

**Tracteurs 5075GV, 5090GV, 5075GN,
5090GN, 5100GN et 5075GL (AM20-)**



JOHN DEERE

LIVRET D'ENTRETIEN

**Tracteurs 5075GV, 5090GV, 5075GN,
5090GN, 5100GN et 5075GL (AM20-)**

OMER525755 ÉDITION J9 (FRENCH)

**John Deere GmbH & Co. KG
John Deere Werk Mannheim**

**Édition pour l'Amérique du Nord
PRINTED IN U.S.A.**

Introduction

Introduction

LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT LIVRET afin de pouvoir utiliser et entretenir correctement la machine. Toute négligence à cet égard peut entraîner des blessures ou des dommages matériels. Ce manuel et les autocollants reprenant les consignes de sécurité sur la machine sont éventuellement disponibles dans d'autres langues. (Consulter le concessionnaire John Deere pour passer commande.)

CE LIVRET DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ comme faisant partie intégrante de la machine et doit toujours l'accompagner en cas de revente.

LES MESURES données dans cette publication sont exprimées en unités métriques et leurs équivalents US habituels. N'utiliser que les pièces de rechange et les éléments de fixation appropriés. Les éléments de boulonnerie métrique et US nécessitent l'emploi de clés métriques et US correspondantes.

LES INDICATIONS DE CÔTÉ, telles que droite et gauche, s'entendent par rapport au sens de marche avant.

NOTER LES NUMÉROS D'IDENTIFICATION à l'une des sections "Caractéristiques" ou "Numéros de série". Noter correctement toutes les positions pour faciliter les recherches en cas de vol. Les communiquer également au concessionnaire lors de toute commande de pièces. Prendre soin de recopier les numéros d'identification sur une feuille séparée qui sera conservée dans un endroit sûr.

TOUTE MODIFICATION DU DÉBIT D'ALIMENTATION EN COMBUSTIBLE au-delà des limites spécifiées par le constructeur ou toute autre manoeuvre visant à accroître la puissance moteur entraîneront la perte immédiate du bénéfice de la garantie accordée à la machine.

AVANT LA LIVRAISON, le concessionnaire a soumis la machine à une inspection. Une inspection après-vente doit être prévue avec le concessionnaire après les 100 premières heures de service afin d'obtenir des performances optimales.

CE TRACTEUR EST CONÇU pour être utilisé habituellement à des fins agricoles ou en relation avec les travaux de la terre. Toute autre utilisation est contraire à l'usage qui peut en être normalement attendu ("usage que l'on peut raisonnablement attendre du produit"). Le constructeur n'accepte aucune responsabilité pour les dommages matériels ou corporels résultant d'une autre utilisation non conforme, les risques devant en être supportés uniquement par l'utilisateur. Un usage conforme à celui défini ci-dessus suppose l'observation des règles d'utilisation, d'entretien et de remise en état stipulées par le constructeur.

CE TRACTEUR NE DOIT ÊTRE UTILISÉ, entretenu et remis en état que par des personnes compétentes familiarisées avec ses caractéristiques particulières et informées des règles de sécurité en matière de

prévention des accidents. Toujours respecter les consignes de prévention des accidents, ainsi que les règles générales en matière de sécurité, de médecine du travail et de législation routière. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels résultant d'une modification apportée au tracteur sans son agrément.

LX,IFC 002144-28-03FEB02

Table des matières

	Page		Page
Glossaire		Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer	05-14
Glossaire	00-1	Manipulation des composants électroniques et des supports en toute sécurité	05-15
Marques commerciales	00-2	Sécurité de l'entretien	05-15
Sécurité		Rester à l'écart du système d'échappement à température élevée	05-16
Identification des consignes de sécurité	05-1	Nettoyage du filtre d'échappement en toute sécurité	05-16
Compréhension des termes de mise en garde	05-1	Ventilation du lieu de travail	05-17
Respecter les consignes de sécurité	05-1	Étayage correct de la machine	05-17
Être prêt à agir en cas d'urgence	05-2	Empêcher toute mise en mouvement accidentelle de la machine	05-17
Porter des vêtements de protection	05-2	Précautions à prendre lors de l'arrêt de la machine	05-18
Protection contre le bruit	05-2	Sécurité du transport du tracteur	05-18
Manipuler le carburant avec précaution — Prévenir les incendies	05-2	Précautions à prendre pour l'entretien du circuit de refroidissement	05-18
Manipulation du fluide de démarrage en toute sécurité	05-3	Précautions à prendre pour l'entretien des systèmes avec accumulateur(s) de pression	05-18
Prévention des incendies	05-3	Sécurité de l'entretien des pneus	05-19
En cas d'incendie	05-3	Précautions à prendre pour l'entretien du tracteur avec pont avant	05-19
Éviter tout risque dû à l'électricité statique lors de l'approvisionnement en carburant	05-4	Serrage des boulons/écrous de fixation des roues	05-19
Fixation correcte de l'arceau de sécurité	05-4	Attention aux fuites de liquides sous pression	05-20
Utilisation de l'arceau de sécurité rabattable et de la ceinture de sécurité	05-5	Ne pas ouvrir le circuit d'alimentation sous haute pression	05-20
Rester à l'écart des arbres de transmission en rotation	05-5	Remiser les accessoires avec précaution	05-20
Utilisation correcte du marchepied et des mains courantes	05-6	Déclassement — élimination et recyclage corrects des fluides et composants	05-21
Lire les livrets d'entretien concernant les contrôleurs ISOBUS	05-6	Autocollants de sécurité	
Utilisation correcte de la ceinture de sécurité	05-6	Remplacement des autocollants de sécurité	05A-1
Sécurité de l'utilisation du tracteur	05-7	Passagers (poste de conduite ouvert)	05A-1
Prévention des blessures causées par le recul de la machine	05-8	Utilisation correcte de la ceinture de sécurité (cabine)	05A-1
Usage limité pour travaux forestiers	05-8	Prévention de l'écrasement, utilisation correcte de la ceinture de sécurité (plate-forme de conduite)	05A-2
Utilisation du tracteur avec chargeur en toute sécurité	05-8	Consignes de sécurité pour l'utilisation du tracteur (cabine)	05A-2
Ne pas transporter de passagers	05-9	Consignes de sécurité pour l'utilisation du tracteur (plate-forme de conduite)	05A-3
Siège passager	05-9	Démarrateur (cabine)	05A-4
Utiliser les équipements d'éclairage et de signalisation de sécurité	05-9	Démarrateur (plate-forme de conduite)	05A-4
Utiliser une chaîne de sûreté	05-10	Remorquage de charges en toute sécurité (cabine)	05A-5
Vitesses de sécurité pour le transport d'un équipement remorqué	05-10	Remorquage de charges en toute sécurité (plate-forme de conduite)	05A-5
Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains irréguliers ou accidentés	05-11	Interdiction de modifier de l'arceau/cadre de sécurité (cabine)	05A-6
Désembourbage d'une machine	05-11		
Éviter tout contact avec des produits chimiques agricoles	05-12		
Sécurité en matière de manipulation des produits chimiques agricoles	05-12		
Manipuler les batteries avec précaution	05-13		
Éviter toute chaleur intense près de conduites sous pression	05-14		

Suite, voir page suivante

Livret original. Toutes les informations, illustrations et caractéristiques contenues dans la présente publication sont à jour au moment de la publication, le constructeur se réservant le droit d'apporter sans notification toute modification jugée appropriée.

	Page		Page
Interdiction de modifier l'arceau/cadre de sécurité (plate-forme de conduite)	05A-6	Commandes du véhicule (5GV, 5GN) (plate-forme de conduite)	30-2
Précautions à prendre lors de l'utilisation du chargeur frontal (cabine)	05A-7	Commandes du véhicule (5GL)	30-4
Précautions à prendre lors de l'utilisation du chargeur frontal (plate-forme de conduite)	05A-7	Commandes du véhicule	30-5
Précautions à prendre lors du fonctionnement de la prise de force arrière ...	05A-8	Tableau de bord	
Accumulateur — Attelage avant	05A-8	Instruments et témoins	30A-1
Vue d'ensemble de la machine		Contrôle des instruments après le démarrage du moteur	30A-2
Vue d'identification des produits	10-1	Témoin de pression d'huile moteur	30A-2
Livret d'entretien - Généralités		Témoin de l'alternateur	30A-2
Cadre du présent livret	10A-1	Témoin du filtre à air moteur	30A-3
Information relative à l'utilisation du livret d'entretien	10A-1	Témoin du filtre à huile de transmission	30A-3
Respect des consignes indiquées dans les livrets d'entretien des équipements utilisés ...	10A-1	Indicateur de température du liquide de refroidissement	30A-3
Formation du conducteur requise	10A-1	Contrôle du niveau de carburant	30A-3
Fonctionnement du moteur		Réchauffage du moteur	30A-4
Moteurs avec turbocompresseur	20-1	Fonctionnement au ralenti à éviter	30A-4
Interrupteur de sécurité au démarrage	20-1	Surveillance des régimes de fonctionnement normal et de ralenti du moteur	30A-4
Démarrage du moteur	20-1	Affichage numérique	
Démarrage avec une batterie d'appoint	20-4	Affichage numérique - Interface utilisateur	30C-1
Démarrage du tracteur avec une batterie volante	20-4	Menu utilisateur	30C-2
Arrêt du moteur	20-5	Affichage numérique - Réglage initial (adaptation au tracteur)	30C-7
Redémarrage d'un moteur calé	20-5	Transmission	
Changement de régime moteur	20-6	Transmission - Vue d'ensemble	50-1
Remplissage du réservoir d'urée DEF	20-6	Pont avant	
Fonctionnement par temps froid		Utilisation du pont avant	50A-1
Fonctionnement par temps froid	20A-1	Blocage du différentiel	
Équipement de post-traitement (COD/FAP)		Utilisation du blocage du différentiel	50B-1
Nettoyage du filtre à gaz d'échappement, généralités	20B-1	Freins	
Avertissement général de post-traitement (tracteur avec filtre à particules)	20B-1	Arrêt du tracteur	50C-1
Accès au menu du FAP sur l'affichage numérique	20B-1	Utilisation des freins	50C-2
Charge en suie du filtre à particules - Généralités	20B-4	Stationnement du tracteur	50C-3
Régénération manuelle - Généralités	20B-4	Frein de stationnement	50C-3
Charge en suie du filtre à particules	20B-5	Cale d'immobilisation	50C-3
Équipement de post-traitement (COD/SCR)		Boîte de vitesses - Généralités	
Messages d'alerte du système d'urée DEF	20C-1	Réduction de la consommation de carburant	50D-1
Alerte de niveau d'urée DEF	20C-1	Vitesses de déplacement	50D-2
Alerte de mauvaise qualité d'urée DEF	20C-4	Boîte PowrReverser™	
Alerte défaillances / falsification du système SCR	20C-5	Passage des vitesses	50E-1
Avertissement général de post-traitement (tracteur avec filtre à particules)	20C-6	Réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique (boîte de vitesses 24/12) (suivant équipement)	50E-2
Avertissement général de post-traitement (tracteur sans réduction catalytique sélective)	20C-6	Fonctionnement des leviers de sélection de la boîte de vitesses	50E-3
Commandes		Sélection d'une vitesse	50E-3
Commandes du véhicule (5GV, 5GN) (cabine)	30-1	Régulateur automatique de régime	50E-4
		Réglage manuel du régime moteur, mémoire MEM1	50E-6
		Boîte de vitesses mécanique	
		Passage des vitesses	50L-1

	Page		Page
Fonctionnement des leviers de sélection de la boîte de vitesses	50L-2	Conversion des distributeurs auxiliaires double/simple effet	70B-5
Sélection d'une vitesse	50L-2	Diviseur de débit	70B-5
Attelage et arbre de prise de force		Roues et pneus	
Force de levage maximale	60-1	Entretien des pneus en toute sécurité	80-1
Prise de force arrière		Remplacement des roues en toute sécurité	80-1
Garant de prise de force	60C-1	Contrôle de la distance entre l'équipement et les pneus	80-2
Consignes d'utilisation	60C-1	Pressions des pneus	80-2
Attelage d'un équipement entraîné par la prise de force	60C-2	Montage des pneumatiques	80-2
Fonctionnement de la prise de force arrière (version mécanique) (5GV, 5GN)	60C-3	Appariements des pneus	80-2
Fonctionnement de la prise de force arrière (version électrohydraulique) (5GV, 5GN, 5GL)	60C-4	Roues avant, pneus et largeurs de voie	
Sélection des régimes de prise de force	60C-5	Serrage des boulons de roue	80A-1
Barre d'attelage	60C-6	Réglage de la largeur de voie de l'essieu avant	80A-1
Attelage arrière		Contrôle du pincement	80A-2
Composants de l'attelage 3 points	60E-1	Réglage du pincement	80A-3
Adaptation de la puissance du tracteur à l'équipement	60E-2	Réglage de voie (sans pont avant) (5GV, 5GN)	80A-3
Leviers de commande du relevage	60E-2	Réglage de voie (avec pont avant) (5GV, 5GN)	80A-5
Utilisation du contrôle de position du relevage ..	60E-2	Ailes et butées de braquage — Réglages	
Utilisation du contrôle d'effort	60E-3	Réglage de l'angle de braquage	80B-1
Butée du levier de contrôle de position	60E-4	Sens de rotation des pneus	80B-1
Réglage de la vitesse de descente	60E-5	Roues arrière, pneus et largeurs de voie	
Préparation de l'équipement	60E-5	Respect des limitations de largeur de voie arrière	80C-1
Conversion d'un attelage de catégorie II en catégorie IN ou I	60E-6	Réglage de la largeur de voie - Roues arrière (5GV, 5GN)	80C-2
Positionnement des extrémités des barres de traction	60E-6	Plate-forme de conduite et cabine	
Barres de traction à raccord rapide (à crochet)	60E-6	Issues de secours	90-1
Accrochage d'équipements	60E-7	Arceau/cadre de sécurité (ROPS)	90-1
Accrochage d'équipements à l'attelage trois points	60E-7	Fonctionnement de l'arceau/cadre de sécurité	90-2
Réglage des cales de débattement	60E-8	Réglage du fauteuil	
Positionnement de la barre de poussée	60E-9	Réglage du fauteuil	90A-1
Mise à niveau du relevage	60E-9	Rétroviseurs	
Réglage du frottement du levier de commande du relevage	60E-10	Rétroviseurs (plate-forme de conduite)	90C-1
Circuit hydraulique		Système de chauffage, ventilation et climatisation	
Prélèvement maximum d'huile autorisé	70-1	Commandes du chauffage et de la climatisation	90F-1
Raccords hydrauliques		Interrupteurs de cabine	90F-3
Utilisation d'embouts de flexibles appropriés	70A-1	Éclairage	
Branchement et débranchement des flexibles de vérin	70A-1	Vue complète - Éclairage (cabine) (5GV, 5GN)	90G-1
Raccordement des flexibles sous pression	70A-2	Vue complète - Éclairage (arceau/cadre de sécurité 2 montants) (5GV, 5GN)	90G-2
Position neutre	70A-2	Vue complète - Éclairage (arceau/cadre de sécurité 2 montants) (5GL)	90G-3
Extension/rétraction du vérin	70A-3	Contacteur d'éclairage et contacteur de l'avertisseur sonore	90G-3
Retour au carter	70A-4		
Distributeurs auxiliaires - Commandes			
Leviers de distributeur auxiliaire	70B-1		
Identification des leviers de commande et des raccords	70B-3		
Fonctionnement des leviers de commande de distributeur auxiliaire	70B-5		

	Page		Page
Contacteur d'éclairage et interrupteur des clignotants	90G-4	Utilisation en climats chauds	200D-1
Témoin des feux de croisement et des feux de route	90G-5	Qualité de l'eau pour mélange avec du liquide de refroidissement concentré	200D-2
Mode sortie de veille	90G-5	Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel	200D-2
Feux de position avant, clignotants et feux arrière	90G-5	Additifs pour liquide de refroidissement	200D-3
Clignotants	90G-6	Autres lubrifiants	
Interrupteur des feux de détresse (interrupteur de témoin d'alerte jaune)	90G-7	Huile de transmission/hydraulique	200E-1
Interrupteurs des phares de travail (plate-forme de conduite)	90G-7	Huile pour essieu de pont avant	200E-1
Interrupteurs des phares de travail (Cabine)	90G-7	Graisse pour systèmes de graissage automatisés	200E-2
Gyrophare (en option)	90G-8	Mélanges de lubrifiants	200E-2
Phares supplémentaires H4 (en option)	90G-8	Stockage des lubrifiants	200E-2
Plafonnier	90G-9	Autres lubrifiants et lubrifiants synthétiques	200E-2
Prises		Entretien — Généralités	
Prise de remorque 7 broches	90H-1	Sécurité lors de la maintenance et du nettoyage	210-1
Accessoires		Utilisation de nettoyeurs haute pression	210-1
Pare-soleil	90I-1	Attention aux fuites de liquides sous pression	210-1
Boîte à outils	90I-1	Stockage du gazole	210-2
Lestage pour des performances optimales		Carburant à très faible teneur en soufre	210-2
Sélection du lest	100-1	Lors des opérations d'entretien	210-2
Limites de lest	100-1	Lubrification et entretiens périodiques	210-2
Mesure du patinage des roues arrière	100-1	Réinitialisation du message d'entretien de l'huile (modèle 5075)	210-3
Pose des masses frontales	100-2	Utilisation de lubrifiants de type correct	210-4
Lestage des tracteurs à pont avant	100-2	Opérations d'entretien diverses	210-4
Avec masse de lestage sur l'attelage 3 points	100-2	Entretien du circuit de recirculation des vapeurs d'huile	210-4
Masses de lestage des roues arrière	100-2	Entretien du turbocompresseur	210-4
Masses frontales	100-2	Remise à neuf de la pompe d'injection	210-4
Transport		Filtres à carburant	210-4
Transport du tracteur	110-1	Pressions des pneus	210-4
Remorquage du tracteur	110-1	Inspection de tous les pneus	210-5
Remorquage du tracteur	110-1	Sécurité lors de l'entretien du tracteur	210-5
Conduite du tracteur sur le voie publique	110-2	Composants du système d'admission	210-5
Ingrédients		Composants du circuit d'alimentation	210-6
Oilscan™ et CoolScan™	200-1	Composants du circuit de refroidissement du moteur	210-6
Gazole		Climatisation	210-7
Gazole	200A-1	Ouverture du capot moteur (Version 1)	210-8
Manipulation et stockage du gazole	200A-1	Ouverture du capot moteur (Version 2)	210-8
Pouvoir lubrifiant du gazole	200A-2	Mise sur cric du tracteur - Points de levage	210-8
Contrôle du gazole	200A-2	Couples de serrage pour boulonnerie métrique	210-9
Biogazole	200A-2	Couples de serrage pour boulonnerie US	210-10
Réduction de l'effet du froid sur les moteurs diesel	200A-4	Intervalles d'entretien	
Huile moteur		Informations	210B-1
Huile moteur John Deere Break-In Plus™	200C-1	Entretien (tous les jours/toutes les 10, 50, 250, 500 et 750 heures)	210B-1
Huile pour moteur diesel — Moteurs Tier 4 Interim, Tier 4 Final, Phase IIIB et Phase IV	200C-1	Entretien (toutes les 1000, 1250, 1500, 3000 heures et une fois par an)	210B-2
Intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre	200C-2	Informations sur la vidange de l'huile moteur	210B-5
Liquide de refroidissement moteur		Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre	210B-5
Liquide de refroidissement pour moteur diesel	200D-1	Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre	210B-7
		Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre	210B-9
		Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre	210B-11

	Page		Page
Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre	210B-13	Réglage des phares principaux	220B-4
Filtres à air du moteur et de la cabine, entretien	210B-15	Remplacement des ampoules des phares principaux	220B-5
Filtres à air du moteur et de la cabine, entretien	210B-16	Remplacement des ampoules des feux de position, des feux stop, des clignotants et de l'éclairage de signalisation pour véhicules lents	220B-5
Filtres à charbon actif dans la cabine, entretien (suivant équipement)	210B-18	Remplacement du phare de travail arrière	220B-6
Filtres à charbon actif dans la cabine, entretien (suivant équipement)	210B-19	Contrôle de l'état de charge de la batterie	220B-6
Filtres à charbon actif dans la cabine, entretien (suivant équipement)	210B-21	Démarrateur	220B-6
Filtres à charbon actif dans la cabine, entretien (suivant équipement)	210B-22	Platine de fusibles	220B-6
Système de refroidissement, entretien	210B-24	Vérification des fusibles	220B-7
Système de refroidissement, entretien	210B-25	Principaux fusibles et relais (5GV, 5GN)	220B-7
Entretien annuel	210B-26	Platine de fusibles (cabine) (suivant équipement) (5GV, 5GN)	220B-8
Entretien annuel	210B-27	Relais (cabine) (5GV, 5GN)	220B-8
Entretien des 50 heures	210B-29	Fusibles principaux et relais (5GL)	220B-8
Entretien des 250 heures	210B-29	Fusibles et relais du moteur (5GV, 5GN)	220B-10
Entretien des 500 heures	210B-30	Fusibles et relais du moteur (5GL)	220B-11
Entretien des 750 heures	210B-31	Fusibles d'alimentation principale et relais supplémentaires (5GL)	220B-12
Entretien des 1000 heures	210B-32	Platine de fusibles et relais (boîte mécanique) (5GV, 5GN)	220B-13
Entretien des 1250 heures	210B-33	Platine de fusibles et de relais (boîte PowrReverser™) (5GV, 5GN)	220B-14
Entretien des 1500 heures	210B-34		
Entretien des 1750 heures	210B-35	Entretien — Contrôle des couples de serrage de la boulonnerie	
Entretien des 2000 heures	210B-36	Serrage des boulons de roue	220C-1
Entretien des 2250 heures	210B-37	Après les 4 et 8 premières heures de service ..	220C-1
Entretien des 2500 heures	210B-38	Vis de fixation de cabine / plate-forme de conduite et arceau de sécurité	220C-2
Entretien des 2750 heures	210B-39		
Entretien des 3000 heures	210B-40	Entretien — Contrôles	
Entretien des 3250 heures	210B-41	Contrôle du couple de serrage des boulons de roue et de jante	220D-1
Entretien des 3500 heures	210B-42	Contrôle du niveau d'huile moteur	220D-1
Entretien des 3750 heures	210B-43	Contrôle du filtre à carburant	220D-2
Entretien des 4000 heures	210B-44	Contrôle du niveau de liquide de refroidissement	220D-3
Entretien des 4250 heures	210B-45	Contrôle du niveau d'huile du circuit hydraulique/de transmission	220D-3
Entretien des 4500 heures	210B-46	Contrôle du niveau d'huile du circuit de freinage	220D-4
Entretien des 4750 heures	210B-47	Contrôle du fonctionnement des freins	220D-4
Entretien des 5000 heures	210B-48	Contrôle des niveaux d'huile de l'essieu du pont avant	220D-5
Entretien des 5250 heures	210B-49	Contrôle des niveaux d'huile de l'essieu du pont avant (réduction finale)	220D-5
Entretien des 5500 heures	210B-50	Contrôle du dispositif de sécurité au démarrage – Boîte 24/12 vitesses	220D-6
Entretien des 5750 heures	210B-51	Contrôle du dispositif de sécurité au démarrage – Boîte 12/12 vitesses	220D-6
Entretien des 6000 heures	210B-52	Contrôle d'usure et de tension de la courroie ..	220D-7
Information sur les autres entretiens	210B-54	Contrôle du couple de serrage des vis de fixation de barre d'attelage	220D-7
Carnet pour autres entretiens	210B-54	Contrôle de la course libre de la pédale d'embrayage	220D-7
		Contrôle des flexibles et de leurs colliers	220D-8
Entretien — Nettoyage		Contrôle des composants de la barre d'attelage et du dispositif d'attelage	220D-8
Nettoyage du clapet de dépoussiérage	220A-1	Contrôle des régimes de ralenti moteur	220D-8
Nettoyage du radiateur et du refroidisseur d'huile	220A-1	Contrôle et lubrification de l'axe-pivot de l'essieu avant	220D-8
Radiateurs, nettoyage	220A-2		
Nettoyage du condenseur de la climatisation ..	220A-3		
Entretien du filtre à air à intervalles réguliers ..	220A-4		
Nettoyage des filtres à air de la cabine	220A-4		
Élimination des pesticides nocifs sur les véhicules	220A-4		
Entretien — Installation électrique			
Précautions pour l'entretien de l'installation électrique	220B-1		
Coupe-batterie (suivant équipement)	220B-1		
Batterie	220B-2		
Remplacement des ampoules — Consignes de sécurité	220B-4		
Contrôle de l'éclairage	220B-4		

	Page		Page
Contrôle de la ceinture de sécurité	220D-8	Arbre de relevage et attelage 3 points à raccord rapide, pannes et remèdes	300A-5
Contrôle de l'état du liquide de refroidissement du moteur diesel	220D-8	Pannes et remèdes des vérins hydrauliques de commande à distance	300A-7
Contrôle du capuchon de pression du radiateur	220D-9	Installation électrique - Pannes et remèdes	300A-7
Inspection des flexibles hydrauliques	220D-9		
Contrôle de l'alternateur	220D-9		
Entretien — Remplacement		Remisage	
Vidange de l'huile moteur	220E-1	Remisage prolongé	400-1
Changement de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile	220E-1	Remise en service du tracteur	400-1
Vidange de l'huile de l'essieu du pont avant	220E-2		
Vidange d'huile du carter d'essieu du pont avant	220E-2	Caractéristiques	
Vidange d'huile des réductions finales du pont avant	220E-3	Moteur	500A-1
Vidange d'huile du circuit de freinage	220E-3	Système de post-traitement JD	500A-1
Vidange du liquide de refroidissement moteur	220E-3	Charge en suie du filtre à particules	500A-2
Vidange du liquide du circuit de refroidissement	220E-3	Boîte de vitesses	500A-2
Remplacement de l'huile hydraulique de transmission et de la crépine d'aspiration	220E-3	Circuit hydraulique	500A-2
Remplacement de la cartouche du filtre à huile de transmission/hydraulique (première et deuxième pompe)	220E-4	Installation électrique	500A-3
Remplacement des filtres à air de la cabine	220E-5	Circuit d'alimentation	500A-3
Remplacement du filtre à particules	220E-6	Capacités	500A-3
Remplacement de la courroie d'entraînement de l'alternateur	220E-6	Niveau sonore	500A-4
Remplacement de la pompe à eau	220E-6	Freins	500A-4
Remplacement du filtre à carburant	220E-6	Attelage trois points	500A-4
Remplacement et nettoyage du filtre à air du moteur	220E-8	Charges et masses	500A-5
Purge de l'eau et des sédiments du filtre à carburant	220E-10	Charges tractables	500A-5
Purge de l'eau et des sédiments du réservoir de carburant	220E-10	Poids d'expédition	500A-5
Remplacement de la cartouche du filtre à huile de transmission/hydraulique (troisième pompe)	220E-11	Charges maximales admissibles sur essieu et masses totales	500A-6
Purge des sédiments du réservoir d'urée DEF	220E-12	Charge maximale autorisée sur essieu selon la monte en pneus (fonctionnement normal)	500A-6
Remplacement du filtre du module d'alimentation	220E-13	Capacité de charge des pneus sur tracteurs avec chargeur frontal	500A-9
Remplacement des filtres COD SCR	220E-13	Dimensions (cabine) (5GV, 5GN)	500A-12
Réglage de la tringlerie d'embrayage de prise de force	220E-13	Dimensions (arceau/cadre de sécurité) (5GV, 5GN)	500A-14
		Dimensions (plate-forme de conduite) (5GL)	500A-16
		Remarque de sécurité concernant l'installation ultérieure des composants et/ ou des appareils électriques ou électroniques	500A-17
Entretien — Lubrification		Calcul de la charge verticale maximale autorisée sur le dispositif d'attelage	500A-17
Lubrification de l'essieu du pont avant	220F-1	Méthode de calcul de la masse autorisée	500A-18
Lubrification des axes de fusée de l'essieu avant	220F-1	Vibrations	500A-19
Lubrification de l'attelage trois points	220F-2	Remarque de sécurité concernant l'installation ultérieure des composants et/ ou des appareils électriques ou électroniques	500A-19
Lubrification des paliers de moyeu (tracteurs sans pont avant)	220F-3	Garantie limitée de batterie	500A-20
Lubrification des barres de traction	220F-3	Déclaration FPT — EPA de garantie du contrôle d'émissions non routières— allumage par compression	500A-21
Lubrification des paliers de l'essieu arrière	220F-3	Déclaration FPT — CARB de garantie relative au contrôle d'émission non routières—Allumage par compression	500A-23
Lubrification	220F-3	Autocollant de certification du système de contrôle des émissions	500A-26
Pannes et remèdes		Numéros de série	
Codes de diagnostic - Information opérateur ...	300A-1	Plaques d'identification	500B-1
Moteur - Pannes et remèdes	300A-1	Numéro d'identification du produit	500B-1
Pannes et remèdes - Transmission	300A-5	Numéro de série du moteur	500B-1
Freins - Pannes et remèdes	300A-5	Numéro de série de la boîte de vitesses	500B-2
		Numéro de série de l'essieu avant	500B-2

	Page
Changement de propriétaire	
Liste des propriétaires	600-1
Entretien — Inspection avant livraison	
Opérations d'entretien	700-1
Copie concessionnaire	700-3
Copie au propriétaire	700-5

Glossaire

Glossaire

	O	Régime moyen
	++	Vitesse maximale
Tours par minute	tr/min	Abréviation
Climatisation	Climatisation	Système utilisé pour la climatisation du poste de conduite
Courant alternatif	Climatisation	Courant électrique dont la direction s'inverse à intervalles réguliers
Accessoires	ACC	Installation électrique auxiliaire
Contrôleur d'accoudeur	ACU	Système de commande des fonctions du tracteur monté sur l'accoudeur
Boîte AutoQuad Plus	AQ+	Boîte à embrayage partiellement assisté
Système de qualité de l'air	AQS	Système de contrôle de l'air conditionné dans le poste de conduite
Commande de température automatique	ATC	Abréviation
Intensité de démarrage à froid	CCA	Intensité de la batterie par temps froid
CommandCenter™	CC	Système informatisé de contrôle du tracteur
Manuel technique composant	CTM	Manuel technique composant
Urée DEF	DEF	Diesel Exhaust Fluid (fluide d'échappement diesel = urée DEF)
Courant continu	CC	Courant électrique circulant dans un seul sens
Filtre à particules diesel	FAP	Abréviation
Système de pesage dynamique	DWS	Système permettant d'enregistrer les poids et les quantités (chargeur frontal)
Contrôleur ECU	ECU	Système informatisé utilisé pour régler le régime moteur
Électrohydraulique	EH	Fonctions des soupapes hydrauliques à commande électrique
Contrôle de position électrohydraulique	EHDC	Abréviation
distributeur auxiliaire à commande électrohydraulique	Distributeur auxiliaire électrohydraulique	Soupape de commande sélective entraînée par contacteurs magnétiques électriques
Composants électroniques	ELX	Abréviation
Mise à niveau électronique	ESL	Mise à niveau électronique du chargeur (chargeur frontal)
Vitesse préréglée de marche avant	FSS	Commande de vitesse pour la transmission à variation continue
Gallons par minute	gpm	Débit volumique mesuré pour la durée d'une minute
Contrôleur d'attelage	HCU	Système informatisé commandant les fonctions du relevage
Version renforcée	HD	Abréviation
Décharge à haute intensité	HID	Feux spéciaux au xénon utilisés pour l'éclairage frontal
Commande de patinage du relevage	HSC	Système assisté par ordinateur pour assister la commande de la réaction en fonction de la traction du relevage
Boîtier d'instruments	ICU	Système informatisé commandant les fonctions d'alerte du tracteur
Allumage	IGN	Commande de démarrage et d'arrêt du moteur
Système de gestion des équipements	IMS	Dispositif servant à contrôler les fonctions au cours des virages en bout de champ
International Standards Organization (Organisation internationale de normalisation)	ISO	Abréviation
Assistance électronique du conducteur	iTEC	Abbreviation for I ntelligent T otal E quipment C ontrol
Litres par minute	l/min	Débit volumique mesuré pendant une minute
Mise à niveau horizontale automatique	LTH	Alignement automatique du chargeur lors d'un changement de conditions de conduite (inclinaison), (chargeur frontal)
Pont avant/quatre roues motrices	Pont avant	Essieu avant entraîné mécaniquement
Boîte PowrQuad Plus	PQ+	Boîte à embrayage partiellement assisté
Régulateur de pression	PCV	Dispositif de régulation de la pression d'un circuit
Numéro d'identification produit (NIP)	BROCHE	Numéro de série d'identification du produit
Prise de force	PDF	Abréviation
Retour à la position	REP	Amener le cadre de levage du chargeur et le chargeur automatiquement à la position présélectionnée (chargeur frontal)
Contrôleur pour distributeur auxiliaire	SCU	Système informatisé commandant les fonctions des distributeurs auxiliaires
Distributeur auxiliaire	Distributeur auxiliaire	Dispositif utilisé pour commander les fonctions hydrauliques à distance
Véhicule lent	SMV	Panneau d'avertissement placé à l'arrière du tracteur
Automatisation tracteur/équipement	TIA	T ractor I mplement A utomation (solution d'automatisation tracteur/équipement)
Suspension d'essieu avant	TLS	Pont avant

Marques commerciales

Marques commerciales		Marques commerciales	
AutoPowr™	Marque commerciale de Deere & Company	iTEC™ Basic	Marque commerciale de Deere & Company
AutoPowr™/IVT™	Marque commerciale de Deere & Company	iTEC™ Pro	Marque commerciale de Deere & Company
AutoQuad™ II	Marque commerciale de Deere & Company	IVT™	Marque commerciale de Deere & Company
AutoQuad™ Plus	Marque commerciale de Deere & Company	IVT Selector™	Marque commerciale de Deere & Company
AutoTrac™	Marque commerciale de Deere & Company	JDLink™	Marque commerciale de Deere & Company
Bio Hy-Gard™	Marque commerciale de Deere & Company	JDOffice™	Marque commerciale de Deere & Company
ClimaTrak™	Marque commerciale de Deere & Company	John Deere	Marque commerciale de Deere & Company
ComfortGard™	Marque commerciale de Deere & Company	Oilscan™	Marque commerciale de Deere & Company
ComfortGard Deluxe™	Marque commerciale de Deere & Company	Parallel Tracking™	Marque commerciale de Deere & Company
Accoudoir CommandARM™	Marque commerciale de Deere & Company	Plus-50™	Marque commerciale de Deere & Company
CommandCenter™	Marque commerciale de Deere & Company	PowerTech™	Marque commerciale de Deere & Company
CommandQuad™	Marque commerciale de Deere & Company	PowerTech™ Plus	Marque commerciale de Deere & Company
COOL-GARD™	Marque commerciale de Deere & Company	PowerZero™	Marque commerciale de Deere & Company
COOL-GARD™ II	Marque commerciale de Deere & Company	PowrQuad™	Marque commerciale de Deere & Company
CoolScan™	Marque commerciale de Deere & Company	PowrQuad™ Plus	Marque commerciale de Deere & Company
CoolScan PLUS™	Marque commerciale de Deere & Company	PowrReverser™	Marque commerciale de Deere & Company
Deere™	Marque commerciale de Deere & Company	Service ADVISOR™	Marque commerciale de Deere & Company
DieselScan™	Marque commerciale de Deere & Company	SERVICEGARD™	Marque commerciale de Deere & Company
FieldCruise™	Marque commerciale de Deere & Company	StarFire™	Marque commerciale de Deere & Company
Field Doc™	Marque commerciale de Deere & Company	StarFire™ iTC	Marque commerciale de Deere & Company
Field Office™	Marque commerciale de Deere & Company	StellarSupport™	Marque commerciale de Deere & Company
GreenStar™	Marque commerciale de Deere & Company	SyncroPlus™	Marque commerciale de Deere & Company
Hy-Gard™	Marque commerciale de Deere & Company	TLS™	Marque commerciale de Deere & Company
ILS™	Marque commerciale de Deere & Company	Tractor-Implement Automation™ (automatisation tracteur/ équipement)	Marque commerciale de Deere & Company
iTEC™	Marque commerciale de Deere & Company	Triple Link Suspension™	Marque commerciale de Deere & Company

Sécurité

Identification des consignes de sécurité



T81389—UN—28JUN13

Ceci est un symbole de mise en garde. Il apparaît sur la machine ou dans le présent livret pour prévenir d'un risque de blessure.

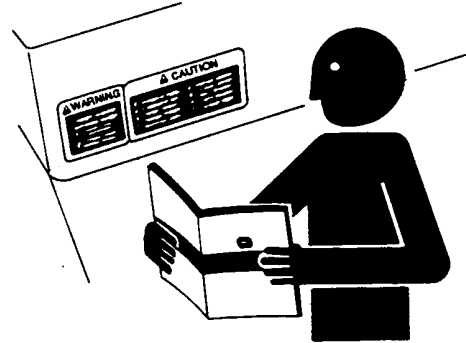
Prendre toutes les précautions recommandées et suivre les consignes de sécurité.

DX,ALERT-28-29SEP98

Les autocollants avec ATTENTION se réfèrent à des précautions d'ordre général. Dans la présente publication, le terme ATTENTION accompagne les messages de sécurité.

DX,SIGNAL-28-05OCT16

Respecter les consignes de sécurité



TS201—UN—15APR13

Compréhension des termes de mise en garde



TS187—28—03JUN19

DANGER: le terme DANGER identifie une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT: le terme AVERTISSEMENT identifie une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION: le terme ATTENTION identifie une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou modérées. Le terme ATTENTION peut également être utilisé pour prévenir de certaines pratiques dangereuses associées à des événements pouvant entraîner des blessures.

Le symbole de mise en garde est accompagné d'un terme qui peut être DANGER, AVERTISSEMENT ou ATTENTION. Le terme DANGER signale les dangers les plus graves. Les autocollants avec DANGER ou AVERTISSEMENT signalent des dangers spécifiques.

Lire attentivement tous les conseils de sécurité contenus dans cette publication et ceux apposés sur la machine. Veiller à ce que les autocollants soient lisibles. Remplacer les autocollants manquant ou endommagés. S'assurer que les autocollants adéquats sont apposés sur les nouveaux équipements et les pièces de rechange. Des autocollants de rechange sont disponibles chez le concessionnaire John Deere.

Il peut exister des informations de sécurité supplémentaires concernant des pièces et des composants provenant de fournisseurs et dont il n'est pas fait mention dans ce livret d'entretien.

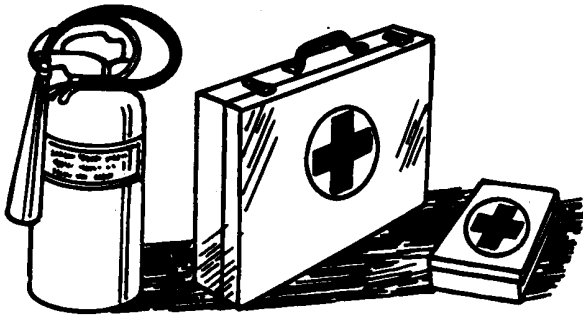
Apprendre à utiliser la machine et en manipuler les commandes. Ne pas confier la machine à une personne non formée à cet effet.

Maintenir la machine en permanence en bon état. Toute modification non autorisée apportée à la machine peut en affecter le fonctionnement, la sécurité et la longévité.

Prendre contact avec le concessionnaire John Deere en cas de difficultés à comprendre certaines parties de cette publication et pour obtenir de l'aide.

DX,READ-28-16JUN09

Être prêt à agir en cas d'urgence



TS291—UN—15APR13

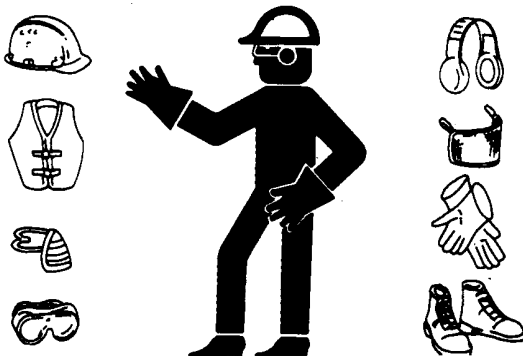
Savoir comment se comporter en cas d'incendie.

Avoir à sa portée une trousse de secours et un extincteur.

Noter à proximité du téléphone les numéros suivants: médecins, ambulance, hôpital et pompiers.

DX,FIRE2-28-03MAR93

Porter des vêtements de protection



TS206—UN—15APR13

Porter des vêtements ajustés au corps et se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.

Pour utiliser la machine de façon sûre, le conducteur doit y apporter toute son attention. N'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs pendant le travail.

DX,WEAR2-28-03MAR93

Protection contre le bruit



TS207—UN—23AUG88

La plage de niveau sonore dépend de nombreux facteurs tels que la configuration de la machine, l'état et le niveau d'entretien de la machine, la surface du sol, l'environnement de travail, les cycles opératoires, le bruit ambiant, ainsi que les équipements utilisés.

Toute exposition à un niveau sonore élevé peut causer des troubles auditifs allant jusqu'à la surdité.

Toujours se protéger contre le bruit. Pour se protéger des bruits incommodants ou préjudiciables, porter des protections auditives telles que des protecteurs ou des bouchons d'oreilles.

DX,NOISE-28-03OCT17

Manipuler le carburant avec précaution — Prévenir les incendies



TS202—UN—23AUG88

Le carburant étant facilement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas fumer en faisant le plein et se tenir à l'écart de toute flamme et toute source d'étincelles.

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Remplir le réservoir de carburant à l'extérieur.

Pour prévenir tout risque d'incendie, éliminer les accumulations de graisse ou autres saletés. Essuyer immédiatement tout carburant qui viendrait à se répandre.

N'utiliser que des conteneurs à carburant autorisés pour transporter des liquides inflammables.

Ne jamais remplir le conteneur à carburant sur un camion "pickup" avec doublure de caisse en plastique. Toujours placer le conteneur à carburant sur le sol avant de le remplir. Toucher le conteneur à carburant avec le pistolet de distribution avant de retirer le couvercle du conteneur. Veiller à ce que le pistolet de distribution soit en contact avec l'orifice du conteneur lors du remplissage.

Ne pas remiser le conteneur à carburant à proximité d'une flamme ou d'une source d'étincelles, à l'intérieur d'un chauffe-eau ou de tout autre appareil par exemple.

DX,FIRE1-28-12OCT11

Manipulation du fluide de démarrage en toute sécurité



TS1356—UN—18MAR92

Le fluide de démarrage est hautement inflammable.

Lors de son utilisation, toujours tenir le fluide de démarrage à l'écart de toute flamme et source d'étincelles. Ne pas approcher le fluide de démarrage des batteries ou de câbles.

Pour éviter toute fuite de fluide de démarrage lors du remisage du bidon sous pression, laisser le couvercle sur le bidon qui doit être remisé dans un endroit frais et protégé.

Ne pas brûler ni percer un bidon de fluide de démarrage.

Ne pas utiliser de fluide de démarrage sur un moteur équipé de bougies de préchauffage ou d'un réchauffeur d'air d'admission.

DX,FIRE3-28-14MAR14

Prévention des incendies

Il faut que le tracteur soit inspecté et nettoyé à intervalles réguliers pour éviter tout risque d'incendie.

- Des oiseaux ou d'autres animaux sont susceptibles de construire des nids ou de déposer des matériaux inflammables dans le compartiment moteur ou au niveau de l'échappement. Il convient donc d'inspecter et de nettoyer le tracteur tous les jours avant la première utilisation de la machine.

- De l'herbe, du matériau récolté ou d'autre débris peuvent s'accumuler lors du fonctionnement normal. Cela se produit dans des conditions de travail très sèches ou lorsque du matériau récolté ou de la poussière sont soulevés par l'air. Toute accumulation de récolte ou de débris doit être éliminée afin d'assurer le bon fonctionnement de la machine et de réduire les risques d'incendie. La machine doit être inspectée et nettoyée régulièrement tout au long de la journée.
- Un nettoyage minutieux et régulier de la machine associé aux autres procédures d'entretien indiquées dans le livret d'entretien réduisent grandement les risques d'incendie, d'une immobilisation coûteuse et améliorent les performances de la machine.
- Ne pas remiser le conteneur à carburant à proximité d'une flamme ou d'une source d'étincelles, à l'intérieur d'un chauffe-eau ou de tout autre appareil par exemple.
- Vérifier régulièrement que les conduites d'alimentation, le réservoir à carburant, le bouchon du réservoir et les raccords ne sont pas détériorés et qu'ils ne présentent ni fissures ni fuites. Remplacer les pièces si nécessaire.

Effectuer toutes les procédures d'utilisation et se conformer à toutes les consignes de sécurité indiquées sur la machine et dans le livret d'entretien. Le moteur et les éléments de l'échappement étant chauds, être particulièrement prudent lors de l'inspection et du nettoyage. Avant de procéder à une inspection ou au nettoyage, arrêter le moteur, mettre la transmission en position de stationnement ou engager le frein de stationnement et retirer la clé de contact. En retirant la clé de contact, toute mise en service du tracteur lors de l'inspection ou du nettoyage est évitée.

DX,WW,TRACTOR,FIRE,PREVENTION-28-12OCT11

En cas d'incendie



TS227—UN—15APR13



ATTENTION: Éviter tout risque de blessure.

Immobiliser immédiatement la machine au premier signe d'incendie, tel qu'une odeur de fumée ou la

présence de flammes. Un feu pouvant se propager très rapidement, descendre immédiatement de la machine et s'éloigner du lieu d'incendie de façon sûre. Ne pas retourner à la machine! La sécurité est la priorité absolue.

Appeler les pompiers. Il est possible d'éteindre un incendie de petite envergure ou d'empêcher sa propagation au moyen d'un extincteur portable jusqu'à l'arrivée des pompiers, mais il faut garder en mémoire que l'efficacité des extincteurs portables est limitée. La sécurité de l'utilisateur et des personnes se trouvant à proximité est absolument prioritaire. En cas de tentative d'extinction d'un incendie, toujours se tenir de manière à ce que le vent souffle dans le dos et s'assurer de la présence d'une voie d'évacuation libre de tout obstacle permettant de s'éloigner rapidement si l'incendie ne peut pas être éteint.

Bien lire les instructions d'utilisation de l'extincteur, connaître son emplacement et se familiariser avec ses pièces et son fonctionnement pour être prêt en cas d'incendie. La brigade des sapeurs-pompiers locale ou les fournisseurs d'équipement de lutte contre les incendies sont susceptibles de proposer des formations pour l'utilisation des extincteurs et de fournir des informations à ce sujet.

Si l'extincteur ne présente pas d'instructions, observer scrupuleusement les consignes générales suivantes:

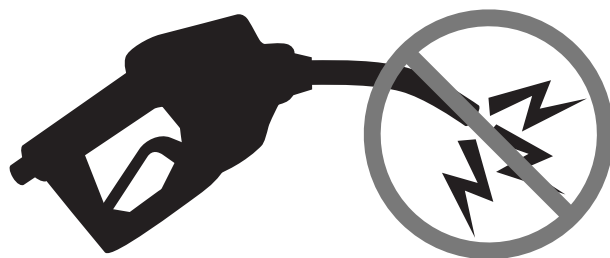
1. Extraire la goupille. Tenir l'extincteur en veillant à écarter la lance et relâcher le mécanisme de verrouillage.
2. Orienter la lance vers le bas. Diriger l'extincteur vers la base des flammes.
3. Comprimer le levier lentement et uniformément.
4. Déplacer la lance en effectuant un mouvement latéral.

DX,FIRE4-28-22AUG13

Éviter tout risque dû à l'électricité statique lors de l'approvisionnement en carburant



RG22142—UN—17MAR14



RG21992—UN—21AUG13

Si le soufre ou d'autres composants sont éliminés du gazole à teneur en soufre très faible, la conductivité du carburant est réduite et la probabilité de formation d'électricité statique s'en trouve accrue.

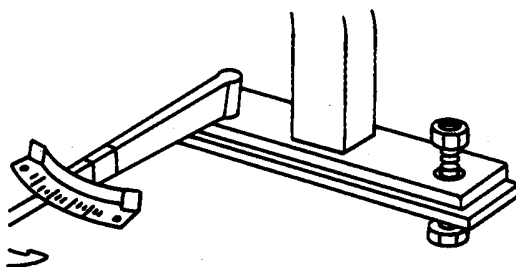
Il est possible que les raffineries traitent le carburant en ajoutant un additif visant à dissiper l'électricité statique. Cependant, certains facteurs peuvent réduire l'efficacité de l'additif au fil du temps.

Des charges d'électricité statique peuvent s'établir dans le gazole à très faible teneur en soufre lorsque celui-ci circule dans les circuits d'alimentation en carburant. La décharge d'électricité statique due à la formation de vapeurs combustibles peut provoquer un incendie ou une explosion.

C'est la raison pour laquelle il faut s'assurer que tout le système utilisé pour l'approvisionnement en carburant (réservoir d'alimentation, pompe d'alimentation, flexible d'alimentation, pistolet, etc.) est correctement mis à la terre. Consulter le fournisseur de carburant ou du système d'approvisionnement pour s'assurer que celui-ci est conforme aux normes de mise à la terre en vigueur.

DX,FUEL,STATIC,ELEC-28-12JUL13

Fixation correcte de l'arceau de sécurité



TS212—UN—23AUG88

Si l'arceau de sécurité a été desserré ou déposé pour une raison quelconque, veiller à ce que tous ses éléments soient réinstallés correctement. Serrer les vis de fixation au couple prescrit.

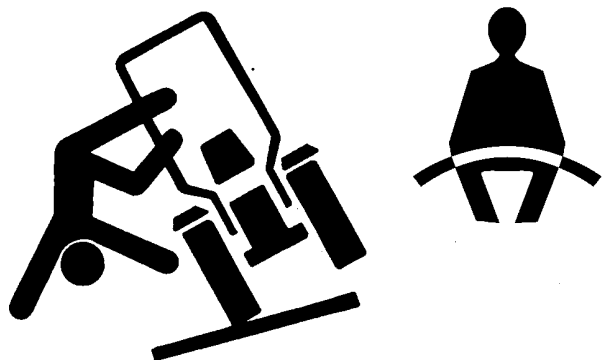
Tout endommagement du bâti, tout renversement ou toute intervention telle que soudage, coudage, perçage ou découpage au niveau de l'arceau de sécurité compromettent la protection offerte par celui-ci. Un arceau endommagé ne doit pas être réutilisé, mais impérativement remplacé.

Le fauteuil fait partie de la zone de sûreté de l'arceau de sécurité et ne doit être remplacé que par un fauteuil John Deere autorisé pour ce tracteur.

Toute modification de l'arceau de sécurité doit être approuvée par le fabricant.

DX,ROPS3-28-12OCT11

Utilisation de l'arceau de sécurité rabattable et de la ceinture de sécurité



TS1729—UN—24MAY13

Éviter tout risque de blessure grave ou mortelle par écrasement lors d'un retournement.

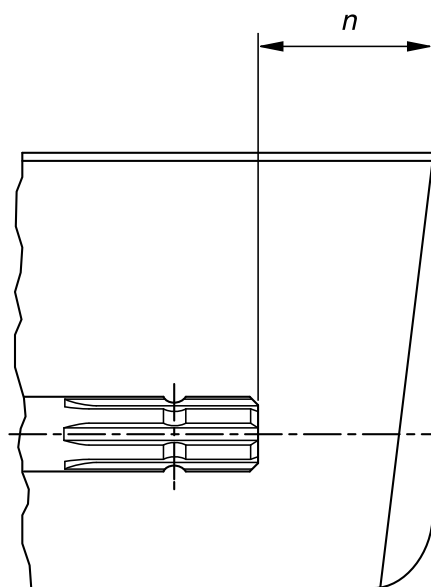
- Si cette machine est équipée d'un arceau de sécurité rabattable, veiller à ce qu'il soit toujours verrouillé en position haute. Boucler la ceinture de sécurité lors de la conduite avec l'arceau de sécurité en position haute.
 - Saisir le loquet de la ceinture de sécurité et tirer la ceinture par-dessus le corps.
 - Insérer le loquet dans la boucle. Un clic doit retentir.
 - Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier qu'elle est bien verrouillée.
 - Ajuster la ceinture de sécurité au niveau des hanches.
- Conduire avec la plus grande prudence lorsque l'arceau de sécurité est rabattu (par exemple pour entrer dans un bâtiment bas). NE PAS mettre la ceinture de sécurité lorsque l'arceau de sécurité est rabattu.
- Relever complètement l'arceau de sécurité dès que les conditions d'utilisation du tracteur sont redevenues normales.

DX,FOLDROPS-28-22AUG13

Rester à l'écart des arbres de transmission en rotation



TS1644—UN—22AUG95



H96219—UN—29APR10

Veiller à ne pas se faire happer par un arbre de transmission en rotation, sous peine de blessures graves, voire mortelles.

Les garants des embouts de prise de force et des arbres de transmission doivent toujours rester en place. S'assurer que les garants rotatifs peuvent tourner librement.

Les arbres de prise de force ne doivent être utilisés qu'avec les garants et protections appropriés.

Porter des vêtements ajustés au corps. Arrêter le moteur et attendre l'immobilisation de l'arbre de transmission avant d'entreprendre le réglage, l'attelage ou le nettoyage de l'équipement entraîné.

Ne pas poser de dispositif adaptateur entre le tracteur et l'arbre d'entraînement de prise de force de l'équipement primaire, qui permettrait à l'arbre du tracteur tournant à 1000 tr/min d'entraîner un équipement tournant à 540 tr/min à un régime supérieur à 540 tr/min.

Ne pas poser de dispositif adaptateur qui empêcherait de protéger une partie de l'arbre rotatif de l'équipement,

de l'arbre du tracteur ou de l'adaptateur. Le garant principal du tracteur doit couvrir l'extrémité de l'arbre cannelé et le dispositif adaptateur ajouté, comme indiqué dans le tableau.

Il est possible de réduire l'angle auquel l'arbre d'entraînement de prise de force de l'équipement primaire peut être incliné selon la forme et la taille du garant principal du tracteur ainsi que du garant de l'arbre d'entraînement de prise de force de l'équipement primaire.

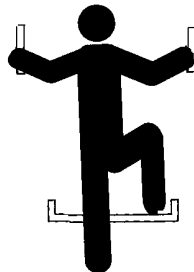
Ne pas relever les équipements à une hauteur susceptible d'endommager le garant principal du tracteur ou le garant de l'arbre d'entraînement de prise de force de l'équipement primaire. Désaccoupler l'arbre de transmission de la prise de force s'il est nécessaire d'augmenter la hauteur de l'équipement. (Voir Accouplement/désaccouplement de l'arbre de transmission de la prise de force.)

Si une prise de force de type 3/4 est utilisée, les angles d'inclinaison et de rotation peuvent être réduits, en fonction du type de garant principal de la prise de force et des rails d'accouplement.

Type de prise de force	Diamètre	Cannelures	n ± 5 mm (0.20 in)
1	35 mm (1.378 in)	6	85 mm (3.35 in)
2	35 mm (1.378 in)	21	85 mm (3.35 in)
3	45 mm (1.772 in)	20	100 mm (4.00 in)
4	57,5 mm (2.264 in)	22	100 mm (4.00 in)

DX,PTO-28-28FEB17

Utilisation correcte du marchepied et des mains courantes



T133468—UN—15APR13

Pour éviter les chutes, monter et descendre face à la machine en utilisant le marchepied. Veiller à toujours être en contact avec le marchepied et les mains courantes.

Redoubler de prudence lorsque les surfaces sont rendues glissantes par de la boue, de la neige ou de l'humidité. Veiller à ce que les marches soient toujours

propres, sans traces de graisse ou d'huile. Ne jamais descendre de la machine en sautant. Ne jamais monter sur une machine ni en descendre lorsqu'elle est en marche.

DX,WW,MOUNT-28-12OCT11

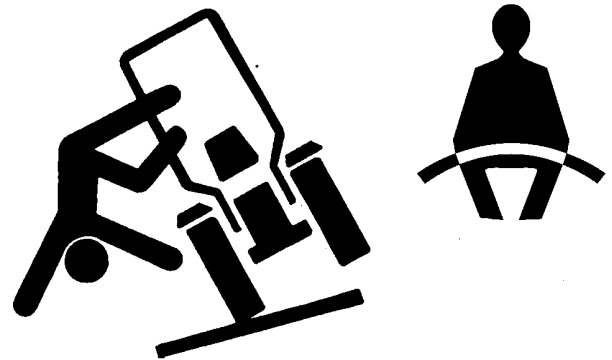
Lire les livrets d'entretien concernant les contrôleurs ISOBUS

En plus des applications GreenStar™, cet affichage peut servir de dispositif d'affichage pour n'importe quel contrôleur ISOBUS conforme à la norme ISO 11783. Cela inclut la capacité à commander des équipements ISOBUS. Lorsque l'affichage est utilisé de cette façon, les informations et les fonctions de commande affichées sont fournies par le contrôleur ISOBUS et relèvent de la responsabilité du fabricant du contrôleur ISOBUS. Certaines de ces fonctions peuvent mettre en danger le conducteur ou les personnes se tenant aux alentours. Avant l'utilisation, lire le livret d'entretien fourni par le fabricant du contrôleur ISOBUS et respecter toutes les consignes de sécurité contenues dans le livret et sur le contrôleur ISOBUS.

NOTE: ISOBUS correspond à la norme ISO 11783

DX,WW,ISOBUS-28-15JUL15

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité



TS1729—UN—24MAY13

Éviter tout risque de blessure grave ou mortelle par écrasement lors d'un retournement.

Cette machine est équipée d'un arceau/cadre de sécurité. Mettre la ceinture de sécurité lors de l'utilisation de l'arceau/cadre de sécurité.

- Saisir le loquet de la ceinture de sécurité et tirer la ceinture par-dessus le corps.
- Insérer le loquet dans la boucle. Un clic doit retentir.
- Tirer sur le loquet de la ceinture pour vérifier qu'il est bien verrouillé.

GreenStar est une marque commerciale de Deere & Company

- Ajuster la ceinture de sécurité au niveau des hanches.

Remplacer la ceinture de sécurité complète si la boulonnerie de fixation, la boucle, la ceinture ou l'enrouleur présentent des détériorations.

Contrôler la ceinture de sécurité et la boulonnerie de fixation au moins une fois par an. Déceler les signes de boulonnerie desserrée ou de ceinture abîmée: déchirures, effilochages, usure extrême ou inhabituelle, décoloration ou parties usées par frottement. Utiliser uniquement les pièces de rechange homologuées pour la machine en question. S'adresser au concessionnaire John Deere.

DX,ROPS1-28-22AUG13

Sécurité de l'utilisation du tracteur

Pour éviter les accidents, prendre les précautions suivantes:

- N'utiliser le tracteur que pour effectuer des opérations pour lesquelles il a été conçu, telles que pousser, tirer, remorquer, actionner et porter un grand nombre d'équipements interchangeables, destinés aux travaux agricoles.
- Les utilisateurs doivent être mentalement et physiquement aptes à accéder à la plate-forme de conduite et/ou aux commandes, et à faire fonctionner la machine correctement et en toute sécurité.
- Ne jamais faire fonctionner la machine en cas de distraction, de fatigue ou de perturbation. Le fonctionnement correct de la machine exige une vigilance permanente de la part de l'utilisateur.
- Ce tracteur n'est pas destiné à un usage récréatif.
- Lire le présent livret d'entretien avant d'utiliser le tracteur et suivre les instructions de sécurité et d'utilisation figurant dans le livret ainsi que sur le tracteur.
- Suivre les instructions du livret d'entretien concernant l'utilisation et le lestage des équipements et accessoires (chargeur frontal, par exemple).
- Suivre les instructions figurant dans le livret d'entretien de toute machine accrochée ou tractée ou de la remorque. N'avoir recours à une combinaison tracteur/machine ou tracteur/remorque que si toutes les instructions ont bien été suivies.
- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la machine, de l'équipement accroché et de la zone de travail avant de démarrer le moteur ou d'utiliser la machine.
- Rester à l'écart de la tringlerie de l'attelage trois points et du dispositif d'attelage hydraulique (suivant équipement) lors de leur manipulation.
- Se tenir à l'écart (mains, pieds, vêtements) des pièces entraînées.

Recommandations pour la conduite

- Ne jamais monter sur le tracteur ni en descendre lorsqu'il est en marche.
- Effectuer toutes les formations requises avant d'utiliser le véhicule.
- Ne pas laisser monter des enfants ni des personnes dont la présence n'est pas indispensable sur le tracteur ou tout autre équipement.
- Ne jamais prendre place à bord d'un tracteur si le fauteuil n'est pas homologué par John Deere et n'est pas équipé d'une ceinture de sécurité.
- Maintenir tous les dispositifs de protection en place.
- Utiliser des signaux visuels et auditifs appropriés lors de la conduite sur la voie publique.
- Passer sur le bas-côté de la route avant de s'arrêter.
- Ralentir dans les virages, avant d'actionner séparément les pédales de frein ou à l'approche d'obstacles, sur un terrain accidenté ou sur une pente raide.
- La stabilité diminue lorsque des équipements accrochés sont relevés.
- Accoupler les pédales de frein lors de la circulation sur la voie publique.
- Actionner les pédales de frein par intermittence pour s'arrêter sur les surfaces glissantes.
- Nettoyer régulièrement les ailes et bavettes garde-boue, suivant équipement. Éliminer toute saleté avant de circuler sur la voie publique.

Fauteuil du conducteur chauffé et ventilé

- Une surchauffe du fauteuil peut provoquer des brûlures ou une détérioration du fauteuil. Pour réduire le risque de brûlures, être prudent en cas d'utilisation du chauffage du fauteuil pendant une période prolongée, en particulier si le conducteur n'est pas sensible aux changements de température ou aux douleurs sur la peau. Ne pas placer sur le fauteuil des objets tels qu'une couverture, un coussin, une housse ou autre, susceptibles de provoquer une surchauffe du fauteuil.

Remorquage de charges

- Redoubler de prudence pour le remorquage ou l'immobilisation de charges lourdes. Les distances de freinage augmentent avec la vitesse et le poids de la charge tractée, ainsi qu'en pente. Le remorquage de charges trop lourdes (avec ou sans freins propres) ou à une vitesse de déplacement trop élevée peut entraîner une perte de contrôle.
- Prendre en considération le poids total de l'équipement et de sa charge.
- Atteler les charges tractées uniquement à des dispositifs d'accouplement homologués pour éviter le basculement en arrière.

Stationner et quitter le tracteur

- Avant de quitter le tracteur, désenclencher les distributeurs auxiliaires et la prise de force, arrêter le moteur, abaisser les équipements/accessoires au sol, mettre les dispositifs de commande des équipements/accessoires en position neutre et enclencher le mécanisme de stationnement comprenant le verrouillage et le frein de stationnement. En outre, si le tracteur doit rester sans surveillance, retirer la clé.
- L'arrêt du moteur avec la transmission en prise N'EMPÊCHE PAS le déplacement du tracteur.
- Rester à l'écart de la prise de force ou de l'équipement en service.
- Attendre l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement avant de procéder à l'entretien.

Accidents les plus fréquents

Des négligences ou une utilisation incorrecte du tracteur peuvent entraîner des accidents. Garder à l'esprit les dangers de l'utilisation du tracteur.

Les accidents les plus fréquents liés aux tracteurs sont:

- Retournement du tracteur
- Collisions avec d'autres véhicules à moteur
- Procédures de démarrage incorrectes
- Happement par des arbres de prise de force
- Chute à partir du tracteur
- Écrasement et pincement lors de l'attelage

DX,WW,TRACTOR-28-08MAY19

Prévention des blessures causées par le recul de la machine



PC10857XW—UN—15APR13

Avant de mettre la machine en mouvement, vérifier que personne ne se trouve sur son passage. Se retourner pour obtenir une visibilité optimale. Si le champ visuel est obstrué ou si la marge de manoeuvre est étroite, se faire aider par un signaleur.

Ne pas se fier à la caméra pour déterminer la présence de personnes ou d'obstacles derrière la machine. Son fonctionnement peut en effet être limité par de

nombreux facteurs, tels que les méthodes d'entretien, les conditions climatiques et la plage de fonctionnement.

DX,AVOID,BACKOVER,ACCIDENTS-28-30AUG10

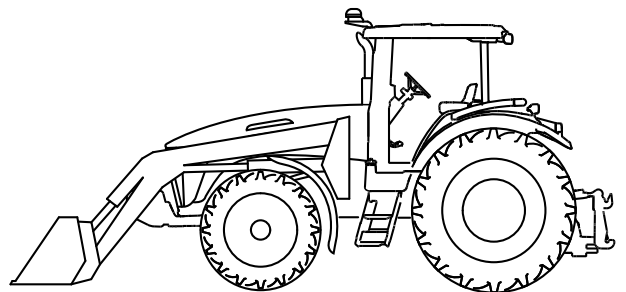
Usage limité pour travaux forestiers

L'usage prévu des tracteurs John Deere pour des travaux forestiers est limité à des applications particulières, telles que le transport, les travaux nécessitant l'immobilisation du tracteur (fendage de bois, par exemple), les travaux avec un équipement entraîné par un tracteur ou muni d'une prise de force, d'un circuit hydraulique ou d'une installation électrique.

Il s'agit d'applications pour lesquelles le fonctionnement normal ne présente pas de risque de chute ou de pénétration d'objets. Tout autre type de travail forestier – par exemple, le débardage et le chargement – requiert l'adaptation des composants spécifiques à cette application (structure de protection contre les chutes d'objets et/ou structure de protection du conducteur). S'adresser au concessionnaire John Deere pour commander ces composants spéciaux.

DX,WW,FORESTRY-28-12OCT11

Utilisation du tracteur avec chargeur en toute sécurité



TS1692—UN—09NOV09

Lors de l'utilisation d'un tracteur avec chargeur, réduire la vitesse en conséquence pour assurer une bonne stabilité du tracteur et du chargeur.

Pour éviter un renversement du tracteur ainsi que des détériorations des pneus avant et du tracteur, ne pas rouler à plus de 10 km/h (6 mph) lors du transport d'une charge sur un chargeur.

Pour éviter d'endommager le tracteur, ne pas utiliser de chargeur frontal ni de cuve de pulvérisateur si le tracteur est équipé d'un essieu avant de 3 mètres.

Ne jamais autoriser quiconque à passer ou travailler sous un chargeur relevé.

Ne pas se servir du chargeur comme plate-forme de travail.

Ne soulever ni ne transporter personne sur le chargeur, dans la benne, ni sur l'équipement ou l'accessoire.

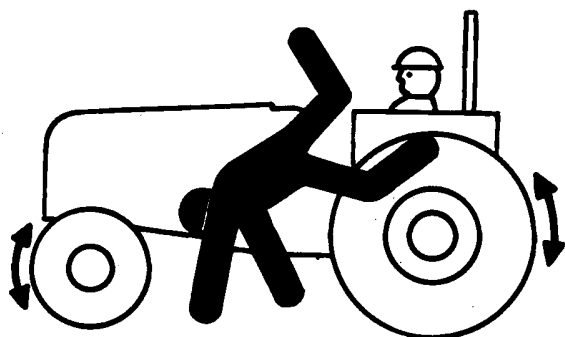
Abaisser le chargeur au sol avant de quitter le poste de conduite.

L'arceau de sécurité ou le pavillon, suivant équipement, n'offrent pas une protection suffisante contre la chute de charges sur le poste de conduite. Pour éviter la chute de charges sur le poste de conduite, toujours utiliser des équipements appropriés au type de travail à effectuer (comme les fourches à fumier/ensilage, fourches pour balle cylindrique, pince-balles à grappins et à griffes).

Lester le tracteur conformément aux recommandations de lestage indiquées dans la section Préparation du tracteur.

DX,WW,LOADER-28-18SEP12

Ne pas transporter de passagers



TS290—UN—23AUG88

Seul le conducteur est autorisé sur la machine. Il est interdit de transporter des passagers.

Ils pourraient être blessés par la projection de corps étrangers et être éjectés de la machine. Ils limitent en outre le champ de vision du conducteur et rendent sa conduite incertaine.

DX,RIDER-28-03MAR93

Siège passager



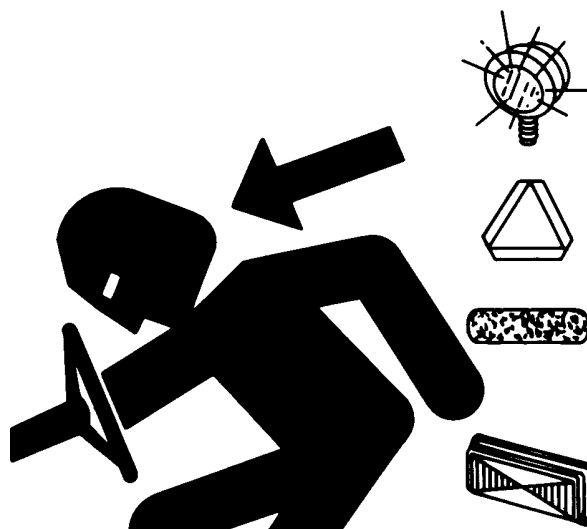
TS1730—UN—24MAY13

Le siège passager (suivant équipement) est prévu

uniquement pour la formation du conducteur ou le diagnostic de la machine.

DX,SEAT,NA-28-22AUG13

Utiliser les équipements d'éclairage et de signalisation de sécurité



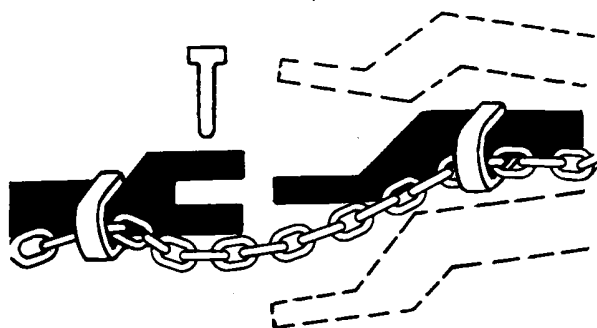
TS951—UN—12APR90

Éviter tout risque de collision avec des véhicules lents tels que les tracteurs et les machines automotrices munis d'équipements ou d'accessoires tractés, ainsi que tout autre véhicule circulant sur la voie publique. Le conducteur doit prêter attention aux véhicules circulant derrière lui, surtout avant de virer, et avoir recours aux clignotants.

De jour comme de nuit, utiliser les phares, les feux de détresse et les clignotants et tout autre équipement de sécurité en se conformant aux réglementations locales. Veiller au bon état et à la propreté des équipements de sécurité. Changer tout équipement manquant ou détérioré. Un jeu d'éclairage et de signalisation de sécurité est disponible auprès des concessionnaires John Deere.

DX,FLASH-28-07JUL99

Utiliser une chaîne de sûreté



TS217—UN—23AUG88

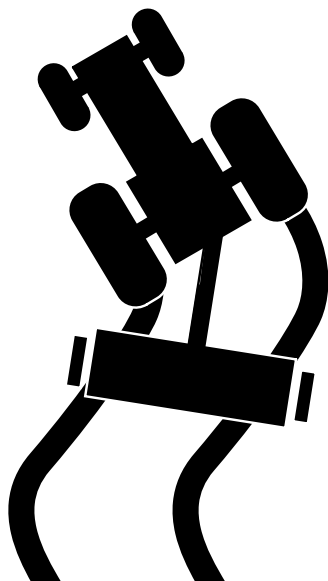
La chaîne de sûreté permet de garder plus facilement le contrôle d'un équipement qui s'est décroché de façon accidentelle de la barre d'attelage.

En utilisant les éléments d'adaptation appropriés, fixer la chaîne au support de la barre d'attelage ou à tout autre point d'ancrage indiqué. Ne laisser à la chaîne que le mou nécessaire aux virages.

S'adresser au concessionnaire John Deere pour obtenir une chaîne dont la résistance est égale ou supérieure au poids total de l'équipement. Ne pas utiliser la chaîne comme moyen de remorquage.

DX,CHAIN-28-03MAR93

Vitesses de sécurité pour le transport d'un équipement remorqué



TS1686—UN—27SEP06

Ne pas dépasser la vitesse de transport maximale. Cette unité de remorquage peut fonctionner à des vitesses de transport dépassant la vitesse maximale de transport admissible des équipements remorqués.

Avant de transporter un équipement remorqué, déterminer la vitesse de transport maximale en

consultant les autocollants situés sur l'équipement ou les informations figurant dans le livret d'entretien de l'équipement. Ne jamais effectuer de transport à des vitesses dépassant la vitesse de transport maximale de l'équipement. Le dépassement de la vitesse de transport maximale de l'équipement peut se solder par:

- Une perte de contrôle de la combinaison unité de remorquage/équipement
- Une capacité de freinage réduite, voire nulle
- Une défaillance des pneus de l'équipement
- Une détérioration de la structure de l'équipement ou de ses composants

Les équipements doivent être munis de freins si le poids avec charge maximale est supérieur à 1500 kg (3307 lb) et 1,5 fois supérieur au poids de l'unité de remorquage.

Exemple: L'équipement pèse 1600 kg (3527 lb) et l'unité de remorquage pèse également 1600 kg (3527 lb): dans ce cas, l'équipement n'a pas besoin d'être muni de freins.

Équipements sans freins: Ne pas transporter à des vitesses supérieures à 32 km/h (20 mph).

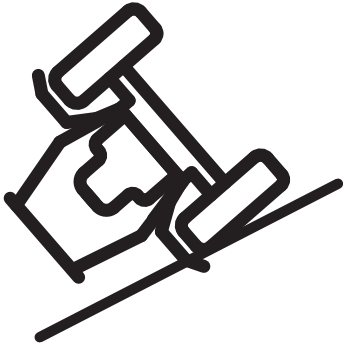
Équipements avec freins:

- Si le fabricant n'a pas spécifié de vitesse de transport maximale, ne pas dépasser 40 km/h (25 mph) lors du remorquage.
- Lors du transport à des vitesses inférieures ou égales à 40 km/h (25 mph), le poids de l'équipement à pleine charge doit être inférieur à 4,5 fois le poids de l'unité de remorquage.
- Pour les vitesses de transport comprises entre 40 et 50 km/h (25 et 31 mph), l'équipement complètement chargé doit peser moins de 3 fois le poids de l'unité de remorquage.

Lors du tractage d'une remorque, se familiariser avec les caractéristiques de freinage et s'assurer que le tracteur et la remorque sont bien compatibles en ce qui concerne la vitesse de décélération.

DX,TOW1-28-28FEB17

Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains irréguliers ou accidentés



RXA0103437—UN—01JUL09

Éviter les trous, fossés et obstacles pouvant faire basculer le tracteur, surtout sur les pentes. Éviter de prendre des virages serrés en montant des pentes.

Sortir d'un fossé, monter une pente raide ou essayer de se désembourber en marche avant peut provoquer le renversement du tracteur vers l'arrière. Dans la mesure du possible, effectuer ces manoeuvres en marche arrière.

À vitesse élevée, une voie étroite accroît considérablement les risques de retournement.

La liste des causes de retournement du tracteur n'est pas exhaustive. Toujours veiller à ne pas compromettre la stabilité du véhicule.

Les pentes sont une cause majeure de perte de contrôle et de basculement pouvant causer des blessures graves, voire mortelles. Il convient donc de redoubler de prudence sur les pentes.

Les pertes de contrôle et les basculements sur un terrain irrégulier ou accidenté sont des causes fréquentes d'accidents pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Redoubler de prudence lors de la conduite sur un terrain irrégulier ou accidenté.

Ne jamais s'approcher d'un fossé, d'un ravin, d'un talus à déclivité abrupte ou d'un cours d'eau. La machine risquerait de se retourner brusquement si une roue arrivait à dépasser du bord ou si le bord s'effondrait.

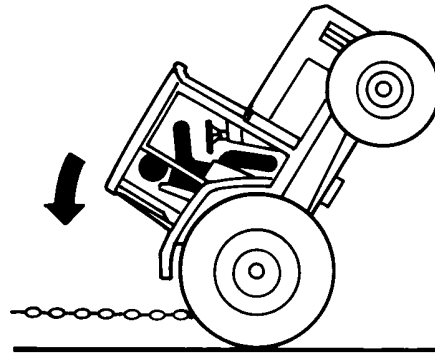
Sélectionner une vitesse de déplacement faible pour éviter de devoir s'arrêter ou de changer de vitesse en pente.

Éviter de démarrer, de s'arrêter ou de prendre un virage en pente. En cas de perte de traction des pneus, désenclencher la prise de force et descendre la pente lentement en ligne droite.

Ne pas faire de mouvements brusques ou rapides lors de la conduite en pente. Ne pas changer brusquement de vitesse ou de direction, car la machine risquerait de se retourner.

DX,WW,SLOPE-28-28FEB17

Désembourbage d'une machine



TS1645—UN—15SEP95



TS263—UN—23AUG88

Le désembourbage d'une machine peut être une source de dangers. Il est ainsi possible que le tracteur embourbé bascule en arrière, que le tracteur utilisé pour désembourber une machine se renverse ou que la chaîne/la barre rompe (l'utilisation d'un câble est déconseillée) et que la chaîne se détende de façon brutale.

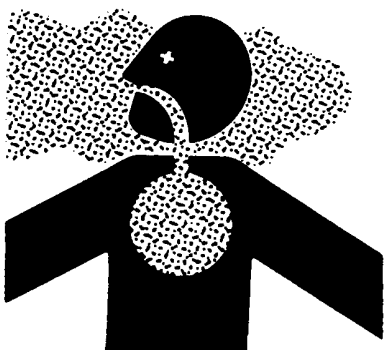
Désembourber le tracteur en marche arrière. Décrocher les équipements attelés au tracteur. Retirer la boue en creusant derrière les roues arrière, poser des planches solides sur le sol et reculer lentement. Si nécessaire, retirer la boue en creusant devant toutes les roues et avancer lentement.

Si la machine embourbée doit être remorquée, utiliser une barre de remorquage ou une chaîne longue (l'utilisation d'un câble est déconseillée). S'assurer du bon état de la chaîne et vérifier que la taille et la résistance de tous les éléments du dispositif de remorquage sont adaptées à la charge à tracter.

Toujours accrocher la machine embourbée à la barre d'attelage du véhicule tracteur. Ne pas accrocher la machine embourbée à la chape formée par les masses frontales. S'assurer qu'il n'y a personne à proximité et avancer lentement pour que la chaîne ou le câble se tende progressivement. Une accélération brusque risque de casser net le dispositif de remorquage, le faisant fouetter ou reculer dangereusement..

DX,MIRE-28-07JUL99

Éviter tout contact avec des produits chimiques agricoles



TS220—UN—15APR13



TS272—UN—23AUG88

Même fermée, cette cabine ne protège pas contre l'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de poussières. Porter un masque respiratoire approprié à l'intérieur de la cabine, si le fabricant du pesticide en prescrit l'emploi.

Avant de quitter la cabine, se munir de l'équipement de protection prescrit par le mode d'emploi du pesticide. Avant de rentrer dans la cabine, retirer l'équipement de protection et le ranger soit à l'extérieur de la cabine dans une boîte fermée ou un récipient étanche, soit à l'intérieur dans un récipient résistant aux pesticides, un sac de plastique par exemple.

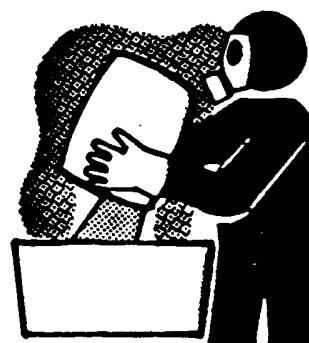
Nettoyer les chaussures ou les bottes pour éliminer la terre et autres matières contaminées avant d'entrer dans la cabine.

DX, CABS-28-25MAR09

Sécurité en matière de manipulation des produits chimiques agricoles



TS220—UN—15APR13



A34471

A34471—UN—11OCT88

Les produits chimiques utilisés dans les applications agricoles (fongicides, désherbants, insecticides, pesticides, rodenticides et engrais) peuvent être dangereux pour la santé ou l'environnement, s'ils ne sont pas utilisés avec précaution.

Toujours suivre toutes les consignes figurant sur l'étiquette pour une utilisation efficace, sûre et légale des produits chimiques agricoles.

Réduire les risques d'exposition et de blessures:

- Porter l'équipement de protection approprié prescrit par le fabricant. En l'absence d'instructions du fabricant, suivre les consignes générales suivantes:
 - Les produits chimiques portant la mention **Danger** sont très toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, d'un masque respiratoire, de gants et de vêtements de protection.
 - Les produits chimiques portant la mention **Avertissement** sont moins toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, de gants et de vêtements de protection.
 - Les produits chimiques portant la mention **Attention** sont peu toxiques. Ils nécessitent généralement le port de gants et de vêtements de protection.
- Éviter d'inhalier des vapeurs, des aérosols ou des poussières.

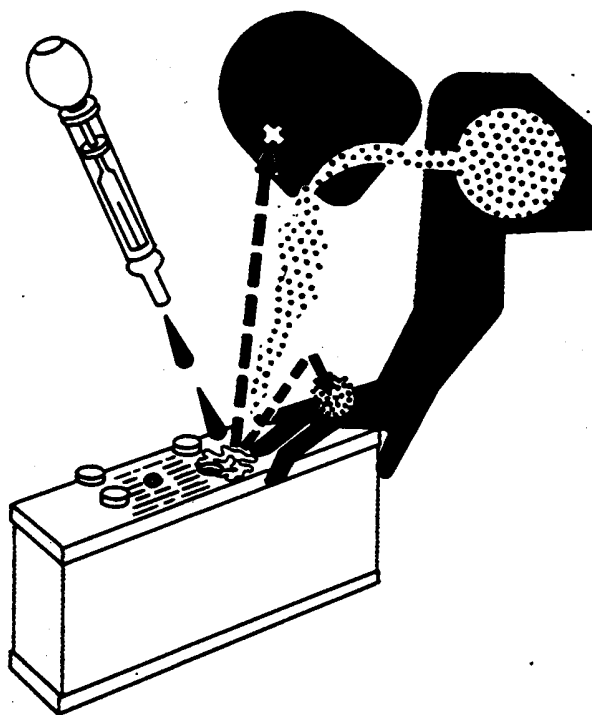
- Lors de l'utilisation de produits chimiques, toujours avoir de l'eau, du savon et une serviette à portée de main. Si des produits chimiques entrent en contact avec la peau, les mains ou le visage, se laver immédiatement au savon et à l'eau. Si des produits chimiques entrent en contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
- Après toute utilisation de produits chimiques, se laver le visage et les mains avant de manger, boire, fumer ou uriner.
- Ne pas fumer ni manger lors de l'application de produits chimiques.
- Après la manipulation de produits chimiques, toujours prendre un bain ou une douche et changer de vêtements. Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.
- Consulter immédiatement un médecin si un malaise se produit durant l'utilisation de produits chimiques ou peu après.
- Conserver les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne pas mettre les produits chimiques dans des récipients non étiquetés ou contenant des aliments ou des boissons.
- Stocker les produits chimiques dans un endroit sûr et verrouillé, à l'écart des aliments pour personnes ou animaux. Tenir hors de la portée des enfants.
- Se débarrasser des récipients d'une façon qui ne nuise pas à l'environnement. Rincer trois fois les récipients vides et les perforer ou les compresser avant de les mettre au rebus.

DX,WW,CHEM01-28-25MAR09

Manipuler les batteries avec précaution



TS204—UN—15APR13



TS203—UN—23AUG88

Le gaz dégagé par les batteries est explosif. Éviter toute formation d'étincelle ou flamme à proximité des batteries. Vérifier le niveau d'électrolyte de la batterie à l'aide d'une lampe de poche.

Ne jamais vérifier le degré de charge d'une batterie en court-circuitant ses bornes au moyen d'un objet métallique; se servir d'un voltmètre ou d'un aréomètre.

Toujours débrancher la cosse de masse (-) de la batterie en premier et la rebrancher en dernier.

L'acide sulfurique contenu dans l'électrolyte des batteries est toxique et suffisamment corrosif pour brûler la peau, trouser les vêtements et rendre aveugle celui qui en a reçu dans les yeux.

Pour prévenir les accidents:

- Remplir les batteries dans un endroit bien aéré.
- Porter des lunettes de protection et des gants en caoutchouc.
- Ne pas nettoyer les batteries à l'air comprimé.
- Ne pas respirer les vapeurs lors de l'ajout d'électrolyte.
- Ne pas renverser ni laisser goutter l'électrolyte.
- Effectuer la procédure de chargement correcte à l'aide d'une batterie d'appoint ou d'un chargeur.

Si de l'acide entre en contact avec la peau ou les yeux:

1. Rincer abondamment à l'eau la partie atteinte.

2. Appliquer du bicarbonate de soude ou de la chaux pour neutraliser l'acide.
3. Se rincer les yeux à l'eau pendant 15 à 30 minutes. Se faire soigner par un médecin sans attendre.

En cas d'ingestion d'acide:

1. Ne surtout pas tenter de vomir.
2. Boire de l'eau ou du lait en grande quantité, sans dépasser 2 l (2 qt).
3. Se faire soigner par un médecin sans attendre.

AVERTISSEMENT: Les bornes de la batterie et les éléments qui y sont reliés contiennent du plomb et des composants à base de plomb. Il a été porté à la connaissance de l'État de Californie que ces substances chimiques sont une cause de cancer et de complications préjudiciables à la natalité. **Se laver les mains après avoir manipulé ces éléments.**

DX,WW,BATTERIES-28-02DEC10

Éviter toute chaleur intense près de conduites sous pression



TS953—UN—15MAY90

Une chaleur intense au voisinage de conduites de fluides sous pression peut provoquer des jets de vapeurs inflammables, entraînant de graves brûlures pour les personnes se trouvant à proximité. Ne pas souder, braser ni utiliser de chalumeau trop près de conduites sous pression ou de produits inflammables. Des conduites sous pression peuvent éclater accidentellement si la chaleur se propage au-delà de la partie chauffée directement.

DX,TORCH-28-10DEC04

Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer



TS220—UN—15APR13

Éviter la formation de vapeurs et poussières toxiques.

Des vapeurs dangereuses peuvent se dégager lorsque des surfaces peintes sont échauffées suite à des opérations de soudage, de brasage ou en cas d'utilisation d'un chalumeau.

Enlever la peinture avant de réchauffer des surfaces peintes:

- Éliminer la peinture sur une zone de 100 mm (4 in) minimum autour de la partie à chauffer. Si la peinture ne peut pas être éliminée, porter un masque agréé avant de procéder au chauffage ou au soudage.
- Si la tôle est mise à nu par sablage ou meulage, éviter d'inhaler les poussières. Porter un masque agréé.
- En cas d'utilisation de solvant ou de décapant pour peinture, enlever le décapant à l'eau et au savon avant de souder. Éloigner du lieu de travail les récipients contenant du solvant, du décapant ou tout autre produit inflammable. Attendre au moins 15 minutes pour permettre aux vapeurs de se dissiper avant de commencer le travail de soudage ou de brasage.

Ne pas utiliser de solvant chloré sur les zones où un soudage sera effectué.

Effectuer tous ces travaux dans une zone bien ventilée afin d'évacuer les vapeurs et poussières toxiques.

Respecter la réglementation en matière d'élimination des peintures et solvants.

DX,PAINT-28-24JUL02

Manipulation des composants électroniques et des supports en toute sécurité



TS249—UN—23AUG88

Une chute lors de la pose ou de la dépose de composants électroniques montés sur un équipement peut entraîner des blessures graves. Utiliser une échelle ou une plate-forme pour accéder facilement à chaque emplacement de montage. Veiller à utiliser des mains courantes et des marchepieds solides et sûrs. Ne pas poser ou déposer de composants par temps humide ou en cas de gel.

Pour installer une station de base RTK ou en faire l'entretien sur une tour ou toute autre structure élevée, faire appel à un grimpeur certifié.

Lors du montage ou de l'entretien d'un mât récepteur de positionnement utilisé sur un équipement, utiliser les techniques de levage appropriées et porter les équipements de protection adaptés. Le mât est lourd et peut être difficile à manipuler. Deux personnes sont nécessaires si les emplacements de montage ne sont pas accessibles à partir du sol ou d'une plate-forme de service.

DX,WW,RECEIVER-28-24AUG10

Sécurité de l'entretien



TS218—UN—23AUG88

Avant de passer au travail, lire attentivement les instructions d'entretien. Tenir les lieux secs et propres.

Ne jamais effectuer d'opérations de lubrification, d'entretien ou de réglage lorsque la machine est en mouvement. Se tenir à l'écart (mains, pieds, vêtements) des éléments mobiles. Débrayer tous les entraînements et actionner les commandes jusqu'à élimination de la pression. Abaisser l'équipement au sol. Arrêter le moteur. Retirer la clé de contact. Laisser la machine refroidir.

Étayer solidement tous les éléments de la machine qu'il faut relever pour l'entretien.

Veiller à ce que toutes les pièces soient en bon état et installées correctement. Effectuer immédiatement toutes les réparations. Remplacer les pièces usées ou détériorées. Éliminer toute accumulation de graisse, d'huile ou de débris.

Sur les équipements automoteurs, débrancher le câble de masse (-) de la batterie avant d'intervenir sur l'installation électrique ou d'effectuer des travaux de soudage sur la machine.

Dans le cas d'équipements tractés, débrancher les faisceaux du tracteur avant toute intervention sur les composants de l'installation électrique ou d'effectuer des travaux de soudage sur la machine.

Toute chute pendant des travaux de nettoyage ou des interventions en hauteur peut provoquer de graves

blessures. Utiliser une échelle ou une plate-forme permettant d'accéder facilement à l'emplacement voulu. Veiller à utiliser des mains courantes et des marchepieds solides et sûrs.

DX,SERV-28-28FEB17

Rester à l'écart du système d'échappement à température élevée



RG17488—UN—21AUG09

L'entretien des machines ou équipements avec le moteur en marche peut provoquer des blessures graves. Éviter de s'exposer à des gaz d'échappement chauds et d'entrer en contact avec des éléments chauds.

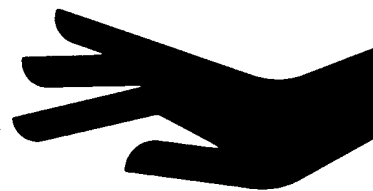
Durant le fonctionnement, les pièces d'échappement et les gaz qui s'en échappent peuvent atteindre des températures suffisamment élevées pour provoquer des brûlures corporelles, ainsi que l'inflammation ou la fonte des matériaux usuels.

DX,EXHAUST-28-20AUG09

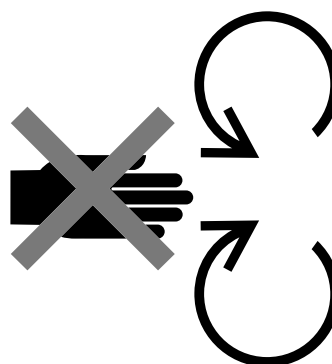
Nettoyage du filtre d'échappement en toute sécurité



TS227—UN—15APR13



TS271—UN—23AUG88



TS1693—UN—09DEC09



TS1695—UN—07DEC09

Durant le nettoyage du filtre d'échappement, le moteur peut tourner au ralenti élevé et à des températures élevées pendant une période prolongée. Les gaz d'échappement et les éléments du filtre d'échappement atteignent des températures élevées susceptibles de provoquer des brûlures, d'enflammer ou de faire fondre des matériaux ordinaires.

Maintenir la machine à l'écart des personnes, animaux et structures risquant d'être blessés ou endommagés par les gaz ou composants d'échappement brûlants. Éviter tout risque d'incendie ou d'explosion des matériaux et vapeurs inflammables à proximité de l'échappement. Éloigner la sortie d'échappement des personnes et de tout ce qui est susceptible de fondre, brûler ou exploser.

Surveiller attentivement la machine et son environnement pendant et après le nettoyage du filtre d'échappement pour déceler tout feu couvant.

L'ajout de carburant pendant que le moteur tourne peut créer un risque d'incendie ou d'explosion. Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein et nettoyer tout carburant répandu.

Toujours s'assurer que le moteur est arrêté avant de transporter la machine sur un camion ou une remorque.

Tout contact avec des composants d'échappement encore brûlants peut provoquer des blessures graves.

Éviter tout contact avec ces composants jusqu'à ce qu'ils aient refroidi et que leur température ne présente plus de danger.

Si la procédure d'entretien nécessite que le moteur tourne:

- Engager seulement les pièces entraînées requises par la procédure d'entretien.
- Veiller à ce que personne ne se trouve à proximité du poste de conduite ou de la machine.

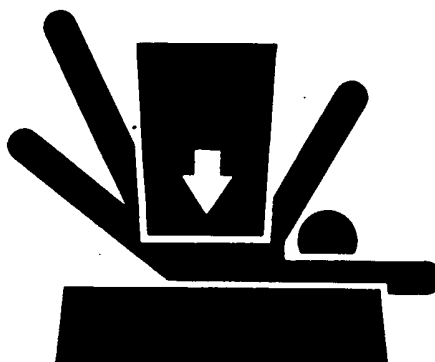
Se tenir à l'écart (mains, pieds, vêtements) des pièces entraînées.

Toujours désactiver le mouvement (position neutre), engager le frein ou le mécanisme de stationnement et désenclencher l'entraînement des accessoires ou équipements avant de quitter le poste de conduite.

Arrêter le moteur et retirer la clé (suivant équipement) avant de laisser la machine sans surveillance.

DX, EXHAUST, FILTER-28-12JAN11

Étayage correct de la machine



TS229—UN—23AUG88

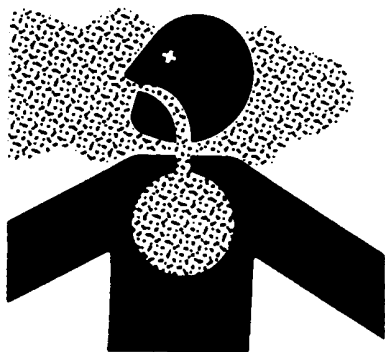
Avant d'intervenir sur la machine, toujours abaisser l'équipement ou l'outil au sol. Si le travail nécessite le levage de la machine ou de l'équipement, les étayer solidement. Un équipement maintenu en position levée par voie hydraulique risque de s'abaisser, par exemple en raison d'une fuite.

Ne pas étayer avec des agglomérés, parpaings, ou autres supports pouvant céder sous une charge constante. Ne pas travailler sous une machine qui n'est soutenue que par un cric. Suivre les procédures préconisées dans la présente publication.

En cas d'utilisation d'un équipement ou d'un outil avec la machine, toujours respecter les consignes de sécurité figurant dans le livret d'entretien de l'équipement ou de l'outil.

DX, LOWER-28-24FEB00

Ventilation du lieu de travail



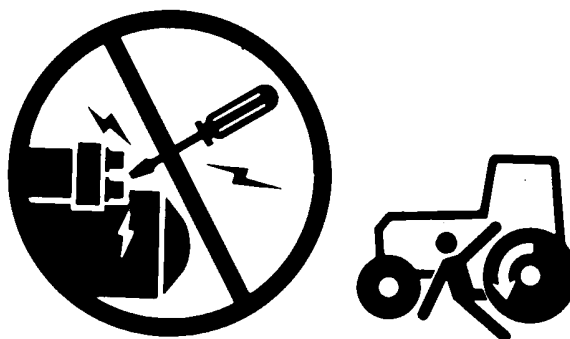
TS220—UN—15APR13

Les gaz d'échappement sont très toxiques, voire mortels. Lorsque le moteur tourne dans un local clos, évacuer les gaz en utilisant une rallonge sur l'échappement.

En l'absence d'un tel dispositif, ouvrir les portes de façon à assurer une bonne aération.

DX, AIR-28-17FEB99

Empêcher toute mise en mouvement accidentelle de la machine



TS177—UN—11JAN89

Éviter tout risque de blessure ou de mort par suite d'une mise en mouvement inopinée de la machine.

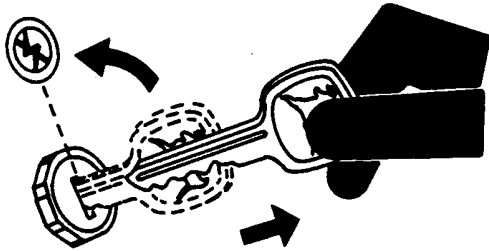
Ne pas lancer le moteur en court-circuitant les bornes du démarreur. Si une vitesse est engagée à ce moment-là, la machine se met instantanément en mouvement.

Mettre le moteur en marche OBLIGATOIREMENT à partir du poste de conduite en s'assurant au préalable

que le levier de vitesses est au point mort ou en position de stationnement.

DX,BYPAS1-28-29SEP98

Précautions à prendre lors de l'arrêt de la machine



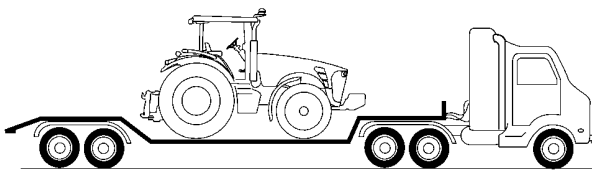
TS230—UN—24MAY89

Avant d'intervenir sur la machine:

- Abaisser au sol tous les équipements.
- Arrêter le moteur et retirer la clé de contact.
- Déconnecter le ou les câble(s) de masse de la ou des batterie(s).
- Accrocher une étiquette mentionnant "NE PAS METTRE EN MARCHÉ" au niveau du poste de conduite.

DX,PARK-28-04JUN90

Sécurité du transport du tracteur



RXA0103709—UN—01JUL09

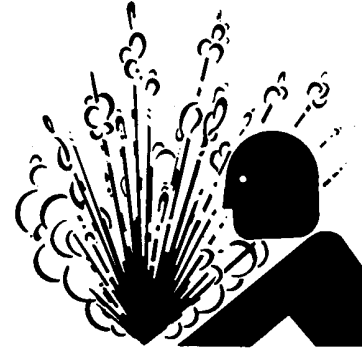
Lorsque le tracteur est en panne, il est préférable de le transporter sur un plateau surbaissé. Immobiliser le tracteur sur le plateau de façon sûre avec des chaînes. Les essieux et le châssis du tracteur peuvent servir de points de fixation.

Avant de transporter le tracteur sur un plateau surbaissé de camion ou de wagon, s'assurer que le capot moteur est verrouillé et que les portes, la trappe de pavillon (suivant équipement) et les fenêtres sont fermées correctement.

Lors du remorquage d'un tracteur, ne pas dépasser 10 km/h (6 mph). Un conducteur doit diriger et freiner le tracteur remorqué.

DX,WW,TRANSPORT-28-19AUG09

Précautions à prendre pour l'entretien du circuit de refroidissement



TS281—UN—15APR13

Le liquide s'échappant brusquement du circuit de refroidissement sous pression risque de provoquer de graves brûlures.

Arrêter le moteur. Ne retirer le bouchon de remplissage que lorsqu'il a suffisamment refroidi pour être tourné à main nue. Commencer par tourner le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression puis le retirer entièrement.

DX,WW,COOLING-28-19AUG09

Précautions à prendre pour l'entretien des systèmes avec accumulateur(s) de pression



TS281—UN—15APR13

De graves blessures peuvent être provoquées par du liquide ou du gaz s'échappant brusquement de systèmes comprenant des accumulateurs de pression, tels que la climatisation, le circuit hydraulique ou le frein pneumatique. L'exposition à une trop forte chaleur peut provoquer l'explosion d'un accumulateur de pression et les conduites sous pression risquent d'être coupées accidentellement. Ne pas souder ni utiliser de

chalumeau à proximité d'un accumulateur ou d'une conduite sous pression.

Éliminer la pression des circuits sous pression avant de déposer un accumulateur de pression.

Éliminer la pression du circuit hydraulique avant de déposer un accumulateur de pression. Ne pas tenter d'éliminer la pression du circuit hydraulique ou d'un accumulateur en desserrant un raccord.

Les accumulateurs de pression ne peuvent pas être remis en état.

DX,WW,ACCLA2-28-22AUG03

Sécurité de l'entretien des pneus



RXA0103438—UN—11JUN09

L'éclatement d'un pneu et la projection des éléments de jante en résultant peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le montage des pneus suppose que celui qui l'effectue dispose des connaissances requises et de l'outillage adéquat.

Veiller à ce que les pneus soient toujours correctement gonflés. Ne pas dépasser la pression de gonflage recommandée. Ne jamais souder ni procéder à des travaux nécessitant un chauffage sur une roue assemblée avec le pneu. La chaleur entraîne une augmentation de la pression de l'air dans le pneu, ce qui risque de provoquer l'explosion de ce dernier. La roue peut être déformée ou affaiblie dans sa structure par des opérations de soudage.

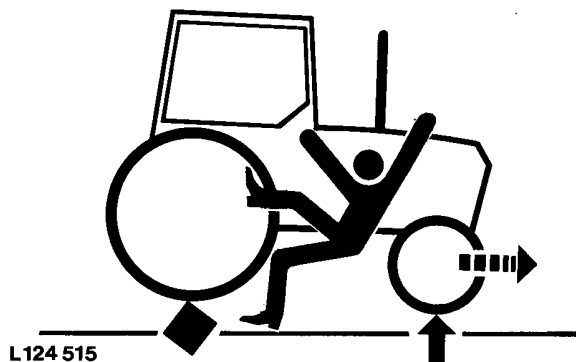
Lors du gonflage des pneus, utiliser une attache instantanée et une rallonge assez longue pour NE PAS devoir se tenir devant ou au-dessus, mais à côté du pneu. Utiliser si possible une cage de protection.

Vérifier si les pneus sont bien gonflés, s'ils présentent des entailles, des cloques, des jantes endommagées ou s'il leur manque des boulons ou des écrous.

Les roues et les pneus sont lourds. Lors de leur manipulation, utiliser un appareil de levage sûr ou demander de l'aide pour soulever, installer ou déposer des roues et des pneus.

DX,WW,RIMS-28-28FEB17

Précautions à prendre pour l'entretien du tracteur avec pont avant



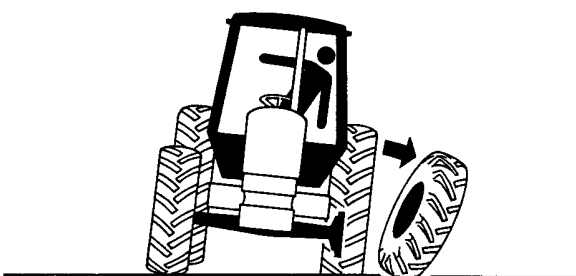
L124 515

L124515—UN—06AUG94

Lorsqu'il faut effectuer sur un tracteur avec pont avant des opérations d'entretien nécessitant la mise sur chandelles de l'essieu arrière et l'entraînement des roues par le moteur, il est également nécessaire de lever et d'étayer les roues avant. En cas de défaillance de l'installation électrique ou du circuit hydraulique de transmission, les roues avant peuvent se mettre en mouvement et, si elles ne sont pas levées, arracher les roues arrière de leurs supports. Dans de telles conditions, le pont avant peut s'enclencher même si le contacteur correspondant se trouve à l'arrêt.

DX,WW,MFWD-28-19AUG09

Serrage des boulons/écrous de fixation des roues



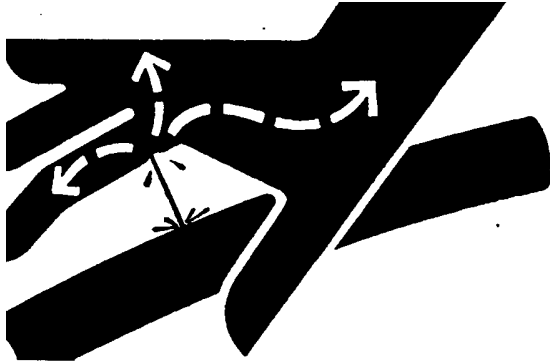
L124 516

L124516—UN—03JAN95

Resserrer les boulons/écrous de roue aux intervalles préconisés dans les sections Rodage et Entretien.

DX,WW,WHEEL-28-12OCT11

Attention aux fuites de liquides sous pression



X9811—UN—23AUG88

Vérifier régulièrement – au moins une fois par an – que les flexibles hydrauliques sont exempts de fuites, de vrillage, de coupures, de fissures, d'abrasion, de cloques, de corrosion, de tresses de fils métalliques exposées, ou de tout autre signe d'usure ou d'endommagement.

Remplacer immédiatement les flexibles usés ou endommagés par des pièces de rechange John Deere.

Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures.

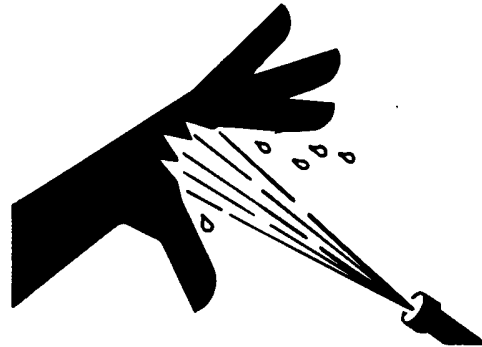
Pour éviter tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression.

Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Protéger le corps et les mains des liquides sous pression.

En cas d'accident, consulter un médecin immédiatement. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré de façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent, faute de quoi il y a risque de gangrène. Les médecins non familiarisés avec ce type de blessure devront se référer à une source médicale compétente. Pour obtenir de telles informations (en anglais), il est possible de s'adresser au service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis, en appelant le 1-800-822-8262 ou le +1 309-748-5636.

DX,FLUID-28-12OCT11

Ne pas ouvrir le circuit d'alimentation sous haute pression



TS1343—UN—18MAR92

Les résidus de combustible dans les conduites d'alimentation sous haute pression peuvent causer de sérieuses blessures. Ne pas débrancher ni tenter de réparer des conduites d'alimentation, des capteurs ou tout autre composant se trouvant entre la pompe d'alimentation haute pression et les injecteurs du moteur avec circuit d'alimentation "common rail" (HPCR).

Seuls les techniciens familiarisés avec ce type de circuit sont habilités à procéder à sa remise en état (voir le concessionnaire John Deere pour toute réparation).

DX,WW,HPCR1-28-07JAN03

Remiser les accessoires avec précaution



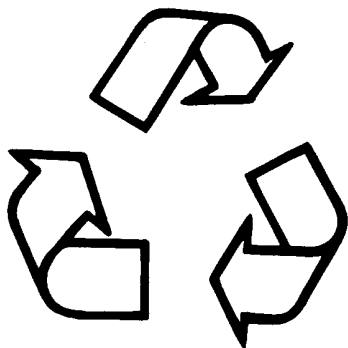
TS219—UN—23AUG88

Des accessoires non remisés correctement, tels que roues jumelées, roues-cages ou chargeurs, peuvent blesser ou même tuer en tombant.

Les caler de façon à ce qu'ils ne puissent pas tomber. Interdire aux enfants et aux personnes étrangères de s'en approcher.

DX,STORE-28-03MAR93

Déclassement — élimination et recyclage corrects des fluides et composants



TS1133—UN—15APR13

La prise de mesures pour le respect de la sécurité et de l'environnement est nécessaire lors du déclassement d'une machine et/ou d'un composant. Ces mesures comprennent les points suivants :

- Utiliser des outils adaptés et des équipements de protection comme des vêtements, des gants, un masque ou des lunettes de protection, lors de la dépose ou de la manipulation des objets et des matériaux.
- Suivre les instructions relatives aux composants spéciaux.
- Libérer toute énergie emmagasinée: abaisser les éléments en suspension, détendre les ressorts, débrancher la batterie ou toute autre source d'alimentation électrique et relâcher la pression dans les composants hydrauliques, les accumulateurs et autres circuits semblables.
- Réduire l'exposition aux composants pouvant contenir des résidus de produits phytosanitaires tels que les engrais et les pesticides. Manipuler et disposer de ces composants de façon appropriée.
- Vidanger soigneusement les moteurs, réservoirs de carburant et autres, radiateurs, vérins hydrauliques et conduites avant de recycler les composants. Recueillir les liquides dans des récipients étanches. Ne pas utiliser de récipients destinés à contenir des aliments ou des boissons.
- Ne pas déverser les liquides sur le sol, dans les égouts ou à tout autre endroit pouvant entraîner une pollution des eaux.
- Respecter toutes les lois, réglementations et tous les décrets nationaux et locaux en vigueur régulant la manipulation ou la mise au rebut des déchets liquides (exemple: huile, carburant, liquide de refroidissement, liquide de frein), des filtres, des batteries et d'autres pièces ou substances. La combustion de composants ou de liquides inflammables ailleurs que dans les incinérateurs spécifiques peut être interdite par la loi et peut présenter un risque d'exposition à des cendres ou des vapeurs toxiques.
- Entretenir les circuits de climatisation et les éliminer

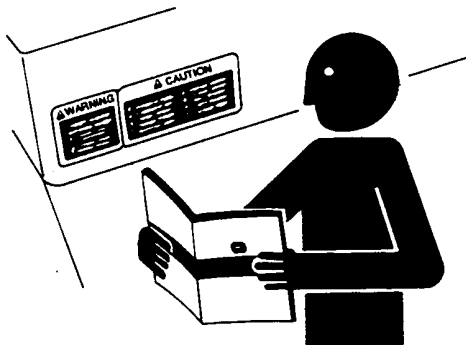
de manière appropriée. Les réglementations gouvernementales peuvent exiger que les réfrigérants, potentiellement nocifs pour l'atmosphère, soient récupérés et recyclés par un centre de recyclage agréé.

- Se renseigner sur les solutions de recyclage disponibles pour les pneus, les pièces en métal, plastique, verre et caoutchouc et les composants électroniques pouvant être en partie ou entièrement recyclés.
- Contacter les autorités locales compétentes ou le concessionnaire John Deere sur les mesures à prendre pour l'élimination ou le recyclage correct de ces déchets.

DX,DRAIN-28-01JUN15

Autocollants de sécurité

Remplacement des autocollants de sécurité



TS201—UN—15APR13

Remplacer les autocollants de sécurité manquants ou endommagés. Utiliser ce livret d'entretien pour connaître l'emplacement correct des autocollants de sécurité.

Il peut exister des informations de sécurité supplémentaires non reproduites dans ce livret d'entretien sur les pièces et les composants provenant de fournisseurs.

RA84036,0001712-28-13JUN18



LX245334 28

LX245334—28—25NOV15
RA84036,0001713-28-09OCT18

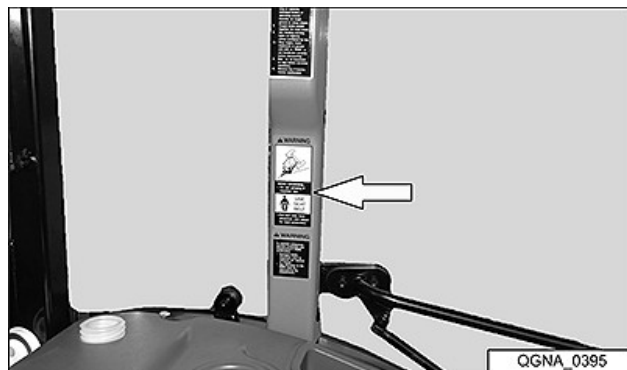
Utilisation correcte de la ceinture de sécurité (cabine)

Passagers (poste de conduite ouvert)



QGNA_0390

(Plate-forme de conduite)



QGNA_0395

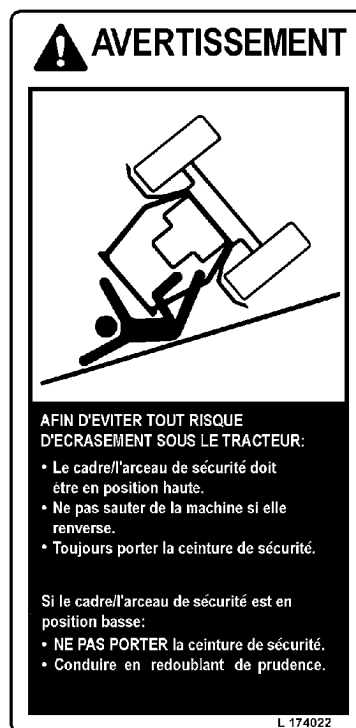
QGNA0395—UN—02NOV15

(Cabine)



LX245329 28

LX245329—28—25NOV15
RA84036,0001714-28-09OCT18



L 174022

LX263963—28—25NOV15
RA84036,0001715-28-03OCT18

Prévention de l'écrasement, utilisation correcte de la ceinture de sécurité (plate-forme de conduite)

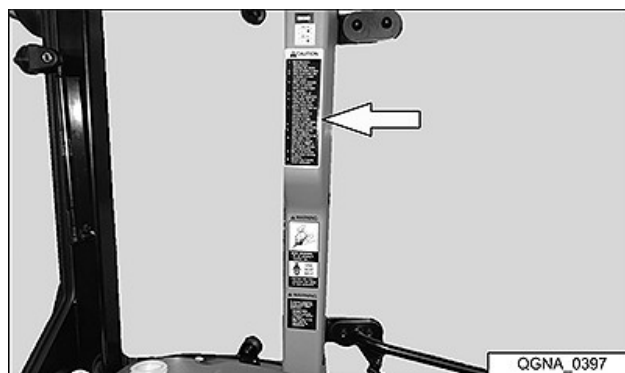


QGNA_0384

QGNA0384—UN—02NOV15

Plate-forme de conduite

Consignes de sécurité pour l'utilisation du tracteur (cabine)



QGNA_0397

QGNA0397—UN—02NOV15

Cabine

! ATTENTION

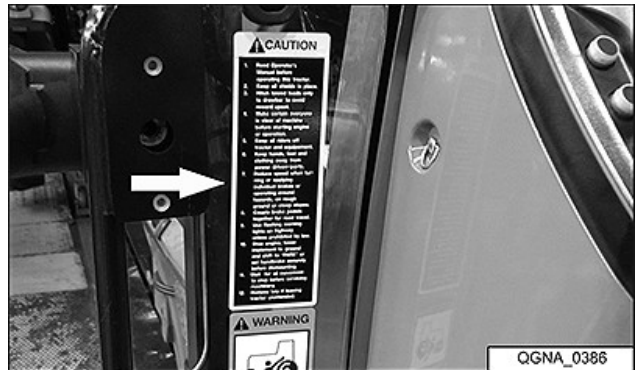
1. Avant d'utiliser ce tracteur lire les instructions et conseils de sécurité dans le livret d'entretien.
2. Garder tous les protecteurs en place.
3. Pour éviter tout basculement vers l'arrière n'utiliser que la barre d'attelage pour remorquer.
4. S'assurer que personne ne soit à proximité avant de mettre le moteur en marche ou de commencer le travail.
5. Ne tolérer personne sur le tracteur ou l'instrument.
6. Etoigner les pieds, les mains et les vêtements des pièces en mouvement.
7. Ralentir avant de tourner, de freiner ou pour travailler à proximité d'obstacles sur terrain irrégulier ou en pente.
8. Accoupler les pédales de freiner, pour les déplacements sur route.
9. Utiliser les clignotants d'avertissement sur route à moins d'interdiction locale.
10. Avant de quitter le poste de conduite, arrêter le moteur descendre l'instrument au sol et placer la boîte de vitesse en position de stationnement ou serrer fermement le frein à main. Attendre l'arrêt complet avant de procéder à tout opération d'entretien.
11. Enlever la clé de contact avant de laisser le tracteur sans surveillance.

LX245328 28

L172511

LX245328—28—02MAR16
RA84036,0001716-28-24SEP18

Consignes de sécurité pour l'utilisation du tracteur (plate-forme de conduite)



QGNA0386—UN—02NOV15

(Plate-forme de conduite)

! ATTENTION

1. Avant d'utiliser ce tracteur lire les instructions et conseils de sécurité dans le livret d'entretien.
2. Garder tous les protecteurs en place.
3. Pour éviter tout basculement vers l'arrière n'utiliser que la barre d'attelage pour remorquer.
4. S'assurer que personne ne soit à proximité avant de mettre le moteur en marche ou de commencer le travail.
5. Ne tolérer personne sur le tracteur ou l'instrument.
6. Etoigner les pieds, les mains et les vêtements des pièces en mouvement.
7. Ralentir avant de tourner, de freiner ou pour travailler à proximité d'obstacles sur terrain irrégulier ou en pente.
8. Accoupler les pédales de freiner, pour les déplacements sur route.
9. Utiliser les clignotants d'avertissement sur route à moins d'interdiction locale.
10. Avant de quitter le poste de conduite, arrêter le moteur descendre l'instrument au sol et placer la boîte de vitesse en position de stationnement ou serrer fermement le frein à main. Attendre l'arrêt complet avant de procéder à tout opération d'entretien.
11. Enlever la clé de contact avant de laisser le tracteur sans surveillance.

LX245328 28

L172511

LX245328—28—02MAR16
RA84036,0001717-28-09OCT18

Démarrateur (cabine)



QGNA0093—UN—02NOV15

(Cabine)



LX245335 28

LX245335—28—25NOV15
RA84036,0001718-28-09OCT18

Démarrateur (plate-forme de conduite)



APY01848—UN—07FEB18

(Plate-forme de conduite)



APY20882—28—
RA84036,0001A67-28-23JUL19

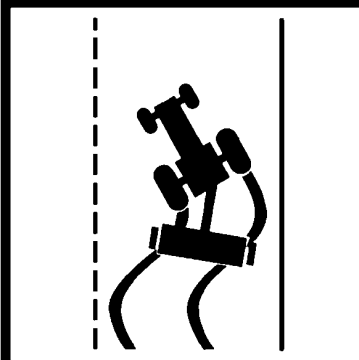
Remorquage de charges en toute sécurité (cabine)



(Cabine)

QGNA0392—UN—02NOV15

⚠ AVERTISSEMENT



Éviter les risques de blessures graves ou mortelles résultant d'une perte de contrôle durant le transport ou le freinage d'un accessoire remorqué.

Ce tracteur est capable de marcher à des vitesses de transport qui peuvent dépasser le maximum admissible des accessoires remorqués. À moins d'autre indication par le fabricant de l'accessoire, observer les limites de vitesse de transport suivantes:

- Accessoires sans freins:
32 km/h (20 mph)
- Accessoires avec freins:
40 km/h (25 mph)

Ne pas dépasser la vitesse maximum de transport de l'accessoire.

R195676 S

LX245332 28

LX245332—28—25NOV15
RA84036,000171A-28-09OCT18

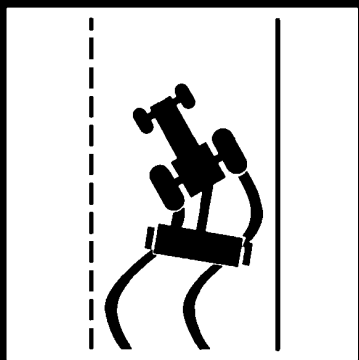
Remorquage de charges en toute sécurité (plate-forme de conduite)



(Plate-forme de conduite)

QGNA0383—UN—02NOV15

⚠ AVERTISSEMENT



Éviter les risques de blessures graves ou mortelles résultant d'une perte de contrôle durant le transport ou le freinage d'un accessoire remorqué.

Ce tracteur est capable de marcher à des vitesses de transport qui peuvent dépasser le maximum admissible des accessoires remorqués. À moins d'autre indication par le fabricant de l'accessoire, observer les limites de vitesse de transport suivantes:

- Accessoires sans freins: 32 km/h (20 mph)
- Accessoires avec freins: 40 km/h (25 mph)

Ne pas dépasser la vitesse maximum de transport de l'accessoire.

R195676 S

LX245332 28

LX245332—28—25NOV15
RA84036,000171B-28-09OCT18

⚠ AVERTISSEMENT

Pour assurer la protection du conducteur et maintenir l'homologation du fabricant du cadre de sécurité:

- Tout élément endommagé du cadre de sécurité doit être remplacé. Ne jamais réparer ou modifier.
- Toute modification apportée au cadre de sécurité doit être approuvée par le fabricant.

L172512

LX245330 28

LX245330—28—25NOV15
RA84036,000171C-28-08OCT18

Interdiction de modifier l'arceau/cadre de sécurité (plate-forme de conduite)



QGNA0387—UN—02NOV15

Interdiction de modifier de l'arceau/cadre de sécurité (cabine)



QGNA0393—UN—02NOV15

⚠ AVERTISSEMENT

Pour assurer la protection du conducteur et maintenir l'homologation du fabricant du cadre de sécurité:

- Tout élément endommagé du cadre de sécurité doit être remplacé. Ne jamais réparer ou modifier.
- Toute modification apportée au cadre de sécurité doit être approuvée par le fabricant.

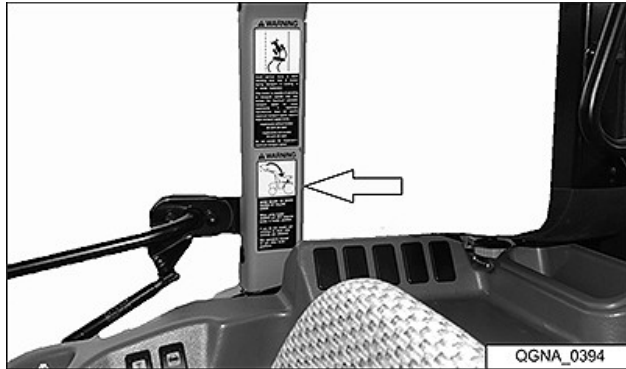
L172512

LX245330 28

LX245330—28—25NOV15

RA84036,000171D-28-08OCT18

Précautions à prendre lors de l'utilisation du chargeur frontal (cabine)



(Cabine)

QGNA0394—UN—02NOV15



LX245333 28

LX245333—28—02MAR16
RA84036,000171E-28-09OCT18

Précautions à prendre lors de l'utilisation du chargeur frontal (plate-forme de conduite)



(Plate-forme de conduite)

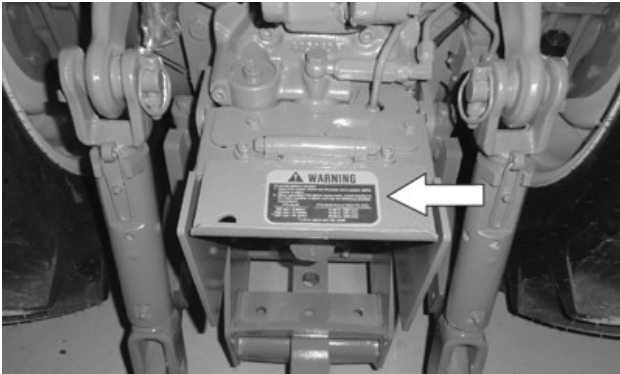
QGNA0385—UN—02NOV15



LX245333 28

LX245333—28—02MAR16
RA84036,000171F-28-09OCT18

Précautions à prendre lors du fonctionnement de la prise de force arrière



APY01850—UN—07FEB18



AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE BLESSURE:

1. Gardez toujours le garant de PDF et tout les protecteurs des arbres d'entraînement en place.
2. Lors de l'utilisation de machines commandées par PDF, installez la barre d'attelage en position basse si elle est déportée et respectez les instructions suivantes:

Arbre de PDF	Distance entre le bout de l'arbre de PDF et le trou de l'axe d'attelage
540 tr/m - 6 cannelures	14.00 po (356 mm)
1000 tr/m - 21 cannelures	16.00 po (407 mm)
*1000 tr/m - 20 cannelures	20.00 po (508 mm)

*Diamètre de l'arbre 1.75 po (44.5 mm)

L172850

LX263962—28—25NOV15
RA84036,0001720-28-13JUN18



APY20884—28—

ATTENTION: Éviter les risques d'écrasement et de projections de fluide.

L'élimination de la pression peut provoquer le déplacement de la machine et exposer à des liquides sous pression. Consulter un concessionnaire pour les instructions d'élimination de la pression avant de procéder à l'entretien du circuit.

RA84036,0001A68-28-26JUL19

Accumulateur — Attelage avant



APY20883—UN—26JUL19

Vue d'ensemble de la machine

Vue d'identification des produits



Tracteurs 5075GV, 5090GV, 5075GN, 5090GN, 5100GN (cabine)

APY01803—UN—05DEC17



Tracteurs 5075GV, 5090GV, 5075GN, 5090GN, 5100GN (plate-forme de conduite)

APY01805—UN—07DEC17



5075GL (plate-forme de conduite)

APY01802—UN—05DEC17

RA84036,0001711-28-08OCT18

Livret d'entretien - Généralités

Cadre du présent livret

Ce livret n'est pas un manuel d'atelier détaillé. Il contient essentiellement des renseignements relatifs au fonctionnement de la machine et à son entretien habituel. Pour de plus amples informations sur l'entretien, commander un manuel technique auprès d'un concessionnaire John Deere agréé.

RA84036,000173A-28-21JUN18

Information relative à l'utilisation du livret d'entretien

Utilisation de ce manuel:

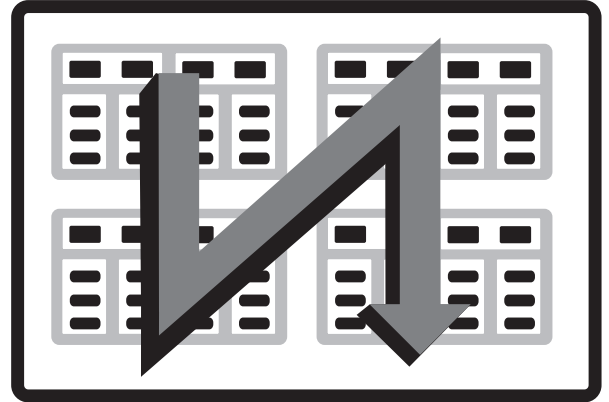
Les informations contenues dans ce manuel sont divisées en sections. Les sections sont organisées en fonction des caractéristiques typiques de la machine ou des groupes fonctionnels (moteur, installation électrique, circuit hydraulique, transmission, etc.). Ces sections sont identifiées en haut de chaque page. Les informations spécifiques contenues dans chaque section sont organisées par modules. Ces modules sont contenus dans des cadres et les modules principaux sont identifiés par un titre en haut à gauche. Les sections sont identifiées avec les numéros de page et chaque page d'une section comprend également un numéro.

En consultant fréquemment ce manuel, l'utilisateur apprendra rapidement quelles informations trouver à quelle section. Exemple:

- Les informations relatives à la sécurité sont abordées au début.
- Le fonctionnement de l'ensemble des dispositifs et systèmes est traité dans la première moitié du manuel.
- La périodicité des entretiens se trouve au milieu du manuel.
- L'entretien de l'ensemble des dispositifs et systèmes est traité dans la seconde moitié du manuel.
- Les caractéristiques sont abordées à la fin.

Une table des matières détaillée précède les informations relatives à la sécurité et un index alphabétique se trouve à la toute fin du livret.

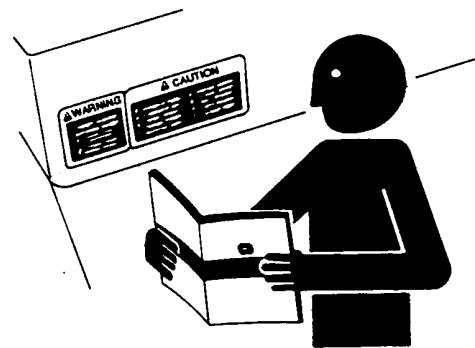
Le contenu du livret d'entretien est organisé de façon séquentielle, ce qui implique la lecture d'une première colonne de texte et d'une image de haut en bas puis la lecture de la colonne suivante à nouveau du haut vers le bas, comme illustré.



W28329—UN—18OCT17

RA84036,0001896-28-06SEP18

Respect des consignes indiquées dans les livrets d'entretien des équipements utilisés



TS201—UN—15APR13

⚠ ATTENTION: Avant d'utiliser le tracteur avec un équipement attelé ou une remorque, le conducteur doit lire le livret d'entretien et se familiariser avec l'équipement utilisé. Une erreur de manipulation du conducteur peut entraîner de graves conséquences.

Les livrets d'entretien et les autocollants de sécurité des équipements attelés et des remorques contiennent des informations importantes sur le fonctionnement et la sécurité des équipements. C'est pourquoi il est impératif de les lire avant de commencer les travaux. Les livrets d'entretien doivent être mis à disposition de tous les conducteurs du tracteur.

RA84036,000173B-28-21JUN18

Formation du conducteur requise

- Lire attentivement ce livret avant d'utiliser ce tracteur.
- Faire fonctionner le tracteur dans une zone dégagée, sans obstacles, sous la direction d'un conducteur expérimenté.

- Apprendre à utiliser toutes les commandes.

RA84036,000173C-28-21JUN18

Fonctionnement du moteur

Moteurs avec turbocompresseur

IMPORTANT: Si le moteur cale en cours de fonctionnement, le redémarrer IMMÉDIATEMENT afin d'éviter une surchauffe du turbocompresseur.

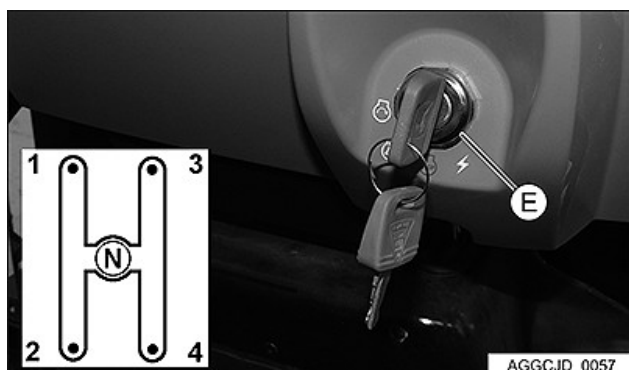
La plupart des dommages que subit le turbocompresseur sont dus au non-respect de la procédure correcte de démarrage et d'arrêt du moteur. Après le démarrage et avant d'arrêter le moteur, le laisser tourner à vide pendant au moins 30 secondes.

RA84036,000173D-28-21JUN18

NOTE: Si le tracteur est équipé d'un interrupteur de sécurité au démarrage sur la boîte de vitesse, le levier de vitesses doit être en position neutre. Sinon le moteur ne peut pas démarrer.

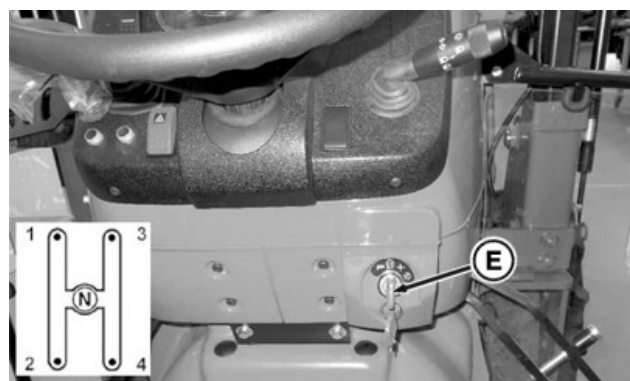
RA84036,000173E-28-09OCT18

Interrupteur de sécurité au démarrage



AGGCJD0057—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



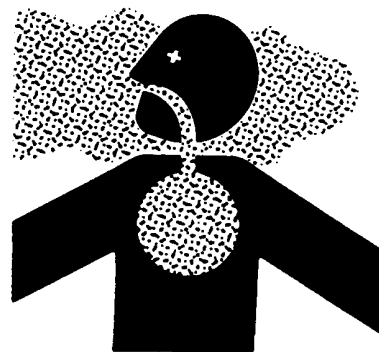
PY42822—UN—02JUL17

(5GL)

E—Contacteur de démarrage

ATTENTION: Si une gamme/vitesse est sélectionnée alors que le moteur est en marche et que le levier d'inverseur n'est pas en position neutre, le tracteur commence à se déplacer. Toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses sur NEUTRE avant de redémarrer le tracteur. Sinon, le tracteur pourrait se déplacer légèrement, même si le levier d'inverseur est en position neutre.

Démarrage du moteur



TS220—UN—15APR13

ATTENTION: Éviter les risques d'asphyxie. Les gaz d'échappement sont très toxiques, voire mortels.

En cas d'utilisation de la machine dans un bâtiment, s'assurer de la ventilation adéquate. Utiliser une rallonge de tuyau d'échappement afin d'évacuer les gaz ou ouvrir les portes et les fenêtres pour faire entrer suffisamment d'air frais.

Voir également Prévention de toute mise en mouvement accidentelle de la machine, dans Sécurité, section 05 de ce livret.

NOTE: Si la température est inférieure à 5 °C (40 °F), se reporter à Minimiser l'effet du temps froid sur les moteurs gazole dans la section 200 A Gazole de ce manuel.



APY20801—UN—01JUL19

(5GV, 5GN, 5GF)



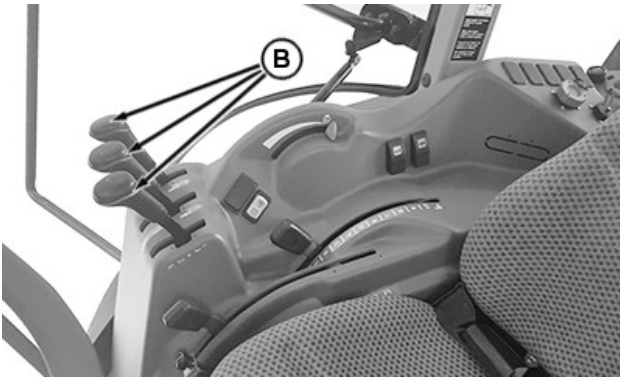
(5GL)

APY20802—UN—01JUL19

A—Levier de commande du relevage

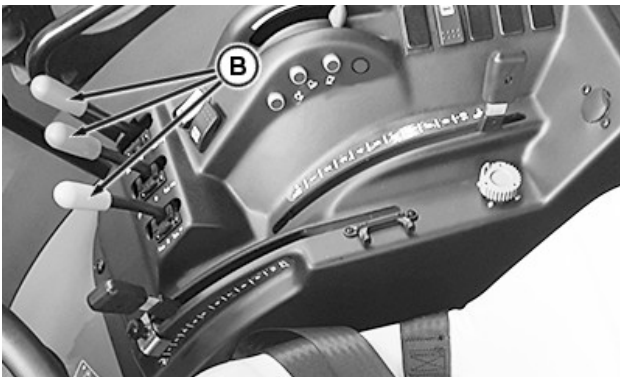
1. S'assurer à l'aide de la jauge à carburant que la quantité de carburant dans le réservoir est suffisante.
2. Mettre le levier de commande du relevage (A) en position basse.
3. Contrôler le témoin de l'alternateur et le témoin de pression d'huile moteur afin de s'assurer que la pression d'huile est présente. Les témoins doivent s'allumer lorsque le contacteur de démarrage est amené en position MARCHE.

Si certains des témoins ne fonctionnent pas correctement, consulter un concessionnaire agréé.



(5GV, 5GN, 5GF)

APY20803—UN—01JUL19



(5GL)

APY20804—UN—01JUL19

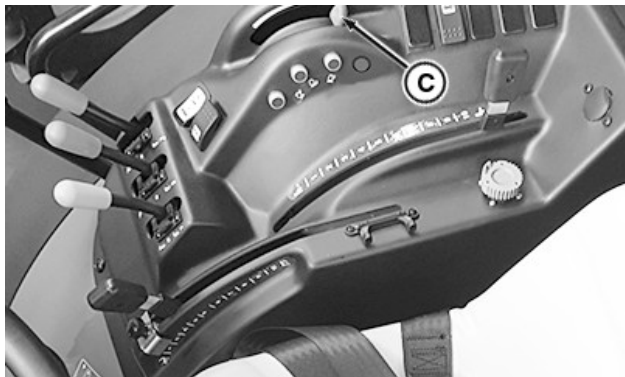
B—Leviers de commande de distributeur auxiliaire

4. Placer les leviers de commande de distributeur auxiliaire (B) en position neutre.



(5GV, 5GN, 5GF)

APY20805—UN—01JUL19



(5GL)

APY20806—UN—01JUL19

C—Manette d'accélération

5. Placer la manette d'accélération (C) en position de régime moyen (premier tiers de sa course).



APY20807—UN—02JUL19

T—Levier de vitesses

6. Mettre le levier de vitesses (T) au neutre.

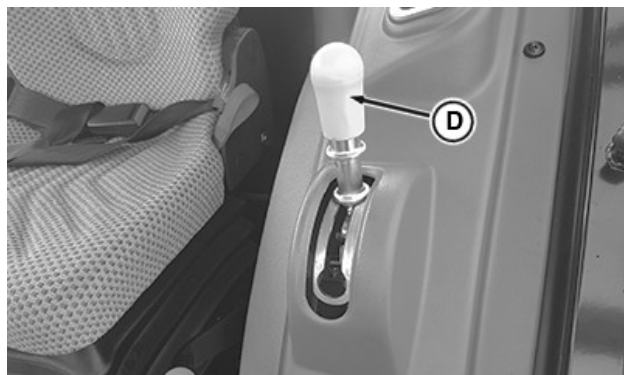
NOTE: Le moteur ne démarre pas si le levier de vitesses (T) est en prise.

IMPORTANT: Tracteurs avec boîte 24/12 vitesses: amener d'abord le levier d'inverseur en position neutre. Placer ensuite le levier d'inverseur dans le sens de marche souhaité pour mettre le tracteur en mouvement.



APY20808—UN—02JUL19

Boîte de vitesses 24/12 (5GV, 5GN, 5GL)



APY20809—UN—02JUL19

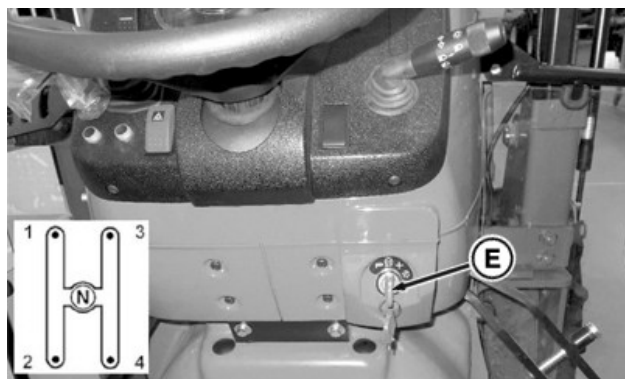
Boîte de vitesses 12/12 avec prise de force mécanique (5GV, 5GN)



QGNA_0043

QGNA0043—UN—02NOV15

5GV, 5GN



PY42822—UN—02JUL17

5GL

- A—Interrupteur de prise de force (édition à prise de force hydraulique)
- D—Lever d'embrayage de prise de force (prise de force mécanique)
- E—Contacteur de démarrage

NOTE: Le moteur ne démarre pas tant que le levier d'embrayage de prise de force (D) ou l'interrupteur de prise de force (A) est en position enclenchée.

7. Tourner la clé du contacteur de démarrage (E) dans le sens horaire jusqu'en butée. Relâcher la clé dès que le moteur démarre.

IMPORTANT: NE PAS actionner le démarreur plus de 20 secondes d'affilée. Si le moteur ne démarre pas, tourner la clé sur la position ZÉRO. Attendre au moins 1 minute avant de procéder à un nouvel essai pour que le démarreur ait le temps de refroidir.

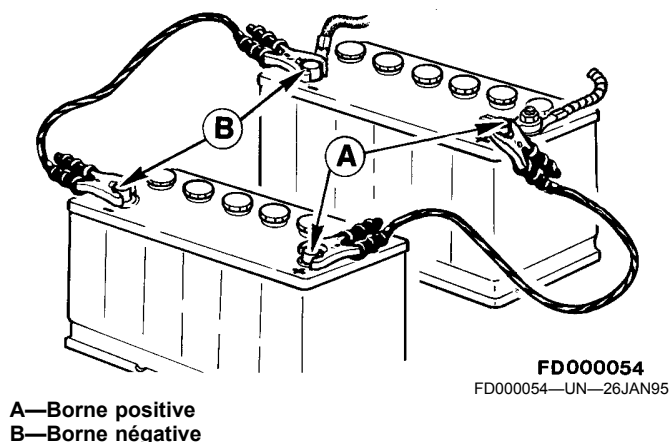
Ne pas toucher à la manette d'accélération. Laisser tourner le moteur pendant quelques minutes. Lorsque la température est inférieure à 0 °C (32 °F), le laisser chauffer plus longtemps.

! ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos. S'assurer que la ventilation est suffisante.

Risque d'asphyxie.

RA84036,0001A15-28-07AUG19

Démarrage avec une batterie d'appoint



ATTENTION: Le gaz qui s'échappe des batteries est extrêmement explosif. Éviter toute formation d'étincelle ou flamme à proximité des batteries. Vérifier que la polarité est correcte avant de procéder aux branchements: le câble de masse doit être relié à la borne négative et le câble du démarreur à la borne positive de la batterie.

Une inversion de polarité peut gravement endommager le circuit électrique. Toujours brancher d'abord le câble positif et ensuite seulement le câble négatif.

Le branchement d'une batterie 12 V supplémentaire est d'une grande aide au démarrage. Relier tout d'abord les bornes positives (A), puis les bornes négatives (B) des batteries.

RA84036,0001740-28-21JUN18

Démarrage du tracteur avec une batterie volante

ATTENTION: Le démarrage du tracteur à l'aide d'une batterie volante n'est permis que si le tracteur est équipé de connecteurs pour démarrage par batterie volante autorisés par John Deere. Si le tracteur n'est pas équipé de connecteurs pour le démarrage avec une batterie d'appoint, la batterie déchargée ou défectueuse doit être remplacée par une batterie suffisamment chargée. Demander à votre concessionnaire John Deere d'effectuer ce travail.

ATTENTION: Les explosions peuvent causer des blessures. Prendre les précautions de sécurité pour réduire les risques de blessures dues aux explosions. Voir Manipulation des batteries en toute sécurité dans la section 05 Sécurité de ce manuel.

ATTENTION: Veiller à respecter la polarité des batteries lors du branchement.

BRANCHER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:

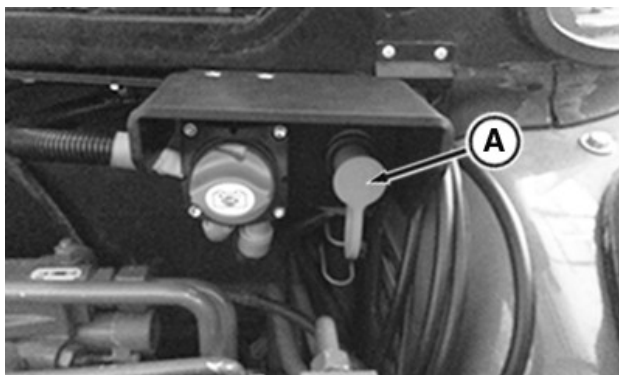
Brancher d'abord la borne positive (+) puis la borne de batterie (-). **DÉBRANCHER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:** Débrancher d'abord la borne négative (-), puis la borne positive (+). Une inversion de polarité peut gravement endommager le circuit électrique.

IMPORTANT: Les câbles utilisés pour le démarrage avec batterie d'appoint doivent être branchés uniquement aux bornes (+) et (—) prévues à cet effet.

Pour un démarrage avec batterie d'appoint, n'utiliser que des câbles avec lesquels un branchement incorrect et une inversion des polarités est impossible. Section de câble: 70 mm² minimum. Les bornes doivent être isolées.

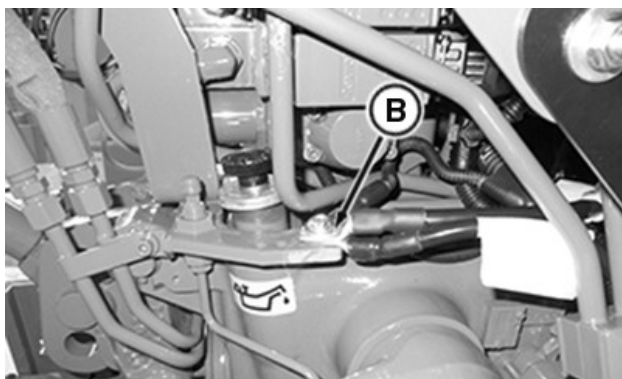
IMPORTANT: Si le moteur doit être démarré à l'aide d'une batterie volante ou tourner sans batterie durant une courte période, ne pas dépasser un régime de 1000 tr/min. De plus, il est recommandé de faire fonctionner un consommateur électrique supplémentaire (éclairage) lorsque le moteur tourne.

IMPORTANT: Lorsque la batterie est débranchée, isoler la borne positive (+) de la batterie pour protéger l'alternateur. Consulter le concessionnaire John Deere pour obtenir plus d'informations à ce sujet.



APY11002—UN—22AUG18

Borne positive de batterie (+)



APY11003—UN—22AUG18

Borne de batterie négative (-)

A—Borne positive de batterie (+)

B—Borne négative de batterie (-)

Le tracteur peut être équipé d'un connecteur de batterie d'appoint (A). Le connecteur est utilisé pour permettre le branchement en parallèle d'une batterie 12 V supplémentaire.

Le connecteur de batterie d'appoint se trouve près du coupe-batterie (suivant équipement), à l'arrière du tracteur.

Pour un branchement au connecteur de batterie d'appoint, retirer le couvercle du connecteur (A). Relier d'abord les bornes positives (+), puis les bornes négatives (-) sur le châssis du tracteur (B).

IMPORTANT: Vérifier que la polarité est correcte avant de procéder aux branchements.

Brancher d'abord la borne positive (+), puis la borne négative (-).

Une inversion de polarité peut gravement endommager le circuit électrique.

Après avoir terminé l'opération, débrancher d'abord la borne négative (-), puis la borne positive (+). Reposer le couvercle sur le connecteur (B).

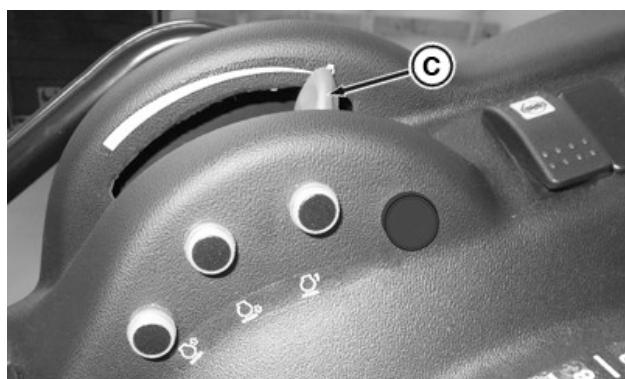
RA84036,0001A77-28-07AUG19

Arrêt du moteur



APY20810—UN—02JUL19

(5GV, 5GN)



APY01854—UN—07FEB18

5GL

C—Manette d'accélération

⚠ ATTENTION: Avant de quitter le tracteur, abaisser au sol le ou les équipement(s) attelé(s).

IMPORTANT: Certaines pièces du moteur sont refroidies par l'huile moteur. L'arrêt brusque d'un moteur chaud peut causer des dommages dus à la surchauffe ou au manque de lubrification.

1. Tirer la manette d'accélération (C) vers l'arrière pour la position de ralenti. Laisser le moteur tourner au ralenti pendant 1 ou 2 minutes.
2. Mettre le contacteur de démarrage sur ARRÊT.

⚠ ATTENTION: Retirer la clé de contact pour empêcher toute utilisation par des personnes non autorisées.

RA84036,0001A16-28-02JUL19

Redémarrage d'un moteur calé

Si le moteur cale sous charge, redémarrer immédiatement pour empêcher l'accumulation anormale de chaleur; continuer le fonctionnement normal ou

laisser le moteur tourner au ralenti pendant une ou deux minutes avant de l'arrêter.

RA84036,0001743-28-21JUN18

de celui réglé avec la manette d'accélération, appuyer sur la pédale d'accélération (T).

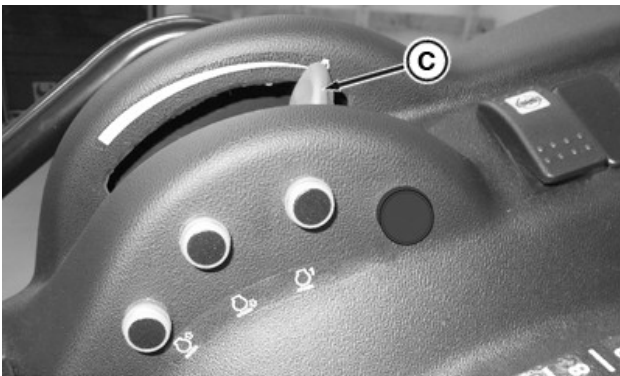
RA84036,0001A17-28-17JUL19

Changement de régime moteur



5GV, 5GN

APY20810—UN—02JUL19

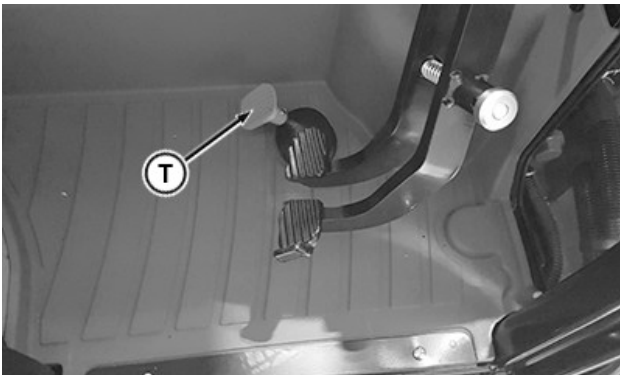


5GL

APY01854—UN—07FEB18

C—Manette d'accélération

Pour augmenter le régime, pousser la manette d'accélération (C) vers l'avant.

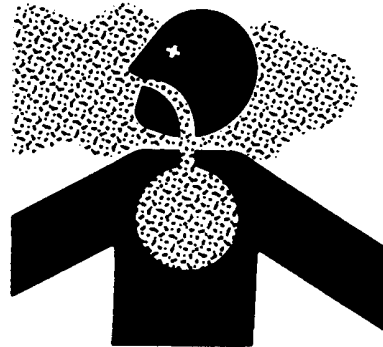


T—Pédale d'accélération

Pour augmenter temporairement le régime au-dessus

APY20811—UN—02JUL19

Remplissage du réservoir d'urée DEF

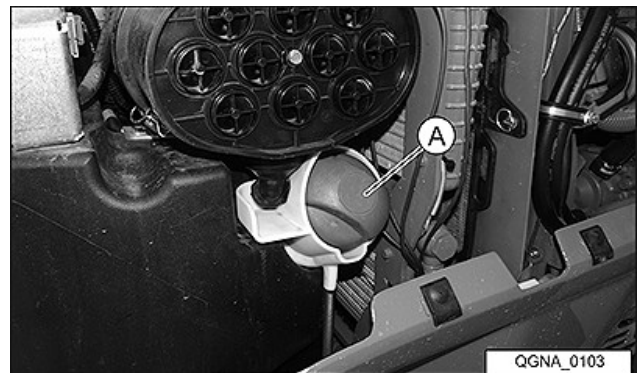


TS220—UN—15APR13

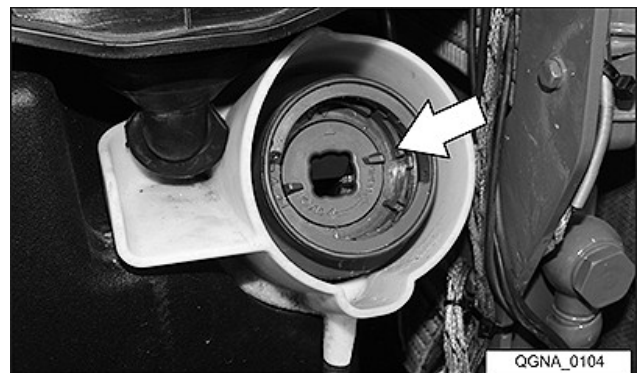
⚠ ATTENTION: Travailler uniquement dans des zones ventilées.

Manipuler l'urée DEF avec précaution. Ne pas manger ni boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Toujours arrêter le moteur avant de travailler sur la machine.



QGNA_0103



QGNA_0104

A—Capuchon

1. Ouvrir le capot moteur.

2. Dévisser le capuchon (A).
3. Remplir le réservoir d'urée DEF uniquement au bas de la goulotte de remplissage.

dans Entretien — Remplacement à la section 220E de ce manuel.

RA84036,0001745-28-21JUN18

Valeur prescrite

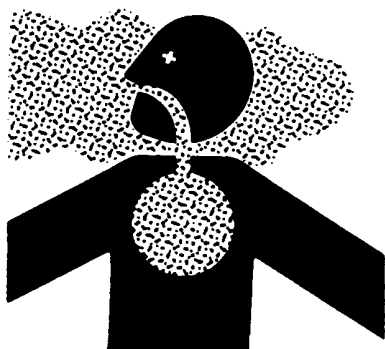
Capacité du réservoir d'urée
DEF (utile)—Capacité. 9,3 l (2.46 gal)

Valeur prescrite

Capacité du réservoir d'urée
DEF (totale)—Capacité. 10,3 l (2.72 gal)

IMPORTANT: En cas de fuite d'urée DEF, nettoyer la zone concernée uniquement à l'eau.

Contrôle et nettoyage du filtre d'urée DEF



TS220—UN—15APR13

! ATTENTION: Travailler uniquement dans des zones ventilées.

Manipuler l'urée DEF avec précaution. Ne pas manger ni boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Toujours arrêter le moteur avant de travailler sur la machine.

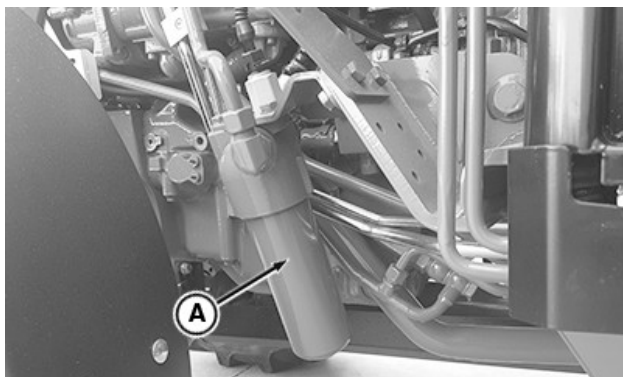
1. Ouvrir le capot moteur.
2. Dévisser le capuchon.
3. Dévisser le filtre d'urée DEF à la main. Respecter le sens de rotation indiqué sur le filtre.
4. Extraire le filtre d'urée DEF.
5. Nettoyer le filtre uniquement avec de l'eau et le sécher à l'air comprimé.
6. Reposer le filtre en inversant l'ordre des opérations.

IMPORTANT: Si le filtre d'urée DEF est endommagé, le remplacer systématiquement par un filtre d'origine.

Voir Évacuation des sédiments du réservoir d'urée DEF et Remplacement du filtre de module d'alimentation

Fonctionnement par temps froid

Fonctionnement par temps froid



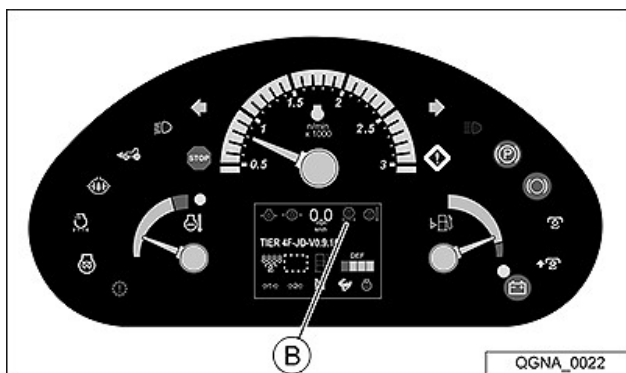
(5GV, 5GN)

APY20812—UN—02JUL19



(5GL)

APY01835—UN—28DEC17



QGNA_0022
QGNA0022—UN—02NOV15

A—Filtre du circuit hydraulique

B—Témoin du filtre à huile de transmission

Si l'huile est froide, la fonction hydraulique, y compris la direction, réagit plus lentement.

NOTE: L'huile froide ne traverse pas facilement la crépine ni le filtre du circuit hydraulique (A).

Une fois l'huile chauffée, le circuit hydraulique (y compris le système de direction) fonctionne à nouveau normalement.

IMPORTANT: Pour éviter d'endommager la pompe hydraulique ou le clapet de décharge, NE PAS dépasser 2 ou 3 minutes de réchauffage.

1. Démarrer le moteur et le faire tourner à un régime d'environ 1000 tr/min.
2. Braquer et maintenir le volant à fond vers la gauche ou la droite.

NOTE: S'applique uniquement à la boîte de vitesses PowrReverser™. Si le filtre à huile est obstrué alors que l'huile est à une température de fonctionnement normale, le témoin (B) du filtre à huile de transmission s'allume.

RA84036,0001A18-28-07AUG19

PowrReverser est une marque commerciale de Deere & Company

Équipement de post-traitement (COD/FAP)

Nettoyage du filtre à gaz d'échappement, généralités



ICONCC058—UN—06JUN13
Nettoyage automatique
du filtre à gaz
d'échappement activé



ICONCC059—UN—06JUN13
Nettoyage automatique
du filtre à gaz
d'échappement
désactivé

Le tracteur est équipé d'un système de nettoyage du filtre à gaz d'échappement efficace. Des capteurs surveillent l'état du système d'échappement et engagent le processus de nettoyage dès que le filtre subit une charge excessive.

1. Le **nettoyage passif** du filtre à gaz d'échappement s'effectue toujours quand le moteur tourne sous une charge modérée ou élevée.
2. Le **nettoyage automatique** du filtre à gaz d'échappement se déclenche lorsque la suie accumulée dans le filtre atteint une certaine concentration.

NOTE: En cas d'incapacité à empêcher la régénération du FAP à cause de touches de réglage cassées, consulter immédiatement le concessionnaire. Éviter de se tenir dans les zones à risque d'incendie dû à la présence d'hydrocarbures non brûlés.

3. Le **nettoyage du filtre déclenché manuellement avec le tracteur stationné** permet au conducteur d'activer manuellement le processus de nettoyage lorsqu'un message correspondant est affiché sur l'affichage numérique.

4. Pour le **nettoyage d'entretien**, contacter le concessionnaire John Deere.

IMPORTANT: Il est recommandé de laisser le nettoyage automatique du filtre à gaz d'échappement activé.

Respecter les consignes de sécurité; voir Nettoyage en toute sécurité du filtre à gaz d'échappement, dans Sécurité, section 05 de ce manuel.

Recommandations pour éviter un nettoyage d'entretien ou un nettoyage avec la machine en stationnement:

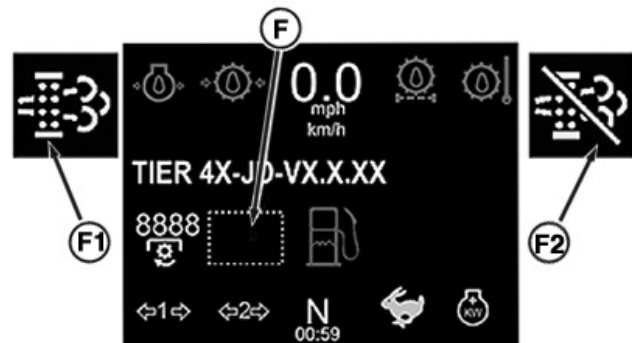
- Ne désactiver le nettoyage automatique du filtre d'échappement qu'en cas d'absolue nécessité.
- Éviter de laisser tourner inutilement le moteur au ralenti.
- N'interrompre le processus de nettoyage qu'en cas de nécessité.

- Si possible, ne pas arrêter le moteur lorsque le témoin de nettoyage du filtre à gaz d'échappement est allumé.
- Prendre note des informations affichées et agir en conséquence.

NOTE: Il est important d'utiliser des ingrédients de haute qualité.

RA84036,0001A88-28-07AUG19

Avertissement général de post-traitement (tracteur avec filtre à particules)



APY12370—UN—04DEC18

(F) message		
F1	Témoin d'avertissement	Régénération automatique ou manuelle en cours
F2	Témoin d'avertissement	Régénération désactivée
F1	Témoin d'avertissement (clignotement)	Régénération manuelle requise

MS76789,000066C-28-19DEC18

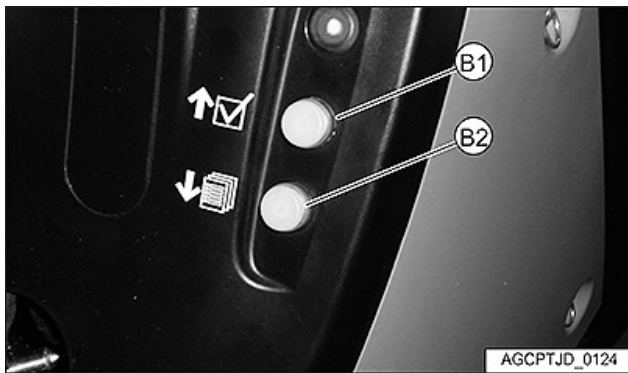
Accès au menu du FAP sur l'affichage numérique

NOTE: Voir Affichage du numérique - Interface utilisateur, dans Affichage numérique, section 30 de ce manuel.

NOTE: Il est nécessaire d'arrêter le tracteur et de serrer le frein de stationnement avant d'accéder au menu.

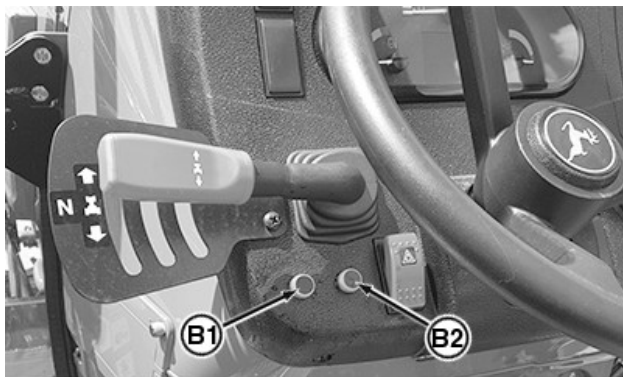
Le menu se ferme automatiquement lorsque le tracteur se déplace.

Fonctions des boutons		
	B1	B2
Enfoncé moins de 0,3 seconde	Défiler vers le haut	Défiler vers le bas
Enfoncé pendant 1 seconde ou plus	Confirmer l'entrée	Accéder au sous-menu et en sortir



AGCPTJD0124—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



APY20813—UN—02JUL19

(5GL)

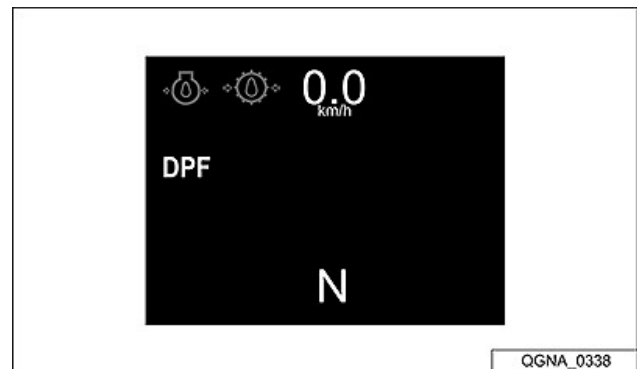


QGNA0338—UN—02NOV15

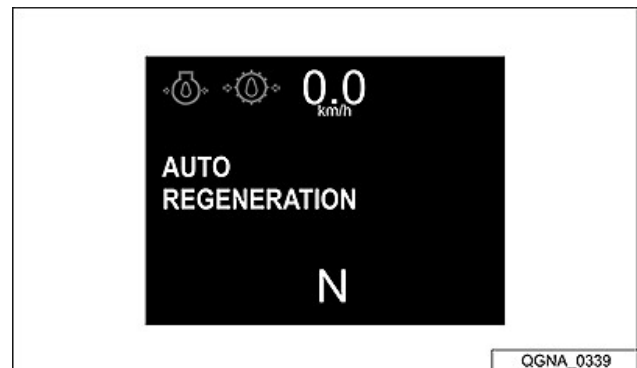
Avec le contacteur de démarrage sur MARCHE, appuyer sur le bouton (B1) et le maintenir enfoncé pendant 1 seconde. Appuyer sur le bouton (B1) ou (B2) pour naviguer vers le menu FAP (FAP s'affiche).

	Sélectionner et confirmer	Sélectionner et confirmer
Après l'accès au menu FAP	RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE (recommandée)	OK (réglage recommandé)
		NON
	RÉGÉNÉRATION MANUELLE	OK - (lance la procédure de régénération manuelle)
		NON

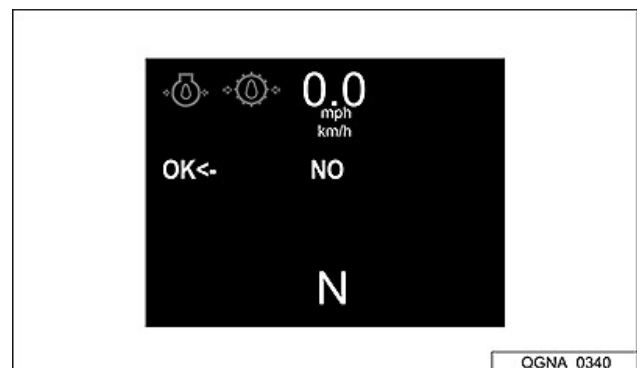
Nettoyage automatique du filtre à gaz d'échappement:



QGNA0338—UN—02NOV15



QGNA0339—UN—02NOV15



QGNA0340—UN—02NOV15

1. Accéder au menu FAP puis appuyer sur le bouton (B1) pendant une seconde.
2. Sélectionner RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE, puis appuyer sans relâcher sur le bouton (B1) pendant 1 seconde.
 - Sélectionner OK pour activer le nettoyage automatique du filtre à gaz d'échappement.
 - Sélectionner NO pour désactiver le nettoyage automatique du filtre à gaz d'échappement.

Nettoyage du filtre à gaz d'échappement déclenché manuellement:

1. Arrêter le tracteur, serrer le frein de stationnement et désenclencher la prise de force.



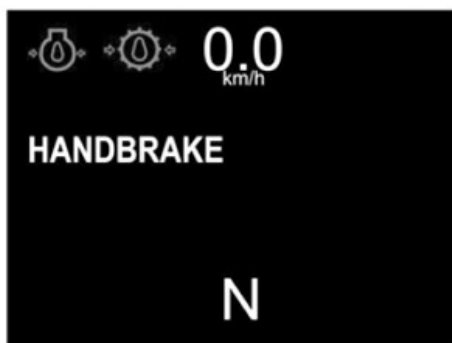
PY31859—UN—26AUG16

2. Accéder au menu FAP puis appuyer sur le bouton (B1) pendant une seconde.



PY31860—UN—26AUG16

3. Sélectionner MANUAL REGENERATION (Régénération manuelle) puis appuyer sur le bouton (B1) pendant une seconde.



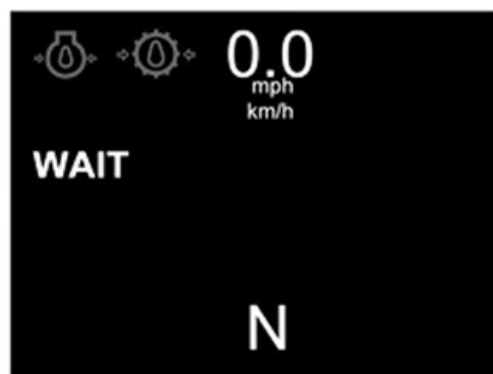
PY31861—UN—26AUG16



PY42825—UN—11JUL17

4. Le contrôleur contrôle les consignes de sécurité. Un message s'affiche si les consignes de sécurité ne sont pas respectées.

- a. HANDBRAKE (FREIN À MAIN) s'affiche si le frein de stationnement n'est pas serré. Serrer le frein de stationnement et continuer.
- b. TURN OFF PTO s'affiche lorsque la prise de force est enclenchée. Désenclencher la prise de force et continuer.



PY42826—UN—11JUL17

5. Si les consignes de sécurité sont respectées, le message WAIT (PATIENTER) clignote. La régénération du FAP est en cours.

Si une ou plusieurs consignes de sécurité ne sont pas respectées, le message d'avertissement correspondant clignote pendant 5 secondes. Ensuite, le système quitte la procédure de régénération manuelle et retourne au menu MANUAL REGENERATION (RÉGÉNÉRATION MANUELLE). Relancer la régénération à l'étape 3.

IMPORTANT: Ne pas utiliser de commandes pendant la procédure de régénération. Le moteur est commandé via le contrôleur et le régime moteur est réglé automatiquement sur 1500 tr/min. La procédure de régénération est immédiatement annulée lorsque les commandes sont utilisées manuellement.



PY42827—UN—11JUL17

6. Une fois que COMPLETED (TERMINÉ) s'affiche, patienter pendant 3 secondes puis quitter le menu

DPF (FAP). La procédure de nettoyage du filtre à gaz d'échappement est terminée.

RA84036,0001A19-28-07AUG19

Charge en suie du filtre à particules - Généralités



ICONCC058—UN—06JUN13
F1 - Régénération
automatique ou
manuelle en cours



ICONCC059—UN—06JUN13
F2 - Régénération
inhibée



ICONCC058—UN—06JUN13
F1 - Témoin clignotant — Régénération manuelle requise

Le tracteur est équipé d'un système de nettoyage du filtre à particules efficace. Les capteurs surveillent l'état du filtre à particules et lancent le processus de régénération lorsque la charge en suies devient excessive.

1. Le **nettoyage automatique du filtre à gaz d'échappement** se déclenche lorsque la suie accumulée dans le filtre atteint une certaine concentration.

Informations de la console:

Pendant la régénération, l'icône (F1) reste allumée sur l'affichage.

2. **Activation de l'inhibition de la régénération:** Lorsque cette fonction est active, la régénération automatique est inhibée.

Informations de la console:

L'icône (F2) sur la console est allumée. La fonction reste active jusqu'à ce qu'une nouvelle sélection soit effectuée (sélection de la régénération automatique). Si la fonction est active et si l'icône (F1) commence à clignoter, une régénération est requise.

3. **Activation de la régénération manuelle:** Lorsque cette fonction est activée, une régénération forcée est effectuée. Afin de démarrer la régénération manuelle, le moteur doit être réchauffé (température du liquide de refroidissement > 80 °C). Garer préalablement le tracteur sur une surface plane en sécurité (message affiché sur la console):

- Frein à main enclenché, (vitesse du tracteur = 0)
- Prise de force désenclenchée

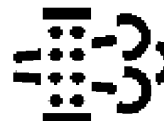
La régénération démarre lorsque toutes les conditions de sécurité sont réunies et que la température du liquide de refroidissement moteur est supérieure à 80 °C. Si au cours de la régénération les conditions de sécurité ne sont plus satisfaites, la régénération est annulée.

Informations de la console:

L'icône (F1) sur la console est allumée pendant la régénération. Le régime moteur est réglé à 2000 tr/min. Sur la console, le message "RÉGÉNÉRATION MANUELLE" clignote. Lorsque la régénération est terminée, le message "TERMINÉ" s'affiche.

RA84036,0001ABF-28-07AUG19

Régénération manuelle - Généralités



ICONCC058—UN—06JUN13
Témoin clignote — Régénération manuelle requise

1. Lorsque le témoin du FAP clignote, une régénération manuelle du FAP est nécessaire.
2. Garer le véhicule en sécurité et chauffer le moteur (température de liquide de refroidissement supérieure à 60 °C).
3. Engager le frein de stationnement, désenclencher la prise de force et amener le levier de vitesses en position neutre.

IMPORTANT: Ne pas appuyer sur la pédale d'embrayage ou la pédale d'accélération lorsque la régénération manuelle est en cours.

4. Exécuter une régénération manuelle. Voir Nettoyage du filtre à gaz d'échappement déclenché manuellement dans l'équipement de post-traitement (COD/FAP) (section 20B) dans ce manuel.
5. Le régime moteur augmente sa vitesse de ralenti pour lancer la régénération manuelle du filtre à particules.
6. Le régime du ralenti du moteur revient au régime normal et le témoin du filtre à particules s'éteint. Ceci indique que la régénération manuelle du FAP est terminée.
7. Une fois la régénération manuelle du filtre à particules terminée, l'utilisation normale du tracteur peut reprendre.

RA84036,0001A1A-28-07AUG19

Charge en suie du filtre à particules

Charge en suie	Action requise
Inférieure à 90%	Aucune action
90%—130%	Régénération automatique possible (gérée par le contrôleur ECU)
130%—170%	Régénération automatique activée, régénération manuelle requise
170%—230%	Réduction modérée du régime moteur (réduction de 25% du régime moteur). <i>NOTE: Contacter un concessionnaire John Deere agréé.</i>
Supérieure à 230%	Réduction forte du régime moteur (réduction de 55% du régime moteur). <i>NOTE: Contacter un concessionnaire John Deere agréé.</i>

RA84036,0001A87-28-29JUL19

Équipement de post-traitement (COD/SCR)

Messages d'alerte du système d'urée DEF



LX228713

LX228713—UN—13JAN16

- 1—Niveau bas d'urée DEF
- 2—Urée DEF de mauvaise qualité
- 3—Défaillance totale / falsification du système SCR

Le système distingue 3 catégories de défaillance.

Il y a jusqu'à 4 étapes jusqu'à la réduction:

Le type de réaction est le même pour toutes les catégories, seul le temps de réaction diverge

Information conducteur	Témoin d'alerte activé
Première étape	Réduction de couple de 25 %
Seconde étape	Réduction de couple de 65 %, réduction du régime moteur de 40 %
Dernière étape	Moteur au ralenti, limitation à 50% du couple moteur maximum

Éléments généraux

Éléments généraux

- Le véhicule atteint la réduction finale après 4 heures de service après la détection d'une panne.
- Il est possible d'effectuer trois redémarrages à pleine puissance (redémarrage de validation pour la récupération) pendant le cadre horaire de 4 heures.
- Redémarrages de validation:

—Des redémarrages de validation sont permis à tout moment après la détection d'une panne (dans un cadre horaire de 4 heures).

—Les redémarrages de validation sont des cycles clés bloqués pour éviter une activation involontaire.

—Les redémarrages de validation sont limités à 30 minutes de chaque.

Une fois les 30 minutes passées, le moteur est immédiatement réduit pour atteindre la réduction finale (ralenti + 50% du couple max.)

Des redémarrages de validation ne sont disponibles que pour des pannes nécessitant un système de post-traitement de réchauffement ou un dosage actif - non pas pour des pannes électriques, ou des problèmes de qualité d'urée DEF ou de niveau d'urée DEF.

Procédure:

1. Contacteur de démarrage sur ARRÊT, attendre au moins 6 min. (pour permettre une procédure du contrôleur du moteur après fonctionnement); contacteur de démarrage sur MARCHE pendant 10 sec.
2. Contacteur de démarrage sur ARRÊT pendant 10 sec.; contacteur de démarrage sur MARCHE pendant 10 sec.; démarrage du moteur.

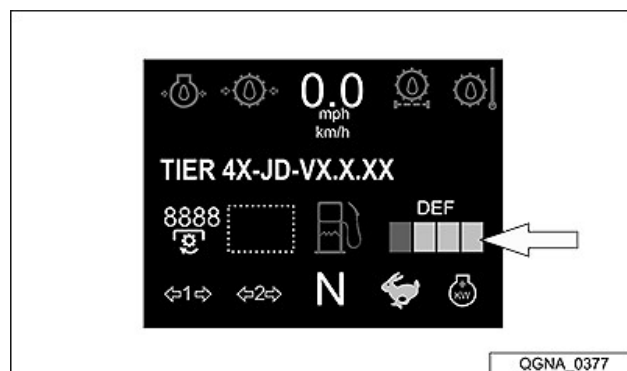
Le témoin d'alerte jaune s'affiche lorsqu'une défaillance a été détectée, et il reste allumé jusqu'à ce que la défaillance soit supprimée

Le témoin d'alerte rouge s'affiche lorsque la réduction commence, (perte de puissance du moteur), et il reste allumé jusqu'à ce que la défaillance soit supprimée

En cas de défaillance multiple, les icônes correspondantes s'affichent en alternance (l'une après l'autre)

RA84036,0001747-28-21JUN18

Alerte de niveau d'urée DEF



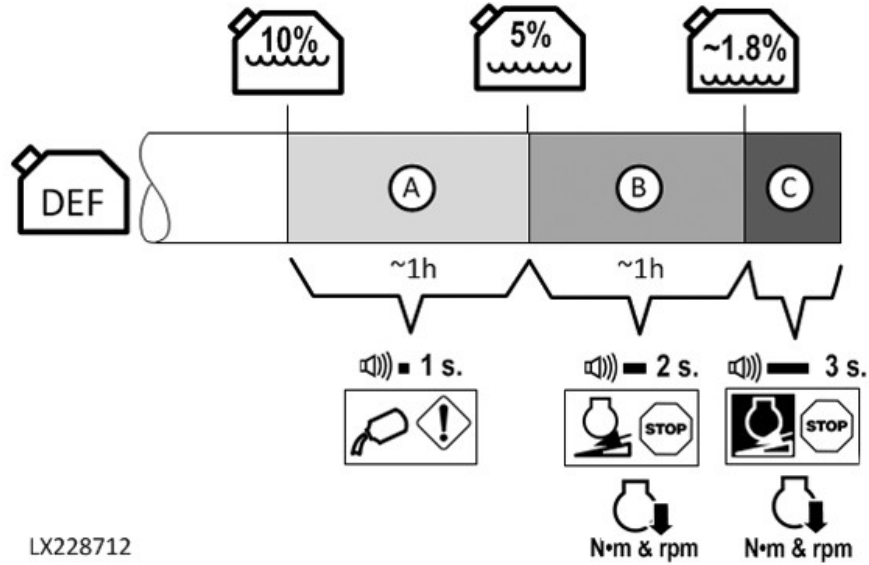
QGNA0377—UN—02NOV15

L'indicateur de niveau d'urée prend la forme de "graphique à barres".

Chaque barre représente une valeur en pourcentage, égale à 25 % du niveau total du réservoir (quatre barres = 100 %)

Le niveau d'urée est affiché:

- Si le niveau d'urée décroît, et atteint la limite de 25 %, le vibreur est ACTIVÉ pendant 1 seconde.
- Si 10 % < niveau d'urée DEF < 25 % à chaque fois que le contacteur de démarrage est sur MARCHE, le vibreur est activé pendant 1 seconde.
- Lorsque le niveau d'urée DEF < 10 %, la stratégie ?? décrit le comportement.



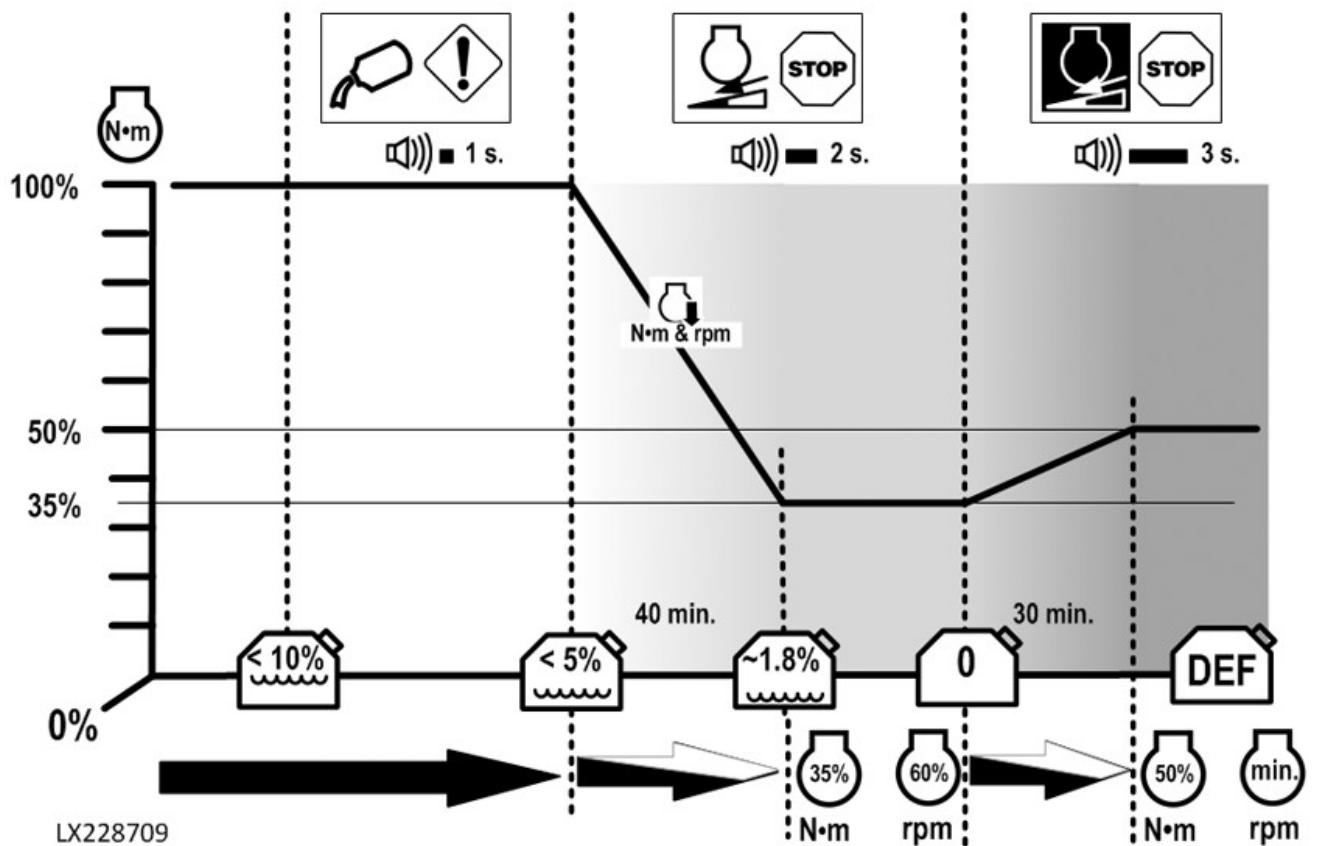
LX228712—UN—14JAN16

A — Alerte conducteur activée.

B — réduction du couple de 65 % et limitation du régime moteur à 40% (réduction progressive immédiate dans les 40 minutes).

C — Réduction progressive immédiate du régime moteur au ralenti dans les 30 minutes.

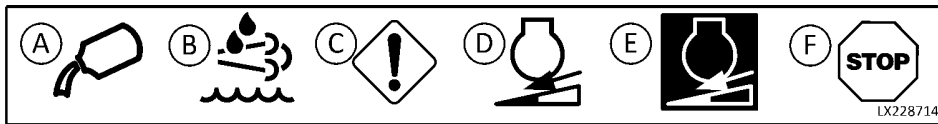
NOTE: Une petite quantité d'urée DEF est gardée pour le refroidissement du module d'urée DEF.



LX228709—UN—13JAN16

Équipement de post-traitement (COD/SCR)

ALERTE DE NIVEAU D'URÉE DEF						
Niveau d'urée DEF	Témoin d'ALERTE jaune	1er témoin d'alerte ARRÊT	2ème témoin d'alerte ARRÊT	Couple de serrage	Régime moteur	Heure
>10%	-	-	-	100%	100%	-
<10% ... >5%	X	-	-	100%	100%	-
< 5% ... >1,8%	-	X	-	35%	60%	Dans les 40 min.
1,8 % ... vide	-	X	-	35%	60%	-
vide	-	-	X	50%	Inactif	Dans les 30 min.
vide	-	-	X	50%	Inactif	-

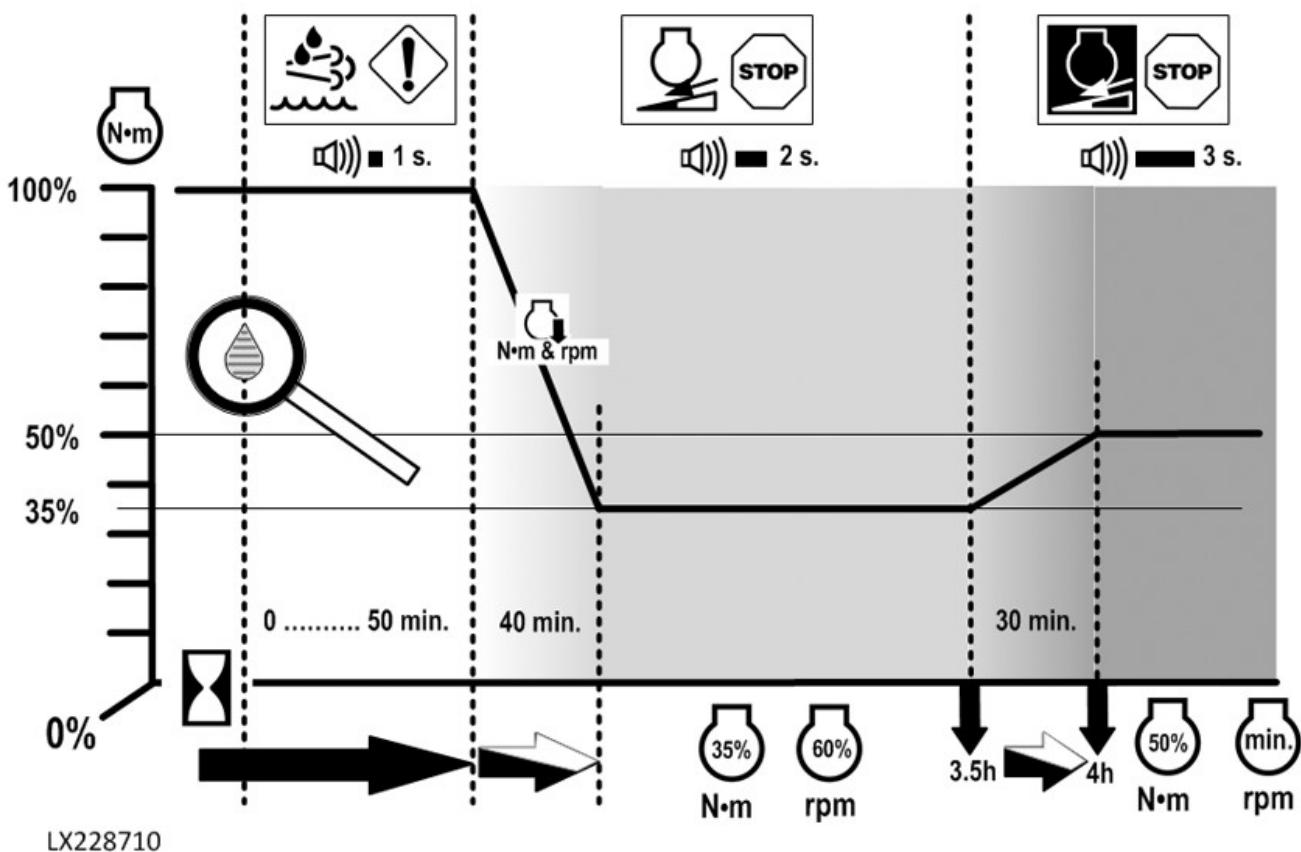


LX228714—UN—14JAN16

(CAN) État de signal	Messages du tableau de bord
Niveau d'urée DEF > 10 %	AUCUNE MESURE À PRENDRE
10% < niveau d'urée DEF < 5%	Alerte conducteur: L'icône (A) s'affiche et le témoin jaune ATTENTION (C) s'allume. Le vibreur retentit pendant 1 seconde.
5% < niveau d'urée DEF < 1,8%	Seconde étape: L'icône (D) s'affiche et le témoin d'alerte rouge ARRÊT (F) s'allume. Le vibreur retentit pendant 2 secondes.
Niveau d'urée DEF	Alerte conducteur: L'icône (E) s'affiche et le témoin d'alerte rouge ARRÊT (F) s'allume. Le vibreur retentit pendant 3 secondes.

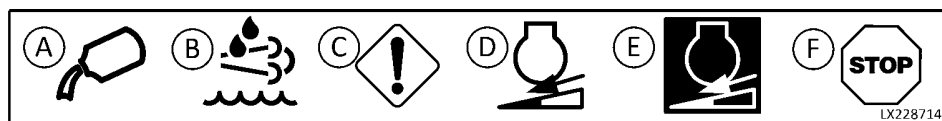
RA84036,0001748-28-21JUN18

Alerte de mauvaise qualité d'urée DEF



LX228710—UN—13JAN16

Alerte de mauvaise qualité d'urée DEF						
Qualité d'urée DEF	Témoin d'ALERTE jaune	1er témoin d'alerte ARRÊT	2ème témoin d'alerte ARRÊT	Couple de serrage	Régime moteur	Heure
OK	-	-	-	100%	100%	-
PAS OK	X	-	-	100%	100%	Dans les 50 minutes
PAS OK	-	X	-	35%	40%	Dans les 40 minutes
PAS OK	-	X	-	35%	40%	Dans les 120 minutes
PAS OK	-	-	X	50%	Inactif	Dans les 30 minutes



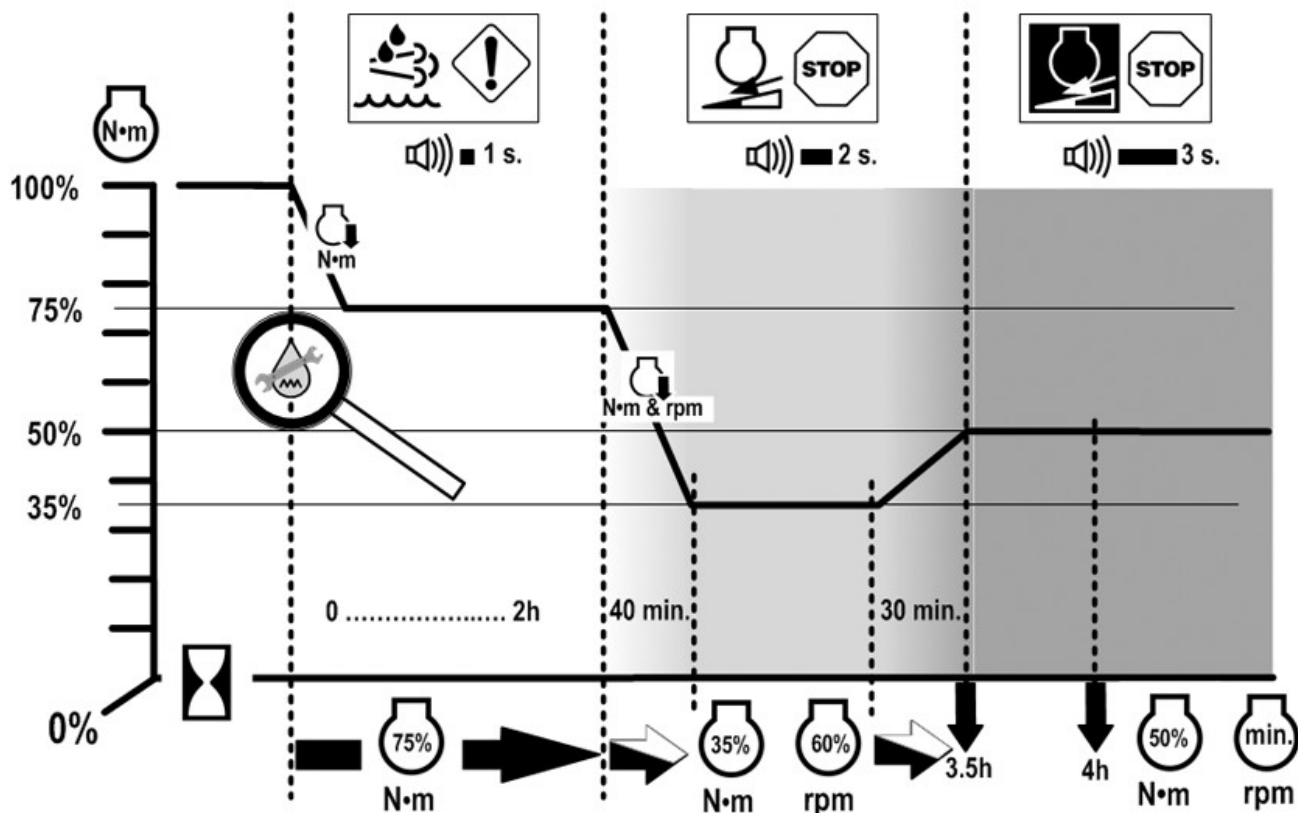
LX228714—UN—14JAN16

(CAN) État de signal	Messages du tableau de bord
Qualité d'urée DEF = OK	AUCUNE MESURE À PRENDRE
Mauvaise qualité d'urée DEF détectée	Alerte conducteur: L'icône (B) s'affiche et le témoin jaune ALERTE (C) s'allume. Le vibreur retentit pendant 1 seconde.
Mauvaise qualité d'urée DEF détectée	Seconde étape: L'icône (D) s'affiche et le témoin d'alerte rouge ARRÊT (F) s'allume. Le vibreur retentit pendant 2 secondes.

Mauvaise qualité d'urée DEF détectée	Alerte conducteur: L'icône (E) s'affiche et le témoin d'alerte rouge ARRÊT (F) s'allume. Le vibreur retentit pendant 3 secondes.

RA84036,0001749-28-21JUN18

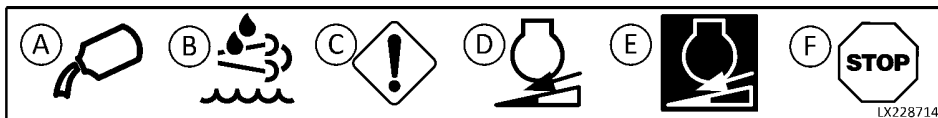
Alerte défaillances / falsification du système SCR



LX228711

LX228711—UN—14JAN16

DÉFAILLANCES / FALSIFICATION DU SYSTÈME SCR						
Défaillances / falsification du système SCR	Témoin d'ALERTE jaune	1er témoin d'alerte ARRÊT	2ème témoin d'alerte ARRÊT	Couple de serrage	Régime moteur	Heure
NON	-	-	-	100%	100%	-
OUI	X	-	-	75%	100%	Dans les 25 minutes
OUI	X	-	-	75%	100%	95 minutes
OUI	-	X	-	35%	40%	Dans les 40 minutes
OUI	-	X	-	35%	40%	170 minutes
OUI	-	X	-	50%	Inactif	Dans les 30 minutes
OUI	-	-	X	50%	Inactif	-

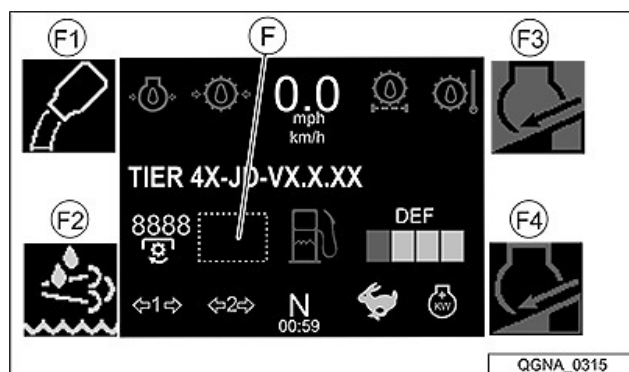


LX228714—UN—14JAN16

(CAN) État de signal	Messages du tableau de bord
PAS de défaillance technique SCR	AUCUNE MESURE À PRENDRE
Défaillance technique SCR	Alerte conducteur: L'icône (B) s'affiche et le témoin jaune ALERTE (C) s'allume. Le vibreur retentit pendant 1 seconde.
Défaillance technique SCR	Seconde étape: L'icône (D) s'affiche et le témoin d'alerte rouge ARRÊT (F) s'allume. Le vibreur retentit pendant 2 secondes.
Défaillance technique SCR	Alerte conducteur: L'icône (E) s'affiche et le témoin d'alerte rouge ARRÊT (F) s'allume. Le vibreur retentit pendant 3 secondes.

RA84036,000174A-28-21JUN18

Avertissement général de post-traitement (tracteur avec filtre à particules)



QGNA_0315
QGNA0315—UN—02NOV15

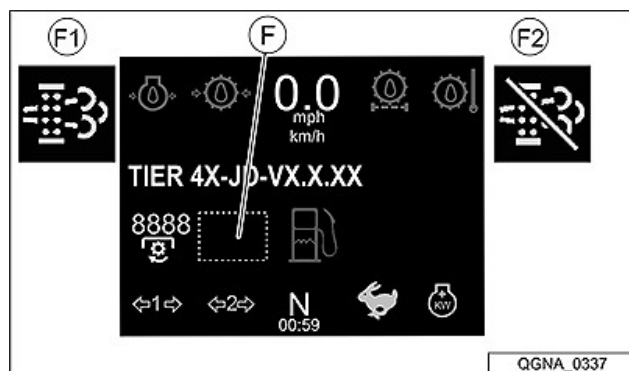
Message (F)		
F1	Témoin d'alerte jaune	Filtre à gaz d'échappement automatique Nettoyage activé
F2	Témoin d'alerte jaune	Filtre à gaz d'échappement automatique Nettoyage non activé

MS76789,0000685-28-20DEC18

(F) message		
F1	Témoin d'alerte jaune	Niveau bas d'urée DEF
F2	Témoin d'alerte jaune	Mauvaise qualité d'urée DEF
F3	Témoin stop rouge	Réduction de la puissance moteur
F4	Témoin stop rouge	Moteur au régime de ralenti

MS76789,0000684-28-20DEC18

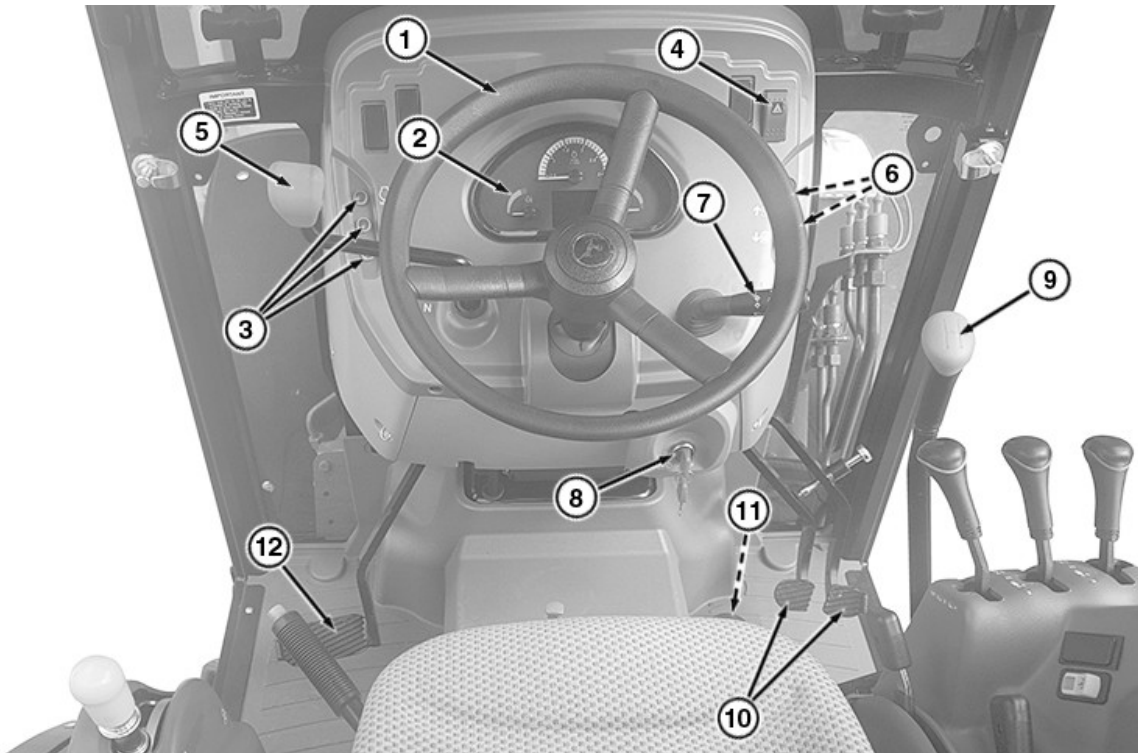
Avertissement général de post-traitement (tracteur sans réduction catalytique sélective)



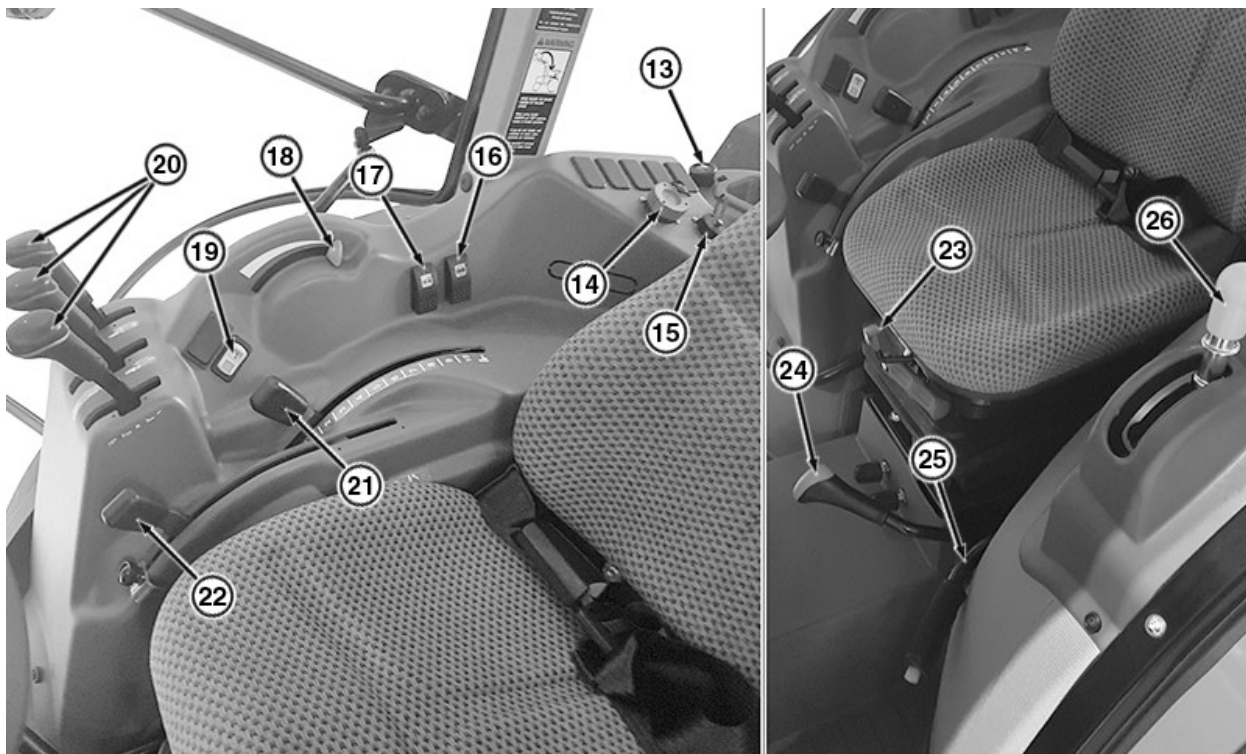
QGNA_0337
QGNA0337—UN—02NOV15

Commandes

Commandes du véhicule (5GV, 5GN) (cabine)



APY20814—UN—03JUL19



APY20815—UN—03JUL19

- 1—Volant
- 2—Tableau de bord
- 3—Sélecteurs de programme
- 4—Interrupteur des feux de détresse
- 5—Levier d'inverseur
- 6—Contacteurs du régulateur automatique de régime

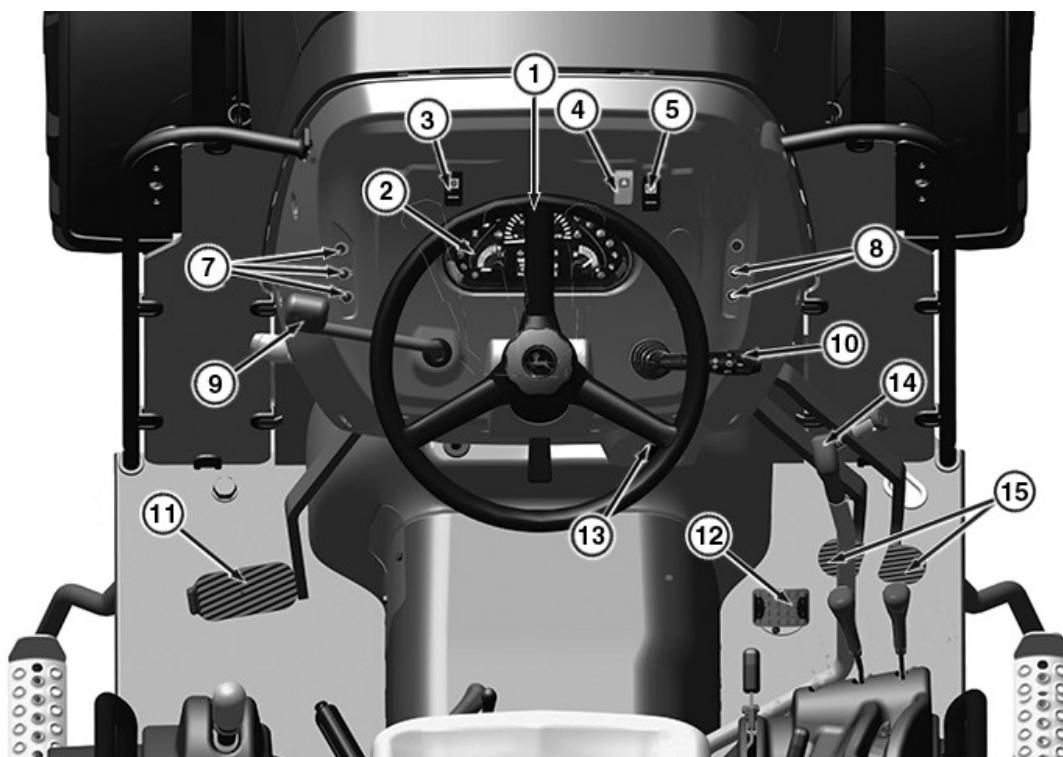
- 7—Contacteur d'éclairage, de l'avertisseur sonore et interrupteur des clignotants
- 8—Clé de contact
- 9—Levier de vitesses
- 10—Pédales de frein gauche et droite
- 11—Pédale d'accélération
- 12—Pédale d'embrayage

- 13—Allume-cigares
- 14—Prise de diagnostic
- 15—Douille
- 16—Interrupteur de blocage du différentiel
- 17—Interrupteur du pont avant
- 18—Manette d'accélération
- 19—Interrupteur de fonction de prise de force stationnaire

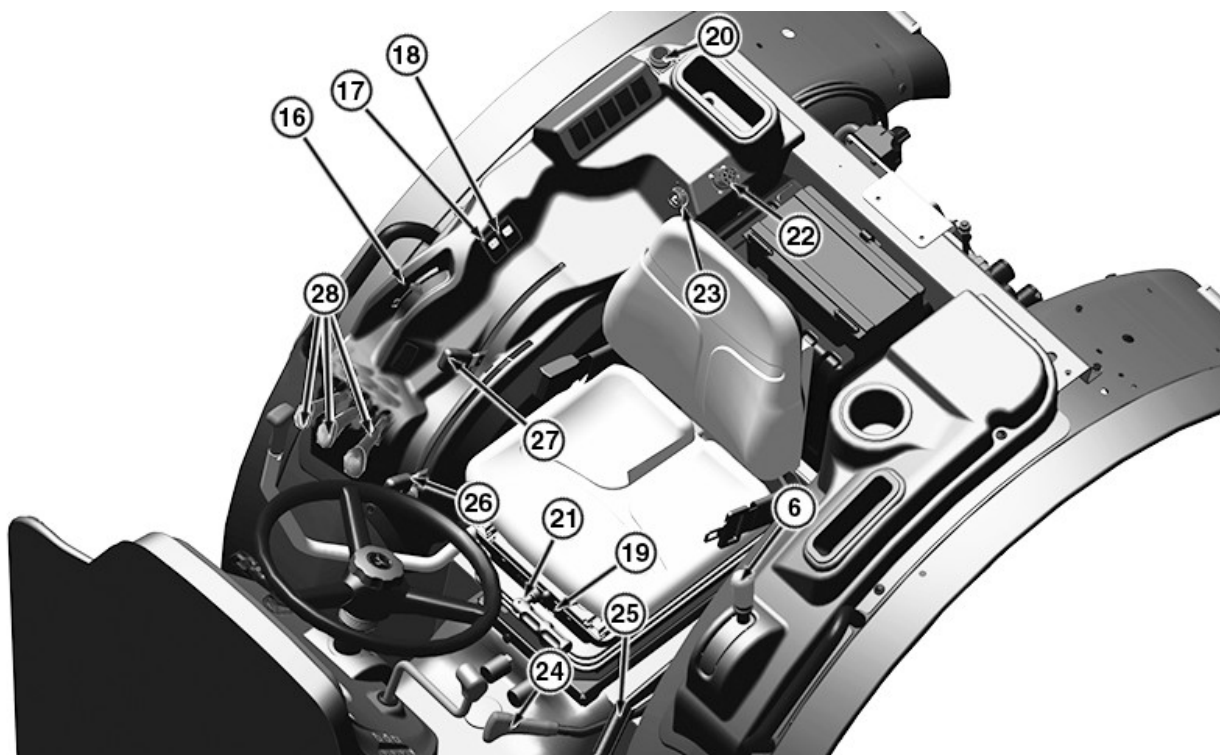
- 20—Lever de distributeur auxiliaire (n° 1, 2 et 3)
- 21—Lever de contrôle de position d'attelage
- 22—Lever de contrôle d'effort de l'attelage
- 23—Réglage de l'avancement/recul du fauteuil
- 24—Lever de gammes
- 25—Lever du frein de stationnement
- 26—Lever d'embrayage de la prise de force arrière

RA84036,0001A1B-28-07AUG19

Commandes du véhicule (5GV, 5GN) (plate-forme de conduite)



APY20816—UN—05JUL19

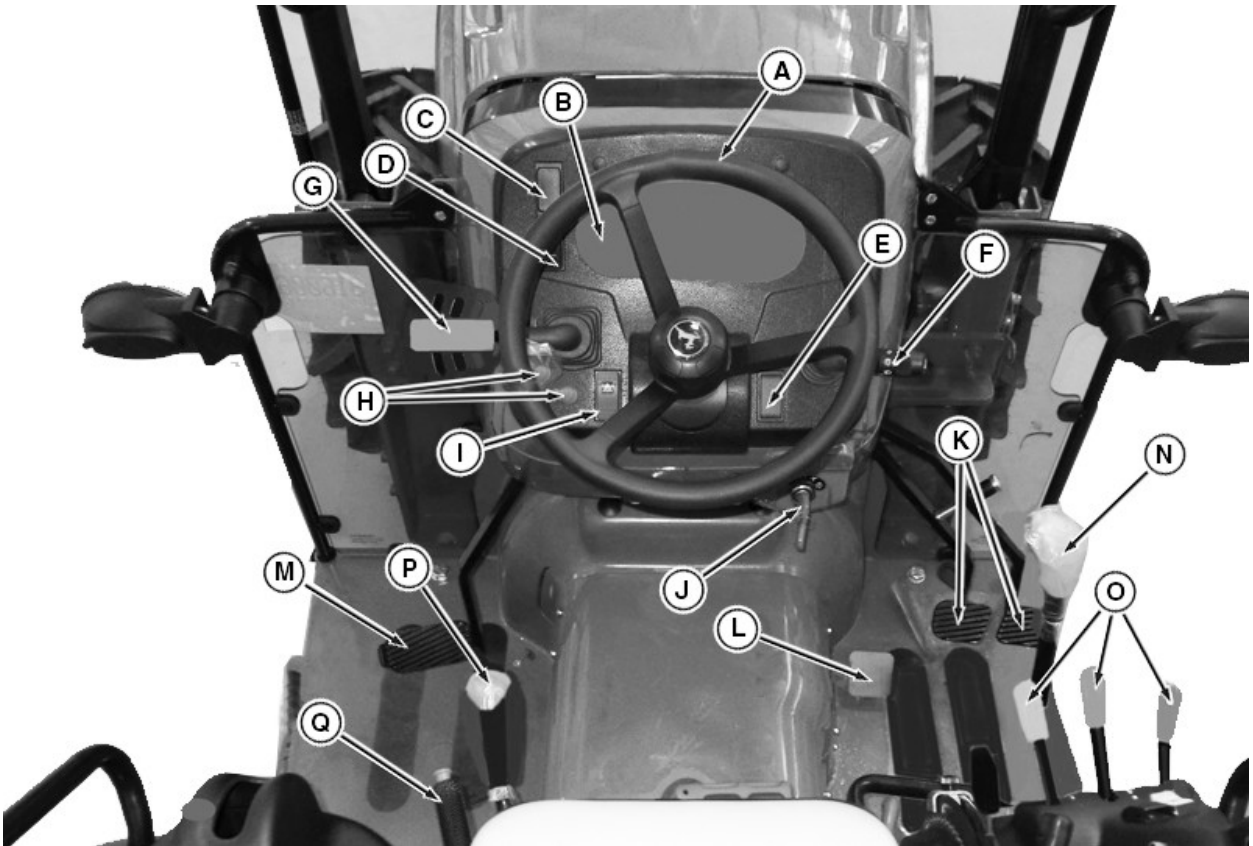


APY20817—UN—05JUL19

1—Volant	15—Pédales de frein gauche et droite
2—Tableau de bord	16—Manette d'accélération
3—Interrupteur du gyrophare	17—Interrupteur de blocage du différentiel
4—Interrupteur des feux de détresse	18—Interrupteur du pont avant
5—Interrupteur des phares principaux	19—Lever de réglage de l'avancement/de recul du fauteuil
6—Interrupteur de prise de force arrière	20—Douille
7—Contacteurs du régulateur automatique de régime	21—Lever de réglage de suspension de siège
8—Sélecteurs de programme	22—Prise de diagnostic
9—Lever d'inverseur	23—Allume-cigares
10—Contacteur d'éclairage, de l'avertisseur sonore et interrupteur des clignotants	24—Lever de gammes
11—Pédale d'embrayage	25—Lever du frein de stationnement
12—Pédale d'accélération	26—Lever de contrôle de position d'attelage
13—Clé de contact	27—Lever de contrôle d'effort de l'attelage
14—Lever de vitesses	28—Leviers de distributeur auxiliaire (n° 1, 2 et 3)

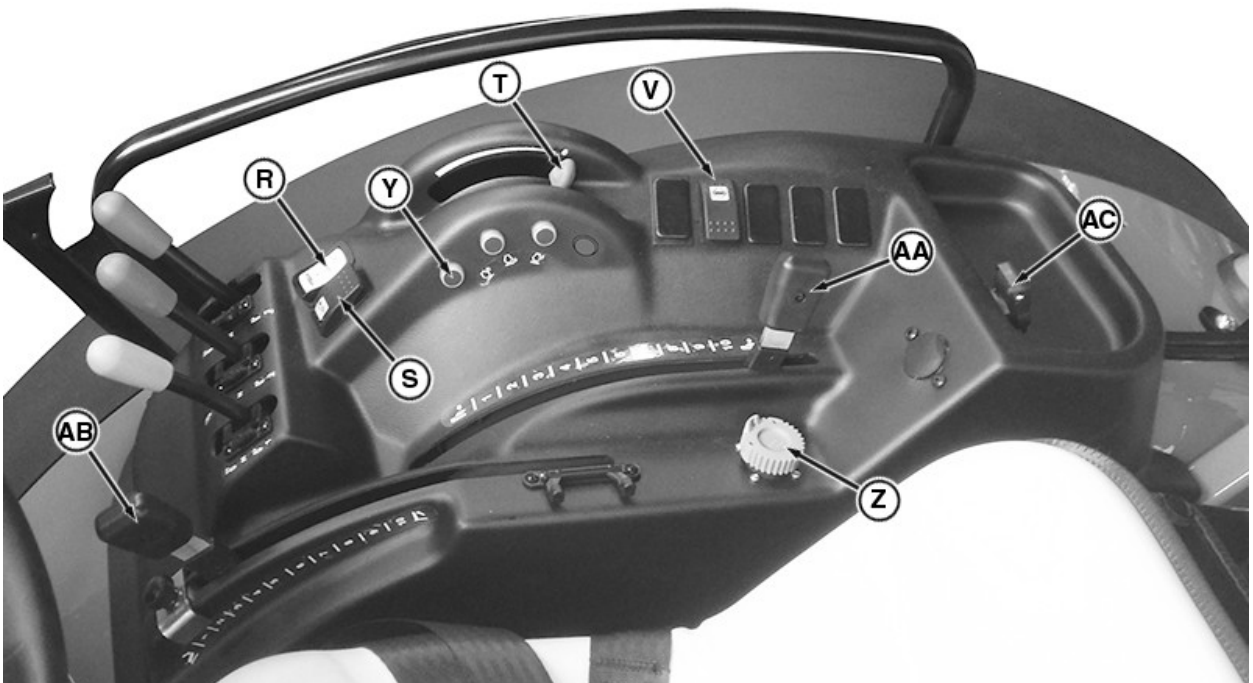
RA84036,0001A1C-28-07AUG19

Commandes du véhicule (5GL)



PY28362—UN—27SEP16

Commandes du véhicule



APY20818—UN—05JUL19

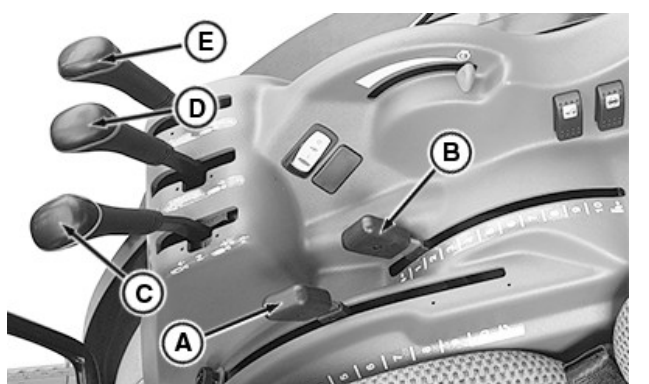
Commandes du véhicule

A—Volant
 B—Tableau de bord
 C—Interrupteur du gyrophare
 D—Vacant
 E—Feu d'avertissement, valve de frein de remorque
 F—Contacteur d'éclairage, de l'avertisseur sonore et interrupteur des clignotants
 G—Levier d'inverseur
 H—Sélecteurs de programme
 I—Interrupteur des feux de détresse (témoin d'alerte jaune)
 J—Contacteur de démarrage, clé
 K—Pédales de frein gauche et droite
 L—Pédale d'accélération
 M—Pédale d'embrayage

N—Levier de vitesses
 O—Leviers de commande de distributeur auxiliaire
 P—Levier de gammes
 Q—Levier du frein de stationnement
 R—Interrupteur de prise de force arrière
 S—Interrupteur du pont avant
 T—Manette d'accélération
 V—Interrupteur de blocage du différentiel
 Y—Contacteurs du régulateur automatique de régime
 Z—Prise de diagnostic
 AA—Levier de contrôle d'effort de l'attelage
 AB—Levier de contrôle de position d'attelage
 AC—Douille

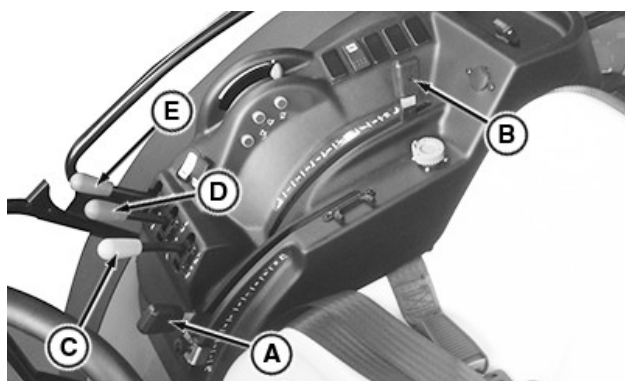
RA84036,0001A1D-28-07AUG19

Commandes du véhicule



(5GV, 5GN)

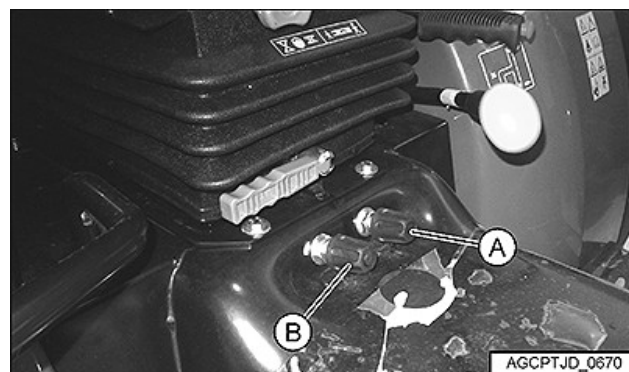
APY20819—UN—05JUL19



(5GL)

APY20820—UN—05JUL19

A—Levier de contrôle d'effort de l'attelage
 B—Levier de contrôle de position d'attelage
 C—Levier de distributeur auxiliaire n° 1
 D—Levier de distributeur auxiliaire n° 2
 E—Levier de distributeur auxiliaire n° 3



AGCPTJD0670—UN—02NOV15

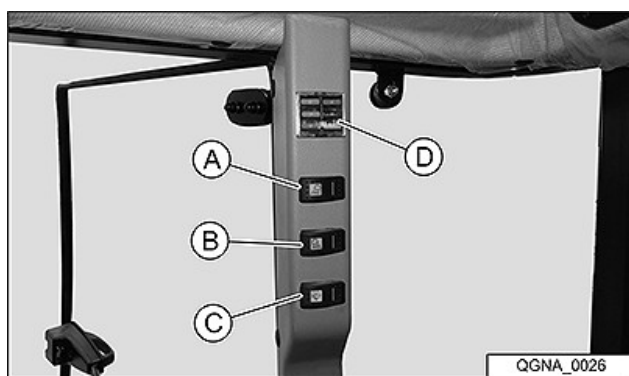
A—Bouton de réglage - Soupape de vitesse de descente de l'attelage
 B—Bouton de réglage - Soupape de commande de la sensibilité du relevage



QGNA_0160—UN—02NOV15

A—Levier du frein de stationnement

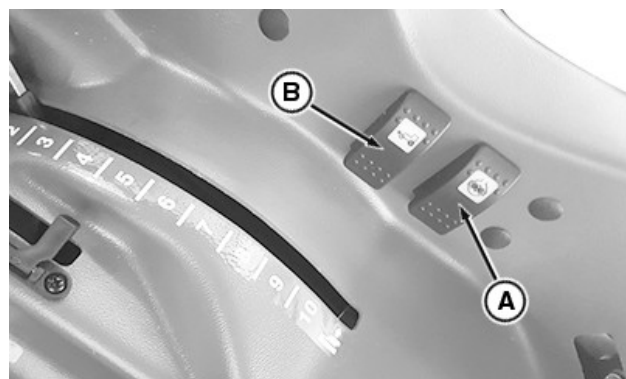
NOTE: En cas de défaillance du frein de service, il est possible d'utiliser le système de freinage auxiliaire pour arrêter le tracteur.



QGNA0026—UN—02NOV15

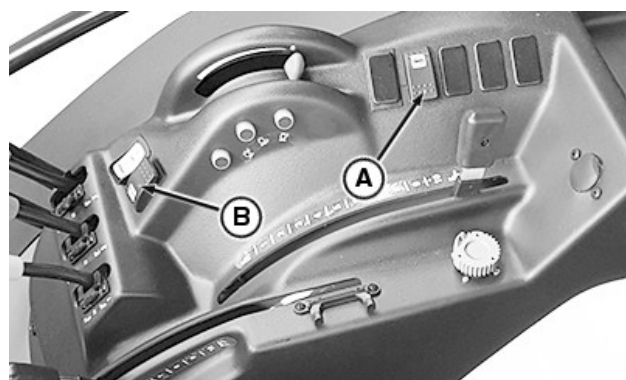
- A—Interrupteur des phares de travail sur pavillon avant
B—Interrupteur des phares de travail sur pavillon arrière
C—Interrupteur d'essuie-glace et de lave-glace
D—Platine de fusibles (cabine)

Interrupteurs du montant de cabine droit:



APY20821—UN—05JUL19

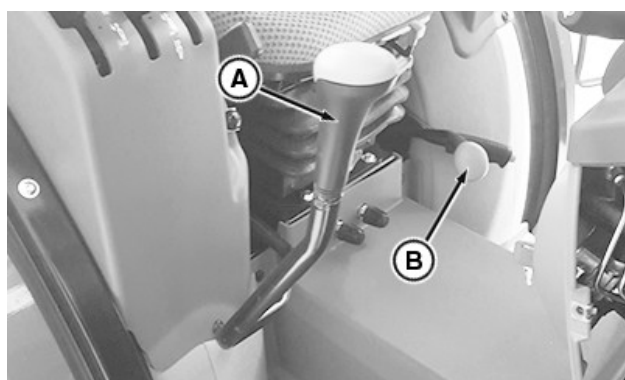
(5GV, 5GN)



APY20822—UN—05JUL19

(5GL)

- A—Interrupteur de blocage du différentiel
B—Interrupteur du pont avant



APY20823—UN—05JUL19

(5GV, 5GN)



APY01808—UN—07DEC17

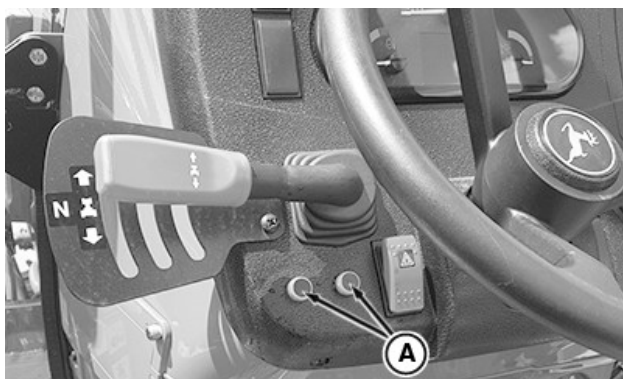
(5GL)

- A—Levier de vitesses
B—Levier de gammes



APY20824—UN—05JUL19

(5GV, 5GN)



APY20825—UN—05JUL19

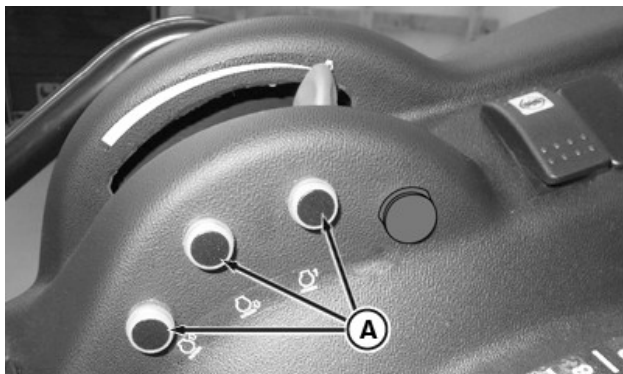
(5GL)

A—Sélecteurs de programme



APY20826—UN—05JUL19

(5GV, 5GN)



APY01853—UN—07FEB18

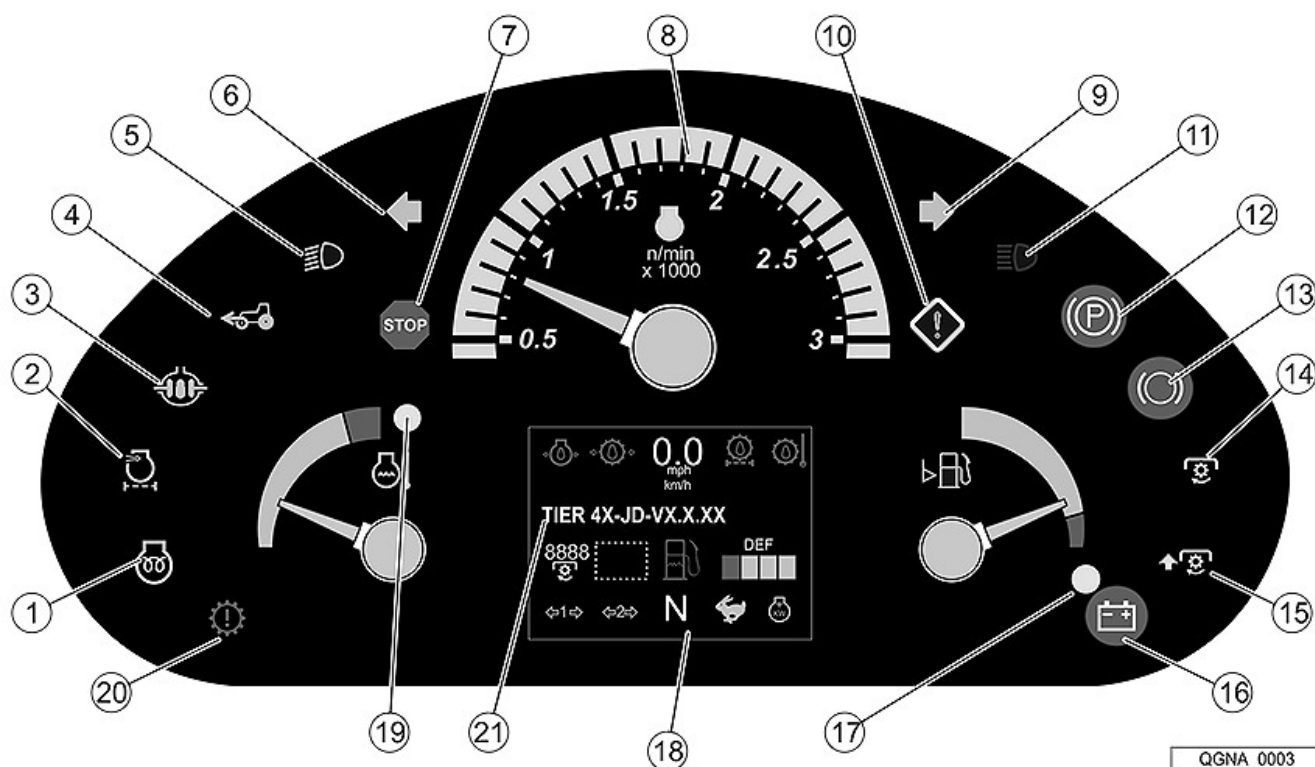
(5GL)

A—Contacteurs du régulateur automatique de régime

RA84036,0001A1E-28-07AUG19

Tableau de bord

Instruments et témoins

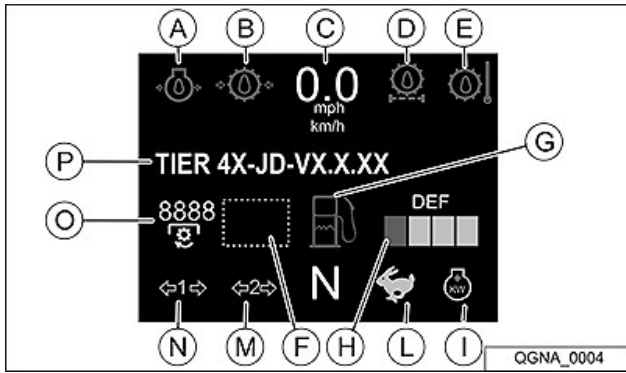


QGNA_0003

QGNA0003—UN—02NOV15

1. Témoin de réchauffage - Indique que le réchauffeur est activé. Tourner le contacteur de démarrage en position de démarrage uniquement à la fin de la séquence de préchauffage.
2. Témoin d'encrassement du filtre à air - S'allume lorsque le filtre à air moteur est colmaté.
3. Témoin du blocage du différentiel - S'allume quand le blocage du différentiel est engagé.
4. Témoin du pont avant - S'allume quand le pont avant est enclenché.
5. Témoin de feux de croisement - S'allume quand les feux de croisement sont enclenchés.
6. Témoin clignotant gauche - S'allume quand le clignotant gauche ou les feux de détresse sont enclenchés.
7. Témoin d'alerte ARRÊT - Si ce témoin d'alerte s'allume, garer le tracteur et arrêter le moteur.
8. Compte-tour - Indique la vitesse du vilebrequin en tours par minute.
9. Témoin clignotant droit - S'allume quand le clignotant droit ou les feux de détresse sont enclenchés.
10. Témoin lumineux jaune "ATTENTION" - Clignote en cas de défaillance (lire les messages d'erreur).
11. Témoin des feux de route - S'allume quand le contacteur est positionné sur "feux de route".
12. Témoin de frein de stationnement - S'allume lorsque le frein de stationnement est actionné.
13. Témoin du niveau d'huile de frein - S'allume lorsque le niveau d'huile de frein est bas.
14. Témoin de prise de force arrière - S'allume quand la prise de force arrière est enclenchée.
15. Témoin de la prise de force proportionnelle à l'avancement - S'allume lorsque la prise de force proportionnelle à l'avancement est activée.
16. Témoin de l'alternateur - S'allume en cas de problème dans le circuit de charge.
17. Témoin d'avertissement de niveau de carburant - S'allume lorsque le niveau de carburant est bas.
18. Affichage numérique - Affiche des informations à l'attention du conducteur.
19. Témoin de température du liquide de refroidissement moteur - S'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée.
20. Témoin de défaillance de boîte de vitesses - Pour boîte PowrReverser™ uniquement.
21. Témoin de prise de force avant - S'allume quand la prise de force avant est enclenchée.

PowrReverser est une marque commerciale de Deere & Company

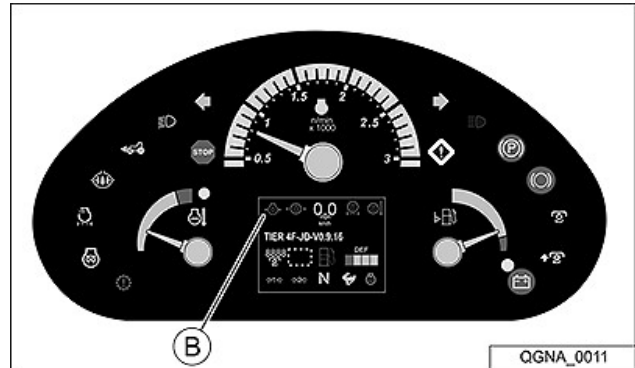


QGNA_0004

- A—Témoin de pression d'huile moteur - S'allume si la pression de l'huile moteur est trop basse.
- B—Témoin de pression d'huile de boîte de vitesses gamme basse - S'allume si la pression d'une boîte de vitesses est basse.
- C—Indicateur de vitesse, affichage numérique
- D—Témoin de filtre à huile de transmission - S'allume si le filtre à huile de transmission est encrassé.
- E—Témoin de température de l'huile de transmission - S'allume si la température de l'huile est élevée.
- F—Avertissement général de réduction catalytique
- G—Témoin de présence d'eau dans le carburant
- H—Indicateur de niveau d'urée DEF
- I—Témoin de réserve de puissance - l'icône s'allume si la suralimentation est activée.
- L—Témoin de haute vitesse - S'allume si la transmission Hi-Lo à commande électrohydraulique est en mode Hi.
- M—Témoin des clignotants (deuxième remorque)
- N—Témoin des clignotants (première remorque)
- O—Affiche le régime de prise de force arrière.
- P—Ligne des messages numériques

RA84036,0001A85-28-07AUG19

Témoin de pression d'huile moteur



QGNA_0011

QGNA0011—UN—02NOV15

B—Témoin de pression d'huile moteur

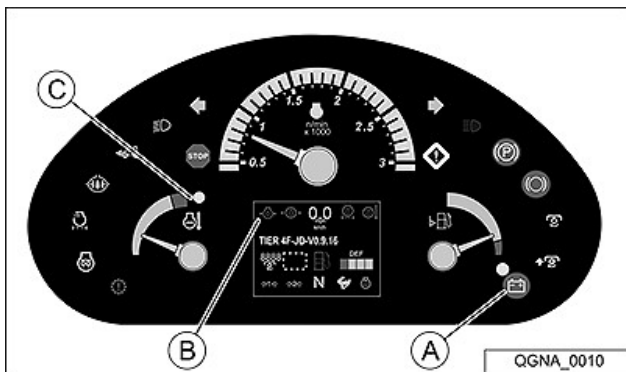
IMPORTANT: NE JAMAIS laisser le moteur tourner si la pression d'huile est insuffisante. Si le témoin reste allumé plus de 5 secondes dans des conditions de travail normales, arrêter le moteur et rechercher la cause.

Le témoin de pression d'huile moteur (B) s'allume si la pression de l'huile moteur est trop basse. Le témoin s'allume quand la clé est tournée pour actionner le démarreur et s'éteint dès que le moteur se met en marche.

Si le niveau d'huile insuffisant n'est pas à l'origine du problème, consulter le concessionnaire John Deere.

RA84036,0001753-28-21JUN18

Contrôle des instruments après le démarrage du moteur



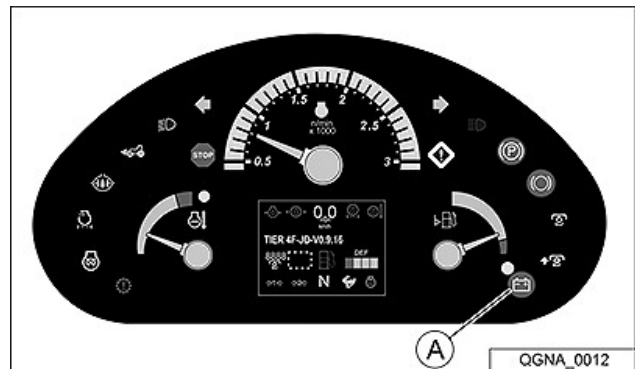
QGNA_0010

- A—Témoin de l'alternateur
- B—Témoin de pression d'huile moteur
- C—Indicateur de température du liquide de refroidissement

IMPORTANT: Si le témoin de l'alternateur (A) ou celui de la pression d'huile moteur (B) ne s'éteint pas, ou si l'indicateur de température du liquide de refroidissement (C) indique une surchauffe, arrêter le moteur et rechercher la cause du problème.

RA84036,0001752-28-21JUN18

Témoin de l'alternateur



QGNA_0012

QGNA0012—UN—02NOV15

A—Témoin de l'alternateur

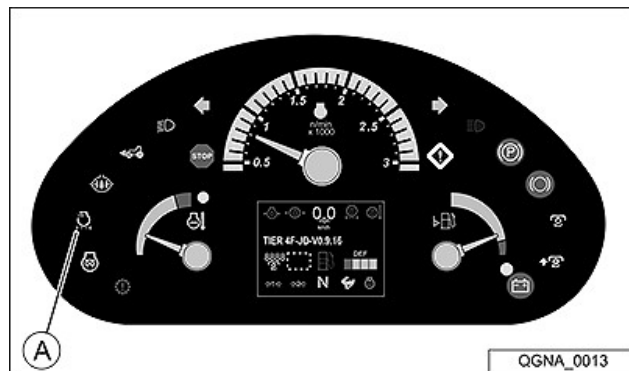
Le témoin d'alternateur (A) s'allume lorsque la sortie de l'alternateur est faible. Le témoin s'allume quand la clé est tournée pour actionner le démarreur et s'éteint dès que le moteur se met en marche.

Si le témoin reste allumé plus de 5 secondes dans des conditions de travail normales, arrêter le moteur et rechercher la cause. S'il ne s'agit pas d'une courroie de

ventilateur détendue ou rompue, consulter un concessionnaire agréé.

RA84036,0001754-28-21JUN18

Témoin du filtre à air moteur



QGNA0013—UN—02NOV15

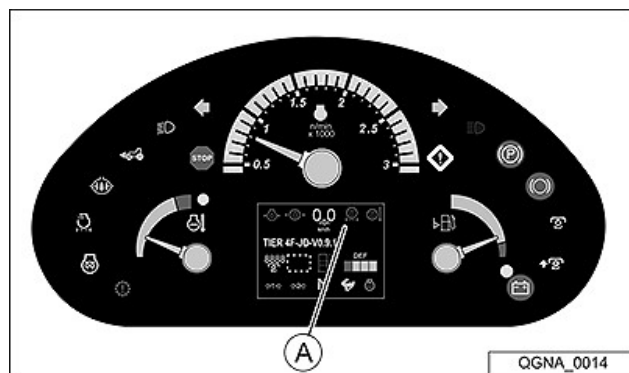
A—Témoin du filtre à air moteur

Le témoin du filtre à air (A) s'allume lorsque le filtre à air est encrassé. Remplacer le filtre à air dès que possible.

RA84036,0001755-28-21JUN18

Témoin du filtre à huile de transmission

NOTE: Ceci s'applique aux tracteurs avec boîte 24/12 vitesses uniquement.



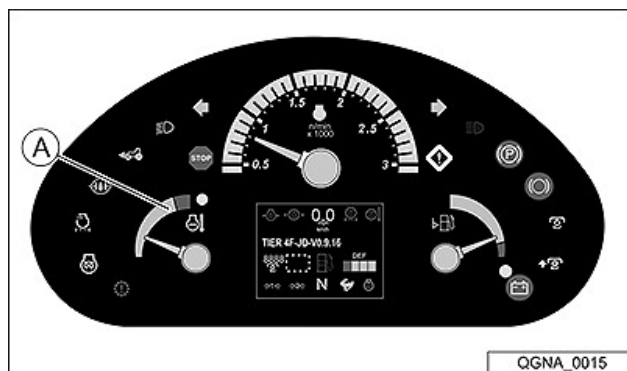
QGNA0014—UN—02NOV15

A—Témoin du filtre à huile de transmission

Le témoin du filtre à huile de transmission (A) s'allume quand le filtre à huile est obstrué. Remplacer le filtre à huile aussitôt que possible.

RA84036,0001AC0-28-07AUG19

Indicateur de température du liquide de refroidissement



QGNA0015—UN—02NOV15

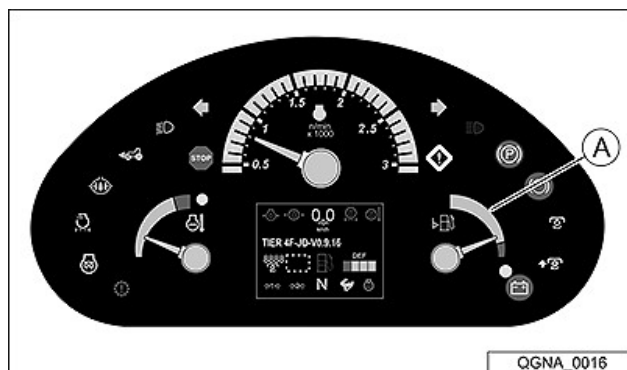
A—Indicateur de température du liquide de refroidissement

L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement (A) monte au fur et à mesure que le moteur se réchauffe. Si elle atteint la zone rouge, arrêter le moteur et déterminer la cause du problème.

Contrôler le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion et dans le radiateur une fois le moteur refroidi. Vérifier également que la calandre, le radiateur et le cache du radiateur ne sont pas bouchés. Contrôler la tension de la courroie de ventilateur. Si le problème ne peut être résolu, consulter le concessionnaire John Deere.

RA84036,0001757-28-21JUN18

Contrôle du niveau de carburant



QGNA0016—UN—02NOV15

A—Jauge à carburant

IMPORTANT: N'utiliser que du gazole. Voir Gazole (section 200 A) pour les caractéristiques du carburant.

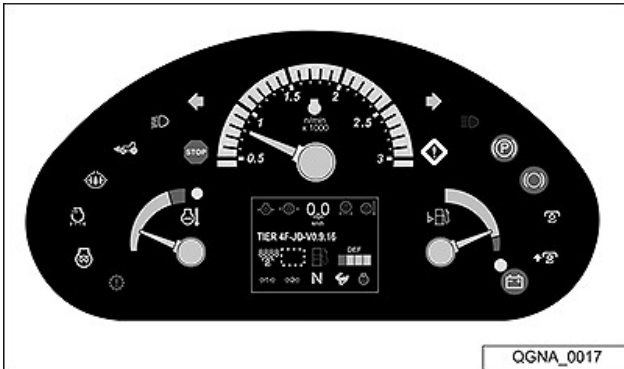
Faire le plein avant que la jauge de carburant (A) n'atteigne le repère "Vide".

Si après une panne de carburant le moteur ne redémarre pas après avoir refait le plein, même après plusieurs tentatives, il est nécessaire de purger l'air du circuit d'alimentation. Voir Évacuation de l'eau et des

sédiments du filtre à carburant dans Entretien — Remplacement, section 220E de ce manuel.

RA84036,0001A78-28-24JUL19

Réchauffage du moteur



QGNA_0017
QGNA0017—UN—02NOV15

Ne pas mettre le tracteur en pleine charge avant que le moteur ait atteint sa température de service.

1. Faire tourner le moteur à 1500 tr/min pendant plusieurs minutes.
2. Faire tourner le moteur à 1900 tr/min environ avec une charge légère jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température de service.

NOTE: Si les fonctions hydrauliques sont lentes, voir *Fonctionnement par temps froid dans Relevage à la section 50 de ce manuel.*

RA84036,0001759-28-21JUN18

Surveillance des régimes de fonctionnement normal et de ralenti du moteur

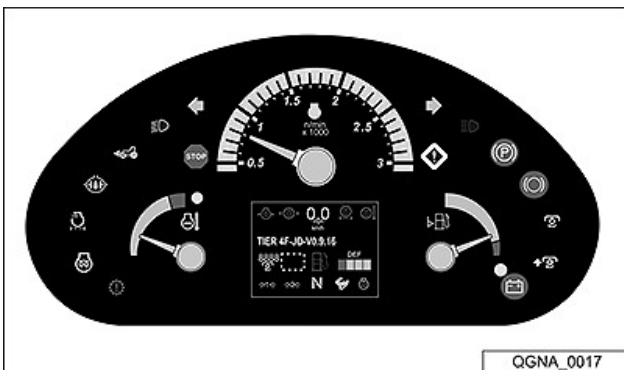
Le régime au ralenti doit se situer entre 825 et 875 tr/min. Avec une charge nulle ou faible, le régime maximum augmente à 2460—2510 tr/min.

Le régime nominal est de 2300 tr/min.

Le régime de fonctionnement normal est de 1200 à 2300 tr/min et dans cette plage de régimes il est possible de faire travailler le moteur à pleine charge.

RA84036,000175B-28-21JUN18

Fonctionnement au ralenti à éviter



QGNA_0017
QGNA0017—UN—02NOV15

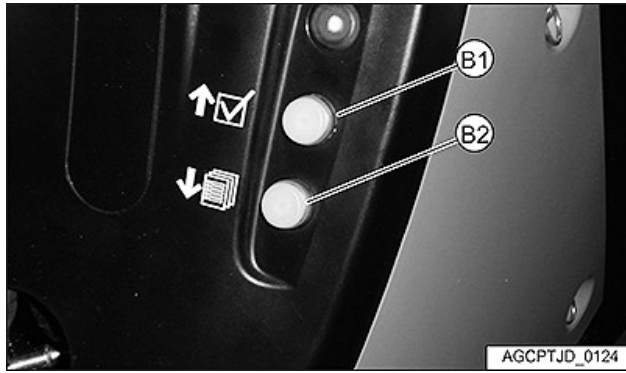
Lorsque le moteur tourne au ralenti, le carburant brûle de façon inefficace, ce qui peut provoquer des dépôts de calamine dans le moteur.

Si le tracteur doit tourner à vide pendant plus de 3 ou 4 minutes, régler le régime moteur au-dessus de 1200 tr/min.

RA84036,000175A-28-21JUN18

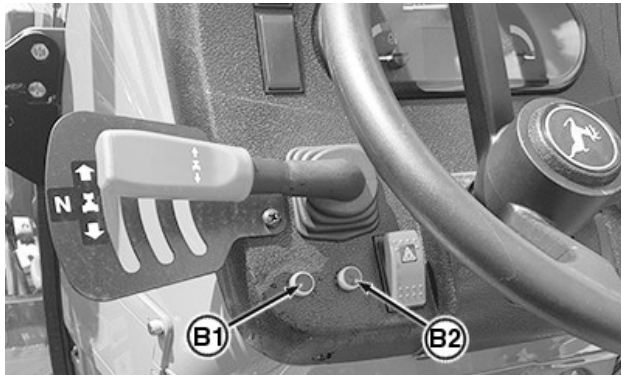
Affichage numérique

Affichage numérique - Interface utilisateur



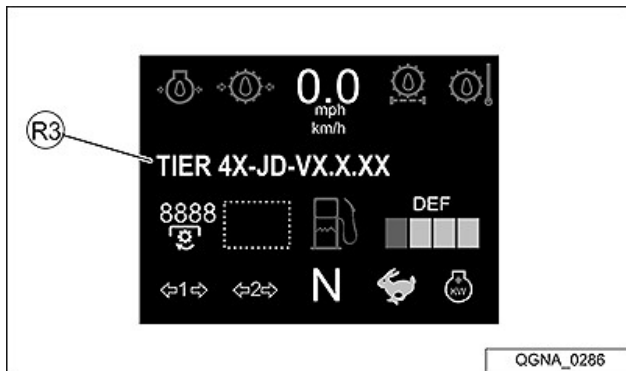
(5GV, 5GN)

AGCPTJD0124—UN—02NOV15



(5GL)

APY20827—UN—05JUL19



QGNA0286—UN—02NOV15

Avec le contacteur de démarrage en position MARCHE, l'affichage numérique indique le nombre d'heures de service dans la colonne (R3). Les informations sont fournies dans la langue sélectionnée dans le menu d'utilisateur. La langue par défaut est l'anglais.

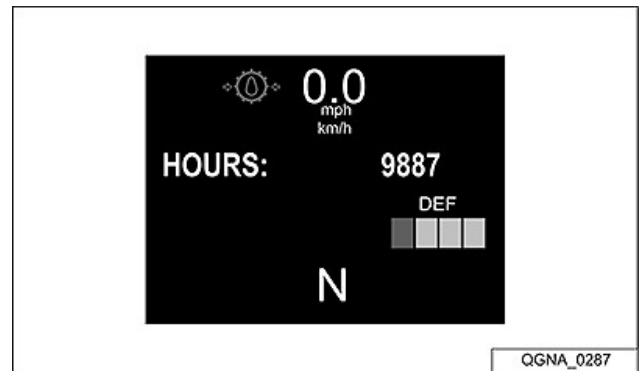
B1 et B2 peuvent être utilisés pour changer les informations affichées dans la colonne (R3) comme suit:

1. Compteur d'heures de service
2. Consommation de carburant
3. Charge du FAP en pourcentage (modèles 5075 uniquement)
4. Température du liquide de refroidissement

5. Température d'huile de transmission (uniquement si le véhicule est équipé d'une boîte PowrReverser™)
6. Régime de prise de force
7. État du pont avant

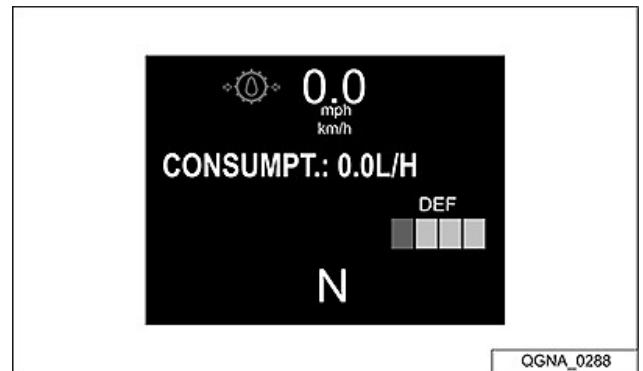
NOTE: Les fonctions des boutons varient selon le temps de pression sur les boutons.

Fonctions des boutons		
	B1	B2
Enfoncé moins de 0,3 seconde	Défiler vers le haut	Défiler vers le bas
Enfoncé pendant 1 seconde ou plus	Confirmer l'entrée	Accéder au et sortir du sous-menu



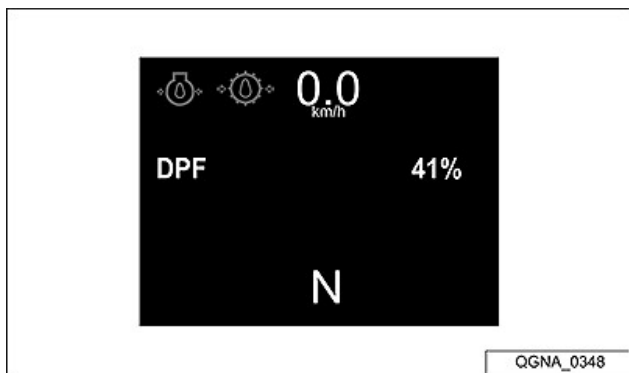
QGNA0287—UN—02NOV15

1. Compteurs d'heures de service



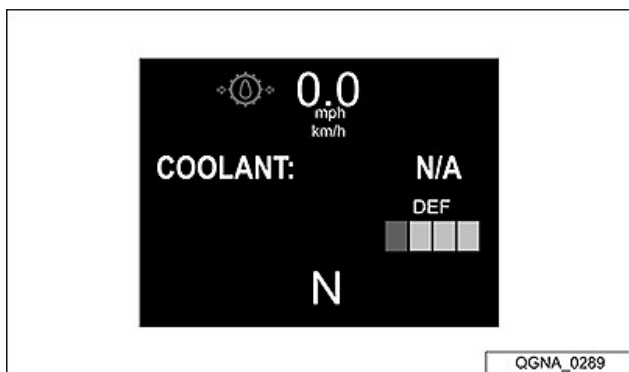
QGNA0288—UN—02NOV15

2. Consommation de carburant



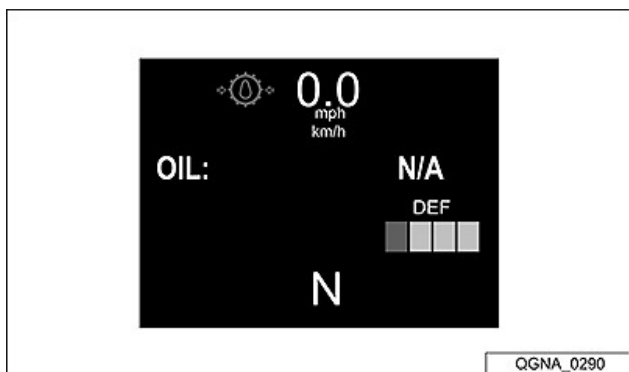
QNA0348—UN—02NOV15

3. Pourcentage de charge du filtre à particules



QNA0289—UN—02NOV15

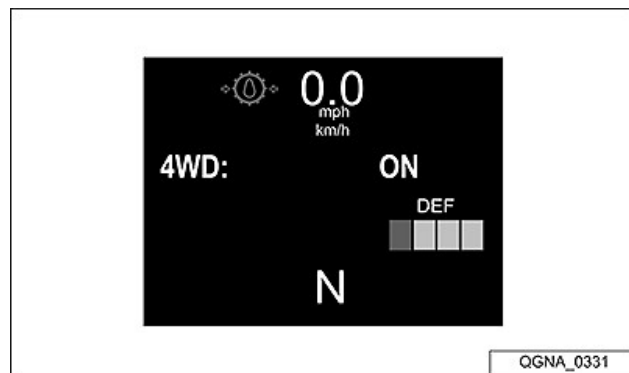
4. Température du liquide de refroidissement



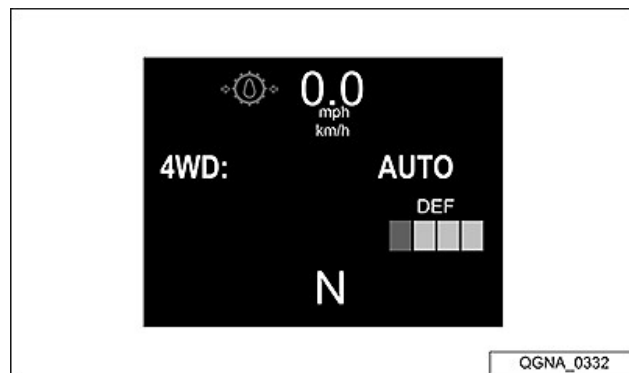
QNA0290—UN—02NOV15

5. Température d'huile de transmission (uniquement si le véhicule est équipé d'une boîte PowrReverser™)

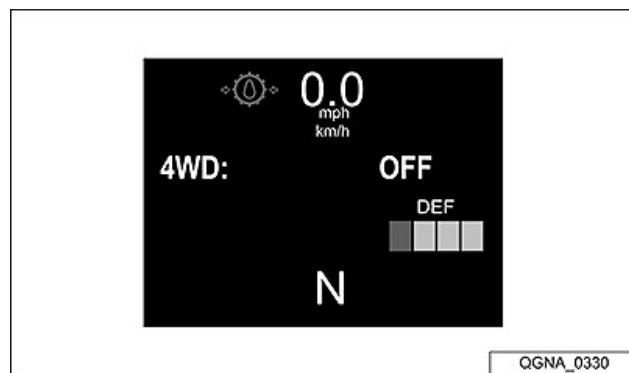
6. Régime de prise de force (apparaît si le rapport de prise de force avant réglé est différent de 000).



QNA0331—UN—02NOV15



QNA0332—UN—02NOV15



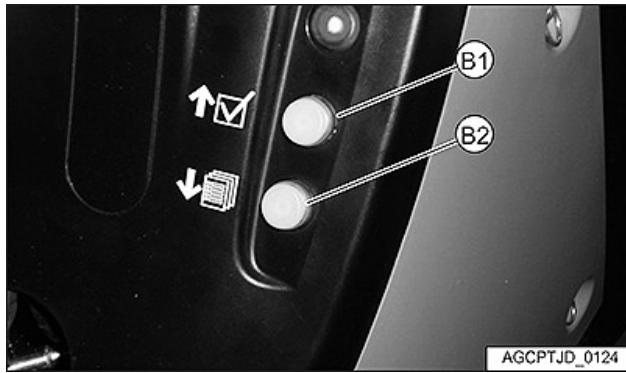
QNA0330—UN—02NOV15

7. Pont avant en mode ENCLANCHÉ, AUTO ou DÉSENCLANCHÉ (selon l'état du pont avant)

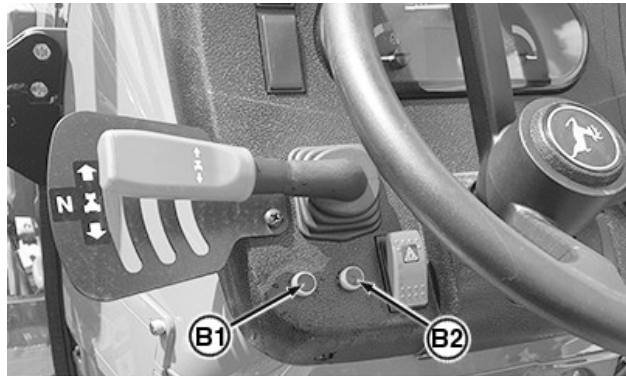
RA84036,0001A1F-28-07AUG19

Menu utilisateur

Accès au menu:



AGCPTJD0124—UN—02NOV15
(5GV, 5GN)



(5GL)

NOTE: Arrêter le tracteur et serrer le frein de stationnement avant d'accéder au menu. Le menu se ferme automatiquement si le tracteur bouge.

Fonctions des boutons		
	B1	B2
Enfoncé moins de 0,3 seconde	Défiler vers le haut	Défiler vers le bas
Enfoncé pendant 1 seconde ou plus	Confirmer l'entrée	Accéder au et sortir du sous-menu (pages)

Pour accéder au menu: Avec le contacteur de démarrage sur MARCHE, appuyer sur le bouton (B1) et le maintenir enfoncé pendant 1 seconde.

Pour naviguer vers les pages: Appuyer sur le bouton (B1) ou (B2) pour passer entre les différentes pages.

Pour sortir du menu: appuyer sur (B2) pendant 1 seconde.

Pages disponibles:

A - LANGUAGE (LANGUE)

B - UNIT (UNITÉ)

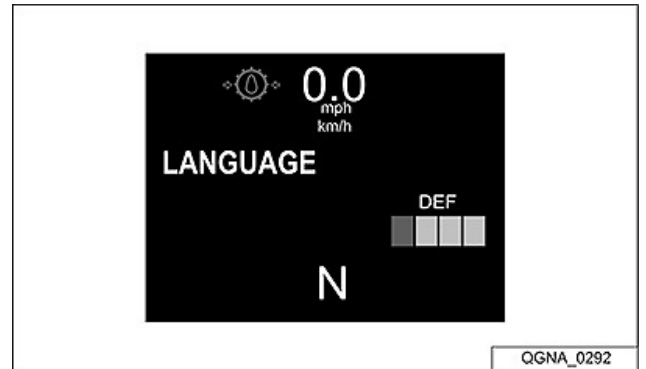
C - TRANSMISSION ERRORS (ERREURS DE BOÎTE DE VITESSES)

D - ENGINE ERRORS (ERREURS MOTEUR)

E - FAP (uniquement modèles 5075)

F - HC STRATEGY INHIBITION (STRATÉGIE DE BLOCAGE HC) (uniquement modèles 5090/5100)

G - PTO SETTINGS (RÉGLAGES DE PRISE DE FORCE)



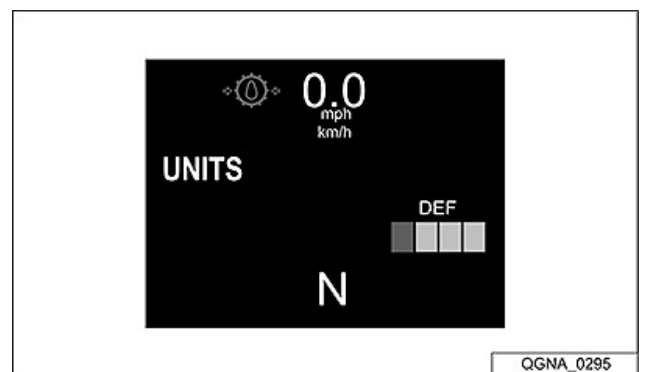
QGNA0292—UN—02NOV15

A - LANGUAGE (LANGUE): Appuyer sur le bouton (B1) ou (B2) et naviguer vers la page LANGUAGE (LANGUE).

La langue par défaut est l'anglais. Appuyer sur le bouton (B1) pendant 1 seconde pour accéder à la page, puis utiliser les boutons (B1) et (B2) pour sélectionner la langue désirée.

Appuyer sur le bouton (B1) pendant 1 seconde pour confirmer la sélection. Une flèche apparaît près de la langue sélectionnée.

Appuyer sur le bouton (B2) pendant 1 seconde et revenir au menu.



QGNA0295—UN—02NOV15

B - UNIT SETTINGS (RÉGLAGES DE L'UNITÉ):

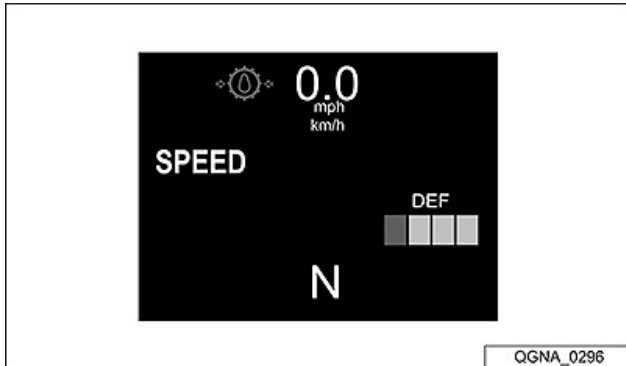
Appuyer sur le bouton (B1) ou (B2) et naviguer jusqu'à la page des réglages de l'unité. Appuyer sur le bouton (B1) pendant 1 seconde pour afficher la page.

Utiliser les boutons (B1) et (B2) pour passer entre les différentes unités. Sélectionner l'unité à changer en appuyant sur (B1) pendant 1 seconde. Une flèche apparaît près de l'unité pour marquer la sélection actuelle. Sélectionner l'unité avec le bouton (B1) ou (B2). Appuyer sur le bouton (B1) pendant 1 seconde pour confirmer l'entrée.

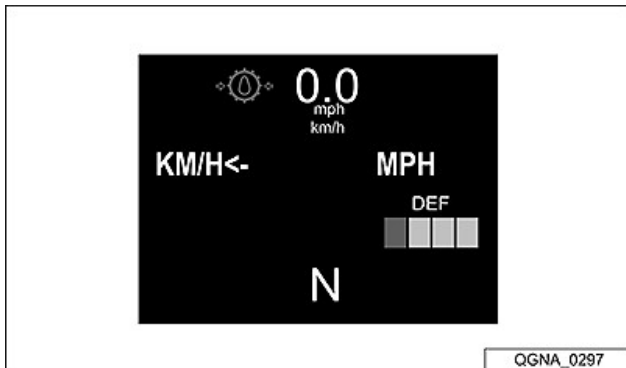
Renouveler la procédure pour toutes les autres unités.

Appuyer sur le bouton (B2) pendant 1 seconde pour quitter la page.

B - UNIT SETTINGS (RÉGLAGES DE L'UNITÉ):	Unité 1	Unité 2
a) SPEED (RÉGIME)	km/h	mph
b) TEMPERATURE (TEMPÉRATURE)	°C	°F
c) ENGINE POWER (PUISSANCE MOTEUR)	kW	ch

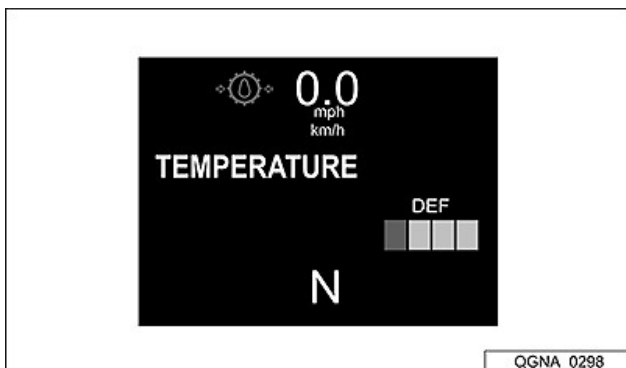


QGNA0296—UN—02NOV15

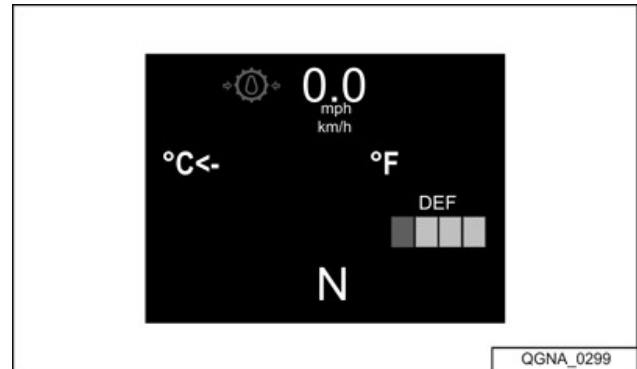


QGNA0297—UN—02NOV15

B.a) SPEED (VITESSE): Sélectionner l'unité à changer en appuyant sur (B1) pendant 1 seconde. Une flèche apparaît près de l'unité pour marquer la sélection actuelle. Sélectionner l'unité avec le bouton (B1) ou (B2). Appuyer sur le bouton (B1) pendant 1 seconde pour confirmer l'entrée et quitter la page.

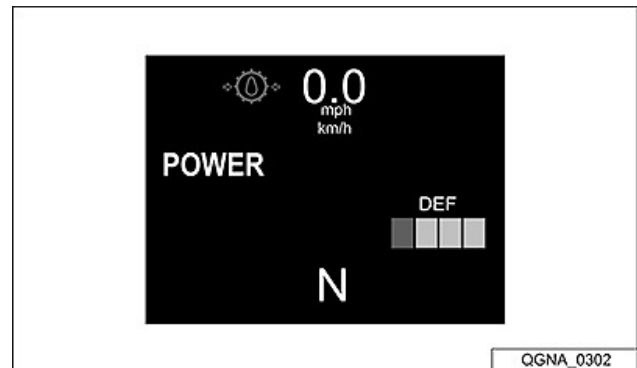


QGNA0298—UN—02NOV15

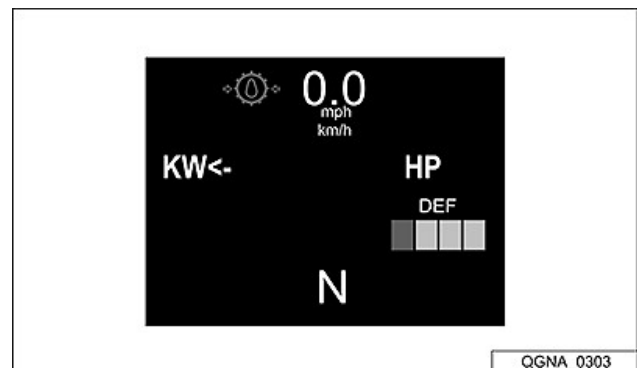


QGNA0299—UN—11JAN16

B.b) TEMPERATURE (TEMPÉRATURE): Sélectionner l'unité à changer en appuyant sur (B1) pendant 1 seconde. Une flèche apparaît près de l'unité pour marquer la sélection actuelle. Sélectionner l'unité avec le bouton (B1) ou (B2). Appuyer sur le bouton (B1) pendant 1 seconde pour confirmer l'entrée et quitter la page.

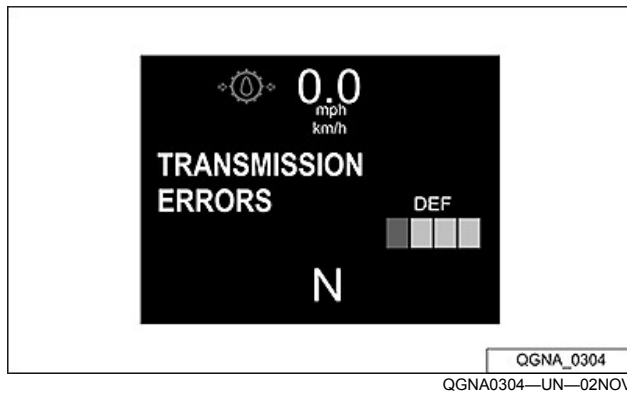


QGNA0302—UN—02NOV15

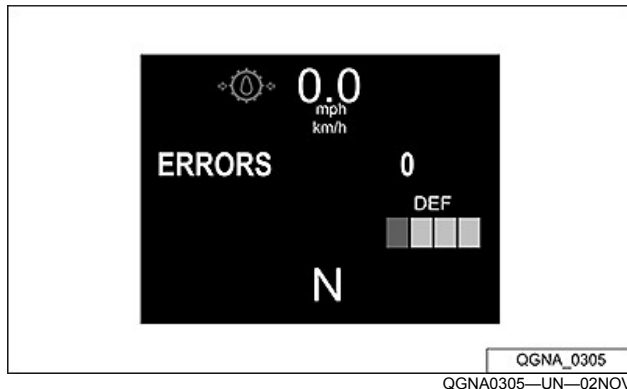


QGNA0303—UN—02NOV15

B.c) POWER (PUISSANCE): Mode d'affichage de la puissance développée par la prise de force. Elle est calculée comme produit du couple détecté par l'appareil de mesure du couple (hp (ch) est le réglage par défaut). Sélectionner l'unité à changer en appuyant sur (B1) pendant 1 seconde. Une flèche apparaît près de l'unité pour marquer la sélection actuelle. Sélectionner l'unité avec le bouton (B1) ou (B2). Appuyer sur le bouton (B1) pendant 1 seconde pour confirmer l'entrée et quitter la page.



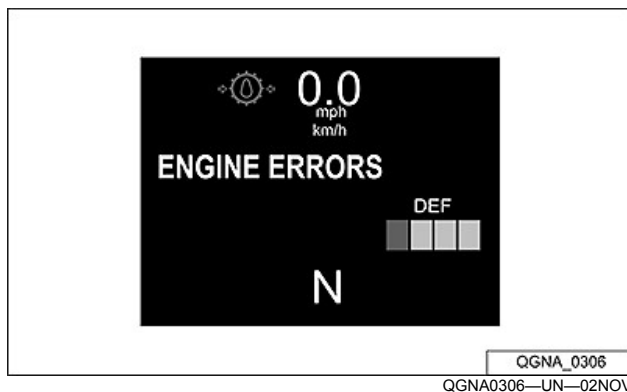
QGNA0304—UN—02NOV15



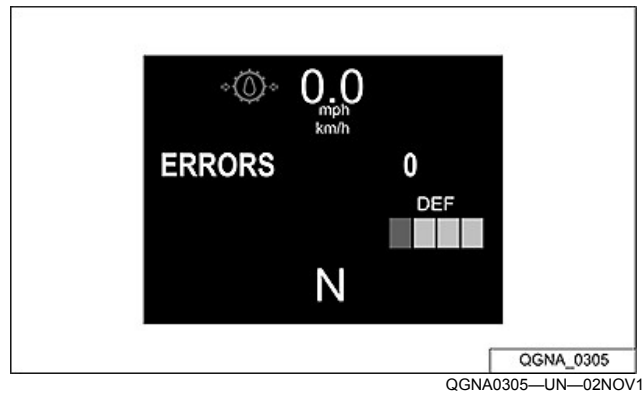
QGNA0305—UN—02NOV15

C - TRANSMISSION ERRORS (ERREURS DE BOÎTE DE VITESSES):

1. Accéder au menu et appuyer sur (B1) ou (B2) jusqu'à ce que le sous-menu erreur de Transmission s'affiche.
2. Sous-menu Erreur de boîte de vitesses: une fois dans ce menu, le message X ERREURS apparaît, avec X indiquant le nombre d'erreurs actives en ce moment.
3. S'il existe des erreurs, il est possible d'accéder à la liste en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde. Appuyer sur le bouton B1 ou B2 et parcourir la liste des erreurs. Pour revenir au menu Utilisateur, le conducteur doit appuyer sur B2 pendant 1 seconde.



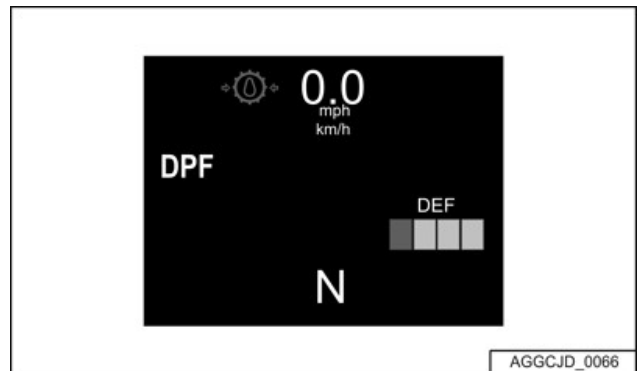
QGNA0306—UN—02NOV15



QGNA0305—UN—02NOV15

D - ENGINE ERRORS (ERREURS MOTEUR):

1. Accéder au menu et appuyer sur (B1) ou (B2) jusqu'à ce que le sous-menu Erreurs moteur s'affiche.
2. Sous-menu Erreurs moteur: une fois dans ce menu, le message X ERREURS apparaît, avec X indiquant le nombre d'erreurs actives en ce moment.
3. S'il existe des erreurs, il est possible d'accéder à la liste en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde. Appuyer sur le bouton B1 ou B2 et parcourir la liste des erreurs. Pour revenir au menu Utilisateur, le conducteur doit appuyer sur B2 pendant 1 seconde.

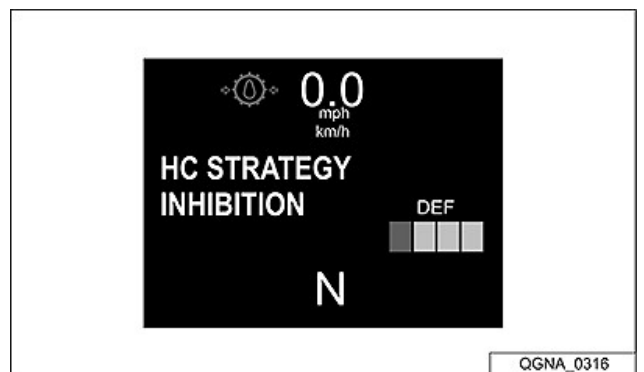


AGGCJD0066—UN—12JAN16

E - Sous-menu DPF (FAP):

(uniquement modèles 5075)

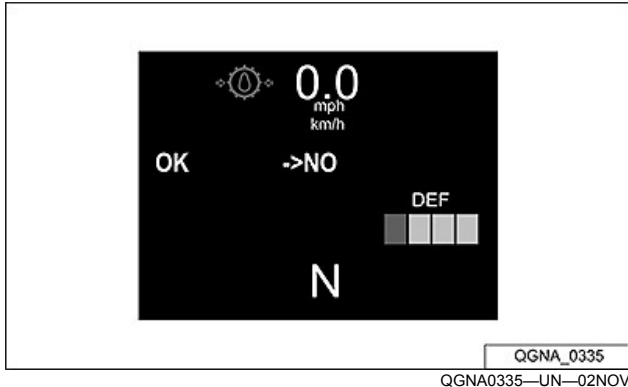
Voir Accès au menu FAP sur l'affichage numérique dans l'équipement de post-traitement (COD/FAP) (section 20B) de ce manuel.



QGNA0316—UN—02NOV15

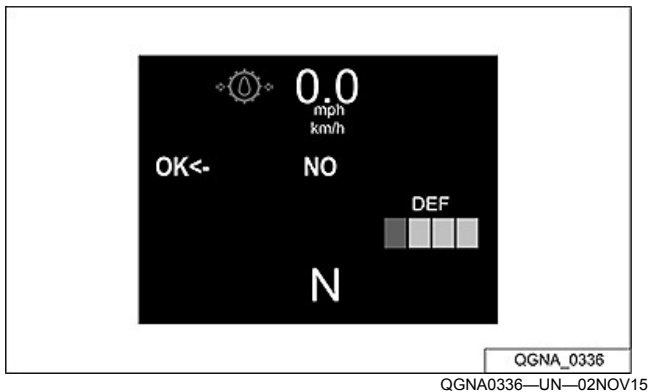
F - Sous-menu HC STRATEGY INHIBITION (STRATÉGIE DE BLOPAGE HC): (uniquement modèles 5090/5100)

En raison du réglage par défaut, aucune information n'apparaît à l'affichage car la fonction est active.



NO (NON) = PAS DE BLOPAGE

Activation de la stratégie d'augmentation du ralenti moteur bas pour l'accumulation HC. Le régime moteur est augmenté indépendamment par le contrôleur du moteur si le niveau d'accumulation dépasse un certain seuil.

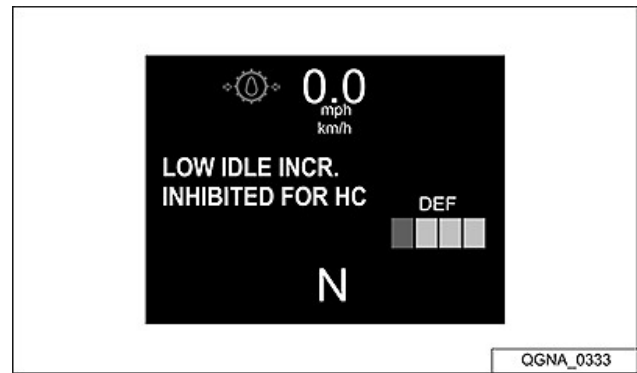


OK = INHIBITION

Blocage de la stratégie d'augmentation du ralenti moteur bas pour l'accumulation HC. Le régime moteur est augmenté indépendamment par le contrôleur du moteur.

IMPORTANT: Régler cette fonction uniquement si elle est indispensable, et pas plus longtemps qu'il n'est absolument nécessaire.

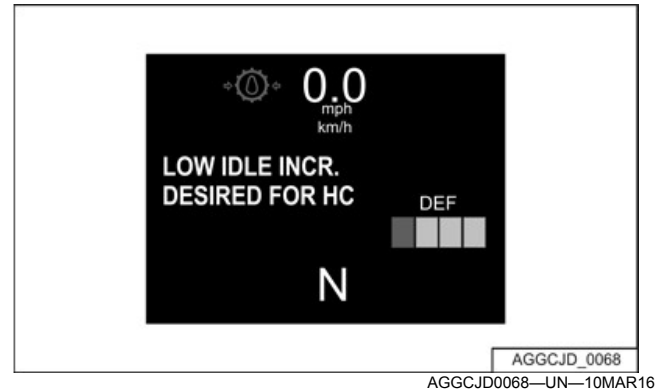
NOTE: Cette fonction est automatiquement réglée sur "PAS DE BLOPAGE" après chaque redémarrage du moteur.



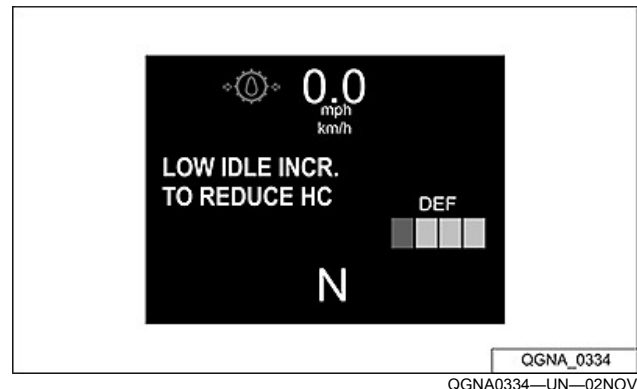
Le message suivant s'affiche à l'écran lorsque la fonction est activée:

LOW IDLE INCR. (AUGM. RALENTI BAS)
INHIBITED FOR HC (BLOQUÉE POUR HC)

Ce message apparaît à intervalles de 2 minutes.



NOTE: Ne pas bloquer l'amélioration du ralenti pendant de longues périodes de temps. Lorsque le message "Augm. ralenti souhaité" apparaît sur la console, l'inhibition doit être annulée en sélectionnant l'option "NON" dans le sous-menu "Stratégie de blocage HC".

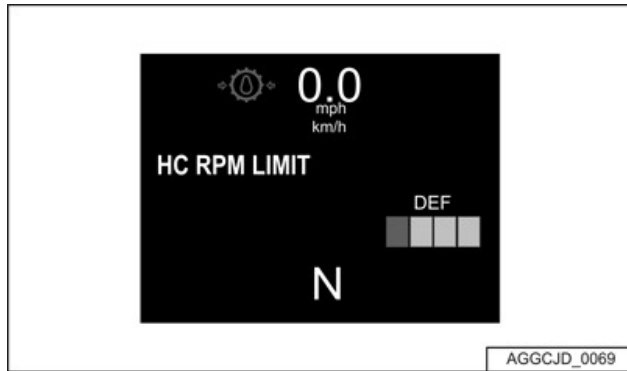


Si la fonction n'est pas activée, le message suivant s'affiche:

LOW IDLE INCR. (AUGM. RALENTI BAS)

TO REDUCE HC (POUR RÉDUIRE HC)

Ce message informe l'opérateur que le moteur modifie le régime moteur minimum (jusqu'à 1100 tr/min) afin de respecter les paramètres antipollution.



AGGCJD0069—UN—10MAR16

Le message suivant peut apparaître sur l'affichage: HC RPM LIMIT (LIMITE DE RÉGIME HC)

Ceci indique que le contrôleur ECU commande le régime moteur à un niveau allant jusqu'à 1100 tr/min (procédure de récupération).

Si la valeur HC décroît, le message suivant apparaît: HC NO RPM LIMIT (PAS DE LIMITE DE RÉGIME HC)

Ce message informe le conducteur que le contrôleur du moteur quitte la procédure de récupération. Le régime moteur est limité à 1100 tr/min jusqu'au prochain redémarrage du moteur (ARRÊT-MARCHE du moteur).



AGGCJD0070—UN—10MAR16

Si la valeur HC décroît, le message suivant apparaît: HC NO RPM LIMIT (PAS DE LIMITE DE RÉGIME HC)

Ceci indique que le contrôleur du moteur a arrêté la procédure de récupération. Le régime moteur est toujours limité à 1100 tr/min jusqu'au prochain redémarrage du moteur (ARRÊT/MARCHE).

G - PTO SETTING (RÉGLAGE DE PRISE DE FORCE):

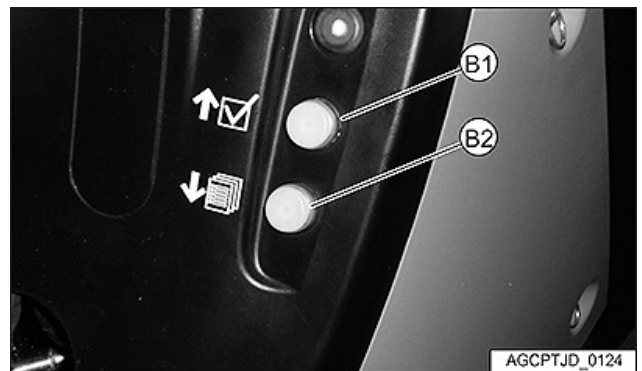
NOTE: "PTO SETTING" ("Réglage de prise de force") est un menu que le concessionnaire utilise uniquement si des calibrages sont requis.

RA84036,0001A20-28-07AUG19

Affichage numérique - Réglage initial (adaptation au tracteur)

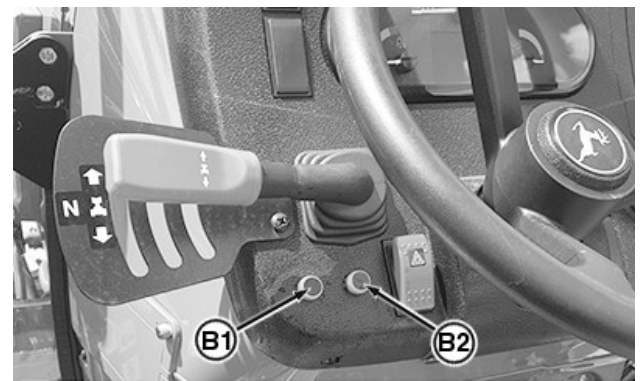
NOTE: Le réglage initial est nécessaire pour aligner les réglages du contrôleur avec la configuration du tracteur. En cas de dysfonctionnement, faire contrôler les réglages par le concessionnaire John Deere.

Accès au menu de réglage



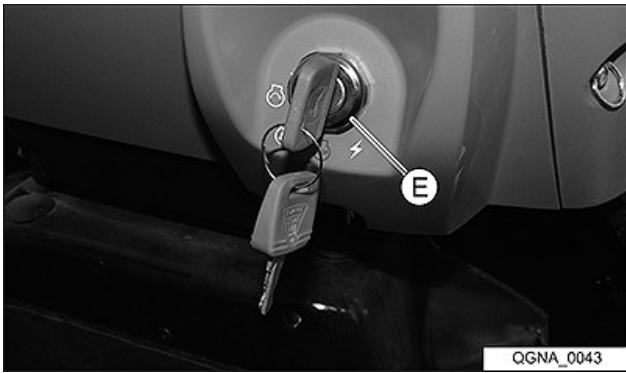
AGCPTJD_0124

(5GV, 5GN)



APY20827—UN—05JUL19

(5GL)

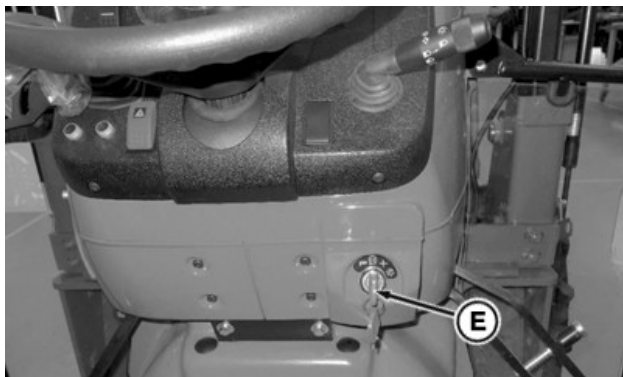


QGNA0043—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)

HAND THROTTLE	OK
FOOT THROTTLE	OK
SPEEDPULSE	285
FRONT PTO	000
REAR PTO	MECH
2ND GEAR	540E
4WD	NOT PRES
TRANSMISS.	POW. REV.
VEHICLE TYPE	GL
NEXT PAGE	

APY05081—UN—16APR18



PY42851—UN—03JUL17

(5GL)

FUEL TANK	412591
TCE	NOT PRES
H4 LIGHTS	PRES
HYD BOSCH	NOT PRES
DAMPER	465589
PREV PAGE	

APY12305—UN—18OCT18

B1—Bouton de programmation
B2—Bouton de programmation
E—Clé

NOTE: Arrêter le tracteur et serrer le frein de stationnement avant d'accéder au menu.

Le menu se ferme automatiquement si le tracteur bouge.

Fonctions des boutons		
	B1	B2
Enfoncé moins de 0,3 seconde	Défiler vers le haut	Défiler vers le bas
Enfoncé pendant 1 seconde ou plus	Confirmer l'entrée	Accéder au et sortir du sous-menu (pages)

1. Pour afficher le menu du réglage initial, appuyer en même temps sur les boutons (B1) et (B2) et les maintenir enfoncés, puis mettre le contacteur de démarrage sur MARCHE.
2. Une fois le menu de réglage initial affiché, utiliser les boutons (B1) et (B2) pour sélectionner le sous-menu correspondant. Appuyer sur le bouton (B1) pendant 1 seconde pour afficher le sous-menu sélectionné.
3. Appuyer sur (B1) pendant 1 seconde pour quitter le menu sélectionné.

Menu de réglage initial — Présentation du menu

Menu de réglage initial	
SOUS-MENU	RÉGLAGES
Manette d'accélération (calibrage)	Suivre les instructions de l'affichage
Pédale d'accélération (calibrage)	Suivre les instructions de l'affichage
Impulsions du régime (paramètres en fonction des pneus)	Note : trouver le paramètre d'entrée dans la vue d'ensemble de la monte en pneus
Rapport de prise de force avant	Entrée à trois chiffres - xxx
Prise de force arrière (sélection de rapport)	MEC - À commande mécanique HYD - À commande hydraulique
Deuxième vitesse (prise de force arrière avec régime 540E)	Entrée 540E
4RM (pont avant)	Non présent - tracteur non équipé d'un pont avant Présent - tracteur équipé d'un pont avant
Inverseur (type de boîte de vitesses)	POW - Tracteurs avec PowrReverser™ électro-hydraulique MEC - Tracteurs avec PowrReverser™ mécanique
Type de véhicule	GL Vergers Vignes
Réservoir de carburant (numéro d'entrée en fonction du modèle de tracteur et des options)	412584 - modèle 5075 avec prise de force avant 412591 - modèle 5075 sans prise de force avant 437272 - modèles 5090 et 5100 avec prise de force avant 437262 - Modèles 5090 et 5100 sans prise de force avant
TCE (EHS - Commande	Non présent - tracteur non

Menu de réglage initial	
électronique de la sensibilité du relevage)	équipé d'un système EHS Présent - tracteur équipé d'un système EHS
Phares H4 (phares de travail supplémentaires)	Non présent - Tracteur non équipé de phares de travail Présent - Tracteur équipé de phares de travail
Hyd BOSCH (distributeurs auxiliaires électrohydrauliques)	Non présent - tracteur non équipé d'un distributeur auxiliaire électrohydraulique Présent - Tracteur équipé de distributeurs auxiliaires électrohydrauliques

PowrReverser est une marque commerciale de Deere & Company
PowrReverser est une marque commerciale de Deere & Company

Amortisseur	Les configurations possibles sont : 465589 - si le tracteur est équipé du NOUVEL amortisseur d'embrayage. 426097 - si le tracteur est équipé de l'ANCIEN amortisseur d'embrayage. MECH - Si le tracteur est équipé d'une boîte mécanique.

MANETTE D'ACCÉLÉRATION

HAND THROTTLE	OK
FOOT THROTTLE	OK
SPEEDPULSE	285
FRONT PTO	000
REAR PTO	MECH
2ND GEAR	540E
4WD	NOT PRES
TRANSMISS.	POW. REV.
VEHICLE TYPE	GL
NEXT PAGE	

APY05082—UN—16APR18

MECH MIN	POS	NEG
MECH MAX	0.488 V	4.504 V
	4.504 V	0.488 V
CURRENT	3.141 V	0.406 V
KICKDOWN		

QGNA_0326

QGNA0326—UN—02NOV15

MECH MIN	POS	NEG
MECH MAX	0.488 V	4.504 V
	4.504 V	0.488 V
CURRENT	3.141 V	0.406 V
RELEASE		

QGNA_0327

QGNA0327—UN—02NOV15

MECH MIN	POS	NEG
MECH MAX	0.450 V	4.524 V
	4.524 V	0.450 V
CURRENT	4.580 V	0.406 V
CALIBRATION OK		

QGNA_0328

QGNA0328—UN—02NOV15

Pour le calibrage de la manette d'accélération, suivre les messages à l'écran. Appuyer à fond et relâcher 4 fois la manette d'accélération. Le calibrage est terminé lorsque le message "CALIBRATION OK" ("CALIBRAGE OK") s'affiche.

PÉDALE D'ACCÉLÉRATION

HAND THROTTLE	OK
FOOT THROTTLE	OK
SPEEDPULSE	285
FRONT PTO	000
REAR PTO	MECH
2ND GEAR	540E
4WD	NOT PRES
TRANSMISS.	POW. REV.
VEHICLE TYPE	GL
NEXT PAGE	

APY05083—UN—16APR18

```

      POS      NEG
MECH MIN 0.488 V 4.504 V
MECH MAX 4.504 V 0.488 V

CURRENT 3.141 V 0.406 V

KICKDOWN

```

QGNA_0326

QGNA0326—UN—02NOV15

```

      POS      NEG
MECH MIN 0.488 V 4.504 V
MECH MAX 4.504 V 0.488 V

CURRENT 3.141 V 0.406 V

RELEASE

```

QGNA_0327

QGNA0327—UN—02NOV15

```

      POS      NEG
MECH MIN 0.450 V 4.524 V
MECH MAX 4.524 V 0.450 V

CURRENT 4.580 V 0.406 V

CALIBRATION OK

```

QGNA_0328

QGNA0328—UN—02NOV15

Pour le calibrage de la pédale d'accélération, suivre les messages à l'écran. Appuyer à fond et relâcher 4 fois la manette d'accélération. Le calibrage est terminé lorsque le message "CALIBRATION OK" ("CALIBRAGE OK") s'affiche.

IMPULSION DE VITESSE

```

HAND THROTTLE OK
FOOT THROTTLE OK
SPEEDPULSE 285
FRONT PTO 000
REAR PTO MECH
2ND GEAR 540E
4WD NOT PRES
TRANSMISS. POW. REV.
VEHICLE TYPE GL

NEXT PAGE

```

APY05084—UN—16APR18

La sortie du capteur de vitesse génère des impulsions en fonction de la vitesse des roues. Pour le calcul de la vitesse de déplacement, il est primordial d'entrer le paramètre correct de la monte en pneus.

Une fois le menu d'impulsions de vitesse, le premier chiffre (de gauche) clignote. L'entrée peut être modifiée en utilisant les touches (B1) et (B2). Pour confirmer l'entrée, appuyer sur la touche B1 pendant plus d'1 seconde, le chiffre suivant commence à clignoter. Pour sauter un chiffre sans le modifier, appuyer simplement sur la touche (B1) pendant plus d'une seconde (le chiffre suivant commence à clignoter).

Lorsque le dernier chiffre (côté droit) clignote, enfoncer et maintenir (B1) pendant 1 seconde pour revenir au premier chiffre.

NOTE: Pour quitter le sous-menu à tout moment, appuyer sur le bouton B2 pendant 1 seconde.

Sélection de la monte en pneus appropriée					Entrée du paramètre en fonction du tracteur	
Pneus arrière				Circonférence de roulement (m)	30 km/h	40 km/h
320/70-R20	11,2-R20	280/85-R20	—	2,955	361	287
360/70-R20	12,4-R20	320/85-R20	—	3,128	341	271
380/70-R20	—	—	—	3,225	331	263
320/70-R24	11,2-R24	280/85-R24	—	3,285	325	258
360/70-R24	12,4-R24	320/85-R24	—	3,423	311	247
9,5-R28	250/85-R28	—	—	3,402	313	249
380/70-R24	13,6-R24	340/85-R24	—	3,566	299	237
320/70-R28	11,2-R28	280/85-R28	—	3,585	297	236
480/65-R24	—	—	—	3,68	290	230
420/70-R24	14,9-R24	380/85-R24	—	3,714	287	228
360/70-R28	12,4-R28	320/85-R28	—	3,743	285	226
380/70-R28	13,6-R28	340/85-R28	—	3,87	275	219
480/70-R24	16,9-R24	420/85-R24	13,6-R28	3,921	272	216
480/65-R28	—	—	—	3,98	268	213

420/70-R28	14,9-R28	380/85-R28	—	4,057	263	209
420/70-R30	14,9-R30	380/85-R30	—	4,214	253	201
480/70-R28	16,9-R28	420/85-R28	—	4,235	252	200
12,4-R36	320/85-R36	—	—	4,362	244	194
540/65 R30	—	—	—	4,39	243	193
480/70-R30	16,9-R30	420/85-R30	—	4,423	241	191
480/70-R34	16,9-R34	420/85-R34	—	4,729	225	179
18,4-R26	—	—	—	4,285	249	198
18,4-R34	13,6-R38	—	—	4,838	220	175
16,9-R38	—	—	—	4,995	213	170
23/01/2026	—	—	—	4,805	222	176
15,5-R38	—	—	—	4,712	226	180
18,4-R30	—	—	—	4,629	230	183

Rapport de PRISE DE FORCE AVANT

HAND THROTTLE	OK
FOOT THROTTLE	OK
SPEEDPULSE	285
FRONT PTO	000
REAR PTO	MECH
2ND GEAR	540E
4WD	NOT PRES
TRANSMISS.	POW. REV.
VEHICLE TYPE	GL
NEXT PAGE	

APY05085—UN—16APR18

Une fois le menu de rapport de prise de force avant affiché, le premier chiffre (de gauche) clignote. L'entrée peut être modifiée en utilisant les touches (B1) et (B2). Pour confirmer l'entrée, appuyer sur la touche B1 pendant plus d'1 seconde, le chiffre suivant commence à clignoter. Pour sauter un chiffre sans le modifier, appuyer simplement sur la touche (B1) pendant plus d'une seconde (le chiffre suivant commence à clignoter).

Lorsque le dernier chiffre (côté droit) clignote, appuyer sur (B1) pendant 1 seconde pour revenir au premier chiffre.

PRISE DE FORCE ARRIÈRE

HAND THROTTLE	OK
FOOT THROTTLE	OK
SPEEDPULSE	285
FRONT PTO	000
REAR PTO	MECH
2ND GEAR	540E
4WD	NOT PRES
TRANSMISS.	POW. REV.
VEHICLE TYPE	GL
NEXT PAGE	

APY05086—UN—16APR18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Les options sont:

MECAN

HYDR(à commande hydraulique)

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde. Appuyer sur le bouton B2 pendant 1 seconde pour quitter le sous-menu.

2ND GEAR (DEUXIEME VITESSE)

HAND THROTTLE	OK
FOOT THROTTLE	OK
SPEEDPULSE	285
FRONT PTO	000
REAR PTO	MECH
2ND GEAR	540E
4WD	NOT PRES
TRANSMISS.	POW. REV.
VEHICLE TYPE	GL
NEXT PAGE	

APY05087—UN—16APR18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Option:

540E

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde. Appuyer sur le bouton B2 pendant 1 seconde pour quitter le sous-menu.

4RM

HAND THROTTLE	OK
FOOT THROTTLE	OK
SPEEDPULSE	285
FRONT PTO	000
REAR PTO	MECH
2ND GEAR	540E
4WD	NOT PRES
TRANSMISS.	POW. REV.
VEHICLE TYPE	GL
NEXT PAGE	

APY05088—UN—16APR18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Les options sont:

NOT PRES (NON PRÉSENT) - Le tracteur n'est pas équipé d'un pont avant.

PRES (PRÉSENT) - Le tracteur est équipé d'un pont avant.

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde.

BOÎTE DE VITESSES

HAND THROTTLE	OK
FOOT THROTTLE	OK
SPEEDPULSE	285
FRONT PTO	000
REAR PTO	MECH
2ND GEAR	540E
4WD	NOT PRES
TRANSMISS.	POW. REV.
VEHICLE TYPE	GL
NEXT PAGE	

APY05089—UN—16APR18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Les options sont:

POW. REV. (POWER REVERSER) - Tracteurs avec PowrReverser™ électrohydraulique.

MEC (MÉCANIQUE) - Tracteurs avec PowrReverser™ mécanique.

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde.

VEHICLE TYPE (TYPE DE VÉHICULE)

HAND THROTTLE	OK
FOOT THROTTLE	OK
SPEEDPULSE	285
FRONT PTO	000
REAR PTO	MECH
2ND GEAR	540E
4WD	NOT PRES
TRANSMISS.	POW. REV.
VEHICLE TYPE	GL
NEXT PAGE	

APY05090—UN—16APR18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Les options sont:

GL

VERGERS

VIGNOBLE

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde.

FUEL TANK (RÉSERVOIR DE CARBURANT)

FUEL TANK	412591
TCE	NOT PRES
H4 LIGHTS	PRES
HYD BOSCH	NOT PRES
DAMPER	465589
PREV PAGE	

APY11007—UN—01NOV18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Les options sont:

412584 - modèle 5075 avec prise de force avant

412591 - modèle 5075 sans prise de force avant

437272 - modèles 5090 et 5100 avec prise de force avant

437262 - Modèles 5090 et 5100 sans prise de force avant

452262 - Modèle 5075 5GL uniquement

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde.

TCE (EHS - Commande électronique de la sensibilité du relevage)

FUEL TANK	412591
TCE	NOT PRES
H4 LIGHTS	PRES
HYD BOSCH	NOT PRES
DAMPER	465589
PREV PAGE	

APY11008—UN—01NOV18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Les options sont:

NOT PRES (NON PRÉSENT) - Tracteur non équipé d'une commande électronique de la sensibilité du relevage (EHS).

PRES (PRÉSENT) - Tracteur équipé de la commande électronique de sensibilité du relevage (EHS).

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde.

H4 LIGHTS (PHARES H4 - phares supplémentaires H4)

FUEL TANK	412591
TCE	NOT PRES
H4 LIGHTS	PRES
HYD BOSCH	NOT PRES
DAMPER	465589
PREV PAGE	

APY11009—UN—01NOV18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Les options sont:

NOT PRES (NON PRÉSENT) - Tracteur non équipé de phares supplémentaires.

PRES (PRÉSENT) - Tracteur équipé de phares supplémentaires.

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde.

HYD BOSCH (distributeurs auxiliaires électrohydrauliques)

FUEL TANK	412591
TCE	NOT PRES
H4 LIGHTS	PRES
HYD BOSCH	NOT PRES
DAMPER	465589
PREV PAGE	

APY11010—UN—01NOV18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Les options sont:

NOT PRES (NON PRÉSENT) - Tracteur non équipé d'un distributeur auxiliaire électrohydraulique.

PRES (PRÉSENT) - Tracteur équipé d'un distributeur auxiliaire électrohydraulique.

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde.

NOTE: Ne pas oublier de sauvegarder les modifications avant de quitter le menu (appuyer sur B1 pendant 1 seconde).

Pour quitter le menu des réglages, appuyer sur les boutons B1 et B2 pendant 1 seconde. Le message "END" ("FIN") apparaît au centre de l'écran avec 16 chiffres. Il est recommandé d'effectuer une coupure d'alimentation (contacteur de démarrage sur arrêt puis sur marche) après le réglage.

AMORTISSEUR

FUEL TANK	412591
TCE	NOT PRES
H4 LIGHTS	PRES
HYD BOSCH	NOT PRES
DAMPER	465589
PREV PAGE	

APY11011—UN—01NOV18

Il est possible de passer d'une option à l'autre à l'aide des boutons B1 et B2.

Les options sont:

465589 - Le tracteur est équipé du NOUVEL amortisseur d'embrayage.

426097 - Le tracteur est équipé de l'ANCIEN amortisseur d'embrayage.

MECH (MÉCANIQUE) - Le tracteur est équipé d'une transmission mécanique.

Sélectionner l'option requise et confirmer en appuyant sur le bouton B1 pendant 1 seconde.

Il est recommandé d'effectuer une coupure d'alimentation (contacteur de démarrage sur arrêt puis sur marche) après le réglage.

Pour quitter le menu de configuration, tourner la clé de contact en position ARRÊT.

RA84036,0001A21-28-07AUG19

Transmission

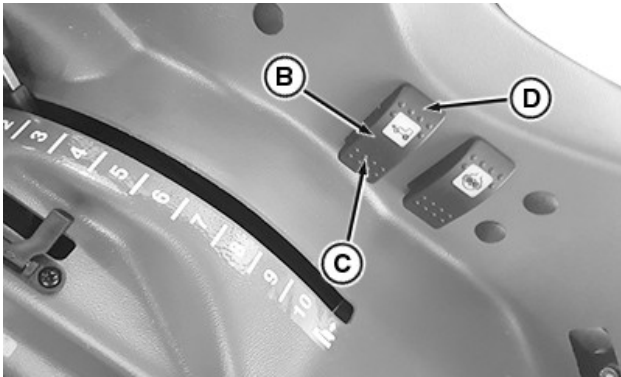
Transmission - Vue d'ensemble

- Pont avant
- Blocage du différentiel
- Freins
- Boîte de vitesses - Généralités
- PowrReverser™ Boîte de vitesses (24-12)
- Boîte de vitesses mécanique (12-12)

RA84036,0001A23-28-07AUG19

Pont avant

Utilisation du pont avant



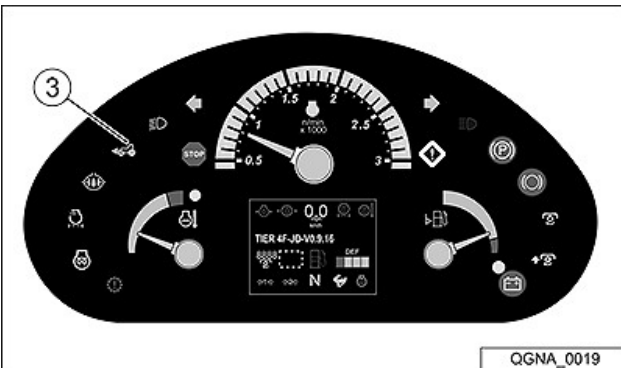
(5GV, 5GN)

APY20828—UN—05JUL19



(5GL)

APY20829—UN—05JUL19



QGNA_0019
QGNA0019—UN—02NOV15

- B—Interrupteur du pont avant
- C—Enclenchement du pont avant
- D—Désenclenchement du pont avant
- 3—Témoin du pont avant

Enclencher le pont avant si nécessaire pour améliorer la traction.

ATTENTION: Le pont avant augmente considérablement la traction. Lorsque cette fonction est utilisée, redoubler de prudence sur les pentes. Un tracteur avec pont avant est en mesure de monter des pentes plus raides qu'un tracteur à deux roues motrices ce qui accroît les risques de renversement.

Réduire la vitesse et s'assurer que le tracteur est convenablement lesté afin d'éviter le dérapage ou une perte de contrôle du véhicule en conduisant sur des surfaces verglacées, mouillées ou couvertes de gravier. Pour garder un meilleur contrôle, enclencher le pont avant (suivant équipement).

IMPORTANT: Pour augmenter la durée de vie des pneus, n'engager le pont avant que si cela est nécessaire. NE PAS engager le pont avant pour la conduite rapide sur les voies publiques.

IMPORTANT: Pont avant à commande électrohydraulique uniquement:

Il est possible d'enclencher/de désenclencher le pont avant dans toutes les vitesses avant et arrière, en marche et sous charge sans actionner l'embrayage. Avant d'enclencher le pont avant, s'assurer qu'aucune des roues arrière ne patine. Enclencher ou désenclencher le pont avant lorsque le couple requis est peu élevé et que le tracteur se déplace lentement.

Lorsque la vitesse du tracteur excède 23 km/h (14 mph), le blocage électrohydraulique du pont avant se désengage automatiquement.

Placer l'interrupteur (B) du pont avant sur la position (C) pour enclencher le pont avant ou sur la position (D) pour le désenclencher. Le témoin (3) s'allume lorsque le pont avant est enclenché.

NOTE: Une fois enclenché, le mode de transmission quatre roues motrices reste actif jusqu'à ce qu'il soit désenclenché, même après que le moteur ait été mis à l'arrêt.

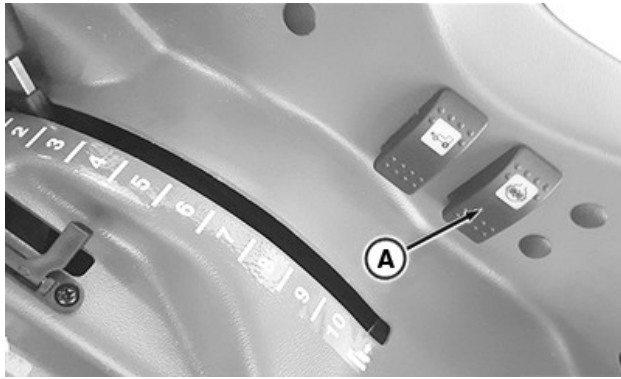
NOTE: Quelle que soit la position du contacteur, le pont avant s'enclenche automatiquement lorsque les freins sont actionnés. Dans ce cas, le témoin (3) ne s'allume pas.

Le fait d'appuyer sur l'interrupteur du pont avant (B) pendant plus de 3 secondes permet d'enclencher le pont avant en permanence, indépendamment de la vitesse du véhicule et de l'utilisation des freins. Dans ce cas le message "4WD ON" (transmission quatre roues motrices sur MARCHE) apparaît sur l'affichage numérique pendant 3 secondes environ; le témoin (3) s'allume jusqu'à ce que le pont avant soit désenclenché.

RA84036,0001A24-28-25JUL19

Blocage du différentiel

Utilisation du blocage du différentiel



(5GV, 5GN)

APY20830—UN—05JUL19



(5GL)

APY01825—UN—27DEC17

A—Interrupteur

⚠ ATTENTION: NE PAS conduire le tracteur à vitesse élevée ni tenter de tourner avec le blocage du différentiel engagé.

IMPORTANT: Pour éviter d'endommager le groupe motopropulseur, NE PAS engager le blocage de différentiel quand une roue patine alors que l'autre est complètement immobile.

Lorsqu'une roue commence à patiner, enclencher le blocage du différentiel en appuyant sur l'interrupteur (A) de blocage de différentiel.

IMPORTANT: Le blocage électrohydraulique du différentiel se désengage lorsqu'une pédale de frein individuelle est enfoncée et se réengage lorsque la pédale est relâchée. Appuyer à nouveau sur l'interrupteur de blocage du différentiel (A) et désengager le blocage du différentiel.

Lorsque la vitesse du tracteur dépasse 14 km/h (9 mph), le blocage électrohydraulique du différentiel se désenclenche automatiquement.

Une traction inégale maintient le blocage du différentiel engagé. Quand la traction s'égalise, le verrouillage se

désengage par force de ressort. Si le blocage du différentiel ne se désengage pas, enfoncer une pédale de frein, puis l'autre.

Si les pneus patinent, accrochent, puis patinent à nouveau à maintes reprises, maintenir la pédale en position engagée.

RA84036,0001A25-28-07AUG19

Freins

Arrêt du tracteur



APY20831—UN—18JUL19

Levier de commande (à commande mécanique) (5GV, 5GN) de marche arrière



APY20832—UN—05JUL19

Levier de commande (à commande électrique) (5GV, 5GN) de marche arrière



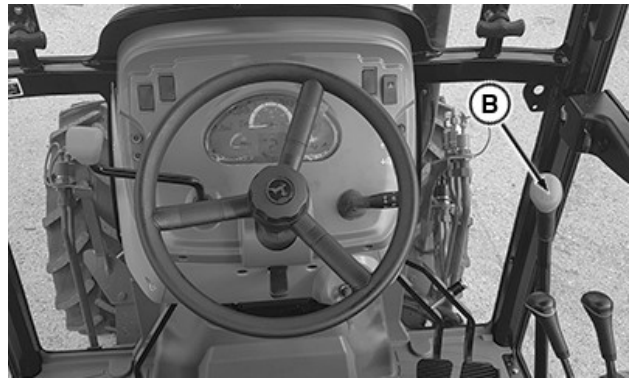
APY20833—UN—05JUL19

(5GL)

T—Levier d'inverseur

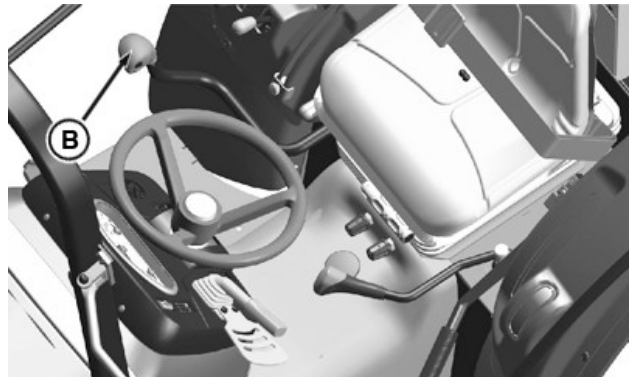
⚠ ATTENTION: Toujours engager le frein de stationnement avant de descendre du tracteur. Le tracteur N'EST PAS immobilisé lorsque la transmission est en prise avec le moteur à l'arrêt si l'on n'a pas serré le frein de stationnement.

1. Immobiliser le tracteur au moyen des freins.
2. Mettre le levier d'inverseur (T) en position neutre.



APY20834—UN—05JUL19

(5GV, 5GN)



APY01828—UN—27DEC17

(5GL)

B—Levier de vitesses

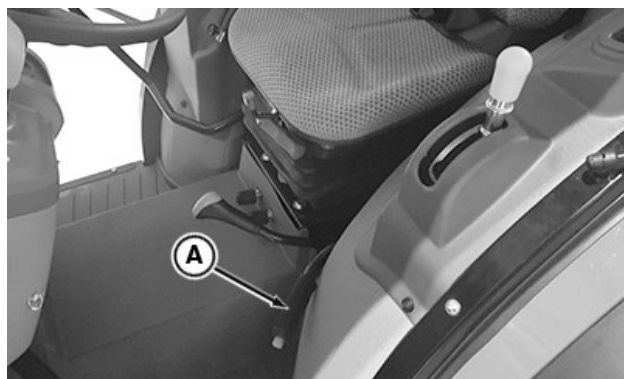
3. Placer le levier de vitesses (B) en position neutre.



APY20835—UN—05JUL19

E—Levier de commande du relevage

4. Abaisser l'équipement au sol au moyen du levier de commande du relevage (E).



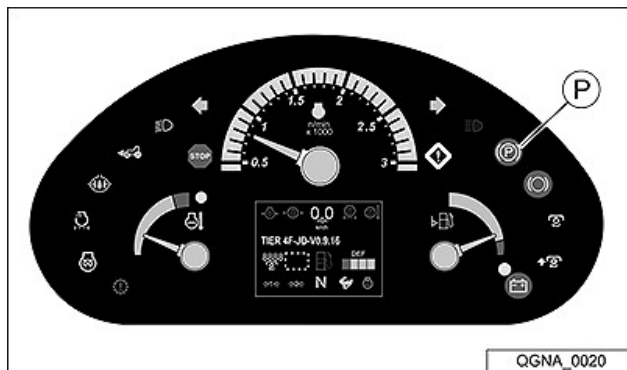
APY20836—UN—05JUL19

(5GV, 5GN)



APY20837—UN—05JUL19

(5GL)

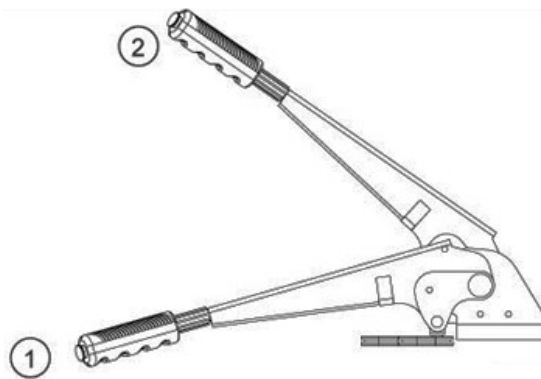


QGNA_0020

QGNA0020—UN—02NOV15

A—Lever du frein de stationnement
P—Témoin du frein de stationnement

5. Tirer le levier de frein de stationnement (A) vers le haut pour serrer le frein. Levier s'encliquette en position haute et le témoin du frein (P) s'allume.



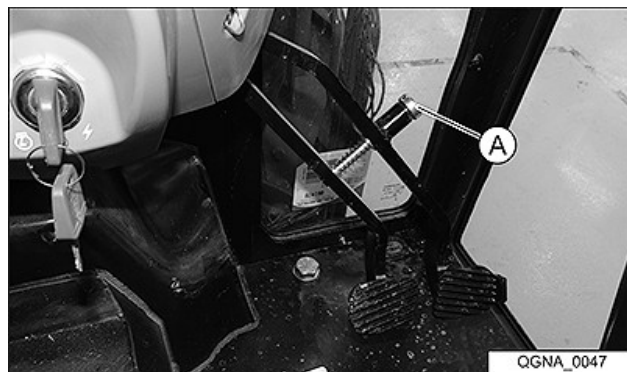
APY01830—UN—27DEC17

IMPORTANT: Le frein de stationnement n'est correctement engagé que lorsqu'il est bloqué en position supérieure (2).

Ne pas essayer d'effectuer des réglages/ajustement sur le système du frein de stationnement. Faire contrôler le système uniquement par un concessionnaire agréé.

RA84036,0001A26-28-07AUG19

Utilisation des freins



QGNA_0047

QGNA0047—UN—02NOV15

A—Axe de verrouillage des pédales de frein

ATTENTION: Avant de circuler sur les voies publiques, accoupler les deux pédales de frein à l'aide de l'axe de verrouillage (A). Pendant les déplacements à vitesse de transport, freiner légèrement et avec prudence.

Lors de virages serrés, utiliser le frein individuel pour faciliter la prise du virage. Désengager l'axe de verrouillage des pédales de frein (A) et appuyer sur une seule pédale à la fois.

Pour arrêter le tracteur, appuyer sur les deux pédales de frein.

IMPORTANT: Afin d'éviter toute usure inutile, ne jamais conduire en laissant le pied reposer sur les pédales de frein.

Réduire la vitesse si l'équipement remorqué est plus

lourd que le tracteur et s'il n'est pas équipé de freins. Éviter de freiner brutalement. Consulter le livret d'entretien de l'équipement remorqué pour connaître les vitesses de transport recommandées.

Faire preuve d'extrême prudence lors du remorquage de charges sur terrain accidenté, lors de changement de direction et de freinage en pente.

RA84036,0001766-28-08OCT18

NOTE: La roue à rochet du levier de frein de stationnement possède un cran supplémentaire en position supérieure, ce qui permet de compenser l'usure du frein de stationnement.

Ne pas essayer d'effectuer des réglages/ajustement sur le système du frein de stationnement. Faire contrôler le système uniquement par un concessionnaire agréé.

RA84036,0001768-28-21JUN18

Stationnement du tracteur

Serrer le frein de stationnement pour le stationnement ou lors d'un travail à l'arrêt.

RA84036,0001767-28-21JUN18

Cale d'immobilisation

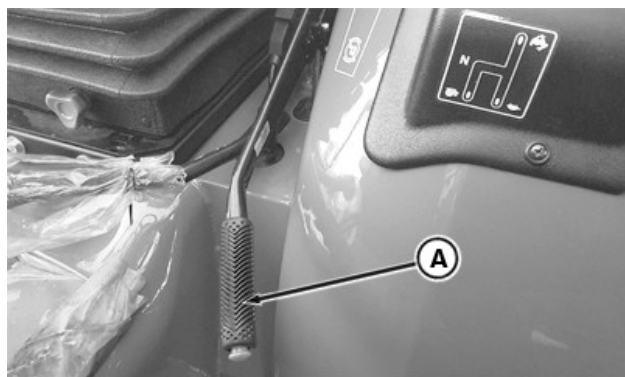


L102664—UN—03JAN95

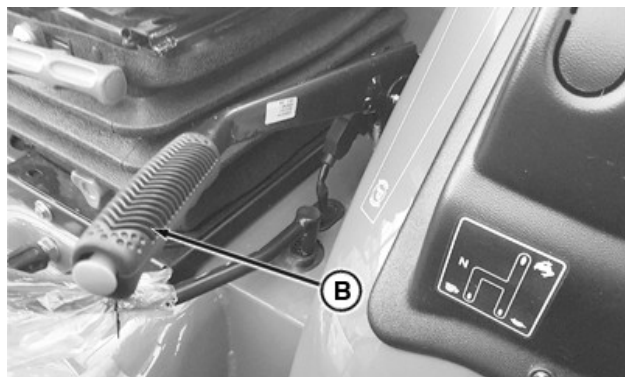
Placer la cale d'immobilisation devant ou derrière la roue arrière, lorsque le tracteur est garé sur une pente.

RA84036,0001769-28-21JUN18

Frein de stationnement



APY01831—UN—17JAN18



APY01832—UN—17JAN18

A—Position de levier de frein de stationnement (A)
B—Position de levier de frein de stationnement (B)

Le levier de frein de stationnement est en position BASSE (A) – Levier non engagé

Le frein de stationnement n'est desserré que si le levier est bloqué en position basse.

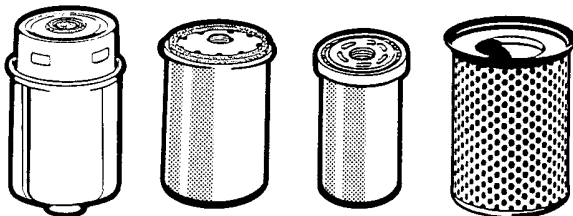
Le levier de frein de stationnement est en position HAUTE (B) – Levier engagé

Frein de stationnement est correctement engagé lorsqu'il est encliqueté sur le premier cran de la roue à rochet.

Boîte de vitesses - Généralités

Réduction de la consommation de carburant

Entretien correct de la machine

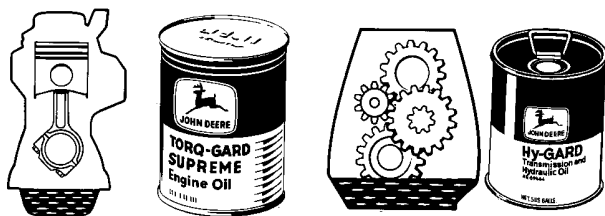


LX007829

LX007829—UN—15AUG94

Remplacer les filtres à air moteur, à carburant, à huile moteur et à huile de transmission/hydraulique en respectant les intervalles d'entretien prescrits. Voir Intervalles d'entretien à la section 210B de ce manuel.

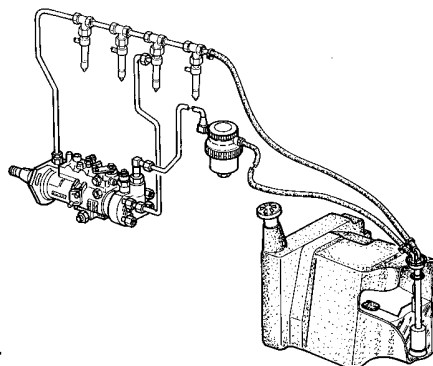
N'utiliser que des filtres John Deere.



L103 642

L103642—UN—15AUG94

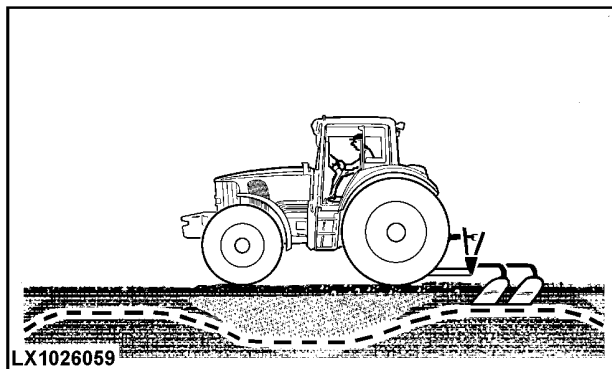
Utiliser uniquement les huiles et lubrifiants recommandés. Voir Ingrédients (section 200) et Autres lubrifiants (section 200E) de ce manuel pour les recommandations spécifiques.



LX000347

LX000347—UN—15AUG94

Faire contrôler régulièrement le circuit d'alimentation par le concessionnaire John Deere.

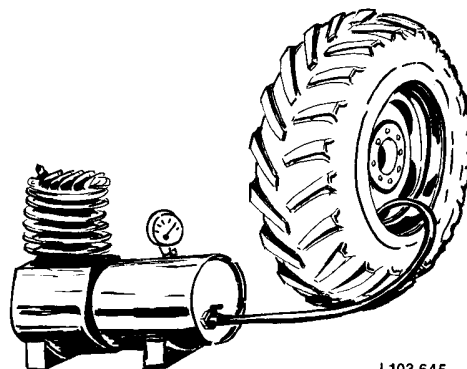


LX1026059

LX1026059—UN—18MAY01

Faire contrôler régulièrement le fonctionnement de la commande d'attelage par le concessionnaire John Deere.

Conduite avec une pression de pneus correcte

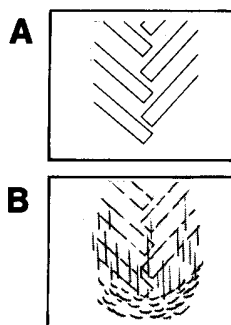


L103 645

L103645—UN—15AUG94

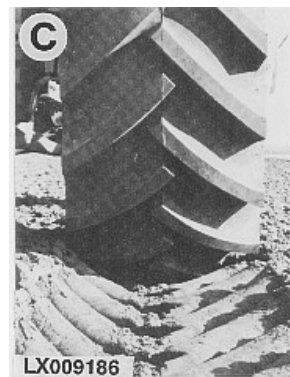
Adapter la pression de gonflage des pneus au travail à effectuer et à l'état du sol (consulter un concessionnaire John Deere ou le fabricant des pneumatiques).

Sélection du lest adéquat



LX009185

LX009185—UN—01SEP94



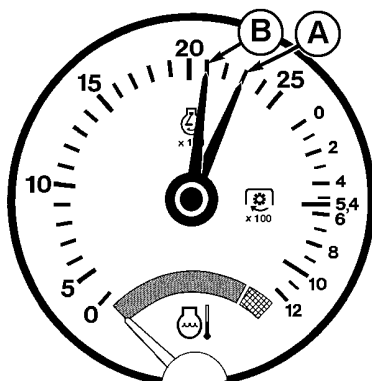
LX009186

LX009186—UN—01SEP94

A—Trop de lest
B—Lest insuffisant
C—Lest adéquat

Choisir le lest de façon à obtenir un patinage de 10 à 15 %. Ne pas utiliser plus de lest que nécessaire. Dans des conditions de travail aisées, réduire le lest.

Choix du bon rapport



LX1017710

LX1017710—UN—01OCT97

A—Régime moteur
B—Moteur sous charge

permettant de garder le régime de travail à la courbe de couple appropriée tout en évitant le calage. Pour les charges légères, utiliser une vitesse supérieure et un régime moteur réduit. Ceci permet d'économiser du carburant et de réduire l'usure.

Choisir la vitesse de manière à ce que le régime (A), avec moteur tournant sans charge, chute d'environ 150 à 250 tr/min comparé au fonctionnement du tracteur avec le moteur tournant sous charge (B).

NOTE: Pour les travaux légers, choisir un régime inférieur à 2000 tr/min. Choisir une vitesse permettant d'obtenir, sous charge, une chute de régime moteur d'environ 200 à 300 tr/min.

RA84036,000176A-28-21JUN18

Toujours conduire avec la vitesse la plus élevée

Vitesses de déplacement

Vitesses de déplacement, 30 km/h (18.5 mph) - 12/12 vitesses (5GV, 5GN)

30 km/h (18,6 mph)		Boîte 12/12 vitesses, vitesse de déplacement à un régime moteur de 2300 tr/min													
Rayon de référence des pneus arrière (SRI)		650 mm (25,59 in)		625 mm (24,60 in)		600 mm (23,62 in)		575 mm (22,63 in)		570 mm (22,43 in)		560 mm (22,04 in)		550 mm (21,65 in)	
GAM-ME	RAP-PORT	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph
1	1	1,5	0,9	1,4	0,9	1,4	0,8	1,3	0,8	1,3	0,8	1,3	0,8	1,3	0,8
	2	2,2	1,3	2,1	1,2	2,0	1,2	1,9	1,1	1,9	1,1	1,9	1,1	1,8	1,1
	3	3,1	1,9	3,0	1,8	2,9	1,7	2,8	1,7	2,7	1,6	2,7	1,6	2,6	1,6
	4	4,5	2,7	4,4	2,6	4,2	2,5	4,0	2,4	4,0	2,4	3,9	2,3	3,8	2,3
2	1	3,7	2,2	3,6	2,1	3,4	2,1	3,3	2,0	3,3	2,0	3,2	1,9	3,2	1,9
	2	5,4	3,3	5,2	3,1	5,0	3,0	4,8	2,9	4,8	2,9	4,7	2,8	4,6	2,8
	3	7,9	4,7	7,6	4,5	7,3	4,4	7,0	4,2	6,9	4,1	6,8	4,1	6,7	4,0
	4	11,4	6,8	10,9	6,6	10,5	6,3	10,1	6,0	10,0	6,0	9,8	5,9	9,6	5,8
3	1	10,0	6,0	9,6	5,8	9,2	5,5	8,8	5,3	8,8	5,3	8,6	5,2	8,5	5,1
	2	14,6	8,8	14,0	8,4	13,5	8,1	12,9	7,7	12,8	7,7	12,6	7,5	12,3	7,4
	3	21,1	12,7	20,3	12,2	19,5	11,7	18,7	11,2	18,5	11,1	18,2	10,9	17,9	10,7
	4	30,5	18,3	29,4	17,6	28,2	16,9	27,0	16,2	26,8	16,1	26,3	15,8	25,8	15,5

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - boîte 24/12 (5GV, 5GN)

40 km/h (25 mph)		Boîte 24/12 vitesses, vitesse de déplacement à un régime moteur de 2300 tr/min														
Rayon de référence des pneus arrière (SRI)		650 mm (25,59 in)		625 mm (24,60 in)		600 mm (23,62 in)		575 mm (22,63 in)		570 mm (22,43 in)		560 mm (22,04 in)		550 mm (21,65 in)		
GAM-ME	RAP-PORT	Hi-Lo	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph
1	1	LO	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,4	0,3
		HI	0,6	0,4	0,6	0,4	0,6	0,3	0,6	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3
	2	LO	0,8	0,5	0,7	0,4	0,7	0,4	0,7	0,4	0,7	0,4	0,7	0,4	0,7	0,4
		HI	0,9	0,5	0,9	0,5	0,8	0,5	0,8	0,5	0,8	0,5	0,8	0,5	0,8	0,5
	3	LO	1,1	0,7	1,1	0,6	1,0	0,6	1,0	0,6	1,0	0,6	1,0	0,6	0,9	0,6
		HI	1,3	0,8	1,3	0,8	1,2	0,7	1,2	0,7	1,2	0,7	1,1	0,7	1,1	0,7

Boîte de vitesses - Généralités

	4	LO	1,6	1,0	1,6	0,9	1,5	0,9	1,4	0,9	1,4	0,9	1,4	0,8	1,4	0,8
		HI	1,9	1,1	1,8	1,1	1,8	1,1	1,7	1,0	1,7	1,0	1,6	1,0	1,6	1,0
2	1	LO	2,4	1,5	2,3	1,4	2,2	1,3	2,2	1,3	2,1	1,3	2,1	1,3	2,1	1,2
		HI	2,9	1,7	2,7	1,6	2,6	1,6	2,5	1,5	2,5	1,5	2,5	1,5	2,4	1,4
	2	LO	3,5	2,1	3,4	2,0	3,3	2,0	3,1	1,9	3,1	1,9	3,1	1,8	3,0	1,8
		HI	4,2	2,5	4,0	2,4	3,8	2,3	3,7	2,2	3,6	2,2	3,6	2,2	3,5	2,1
	3	LO	5,1	3,1	4,9	3,0	4,7	2,8	4,5	2,7	4,5	2,7	4,4	2,7	4,3	2,6
		HI	6,0	3,6	5,8	3,5	5,6	3,3	5,3	3,2	5,3	3,2	5,2	3,1	5,1	3,1
	4	LO	7,4	4,5	7,1	4,3	6,9	4,1	6,6	3,9	6,5	3,9	6,4	3,8	6,3	3,8
		HI	8,7	5,2	8,4	5,0	8,0	4,8	7,7	4,6	7,6	4,6	7,5	4,5	7,4	4,4
3	1	LO	10,7	6,4	10,3	6,2	9,9	5,9	9,5	5,7	9,4	5,6	9,2	5,5	9,1	5,4
		HI	12,6	7,6	12,1	7,3	11,6	7,0	11,1	6,7	11,0	6,6	10,8	6,5	10,6	6,4
	2	LO	15,7	9,4	15,1	9,0	14,5	8,7	13,8	8,3	13,7	8,2	13,5	8,1	13,2	7,9
		HI	18,4	11,0	17,7	10,6	17,0	10,2	16,2	9,7	16,1	9,7	15,8	9,5	15,5	9,3
	3	LO	22,6	13,6	21,8	13,1	20,9	12,5	20,0	12,0	19,9	11,9	19,5	11,7	19,2	11,5
		HI	26,6	15,9	25,5	15,3	24,5	14,7	23,5	14,1	23,3	14,0	22,9	13,7	22,5	13,5
	4	LO	32,8	19,7	31,5	18,9	30,3	18,2	29,0	17,4	28,7	17,2	28,2	16,9	27,7	16,6
		HI	38,5	23,1	37,0	22,2	35,5	21,3	34,0	20,4	33,7	20,2	33,1	19,9	32,5	19,5

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - boîte 24/12 (5GL)

40 km/h (25 mph)		Boîte 24/12 vitesses, vitesse de déplacement à un régime moteur de 2300 tr/min						
Rayon de référence des pneus arrière (SRI)		575 mm (22,63 in)			550 mm (21,65 in)		525 mm (20,66 in)	
GAMME	RAPPORT	Hi-Lo	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph
1	1	LO	0,5	0,3	0,5	0,3	0,5	0,3
		HI	0,6	0,4	0,6	0,4	0,6	0,4
	2	LO	0,8	0,5	0,7	0,4	0,7	0,4
		HI	0,9	0,6	0,9	0,6	0,8	0,5
	3	LO	1,1	0,7	1,1	0,7	1,0	0,6
		HI	1,3	0,8	1,3	0,8	1,2	0,7
	4	LO	1,6	1,0	1,6	1,0	1,5	0,9
		HI	1,9	1,2	1,8	1,1	1,7	1,1
2	1	LO	2,5	1,6	2,3	1,4	2,2	1,4
		HI	2,9	1,8	2,8	1,7	2,6	1,6
	2	LO	3,5	2,2	3,4	2,1	3,2	2,0
		HI	4,1	2,5	4,0	2,5	3,8	2,4
	3	LO	5,2	3,2	4,9	3,0	4,7	2,9
		HI	6,1	3,8	5,8	3,6	5,5	3,4
	4	LO	7,5	4,7	7,2	4,5	6,8	4,2
		HI	8,8	5,5	8,4	5,2	8,0	5,0
3	1	LO	10,8	6,7	10,4	6,5	9,9	6,2
		HI	12,7	7,9	12,2	7,6	11,6	7,2
	2	LO	15,5	9,6	14,9	9,3	14,2	8,8
		HI	18,2	11,3	17,4	10,8	16,7	10,4
	3	LO	22,8	14,2	21,8	13,5	20,9	13,0
		HI	26,8	16,7	25,6	15,9	24,5	15,2
	4	LO	33,0	20,5	31,6	19,6	30,1	18,7
		HI	38,7	24,0	37,0	23,0	35,4	22,0

RA84036,000176B-28-08OCT18

Boîte PowrReverser™

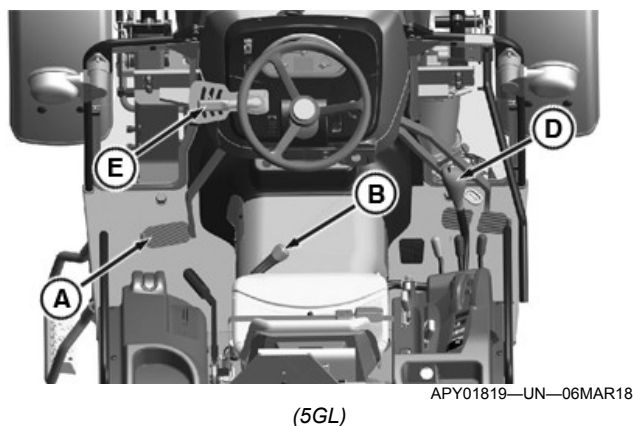
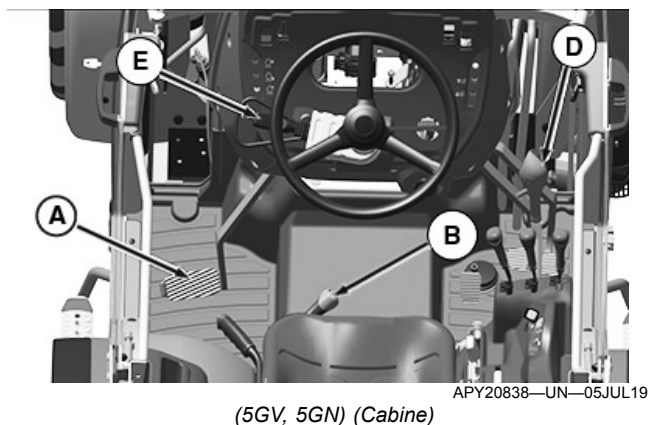
Passage des vitesses

Boîte PowrReverser™ 24/12 (5GV, 5GN, 5GL)

Commande des gammes, des vitesses et du réducteur Hi-Lo (à commande mécanique ou électrohydraulique)

IMPORTANT: Afin d'éviter toute usure inutile, ne pas laisser le pied sur la pédale d'embrayage quand cela n'est pas nécessaire.

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, ne pas changer de gamme en roulant.



A—Pédale d'embrayage
B—Lever de gammes
D—Lever de vitesses
E—Lever d'inverseur

Appuyer sur la pédale d'embrayage (A) et arrêter le tracteur avant d'actionner le lever de gammes (B) et le lever d'inverseur (E).

Enfoncer la pédale d'embrayage (A) avant d'actionner le lever de vitesses (D). Il est possible d'engager les vitesses (1), (2), (3) et (4) en marche.

Relâcher progressivement la pédale d'embrayage afin d'embrayer en douceur.

Levier d'inverseur



(5GV, 5GN) (à commande électrique)



(5GL)

T—Lever d'inverseur

Le lever d'inverseur (T) a trois positions :

- Marche avant
- Position neutre
- Marche arrière

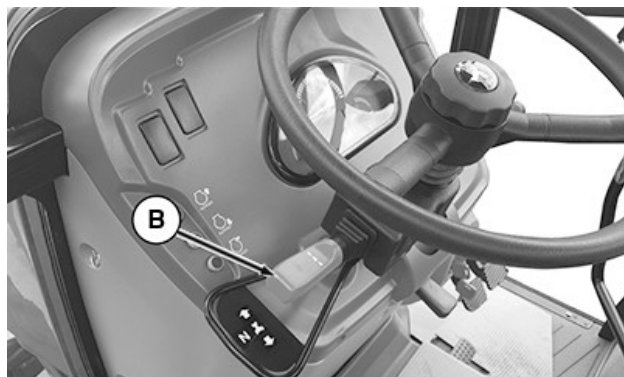
NOTE: La boîte 24/12 vitesses peut être commandée sans enfoncer la pédale d'embrayage.

Pour de plus amples informations, voir *Passage des vitesses – Boîte de vitesses 24/12*, dans cette section.

Appuyer sur la pédale d'embrayage puis déplacer le lever (T) dans la direction souhaitée:

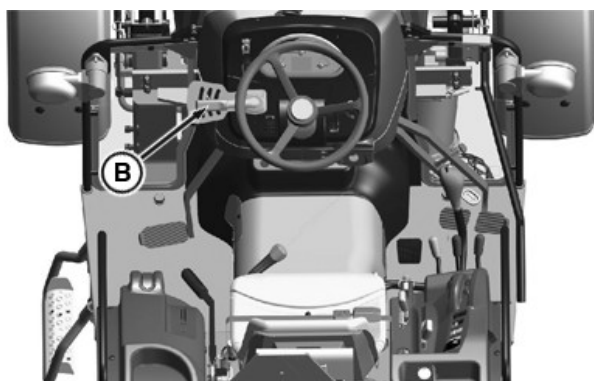
- Pousser le lever pour le faire passer de la position neutre à la position avant pour un déplacement en avant.
- Tirer le lever de la position neutre vers l'arrière pour un déplacement en marche arrière.

Passage des vitesses - Boîte de vitesses 24/12



(5GV, 5GN)

APY20839—UN—05JUL19



(5GL)

APY01821—UN—06MAR18

B—Levier d'inverseur

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, ne pas changer de gamme en roulant.

Enfoncer la pédale d'embrayage et arrêter le tracteur avant d'actionner le levier de gammes. Si la température de l'huile est basse, le passage des gammes n'est possible que si le levier de vitesses est en position neutre.

Le levier d'inverseur (B) a trois positions :

- Marche avant
- Position neutre
- Marche arrière

Le levier d'inverseur (B) et le levier de vitesses peuvent être actionnés en roulant sans appuyer sur la pédale d'embrayage.

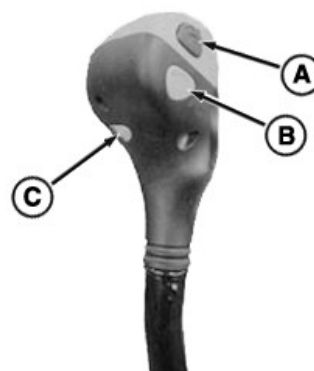
- Pousser le levier (B) pour le faire passer de la position neutre à la position avant pour un déplacement en avant.
- Tirer le levier (B) de la position neutre vers l'arrière pour un déplacement en arrière.

⚠ ATTENTION: Si une gamme/vitesse est sélectionnée alors que le moteur est en marche et que le levier d'inverseur n'est pas en position neutre, le tracteur commence à se déplacer.

Sur les tracteurs avec boîte 24/12 vitesses, toujours enclencher le frein de stationnement et amener le levier de vitesses en position NEUTRE avant de redémarrer le tracteur.

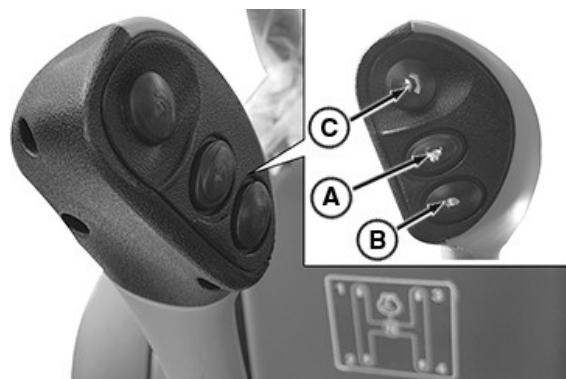
RA84036,0001A27-28-07AUG19

Réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique (boîte de vitesses 24/12) (suivant équipement)



(5GL)

PY31875—UN—26AUG16



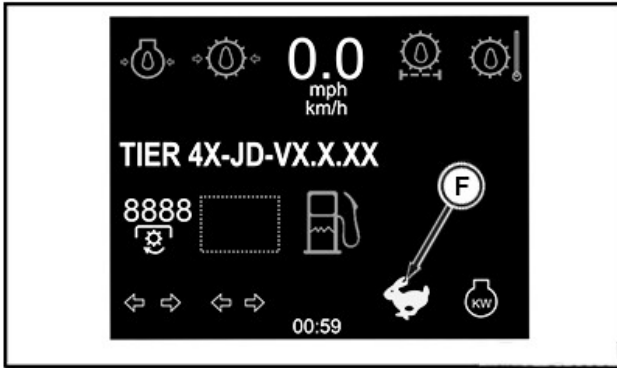
(5GV, 5GN)

APY20841—UN—05JUL19

A—Grande vitesse
B—Basse vitesse
C—Contacteur de débrayage

Le réducteur Hi-Lo est activé en appuyant sur l'un des contacteurs (A) ou (B) sur le levier de vitesses.

Quand le contacteur (C) est enfoncé, l'embrayage est désenclenché, les vitesses peuvent être changées vers le haut ou vers le bas. Après relâchement du contacteur (C), l'embrayage est enclenché.



APY20840—UN—05JUL19

F—Grande vitesse

La transmission Hi/Lo à commande électrohydraulique peut être engagée dans n'importe quel rapport, à l'aide des interrupteurs du levier de vitesses. Il est possible de passer d'une vitesse lente à une vitesse rapide et inversement en marche et sous charge, sans utiliser l'embrayage.

Lorsque la vitesse rapide est sélectionnée, le témoin (F) s'allume sur le tableau de bord.

RA84036,0001A2A-28-07AUG19

B—Lever de gammes
D—Lever de vitesses

Le levier de vitesses (D) de la boîte de vitesses fonctionne selon une grille en "H".

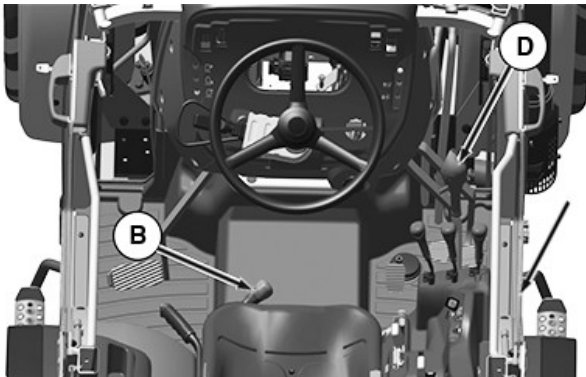
- La position centrale est le point mort.
- Amener le levier en position avant gauche pour engager la première.
- Amener le levier en position arrière gauche pour engager la deuxième.
- Amener le levier en position avant droite pour engager la troisième.
- Amener le levier en position arrière droite pour engager la quatrième.

Passage des gammes (tous les tracteurs)

Le levier de gammes de la boîte de vitesses (B) a trois positions:

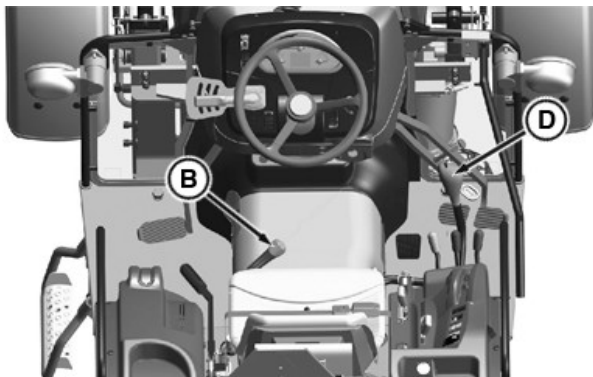
- Gamme basse à l'avant.
- Gamme haute à l'arrière.
- Gamme rampante à l'avant et à droite.

RA84036,0001A28-28-07AUG19

Fonctionnement des leviers de sélection de la boîte de vitesses

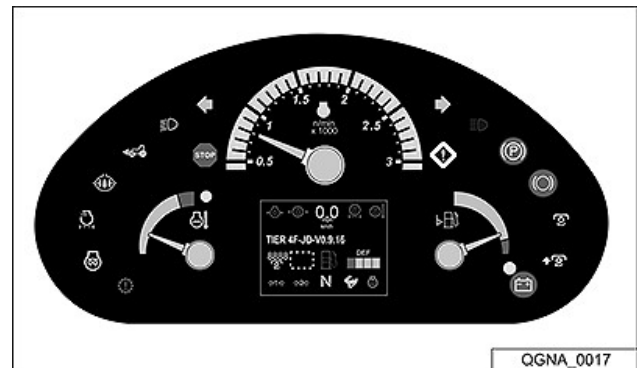
APY20842—UN—11JUL19

(5GV, 5GN)



APY01822—UN—06MAR18

(5GL)

Sélection d'une vitesseQGNA_0017
QGNA0017—UN—02NOV15

IMPORTANT: Pour prolonger la durée de vie du train motopropulseur, ainsi que pour empêcher un tassement du sol et une résistance au roulement excessifs, éviter d'ajouter du lest pour le fonctionnement CONTINU à pleine puissance lorsque ses rapports inférieurs à B-2 sont utilisés. Lors de l'utilisation du pont avant, il est recommandé de lester pour la vitesse inférieure.

N'importe quelle vitesse peut être utilisée quand le régime moteur est entre 1500 et 2300 tr/min. Dans cette plage de régimes, le moteur peut être mis sous pleine charge. Pour les charges légères, utiliser une vitesse supérieure et un régime moteur réduit. Ceci permet d'économiser du carburant et de réduire l'usure.

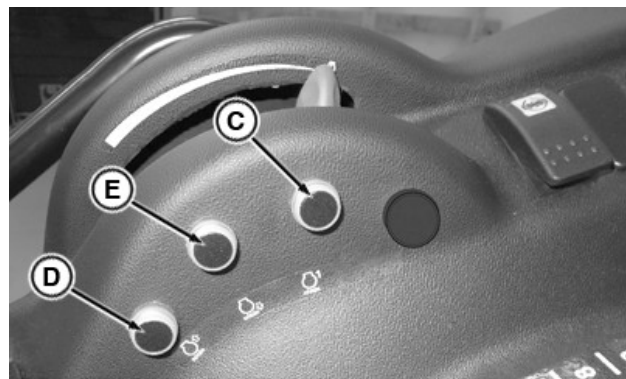
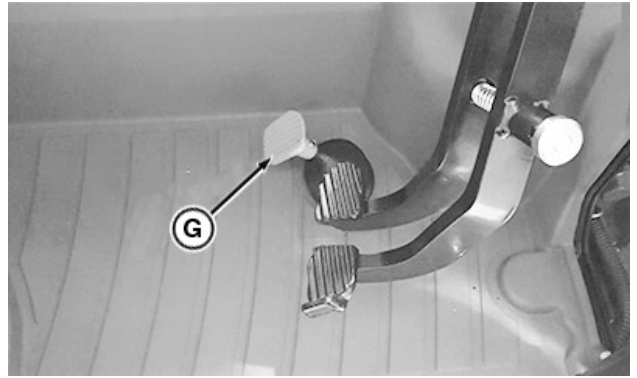
RA84036,000176E-28-09OCT18

Régulateur automatique de régime



(5GV, 5GN)

QGNA0207—UN—02NOV15



(5GL)

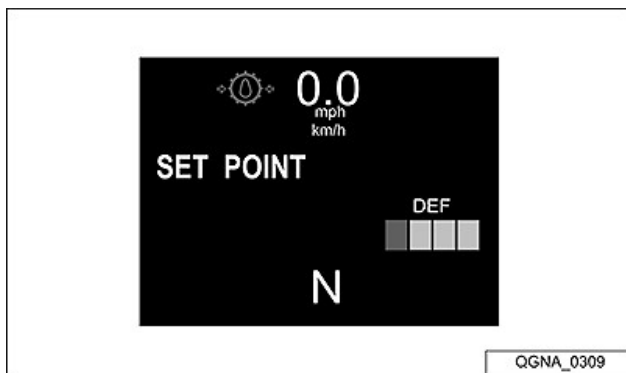


(5GV, 5GN)

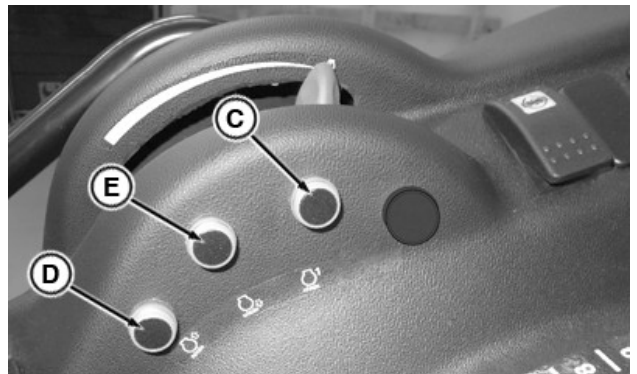
QGNA0207—UN—02NOV15

- C—Bouton d'activation du régulateur automatique de régime et de mémoire 1
- D—Augmentation du régime moteur
- E—Réduction du régime moteur

Activation du régulateur automatique de régime



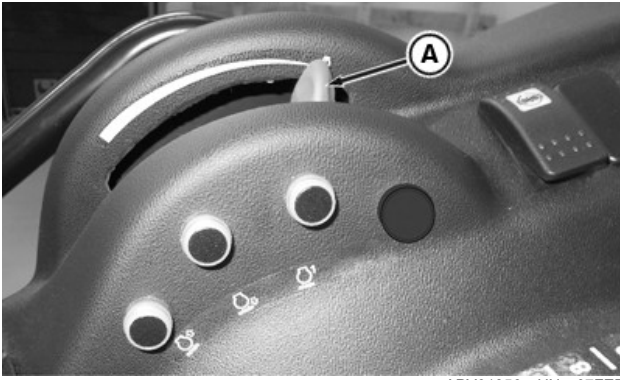
QGNA0309—UN—02NOV15



(5GL)

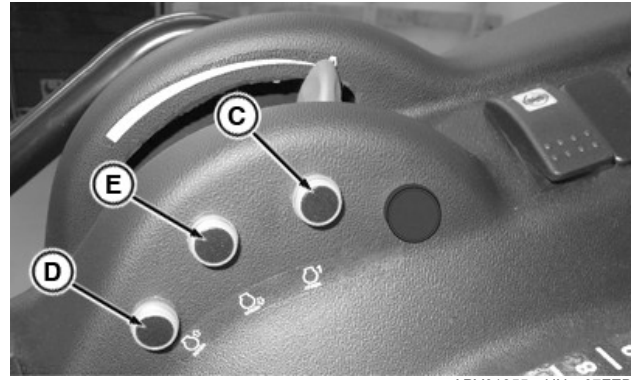


(5GV, 5GN)



APY01856—UN—07FEB18

(5GL)



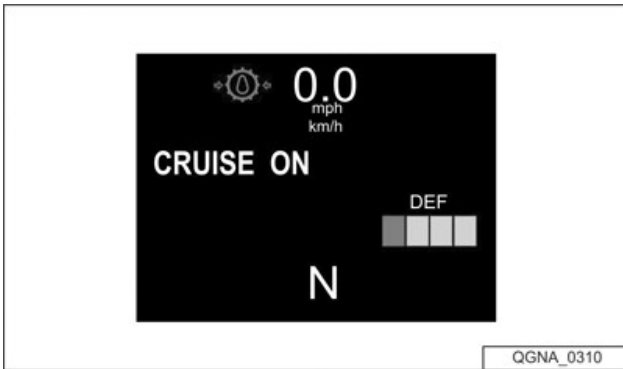
APY01855—UN—07FEB18

(5GL)

- A—Manette d'accélération
- C—Bouton d'activation du régulateur automatique de régime et de mémoire 1
- D—Augmentation du régime moteur
- E—Réduction du régime moteur
- G—Pédale d'accélération

Moteur en MARCHE, appuyer sur le bouton d'activation du régulateur de vitesse et de mémoire 1 (C) jusqu'à ce que le message "SET POINT" (point de réglage) apparaisse sur l'affichage numérique. Régler le régime moteur souhaité via la pédale (G) ou la manette d'accélération (A).

Appuyer sur le bouton d'activation du régulateur automatique de régime et de mémoire 1 (C) pendant plus de 3 secondes pour confirmer le réglage.



QGNA_0310

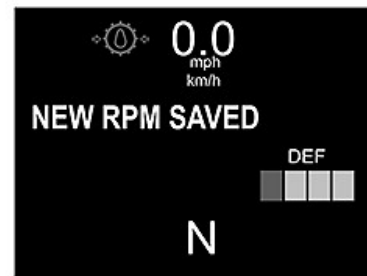
QGNA0310—UN—15JAN16



QGNA_0207

QGNA0207—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



QGNA_0311

QGNA0311—UN—02NOV15

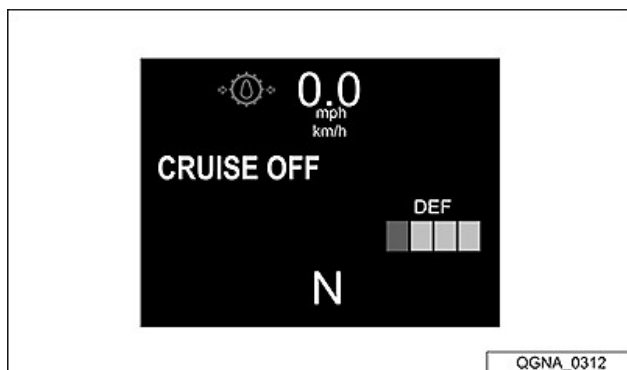
- C—Bouton d'activation du régulateur automatique de régime et de mémoire 1
- D—Augmentation du régime moteur
- E—Réduction du régime moteur

Le message "CRUISE ON" qui apparaît sur l'affichage numérique indique l'activation du régulateur automatique de régime. Si la manette ou la pédale d'accélération est relâchée, le régime moteur est maintenu à la valeur enregistrée.

Le régime moteur peut être corrigé par incréments de 25 tr/min en appuyant sur les touches (D) et (E). Utiliser le bouton (D) pour augmenter le régime ou le bouton (E) pour le réduire. Le régime moteur actuel est alors mémorisé comme valeur par défaut.

Pour modifier le régime moteur, appuyer sur le bouton d'activation du régulateur automatique de régime et de mémoire 1 (C) pendant plus de 3 secondes. Le message NEW RPM SAVED (NOUVEAU RÉGIME SAUVEGARDÉ) apparaît sur l'affichage numérique.

Désactivation du régulateur automatique de régime

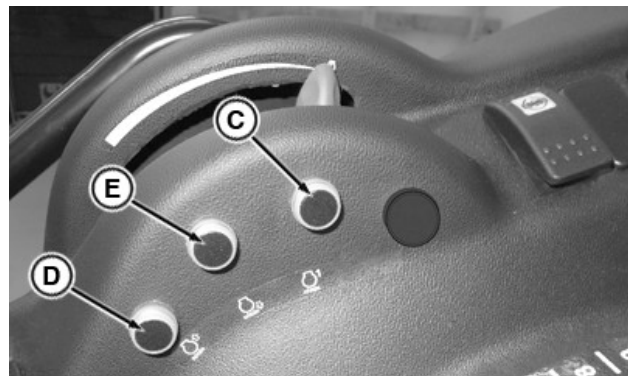


QGNA0312—UN—02NOV15



QGNA0207—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



APY01855—UN—07FEB18

(5GL)

C—Activation du régulateur automatique de régime et de mémoire 1

D—Augmentation du régime moteur
E—Réduction du régime moteur

Appuyer sur le bouton d'activation du régulateur automatique de régime et de mémoire 1 (C) moins de 3 secondes pour **DÉSACTIVER** le régulateur automatique de régime. Le message "CRUISE OFF" apparaît sur l'affichage numérique.

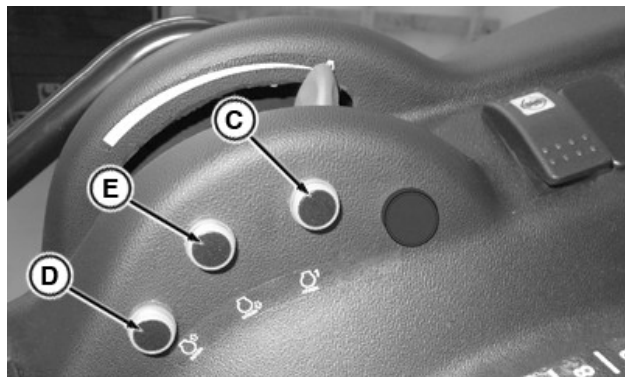
NOTE: Avec le régulateur automatique de régime **ACTIVÉ** à des vitesses supérieures à 14 km/h (9 mph), l'activation des pédales de frein (les deux ou seulement une) désactive le régulateur automatique de régime. Les réglages du régulateur automatique de régime sont effacés après la **MISE À L'ARRÊT** du tracteur.

RA84036,0001A29-28-25JUL19

Réglage manuel du régime moteur, mémoire MEM1



PY31993—UN—09NOV16



APY01855—UN—07FEB18

(5GL)

C—Bouton d'activation du régulateur automatique de régime et de mémoire 1

D—Augmentation du régime moteur
E—Réduction du régime moteur

Le régime moteur souhaité est atteint en utilisant la manette ou la pédale d'accélération.

- Pour sauvegarder le régime moteur atteint dans la mémoire des régimes moteur 1, appuyer sur le bouton d'activation du régulateur automatique de régime et de mémoire 1 (C) pendant plus de 3 secondes.

Lorsque la nouvelle valeur est sauvegardée dans la mémoire des régimes moteur, le message de confirmation "SET POINT" (point de réglage) apparaît sur l'affichage du tableau de bord.

La mémoire des régimes moteur s'active automatiquement lorsque la sauvegarde a été confirmée. Les régimes moteur sont sauvegardés et restent disponibles pour les démarrages ultérieurs.

RA84036,0001770-28-09OCT18

Boîte de vitesses mécanique

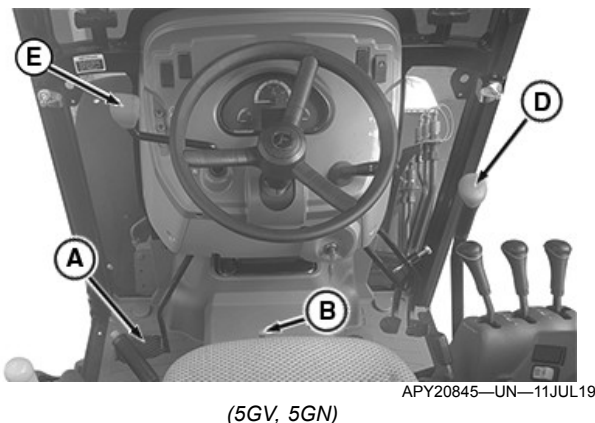
Passage des vitesses

Boîte mécanique 12/12 (réducteur Hi/Lo à commande mécanique) (5GV, 5GN)

Commande des gammes, des vitesses et du réducteur Hi-Lo (à commande mécanique ou électrohydraulique)

IMPORTANT: Afin d'éviter toute usure inutile, ne pas laisser le pied sur la pédale d'embrayage quand cela n'est pas nécessaire.

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, ne pas changer de gamme en roulant.

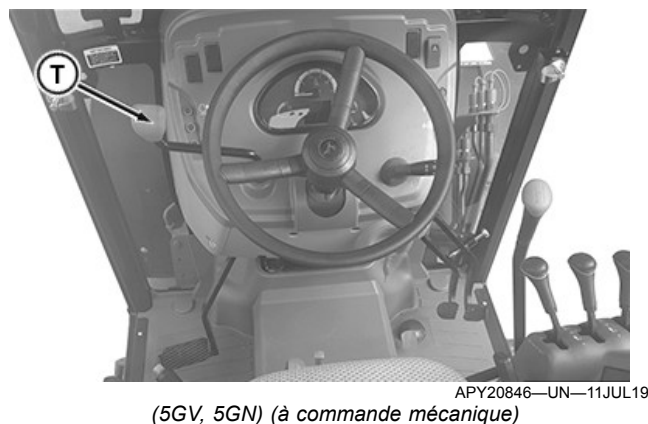


A—Pédale d'embrayage
B—Levier de gammes
D—Levier de vitesses
E—Levier d'inverseur

Appuyer sur la pédale d'embrayage (A) avant d'actionner le levier de sélection Hi-Lo mécanique (B). Le levier de sélection Hi-Lo mécanique peut être actionné en roulant.

Relâcher progressivement la pédale d'embrayage afin d'embrayer en douceur.

Levier d'inverseur



T—Levier d'inverseur

Le levier d'inverseur (T) a trois positions :

- Marche avant
- Position neutre
- Marche arrière

Appuyer sur la pédale d'embrayage puis déplacer le levier (T) dans la direction souhaitée:

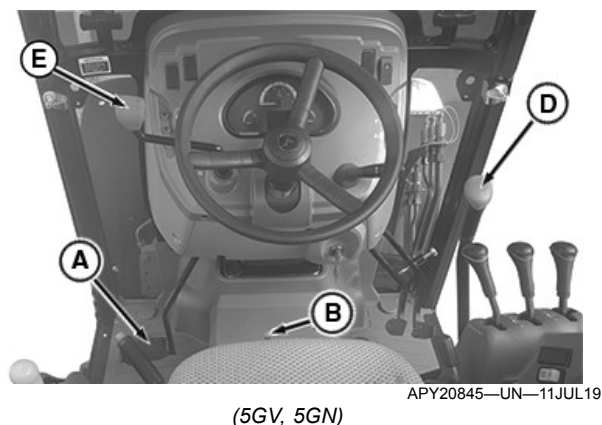
- Pousser le levier pour le faire passer de la position neutre à la position avant pour un déplacement en avant.
- Tirer le levier de la position neutre vers l'arrière pour un déplacement en marche arrière.

Boîte de vitesses mécanique 12/12 (Hi-Lo à commande électrohydraulique) (5GV, 5GN)

Commande des gammes, des vitesses et du réducteur Hi-Lo (à commande mécanique ou électrohydraulique)

IMPORTANT: Pour éviter l'usure inutile, ne jamais conduire en laissant le pied reposer sur la pédale d'embrayage.

Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, ne pas changer de gamme en roulant.



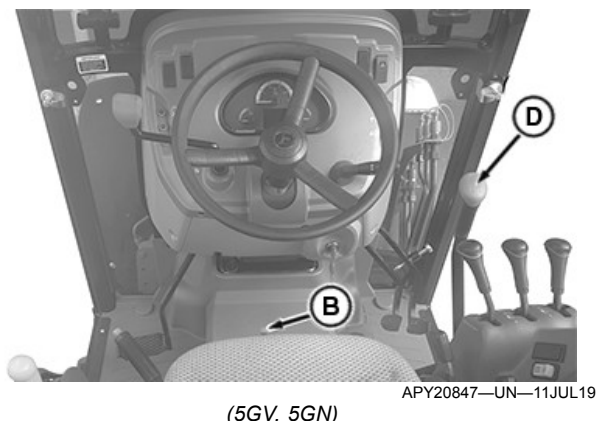
A—Pédale d'embrayage
B—Levier de gammes
D—Levier de vitesses
E—Levier d'inverseur

Enfoncer la pédale d'embrayage (A) et arrêter le tracteur avant d'actionner le levier de gammes (B) et le levier d'inverseur (E).

Enfoncer la pédale d'embrayage (A) avant d'actionner le levier de vitesses (D). Les vitesses (1 — 4) peuvent être passées en roulant.

RA84036,0001A2B-28-07AUG19

Fonctionnement des leviers de sélection de la boîte de vitesses



(5GV, 5GN)

B—Levier de gammes
D—Levier de vitesses

Le levier de vitesses (D) de la boîte de vitesses fonctionne selon une grille en "H".

- La position centrale est le point mort.
- Amener le levier en position avant gauche pour engager la première.
- Amener le levier en position arrière gauche pour engager la deuxième.
- Amener le levier en position avant droite pour engager la troisième.
- Amener le levier en position arrière droite pour engager la quatrième.

Passage des gammes (tous les tracteurs)

Le levier de gammes de la boîte de vitesses (B) a trois positions:

- Gamme basse à l'avant.
- Gamme haute à l'arrière.
- Gamme rampante à l'avant et à droite.

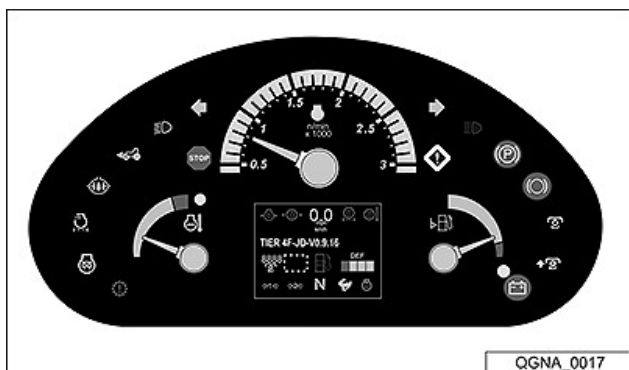
RA84036,0001A2C-28-07AUG19

IMPORTANT: Pour prolonger la durée de vie du train motopropulseur, ainsi que pour empêcher un tassement du sol et une résistance au roulement excessifs, éviter d'ajouter du lest pour le fonctionnement **CONTINU** à pleine puissance lorsque ses rapports inférieurs à B-2 sont utilisés. Lors de l'utilisation du pont avant, il est recommandé de lester pour la vitesse inférieure.

N'importe quelle vitesse peut être utilisée quand le régime moteur est entre 1500 et 2300 tr/min. Dans cette plage de régimes, le moteur peut être mis sous pleine charge. Pour les charges légères, utiliser une vitesse supérieure et un régime moteur réduit. Ceci permet d'économiser du carburant et de réduire l'usure.

MS76789,0000653-28-16OCT18

Sélection d'une vitesse



QGNA0017—UN—02NOV15

Attelage et arbre de prise de force

Force de levage maximale

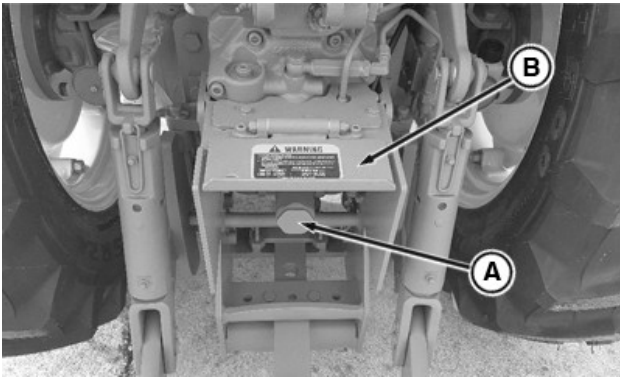
Pour plus d'informations sur la force de levage maximale, voir Caractéristiques à la section 500A de ce manuel.

NOTE: Respecter les consignes concernant les charges d'essieu et la capacité des pneus. La force de levage maximale autorisée peut être inférieure à la valeur indiquée (suivant les restrictions légales).

RA84036,0001771-28-10JUL18

Prise de force arrière

Garant de prise de force

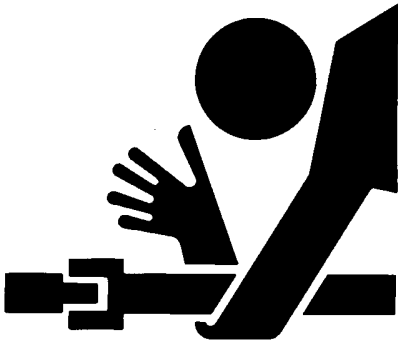


APY01836—UN—02JAN18



LX1049906

LX1049906—UN—18FEB11



TS276—UN—23AUG88

A—Capuchon de protection de la prise de force
B—Garant principal
C—Garant

ATTENTION: Ne retirer le capuchon de protection (A) de la prise de force que si celle-ci doit être utilisée.

Remettre le capuchon sur l'embout de prise de force en place dès que l'équipement est décroché.

Le garant (B) peut être relevé pour accrocher un équipement, mais il doit être remis en place aussitôt après. Toutes les variantes de garants de prise de force ne sont pas montrées ici.

ATTENTION: Ne jamais enclencher la prise de force lorsque le garant principal n'est pas dans la position illustrée. Désenclencher la prise de force avant de relever l'équipement.

ATTENTION: Avant d'utiliser la prise de force, déterminer l'angle d'articulation maximal de l'arbre de transmission télescopique. Pendant le fonctionnement, il ne doit y avoir aucun contact entre le garant de prise de force et l'arbre de transmission télescopique. Ceci est indispensable pour pouvoir négocier les virages.

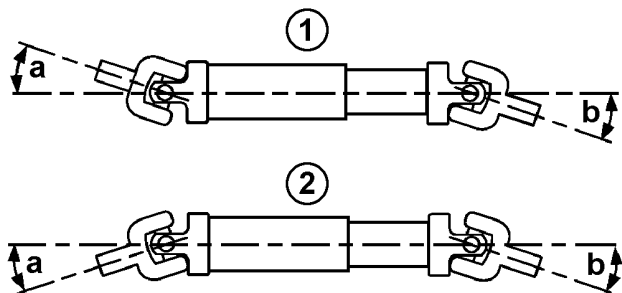
Avec les prises de force de type 3 (Ø 45 mm (1,77 in), 20 cannelures, le dégagement autour du garant de prise de force est réduit. Toujours en tenir compte lors de l'utilisation. Éviter toute détérioration.

Porter des gants lors du raccordement de la prise de force.

ATTENTION: Toujours mettre un garant (C) sur l'arbre de transmission télescopique, ce qui l'empêche de tourner avec l'arbre. Ne faire fonctionner l'arbre de transmission télescopique que si le garant est installé. Celui-ci couvre complètement l'arbre de prise de force et ne tourne jamais avec lui.

RA84036,0001AC1-28-07AUG19

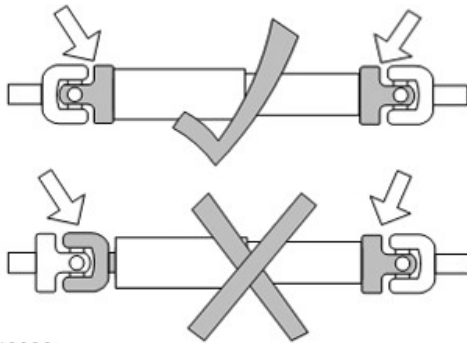
Consignes d'utilisation



LX1049749

LX1049749—UN—21MAY10

Articulation de l'arbre de transmission télescopique



LX1049900

LX1049900—UN—22FEB11

Alignement correct des fourches

- 1—Disposition en Z
2—Disposition en W

Dans la mesure du possible, les angles (a) et (b) des joints de cardan aux deux extrémités de l'arbre de transmission télescopique doivent être identiques.

Dans les applications où ce n'est pas le cas (par ex. dans les virages serrés avec prise de force engagée), il est recommandé d'utiliser un arbre d'entraînement à joint homocinétique.

NOTE: Les garants de l'arbre de transmission télescopique ne figurent pas sur les deux schémas. La pose du garant est obligatoire lors de l'utilisation des arbres de transmission télescopiques.

IMPORTANT: Respecter les conditions de travail décrites dans les livrets d'entretien des équipements utilisés. Ceci concerne notamment l'angle d'articulation maximum autorisé, l'utilisation d'embrayages à roue libre et de limiteurs de couple ainsi que le recouvrement prescrit des jonctions de tubes.

IMPORTANT: Avant d'utiliser un équipement entraîné par prise de force, s'assurer que l'arbre de transmission télescopique a été lubrifié régulièrement. Respecter les consignes du livret d'entretien fourni par le constructeur.

IMPORTANT: Sur les arbres de transmission à cardan multi-composants et télescopiques, les chapes à chaque extrémité doivent être orientées comme illustré. Les chapes à chaque extrémité NE DOIVENT PAS être décalées de 90°, comme le montre l'illustration "Alignement correct des fourches".

Attelage d'un équipement entraîné par la prise de force

ATTENTION: Arrêter le moteur et désengager la prise de force avant d'accrocher l'équipement.

ATTENTION: Du fait de son inertie, un équipement entraîné par prise de force ne s'arrête pas immédiatement après avoir mis le levier en position de désenclenchement. **NE PAS** s'approcher de l'équipement tant qu'il tourne. Attendre l'immobilisation de l'équipement avant d'intervenir.

ATTENTION: Avant de nettoyer, régler ou lubrifier une machine entraînée par prise de force, l'attelage 3 points ou un joint de cardan, toujours s'assurer que la prise de force est désenclenchée et arrêtée, que le moteur est à l'arrêt et que la clé de contact a été retirée.

1. Tourner la clé sur ARRÊT pour arrêter le moteur.
2. Accrocher l'équipement au tracteur avant de relier l'arbre de transmission de la prise de force. Verrouiller l'attelage 3 points en position relevée s'il n'est pas utilisé.
3. Pivoter le garant de prise de force vers le haut pour obtenir le dégagement nécessaire. Le moteur arrêté, tourner l'arbre légèrement à la main selon besoin pour aligner les cannelures. Raccorder l'arbre de transmission à la prise de force. Tirer sur l'arbre pour s'assurer que l'arbre de transmission est bien verrouillé sur la prise de force. Abaisser le garant de prise de force.
4. Veiller à ce que tous les garants soient en place et en bon état. Ne faire fonctionner la prise de force que si le garant principal est monté correctement. LE MOTEUR ÉTANT ARRÊTÉ, s'assurer que tous les garants de l'arbre d'entraînement tournent librement sur l'arbre. Lubrifier ou remettre en état selon le besoin.
5. Contrôler soigneusement l'absence de contact. S'assurer que l'attelage 3 points est verrouillé en position relevée s'il n'est pas utilisé.

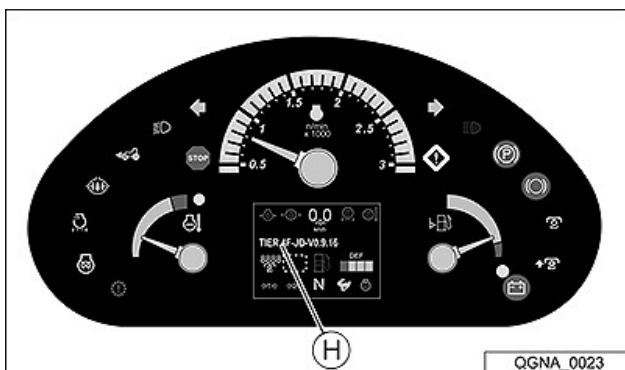
RA84036,0001775-28-21JUN18

RA84036,0001AC2-28-08AUG19

Fonctionnement de la prise de force arrière (version mécanique) (5GV, 5GN)



APY20848—UN—15JUL19



QGNA_0023—UN—02NOV15

C—Manette d'accélération
H—Affichage numérique

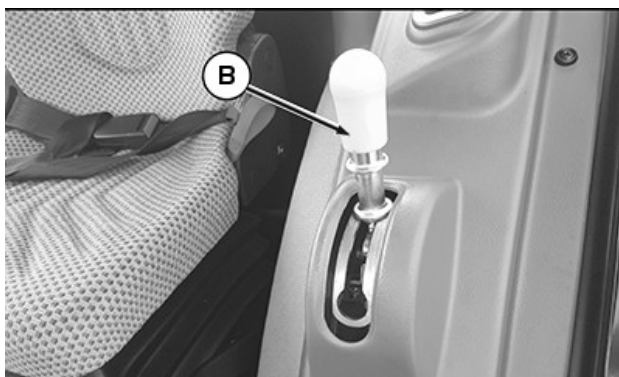
NOTE: Si le levier d'embrayage de la prise de force est engagé, le moteur ne démarre pas.

1. Démarrer le moteur et, à l'aide de la manette d'accélération (C), sélectionner le régime moteur correct pour le fonctionnement de la prise de force.

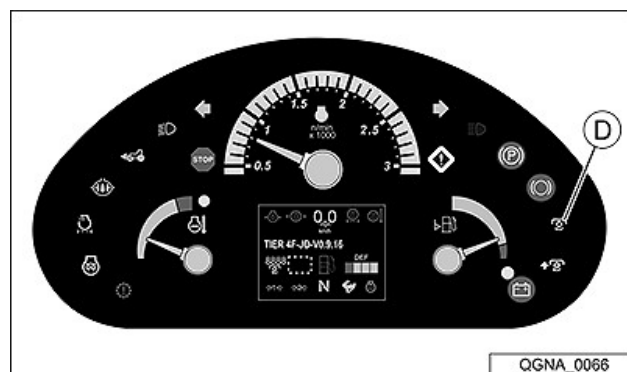
Les régimes de prise de force nominaux sont obtenus avec les régimes moteur suivants:

Prise de force arrière 540 tr/min	1938 tr/min
Prise de force arrière 540E tr/min	1648 tr/min

NOTE: Une lecture directe du régime de prise de force peut se faire sur l'affichage numérique (H) lorsque la prise de force est engagée.



APY20849—UN—15JUL19



QGNA_0066—UN—02NOV15

B—Levier d'enclenchement de la prise de force
D—Témoin de prise de force

2. Pousser le levier de prise de force (B) vers l'avant pour engager la prise de force. Le témoin d'enclenchement de la prise de force (D) s'allume quand la prise de force est engagée.
3. Tirer le levier (B) en arrière pour désengager la prise de force.

⚠ ATTENTION: Arrêter le moteur, retirer la clé de contact et s'assurer que tous les entraînements se sont immobilisés avant de nettoyer la machine ou d'effectuer des réglages sur un équipement entraîné par la prise de force.

IMPORTANT: Le système de prise de force est équipé d'un dispositif de sécurité qui le désenclenche automatiquement lorsque le conducteur quitte le fauteuil (en l'espace de 7 secondes).



APY20850—UN—15JUL19

A—Levier d'inverseur

Si le système de prise de force est utilisé lors de travaux effectués à l'arrêt (sans la présence du conducteur sur le fauteuil), exécuter les étapes indiquées ci-dessous:

Respecter les conditions initiales suivantes:

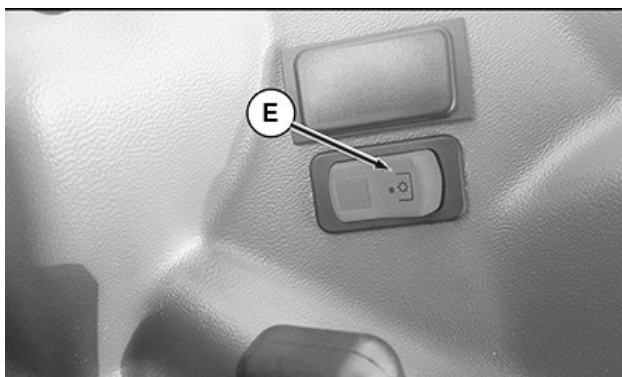
Vitesse du tracteur = 0 km/h

État de la prise de force = ENCLANCHÉE

Levier d'inverseur mécanique (A) en position neutre

1) Première condition

Quitter le fauteuil, le vibreur commence à sonner et le témoin de prise de force (D) se met à clignoter sur le tableau. En l'espace de 7 secondes, il est nécessaire d'appuyer sur le contacteur de passage en mode manuel forcé de prise de force (E). Le témoin de prise de force (D) s'allume et le vibreur de l'alarme sonore s'arrête de sonner.



APY20851—UN—15JUL19

2) Deuxième condition

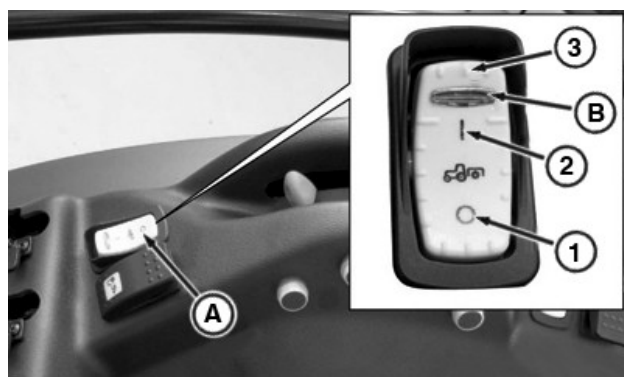
c) Si le contacteur de passage en mode manuel forcé de prise de force (E) n'est pas enfoncé, la prise de force s'arrête et le témoin de prise de force (D) clignote. Pour redémarrer la prise de force, mettre le levier (B) sur ARRÊT puis sur MARCHE.

RA84036,0001A2E-28-08AUG19

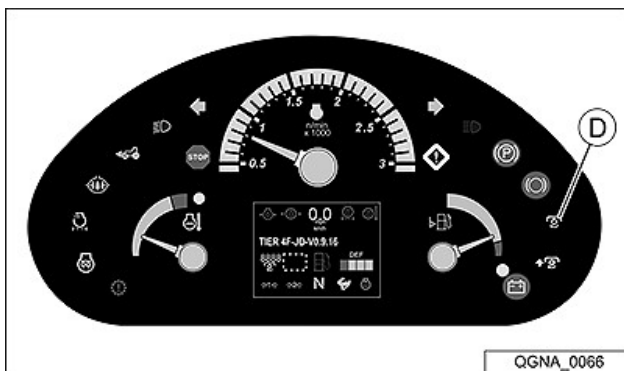
Fonctionnement de la prise de force arrière (version électrohydraulique) (5GV, 5GN, 5GL)

NOTE: La prise de force arrière électrohydraulique est disponible pour la boîte 24/12 vitesses uniquement.

NOTE: Le conducteur doit être assis sur le fauteuil afin de pouvoir activer la prise de force arrière.



PY34699—UN—29MAY17



QGNA_0066

QGNA0066—UN—02NOV15

A—Interrupteur de prise de force

B—Témoin (ALLUMÉ lorsque la prise de force est enclenchée)

D—Témoin (ALLUMÉ lorsque la prise de force est enclenchée)

1—Position 1

2—Position 2

3—Position 3

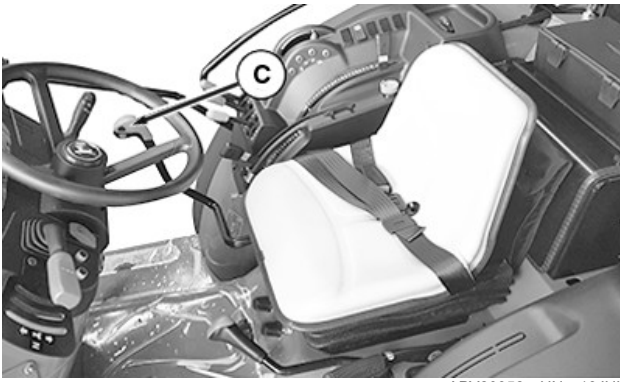
Pour enclencher la prise de force, appuyer sur l'interrupteur (A) pour le mettre en position (2) puis en position (3).

La position (3) n'a pas de cran d'arrêt, donc l'interrupteur revient toujours en position (2).

Pour désenclencher la prise de force, mettre l'interrupteur (A) en position (1).

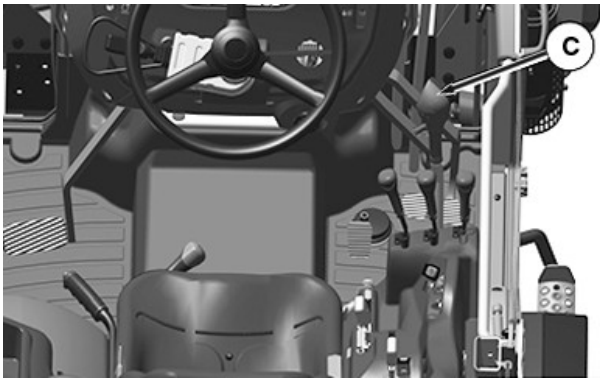
Les témoins (D) et (B) s'allument quand la prise de force est enclenchée et s'éteignent quand elle est désenclenchée.

IMPORTANT: Le système de prise de force est équipé d'un dispositif de sécurité qui le désenclenche automatiquement lorsque le conducteur quitte le fauteuil (en l'espace de 7 secondes).



(5GL)

APY20852—UN—18JUL19



(5GV, 5GN)

APY20853—UN—18JUL19

Si le système de prise de force est utilisé lors de travaux effectués à l'arrêt (sans la présence du conducteur sur le fauteuil), exécuter les étapes indiquées ci-dessous:

Respecter les conditions initiales suivantes:

- Vitesse du tracteur = 0 km/h
- État de la prise de force = ENCLANCHÉE
- Levier de vitesses (C) en position neutre

1) Première condition:

Quitter le fauteuil alors que la prise de force est enclenchée; le vibreur sonne et le témoin (B) se met à clignoter rapidement.

En l'espace de 7 s, il faut réenclencher la prise de force en mettant l'interrupteur en position (3). Le témoin de la prise de force (D) clignote lentement et le vibreur s'arrête.

Si la prise de force n'est pas réenclenchée en plaçant l'interrupteur sur la position (3), elle s'arrête et les témoins de prise de force (D) et de l'interrupteur (B) s'éteignent.

Pour redémarrer la prise de force, mettre l'interrupteur en position (1) puis en position (2).

2) Deuxième condition:

Avant de quitter le fauteuil, appuyer sur l'interrupteur (A)

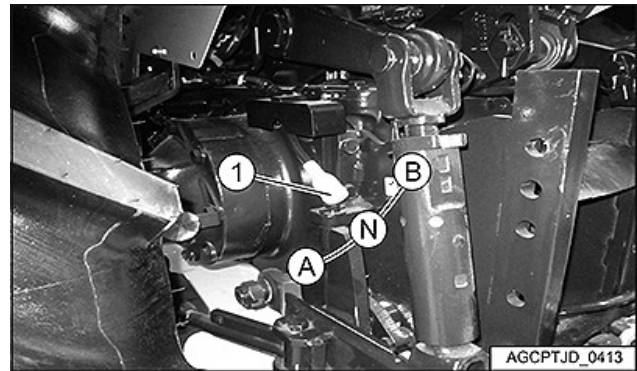
en position (3). La prise de force est enclenchée, le témoin (B) clignote rapidement et le vibreur s'arrête.

Si l'utilisateur quitte le fauteuil en l'espace de 5 secondes, la prise de force reste enclenchée et le témoin (B) commence à clignoter lentement.

Si l'utilisateur ne quitte pas le fauteuil en l'espace de 5 secondes, la prise de force reste enclenchée et le témoin (B) reste allumé.

RA84036,0001A2F-28-08AUG19

Sélection des régimes de prise de force



AGCPTJD_0413
AGCPTJD0413—UN—02NOV15

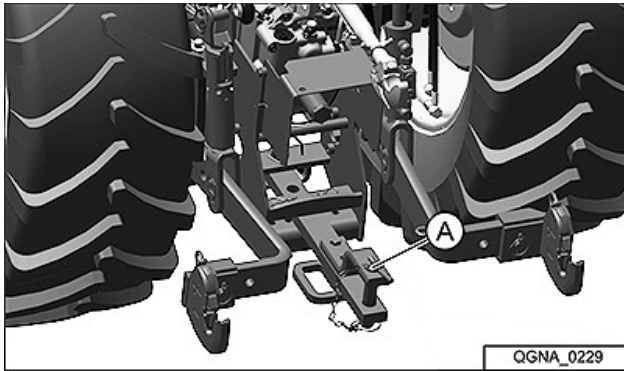
- A—Régime de prise de force 540 tr/min
- N—Neutre
- B—Régime de prise de force 540E
- 1—Lever

Sélectionner le régime de prise de force avec le levier (1) si le tracteur est équipé de l'option prise de force 540 et 540E. Ce levier se trouve sur la console de sélection gauche. Déplacer le levier en position (A) pour un fonctionnement à 540 ou vers l'arrière en position (B) pour un fonctionnement à 540E. La position (N) est la position neutre. Le levier (1) n'est pas présent si le tracteur est uniquement équipé d'une prise de force à régime fixe.

IMPORTANT: Le levier de sélection du régime de prise de force ne doit être utilisé que si aucun équipement n'est raccordé à la prise de force.

RA84036,0001778-28-21JUN18

Barre d'attelage



QGNA0229—UN—02NOV15

Le tracteur est équipé d'une barre d'attelage avec charge verticale autorisée (A).

Pour une traction et une efficacité maximum, placer la barre d'attelage sur la position centrale courte. Pour plus de détails, voir le livret d'entretien de l'équipement.

Pour les charges statiques verticales et les charges tractables maximales autorisées, voir Caractéristiques, section 500A.

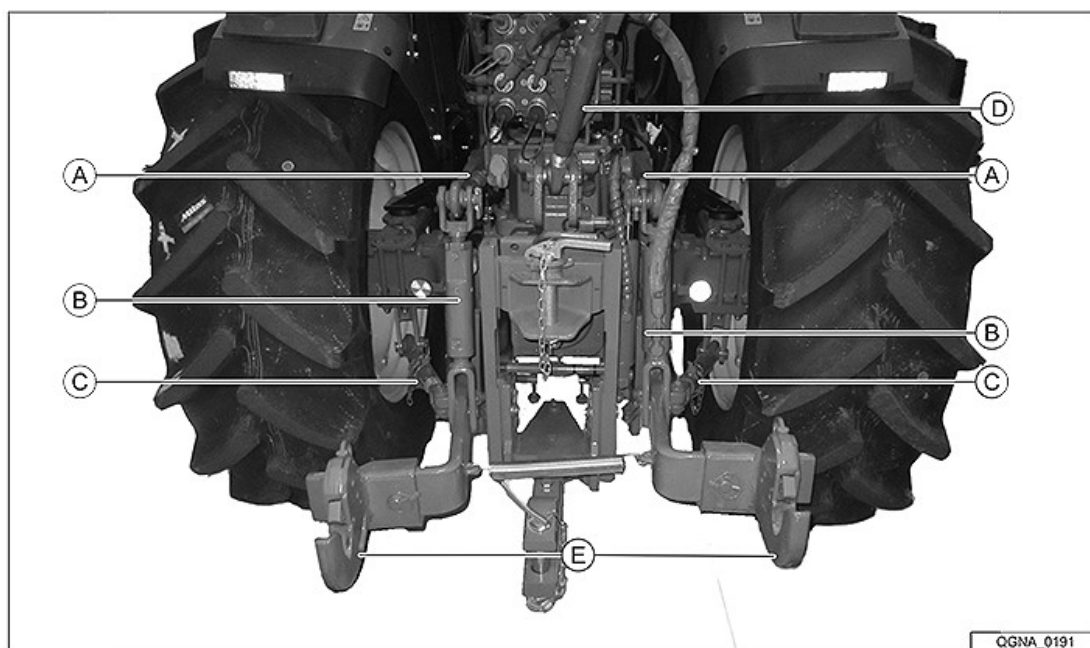
NOTE: Contrôler et remplacer les composants soumis à l'usure et à la détérioration. Consulter le concessionnaire John Deere ou voir Intervalles d'entretien pour de plus amples informations.

NOTE: Le remorquage sur les voies publiques est interdit si la barre d'attelage n'est pas en position centrale!

RA84036,0001779-28-10JUL18

Attelage arrière

Composants de l'attelage 3 points

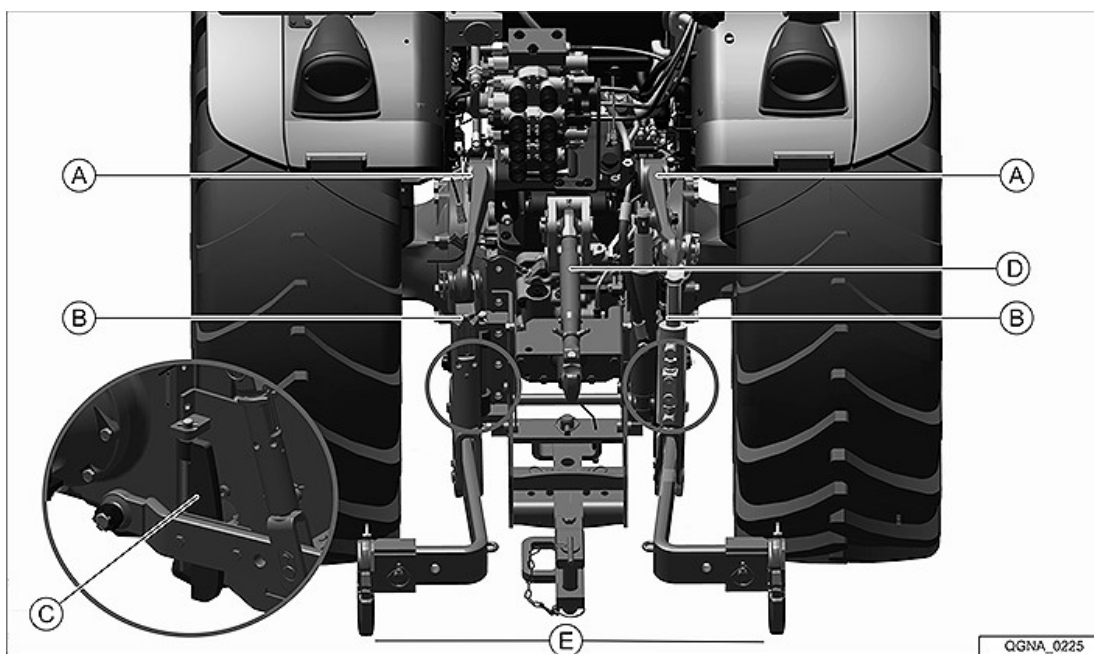


Tracteur avec système de stabilisation télescopique

QGNA0191—UN—02NOV15

A—Bras de relevage
B—Bielles de relevage
C—Système de stabilisation

D—Barre de poussée
E—Barres de traction



Tracteur avec système de stabilisation mécanique

QGNA0225—UN—02NOV15

A—Bras de relevage
B—Bielles de relevage
C—Système de stabilisation

D—Barre de poussée
E—Barres de traction

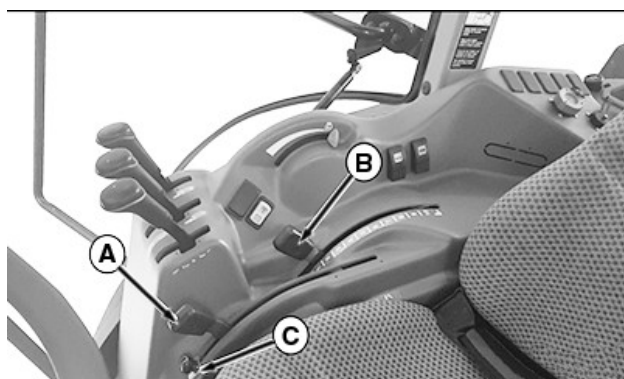
RA84036,000177B-28-21JUN18

Adaptation de la puissance du tracteur à l'équipement

IMPORTANT: Il faut faire correspondre la puissance du tracteur à la taille de certains équipements. Un excès de puissance peut endommager l'équipement, tandis qu'un équipement trop grand peut endommager le tracteur. (Se référer au livret d'entretien de l'équipement pour les exigences en puissance minimum et maximum avant d'atteler un équipement.)

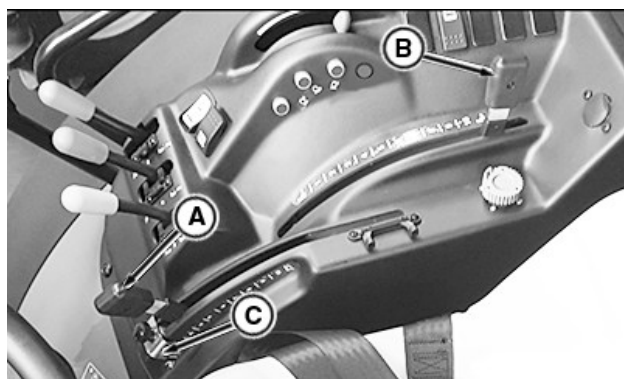
RA84036,000177A-28-21JUN18

Leviers de commande du relevage



(5GV, 5GN)

APY20854—UN—15JUL19



(5GL)

APY20855—UN—15JUL19

A—Levier de contrôle de position
B—Levier de contrôle d'effort
C—Bouton de butée

La position de l'attelage est commandée par deux leviers, le levier de contrôle de position (A) et le levier de contrôle d'effort (B).

⚠ ATTENTION: Afin d'éviter tout abaissement inopiné de l'équipement au cours du transport, verrouiller le levier de contrôle de position (A) à l'aide du bouton de butée (C).

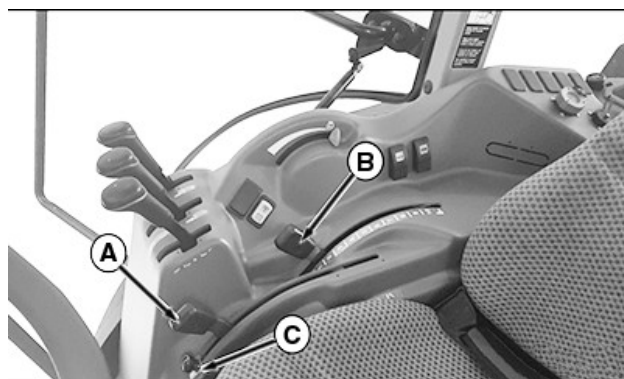
Au cours du transport et lorsque l'attelage n'est pas utilisé, pousser le levier de contrôle d'effort (B) à fond vers l'avant.

Le levier de contrôle de position (A) permet de lever le relevage 3 points si on l'actionne vers arrière; si on le pousse vers avant, le relevage 3 points descend. Pour des informations plus détaillées, se reporter à "Utilisation du contrôle de position du relevage" dans cette section.

Le levier de contrôle d'effort (B) permet de contrôler la position du relevage 3 points en fonction de la charge. Pour des informations plus détaillées, se reporter à "Utilisation du contrôle d'effort" dans cette section.

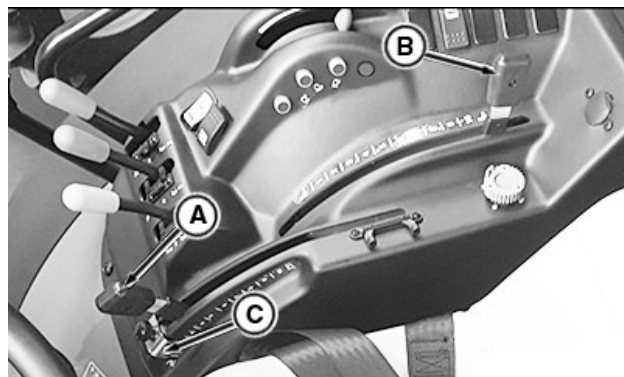
RA84036,0001A30-28-15JUL19

Utilisation du contrôle de position du relevage



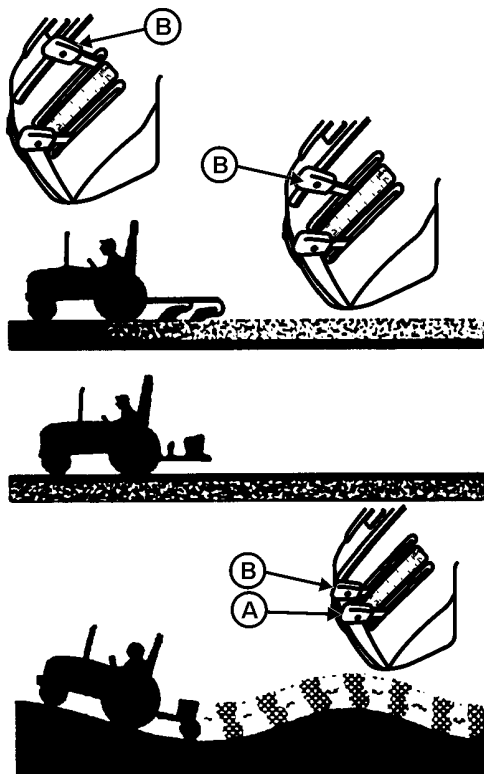
(5GV, 5GN)

APY20854—UN—15JUL19



(5GL)

APY20855—UN—15JUL19



PULX001011

PULX001011—UN—07AUG08

A—Lever de contrôle de position
B—Lever de contrôle d'effort
C—Bouton de butée

ATTENTION: Pour éviter tout mouvement accidentel de l'attelage, placer le levier de contrôle d'effort (B) complètement en avant avant d'accrocher un équipement.

Mettre le levier de contrôle d'effort (B) à fond en avant lorsque l'on NE souhaite PAS adapter automatiquement la position du relevage à la charge, par exemple lors de l'accrochage d'un équipement au tracteur.

Utiliser le levier de contrôle de position (A) pour contrôler la position de l'attelage 3 points. Utiliser le contrôle de position pour le transport d'équipements et pour faire demi-tour en bout de champ.

IMPORTANT: Veiller à ne pas trop relever l'équipement pour éviter d'endommager l'arrière du tracteur.

ATTENTION: Afin d'éviter tout abaissement inopiné de l'équipement au cours du transport, verrouiller le levier de contrôle de position (A) à l'aide du bouton de butée (C).

Au cours du transport et lorsque l'attelage n'est pas utilisé, pousser le levier de contrôle d'effort (B) à fond vers l'avant.

Amener le levier de contrôle de position (A) à la profondeur désirée. Il fournit une PROFONDEUR CONSTANTE de l'outil en terrain plat et pour les outils ne pénétrant pas dans le sol, tels que les épandeurs ou les pulvérisateurs.

POSITION FLOTTANTE pour les équipements munis de patins ou de roues de jauge conçus pour supporter tout le poids de l'équipement. Pousser les deux leviers (A) et (B) à fond vers l'avant de manière à ce que l'équipement puisse suivre le profil du sol.



AGCPTJD0633—UN—02NOV15

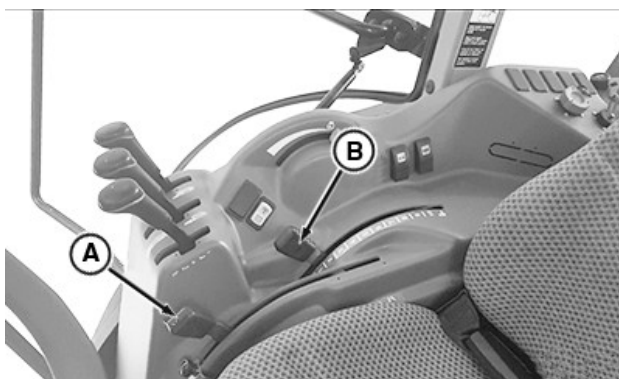
D—Écrou à créneaux

Butée du levier de contrôle de position

Régler la butée à la profondeur de travail voulue pour faciliter le travail. Faire fonctionner l'équipement pendant quelques minutes et déterminer la hauteur correcte, puis dévisser l'écrou à créneaux (D). Amener la butée contre le levier et l'immobiliser dans cette position en serrant l'écrou à créneaux (D). L'attelage revient ensuite à la même position chaque fois que le levier est amené en avant en butée.

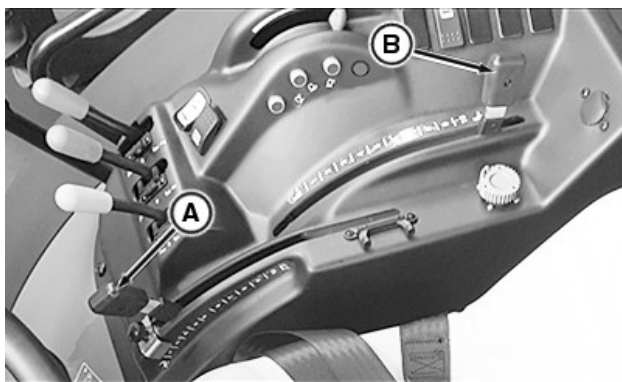
RA84036,0001A31-28-15JUL19

Utilisation du contrôle d'effort



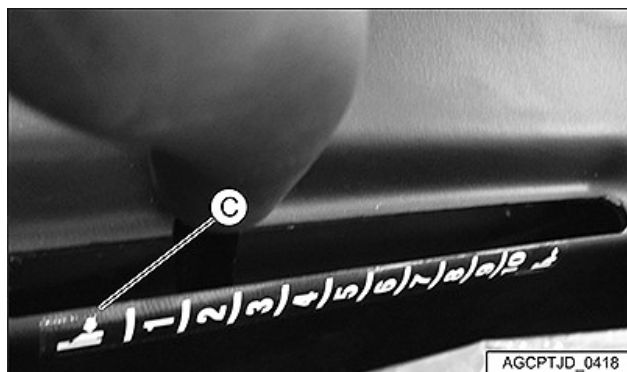
(5GV, 5GN)

APY20856—UN—15JUL19



(5GL)

APY20857—UN—15JUL19



AGCPTJD_0418
AGCPTJD0418—UN—02NOV15

- A—Levier de contrôle de position
B—Levier de contrôle d'effort
C—Butée

L'attelage est muni d'un dispositif de contrôle d'effort réglable.

Utiliser le contrôle d'effort dans les situations suivantes:

- Travail avec un équipement porté en terrain présentant des pentes et dépressions. L'équipement monte et descend pour suivre le profil du terrain tout en maintenant une profondeur de travail à peu près constante.
- Travail dans des terrains variés. L'équipement est légèrement relevé pour permettre de passer dans des zones présentant une résistance plus élevée sans avoir à rétrograder.

⚠ ATTENTION: Lorsque l'attelage n'est pas utilisé, pousser le levier de contrôle d'effort (B) à fond vers l'avant.

Le levier de contrôle d'effort (B) contrôle la quantité de charge nécessaire pour obtenir une réponse de l'attelage 3 points. Lorsque le levier est à fond en avant dans la position "OFF", il n'y a pas de contrôle d'effort. Quand on amène le levier en arrière, la force de traction nécessaire pour surpasser le réglage du contrôle de position obtenu au moyen du levier (A) diminue pour relever le relevage.

La plage de sensibilité d'effort peut être modifiée en repositionnant la barre de poussée. Pour des

informations plus détaillées, se reporter à Positionnement de la barre de poussée dans cette section.

Pour utiliser le contrôle d'effort, placer tout d'abord le levier de contrôle de position (A) à fond en avant. Tirer ensuite le levier de contrôle d'effort (B) à fond en arrière (effort minimum). Le tracteur étant en mouvement, pousser ensuite le levier de contrôle d'effort (B) en avant pour augmenter la charge jusqu'à la valeur souhaitée.

Tirer le levier de contrôle de position (A) en arrière pour régler la profondeur maximale de l'équipement. Régler la butée (C) du levier de contrôle de position de manière à pouvoir toujours ramener ce dernier dans la même position. Le réglage de profondeur maximale évite que l'attelage ne descende complètement si le tracteur commence à patiner. Il est possible de lever légèrement le levier de contrôle de position (A) pour surpasser le réglage du contrôle d'effort et faciliter le passage dans des zones glissantes sans s'embourber.

Le levier de contrôle de position (A) peut être ramené complètement en arrière pour lever le relevage 3 points en bout de champ.

RA84036,0001A32-28-08AUG19

Butée du levier de contrôle de position



AGCPTJD_0633
AGCPTJD0633—UN—02NOV15

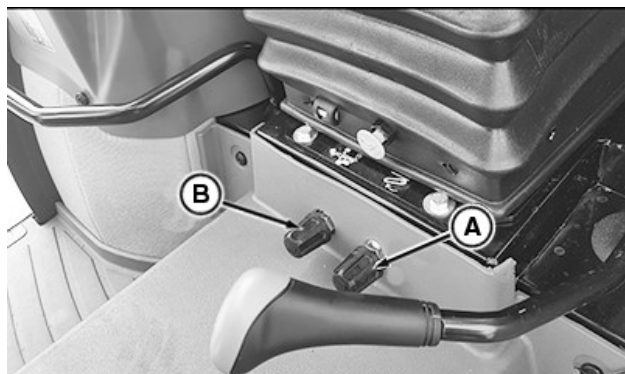
D—Écrou à créneaux

Régler la butée à la profondeur de travail voulue pour faciliter le travail. Faire fonctionner l'équipement pendant quelques minutes et déterminer la hauteur correcte, puis dévisser l'écrou à créneaux (D). Amener la butée contre le levier et l'immobiliser dans cette position en serrant l'écrou à créneaux (D). L'attelage revient ensuite à la même position chaque fois que le levier est amené en avant en butée.

RA84036,000177F-28-21JUN18

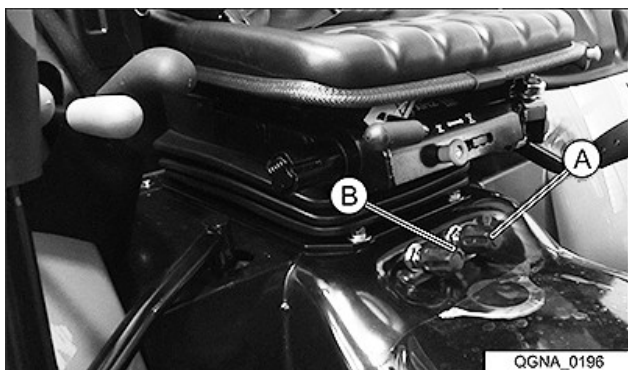
Réglage de la vitesse de descente

ATTENTION: Une vitesse de descente trop élevée provoque des blessures ou des dégâts matériels. L'abaissement complet de l'équipement nécessite au moins 2 secondes.



(5GV, 5GN)

APY20858—UN—15JUL19



(5GL)

QGNA0196—UN—02NOV15

A—Bouton de réglage de la vitesse de descente
B—Bouton de réglage de la sensibilité du relevage

Le relevage descend plus rapidement lorsqu'un équipement lourd est monté. Régler la vitesse de descente de manière à ce que la descente s'effectue de manière sûre et sans détérioration de l'équipement.

Tourner le bouton de réglage de la vitesse de descente (A) dans le sens horaire pour réduire la vitesse de descente du relevage. Tourner le bouton de réglage dans le sens antihoraire pour accélérer la vitesse de descente. Le bouton de vitesse de descente est également appelé verrouillage d'équipement. Quand le bouton est vissé à fond, l'équipement ne se baisse plus, même si le levier de contrôle de position est dans la position la plus basse. Utiliser le verrouillage d'équipement lors du transport d'un équipement.

Réglage de la sensibilité

Tourner le bouton de réglage de la sensibilité du relevage (B) dans le sens horaire pour augmenter la sensibilité. Le tourner dans le sens antihoraire pour la réduire.

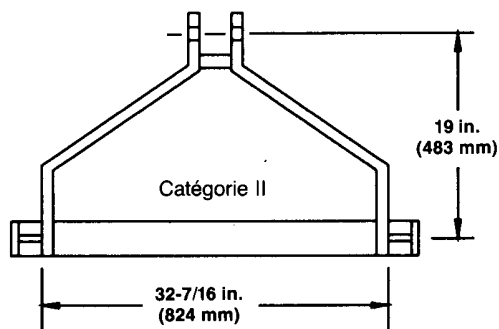
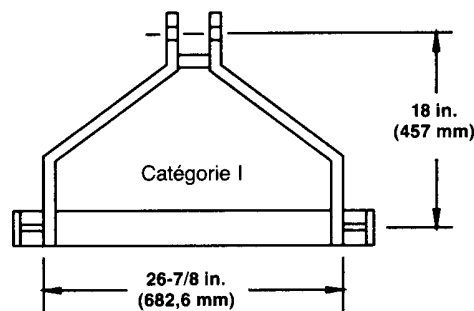
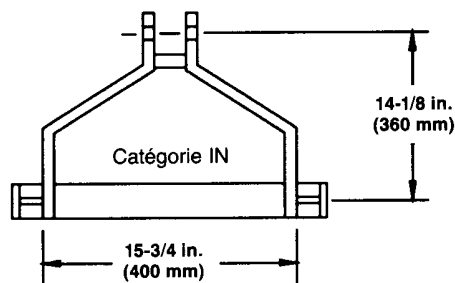
Ce réglage s'ajoute aux différentes positions de la barre de poussée. Voir "Positionnement de la barre de poussée" dans cette section.

Une sensibilité élevée du relevage peut, dans certains cas, générer des vibrations.

Pour éliminer ces vibrations, tourner progressivement le bouton (B) dans le sens antihoraire.

RA84036,0001A33-28-25JUL19

Préparation de l'équipement



LV616—28—13JUN94

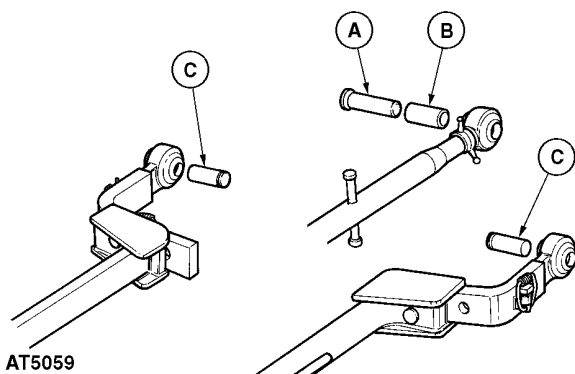
Les attelages 3 points de catégories IN et I sont plus étroits et sont utilisés avec des équipements plus petits que ceux de catégorie II. Se reporter au tableau pour identifier la catégorie de l'équipement.

Sur les outils de catégorie II, le trou supérieur du mât de l'outil doit être situé à 483 (19 in) au-dessus des axes inférieurs. Percer un autre trou dans le mât supérieur ou allonger le mât supérieur si nécessaire.

Catégorie de relevage	Hauteur de mât	Largeur entre les axes inférieurs	Taille des axes	
			Bas	Haut
INT	360 mm (14-1/8 in)	400 mm (15-3/4 in)	22 mm (7/8 in)	19 mm (3/4 in)
I	457 mm (18 in)	682,6 mm (26-7/8 in)	22 mm (7/8 in)	19 mm (3/4 in)
II	483 mm (19 in)	824 mm (32-7/16 in)	28 mm (1-1/8 in)	25,4 mm (1 in)

RA84036,0001781-28-21JUN18

Conversion d'un attelage de catégorie II en catégorie IN ou I



AT5059

AT5059—UN—28AUG97

A—Axe
B—Bague
C—Bague

Les extrémités de la barre de poussée et des barres de traction sont dimensionnées pour les axes de fixation des équipements de catégorie II.

Si des équipements de catégorie I ou IN doivent être utilisés, l'attelage de catégorie II peut être modifié comme suit:

Installer la bague (B) pour réduire le diamètre de l'extrémité de la barre de poussée. Un mât de potence d'équipement plus petit (A) est nécessaire quand la bague est installée.

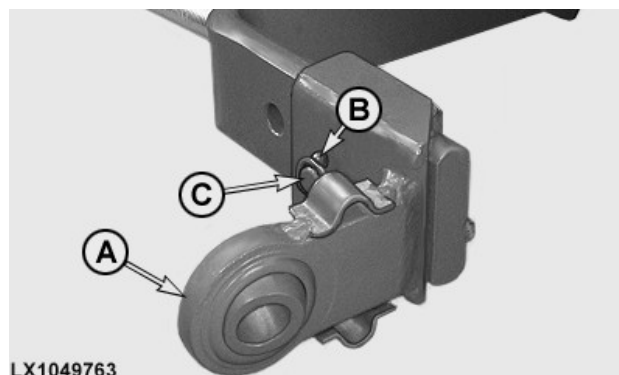
Installer les bagues (C) dans l'extrémité des barres de traction.

Pour obtenir les pièces nécessaires, consulter le concessionnaire John Deere.

NOTE: Pour plus d'informations sur les conversions d'attelage, se reporter à "Positionnement des extrémités des barres de traction" dans cette section.

RA84036,0001782-28-21JUN18

Positionnement des extrémités des barres de traction



LX1049763

LX1049763—UN—19JUL10

A—Support
B—Axe de verrouillage
C—Axe

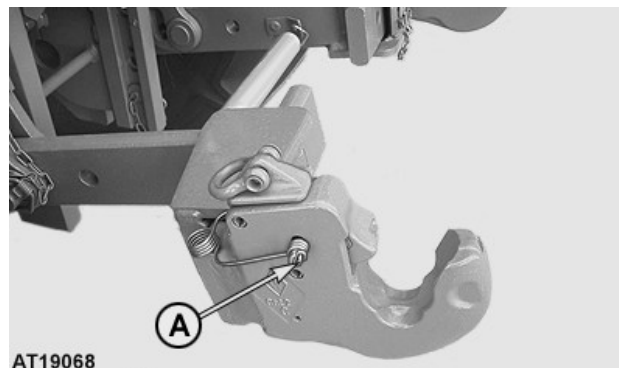
Les extrémités des barres de traction sont réglables pour les équipements de catégorie IN, I et II.

Pour obtenir les différentes positions, modifier l'emplacement des supports (A) après avoir retiré l'axe de verrouillage (B) et l'axe (C).

Reposer l'axe (C) et l'axe de verrouillage (B) lorsque le réglage souhaité a été obtenu.

RA84036,0001783-28-21JUN18

Barres de traction à raccord rapide (à crochet)



AT19068

AT19068—UN—20SEP06

A—Jeu de pièces de verrouillage

Ces barres de traction sont prévues pour les équipements des catégories I et II. L'équipement peut être accroché ou décroché sans que le conducteur soit obligé de quitter son fauteuil.

Verrouillage pour crochets de barre de traction

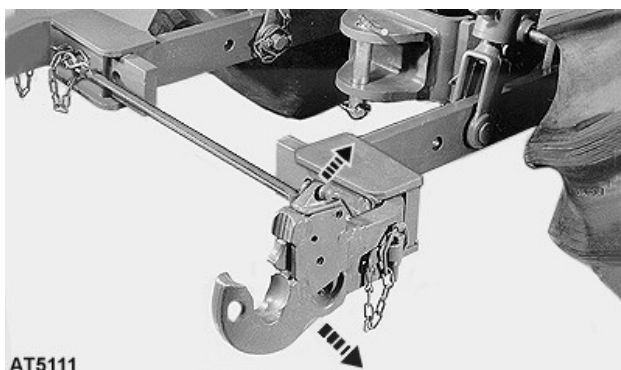
ATTENTION: Les barres de traction doivent être verrouillées pour éviter qu'elles ne s'ouvrent accidentellement dans les circonstances suivantes:

- Si l'équipement accroché au tracteur présente une charge asymétrique (une unité de coupe montée latéralement par exemple).
- Si le tracteur doit passer dans des sous-bois ou est utilisé pour des travaux forestiers.

Utiliser le jeu de pièces de verrouillage (A) John Deere AL165485 sur chacun des crochets d'attelage.

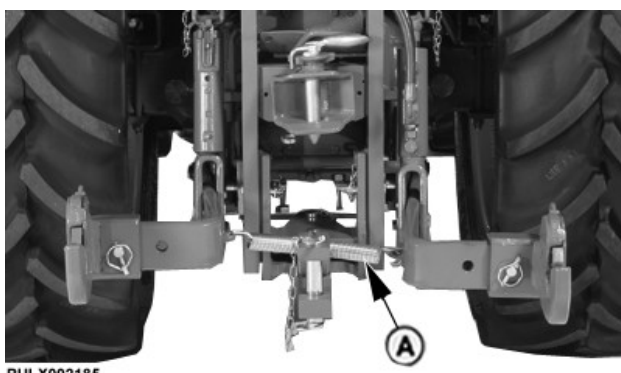
RA84036,0001AC3-28-08AUG19

Accrochage d'équipements



AT5111

AT5111—UN—17APR00



PULX002185

PULX002185—UN—17OCT08

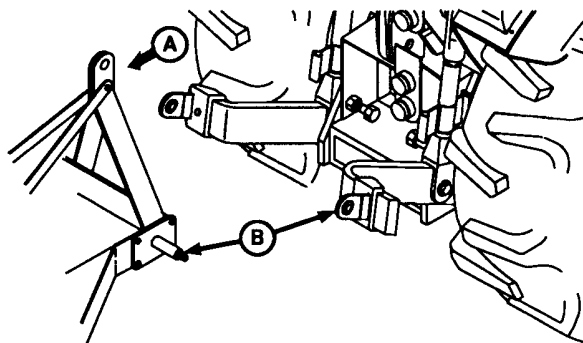
A— Barre de flexion

1. Déposer la barre de flexion (A) (suivant équipement).
2. Les barres de traction étant abaissées, reculer le tracteur jusqu'à ce que les crochets d'accouplement se trouvent sous les axes d'attelage de l'équipement.
3. Relever lentement les barres de traction jusqu'à ce que les axes soient engagés dans les crochets et que ceux-ci se soient verrouillés.
4. Régler la barre de poussée à la longueur voulue et l'accrocher à la potence de l'équipement.

ATTENTION: S'assurer impérativement que l'équipement est correctement verrouillé dans les crochets d'accouplement.

RA84036,0001785-28-21JUN18

Accrochage d'équipements à l'attelage trois points



LV734—UN—25JUN94

A—Équipement
B—Point d'attelage

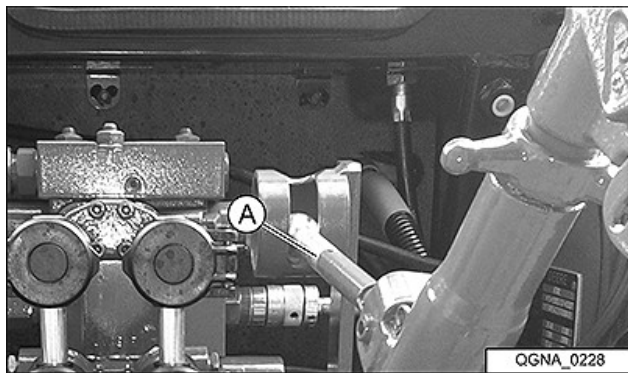
1. Veiller à ce que la barre d'attelage ne gêne pas l'équipement. Au besoin, l'avancer ou l'enlever complètement. Vérifier qu'il n'y a pas d'autres interférences possibles.

ATTENTION: Ne jamais se tenir entre le tracteur et l'équipement sans avoir au préalable serré fermement le frein de stationnement.

ATTENTION: Pour empêcher un mouvement imprévu de l'attelage, placer le levier de contrôle d'effort en position avant ou ARRÊT avant d'accrocher l'équipement sur l'attelage.

IMPORTANT: Procéder d'abord à un essai d'accrochage pour tout équipement nouveau traîné ou porté. Cet essai permet de s'assurer que l'équipement ne Pour les équipements accrochés, veiller particulièrement à la hauteur maximale de levage, et pour les équipements traînés, être prudent en cas de braquage maximum.

2. Reculer le tracteur jusqu'à l'équipement (A) en veillant à ce que les points d'attelage (B) soient alignés. AVANT de quitter le fauteuil du tracteur, mettre tous les leviers de commande en position neutre, engager le frein de stationnement et arrêter le moteur.
3. Pour dégager la barre de poussée du crochet de transport, lever la tige de verrouillage (A) de la barre de poussée.



QGNA0228—UN—02NOV15

A—Tige de verrouillage

4. Fixer la barre de poussée au mât supérieur de l'équipement.
5. Régler la barre de poussée et les bielles de relevage si nécessaire. Voir "Mise à niveau du relevage" dans cette section.

ATTENTION: Pour éviter tout risque de blessure ou de détérioration de la machine lors de l'accrochage d'un équipement, d'un coupleur rapide d'équipement ou de tout autre accessoire à l'attelage trois points du tracteur, vérifier qu'il n'y a ni contact, ni coincement, ni risque de séparation de la prise de force tout au long de l'opération.



APY20859—UN—15JUL19

(5GV, 5GN)



APY20860—UN—15JUL19

(5GL)

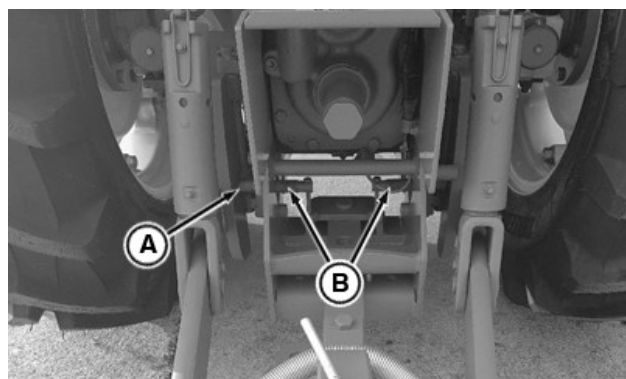
A—Levier de contrôle de position

6. Abaisser l'équipement puis le relever lentement à l'aide du levier de contrôle de position (A) pour s'assurer qu'il n'y a pas d'interférences.

RA84036,0001A34-28-25JUL19

Réglage des cales de débattement

NOTE: Consulter le livret d'entretien de l'équipement pour savoir s'il y a lieu de laisser un débattement latéral.



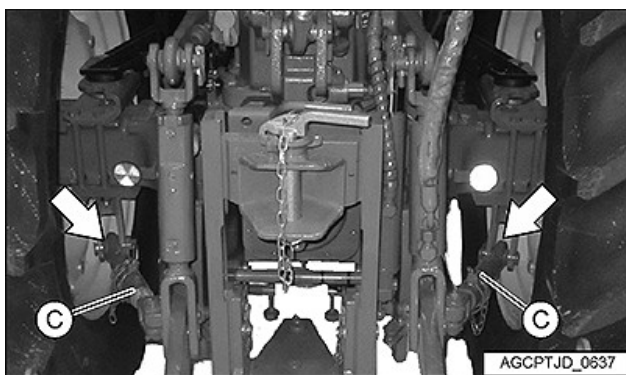
APY01833—UN—28DEC17

A—Cales de débattement
B—Vis

Les cales de débattement (A) servent à limiter l'oscillation latérale des barres de traction. Régler les cales de débattement en changeant la longueur des vis (B) d'un seul côté pour les travaux en dehors de la position centrale de l'outil.

Si l'outil doit pouvoir se déplacer latéralement pendant le travail (charrue, herse à disques), régler les cales de débattement contre le châssis en tournant les vis (B).

Si l'équipement ne tolère aucun débattement latéral, éloigner les cales du châssis pour les amener au contact des barres de traction et en limiter ainsi le mouvement latéral.



AGCPTJD0637—UN—02NOV15

Barres stabilisatrices

C—Barres stabilisatrices

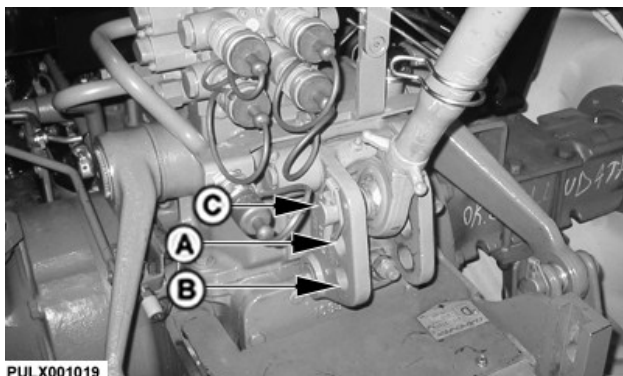
Barres stabilisatrices:

Les barres de traction peuvent être stabilisées avec ces barres stabilisatrices (C). Aucun outil n'est nécessaire.

IMPORTANT: NE PAS laisser les barres de traction ou les bielles de relevage toucher les pneus ou tout autre composant du tracteur. Lorsque les barres de traction sont relevées (même en l'absence d'équipement attelé), les barres stabilisatrices doivent être verrouillées.

RA84036,0001787-28-21JUN18

Positionnement de la barre de poussée



A—Trou central — Sensibilité modérée
B—Trou inférieur — Sensibilité la plus haute
C—Trou supérieur — Sensibilité la plus basse

Le support de la barre de poussée comporte des trous qui offrent trois différentes positions de fixation. Ces positions affectent la sensibilité du contrôle d'effort.

Amener l'accrochage de la barre de poussée aux trous (A) ou (C) si:

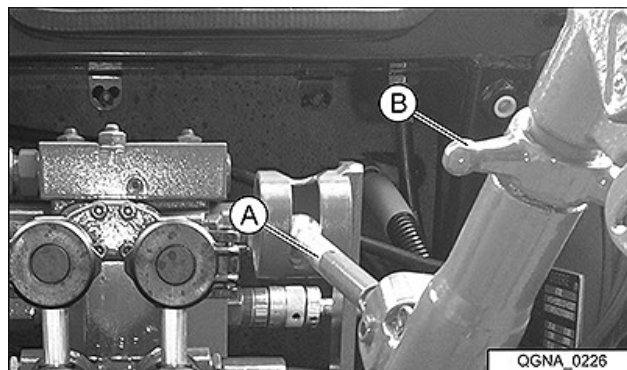
- La réaction du relevage en contrôle d'effort est trop forte ou irrégulière.
- La partie arrière de l'équipement se relève trop quand l'équipement est levé. La position inférieure, à utiliser avec une charrue, permet la plus grande hauteur de levage (force de levage réduite).
- La plage du levier de contrôle d'effort est trop petite.

Amener l'accrochage de la barre de poussée aux trous (A) ou (B) si:

- La réponse du relevage en contrôle d'effort n'est pas satisfaisante et le régime moteur chute trop avant la montée de l'équipement.
- Lorsque l'équipement est relevé, sa partie arrière pend et traîne sur le sol.

RA84036,0001788-28-21JUN18

Mise à niveau du relevage



A—Tige de verrouillage
B—Écrou à créneaux

QGNA0226—UN—02NOV15

1. Abaisser l'équipement pour soulager le relevage.
2. Régler la barre de poussée pour assurer l'horizontalité longitudinale de l'équipement:

Déverrouiller la tige de verrouillage (A). Desserrer l'écrou à créneaux (B). Tourner le corps de la barre de poussée dans le sens horaire pour l'allonger et antihoraire pour la raccourcir.

La longueur de la barre de poussée doit être comprise dans les limites suivantes:

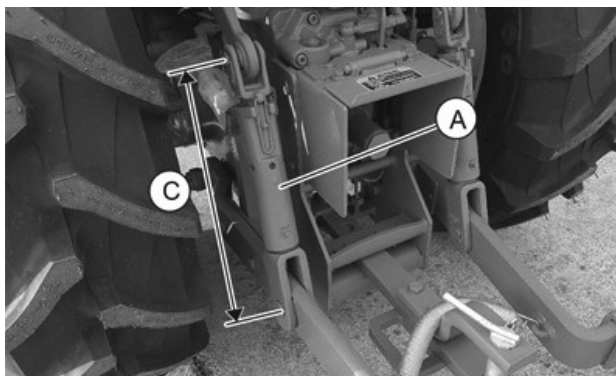
- Longueur minimale 518 mm (20,4 in)
- Longueur maximale 718 mm (28,3 in)

Selon la configuration du tracteur, régler:

- Longueur minimale 530 mm (20,9 in)
- Longueur maximale 730 mm (28,7 in)

IMPORTANT: Respecter IMPÉRATIVEMENT les cotes prescrites. Ceci risquerait d'endommager les filetages du corps de la barre/bielle.

Reverrouiller la tige de verrouillage (A) si la barre n'est pas utilisée.



APY01834—UN—28DEC17

A—Manchon
C—Longueur de la bielle

3. Agir sur la bielle de relevage droite ou gauche pour régler l'alignement latéral de l'équipement: Glisser le manchon (A) vers le haut, puis le tourner dans le

sens horaire pour élever la barre de traction ou dans le sens antihoraire pour l'abaisser.

Après avoir réglé le niveau inférieur, aligner la fente du manchon (A) sur l'axe de la tige pour éviter la rotation des pièces pendant le fonctionnement.

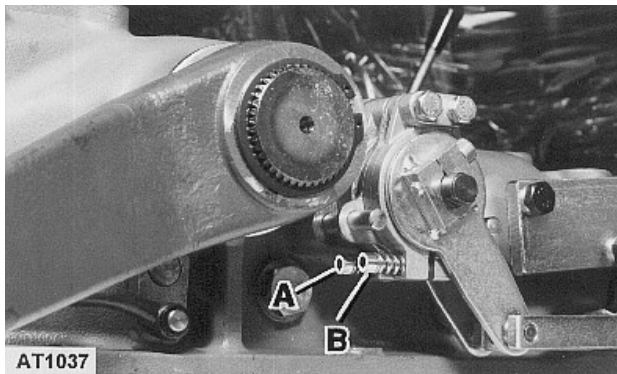
La longueur (C) des bielles de relevage doit être comprise dans les limites suivantes:

- Longueur minimale 430 mm (17 in)
- Longueur maximale 560 mm (22 in)

RA84036,0001789-28-21JUN18

Réglage du frottement du levier de commande du relevage

IMPORTANT: S'assurer que le moteur ne tourne pas et que le relevage est en position abaissée.



AT1037—UN—27NOV96

A—Vis du levier de contrôle de position
B—Vis du levier de contrôle d'effort

Si le levier de contrôle de position ou le levier de contrôle d'effort ne restent pas en position préréglée, augmenter le frottement du levier correspondant en serrant la vis (A) et/ou (B) jusqu'à ce que le frottement voulu soit atteint. Serrer les vis jusqu'à ce que le frottement voulu soit atteint.

RA84036,000178A-28-21JUN18

Circuit hydraulique

Prélèvement maximum d'huile autorisé

En cas d'utilisation de vérins hydrauliques de grande taille tels que ceux équipant par exemple les remorques basculantes, il est possible de prélever 10 litres (2,6 US gal) d'huile dans le carter de transmission par l'intermédiaire des raccords.

Ces valeurs s'entendent avec un niveau d'huile dans le carter de transmission au minimum de la jauge. Si le niveau d'huile est au repère maximum, 5 l (1,3 US gal) supplémentaires peuvent être prélevés.

Ne jamais effectuer de travaux difficiles tels que le remorquage, le travail avec prise de force ou la conduite à vitesse élevée si le prélèvement d'huile entraîne la baisse du niveau d'huile sous le repère minimum.

En cas de besoin, il est possible d'ajouter 10 l (2,6 US gal) d'huile dans le carter de transmission, ce qui permet d'augmenter d'autant la quantité pouvant être prélevée.

Pour le prélèvement d'huile, l'inclinaison du tracteur ne doit en aucun cas dépasser 18° (32 %), dans aucun sens. En cas d'inclinaison du tracteur supérieure à 18° (32 %), le prélèvement d'huile doit être limité en conséquence.

Pour l'appoint, n'utiliser que de l'huile de transmission/hydraulique John Deere Hy-Gard™ ou une huile de qualité équivalente.

RA84036,000178B-28-21JUN18

Raccords hydrauliques

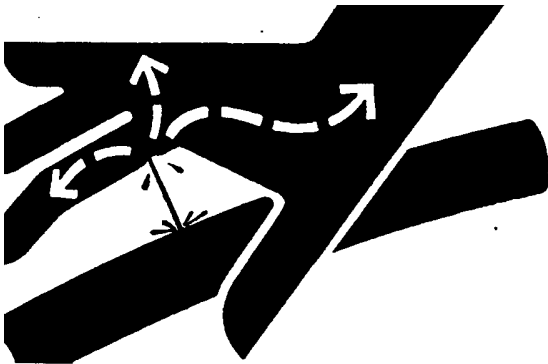
Utilisation d'embouts de flexibles appropriés

Si le tracteur est équipé d'un distributeur auxiliaire, les raccords peuvent recevoir des embouts de flexibles standard répondant aux normes ISO¹ et SAE². Il existe des adaptateurs permettant de brancher les anciens embouts de flexible John Deere sur les raccords ISO du tracteur.

RA84036,000178C-28-21JUN18

Branchement et débranchement des flexibles de vérin

Connexion en cours



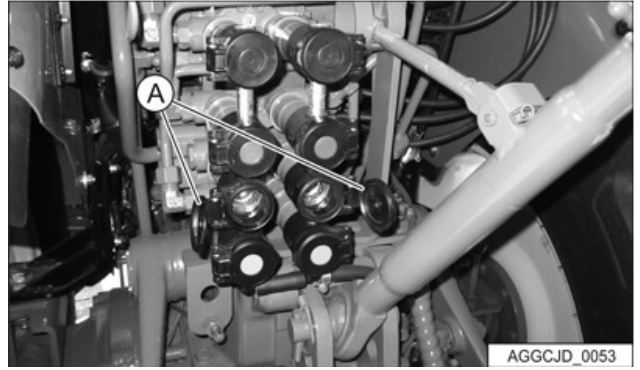
X9811—UN—23AUG88

⚠ ATTENTION: Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau et causer des blessures graves. Afin de prévenir tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression. Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Se protéger les mains et le corps des liquides sous haute pression.

En cas d'accident, consulter immédiatement un médecin. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré par intervention chirurgicale dans les quelques heures qui suivent pour éviter les risques de gangrène. Les médecins n'étant pas familiarisés à ce type de blessure doivent s'adresser à un service médical compétent. Les informations nécessaires peuvent être obtenues auprès du service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis.

¹ International Standards Organization (Organisation internationale de normalisation)

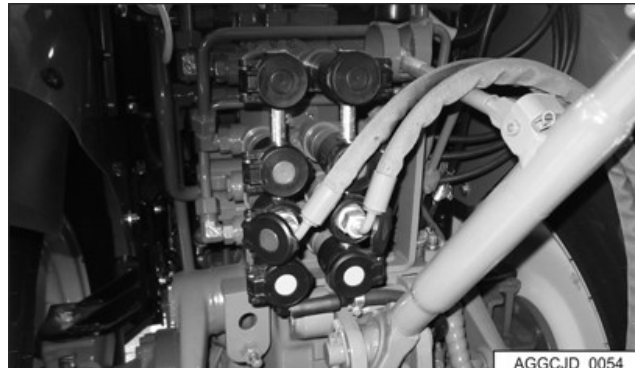
² Society of Automotive Engineers



AGGCJD_0053
AGGCJD0053—UN—10MAR16

A—Couvercles

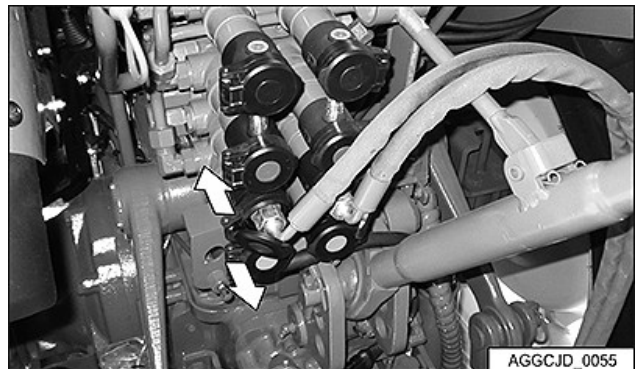
1. Retirer les capuchons pare-poussière (suivant équipement) de l'extrémité des flexibles.
2. Ouvrir les couvercles (A) sur les raccords et nettoyer.
3. S'assurer que les embouts de flexible et les raccords sont propres.



AGGCJD0054—UN—10MAR16

4. Contrôler les connexions de flexible et vérifier lequel des raccords est utilisé pour l'extension du vérin. Ce flexible doit être branché aux raccords pour que l'extension du vérin corresponde au mouvement vers l'arrière ou vers l'intérieur du levier correspondant.

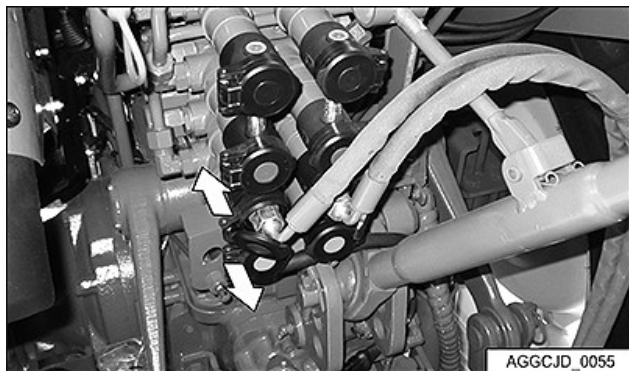
⚠ ATTENTION: Les flexibles hydrauliques peuvent céder s'ils sont endommagés, tordus, usés ou durcis. Contrôler régulièrement les flexibles. Remplacer les flexibles endommagés.



AGGCJD0055—UN—02NOV15

5. Pour brancher chaque flexible, pousser l'embout du flexible fermement dans la prise du raccord.
6. Tirer légèrement sur le flexible pour s'assurer que le branchement est correct.

Débranchement



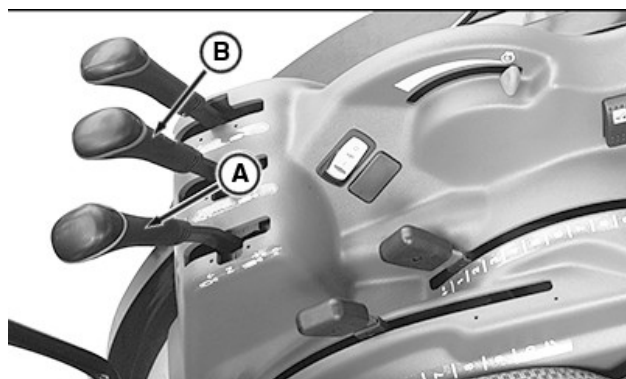
AGGCJD0055—UN—02NOV15

1. Si possible, rétracter le vérin de commande à distance au maximum afin d'en protéger la tige.
2. Éliminer le plus possible la pression hydraulique des flexibles, puis retirer les flexibles des raccords.
3. S'assurer que les capuchons pare-poussière des raccords et des flexibles sont propres et les remettre en place.

RA84036,000178D-28-21JUN18

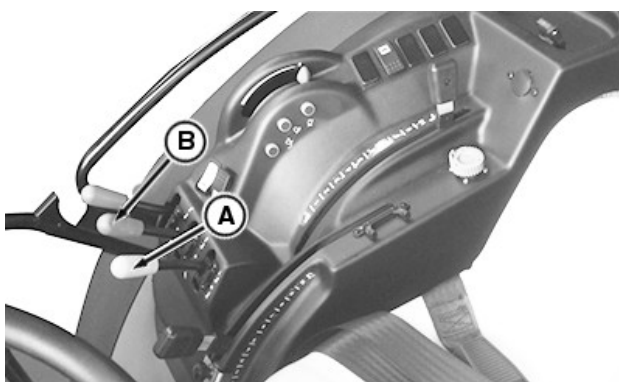
Raccordement des flexibles sous pression

IMPORTANT: Avant de pouvoir être bougé, l'équipement doit être légèrement levé en tirant en arrière le levier (A) ou (B) afin de remettre les clapets antiretour des raccords en position.



(5GV, 5GN)

APY20861—UN—15JUL19



(5GL)

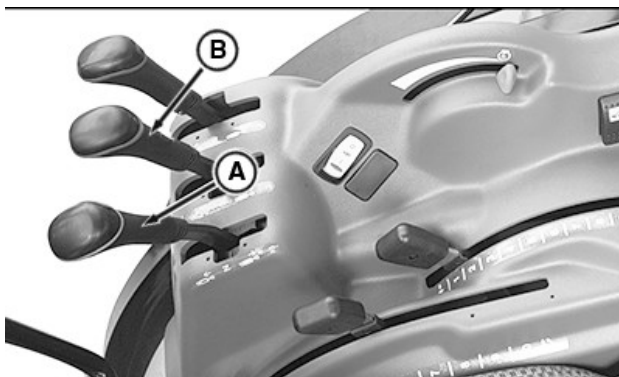
APY20862—UN—15JUL19

A—Levier
B—Levier

Nettoyer l'embout de flexible et la prise du raccord si l'un des flexibles s'est débranché accidentellement du tracteur pendant l'utilisation. Les flexibles peuvent être rebranchés avec une perte d'huile minimale. Voir Branchement des flexibles de vérin dans cette section.

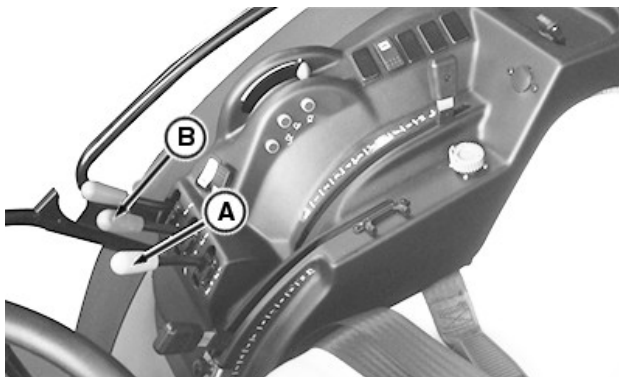
RA84036,0001A35-28-08AUG19

Position neutre



(5GV, 5GN)

APY20861—UN—15JUL19



(5GL)

APY20862—UN—15JUL19

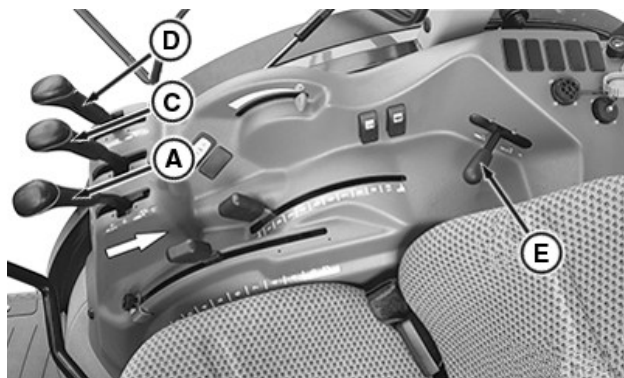
A—Levier
B—Levier

Les leviers (A) et (B) sont ramenés en position centrale (voir flèche) par des ressorts. Lorsque le levier de commande est dans cette position, le vérin de commande à distance est immobilisé en position par voie hydraulique.

RA84036,0001A36-28-18JUL19

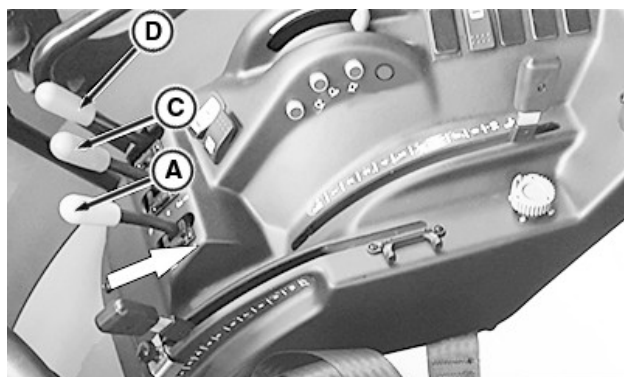
Extension/rétraction du vérin

Rétraction



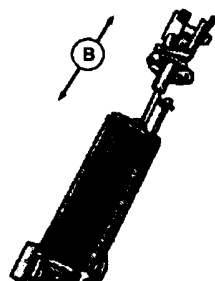
(5GV, 5GN)

APY20863—UN—15JUL19



(5GL)

APY20864—UN—15JUL19



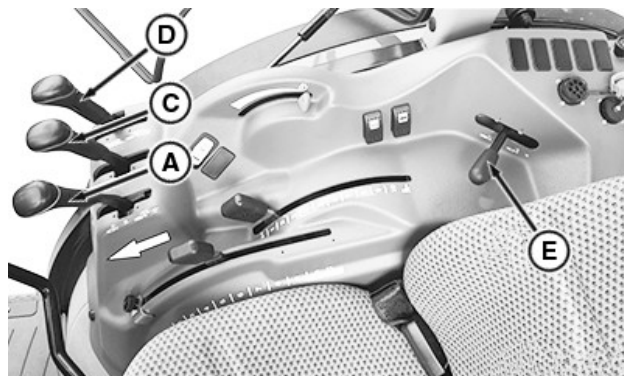
M47174—UN—31JAN92

A—Lever
B—Vérin
C—Lever
D—Lever
E—Lever

Déplacer le levier (A), (C), (D) ou (E) de la position neutre vers l'arrière et le maintenir contre la force du ressort.

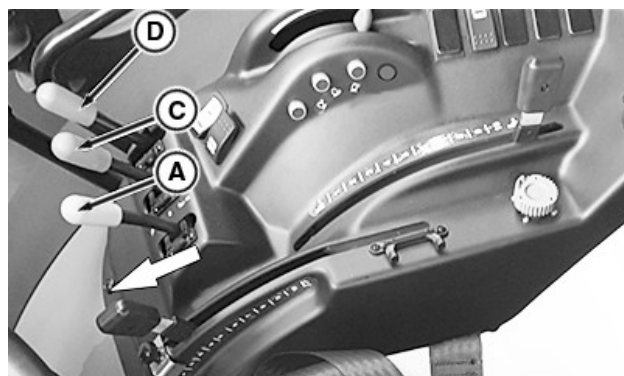
Ceci fait se rétracter le vérin (B) (flèche vers le bas) branché aux raccords de distributeur I, II, III ou IV.

Extension



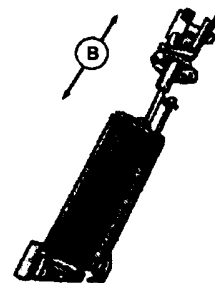
(5GV, 5GN)

APY20866—UN—15JUL19



(5GL)

APY20865—UN—15JUL19



M47174—UN—31JAN92

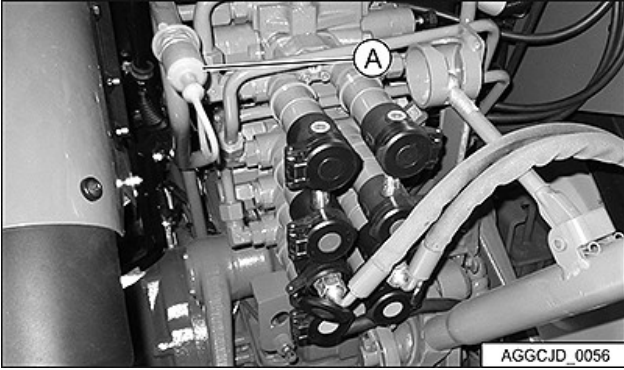
A—Lever
B—Vérin
C—Lever
D—Lever
E—Lever

Pousser le levier (A), (C), (D) ou (D) de la position neutre vers l'avant et le maintenir contre la pression du ressort.

Ceci fait s'étendre le vérin (B) (flèche vers le haut)
branché aux raccords de distributeur I, II, III ou IV.

RA84036,0001A37-28-18JUL19

Retour au carter



AGGCJD0056—UN—02NOV15

A—Raccord rapide

L'utilisation de certains équipements (chargeur frontal
par exemple) peut nécessiter de brancher le flexible de
retour d'huile sur le carter au moyen du raccord rapide
(A).

RA84036,0001791-28-21JUN18

Distributeurs auxiliaires - Commandes

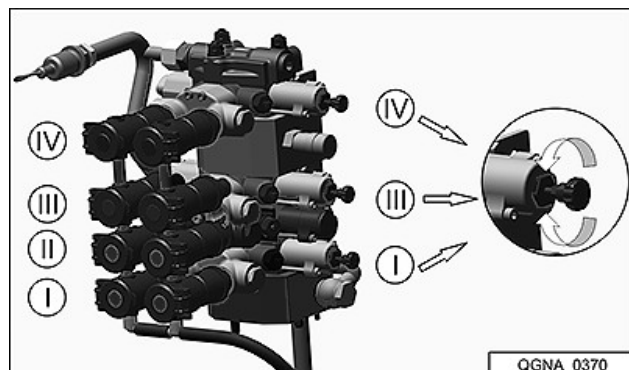
Leviers de distributeur auxiliaire

Réglage des verrouillages des leviers de commande

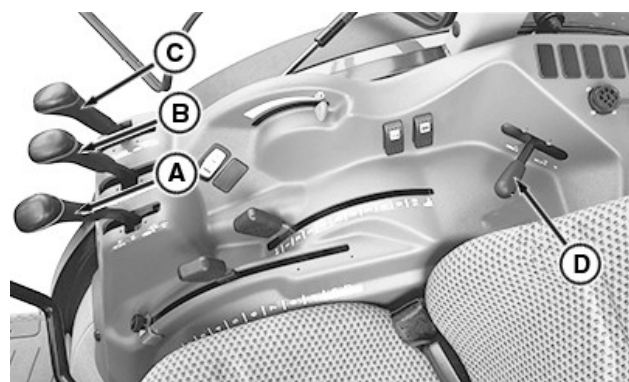
Chaque section du distributeur auxiliaire a des verrouillages qui peuvent être sélectionnés, et qui servent à modifier le fonctionnement du levier de commande pour permettre l'adaptation aux divers outils. Les réglages de verrouillage affectent seulement les positions de levier Rétraction et Extension. Ils n'ont aucun effet sur la position flottante.

Bouton du sélecteur de réglage de verrouillage	Verrouillage du levier de commande
Vissé (fonctionnement du chargeur)	Sans verrouillage: Le levier revient en position neutre dès qu'il est relâché
Dévisé (fonctionnement moteur hydraulique)	Verrouillage continu: Le levier est maintenu en position de fonctionnement jusqu'à ce qu'il soit remis manuellement au neutre

Fonctionnement des leviers de commande

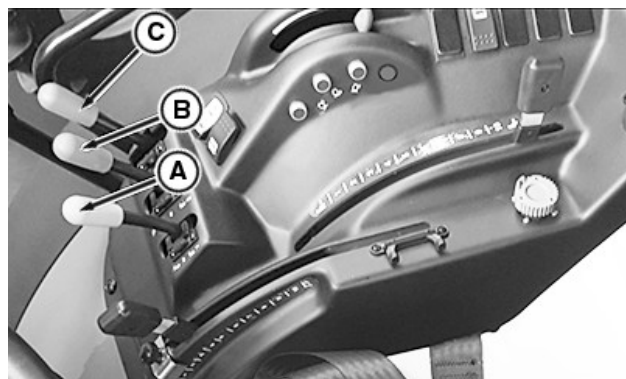


QGNA_0370
QGNA0370—UN—02NOV15



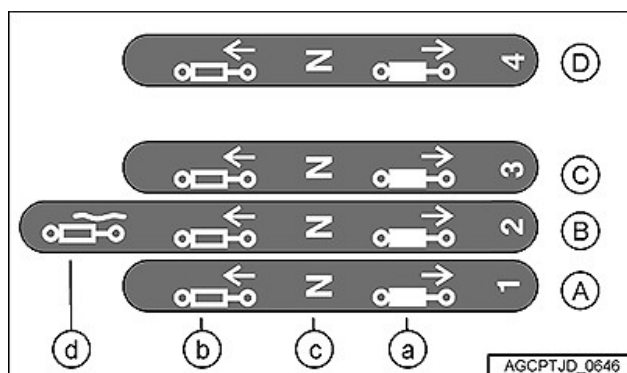
(5GV, 5GN)

APY20867—UN—18JUL19



(5GL)

APY20868—UN—15JUL19



AGCPTJD_0646
AGCPTJD0646—UN—02NOV15

- A—Lever de distributeur auxiliaire n° 1
B—Lever de distributeur auxiliaire n° 2 (sans verrouillage)
C—Lever de distributeur auxiliaire n° 3
D—Lever de distributeur auxiliaire n° 4
a—Rétraction
b—Extension
c—Position neutre
d—Position flottante

Extension et rétraction des vérins: Les flexibles étant correctement branchés aux raccords, tirer le levier vers l'arrière pour étendre le vérin de commande à distance ou le pousser vers l'avant pour le rétracter.

- Si le bouton sélecteur est en position Sans verrouillage (chargeur), le levier retourne au neutre dès qu'il est relâché.
- Si le bouton sélecteur est en position Verrouillage continu (moteur hydraulique), le levier doit être manuellement ramené en position neutre.

Lorsque le levier est en position neutre, le vérin de commande à distance est bloqué en position par voie hydraulique.

Position flottante: Pousser le levier vers l'avant en passant par la position de rétraction jusqu'au verrouillage pour activer la position flottante. La position flottante permet l'extension et la rétraction libre du vérin, comme lorsqu'un équipement suit le profil du sol. Remettre le levier au neutre manuellement dès que la position flottante n'est plus requise.

Les leviers de commande (A), (B), (C) et (D) ont jusqu'à

quatre positions, selon la configuration figurant sur les autocollants.

Le vérin de commande à distance se rétracte quand le levier est ramené en arrière en position "Rétraction".

Le vérin de commande à distance s'étend quand le levier est amené en avant en position "Extension".

En position neutre, le vérin de commande à distance conserve sa position.

Lorsque le levier est en position flottante (le piston se déplace librement dans le vérin de commande à distance), l'équipement porté peut suivre le profil du terrain.

NOTE: Une fois le moteur arrêté, le verrouillage continu est automatiquement désactivé dans les 20 secondes. Si cette fonction est réglée manuellement (par le bouton correspondant sur le distributeur), elle est restaurée lorsque le moteur est à nouveau activé. Afin d'éviter que le verrouillage s'engage de façon permanente, dévisser entièrement le bouton jusqu'à la position sans verrouillage.



LX245333 28

LX245333—28—02MAR16

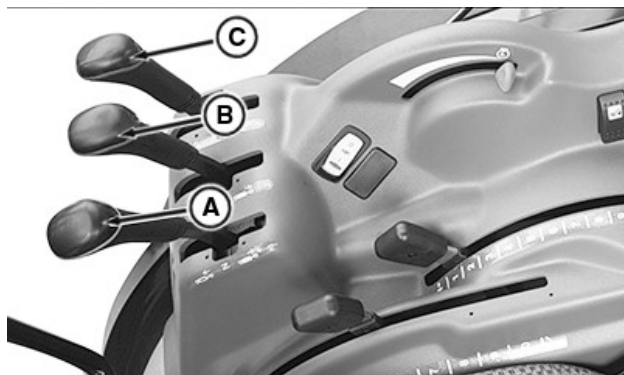
⚠ ATTENTION: Lors de l'utilisation d'un chargeur frontal, **TOUJOURS** mettre les boutons de réglage du distributeur auxiliaire en position **SANS** verrouillage (chargeur). Dans le cas contraire, le chargeur continue à bouger une fois que le levier de commande est relâché.

Le risque d'une chute de la charge sur le conducteur est accru lorsque la charge est déplacée en position levée. Ceci vaut particulièrement si le chargeur est utilisé pour lever des palettes ou des balles au-dessus de la position de conduite.

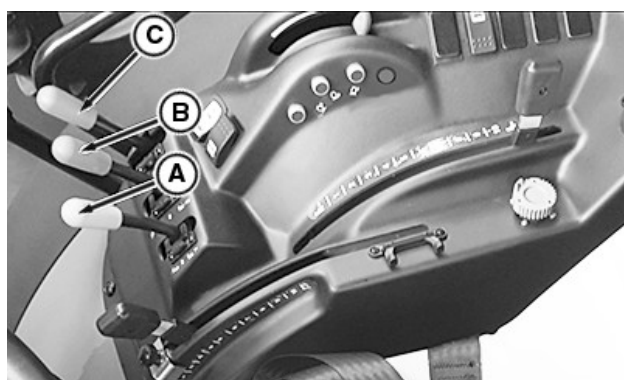
Voir Consignes de sécurité à la section 05 de ce manuel.

RA84036,0001A38-28-08AUG19

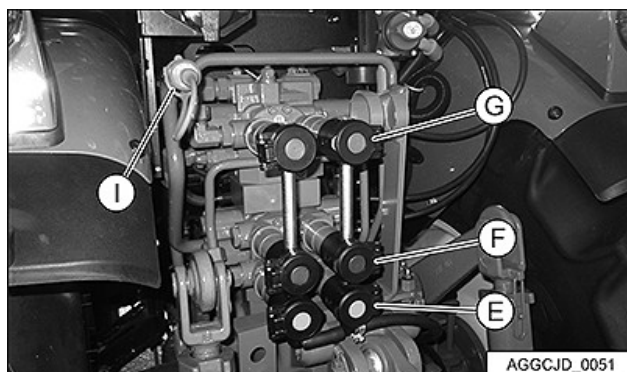
Identification des leviers de commande et des raccords



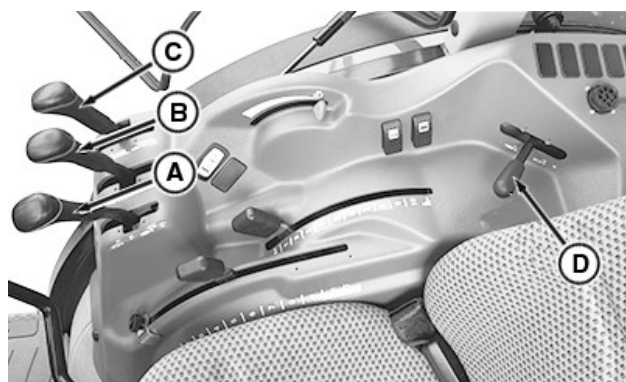
APY20869—UN—15JUL19
Tracteur avec 3 distributeurs auxiliaires (5GV, 5GN)



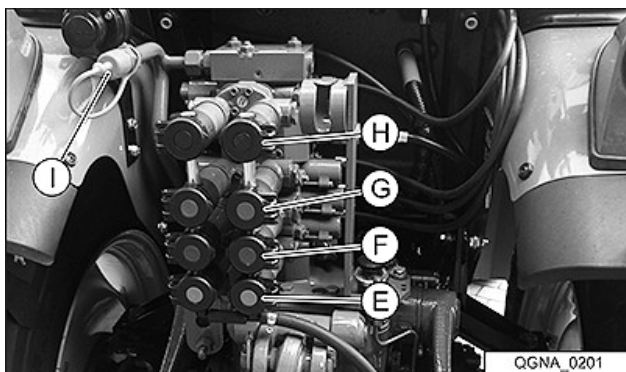
APY20868—UN—15JUL19
Tracteur avec 3 distributeurs auxiliaires (5GL)



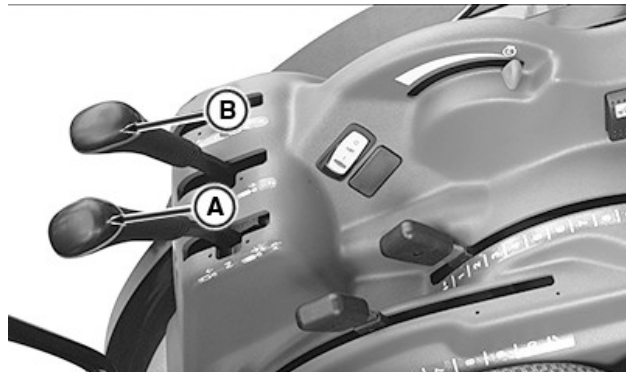
AGGCJD 0051
AGGCJD0051—UN—02NOV15
Tracteur avec 3 distributeurs auxiliaires (5GV, 5GN, 5GL)



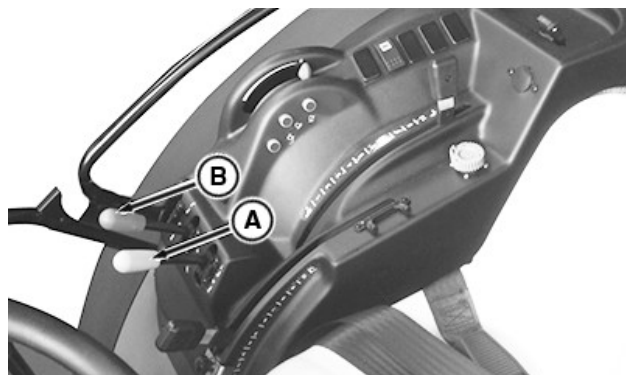
APY20867—UN—18JUL19
Tracteur avec 4 distributeurs auxiliaires (5GV, 5GN)



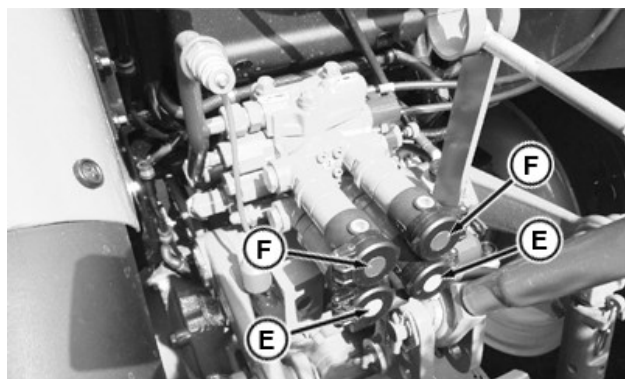
QGNA_0201
QGNA0201—UN—02NOV15
Tracteur avec 4 distributeurs auxiliaires (5GV, 5GN)



APY20870—UN—15JUL19
Tracteur avec 2 distributeurs auxiliaires (5GV, 5GN)

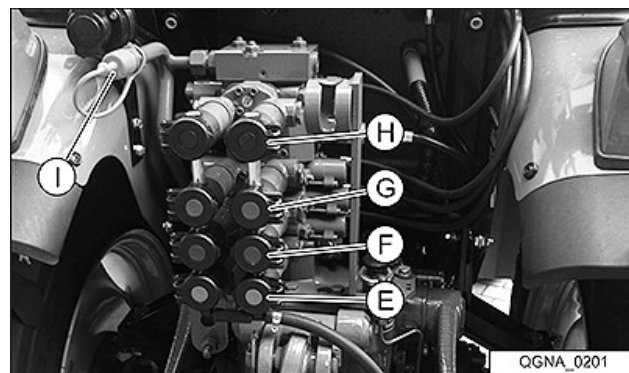


APY20871—UN—15JUL19
Tracteur avec 2 distributeurs auxiliaires (5GL)



APY01839—UN—02JAN18

Tracteur avec 2 distributeurs auxiliaires (5GV, 5GN, 5GL)



QGNA_0201

QGNA0201—UN—02NOV15

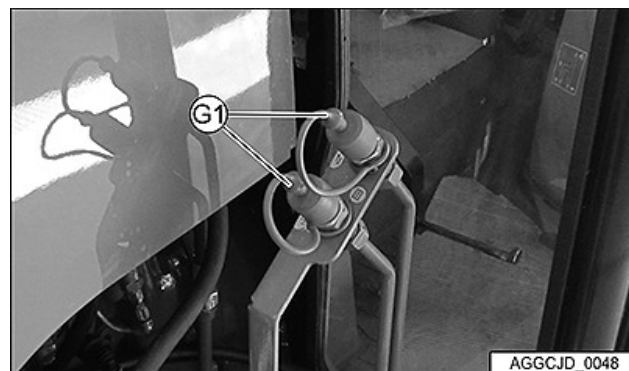
- A—Lever
- B—Lever
- C—Lever
- D—Lever
- E—Raccords
- F—Raccords
- G—Raccords
- H—Raccords
- I—Raccords de retour sans pression

Édition standard

En fonction de la configuration, le tracteur peut être équipé de jusqu'à quatre distributeurs auxiliaires supplémentaires à double action:

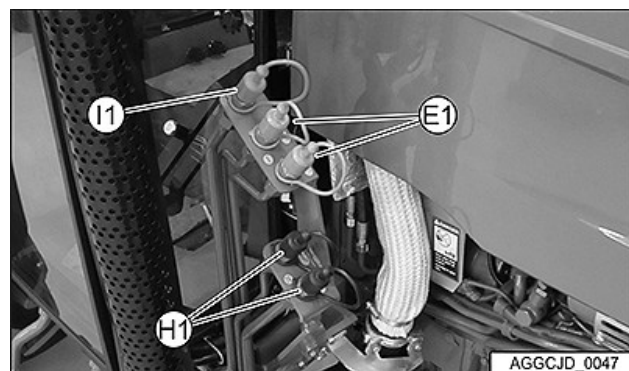
- Le déplacement avant/arrière du levier (A) commande les raccords (E).
- Le déplacement Avancement/recul du levier (B) commande les raccords (F)¹.
- Le déplacement Avancement/recul du levier (C) commande les raccords (G)¹.
- Le déplacement Avancement/recul du levier (D) commande les raccords (H)¹.

NOTE: En fonction de sa configuration, le modèle de tracteur 5GL peut être équipé de jusqu'à trois distributeurs auxiliaires supplémentaires à double action.



AGGCJD_0048

AGGCJD0048—UN—02NOV15



AGGCJD_0047

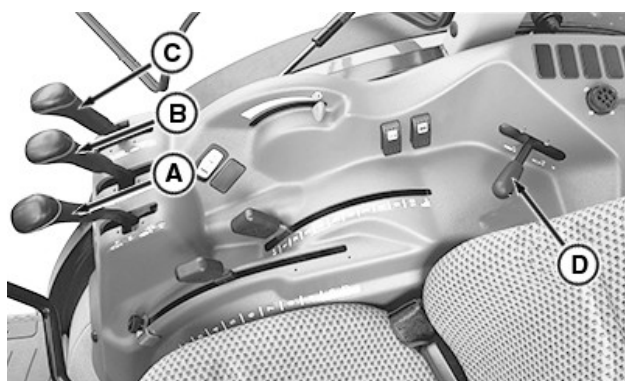
AGGCJD0047—UN—02NOV15

- A—Lever
- B—Lever
- C—Lever
- D—Lever
- E—Raccords
- F—Raccords
- G—Raccords
- H—Raccords
- I—Raccords de retour sans pression
- E1—Raccords latéraux
- G1—Raccords latéraux
- H1—Raccords latéraux
- I1—Raccords de retour sans pression

Version en option

Le tracteur peut être équipé de quatre distributeurs auxiliaires supplémentaires à simple ou double action et d'un régulateur de débit.

- Le déplacement Avance/recul du levier (A) commande les raccords arrière (E) et les raccords latéraux (E1).



APY20867—UN—18JUL19

Tracteur avec 4 distributeurs auxiliaires (5GV, 5GN)

¹ Suivant équipement

- Le déplacement Avance/recul du levier (B) commande les raccords arrière (F).
- Le déplacement Avance/recul du levier (C) commande les raccords arrière (G) et les raccords en position médiane (G1).
- Le déplacement avant/arrière du levier (D) commande les raccords arrière (H) et les raccords latéraux (H1).
- Le régulateur de débit répartit le flux d'huile pour les distributeurs auxiliaires entre le 3^{ème} distributeur auxiliaire/relevage et le 4^{ème} distributeur.

NOTE: Sur les tracteurs équipés de trois pompes, le régulateur de débit affecte uniquement la répartition de l'huile entre les distributeurs auxiliaires sans effet sur le relevage. Les raccords de retour sans pression (I) et (II) servent à renvoyer l'huile de l'équipement (accessoire) vers le réservoir.

NOTE: En fonction de sa configuration, le modèle de tracteur 5GL peut être équipé de jusqu'à trois distributeurs auxiliaires supplémentaires à double action.

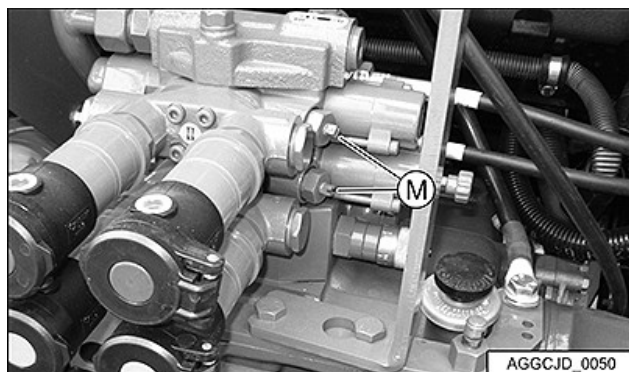
RA84036,0001A39-28-08AUG19

Fonctionnement des leviers de commande de distributeur auxiliaire

Pour plus d'informations, voir Branchements hydrauliques, section 70A, et Distributeurs auxiliaires - Commandes, section 70B de ce manuel.

RA84036,0001794-28-10JUL18

Conversion des distributeurs auxiliaires double/simple effet



AGGCJD0050—UN—02NOV15

M—Vis

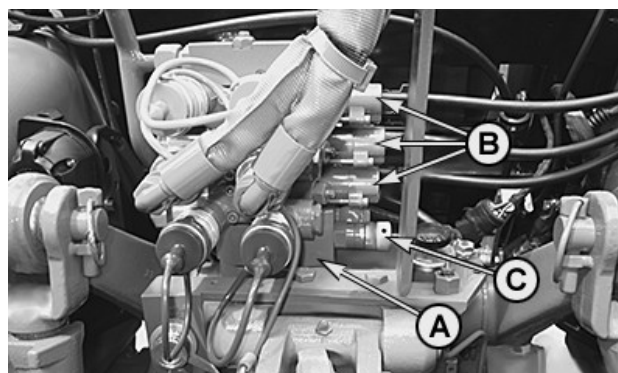
Les tiroirs de commande sont équipés d'une vis Robertson carrée (M) pour la conversion entre effet simple/double.

Dévisser la vis jusqu'à sentir la butée mécanique.

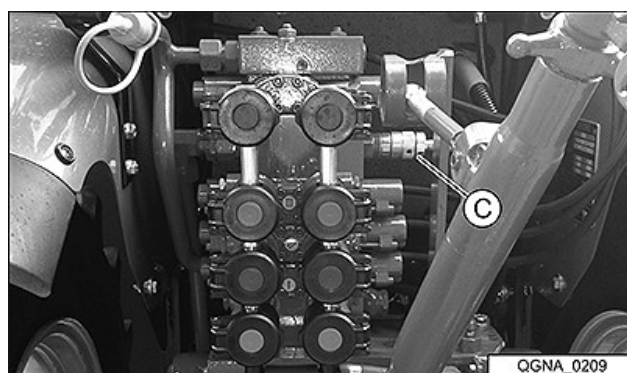
Pour utiliser le tiroir de commande avec un seul effet, brancher le flexible équipement sur la sortie gauche.

RA84036,0001795-28-25JUN18

Diviseur de débit

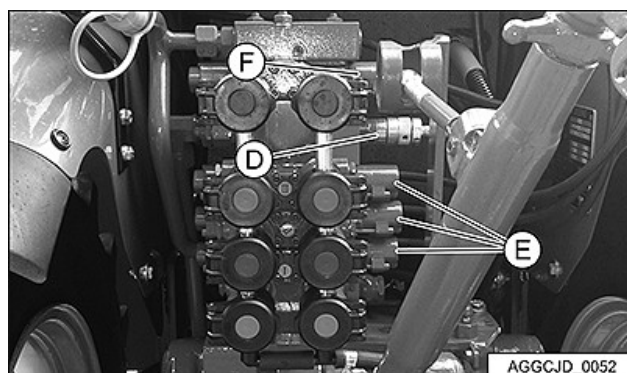


Tracteur avec 3 distributeurs auxiliaires



QGNA0209—UN—02NOV15

Tracteur avec 4 distributeurs auxiliaires (5GV, 5GN)

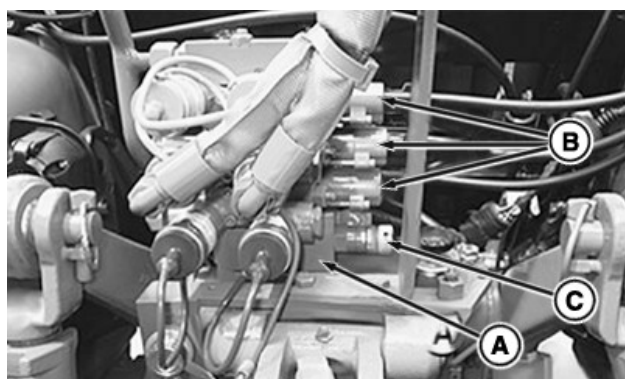


AGGCJD0052—UN—02NOV15



QGNA0195—UN—02NOV15

- A—Soupape de diviseur de débit
- B—Distributeurs auxiliaires à double effet/attelage
- C—Bouton de réglage
- D—Régulateur de débit (suivant équipement)
- E—Distributeurs auxiliaires à double effet/attelage
- F—Distributeurs auxiliaires à double effet
- G—Bouton (édition cabine)



PY31951—UN—20SEP16

Diviseur de débit (configuration à 2 pompes uniquement)

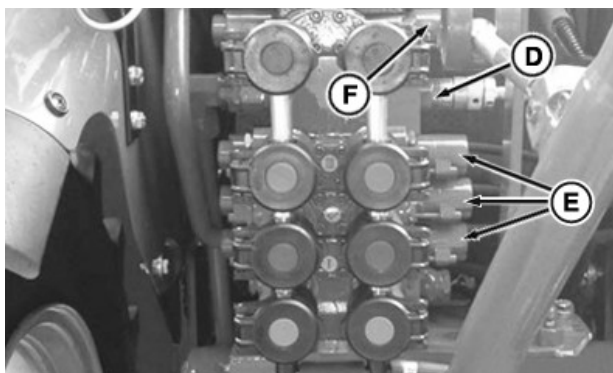
- A—Soupape de diviseur de débit
- B—Distributeurs auxiliaires à double effet/attelage
- C—Bouton de réglage

Le bouton (C) permet de répartir la totalité du débit d'huile provenant de la pompe hydraulique entre les distributeurs auxiliaires et l'attelage arrière.

Le débit fourni par les distributeurs auxiliaires dépend du régime moteur et du réglage du bouton.

Indépendamment du réglage du bouton (C), l'attelage arrière a une priorité par rapport au débit d'huile fourni par la pompe.

Commande de régulateur de débit



PY31953—UN—20SEP16

- D—Régulateur de débit (suivant équipement)
- E—Distributeurs auxiliaires à double effet/attelage
- F—Distributeurs auxiliaires à double effet
- G—Bouton (édition cabine)

Le régulateur de débit (D) peut être installé sur un tracteur disposant d'une configuration à 2 ou 3 pompes. Le comportement du circuit hydraulique peut changer en conséquence.

NOTE: La position peut varier en fonction de la configuration du tracteur.

Configuration à 2 pompes

Si le tracteur est équipé d'une configuration à 2 pompes, le bouton (D) permet de répartir le débit d'huile entre les distributeurs auxiliaires (F) au-dessus du régulateur de débit et les distributeurs auxiliaires (E), à l'inclusion de l'attelage arrière en dessous du régulateur de débit.

Le débit d'huile fourni par le distributeur auxiliaire (F) n'est pas constant en fonction du réglage du bouton (D). Dans ce cas, le débit augmente ou diminue en fonction du régime moteur.

Le débit d'huile fourni par les distributeurs auxiliaires (E) est constant en fonction du réglage du bouton (D). Dans ce cas, le débit réglé par le bouton n'est pas dépendant du régime moteur. Lorsque la pompe fournit le débit nécessaire réglé par le bouton, l'augmentation du régime moteur n'augmente pas le débit fourni par le distributeur auxiliaire (débit constant). Le débit maximum disponible sur le distributeur auxiliaire (F) représente environ 60% du débit maximum de la pompe.

Indépendamment du réglage du bouton (D), l'attelage arrière est prioritaire en ce qui concerne le débit d'huile fourni par la pompe.

Configuration à 3 pompes

Dans ce cas, l'attelage arrière est alimenté par une pompe hydraulique dédiée.

Si le tracteur est équipé d'une configuration à 3 pompes, le bouton (D) permet de répartir le débit d'huile entre le distributeur auxiliaire (F) au-dessus du régulateur de débit et les distributeurs auxiliaires (E) en dessous du régulateur de débit.

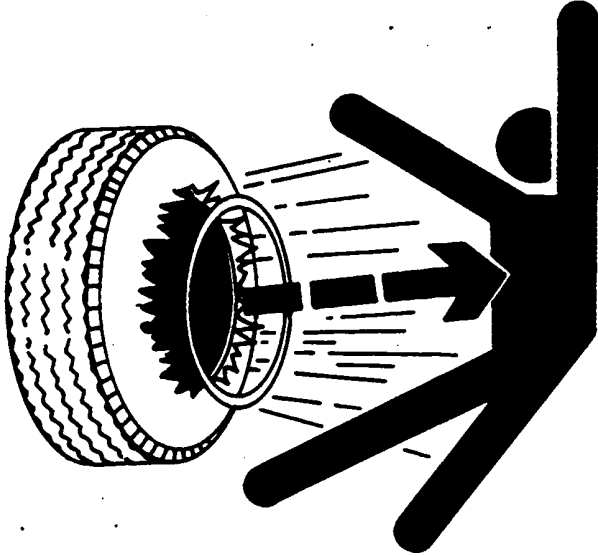
Le débit d'huile fourni par les distributeurs auxiliaires (E) n'est pas constant en fonction du réglage du bouton (D). Dans ce cas, le débit augmente ou diminue en fonction du régime moteur.

Le débit d'huile fourni par le distributeur auxiliaire (F) est constant en fonction du réglage du bouton (D). Dans ce cas, le débit réglé par le bouton n'est pas dépendant du régime moteur. Lorsque la pompe fournit le débit nécessaire réglé par le bouton, l'augmentation du régime moteur n'augmente pas le débit fourni par le distributeur auxiliaire (débit constant). Le débit maximum disponible sur le distributeur auxiliaire (F) représente environ 53% du débit maximum de la pompe.

RA84036,0001A3A-28-25JUL19

Roues et pneus

Entretien des pneus en toute sécurité



TS211—UN—15APR13

⚠ ATTENTION: L'éclatement d'un pneu et la projection des éléments de jante en résultant peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le montage des pneus suppose que celui qui l'effectue dispose des connaissances requises et de l'outillage adéquat.

Veiller à ce que les pneus soient toujours correctement gonflés. Ne pas dépasser la pression de gonflage recommandée.

Ne jamais souder, ni procéder à des travaux nécessitant un chauffage sur une roue assemblée avec le pneu. La chaleur entraîne une augmentation de la pression de l'air dans le pneu, ce qui risque de provoquer l'explosion de ce dernier. Tout soudage peut affaiblir ou déformer la structure de la roue.

Lors du gonflage des pneus, utiliser une attache instantanée et une rallonge assez longue pour NE PAS devoir se tenir devant ou au-dessus, mais à côté du pneu. Utiliser si possible une cage de protection.

S'assurer que les pneus sont correctement gonflés, qu'ils n'ont ni entailles, ni cloques, que les jantes ne sont pas endommagées et qu'il ne manque pas de boulons ni d'écrous.

RA84036,0001797-28-25JUN18

Remplacement des roues en toute sécurité



LX1049987—UN—15JUL11

KJD10581—Chariot porte-roues

JT02043—Support universel, de 482 à 736 mm (19 à 29 in)

JT02044—Support universel, de 863 à 1117 mm (34 à 44 in)

En raison de la taille et du poids considérables des roues de tracteur, respecter les points suivants lors du remplacement des roues:

- Avant de remplacer les roues, garer le tracteur sur un terrain stable et horizontal.
- Enclencher le verrouillage de stationnement ¹ et éviter tout mouvement inopiné du tracteur en le bloquant au moyen de cales d'immobilisation.
- Retirer la clé de contact pour prévenir tout fonctionnement inopiné de la machine.
- Lors de la dépose des roues arrière, empêcher l'essieu avant d'osciller à l'aide de cales.
- Lors de la mise sur cric du tracteur, n'utiliser que les points de levage conseillés. Voir Mise sur cric tracteur - Points de levage dans Entretien — Généralités à la section 210 de ce manuel.
- Utiliser un cric stable offrant une force de levage suffisante. Voir Charges et poids dans Caractéristiques à la section 500A de ce manuel.
- Arrêter de lever le tracteur avec le cric dès que la roue ne touche plus le sol.
- Utiliser un chariot porte-roues adapté, notamment lors de la dépose d'une roue arrière. Il est disponible avec la référence d'outil spécial KJD10581 auprès de votre concessionnaire John Deere.
- Étayer le tracteur avec des chandelles à crémaillère quand une roue doit être déposée. Elles sont disponibles avec la référence d'outil spécial (JT02043 et JT02044) auprès de votre concessionnaire John Deere.
- Lors de la pose des roues, s'assurer de serrer la boulonnerie au couple prescrit. Voir Serrage des vis de roue dans Roues avant, pneus et largeurs de voie (section 80A).

⚠ ATTENTION: Ne pas utiliser le tracteur tant que le remplacement de la roue n'est pas terminé.

¹ Si le tracteur n'est pas équipé du verrouillage de stationnement, enclencher le frein de stationnement.

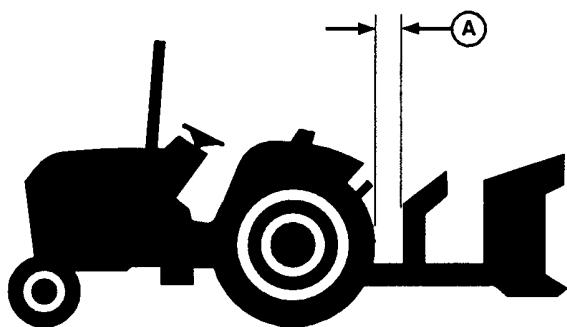
Lors du remplacement des roues, s'assurer que personne ne se trouve dans la zone de danger.

Lors de la dépose d'une roue, veiller à ce que le tracteur soit étayé de façon sûre.

Veiller à ce que les roues déposées et remises ne puissent pas tomber.

RA84036,0001A84-28-26JUL19

Contrôle de la distance entre l'équipement et les pneus



LV736—UN—25JUN94

IMPORTANT: S'assurer que le jeu (A) entre le diamètre extérieur des pneus et l'équipement est suffisant, l'attelage étant en position relevée.

Lorsque des pneus arrière de grand diamètre sont installés sur un tracteur à attelage 3 points, un attelage rapide ou un dispositif similaire est nécessaire pour fournir un écart adéquat entre l'équipement et les pneus.

RA84036,0001799-28-25JUN18

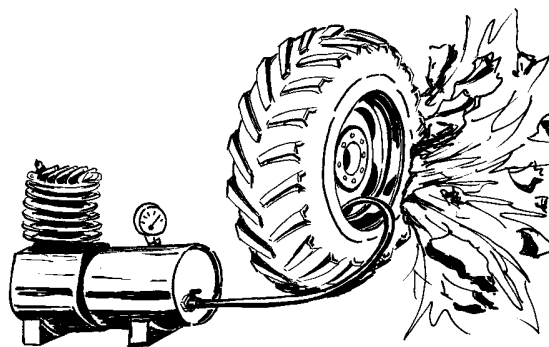
Pressions des pneus

La durée d'utilisation et le bon rendement des pneus dépendent d'une pression de gonflage correcte. Une pression de gonflage insuffisante entraîne une usure prématurée des pneus. Une pression trop élevée diminue la puissance de traction et augmente le patinage.

La pression de gonflage correcte des pneus dépend d'une part de la nature du travail et de la charge et d'autre part de la dimension et de la marque des pneumatiques. Pour cette raison, il est recommandé de demander conseil à un concessionnaire John Deere agréé ou au fabricant des pneus.

RA84036,000179B-28-25JUN18

Montage des pneumatiques



Z 20924

Z20924—UN—15AUG94

Le montage incorrect des pneumatiques peut se solder par l'éclatement du pneu lors du gonflage et provoquer des blessures graves voire mortelles. NE PAS tenter de monter un pneu, à moins de disposer de l'équipement et du savoir faire pour effectuer cette tâche correctement. Confier ce travail au concessionnaire John Deere ou à un atelier spécialisé.

Lors de la monte du talon du pneu sur la jante, ne jamais dépasser les pressions de gonflage maximum prescrites par les fabricants des pneus. Un gonflage au-delà de la pression maximum prescrite peut causer une explosion du talon, pouvant même endommager la jante. Si aucun des deux talons n'est en correctement place lorsque la pression maximum recommandée est atteinte, dégonfler le pneu, le repositionner, lubrifier à nouveau le talon et regonfler le pneu.

Des instructions détaillées de montage des pneus agricoles, y compris les précautions de sécurité nécessaires, sont disponibles auprès du concessionnaire local du fabricant des pneus.

RA84036,000179C-28-25JUN18

Appariements des pneus

Veiller à l'appariement correct des pneus tel qu'indiqué ci-dessous afin d'obtenir une force de traction maximale au niveau de la barre d'attelage, de maintenir un bon contrôle de la direction et de réduire l'usure des pneus ainsi que la consommation de carburant. Si les pneus avant présentent une usure excessive par rapport à celle des pneus arrière, remplacer les pneus avant pour obtenir le rapport correct entre les pneus avant et arrière.

IMPORTANT: Pour remplacer les pneus, consulter le concessionnaire. Ne jamais combiner des pneus usés et neufs, des pneus diagonaux et radiaux, ou des pneus de diamètres différents. Cela réduit la vie de pneu et amoindrit les performances générales du tracteur. L'utilisation d'un appariement de pneus autre que l'un de ceux indiqués dans le tableau ci-dessous entraîne une usure prématurée des pneus et de la transmission.

Roues et pneus

Appariement des pneus - tracteurs avec pont avant			
5GV		5GN	
Pneus arrière	Pneus avant	Pneus arrière	Pneus avant
250/85 R28	6.50-16	320/85 R28	7.50 R16
280/85 R28	6.50-16	380/70 R24	260/70 R16
320/85 R24	6.50-16	340/85 R28	7.50 R16
360/70 R24	240/70 R16	340/85 R28	280/70 R18
360/70 R28	280/70 R16	340/85 R28	8.25-16
320/85 R28	7.50 R16	420/70 R28	280/70 R18
340/85 R24	6.50-16	380/85 R28	7.50 R18
340/85 R24	10.0/75-15.3	380/85 R28	280/70 R18
340/85 R28	7.50 R16	480/65 R28	280/70 R18
340/85 R28	8.25-16	280/85 R28	260/70 R16
320/85 R24	260/70 R16	—	—
340/85 R24	260/70 R16	—	—
280/85 R28	260/70 R16	—	—
420/70 R28	280/70 R18	—	—
380/70 R24	260/70 R16	—	—
380/85 R28	280/70 R18	—	—
250/85 R28	6.00-16	—	—
Appariement des pneus - tracteurs sans pont avant			
5GV		5GN	
Pneus arrière	Pneus avant	Pneus arrière	Pneus avant
9,5 R28	6.00-16	280/85 R28	6.00-16
280/85 R28	6.00-16	320/85 R28	6.00-16
360/70 R24	6.00-16	340/85 R24	6.00-16
320/85 R28	6.50-16	340/85 R28	6.50-16
340/85 R24	6.00-16	340/85 R28	7.50-16
Appariement des pneus - Tracteurs avec pont avant et jantes avant réglables			
5GL			
Pneus arrière	Jantes arrière	Pneus avant	Jantes avant
380/70 R20	W11x20 in	260/70 R16	W8x16 in
360/70 R24	W12x24 in	280/70 R16	W8x16 in
380/70 R24	W12x24 in	280/70 R16	W8x16 in
440/65 R24	W15Lx24 in	280/70 R18	W9x18 in

RA84036,000179A-28-25JUN18

Roues avant, pneus et largeurs de voie

Serrage des boulons de roue

Serrage des boulons et des écrous de roue arrière

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures de service.



AT1284

AT1284—UN—13JUN01

- (A) —Voile sur flasque d'essieu
(B) —Jante sur voile

Valeur prescrite

- (A)—Couple de serrage. 400 N·m (295 lb-ft)
(B) Boulon M18—Couple de serrage. 280 N·m (207 lb-ft)
(B) Boulon M16—Couple de serrage. 210 N·m (155 lb-ft)

Serrage des écrous de roue avant (tracteurs sans pont avant)

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures de service.



AT1285

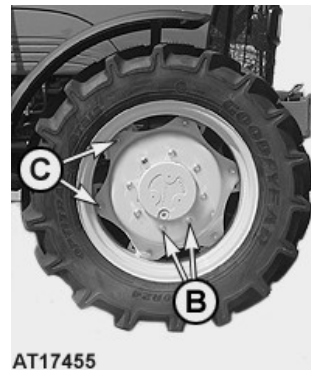
AT1285—UN—13JUN01

Valeur prescrite

- Voile sur flasque d'essieu
(tracteurs sans pont avant)—Couple de serrage. 175 N·m (130 lb-ft)

Serrage des écrous du pont avant

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures de service.



AT17455

AT17455—UN—20JUL07

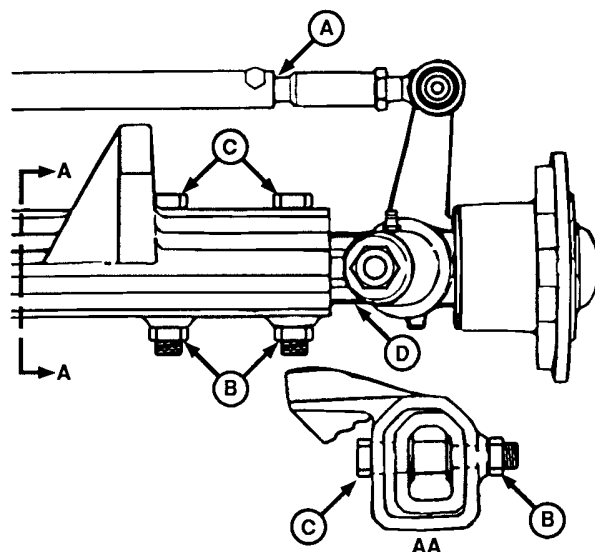
- (B) —Voile sur flasque d'essieu
(C) —Jante sur voile

Valeur prescrite

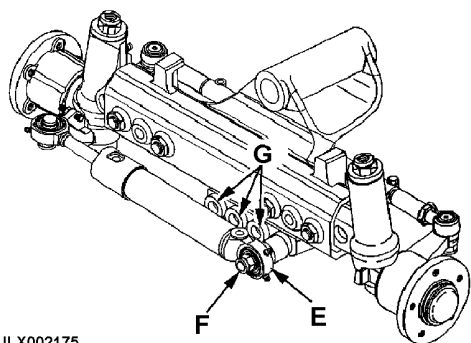
- (B) Voile sur flasque d'essieu—Couple de serrage. 300 N·m (220 lb-ft)
(C) Vis M18—Couple de serrage. 280 N·m (207 lb-ft)
(C) Vis M16—Couple de serrage. 210 N·m (155 lb-ft)

RA84036,00017A2-28-25JUN18

Réglage de la largeur de voie de l'essieu avant



LV810—UN—08JUL94



PULX002175

PULX002175—UN—16OCT08

- A**—Longueur de la barre d'accouplement
B—Écrous
C—Vis
D—Bras d'essieu
E—Vérin de direction
F—Écrou de blocage
G—Trous

IMPORTANT: NE PAS placer le cric sous le carter d'huile moteur.

1. Soulever à l'aide d'un cric l'avant du tracteur.
2. Lors de modifications importantes de la voie, il est nécessaire de changer la longueur de la barre d'accouplement (A) avant ou pendant les réglages de l'essieu. Voir Contrôle et réglage du pincement dans cette section.
3. Utiliser les perçages (G) disponibles pour changer la position de l'ancrage du vérin de direction (E) sur le corps de l'essieu en fonction de la modification de la largeur de voie. Serrer l'écrou de blocage (F) au couple prescrit.

Valeur prescrite

Écrou de blocage (F)—Couple de serrage. 250 N·m
 184 lb·ft

4. Retirer les écrous (B), les vis (C) et les bagues de l'essieu avant (deux par côté).
5. Régler les bras d'essieux (D) à la position désirée. Régler les deux côtés au même écart.
6. Reposer les vis (C), les bagues et les écrous (B) de chaque côté. Serrer la boulonnerie au couple prescrit.

Valeur prescrite

Matériel—Couple de serrage. 150 N·m
 110 lb·ft

7. Régler le pincement. Voir Contrôle et réglage du pincement, dans cette section.

RA84036,00017A1-28-10JUL18

Contrôle du pincement

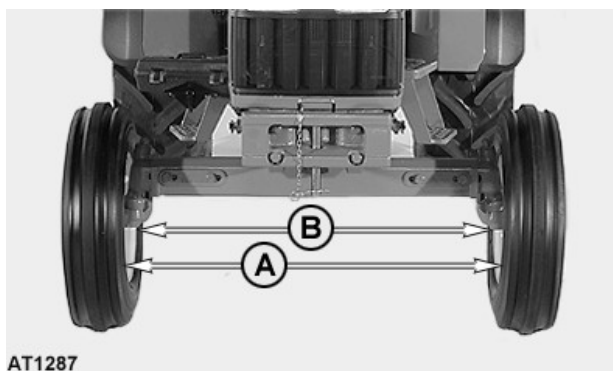
Avec essieu de pont avant



TMD0085—UN—02NOV15

1. Désengager le pont avant et garer le tracteur sur une surface lisse et plane. Mettre les roues avant en position "conduite en ligne droite". Arrêter le moteur.
2. Mesurer la distance entre les axes médians des pneus, au niveau du moyeu, à l'avant de l'essieu en se repérant sur une barrette intérieure ou extérieure de chaque pneu.
3. Reculer le tracteur d'environ 1 m (3 ft) jusqu'à ce que le repère se trouve au niveau du moyeu, derrière l'essieu. Mesurer de nouveau la distance entre les pneus, au même point du pneu.
4. Calculer la différence entre les mesures à l'avant et à l'arrière. Si la valeur de la mesure est plus petite à l'avant, il y a pincement. Si la valeur est plus petite à l'arrière, il s'agit d'une ouverture. Le pincement doit être inférieur à 2 mm (1/12 in).

Tracteur sans pont avant



AT1287

AT1287—UN—27JUN01

1. Garer le véhicule sur une surface horizontale.
2. Tourner le volant de sorte que les roues avant se trouvent en position de conduite en ligne droite. Arrêter le moteur.
3. Mesurer la distance (A) entre les pneus devant l'essieu, au niveau du moyeu. Noter les mesures relevées et marquer les pneus d'un repère.
4. Reculer le tracteur d'environ 1 m (3 ft) jusqu'à ce que le repère se trouve au niveau du moyeu, derrière

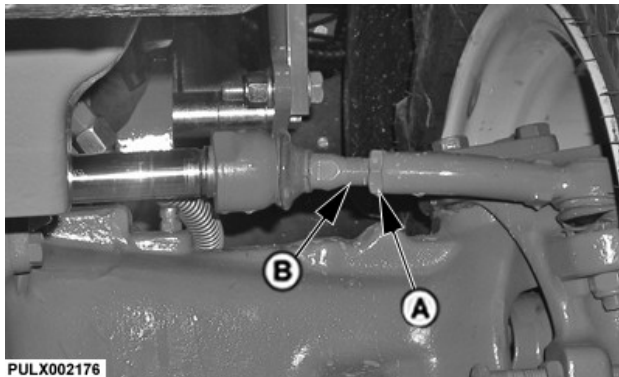
l'essieu. Mesurer de nouveau la distance entre les pneus, au même point du pneu. Noter la mesure.

- Calculer la différence entre les mesures à l'avant et à l'arrière. Si la valeur de la mesure est plus petite à l'avant, il y a pincement. Si la valeur est plus petite à l'arrière, il s'agit d'une ouverture.
- La distance (A) à l'avant doit être de 3 à 6 mm (1/8 à 1/4 in) inférieure à la distance à l'arrière. Régler le pincement si nécessaire. Voir réglage du pincement, dans cette section.

RA84036,000179D-28-10JUL18

Réglage du pincement

Avec essieu de pont avant



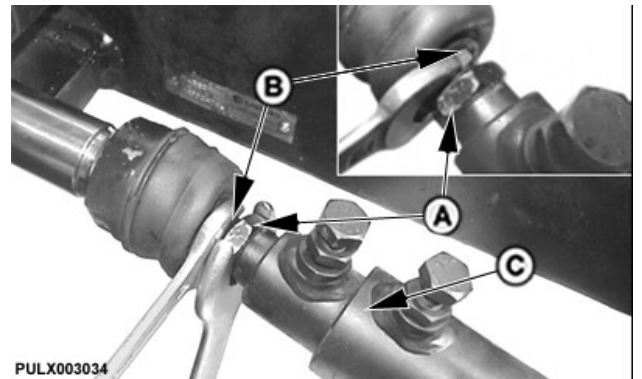
A—Écrou de blocage
B—Barre intérieure

- Desserrer les écrous de blocage (A) sur l'extrémité des deux biellettes de direction.
- Régler uniformément les deux côtés en tournant le tube intérieur (B) pour allonger ou raccourcir la biellette de direction. Régler le pincement à 0—2 mm (0—1/12 in).

Rotation de la barre d'accouplement	Modification approximative du pincement
1/8 tour	4 mm (3/16 in)
1/4 de tour	8 mm (3/8 in)
1/2 de tour	16 mm (5/8 in)

- Serrer les écrous de blocage (A) à 120 N·m (88 lb-ft).

Tracteur sans pont avant



A—Tube intérieur
B—Écrou de blocage
C—Barre d'accouplement

- Desserrer les écrous de blocage (B) de chaque extrémité de la barre d'accouplement.
- Tourner le tube intérieur (A) pour allonger ou raccourcir la biellette de direction, jusqu'à ce que le pincement soit compris entre 3 et 6 mm (0.12 et 0.24 in).

Rotation de la barre d'accouplement	Changement approximatif du pincement
1/2 tour	8 mm (0.31 in)
1 tour	16 mm (0,63 in)

- Serrer les écrous de blocage (B) à 140 N m (103 lb-ft).

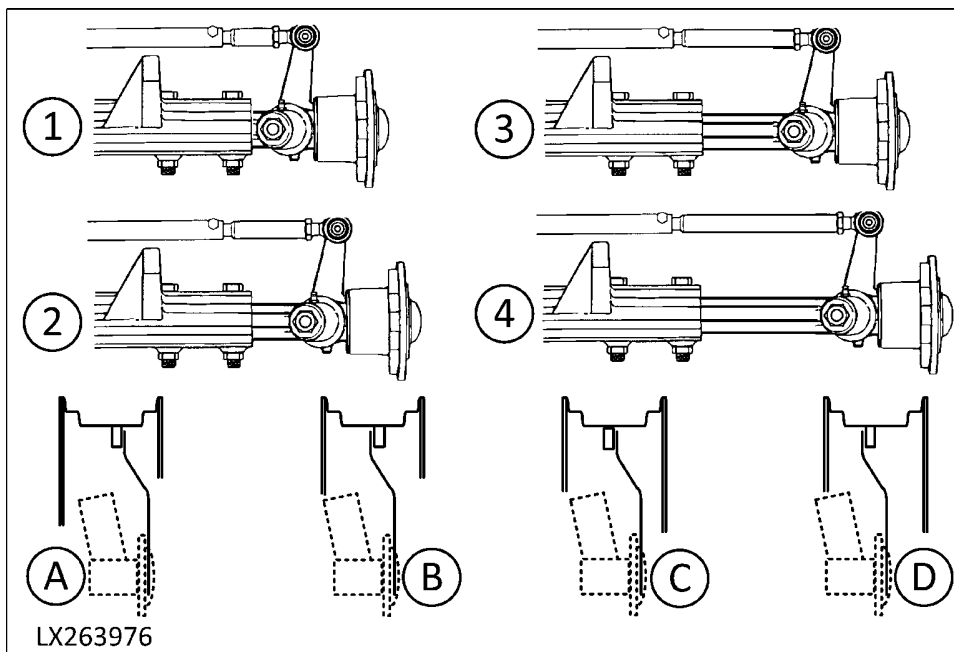
RA84036,000179E-28-25JUN18

Réglage de voie (sans pont avant) (5GV, 5GN)

La largeur de voie avant peut être réglée en déplaçant les voiles de roue. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant. Si les roues avant ont été déposées pour procéder au réglage de la largeur de voie, resserrer ensuite les écrous ou les boulons de fixation de roue avant au couple prescrit. Voir Serrage des boulons de roue dans cette section.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

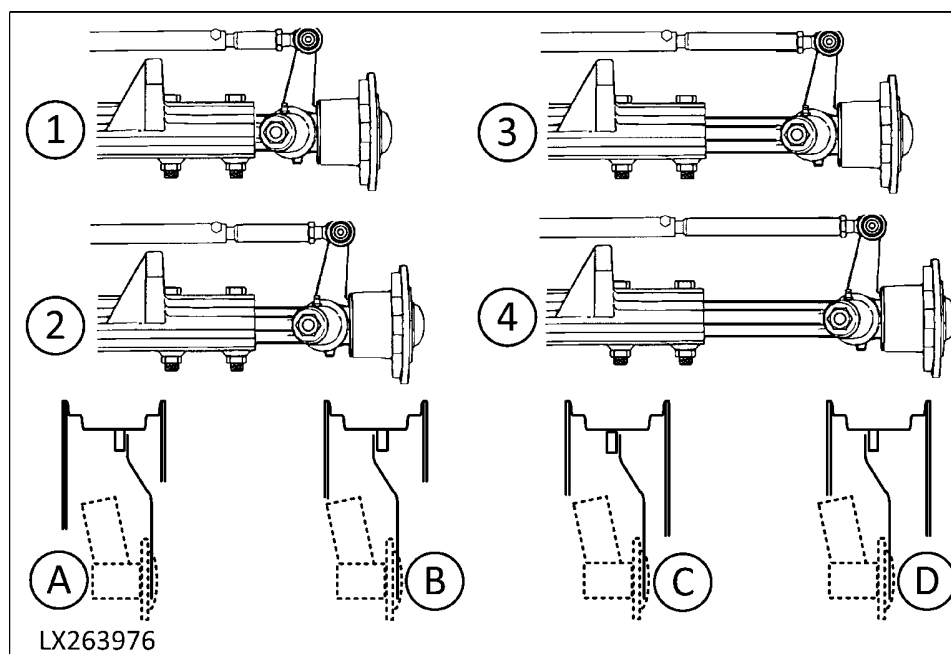
NOTE: L'illustration représente la roue avant droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

Réglage de la voie avant - sans pont avant (5GV)


LX263976—UN—08DEC15

Réglages de largeurs de voie avant, 5GV sans pont avant										
Pneus avant	Jante	Unité	Roue et voile en position de bras d'essieu 1				Roue et voile en position de bras d'essieu 2			
			1D	2A	2B	2C	2D			
1A	1B	1C	1D	2A	2B	2C	2D			
6.00-16	4.00Ex16 in	mm	776	—	974	—	876	—	1074	—
		in	31	—	38	—	34	—	42	—
6.50-16	5.50Fx16 in	mm	809	885	869	945	909	985	969	1045
		in	32	35	34	37	36	39	38	41
Pneus avant	Jante	Unité	Roue et voile en position de bras d'essieu 3				Roue et voile en position de bras d'essieu 4			
			3D	4A	4B	4C	4D			
3A	3B	3C	3D	4A	4B	4C	4D			
6.00-16	4.00Ex16 in	mm	976	—	1174	—	1076	—	1274	—
		in	38	—	46	—	42	—	50	—
6.50-16	5.50Fx16 in	mm	1009	1085	1069	1145	1109	1185	1169	1245
		in	40	43	42	45	44	47	46	49

Réglage de la voie avant - sans pont avant (5GN)



LX263976—UN—08DEC15

Réglages de largeurs de voie avant, 5GN sans pont avant										
Pneus avant	Jante	Unité	Roue et voile en position de bras d'essieu 1				Roue et voile en position de bras d'essieu 2			
			1D	2A	2B	2C	2D			
6.00-16	4.00Ex16 in	mm	776	—	974	—	876	—	1074	—
		in	31	—	38	—	34	—	42	—
6.50-16	5.50Fx16 in	mm	809	885	869	945	909	985	969	1045
		in	32	35	34	37	36	39	38	41
7.50-16	5.50Fx16 in	mm	—	883	867	943	—	983	967	1043
		in	—	35	34	37	—	39	38	41
Pneus avant	Jante	Unité	Roue et voile en position de bras d'essieu 3				Roue et voile en position de bras d'essieu 4			
			3D	4A	4B	4C	4D			
6.00-16	4.00Ex16 in	mm	976	—	1174	—	1076	—	1274	—
		in	38	—	46	—	42	—	50	—
6.50-16	5.50Fx16 in	mm	1009	1085	1069	1145	1109	1185	1169	1245
		in	40	43	42	45	44	47	46	49
7.50-16	5.50Fx16 in	mm	—	1083	1067	1143	—	1183	1167	1243
		in	—	43	42	45	—	47	46	49

RA84036,0001A7C-28-25JUL19

Réglage de voie (avec pont avant) (5GV, 5GN)

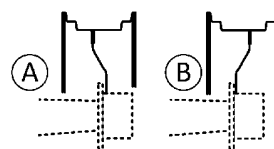
La voie avant est réglable par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant. Si les roues

avant ont été déposées pour procéder au réglage de la largeur de voie, resserrer ensuite les écrous ou les boulons de fixation de roue avant au couple prescrit. Voir Serrage des boulons de roue dans cette section.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

Roues avant, pneus et largeurs de voie

NOTE: L'illustration représente la roue avant droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.



LX211142—UN—08DEC15

Jante 2 positions

Réglages de largeurs de voie avant 5GV (avec pont avant)				
Pneus avant	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue	
	2 positions SOUDÉE		A	B
6.00-16	4.50Ex16 in	mm	819	1007
		in	32	40
6.50-16	4.50Ex16 in	mm	—	1006
		in	—	40
7.50 R16	5.50Fx16 in	mm	—	982
		in	—	37
10.0/75-15.3	9.00x15.3 in	mm	—	1012
		in	—	40
240/70 R16	W8x16 in	mm	—	1024
		in	—	40
260/70 R16	W8x16 in	mm	—	1023
		in	—	40
280/70 R16	W8x16 in	mm	—	1022
		in	—	40
8.25-16	5.50Fx16 in	mm	—	981
		in	—	39
280/70 R18	W9x18 in	mm	—	995
		in	—	39

Réglages de largeurs de voie avant 5GN (avec pont avant)				
Pneus avant	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue	
	2 positions SOUDÉE		A	B
7.50 R16	5.50Fx16 in	mm	911	1047
		in	36	41
260/70 R16	W8x16 in	mm	—	1088
		in	—	43
280/70 R18	W9x18 in	mm	—	1060
		in	—	42
8.25-16	5.50Fx16 in	mm	910	1046
		in	36	41
7.50 R18	5.50Fx18 in	mm	939	1019
		in	37	40

Réglages de largeurs de voie avant 5GL (avec pont avant)				
Pneus avant	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue	
	2 positions SOUDÉE		A	B
260/70 R16	W8x16 in	mm	1067	1223
		in	42	48

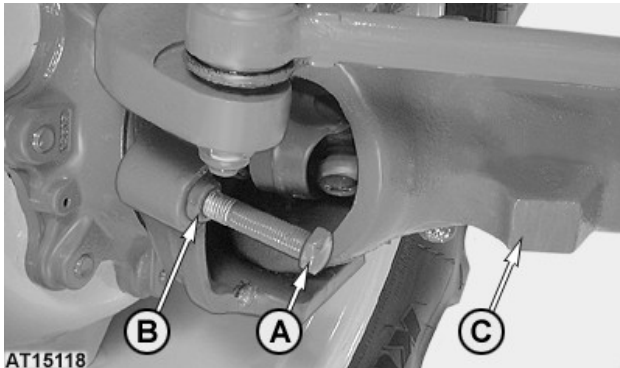
Roues avant, pneus et largeurs de voie

280/70 R16	W8x16 in	mm	1066	1222
		in	42	48
280/70 R18	W9x18 in	mm	1065	1225
		in	42	48

RA84036,0001A7D-28-08AUG19

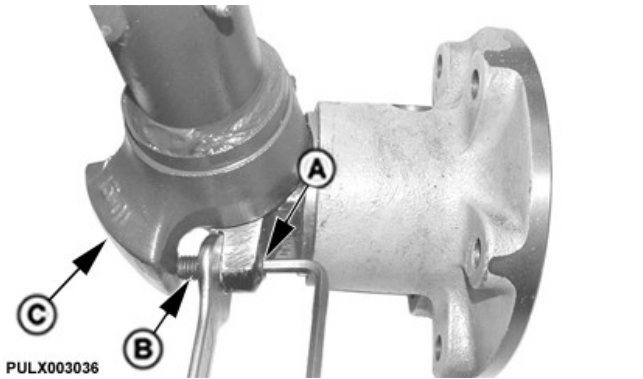
Ailes et butées de braquage — Réglages

Réglage de l'angle de braquage



AT15118—UN—24SEP03

Essieu avant avec pont avant



PULX003036—UN—04FEB09

Essieu avant sans pont avant

A—Vis de réglage
B—Écrou de blocage
C—Arrêt

NOTE: Le tracteur doit être en ordre de marche lorsque l'angle de braquage est réglé. Les pneus, ailes, outils et différents types de lestage sont des facteurs qui affectent différemment le fonctionnement de chaque tracteur.

L'angle de braquage doit être identique des deux côtés.

⚠ ATTENTION: Le moteur doit être à l'arrêt lors du réglage. RISQUE D'ÉCRASEMENT!

1. Lever l'avant du tracteur jusqu'à ce que l'essieu avant puisse pivoter jusqu'à ses limites.
2. Étayer correctement le tracteur.
3. Déplacer le côté droit de l'essieu en haut jusqu'en butée (C).
4. Tourner le volant jusqu'en butée dans les deux sens.
5. Mesurer l'écart entre les roues et les autres composants du tracteur.
6. Si nécessaire, desserrer l'écrou de blocage (B) et régler l'angle de braquage à la valeur prescrite à l'aide de la vis (A).

Valeur prescrite

Écart minimum, butée de braquage—Distance. 25 mm
1 in

7. Resserrer l'écrou de blocage au couple prescrit.

Valeur prescrite

Essieu avant sans pont avant—Couple de serrage. 56 N·m
41 lb-ft

Essieu avant avec pont avant—Couple de serrage. 150 N·m
110 lb-ft

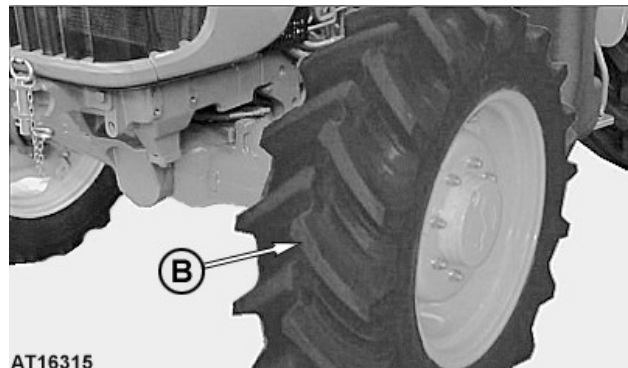
8. Effectuer la même procédure du côté gauche.

RA84036,00017A3-28-25JUN18

Sens de rotation des pneus



AT16314—UN—24JUN03



AT16315—UN—18SEP03

Lors du montage ou du remplacement des pneus, s'assurer que la flèche située sur le flanc des pneus indique le sens de marche avant (A).

Pour les tracteurs équipés d'un pont avant devant être utilisés en premier lieu pour le transport ou avec un chargeur frontal, tourner les pneus dans le sens opposé au sens de roulement habituel des barettes de sculpture (B). Ceci permet d'augmenter la durée de vie des pneus de 25 à 30% et d'obtenir une meilleure traction.

Cette disposition n'est pas recommandée pour un travail effectué dans les champs par temps humide (à cause de

la traction réduite et de la capacité amoindrie d'auto-nettoyage des pneus).

RA84036,0001A7B-28-25JUL19

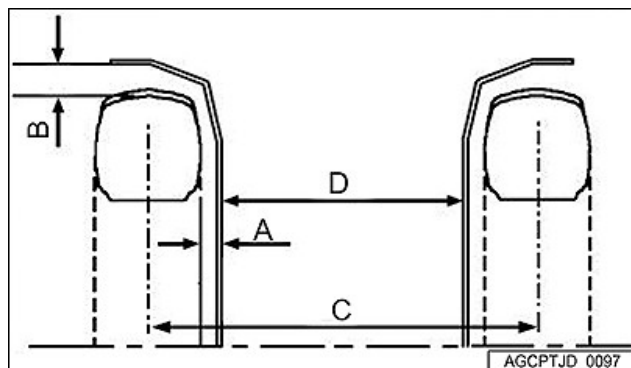
Roues arrière, pneus et largeurs de voie

Respect des limitations de largeur de voie arrière

IMPORTANT: Vérifier le dégagement (A) et (B) entre les pneus et les ailes avant de changer les pneus arrière.

L'écart minimal aile/pneu doit être au minimum:

		Largeur fixe		
A = min. 15 mm (0,59 in)	B = min. 30 mm (11,92 in)	D		
		5GV	5GN	5GL
		450 mm	520	520
		17,71 in	20,47 in	20,47 in



AGCPTJD0097—UN—02NOV15

Monte en pneus	GV					
	Valeur minimum					
	A		B		C	
	mm	in	mm	in	mm	in
280/85 R28	50,7	2,00	94,0	3,70	879	34,61
320/85 R28	35,2	1,39	60,0	2,36	879	34,61
250/85 R28	28,0	1,10	118,0	4,65	783	30,83
360/70 R24	53,0	2,09	114,0	4,49	956	37,64
340/85 R24	53,0	2,09	94,5	3,72	958	37,72
320/85 R24	17,5	0,69	110	4,33	843	33,19
360/70 R28	21,7	0,85	66,0	2,60	875	34,45
340/85 R28	39,8	1,57	40,0	1,57	926	36,46
380/70 R24	54,0	2,13	93,0	3,66	958	37,72
420/70 R28	64,0	2,52	24,0	0,94	1038	40,87
9,5 R28	20,5	0,81	125,0	4,92	756	29,76
380/85 R28	22,5	0,89	38,8	1,53	927	36,50

Monte en pneus	VERT					
	Valeur minimum					
	A		B		C	
	mm	in	mm	in	mm	in
280/85 R28	55,7	2,19	94,0	3,70	959	37,76
320/85 R28	40,2	1,58	60,0	2,36	959	37,76
340/85 R24	58,0	2,28	95,0	3,74	1038	40,87
340/85 R28	19,2	0,76	40,0	1,57	955	37,60
380/70 R24	45,5	1,79	96,0	3,78	1038	40,87
380/85 R28	23,0	0,91	8,0	0,31	1007	39,65
420/70 R28	69,0	2,72	24,0	0,94	1118	44,02
480/65 R28	52,9	2,08	43,9	1,73	1126	44,33

Roues arrière, pneus et largeurs de voie

Monte en pneus	GL							
	Valeur maximum							
	A		B (aile 20 in)		B (aile 24 in)		C	
	mm	in	mm	in	mm	in	mm	in
380/70 R20	19	0,74	42	1,65	108	4,25	965	37,99
	1	0,03	2	0,07	4	0,15	38	1,49
360/70 R24	62	2,44	-	-	70	2,75	1039	40,90
	2	0,07	-	-	3	0,11	41	1,61
380/70 R24	49	1,92	-	-	52	2,04	1039	40,90
	2	0,07	-	-	2	0,07	41	1,61
440/65 R24	22	0,86	-	-	47	1,85	1043	41,06
	1	0,03	-	-	2	0,07	41	1,61

RA84036,0001A7E-28-25JUL19

Réglage de la largeur de voie - Roues arrière (5GV, 5GN)

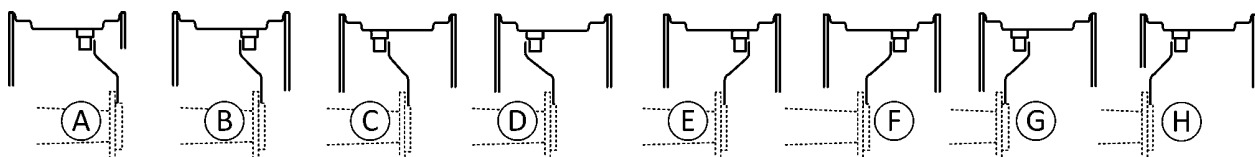
La voie avant est réglable par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

La distance entre le flanc du pneu et l'aile ne doit pas être inférieure à 15 mm (0,6 in). L'écart entre l'arête du pneu et l'aile doit être au minimum de 30 mm (1.18 in).

NOTE: L'illustration représente la roue arrière droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

Après le réglage, serrer les boulons de fixation de roue au couple prescrit. Voir "Intervalles d'entretien" à la section 210B de ce livret. Si les roues ont été déposées pour régler la voie, serrer les boulons ou les écrous de fixation des roues au couple prescrit. Voir Roues avant, pneus et largeurs de voie (section 80A) dans ce manuel.

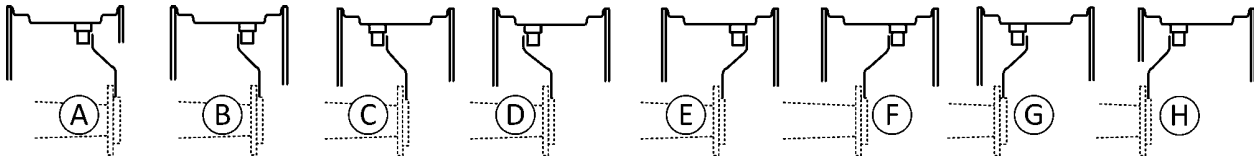


LX203964—UN—26AUG13

Réglages de la voie arrière 5GV										
Pneus arrière	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
	8, position réglable		A	B	C	D	E	F	G	H
340/85 R24	W12x24 in	mm	—	—	—	959	—	958	1014	1127
		in	—	—	—	38	—	38	40	44
320/85 R24	W10x24 in	mm	—	—	—	961	843	956	1016	1129
		in	—	—	—	38	33	38	40	44
360/70 R24	W10x24 in	mm	—	—	—	961	—	956	1016	1129
		in	—	—	—	38	—	38	40	44
380/70 R24	W12x24 in	mm	—	—	—	959	—	958	1014	1127
		in	—	—	—	38	—	38	40	44
280/85 R28	W10x28 in	mm	—	—	—	879	923	1034	1168	1279
		in	—	—	—	35	36	41	46	50
320/85 R28	W10x28 in	mm	—	—	—	879	923	1034	1168	1279
		in	—	—	—	35	36	41	46	50
250/85 R28	W8x28 in	mm	—	783	—	826	974	1083	1017	1126

Roues arrière, pneus et largeurs de voie

Réglages de la voie arrière 5GV										
Pneus arrière	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
	8, position réglable		A	B	C	D	E	F	G	H
		in	—	31	—	33	38	43	40	44
340/85 R28	W12x28 in	mm	—	—	—	-	927	1038	1164	1275
		in	—	—	—	-	36	41	46	50
360/70 R28	W12x28 in	mm	—	—	—	875	927	1038	1164	1275
		in	—	—	—	34	36	41	46	50
9,5 R28	W8x28 in	mm	—	756	—	853	947	1056	1044	1153
		in	—	30	—	34	37	42	41	45
420/70 R28	W12x28 in	mm	—	—	—	—	—	1038	1164	1275
		in	—	—	—	—	—	41	46	50
380/85 R28	W12x28 in	mm	—	—	—	—	927	1038	1164	1275
		in	—	—	—	—	36	41	46	50



LX203964—UN—26AUG13

Réglages de la voie arrière 5GN										
Pneus avant	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
	8, position réglable		A	B	C	D	E	F	G	H
280/85 R28	W10x28 in	mm	—	—	—	959	1003	1114	1248	1359
		in	—	—	—	38	39	44	49	54
320/85 R28	W10x28 in	mm	—	—	—	959	1003	1114	1248	1359
		in	—	—	—	38	39	44	49	54
340/85 R24	W12x24 in	mm	—	—	—	1039	-	1038	1094	1207
		in	—	—	—	41	-	41	43	48
340/85 R28	W12x28 in	mm	—	—	—	955	1007	1118	1244	1355
		in	—	—	—	38	40	44	49	53
380/70 R24	W12x24 in	mm	—	—	—	1039	—	1038	1094	1207
		in	—	—	—	41	—	41	43	48
380/85 R28	W12x28 in	mm	—	—	—	—	1007	1118	1244	1355
		in	—	—	—	—	40	44	49	53
420/70 R28	W12x28 in	mm	—	—	—	—	—	1118	1244	1355
		in	—	—	—	—	—	44	49	53
480/65 R28	W15Lx28 in	mm	—	—	—	—	—	1126	1236	1347
		in	—	—	—	—	—	44	49	53

Réglages de la largeur de voie arrière 5GL										
Pneus avant	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
	8, position réglable		A	B	C	D	E	F	G	H
380/70 R20	W11x20 in	mm	—	—	—	966	994	1106	1114	1226
		in	—	—	—	38	39	44	44	48
360/70 R24	W12x24 in	mm	—	—	—	1039	—	1308	1094	1207
		in	—	—	—	41	—	51	43	48
380/70 R24	W12x24 in	mm	—	—	—	1039	—	1308	1094	1207

Roues arrière, pneus et largeurs de voie

Réglages de la largeur de voie arrière 5GL										
Pneus avant	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
	8, position réglable		A	B	C	D	E	F	G	H
		in	—	—	—	41	—	51	43	48
440/65 R24	W15Lx24 in	mm	—	—	—	—	1043	1156	1208	1321
		in	—	—	—	—	41	46	48	52

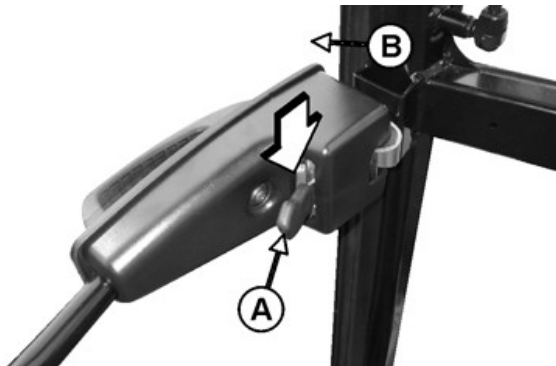
RA84036,0001A7F-28-08AUG19

Plate-forme de conduite et cabine

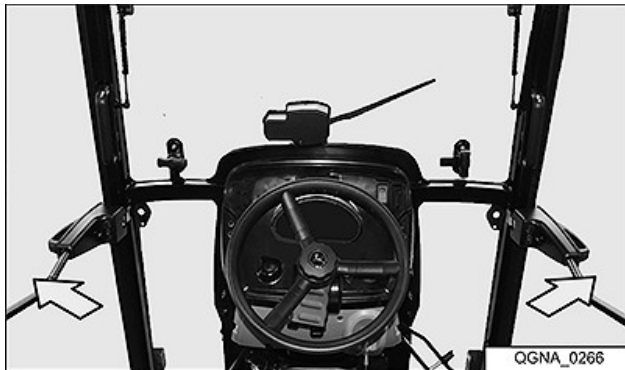
Issues de secours

En cas d'urgence, sortir de la cabine par les portières. Il est aussi possible de sortir de la cabine par la vitre arrière.

Sortie par les portières



LX1054642—UN—21DEC11



QGNA0266—UN—02NOV15

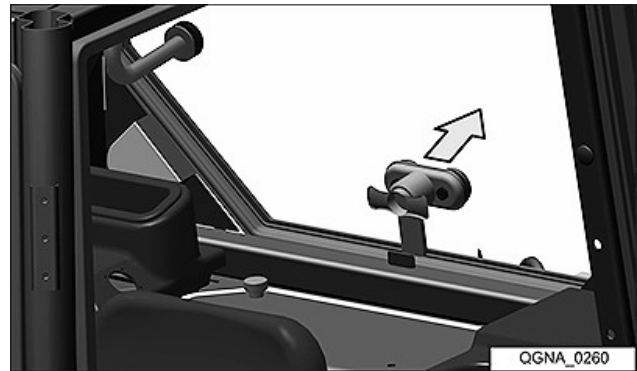
A—Loquet
B—Portière

Pour ouvrir, tirer le loquet (A) vers le bas et pousser la porte (B) vers l'extérieur.

Sortie par la vitre arrière



QGNA0261—UN—15JAN16

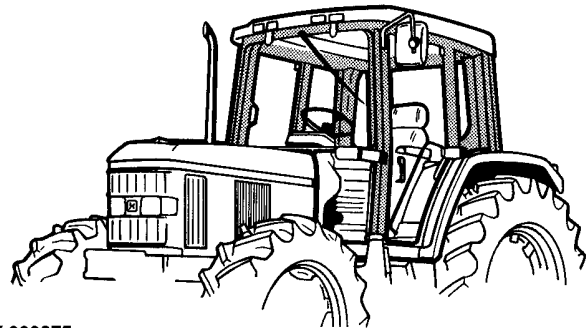


QGNA0260—UN—02NOV15

Pour ouvrir, tourner le levier vers la gauche et pousser la vitre vers l'extérieur.

RA84036,00017A7-28-26JUN18

Arceau/cadre de sécurité (ROPS)



LX 000375

LX000375—UN—03JAN95

⚠ ATTENTION: Un arceau/cadre de sécurité à quatre montants est intégré dans chaque cabine. Toute intervention (soudage, perçage, sciage ou meulage) sur le cadre est strictement interdite. Cela risquerait d'en altérer la solidité.

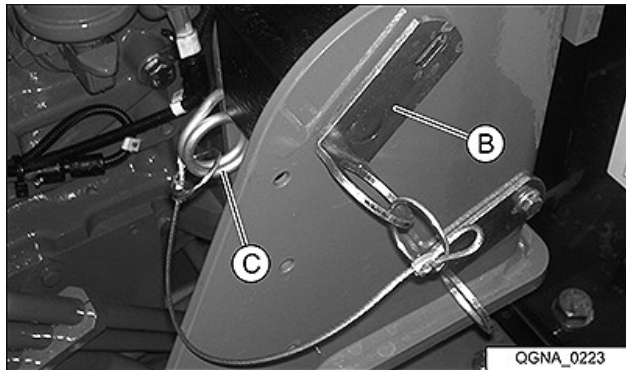
Lors d'un renversement, l'arceau/cadre de sécurité est soumis à une contrainte importante. C'est pourquoi il convient de le remplacer en cas d'endommagement ou de déformation d'éléments de structure.

RA84036,00017A8-28-26JUN18

Fonctionnement de l'arceau/cadre de sécurité

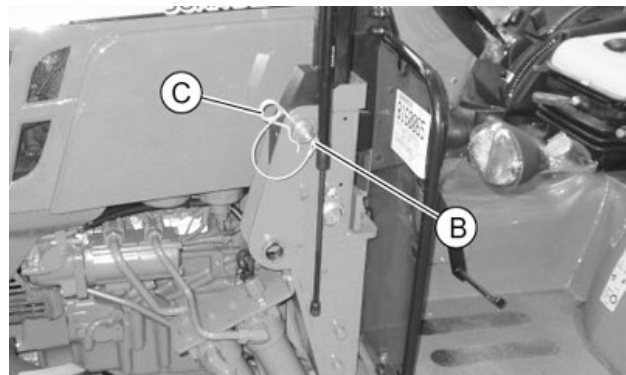


QGNA0009—UN—02NOV15



QGNA0223—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



(5GL)

B—Axe à épaulement
C—Goupille à anneau

⚠ ATTENTION: Si l'arceau de sécurité a été déposé ou desserré pour une raison quelconque, veiller à remonter correctement toutes les pièces. Serrer les vis de fixation au couple prescrit.

La protection offerte par la structure de sécurité est compromise si celle-ci a subi des dégâts structurels, par exemple après un retournement accidentel, ou si elle a été modifiée d'une quelconque manière, que ce soit par soudage, pliage, perçage ou découpage. Un arceau/cadre de sécurité endommagé ne doit pas être réutilisé: il doit être remplacé. Toute modification de l'arceau/cadre de sécurité doit être approuvée par le fabricant.

Lors de l'utilisation du tracteur, toujours maintenir la partie supérieure de l'arceau/cadre de sécurité goupillée en position verticale (comme illustré). Conduire le tracteur avec la plus grande prudence lorsque l'arceau/cadre de sécurité est rabattu (par exemple pour entrer dans un bâtiment bas).

Ne pas utiliser la ceinture de sécurité avec l'arceau rabattu ou sans arceau.

Relever l'arceau/cadre de sécurité et le fixer en position verticale dès que le tracteur est conduit dans des conditions normales.

Pour rabattre l'arceau de sécurité:

1. Retirer les goupilles à anneau (C) et les axes à épaulement (B).
2. Rabattre l'arceau sur les butées.
3. Remettre en place les axes (B) et les goupilles (C) pour immobiliser l'arceau/cadre de sécurité en position basse.

Pour relever l'arceau de sécurité dans sa position de service:

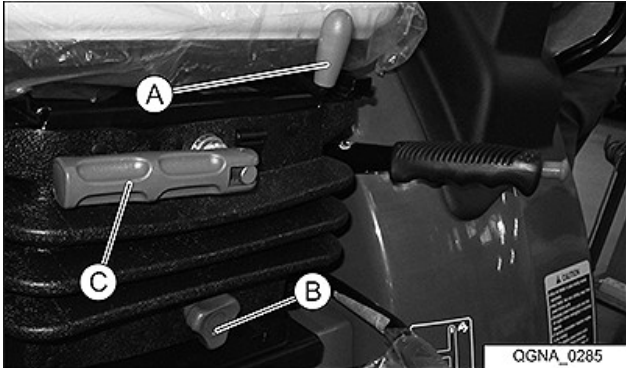
1. Retirer les goupilles à anneau (C) et les axes à épaulement (B).
2. Soulever l'arceau de sécurité pour le mettre dans la position illustrée. Poser les axes (B) et les goupilles à anneau (C).

RA84036,00017A9-28-09OCT18

Réglage du fauteuil

Réglage du fauteuil

Réglage de la position du fauteuil du conducteur (fauteuils standard et confort)



QGNA0285—UN—02NOV15

A—Lever
B—Bouton
C—Lever de réglage

Réglage longitudinal du fauteuil:

Agir sur le levier (A) et glisser le fauteuil vers l'avant ou l'arrière pour l'amener dans la position voulue.

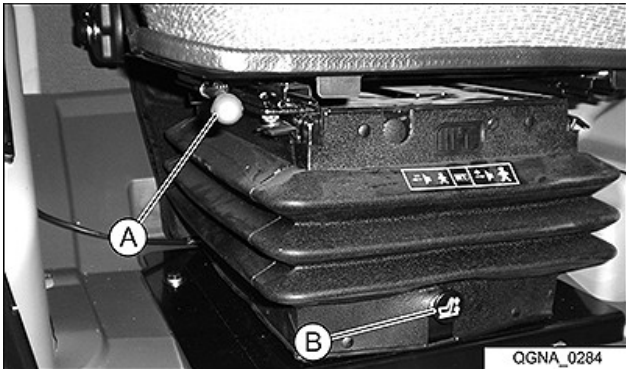
Réglage de hauteur du fauteuil:

Tourner le bouton (B) pour régler la hauteur de fauteuil.

Réglage de la suspension du fauteuil :

Tourner la manette de réglage (C) vers la plage de course verticale souhaitée.

Réglage de la position du fauteuil du conducteur (fauteuil à suspension pneumatique)



QGNA0284—UN—02NOV15



QGNA0378—UN—02NOV15

A—Lever
B—Bouton

Agir sur le levier (A) et glisser le fauteuil vers l'avant ou l'arrière pour l'amener dans la position voulue.

Régler la hauteur du fauteuil au moyen du bouton inférieur (B).

RA84036,00017AA-28-02JUL18

Rétroviseurs

Rétroviseurs (plate-forme de conduite)



AGCPTJD0716—UN—02NOV15

A—Rétroviseur

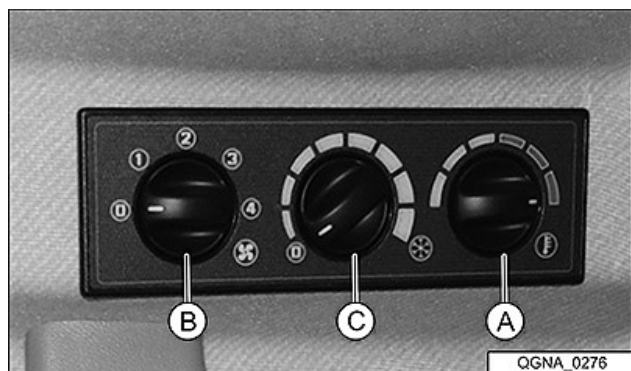
Pour régler le rétroviseur (A), desserrer la vis de blocage, glisser le rétroviseur en position désirée et resserrer la vis de blocage.

⚠ ATTENTION: S'assurer que les rétroviseurs sont toujours propres et correctement réglés.

RA84036,00017AB-28-02JUL18

Système de chauffage, ventilation et climatisation

Commandes du chauffage et de la climatisation



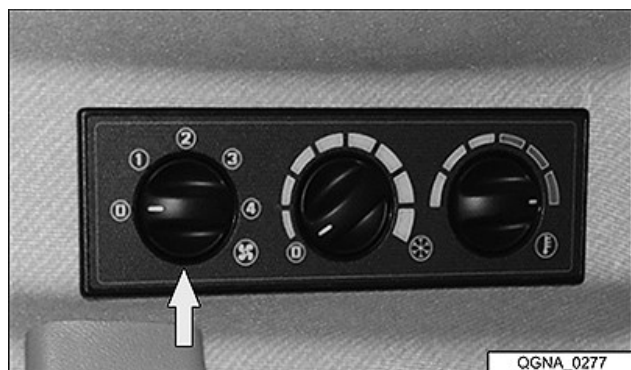
QGNA0276—UN—02NOV15

Tracteurs avec climatisation

- A—Commande du chauffage
- B—Commande de la soufflante
- C—Commande de la climatisation

La cabine est conçue pour offrir des conditions de travail idéales pour le conducteur avec toutes les vitres fermées. L'air frais peut provenir de l'extérieur de la cabine, l'air réchauffé ou refroidi dans la cabine peut circuler de nouveau dans celle-ci.

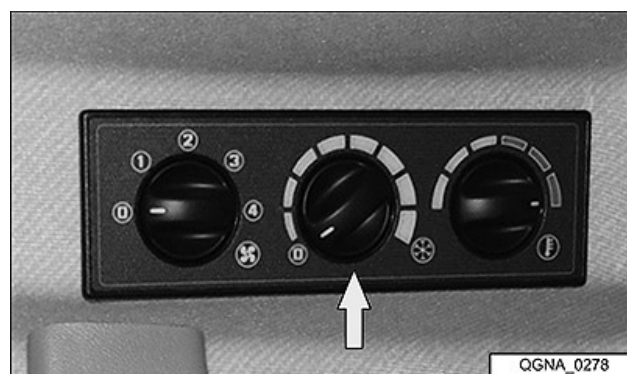
La climatisation s'enclenche en appuyant sur les commandes suivantes:



QGNA0277—UN—02NOV15

Le bouton de réglage de la soufflante enclenche la soufflerie à quatre vitesses. Tourner le bouton dans le sens antihoraire pour arrêter la soufflante.

NOTE: Lorsque la climatisation est enclenchée et le contacteur de la soufflante sur arrêt, la soufflante fonctionne à la vitesse (1).



QGNA0278—UN—02NOV15

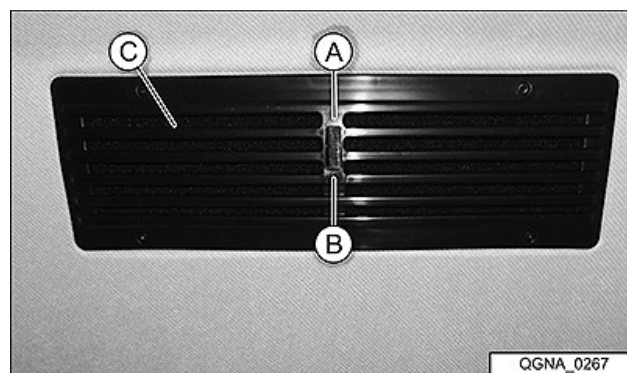
Le bouton de réglage de la climatisation sert à régler la température désirée. Tourner le bouton dans le sens antihoraire pour arrêter la soufflante et en sens horaire pour refroidir l'air. Toujours mettre la soufflante sur arrêt lorsqu'elle n'est pas utilisée.



QGNA0279—UN—02NOV15

Le bouton de réglage sert à régler la chaleur fournie. Tourner le bouton dans le sens antihoraire pour arrêter la soufflante et dans le sens horaire pour réchauffer l'air. La chaleur maximale est disponible lorsque le moteur atteint sa température de service.

Commande de recirculation d'air



QGNA0267—UN—02NOV15

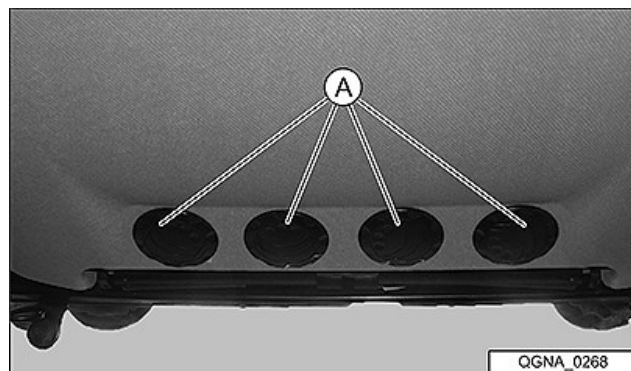
- A—Fermeture
- B—Ouvverte
- C—Orifice de dégazage

Placer la commande de recirculation d'air vers le haut (A) (fermée) afin de maximiser l'apport d'air frais dans la cabine. Si la commande de recirculation d'air est placée vers le bas (B) (ouverte), l'air de la cabine recircule dans la cabine (pas d'apport d'air frais). L'air de recirculation

passer par les événements (C), le filtre à air et revient dans la soufflante.

Placer la commande de recirculation d'air vers le haut (A) afin de recevoir l'air frais de l'extérieur, ce qui maximise l'effet de refroidissement lorsque la climatisation est sur arrêt.

Buses de débit d'air



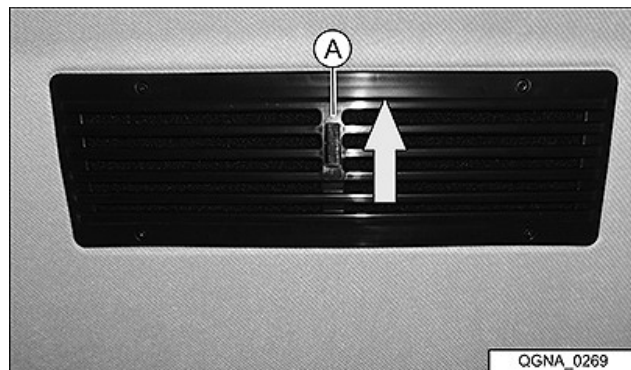
QGNA_0268 UN—02NOV15

A—Buses d'aération

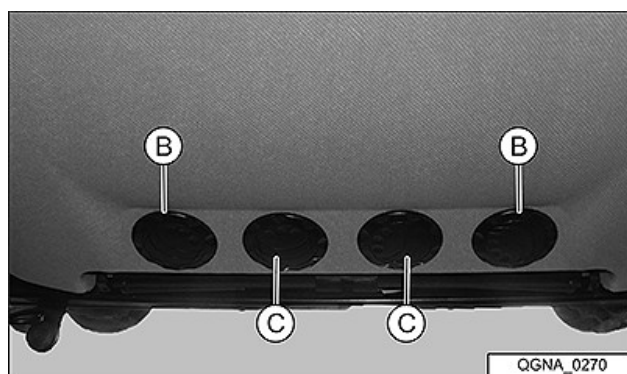
L'air frais venant de l'extérieur qui pénètre dans la cabine passe par le filtre à air, la soufflante, le chauffage et l'évaporateur de la climatisation. L'air est soufflé par quatre buses réglables (A) situées au-dessus du pare-brise.

ATTENTION: Le filtre à air de la cabine est conçu pour pouvoir enlever la poussière dans l'air, mais ne peut pas filtrer les vapeurs chimiques. Suivre les instructions du fournisseur en produits chimiques concernant la protection contre les produits chimiques dangereux.

Fonctionnement par temps froid



QGNA_0269 UN—02NOV15



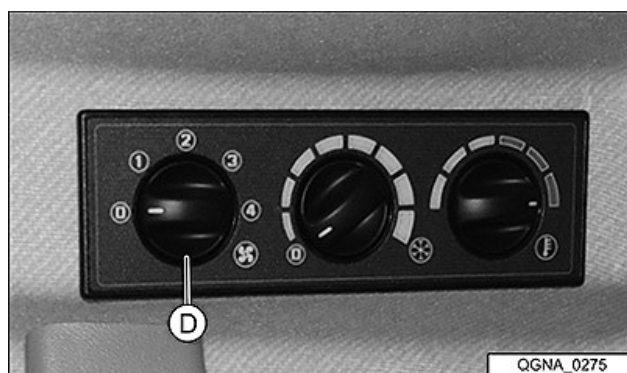
QGNA0270—UN—02NOV15

A—Commande de recirculation d'air
B—Buses
C—Buses
D—Commande de la soufflante

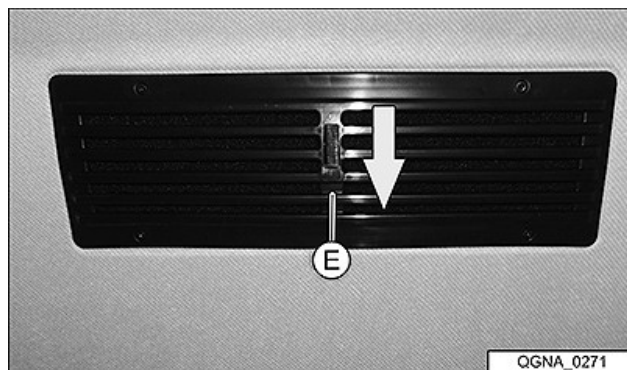
Ouvrir la commande de recirculation d'air (A) pour faire recirculer l'air déjà chauffé, ce qui maximise l'effet de chauffage.

Il est nécessaire de régler l'ouverture des différentes buses (B) et (C) afin d'équilibrer la sortie de chaleur entre le pare-brise et la vitre arrière.

Afin de diriger une grande quantité d'air vers le plancher, ouvrir les buses gauche et droite (B) et fermer complètement ou partiellement les autres buses. Régler la commande de la soufflante (D) au régime maximum.



QGNA0275—UN—02NOV15



QGNA_0271 UN—02NOV15

D—Commande de la soufflante
E—Commande de recirculation d'air

Dégivrage du pare-brise

Fermer la commande de recirculation d'air (E) afin de retirer l'humidité de la cabine. Ceci étant fait, ouvrir la

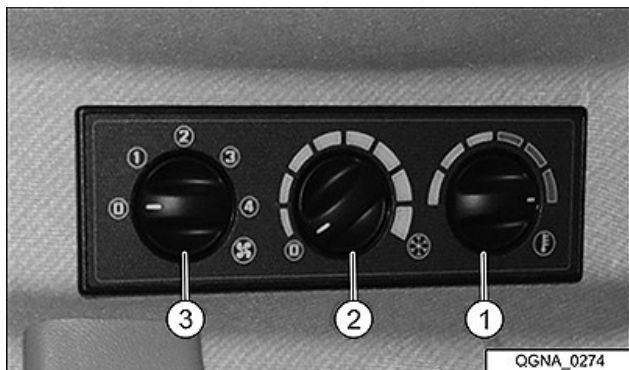
commande de recirculation d'air pour faire recirculer l'air qui a déjà été réchauffé. Ouvrir les buses (B) et (C) et les diriger vers le pare-brise. Régler la commande de la soufflante (D) au maximum.

Conditions poussiéreuses

Fermer la commande de recirculation d'air (E) et laisser tourner le ventilateur au maximum afin de mettre l'air de la cabine sous pression.

Fonctionnement de la climatisation

Fonctionnement du système



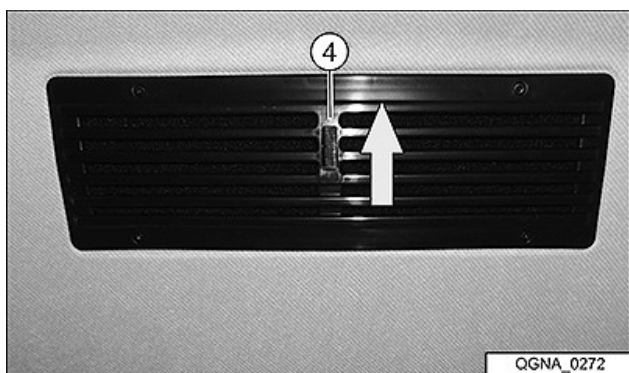
- 1—Commande du chauffage
- 2—Commande de température de la climatisation
- 3—Commande de la soufflante

S'assurer que toutes les portes, vitres et la trappe de pavillon sont fermées.

S'assurer que la commande de chauffage (1) est sur arrêt.

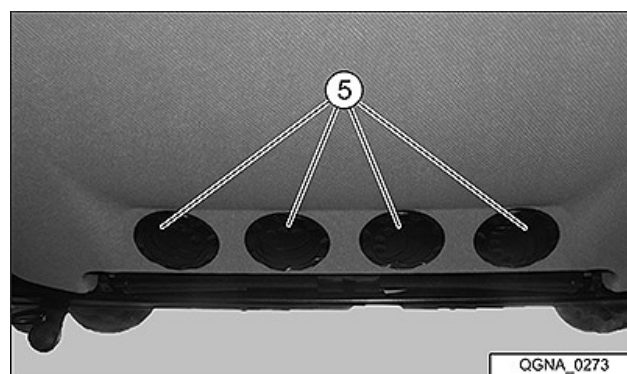
Lorsque le moteur tourne, régler la commande de température de la climatisation (2).

Tourner la commande de soufflante (3) sur vitesse moyenne.



- 4—Commande de recirculation d'air

Ouvrir complètement la commande de recirculation d'air (4) en le déplaçant vers la gauche, ce qui fait recirculer l'air déjà refroidi et maximise l'effet de refroidissement.



- 5—Buses

Ouvrir les buses (5) et les régler afin d'obtenir un refroidissement optimal pour la température et l'humidité ambiante. Les régimes bas de la soufflante donnent un air plus frais.

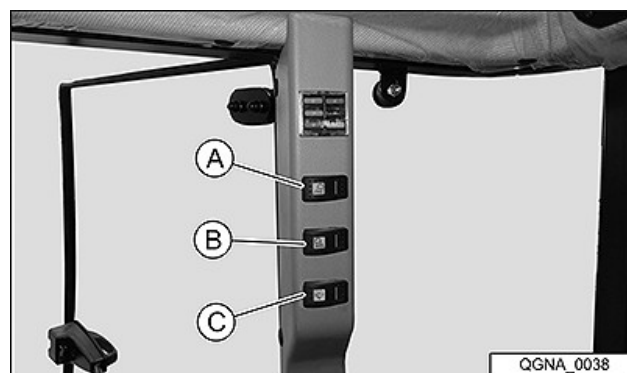
Lorsque la température souhaitée est atteinte, régler le régime de la soufflante et la commande de température afin de maintenir ce niveau de refroidissement. Si des problèmes apparaissent dans le circuit, vérifier immédiatement que le condenseur situé devant le radiateur du moteur n'est pas colmaté.

IMPORTANT: Enclencher la climatisation pendant environ 20 minutes tous les mois, même lors des saisons froides. Ceci permet de lubrifier les pièces mobiles du système (compresseur par ex.) et évite la perte de réfrigérant.

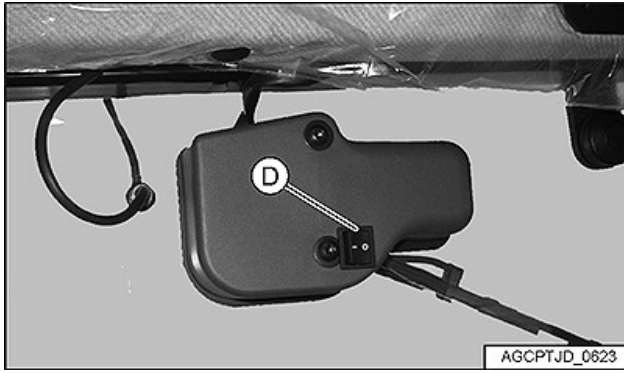
En cas d'arrêt de la soufflante, tourner le bouton de réglage de la soufflante sur 4 et attendre au moins 1 minute que la résistance de la soufflante refroidisse. Redémarrer ensuite la soufflante en tournant le bouton de réglage sur une position intermédiaire (1 / 2 / 3). Si le problème persiste, contacter un concessionnaire agréé.

RA84036,00017AC-28-02JUL18

Interrupteurs de cabine



QGNA_0038
QGNA0038—UN—02NOV15



AGCPTJD0623—UN—02NOV15

- A—Interrupteur des phares de travail avant
- B—Interrupteur des phares de travail arrière
- C—Interrupteur d'essuie-glace et de lave-glace pare-brise
- D—Contacteur de l'essuie-glace arrière

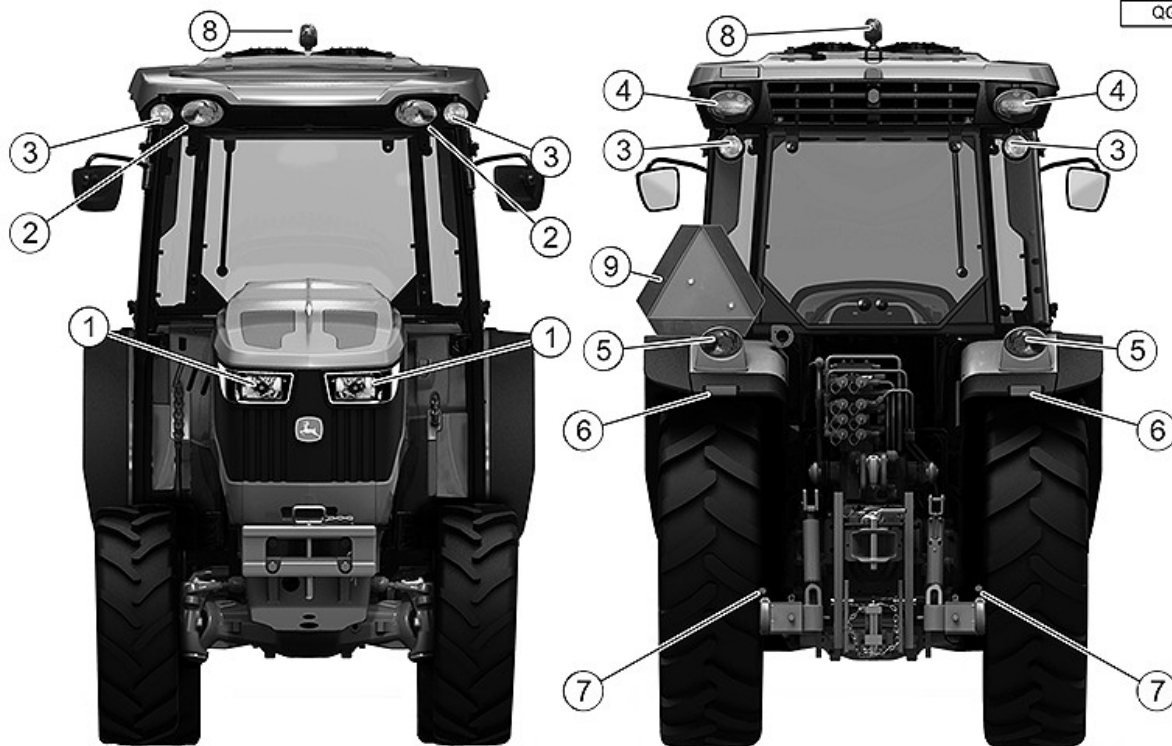
Les contacteurs de cabine se trouvent sur le montant droit.

RA84036,00017AD-28-02JUL18

Éclairage

Vue complète - Éclairage (cabine) (5GV, 5GN)

QGNA_0005



- 1—Phares principaux, feux de route/croisement
- 2—Clignotants et feux de position avant
- 3—Phares de travail
- 4—Clignotants arrière (feux d'avertissement orange)
- 5—Feux arrière et feux stop

- 6—Catadioptrics
- 7—Catadioptrics
- 8—Gyrophare
- 9—Catadioptrique pour véhicules lents

QGNA0005—UN—02NOV15

ATTENTION: Ne jamais utiliser les phares de travail sur la voie publique.

Nettoyer tous les diffuseurs des feux avant de conduire sur la voie publique.

NOTE: Si l'ampoule est remplacée d'un côté, la remplacer également de l'autre côté.

RA84036,00017AE-28-09OCT18

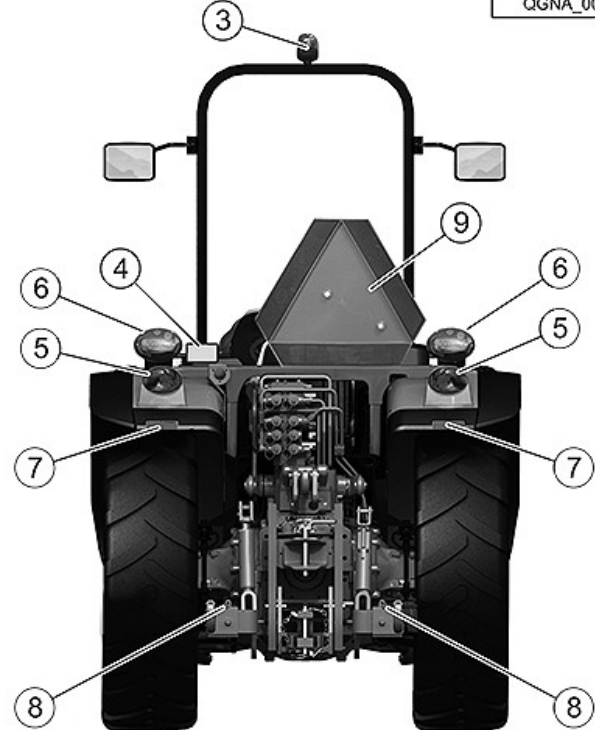
Vue complète - Éclairage (arceau/cadre de sécurité 2 montants) (5GV, 5GN)



- 1—Phares principaux, feux de route/croisement
- 2—Clignotants et feux de position avant
- 3—Gyrophare
- 4—Phare de travail
- 5—Feux arrière et feux stop

⚠ ATTENTION: Ne jamais utiliser les phares de travail sur la voie publique.

Nettoyer tous les diffuseurs des feux avant de conduire sur la voie publique.



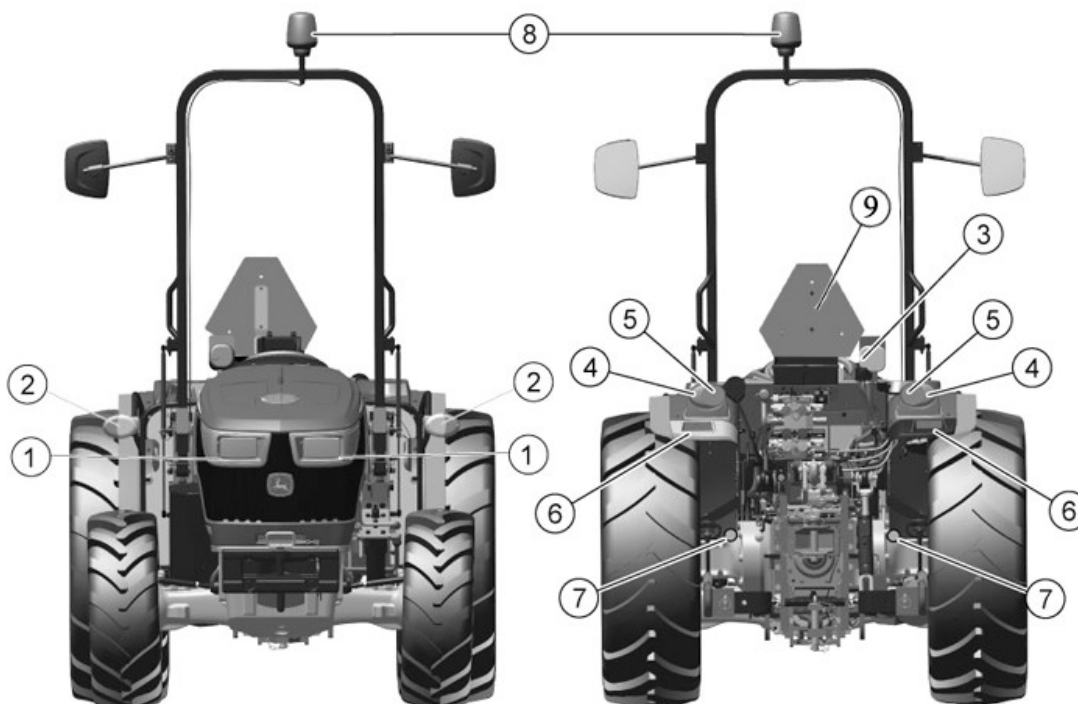
- 6—Clignotants arrière (témoins d'alerte jaune)
- 7—Réflecteurs
- 8—Réflecteurs
- 9—Catadioptré pour véhicules lents

NOTE: Si l'ampoule est remplacée d'un côté, la remplacer également de l'autre côté.

QGNA0006—UN—02NOV15

RA84036,0001AC4-28-08AUG19

Vue complète - Éclairage (arceau/cadre de sécurité 2 montants) (5GL)



(5GL)

APY01811—UN—13FEB18

- 1—Phares principaux, feux de route/croisement
- 2—Clignotants et feux de position avant
- 3—Phare de travail
- 4—Clignotants arrière
- 5—Feux arrière et feux stop

- 6—Réflecteurs
- 7—Réflecteurs
- 8—Gyrophare
- 9—Catadioptr pour véhicules lents

⚠ ATTENTION: Ne jamais utiliser les phares de travail sur la voie publique.

Nettoyer tous les diffuseurs des feux avant de conduire sur une voie publique.

NOTE: Si l'ampoule est remplacée d'un côté, la remplacer également de l'autre côté.

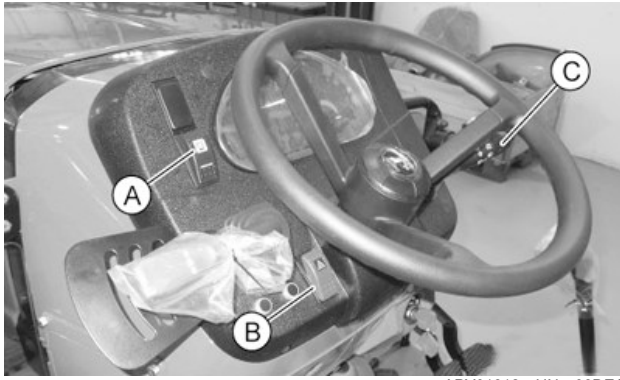
RA84036,0001AC5-28-08AUG19

Contacteur d'éclairage et contacteur de l'avertisseur sonore



(5GV, 5GN)

QGNA0165—UN—02NOV15



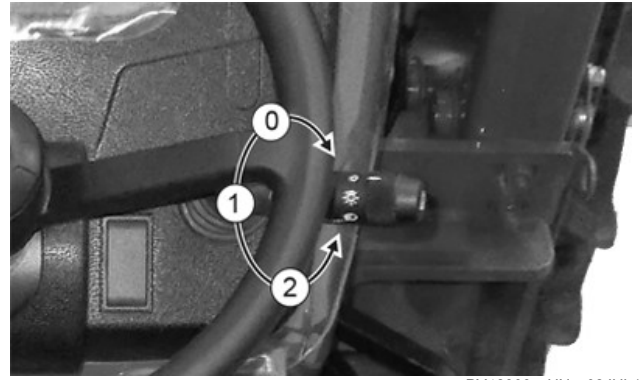
(5GL)

APY01812—UN—08DEC17

- A—Interrupteur du gyrophare (en option)
 B—Interrupteur des feux de détresse
 C—H4 interrupteur de phares additionnels (option)
 D—Interrupteur multifonctionnel du système d'éclairage

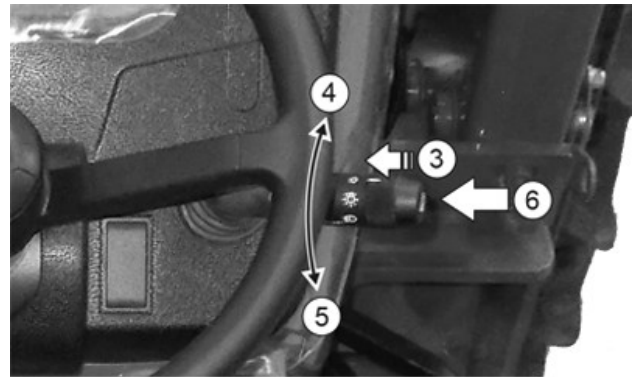
NOTE: Pour plus de détails sur l'interrupteur multifonctionnel du système d'éclairage, voir Contacteur d'éclairage et interrupteur des clignotants, dans cette section.

RA84036,00017B1-28-09OCT18



(5GL)

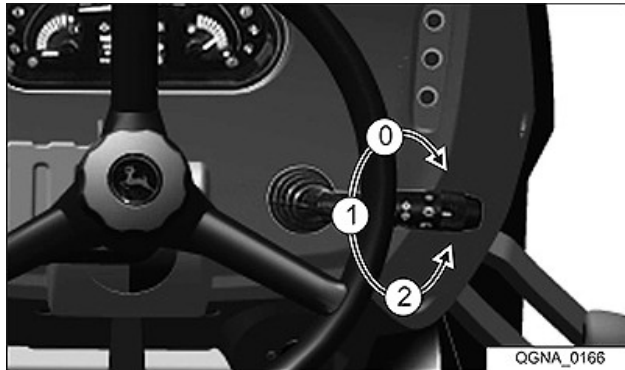
PY42808—UN—02JUL17



(5GL)

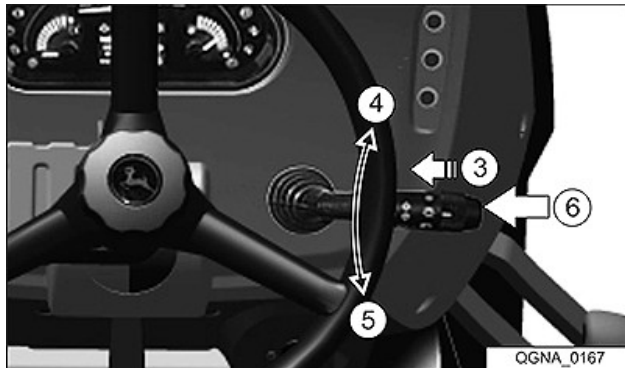
PY42809—UN—02JUL17

Contacteur d'éclairage et interrupteur des clignotants



(5GV, 5GN)

QGNA_0166 QGNA0166—UN—02NOV15



(5GV, 5GN)

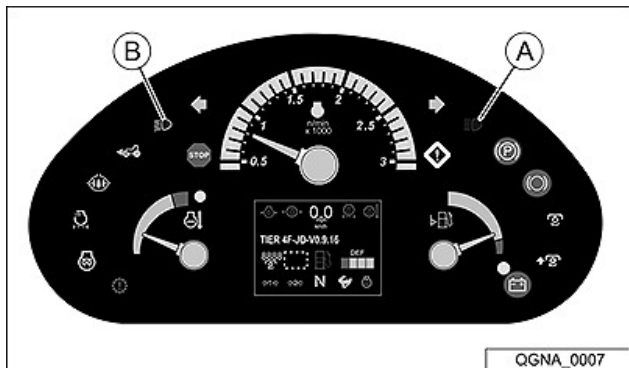
QGNA_0167 QGNA0167—UN—02NOV15

Position	Fonction
0	ARRÊT (en butée en sens horaire). Tirer vers le haut et relâcher pour effectuer un APPEL DE PHARES.
1	Première position (sens antihoraire): feux arrière, rétroéclairage de tableau de bord et d'interrupteurs à bascule ALLUMÉS. Tirer vers le haut et relâcher pour effectuer un APPEL DE PHARES.
2	Positionner ensuite (sens antihoraire): rétroéclairage de tableau de bord, feux de croisement ALLUMÉS. Tirer vers le haut et relâcher pour effectuer un APPEL DE PHARES.
2+3	Tirer vers le haut et relâcher pour effectuer un APPEL DE PHARES. Tirer vers le bas pour allumer les FEUX DE ROUTE en permanence.
4	Clignotants gauches ALLUMÉS.
5	Clignotants droits ALLUMÉS.
6	Appuyer sur l'interrupteur pour enclencher l'avertisseur sonore.

RA84036,0001AC6-28-08AUG19

Témoin des feux de croisement et des feux de route

NOTE: Voir Contacteur d'éclairage et interrupteur des clignotants dans cette section pour les positions et les fonctions du contacteur.



QGNA0007—UN—02NOV15

A—Témoin des feux de route
B—Témoin des feux de croisement

Le témoin des feux de route (A) s'allume lorsque le contacteur d'éclairage est mis en position (3) et le contacteur est tiré vers le volant.

Le témoin des feux de croisement (B) s'allume lorsque le contacteur d'éclairage est mis en position (2). Voir Contacteur d'éclairage et contacteur de l'avertisseur sonore dans cette section.

RA84036,0001A80-28-08AUG19

Mode sortie de veille



PY31809—UN—26AUG16

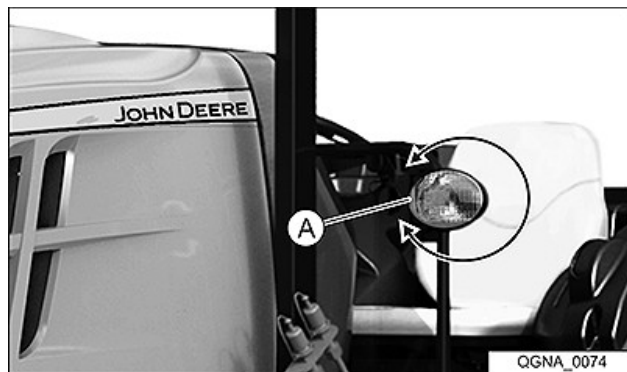
Si la clé est placée sur la position de stationnement et les feux de position sont commutés sur MARCHE, l'affichage s'allume afin d'indiquer l'état des feux de position.

Mode ARRÊT

Si la clé est placée sur la position ARRÊT, l'écran est éteint en conséquence (mode ARRÊT).

RA84036,00017B4-28-02JUL18

Feux de position avant, clignotants et feux arrière



QGNA0074—UN—02NOV15

(Plate-forme de conduite)



QGNA0075—UN—02NOV15

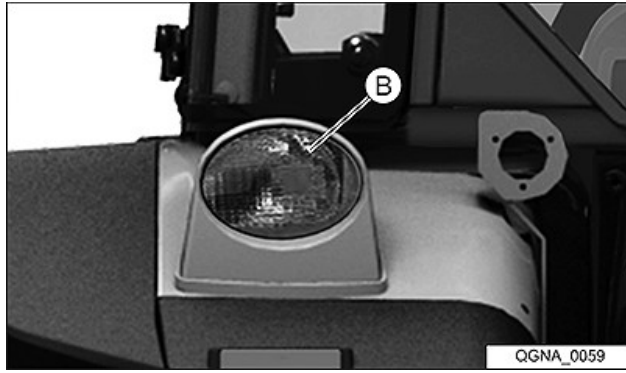
(Cabine)

A—Feux de position avant et clignotants

Sur les tracteurs avec plate-forme de conduite, tourner les clignotants avant (A) dans la position correcte avant de conduire sur la voie publique.

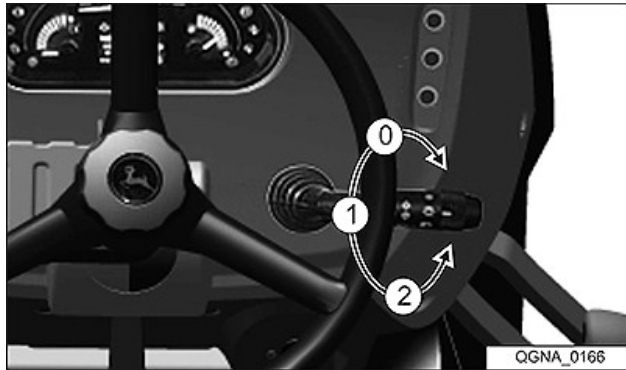
NOTE: Sur les tracteurs avec plate-forme, les clignotants avant (A) peuvent être repliés. Ceci permet d'éviter tout contact avec des branches d'arbre lors de travaux dans un verger ou dans des conditions similaires.

Les feux arrière rouge (B) s'allument lorsque le contacteur d'éclairage est mis en position (1) ou (2). Avant de conduire sur la voie publique, s'assurer que que les diffuseurs des feux arrière sont propres et qu'ils sont bien visibles pour les autres usagers.



QNA0059—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)

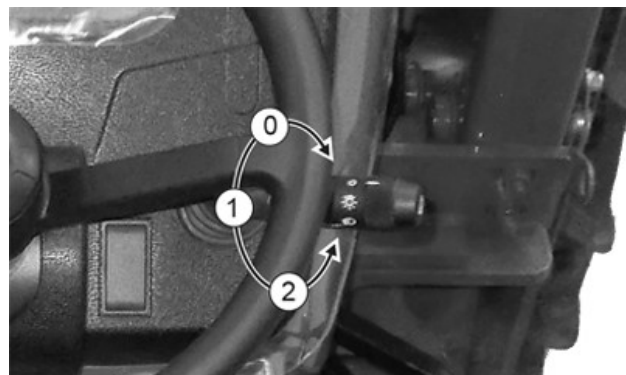


QNA0166—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



(5GL)



(5GL)

B—Feux arrière

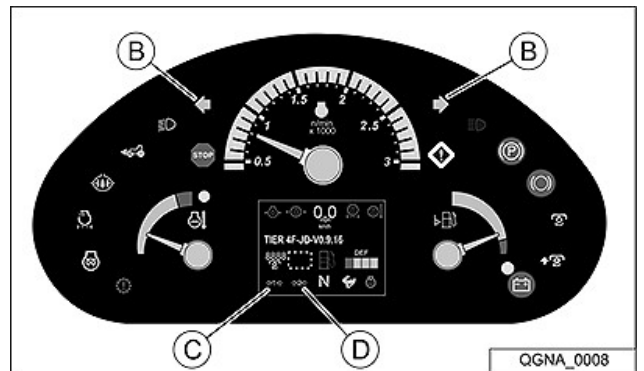
RA84036,00017B5-28-09OCT18

Clignotants

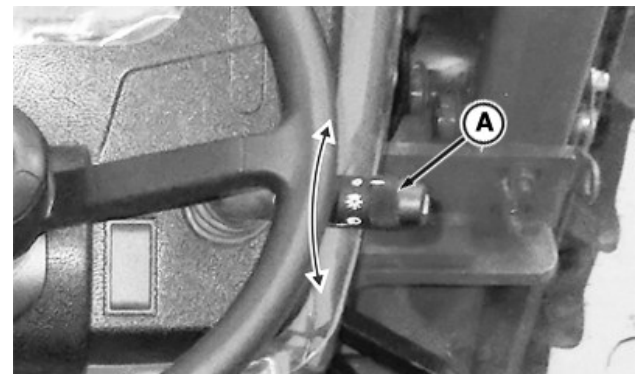


QNA0169—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



QNA0008—UN—02NOV15



(5GL)

A—Interrupteur des clignotants

B—Témoins des clignotants

C—Témoin des clignotants pour première remorque

D—Témoin des clignotants pour deuxième remorque

Amener l'interrupteur des clignotants (A) de la position centrale (clignotants éteints) vers la droite pour signaler un virage à droite ou vers la gauche pour signaler un virage à gauche. Les témoins (B), situés sur le tableau de bord, clignotent pour indiquer la direction du virage.

Lors de la traction d'une remorque, le témoin (C) clignote.

Lors de la traction de deux remorques, les témoins (C) et (D) clignotent.

RA84036,0001AC7-28-08AUG19

Interrupteur des feux de détresse (interrupteur de témoin d'alerte jaune)



QGNA_0168

QGNA0168—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



PY42810—UN—02JUL17

(5GL)

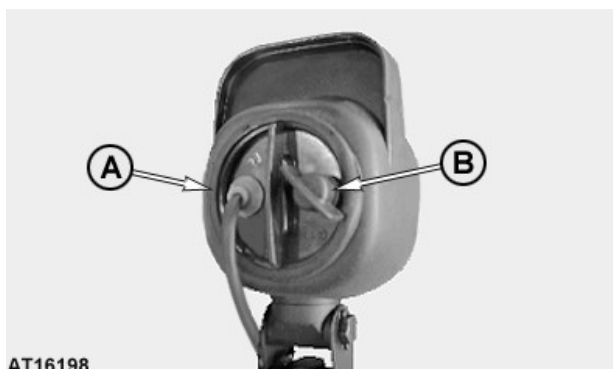
A—Interrupteur des feux de détresse

IMPORTANT: Utiliser les feux de détresse (témoins d'alerte jaunes) conformément à la réglementation en vigueur.

Utiliser l'interrupteur (A) pour allumer les feux de détresse (feux d'avertissement orange) lors de la conduite sur la voie publique.

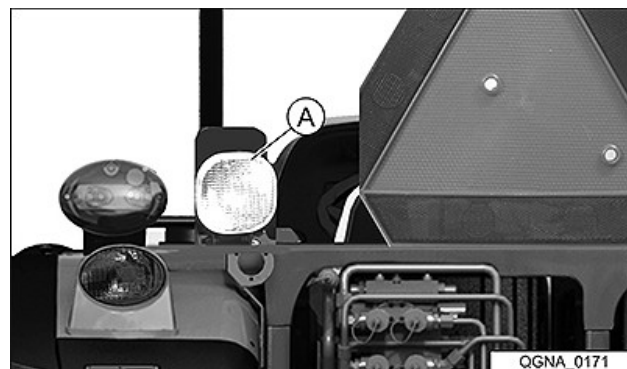
RA84036,00017B7-28-09OCT18

Interrupteurs des phares de travail (plate-forme de conduite)



AT16198

AT16198—UN—07FEB03



QGNA_0171

QGNA0171—UN—02NOV15

A—Phare de travail arrière

B—Contacteur des phares de travail

ATTENTION: Ne pas les allumer lors de déplacements sur la voie publique.

Sur les tracteurs équipés d'une plate-forme de conduite, le phare de travail (A) est allumé via l'interrupteur des phares de travail (B).

Régler les phares de travail (A) pour les amener dans la position désirée.

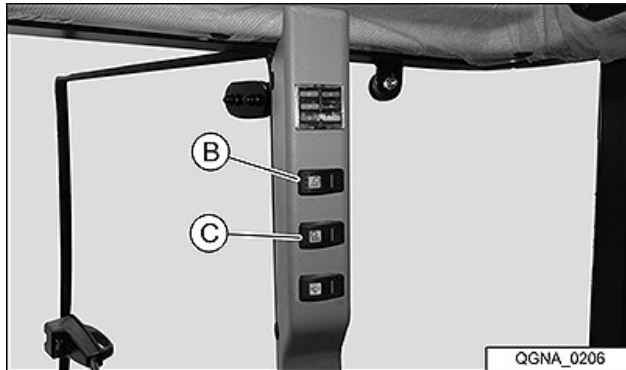
RA84036,00017B8-28-25SEP18

Interrupteurs des phares de travail (Cabine)

ATTENTION: Ne pas les allumer lors de déplacements sur la voie publique.



QGNA_0036
QGNA0036—UN—02NOV15



QGNA_0206
QGNA0206—UN—02NOV15

- A**—Phare de travail avant
B—Interrupteur des phares de travail avant
C—Interrupteur des phares de travail arrière

Sur les tracteurs avec cabine, le phare de travail est allumé via l'interrupteur des phares de travail sur le montant droit.

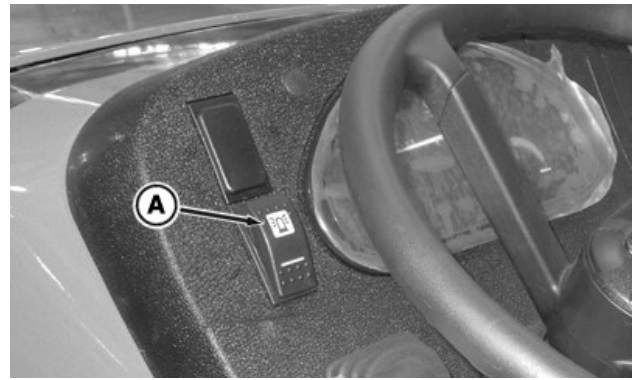
RA84036,00017B9-28-25SEP18

Gyrophare (en option)



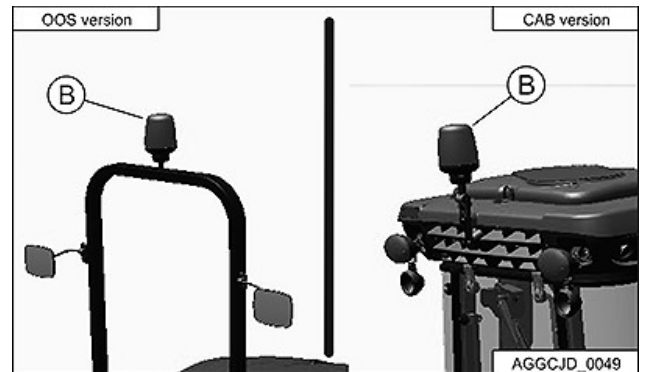
(5GV, 5GN)

PY34599—UN—07MAR17



(5GL)

PY42811—UN—02JUL17



AGGCJD_0049
AGGCJD0049—UN—02NOV15

Gauche (cabine)/droite (plate-forme de conduite)

- A**—Interrupteur du gyrophare
B—Gyrophare

Le gyrophare (B) est activé par l'interrupteur (A). Utiliser le gyrophare conformément à la réglementation en vigueur.

RA84036,00017BA-28-09OCT18

Phares supplémentaires H4 (en option)



QGNA_0347
QGNA0347—UN—02NOV15



AGGCJD0046—UN—02NOV15

A—Interrupteur

B—Phares supplémentaires H4

Suivant équipement, les phares supplémentaires H4 sont montés sur le cadre de la cabine.

Utiliser l'interrupteur (A) pour actionner les phares supplémentaires H4 (B).

L'interrupteur (A) permet de passer des phares principaux à ces phares supplémentaires et vice versa (lorsque des équipements frontaux sont installés par ex.). Se conformer à la réglementation en vigueur lors de la conduite sur la voie publique.

RA84036,00017BB-28-09OCT18

Plafonnier



QGNA0314—UN—02NOV15

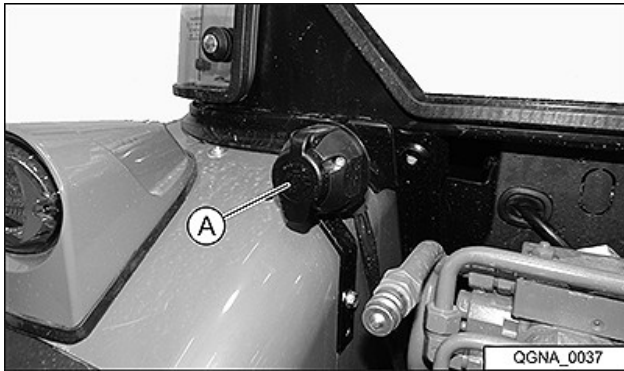
A—Plafonnier

Le plafonnier (A) peut être allumé à l'aide de l'interrupteur situé sur le plafonnier lui-même.

RA84036,00017BC-28-02JUL18

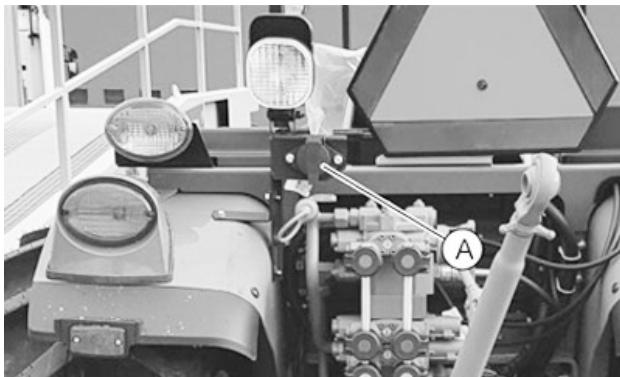
Prises

Prise de remorque 7 broches



QGNA0037—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



APY01814—UN—08DEC17

(5GL)

A—Prise

La prise (A) permet de raccorder l'éclairage, les clignotants ou tout autre élément électrique d'une remorque ou d'un équipement.

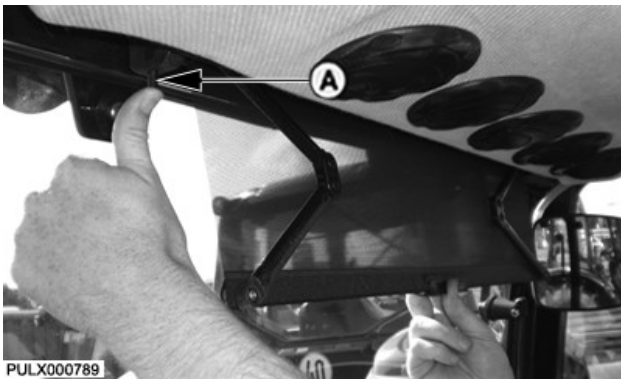
Toujours utiliser un éclairage supplémentaire sur un équipement attelé si ce dernier cache les clignotants ou d'autres éléments d'éclairage à l'arrière du tracteur.

NOTE: Des connecteurs adaptés sont disponibles auprès de votre concessionnaire.

RA84036,00017BD-28-09OCT18

Accessoires

Pare-soleil



PULX000789—UN—30JUL08

A—Bouton

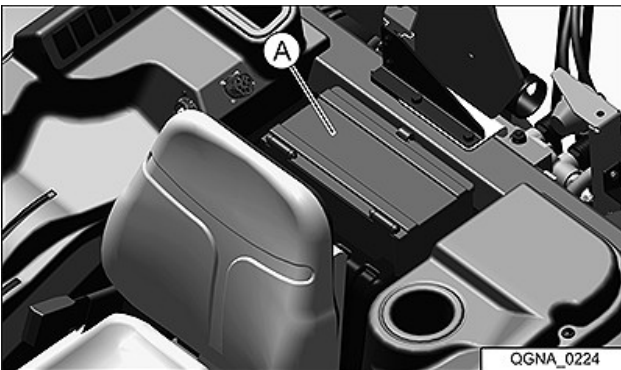
Un pare-soleil est disponible pour l'avant de la cabine.

Pousser le bouton (A) pour enrouler partiellement ou complètement le rideau.

Guider l'enroulement du rideau à la main pour éviter d'endommager celui-ci.

RA84036,00017BE-28-02JUL18

Boîte à outils



QGNA0224—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)

A—Boîte à outils

La boîte à outils (A) permet de ranger divers outils.

RA84036,0001A3B-28-15JUL19

Lestage pour des performances optimales

Sélection du lest

! ATTENTION: Lors de la détermination du lestage avant et arrière, veiller à ne pas dépasser la charge par essieu autorisée ni le poids total autorisé (équipements attelés compris). Voir Caractéristiques dans la section 500A de ce manuel.

Respecter les réglementations locales concernant la pose et le nombre maximum de masses autorisé. Pour assurer un bon contrôle de la direction, il faut qu'au moins 20 % du poids à vide repose sur l'essieu avant du tracteur. Le poids à vide est le poids du tracteur sans équipement, accessoire, lest de remorque, mais avec huile hydraulique, lubrifiants, réservoir de carburant plein et conducteur pesant 75 kg (165 lb).

! ATTENTION: Utiliser des dispositifs de levage/palans appropriés pour manipuler les masses.

La sécurité et les performances du tracteur dépendent du lestage correct de l'essieu avant (masses frontales) et de l'essieu arrière (masses de lestage des roues, lestage liquide des pneus, masse de lestage à fixation rapide).

RA84036,00017C0-28-02JUL18

Limites de lest

Le lest est limité soit par la capacité des pneus, soit par celle du tracteur. Chaque pneu a une capacité de charge recommandée qui ne doit pas être dépassée.

Si une traction plus importante est nécessaire, envisager l'emploi de pneus simples plus gros.

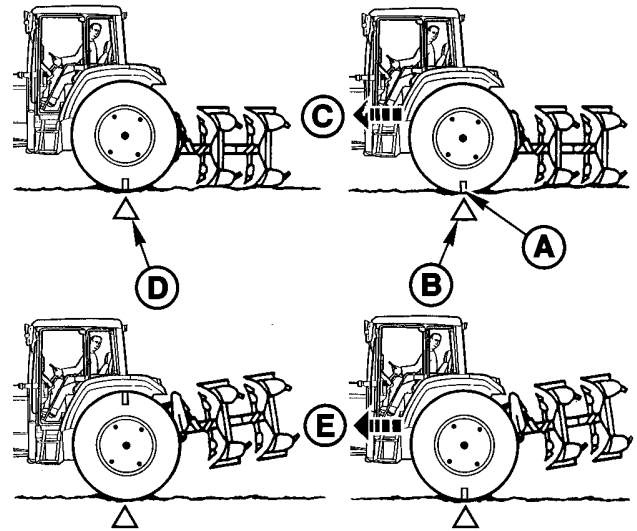
Dans ce cas, choisir des pneus qui ont été agréés pour le modèle de tracteur. Pour les tracteurs avec pont avant, la combinaison correcte de pneus avant/pneus arrière doit être respectée.

Pour plus d'informations et de détails, consulter votre concessionnaire agréé.

IMPORTANT: Ne dépasser en aucun cas les capacités d'essieu et de pneu. Pour les poids, voir Caractéristiques dans la section 500A de ce manuel.

RA84036,00017C1-28-10JUL18

Mesure du patinage des roues arrière



LX 000402

LX000402—UN—15AUG94

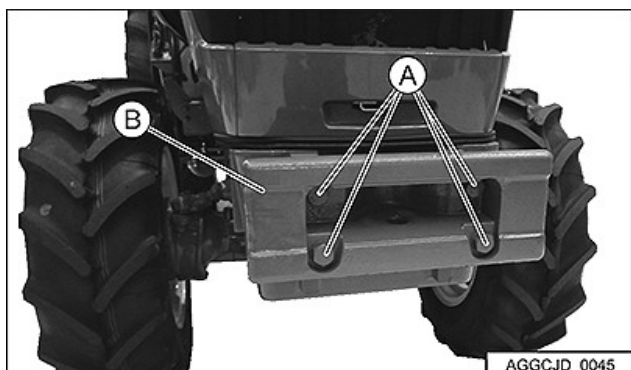
1. Tracer une marque (A) sur le pneu.
2. Tracer une marque (B) sur le sol, indiquant le point de départ.
3. Conduire le tracteur en avant avec l'équipement abaissé jusqu'à ce que la roue arrière ait effectué dix tours (C).
4. Tracer de nouveau une marque sur le sol (D).
5. Relever ensuite l'équipement et conduire à nouveau entre les deux marques sur le sol. Noter le nombre de tours effectués entre les deux marques (E).

Le nombre de tours donne les pourcentages de patinage des roues suivants:

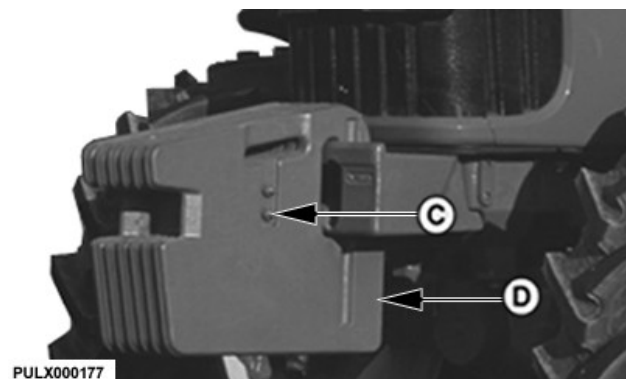
- 10,0 tours = 0% de patinage des roues
- 9,5 tours = 5% de patinage des roues
- 9,0 tours = 10% de patinage des roues
- 8,5 tours = 15% de patinage des roues
- 8,0 tours = 20% de patinage des roues
- 7,5 tours = 25% de patinage des roues
- 7,0 tours = 30% de patinage des roues

RA84036,00017C2-28-02JUL18

Pose des masses frontales



AGGCJD0045—UN—02NOV15



PULX000177—UN—04MAR08

- A—Vis (4)
- B—Support de masses
- C—Vis (2)
- D—Masse avant

IMPORTANT: Serrer les vis de fixation (A) du support de masses à 390 Nm (287 lb-ft) et les vis (C) des masses frontales (D) à 230 Nm (170 lb-ft).

Poser le support de masses (B) à l'aide des vis (A) et placer les masses additionnelles (D) selon le besoin. Les fixer à l'aide des vis (C).

IMPORTANT: Lorsque six masses frontales ou plus sont accrochées, les disposer de manière à ce qu'elles forment une chape.

RA84036,00017C4-28-02JUL18

Lestage des tracteurs à pont avant

Le patinage de roue idéal est de 8-12 % pour les tracteurs avec pont avant. Pour réduire le patinage à ce niveau, utiliser davantage de lest à l'avant que pour les tracteurs à deux roues motrices. La répartition idéale des masses de lestage est de 40% du poids total du tracteur à l'avant et 60% à l'arrière.

RA84036,00017C5-28-02JUL18

Avec masse de lestage sur l'attelage 3 points

NOTE: Maintenir l'attelage 3 points relevée tout en roulant, ce qui optimise la garde au sol.

ATTENTION: N'abaisser la masse de lestage au sol lorsque le tracteur est en stationnement.

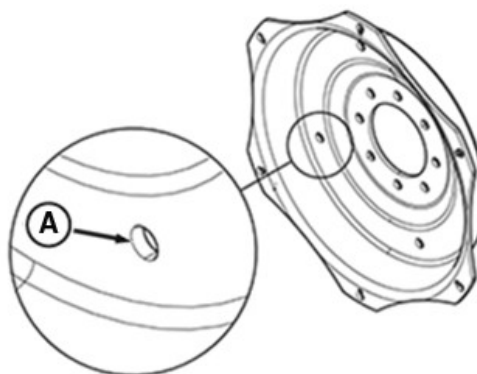
IMPORTANT: S'assurer que la charge/le lestage sont correctement répartis sur le tracteur.

IMPORTANT: La chape située à l'avant de la masse de lestage à fixation rapide ne doit pas être utilisée pour remorquer des charges.

RA84036,00017C6-28-02JUL18

Masses de lestage des roues arrière

IMPORTANT: Poser ces masses à l'aide d'un outil de levage approprié ou demander au concessionnaire John Deere de le faire.



APY11004—UN—22AUG18

Si le tracteur est muni de trous (A) sur le flasque de la jante arrière pour le montage de masses, un lest John Deere de 43 kg (95 lb) peut être installé.

Jusqu'à trois masses de 43 kg (95 lb) peuvent être montées de chaque côté.

La masse de lestage maximale pouvant être ajoutée sur l'essieu arrière est 258 kg (569 lb).

RA84036,000188C-28-22AUG18

Masses frontales

Un support de masses et des masses frontales supplémentaires peuvent être installés sur le tracteur en cas de besoin. Voir le tableau des différents lestages qui peuvent être installés sur chaque type de tracteur.

Pour **tous les tracteurs**: il est possible de monter jusqu'à 12 masses supplémentaires de 50 kg (110 lb), 30 kg (66 lb), 25 kg (55 lb) chacune sur le support de masses.

⚠ ATTENTION: Il peut être nécessaire d'ajouter du lestage à l'avant du tracteur pour le transport des outils montés à l'arrière. Conduire lentement sur terrain accidenté lorsque l'équipement est levé, quelle que soit la quantité de lest utilisée.

⚠ ATTENTION: Voir Charges maximales autorisées sur essieu et poids total. Voir Caractéristiques dans la section 500A de ce manuel.

Tracteur >>>	GV-GN					
Support de masses (A)	kg	lb	kg	lb	kg	lb
	65	143	65	143	65	143
Nombre max. de masses	12		12		10	
Poids de chaque masse	kg	lb	kg	lb	kg	lb
	50	110	30	66	25	55
Total masses supplémentaires (b)	600	1323	360	794	250	551
Lestage total possible (a) + (b)	665	1466	425	937	315	694

RA84036,00017C3-28-09OCT18

Transport

Transport du tracteur

La meilleure manière de transporter un tracteur en panne est de le placer sur un camion à plate-forme.

Avant de transporter le tracteur sur un camion bas ou un wagon à plate-forme, s'assurer que le capot du moteur est verrouillé et que les portes, la trappe de pavillon (suivant équipement) et les vitres sont fermées.

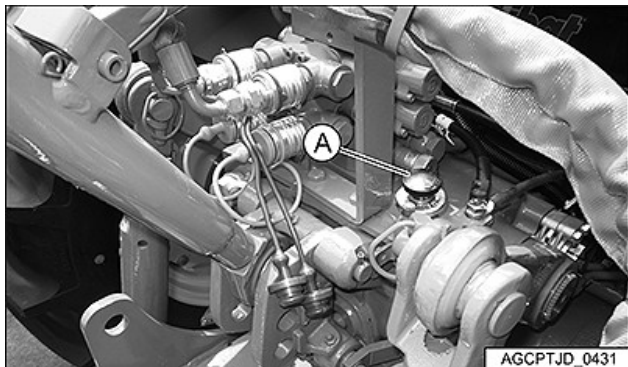
RA84036,00017C7-28-02JUL18

IMPORTANT: Si le moteur peut tourner, désenclencher le pont avant. Si le moteur ne peut pas tourner, désaccoupler l'arbre d'entraînement afin d'éviter l'usure excessive des pneus.

IMPORTANT: La chape d'attelage au niveau des masses frontales avant ne doit être utilisée que pour le remorquage sur des routes stabilisées.

RA84036,00017C8-28-02JUL18

Remorquage du tracteur



AGCPTJD0431—UN—02NOV15

A—Jauge d'huile

IMPORTANT: Ne JAMAIS dépasser 16 km/h (10 mph) lors du remorquage du tracteur. Le tracteur doit être conduit et freiné par un conducteur.

Lorsque le moteur est à l'arrêt, la force nécessaire pour tourner le volant est plus importante et la course de la pédale est plus longue (pas d'assistance hydraulique).

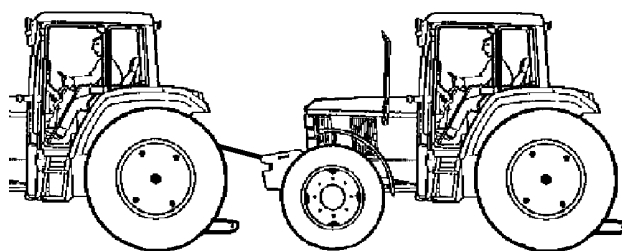
IMPORTANT: Pour éviter tout endommagement du circuit de transmission/hydraulique, observer les précautions suivantes:

1. S'assurer que le niveau d'huile de transmission/hydraulique se trouve au repère supérieur de la jauge (A). Si le tracteur doit être remorqué avec les roues avant soulevées, ajouter 1 litre d'huile pour chaque 9 mm (3-1/2 in) d'élévation des roues. NE PAS lever les roues avant de plus de 30 cm (12 in) au-dessus du sol.

NOTE: Une fois arrivé à destination, vidanger l'huile qui a été ajoutée pour le remorquage.

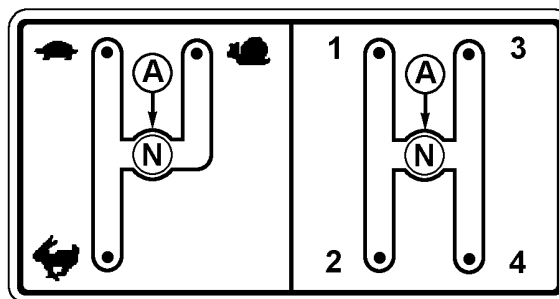
2. S'assurer que le blocage du différentiel est désengagé.
3. S'assurer que les leviers de gammes et de vitesses sont au neutre.

Remorquage du tracteur



AT1277

AT1277—UN—12JUN01



AT1289

AT1289—UN—05JUL01

A—Position neutre

La meilleure manière de transporter un tracteur en panne est de le placer sur un camion à plate-forme. Voir Transport du tracteur dans Transport, à la section 110 de ce livret.

⚠ ATTENTION: Lors du remorquage du tracteur ne jamais dépasser 10 km/h (6.2 mph).

Mettre le levier de vitesses au point mort (A), tout comme le levier de gammes (A).

IMPORTANT: Sur les tracteurs avec pont avant, désenclencher le pont avant si le moteur tourne.

RA84036,0001A7A-28-07AUG19

Conduite du tracteur sur le voie publique

⚠ ATTENTION: Pour circuler sur les voies publiques, utiliser les équipements d'éclairage et d'avertissement appropriés pour avertir les autres conducteurs. Se conformer à la réglementation routière locale dans ce domaine. Différents équipements de sécurité sont disponibles auprès de votre concessionnaire agréé. Maintenir les dispositifs de sécurité en bon état. Remplacer les pièces manquantes ou endommagées.

NE JAMAIS utiliser les phares de travail arrière pendant le déplacement du tracteur sur la voie publique. Une lumière intense à l'arrière du tracteur peut aveugler ou induire en erreur les autres usagers qui s'approchent par l'arrière.

Avant de conduire le tracteur sur la route, accoupler les pédales de frein. Pendant les déplacements à vitesse de transport, freiner légèrement et avec prudence.



QGNA0047—UN—02NOV15

A—Axe de verrouillage

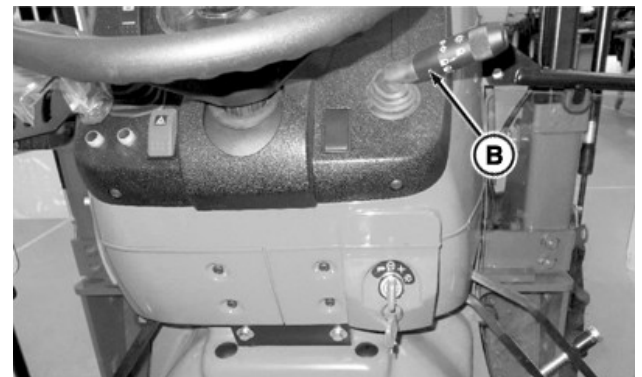
IMPORTANT: Se reporter à **Éclairage en service** — Circuit électrique à la section 220B de ce manuel pour des descriptions détaillées sur l'utilisation et le fonctionnement de l'éclairage.

1. Accoupler les pédales de frein à l'aide de l'axe de verrouillage (A). Éviter de freiner brutalement. Réduire la vitesse si le poids de la charge tractée est supérieur à celui du tracteur et si l'équipement n'a pas de freins propres (se référer au livret d'entretien de l'équipement pour les vitesses de transport conseillées).



QGNA0178—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



(5GL)



QGNA0350—UN—02NOV15



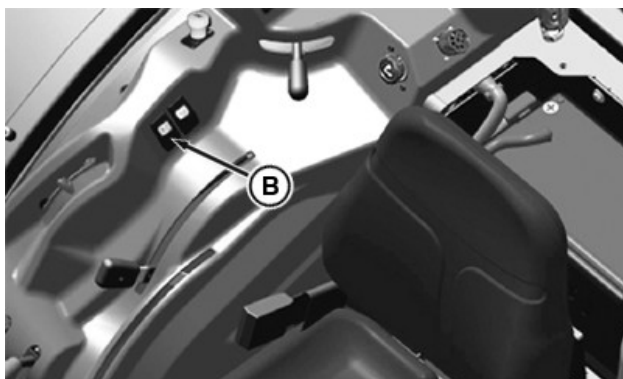
QGNA0349—UN—02NOV15

B—Contacteur d'éclairage
C—Phares de travail arrière

2. Le contacteur d'éclairage (B) permet d'allumer les feux de route ou de croisement. Ne jamais utiliser les

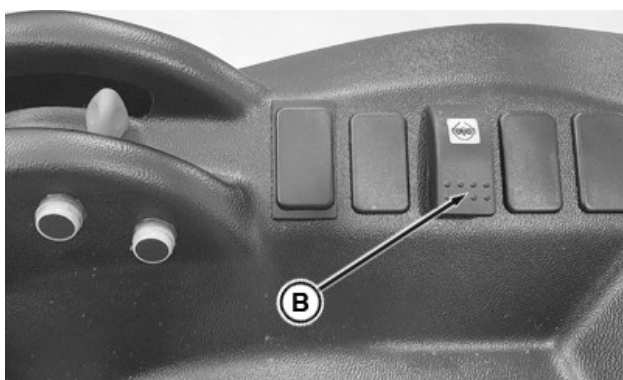
phares de travail arrière (C). Toujours passer en feux de croisement lorsque des véhicules viennent en sens inverse. Veiller à ce que les phares principaux soient toujours réglés correctement.

3. Utiliser les clignotants pour signaler les changements de direction. Veiller à remettre l'interrupteur des clignotants en position centrale après avoir tourné.



PY34586—UN—15FEB17

(5GV, 5GN)



APY01818—UN—06MAR18

(5GL)

B—Interrupteur

4. Désenclencher le pont avant à l'aide de l'interrupteur (B). La circulation sur des revêtements durs entraîne une usure excessive des pneus avant si le pont avant est enclenché.
5. Ne pas enclencher le blocage du différentiel. Voir Utilisation du blocage du différentiel dans Blocage du différentiel, section 50B.
6. Conduire à une vitesse suffisamment lente pour conserver le contrôle du tracteur en permanence. Ralentir sur les pentes, les terrains difficiles et avant de prendre des virages serrés, en particulier si un équipement lourd est monté à l'arrière.
7. Avant de descendre une pente, rétrograder suffisamment pour pouvoir contrôler la vitesse sans utiliser les freins. Ne jamais descendre une pente en roue libre.
8. Lors de la conduite en descente sur des pentes verglacées ou couvertes de gravier, demeurer

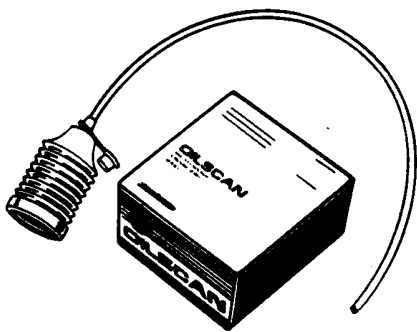
vigilant(e) pour éviter les dérapages susceptibles de provoquer une perte de contrôle du tracteur. Pour réduire les risques de dérapage, ralentir et s'assurer que le tracteur est convenablement lesté.

9. Redoubler de vigilance lors du remorquage de charges en terrain accidenté, dans les virages ou lors du freinage en descente. Veiller à ce que la largeur de voie soit réglée en position large afin d'assurer une stabilité maximum.

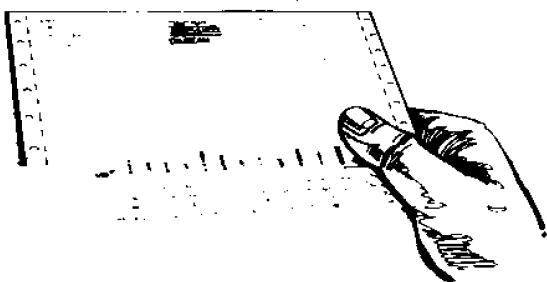
RA84036,00017CA-28-09OCT18

Ingrédients

Oilscan™ et CoolScan™



T6828AB—UN—15JUN89



T6829AB—UN—26AUG11

Oilscan™ et CoolScan™ sont des programmes d'échantillonnage John Deere aidant à contrôler les performances de la machine et à identifier les problèmes potentiels avant qu'ils ne causent de graves dommages.

Les échantillons d'huile et de liquide de refroidissement doivent être prélevés dans chaque circuit avant les intervalles de vidange préconisés.

Vérifier la disponibilité des kits Oilscan™ et CoolScan™ auprès du concessionnaire John Deere.

DX,OILSCAN-28-13SEP11

Gazole

Gazole

Pour connaître les caractéristiques du gazole disponible dans la région, consulter le distributeur de carburant local.

En général, les gazoles sont formulés pour répondre aux exigences inhérentes aux basses températures de la région dans laquelle ils sont commercialisés.

Les gazoles répondant à la norme EN 590 ou la spécification D975 de l'ASTM sont recommandés. À la base, le gazole renouvelable obtenu à partir de graisses animales et d'huiles végétales ayant subi un hydrotraitement sont équivalents au gazole de pétrole. Le gazole renouvelable répondant à la norme EN 590 ou à la spécification D975 de l'ASTM peut être utilisé, quel que soit le taux de mélange.

Propriétés requises du carburant

Dans tous les cas, le carburant utilisé doit avoir les caractéristiques suivantes:

Indice de cétane minimum de 43. Un indice de cétane supérieur à 47 est préconisé, en particulier si les températures sont inférieures à -20°C (-4°F) ou si l'altitude dépasse 1675 m (5500 ft).

Le point de colmatage du filtre (CFPP) doit être inférieur d'au moins 5°C (9°F) à la plus basse température probable ou **le point de trouble** doit être inférieur à la plus basse température probable.

La capacité de lubrification du gazole doit correspondre à un diamètre de rayure de 0,52 mm selon la spécification D6079 de l'ASTM ou la norme ISO 12156-1. Un diamètre de rayure maximum de 0,45 mm est préconisé.

La qualité et la teneur en soufre du gazole doivent être conformes à toutes les réglementations existantes concernant les émissions de la région où le moteur est utilisé. **NE PAS** utiliser de gazole contenant plus de 10000 mg/kg de soufre (10000 ppm).

Teneur en soufre pour moteurs Tier 4 Interim, Tier 4 Final, Phase III B et Phase IV

- N'utiliser QUE du gazole à teneur en soufre très faible (Ultra Low Sulfur Diesel) ne dépassant pas 15 mg/kg (15 ppm).

Teneur en soufre pour moteurs Tier 3 et Phase III A

- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 1000 mg/kg (1000 ppm) est RECOMMANDÉE.
- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est comprise entre 1000 et 2000 mg/kg (1000 et 2000 ppm) RÉDUIT l'intervalle entre les changements d'huile et de filtre.
- AVANT d'utiliser un gazole dont la teneur en soufre est supérieure à 2000 mg/kg (2000 ppm), consulter le concessionnaire John Deere.

Teneur en soufre pour moteurs Tier 2 et Phase II

- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 2000 mg/kg (2000 ppm) est RECOMMANDÉE.
- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est comprise entre 2000 et 5000 mg/kg (2000 et 5000 ppm) RÉDUIT l'intervalle entre les changements d'huile et de filtre.
- AVANT d'utiliser un gazole dont la teneur en soufre est supérieure à 5000 mg/kg (5000 ppm), consulter le concessionnaire John Deere.

Teneur en soufre pour les autres moteurs

- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 5000 mg/kg (5000 ppm) est RECOMMANDÉE.
- L'utilisation de gazole dont la teneur en soufre est supérieure à 5000 mg/kg (5000 ppm) RÉDUIT la périodicité des vidanges d'huile et des changements de filtre.

IMPORTANT: NE PAS mélanger de l'huile pour moteur diesel usagée ou tout autre type de lubrifiant avec du gazole.

L'ajout d'un additif de carburant non approprié peut endommager le système d'injection d'un moteur diesel.

OULXBER,0002881-28-08DEC15

Manipulation et stockage du gazole

⚠ ATTENTION: Réduire tout risque d'incendie. Manipuler le carburant avec précaution. NE PAS faire le plein lorsque le moteur tourne. NE PAS fumer lors du remplissage du réservoir de carburant ou lors de l'entretien du circuit d'alimentation.

Faire le plein à la fin de la journée afin d'éviter toute formation d'humidité par condensation et tout givrage par temps froid.

Maintenir tous les réservoirs de stockage remplis au maximum pour limiter les risques de condensation.

Veiller à ce que tous les capuchons et couvercles des réservoirs de carburant soient correctement installés de façon à prévenir toute pénétration d'humidité. Surveiller régulièrement la teneur en eau du carburant.

Si du biogazole est utilisé, il peut être nécessaire de remplacer le filtre à carburant plus souvent car il risque de se boucher prématurément.

Vérifier le niveau d'huile moteur quotidiennement avant de démarrer le moteur. Une augmentation du niveau d'huile peut indiquer une dilution de carburant dans l'huile moteur.

IMPORTANT: Le réservoir de carburant est aéré par le bouchon de remplissage. Si le bouchon de remplissage doit être remplacé, toujours utiliser un bouchon d'origine avec orifice de dégazage.

Lorsque du carburant est stocké pour une longue période ou si le stock de carburant est rarement renouvelé, ajouter du conditionneur de carburant pour le stabiliser. L'évacuation de l'eau libre et le traitement du réservoir de stockage de carburant tous les trois mois avec une dose d'entretien de biocide empêche la prolifération microbienne. Consulter le fournisseur de carburant ou le concessionnaire John Deere pour les recommandations.

DX,FUEL4-28-13JAN18

Pouvoir lubrifiant du gazole

La plupart des gazoles produits aux États-Unis, au Canada et dans les pays de l'Union européenne ont un pouvoir lubrifiant permettant d'assurer un fonctionnement correct du système d'injection de carburant ainsi que la longévité de ses composants. Toutefois, les gazoles produits dans certaines autres parties du monde peuvent avoir un pouvoir lubrifiant insuffisant.

IMPORTANT: S'assurer que le gazole utilisé sur la machine présente toutes les caractéristiques propres à un bon pouvoir lubrifiant.

Le pouvoir lubrifiant du gazole doit correspondre à un diamètre de rayure de 0,52 mm selon la spécification D6079 de l'ASTM ou la norme ISO 12156-1. Un diamètre de rayure maximum de 0,45 mm est préconisé.

En cas d'utilisation d'un gazole dont le pouvoir lubrifiant est faible ou indéterminé, ajouter un conditionneur tel que le conditionneur de gazole John Deere Fuel-Protect ou tout produit équivalent à la concentration spécifiée.

Pouvoir lubrifiant du biogazole

Le pouvoir lubrifiant du carburant peut être augmenté de façon significative en utilisant des mélanges de biogazole de catégorie inférieure ou égale à B20 (20 % de biogazole). L'augmentation du pouvoir lubrifiant est limité pour les mélanges de biogazole supérieurs à B20.

DX,FUEL5-28-07FEB14

Contrôle du gazole

Un programme d'analyse de carburant permet de contrôler plus facilement la qualité du gazole. L'analyse

du carburant peut fournir des données essentielles telles que l'indice de cétane calculé, le type de carburant, la teneur en soufre, la teneur en eau, l'apparence, la capacité de fonctionnement par temps froid, les bactéries, le point de trouble, l'indice d'acidité, la contamination par particules et la conformité à la spécification D975 de l'ASTM ou à toute autre spécification équivalente.

Pour plus d'informations concernant l'analyse du gazole, consulter le concessionnaire John Deere.

DX,FUEL6-28-13JAN18

Biogazole

Le biogazole est un carburant à base d'esters monoalkyliques d'acides gras à chaîne longue dérivés d'huiles végétales ou de graisses animales. Les mélanges de biogazole sont obtenus en ajoutant une proportion donnée de biogazole dans du gazole à base de pétrole.

Avant d'utiliser du carburant contenant du biogazole, lire les Conditions d'utilisation et recommandations relatives au biogazole dans ce livret d'entretien.

Les lois et réglementations concernant l'environnement peuvent autoriser ou interdire l'utilisation des biocarburants. Les utilisateurs doivent consulter les autorités gouvernementales compétentes avant d'utiliser des biocarburants.

Moteurs John Deere Phase V utilisés dans l'Union européenne

Lorsque le moteur doit être utilisé dans un pays de l'Union européenne avec du gazole ou du gas-oil non routier, la teneur en ester méthylique d'acide gras du carburant utilisé ne doit pas dépasser un volume de 8% (B8).

Moteurs John Deere avec filtre à gaz d'échappement, sauf moteurs John Deere Phase V utilisés dans l'Union européenne

Les mélanges de biogazole jusqu'à B20 peuvent être utilisés UNIQUEMENT si le biogazole pur (100% ou B100) est conforme à la spécification D6751 de l'ASTM ou à la norme EN 14214, ou à une spécification équivalente. Si un mélange B20 est utilisé, il faut s'attendre à une réduction de puissance de 2% et une augmentation de 3% de la consommation de carburant.

Les mélanges de biogazole de catégorie supérieure à B20 peuvent endommager les systèmes de contrôle des émissions du moteur et ne doivent pas être utilisés. Ils risquent, entre autres, de provoquer une accumulation accrue de suie et une augmentation de la fréquence de régénération stationnaire et de l'élimination des cendres.

Des conditionneurs de carburant John Deere, ou équivalents, contenant des additifs détergents ou dispersants doivent être ajoutés lors de l'utilisation de

mélanges de biogazole d'une catégorie comprise entre B10 et B20. Pour des mélanges de biogazole de catégorie inférieure, l'usage de ces conditionneurs est recommandé.

Moteurs John Deere sans filtre à gaz d'échappement John Deere

Les mélanges de biogazole jusqu'à B20 peuvent être utilisés UNIQUEMENT si le biogazole pur (100% ou B100) est conforme à la spécification D6751 de l'ASTM ou à la norme EN 14214, ou à une spécification équivalente. Si un mélange B20 est utilisé, il faut s'attendre à une réduction de puissance de 2% et une augmentation de 3% de la consommation de carburant.

Ces moteurs John Deere peuvent être utilisés avec des mélanges de biogazole supérieurs à B20 (jusqu'au biogazole 100%). N'utiliser ces moteurs avec des mélanges supérieurs à B20 QUE SI l'usage de biogazole est autorisé par la loi et s'il est conforme à la norme EN 14214 (disponible principalement en Europe). Il est possible que des moteurs fonctionnant avec des mélanges de biogazole supérieurs à B20 ne soient pas entièrement conformes à tous les règlements applicables relatifs aux émissions ou que ces règlements n'autorisent pas leur utilisation. Si un biogazole 100% est utilisé, il faut s'attendre à une réduction de puissance pouvant aller jusqu'à 12% et à une augmentation de 18% de la consommation de carburant.

Des conditionneurs de carburant John Deere, ou équivalents, contenant des additifs détergents ou dispersants doivent être ajoutés lors de l'utilisation de mélanges de biogazole d'une catégorie comprise entre B10 et B100. Pour des mélanges de biogazole de catégorie inférieure, l'usage de ces conditionneurs est recommandé.

Conditions d'utilisation et recommandations relatives au biogazole

La part de gazole à base de pétrole des mélanges de biogazole doit satisfaire aux exigences de la spécification D975 de l'ASTM (États-Unis) ou de la norme EN 590 (Union européenne).

Aux États-Unis, il est vivement recommandé aux utilisateurs de biogazole de s'adresser à un distributeur homologué BQ-9000 afin d'acheter des mélanges de biogazole réalisés par un producteur agréé BQ-9000 (comme défini par le "National Biodiesel Board"). Pour obtenir la liste des distributeurs homologués et des producteurs agréés, consulter le site internet suivant: <http://www.bq9000.org>.

Les biogazoles contiennent des résidus de cendres. Un taux de cendres dépassant le seuil maximum autorisé par la spécification D6751 de l'ASTM ou la norme EN14214 peut provoquer une accumulation de cendres plus rapide et une augmentation de la fréquence de nettoyage du filtre à gaz d'échappement (suivant équipement).

Si du biogazole est utilisé, il peut être nécessaire de remplacer le filtre à carburant plus souvent, surtout si du gazole était utilisé auparavant. Vérifier le niveau d'huile moteur quotidiennement avant de démarrer le moteur. Une augmentation du niveau d'huile peut indiquer une dilution de carburant dans l'huile moteur. Les mélanges de biogazole jusqu'à B20 doivent être utilisés dans les 90 jours après la date de fabrication du biogazole. Les mélanges de biogazole au-dessus de B20 doivent être utilisés dans les 45 jours qui suivent la date de fabrication du biogazole.

L'utilisation de mélanges de biogazole jusqu'à B20 peut avoir les conséquences suivantes:

- Dégradation du débit par temps froid
- Problèmes de stabilité et de stockage (absorption d'humidité, prolifération microbienne)
- Obstruction et colmatage du filtre (ce problème se présente habituellement lors du premier passage au biogazole pour les moteurs usagés)
- Fuite de carburant au niveau des joints et des flexibles (essentiellement sur des moteurs plus anciens)
- Réduction de la durée de vie des composants du moteur

Demander au fournisseur de carburant un certificat d'analyse pour s'assurer que le carburant est conforme aux spécifications mentionnées dans le présent livret d'entretien.

Demander au concessionnaire John Deere une liste des produits pour carburant John Deere permettant d'améliorer le stockage et les performances des biogazoles.

L'utilisation de mélanges de biogazole de catégorie supérieure à B20 peut avoir les conséquences suivantes:

- Cokéfaction et/ou obstruction des injecteurs entraînant une perte de puissance et des ratés du moteur en cas de non utilisation d'additifs et de conditionneurs de carburant John Deere, ou équivalents, contenant des agents détergents ou dispersants
- Dilution de l'huile du carter-moteur, nécessitant de fréquents changements d'huile
- Laquage ou grippage des composants internes
- Accumulation d'impuretés et de résidus
- Oxydation thermique du carburant à des températures élevées
- Incompatibilité avec d'autres matériaux (y compris le cuivre, le plomb, le zinc, l'étain, le laiton et le bronze) employés dans le matériel de manutention, de distribution et de stockage du carburant
- Perte d'efficacité du séparateur d'eau
- Dégradation des surfaces peintes en contact avec le biogazole

- Corrosion du dispositif d'injection du carburant
- Dégradation des joints élastomère et du matériau d'étanchéité (essentiellement sur des moteurs plus anciens)
- Niveau d'acide élevé dans le circuit d'alimentation
- Les mélanges de biogazole de catégorie supérieure à B20 contenant davantage de cendres, leur utilisation peut entraîner une accumulation de cendres plus rapide et une augmentation de la fréquence de nettoyage du filtre à gaz d'échappement (suivant équipement).

IMPORTANT: Les huiles végétales pressées brutes, quelle que soit leur concentration, NE sont PAS acceptables pour être utilisées comme carburant dans les moteurs John Deere. Leur utilisation risque d'entraîner une panne du moteur.

DX,FUEL7-28-13JAN18

Réduction de l'effet du froid sur les moteurs diesel

Les moteurs diesel John Deere sont conçus pour un fonctionnement optimal par temps froid.

Toutefois, des précautions supplémentaires doivent être prises pour un démarrage et un fonctionnement optimaux par temps froid. Les informations ci-dessous indiquent les étapes à suivre pour réduire l'effet du froid sur le démarrage et le fonctionnement du moteur. Consulter le concessionnaire John Deere pour toute information supplémentaire et la disponibilité locale des dispositifs d'aide par temps froid.

Utilisation du gazole spécial hiver

Lorsque les températures sont inférieures à 0°C (32°F), le gazole spécial hiver (n°1-D pour l'Amérique du Nord) convient le mieux pour l'utilisation par temps froid. Le point de trouble et le point d'écoulement du gazole spécial hiver sont inférieurs à ceux du gazole standard.

Le point de trouble est la température à laquelle la paraffine commence à se former dans le carburant. Cette paraffine entraîne l'obstruction des filtres à carburant. **Le point d'écoulement** est la température la plus basse à laquelle l'écoulement du carburant peut être observé.

NOTE: En moyenne, le gazole spécial hiver a une valeur de BTU (teneur calorifique) plus basse. L'utilisation de gazole spécial hiver peut entraîner une réduction de la puissance et une augmentation de la consommation de carburant mais ne devrait pas avoir d'autres effets sur les performances du moteur. Vérifier d'abord la qualité du carburant utilisé avant de rechercher l'origine de défaillances dues à une perte de puissance lors de l'utilisation par temps froid.

Réchauffeur d'air d'admission

Le réchauffeur d'air d'admission est une option disponible pour certains moteurs pour faciliter le démarrage par temps froid.

Éther

Un orifice pour éther est disponible pour améliorer le démarrage par temps froid.

⚠ ATTENTION: L'éther est extrêmement inflammable. Ne pas utiliser d'éther pour faire démarrer un moteur équipé de bougies de préchauffage ou d'un réchauffeur d'air d'admission.

Réchauffeur de liquide de refroidissement

Un chauffe-bloc (réchauffeur de liquide de refroidissement) peut être monté en option pour faciliter le démarrage par temps froid.

Huile de viscosité adaptée aux conditions saisonnières et concentration correcte du liquide de refroidissement

Il est conseillé d'utiliser une huile moteur ayant une viscosité adaptée à la saison en fonction de la température extérieure probable jusqu'à la prochaine vidange et une concentration correcte d'antigel à faible teneur en silicate. (Voir Huile pour moteur diesel et Liquide de refroidissement moteur dans cette section.)

Additif pour gazole par temps froid

Utiliser le conditionneur John Deere Fuel-Protect Diesel Fuel Conditioner (pour l'hiver), qui contient un produit chimique antigel, ou un conditionneur de carburant équivalent, pour le traitement du gazole d'utilisation non hivernale (n°2-D pour l'Amérique du nord) durant la période hivernale. Cet additif permet d'utiliser le carburant à une température pouvant aller jusqu'à 10°C (18°F) en dessous du point de trouble. Pour assurer l'efficacité du fonctionnement à des températures encore plus basses, utiliser du gazole spécial hiver.

IMPORTANT: Traiter le carburant quand la température extérieure descend au-dessous de 0°C (32°F). Pour obtenir de meilleurs résultats, utiliser un carburant non traité. Suivre toutes les instructions figurant sur l'autocollant.

Biogazole

Lorsque des mélanges de biogazole sont utilisés, de la cire risque de se former à des températures plus élevées. Commencer à utiliser le conditionneur John Deere Fuel-Protect Diesel Fuel Conditioner (pour l'hiver) à 5°C (41°F) pour traiter le biogazole durant la période hivernale. Lorsque les températures sont inférieures à 0°C (32°F), utiliser des mélanges de biogazole de catégorie inférieure ou égale à B5. Lorsque les températures sont inférieures à -10°C (14°F), n'utiliser que du gazole à base de pétrole spécial hiver.

Écrans de radiateur

Il est déconseillé de mettre en place des écrans de radiateur en tissu, carton ou autre matériau solide sur un moteur John Deere. En effet, ces écrans peuvent provoquer une augmentation excessive de la température du liquide de refroidissement moteur, de l'huile et de l'air de suralimentation, ce qui peut entraîner une durée de vie réduite du moteur, une perte de puissance et une consommation de carburant accrue. Les écrans de radiateur peuvent également provoquer une pression anormale sur le ventilateur et ses éléments d'entraînement, avec pour conséquence des pannes prématurées.

Si des écrans de radiateur sont utilisés, il est important de s'assurer qu'ils ne ferment pas totalement la grille avant. Une surface d'environ 25% doit rester ouverte à tout moment au centre de la grille. L'obstructeur d'air ne doit en aucun cas être appliqué directement contre le faisceau du radiateur.

Volets de radiateur

Si la machine est équipée d'un système de volets de radiateur contrôlés par thermostat, ce système doit être réglé de telle sorte que les volets soient complètement ouverts lorsque le liquide de refroidissement atteint 93° C (200°F) pour éviter qu'une température excessive ne règne dans le collecteur d'admission. Les systèmes à commande manuelle sont déconseillés.

Si le moteur est équipé d'un refroidisseur air-air, il faut que les volets soient complètement ouverts lorsque la température de l'air du collecteur d'admission atteint la valeur maximale autorisée à la sortie du refroidisseur d'air de suralimentation.

Pour de plus amples informations, s'adresser au concessionnaire John Deere.

DX,FUEL10-28-13JAN18

Huile moteur

Huile moteur John Deere Break-In Plus™

Les moteurs neufs sont remplis à l'usine d'huile moteur John Deere Break-In Plus™. Pendant le rodage, faire l'appoint d'huile de rodage pour moteur John Deere Break-In Plus™ selon les besoins afin de maintenir le niveau d'huile prescrit.

Faire tourner le moteur dans différentes conditions, notamment sous des charges lourdes et au ralenti minimum, pour asseoir correctement tous les composants du moteur.

Lors des premières heures d'utilisation d'un moteur neuf ou reconditionné, vidanger l'huile et remplacer le filtre au plus tôt après 100 heures de service et au plus tard à l'intervalle prescrit pour l'huile John Deere Plus-50™ II.

Après le reconditionnement du moteur, le remplir d'huile de rodage John Deere Break-In Plus™.

Si de l'huile de rodage John Deere Break-In Plus™ n'est pas disponible, utiliser une huile moteur de viscosité SAE 10W-30 satisfaisant à l'une des spécifications suivantes:

- Classification API CJ-4
- Norme ACEA E9
- Norme ACEA E6

Si l'une de ces huiles est utilisée pendant le premier fonctionnement d'un moteur neuf ou reconditionné, changer l'huile et le filtre au plus tôt après 100 heures de service et au plus tard après 250 heures de service.

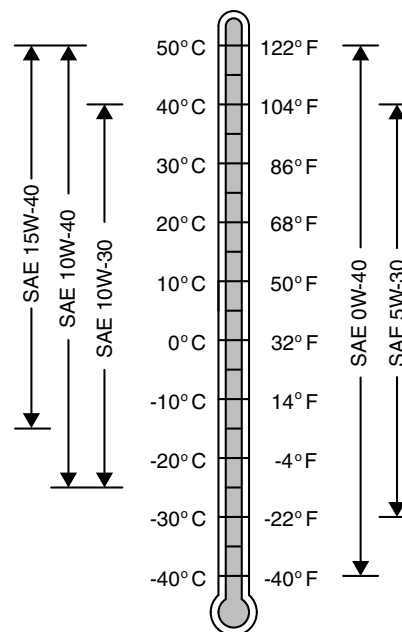
IMPORTANT: N'utiliser aucune autre huile moteur durant le rodage initial d'un moteur neuf ou reconditionné.

L'huile moteur John Deere Break-In Plus™ peut être utilisée pour tous les moteurs diesel John Deere, quel que soit le niveau de certification sur les émissions.

Après la période de rodage, utiliser l'huile John Deere Plus-50™ II ou toute autre huile pour moteur diesel recommandée dans ce manuel.

RA84036,00017CB-28-02JUL18

Huile pour moteur diesel — Moteurs Tier 4 Interim, Tier 4 Final, Phase IIIB et Phase IV



TS1691—UN—18JUL07

Viscosités d'huile pour différentes températures extérieures

Choisir la viscosité de l'huile en fonction de la température extérieure probable jusqu'à la prochaine vidange.

Si l'huile moteur John Deere Plus-50™ II n'est pas disponible, utiliser de l'huile moteur conforme à l'une au moins des normes suivantes:

Caractéristiques de l'huile	Huile recommandée
Huiles premium 15W-40 API CJ-4	John Deere Plus-50™ II (SAE 15W-40 CJ-4, CI-4, CH-4, SM, SL, SJ)

Plus-50 est une marque commerciale de Deere & Company

NE PAS utiliser d'huile moteur avec une teneur en cendres sulfatées supérieure à 1,0%, ou contenant plus de 0,12% de phosphore ou 0,4% de soufre.

Utiliser de préférence des huiles multigrades.

La qualité et la teneur en soufre du gazole doivent être conformes à toutes les réglementations existantes concernant les émissions de la région où le moteur est utilisé.

IMPORTANT: N'utiliser que du gazole à teneur en soufre très faible (Ultra Low Sulfur Diesel) ne dépassant pas 15 mg/kg (15 ppm).

RA84036,00017CC-28-02JUL18

Intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre

Les intervalles recommandés de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre dépendent de la capacité du carter d'huile, du type d'huile moteur et de filtre utilisé et de la teneur en soufre du gazole. Les intervalles d'entretien réels dépendent également des conditions de travail et d'entretien.

Effectuer une analyse de l'huile pour déterminer son état et par conséquent l'intervalle d'entretien approprié pour l'huile et le filtre. Pour plus d'informations concernant l'analyse d'huile moteur, consulter le concessionnaire John Deere.

Vidanger l'huile et changer le filtre au moins une fois tous les 12 mois, même si le nombre d'heures de service est inférieur à l'intervalle de vidange recommandé.

La **teneur en soufre du gazole** influe sur les intervalles de vidange d'huile moteur et de changement du filtre. Une teneur en soufre plus élevée réduit les intervalles de vidange d'huile et de remplacement du filtre.

L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 15 mg/kg (15 ppm) est OBLIGATOIRE.

IMPORTANT: Pour éviter toute détérioration du moteur:

- Réduire de 50% les intervalles de vidange d'huile et de changement de filtre en cas d'utilisation de mélanges de biogazole supérieurs à B20. L'analyse de l'huile peut permettre de prolonger les intervalles d'entretien.
- Utiliser uniquement les types d'huile autorisés.

Intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre:	
Après les 100 premières heures de service	Vidanger l'huile de rodage et la remplacer par l'huile moteur recommandée. Remplacer le filtre à huile moteur.
Toutes les 250 heures de service	Si des mélanges bio-diesel supérieurs à B20 ou des huiles autres que celle recommandée sont utilisés.
Toutes les 500 heures de service	Si un carburant STANDARD conforme à la norme EN 590 (2005/55 - 2005/78) est utilisé. Il est recommandé de ne pas utiliser d'additif. Un carburant BIO DIESEL n'est autorisé que s'il est conforme à la norme EN 14214 - ASTM 6751 et mélangé à du carburant standard à hauteur de 20 %. Si l'huile recommandée est utilisée.

Liquide de refroidissement moteur

Liquide de refroidissement pour moteur diesel

Liquides de refroidissement recommandés

Utiliser de préférence les liquides de refroidissement prémélangés suivants:

- John Deere COOL-GARD™ II
- John Deere COOL-GARD II PG

Le liquide de refroidissement COOL-GARD II prémélangé est disponible dans plusieurs concentrations et avec différentes limites de protection contre le gel, comme l'indique le tableau suivant.

COOL-GARD II prémélangé	Limite de protection contre le gel
COOL-GARD II 20/80	-9 °C (16 °F)
COOL-GARD II 30/70	-16 °C (3 °F)
COOL-GARD II 50/50	-37 °C (-34 °F)
COOL-GARD II 55/45	-45 °C (-49 °F)
COOL-GARD II PG 60/40	-49 °C (-56 °F)
COOL-GARD II 60/40	-52 °C (-62 °F)

Tous les produits COOL-GARD II prémélangés ne sont pas toujours disponibles dans tous les pays.

Utiliser le COOL-GARD II PG lorsqu'un liquide de refroidissement non toxique est nécessaire.

Autres liquides de refroidissement recommandés

Le liquide de refroidissement suivant est également recommandé:

- Un mélange de 40 à 60 % de concentré de liquide de refroidissement John Deere COOL-GARD II et d'eau de bonne qualité

IMPORTANT: Lorsqu'un concentré de liquide de refroidissement est mélangé avec de l'eau, la concentration du liquide de refroidissement doit être comprise entre 40 et 60%. Une concentration inférieure à 40% ne contient pas suffisamment d'additifs pour assurer la protection contre la corrosion. Une concentration supérieure à 60% risque d'entraîner la gélification du liquide de refroidissement, provoquant des défaillances du circuit de refroidissement.

Autres liquides de refroidissement

D'autres liquides de refroidissement à base d'éthylène-glycol ou de propylène-glycol peuvent être utilisés s'ils répondent aux caractéristiques suivantes:

- Liquide de refroidissement prémélangé satisfaisant à la spécification D6210 de l'ASTM
- Mélange de 40 à 60% de concentré de liquide de

COOL-GARD est une marque commerciale de Deere & Company

refroidissement satisfaisant à la spécification D6210 de l'ASTM et d'eau de bonne qualité

Si aucun liquide de refroidissement satisfaisant à l'une de ces spécifications n'est disponible, utiliser un liquide de refroidissement concentré ou prémélangé présentant au moins les propriétés chimiques et physiques suivantes:

- Il doit protéger les chemises de cylindre contre la cavitation conformément à la méthode d'essai de cavitation John Deere ou de l'essai sur parc de véhicules, la capacité de charge étant supérieure ou égale à 60%.
- Il doit être composé d'un ensemble d'additifs sans nitrites.
- Il doit assurer la protection contre la corrosion des métaux utilisés dans le circuit de refroidissement (fonte, alliages d'aluminium et alliages de cuivre tels que le laiton).

Qualité de l'eau

Le bon fonctionnement du circuit de refroidissement dépend essentiellement de la bonne qualité de l'eau. L'utilisation d'eau distillée, déionisée ou déminéralisée est recommandée pour le mélange avec le concentré de liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol et de propylène glycol.

IMPORTANT: Ne pas utiliser d'additifs ou d'antigels contenant des produits d'étanchéité de circuit de refroidissement.

Ne pas mélanger des liquides de refroidissement à base d'éthylène-glycol et de propylène-glycol.

Ne pas utiliser de liquide de refroidissement contenant des nitrites.

RA84036,00017CE-28-02JUL18

Utilisation en climats chauds

Les moteurs John Deere sont conçus pour fonctionner avec des liquides de refroidissement.

Toujours utiliser un liquide de refroidissement moteur recommandé, même lorsque le moteur est utilisé dans une région où la protection contre le gel n'est pas nécessaire.

IMPORTANT: Il est possible d'utiliser de l'eau comme liquide de refroidissement mais uniquement en cas d'urgence.

L'utilisation d'eau comme liquide de refroidissement - même si des additifs pour liquide de refroidissement ont été ajoutés - peut être à l'origine de formation de mousse, de corrosion des surfaces chaudes en aluminium ou en fer, de tartre et de cavitation.

Vidanger le circuit de refroidissement et le remplir de liquide à base recommandé dès que possible.

DX, COOL6-28-15MAY13

Qualité de l'eau pour mélange avec du liquide de refroidissement concentré

Les liquides de refroidissement moteur sont composés de trois éléments chimiques: antigel à base d'éthylène-glycol ou de propylène-glycol, agents inhibiteurs et eau de bonne qualité.

Le bon fonctionnement du circuit de refroidissement dépend essentiellement de la bonne qualité de l'eau. Il est recommandé de mélanger de l'eau déionisée ou déminéralisée au concentré de liquide de refroidissement à base d'éthylène-glycol ou de propylène-glycol.

Toute eau utilisée dans le circuit de refroidissement doit être conforme aux valeurs prescrites minimales suivantes:

Chlorures	< 40 mg/l
Sulfates	< 100 mg/l
Matières solides totales	< 340 mg/l
Matières totales dissoutes/dureté	< 170 mg/l
pH	5,5—9,0

IMPORTANT: Ne pas utiliser de l'eau de consommation en bouteille parce qu'elle contient souvent des concentrations plus importantes de matières totales dissoutes.

Protection contre le gel

Les concentrations relatives de glycol et d'eau dans le liquide de refroidissement moteur déterminent la protection maximale contre le gel du liquide.

Éthylène-glycol	Limite de protection contre le gel
40%	-24°C (-12°F)
50%	-37°C (-34°F)
60%	-52°C (-62°F)
Propylène-glycol	Limite de protection contre le gel
40%	-21°C (-6°F)
50%	-33°C (-27°F)
60%	-49°C (-56°F)

NE PAS utiliser de mélange liquide de refroidissement/ eau contenant plus de 60% d'éthylène-glycol ou de propylène-glycol.

DX, COOL19-28-13JAN18

Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel

Il est nécessaire de maintenir les concentrations correctes de glycol et d'additifs inhibiteurs dans le liquide de refroidissement pour assurer une protection efficace du moteur et du circuit de refroidissement contre le gel, la corrosion, ainsi que l'érosion et la formation de piqûres sur les chemises.

Contrôler le liquide de refroidissement au minimum tous les 12 mois ou à chaque fois que du liquide de refroidissement a été perdu en raison de fuites ou de surchauffe.

Bandelettes de test pour liquide de refroidissement

Des bandelettes de test pour liquide de refroidissement sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere. Ces bandelettes de test constituent une méthode simple et efficace pour vérifier le degré de protection contre le gel et la concentration en additifs du liquide de refroidissement.

En cas d'utilisation de liquide de refroidissement John Deere COOL-GARD II

John Deere COOL-GARD II Premix™, COOL-GARD II PG Premix et COOL-GARD II Concentrate sont des liquides de refroidissement ne nécessitant pas d'entretien jusqu'à 6 ans ou 6000 heures de service, à condition que du John Deere COOL-GARD II Premix ou COOL-GARD II PG Premix ait été utilisé pour faire l'appoint du circuit de refroidissement. Vérifier l'état du liquide de refroidissement une fois par an à l'aide de bandelettes de test prévues pour être utilisées avec des liquides de refroidissement de la catégorie John Deere COOL-GARD II. Si la bandelette de test indique qu'un apport d'additif est nécessaire, ajouter de l'additif John Deere COOL-GARD II Coolant Extender en observant les instructions données.

N'ajouter de l'additif John Deere COOL-GARD II Coolant Extender qu'à la concentration préconisée. NE PAS dépasser la quantité d'additif recommandée.

En cas d'utilisation de liquides de refroidissement contenant des nitrites

Comparer les résultats obtenus avec le tableau des additifs (SCA) pour déterminer le taux d'additifs inhibiteurs dans le liquide de refroidissement et éventuellement ajouter du produit John Deere Liquid Coolant Conditioner.

N'ajouter du produit John Deere Liquid Coolant

COOL-GARD est une marque commerciale de Deere & Company

Conditionner qu'à la concentration préconisée. NE PAS dépasser la quantité d'additif recommandée.

Analyse du liquide de refroidissement

Il faut analyser le liquide de refroidissement pour une évaluation plus approfondie. L'analyse du liquide de refroidissement permet d'obtenir des informations importantes telles que le point de congélation, le niveau de protection antigel, le pH, l'alcalinité, la teneur en nitrites (additif de contrôle de la cavitation), la teneur en molybdate (additif inhibiteur de corrosion), la teneur en silicate, les métaux de corrosion et l'aspect visuel.

Pour plus d'informations sur l'analyse du liquide de refroidissement, consulter le concessionnaire John Deere.

DX,COOL9-28-11APR11

Additifs pour liquide de refroidissement

La concentration de certains additifs pour liquide de refroidissement diminue graduellement lorsque le moteur fonctionne. Pour les liquides de refroidissement contenant des nitrites, refaire le plein d'additifs entre les opérations d'entretien en ajoutant une dose quand cela est déterminé par l'essai de liquide de refroidissement.

Le conditionneur John Deere Liquid Coolant Conditioner est recommandé comme additif complémentaire pour les liquides de refroidissement contenant des nitrites.

Le produit John Deere Liquid Coolant Conditioner ne convient pas pour les liquides de refroidissement John Deere COOL-GARD™ II Premix, COOL-GARD II PG Premix, ou COOL-GARD II Concentrate.

IMPORTANT: Ne pas ajouter d'additifs pour liquide de refroidissement lorsque le circuit de refroidissement a été vidangé et rempli de l'un des liquides de refroidissement suivants:

- John Deere COOL-GARD II
- John Deere COOL-GARD II PG

Si d'autres liquides de refroidissement sont utilisés, consulter le fournisseur et suivre les recommandations du fabricant sur l'usage d'additifs.

L'emploi d'additifs non recommandés peut entraîner la précipitation de l'additif et la formation de gel dans le liquide de refroidissement.

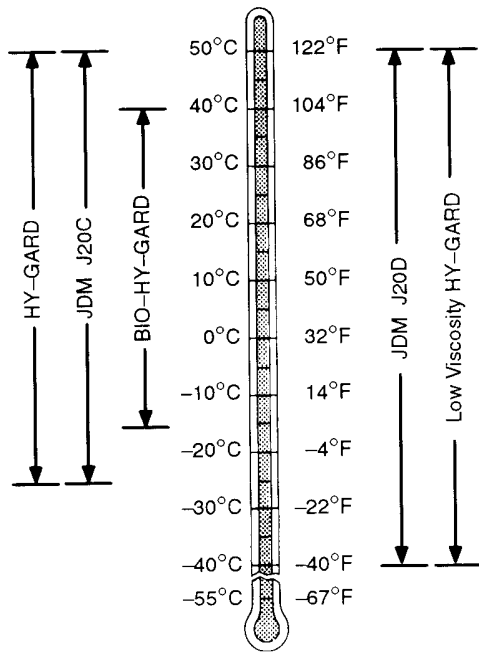
Ajouter la concentration d'additif recommandée par le fabricant. NE PAS dépasser la quantité d'additif recommandée.

COOL-GARD est une marque commerciale de Deere & Company

RA84036,00017CF-28-02JUL18

Autres lubrifiants

Huile de transmission/hydraulique



TS1625—UN—12DEC94

Choisir la viscosité de l'huile en fonction de la température extérieure probable jusqu'à la prochaine vidange.

Utiliser de préférence les huiles suivantes:

- John Deere HY-GARD™
- John Deere HY-GARD™ basse viscosité

L'huile John Deere BIO-HY-GARD™ est également recommandée.

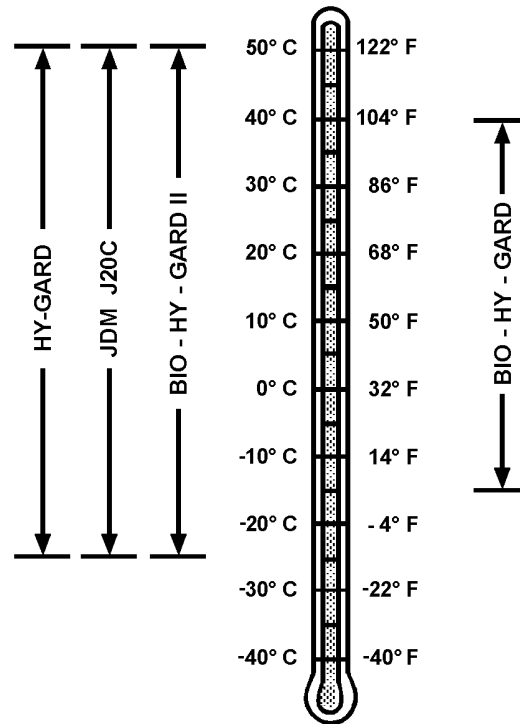
D'autres huiles peuvent être employées, dans la mesure où elles satisfont à l'une des spécifications suivantes:

- Spécification John Deere JDM J20C
- Spécification John Deere JDM J20D

À des températures inférieures à -30°C (-22°F), il est possible d'employer les huiles pour conditions polaires répondant à la spécification MIL-L-46167B.

DX, HY-OIL2-28-01DEC94

Huile pour essieu de pont avant



LX1033632

LX1033632—UN—29APR04

Choisir la viscosité de l'huile en fonction de la température extérieure probable jusqu'à la prochaine vidange.

Utiliser de préférence l'huile suivante:

John Deere HY-GARD™

D'autres huiles peuvent être utilisées, dans la mesure où elles satisfont à l'une des spécifications suivantes:

John Deere Standard JDM J20C

Utiliser l'une des huiles suivantes lorsqu'il est nécessaire d'employer un produit biodégradable:

John Deere BIO-HY-GARD II™¹ ou BIO-HY-GARD™¹

NOTE: Pour les ponts avant avec freins, NE PAS utiliser l'huile BIO-HY-GARD.

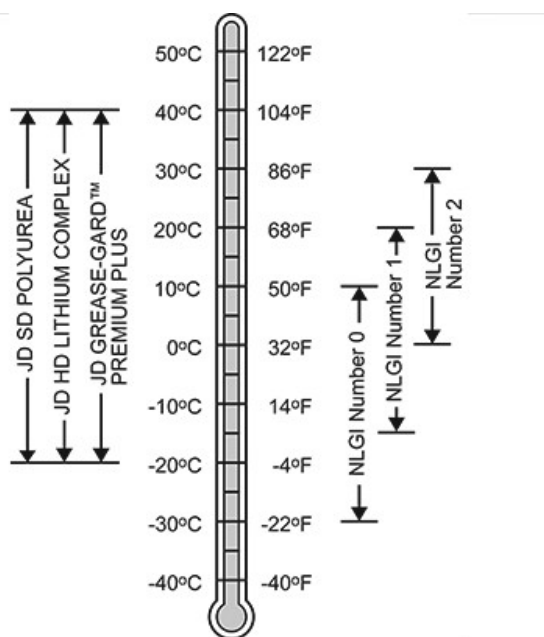
RA84036,000186D-28-03JUL18

BIO-HY-GARD II est une marque commerciale de Deere & Company.

¹ L'huile BIO-HY-GARD II atteint, voire dépasse, le seuil de biodégradabilité minimum de 80 % en 21 jours défini par la méthode de mesure CEC-L-33-A-93. L'huile BIO-HY-GARD atteint voire dépasse le seuil de biodégradabilité de 80% minimum en 21 jours défini par la méthode de mesure CEC-L-33-T-82. Ces huiles ne doivent pas être mélangées à des huiles minérales, sous peine de réduire leur biodégradabilité et leurs possibilités de recyclage.

HY-GARD est une marque commerciale de Deere & Company
BIO-HY-GARD est une marque commerciale de Deere & Company

Graisse pour systèmes de graissage automatisés



RG30202—UN—08MAR18

Graisse pour plages de température d'air

Utiliser une graisse appartenant à une classe de consistance NLGI et convenant à la température extérieure probable jusqu'au prochain graissage.

La graisse John Deere SD Polyurea est recommandée.

Les graisses suivantes sont également recommandées :

- Graisse John Deere HD Lithium Complex
- John Deere Grease-Gard™ Premium Plus

D'autres graisses peuvent être employées, dans la mesure où elles satisfont aux caractéristiques suivantes :

- Classification NLGI GC-LB
- ISO-L-X-BDHB 2 (conforme à ISO 6743-9) ou DIN KP 2 N-20 (conforme à DIN 51825) au complexe de lithium, huile de base non synthétique (100 à 220 mm²/s à 40°C)

IMPORTANT: Certains types d'épaississants, d'huiles de base et d'additifs utilisés dans les graisses ne sont pas compatibles. Éviter par conséquent de mélanger les graisses. Consulter le fournisseur de graisse avant de mélanger différents types de graisses.

DX, GREA2-28-13JAN18

Mélanges de lubrifiants

Éviter en général de mélanger des huiles de marques ou types différents. Les fabricants ajoutent des additifs à leurs huiles pour obtenir certaines propriétés ou répondre à certaines spécifications.

Le mélange d'huiles différentes peut réduire l'efficacité des additifs et altérer la qualité du lubrifiant.

Consulter le concessionnaire John Deere pour obtenir informations et prescriptions.

DX, LUBMIX-28-18MAR96

Stockage des lubrifiants

Les performances de l'équipement ne peuvent être optimales que si les lubrifiants utilisés pour son entretien sont absolument propres.

Utiliser des récipients propres pour la manipulation de tous les lubrifiants.

Stocker les lubrifiants et leurs récipients à l'abri de la poussière et de l'humidité. Entreposer les récipients sur le côté pour éviter l'accumulation d'eau et de saletés.

S'assurer que les récipients sont correctement repérés de manière à pouvoir aisément identifier leur contenu.

Éliminer de manière conforme les récipients usagés et les résidus de lubrifiant qui peuvent s'y trouver.

DX, LUBST-28-11APR11

Autres lubrifiants et lubrifiants synthétiques

Les conditions de service rencontrées dans certaines régions peuvent rendre nécessaire l'utilisation de lubrifiants répondant à d'autres prescriptions que celles indiquées dans la présente publication.

Il est possible que certains lubrifiants John Deere ne soient pas disponibles à proximité.

Consulter le concessionnaire John Deere pour obtenir informations et prescriptions.

Les lubrifiants synthétiques peuvent être utilisés à condition de présenter les performances voulues tel qu'indiqué dans la présente publication.

Les seuils de température et la périodicité des opérations d'entretien indiqués dans le présent manuel s'appliquent aux fluides de la marque John Deere ou aux fluides dont l'utilisation sur un équipement John Deere a été testée et/ou approuvée.

Les huiles de récupération ayant subi un second raffinage peuvent être utilisées si le lubrifiant final présente les performances voulues.

DX, ALTER-28-13JAN18

Entretien — Généralités

Sécurité lors de la maintenance et du nettoyage



TS249—UN—23AUG88

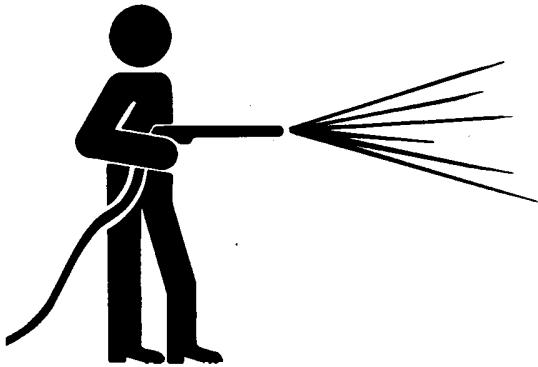
ATTENTION: Pour effectuer des travaux à des emplacements difficiles à atteindre, utiliser des plates-formes ou des échelles appropriées.

Redoubler d'attention lors de travaux d'entretien et de nettoyage à des emplacements difficiles à atteindre. Exemples: réglage des feux sur pavillon, entretien du circuit de refroidissement, réglage des rétroviseurs extérieurs (tracteurs sans portière droite) etc.

ATTENTION: NE JAMAIS se tenir debout sur des composants du tracteur pour effectuer ces travaux, sauf si les composants sont destinés à cet effet. Danger de chute! Si les composants du tracteurs sont humides, sales ou givrés, les risques d'accident augmentent.

RA84036,0001859-28-03JUL18

Utilisation de nettoyeurs haute pression

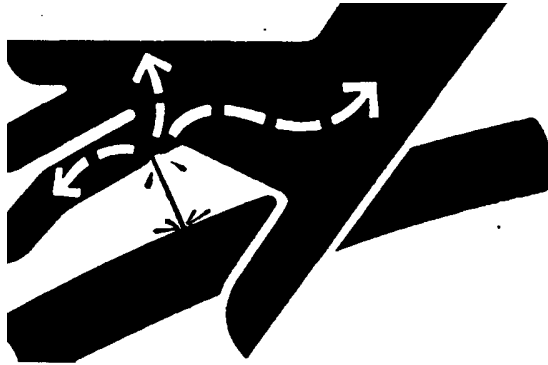


T6642EJ—UN—18OCT88

IMPORTANT: Un jet d'eau sous pression dirigé sur les composants ou les connecteurs électriques/électroniques, les roulements/paliers, les joints hydrauliques, les pompes d'injection de carburant ou d'autres pièces et composants fragiles peut provoquer des dysfonctionnements du système. Réduire la pression de l'eau et diriger le jet selon un angle de 45 à 90°.

RA84036,000185A-28-03JUL18

Attention aux fuites de liquides sous pression



X9811—UN—23AUG88

Vérifier régulièrement – au moins une fois par an – que les flexibles hydrauliques sont exempts de fuites, de vrillage, de coupures, de fissures, d'abrasion, de cloques, de corrosion, de tresses de fils métalliques exposées, ou de tout autre signe d'usure ou d'endommagement.

Remplacer immédiatement les flexibles usés ou endommagés par des pièces de rechange John Deere.

Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures.

Pour éviter tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression.

Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Protéger le corps et les mains des liquides sous pression.

En cas d'accident, consulter un médecin immédiatement. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré de façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent, faute de quoi il y a risque de gangrène. Les médecins non familiarisés avec ce type de blessure devront se référer à une source médicale compétente. Pour obtenir de telles informations (en anglais), il est possible de s'adresser au service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis, en appelant le 1-800-822-8262 ou le +1 309-748-5636.

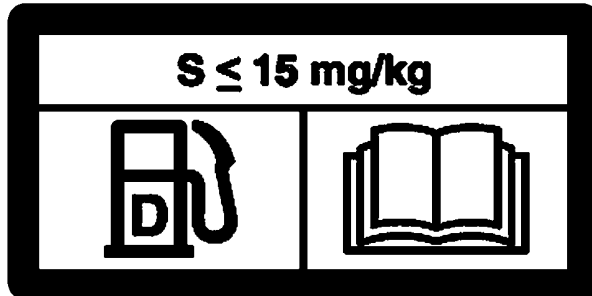
DX,FLUID-28-12OCT11

Stockage du gazole

Si la rotation du combustible dans le réservoir principal ou le réservoir secondaire est lente, il peut être nécessaire d'y verser un additif empêchant la condensation de l'eau. Pour tous renseignements, s'adresser au concessionnaire John Deere.

DX,FUEL-28-03MAR93

Carburant à très faible teneur en soufre

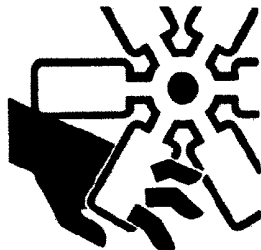


AGCPTJD0744—UN—18AUG14

IMPORTANT: Quand cet autocollant est présent, utiliser uniquement du carburant à très faible teneur en soufre.

RA84036,000185B-28-03JUL18

Lors des opérations d'entretien

QGNA_0212
QGNA0212—UN—02NOV15

T133592—UN—15APR13



RG17488—UN—21AUG09

A—Capot moteur

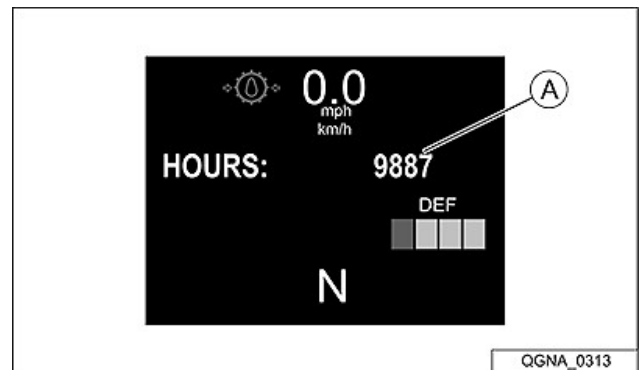
Le capot moteur (A) est un élément de protection.

⚠ ATTENTION: Ne jamais effectuer de travaux d'entretien près de pièces rotatives ou mobiles. Ne jamais déposer ou ouvrir de portes de visite ou d'autres garants lorsque le moteur marche ou lorsqu'il est chaud. Aucun entretien ne doit être effectué sur ou autour du moteur lorsque celui-ci est en marche.

Empêcher tout fonctionnement subit du moteur ou du démarreur lorsque le capot moteur est ouvert ou les garants déposés.

RA84036,000185C-28-03JUL18

Lubrification et entretiens périodiques



QGNA_0313

QGNA0313—UN—02NOV15

⚠ ATTENTION: Ne jamais entreprendre une opération de lubrification ou de réglage lorsque le moteur tourne.

IMPORTANT: Les intervalles d'entretien recommandés sont valables pour des conditions de travail normales. Augmenter la fréquence d'entretien si le véhicule est utilisé en conditions difficiles.

Les intervalles entre les opérations de lubrification et d'entretien sont fonction du nombre d'heures de service effectif, tel qu'indiqué par le compteur d'heures de service (A). Celui-ci enregistre la durée réelle de fonctionnement du moteur.

Se servir du compteur d'heures de service (A) comme guide pour effectuer toutes les opérations d'entretien aux intervalles indiqués sur les pages suivantes.

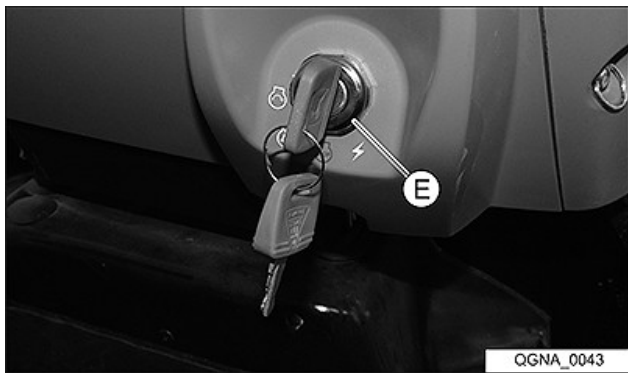
S'assurer du bon fonctionnement du compteur d'heures de service.

Après toute opération d'entretien, de nettoyage ou de remise en état, remettre en place les dispositifs de protection avant de remettre le tracteur en service.

RA84036,000185D-28-03JUL18

Réinitialisation du message d'entretien de l'huile (modèle 5075)

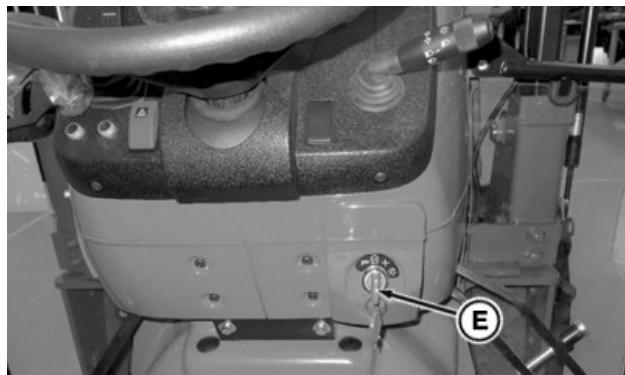
IMPORTANT: Réinitialiser le message d'entretien de l'huile après chaque vidange d'huile. Le non-respect de cette procédure entraîne une réduction de la puissance du moteur.



QGNA_0043

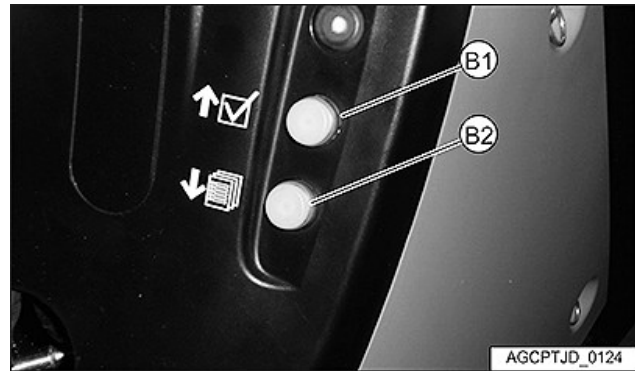
QGNA0043—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



PY42851—UN—03JUL17

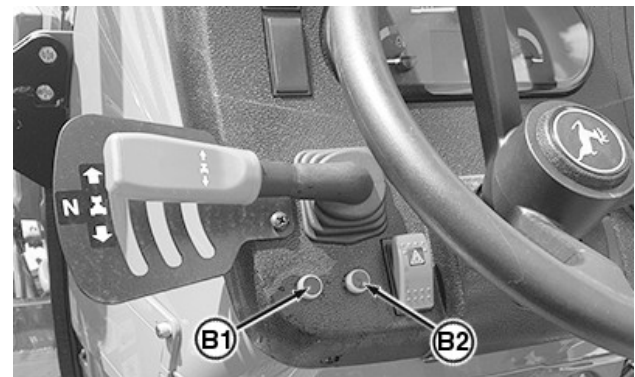
(5GL)



AGCPTJD_0124

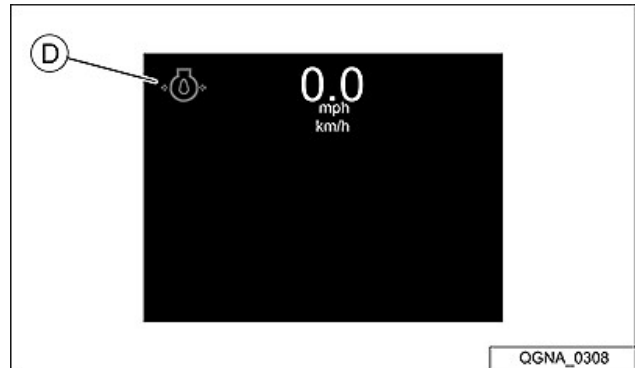
AGCPTJD0124—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



APY20827—UN—05JUL19

(5GL)



QGNA_0308

QGNA0308—UN—02NOV15

B1—Bouton de programmation
B2—Bouton de programmation
D—Icône
E—Clé

Après la vidange de l'huile moteur, il est nécessaire de réinitialiser l'indicateur du système de surveillance de la durée de vie restante de l'huile.

Procéder comme suit pour remettre à zéro le compteur d'entretien d'huile:

1. Mettre la clé (E) en position MARCHE sans démarrer le moteur.
2. Attendre 6 secondes.
3. Appuyer sur les boutons (B1) et (B2) pendant au moins 15 secondes.
4. Relâcher les boutons (B1) et (B2). L'icône (D)

commence à clignoter et le vibreur retentit pendant un court instant. Ceci indique la fin de la procédure.

5. Le tracteur peut alors être utilisé normalement.

NOTE: Cette procédure ne peut être effectuée qu'une seule fois par voyage. Toute autre tentative n'a aucun effet sur l'indicateur.

RA84036,0001A3C-28-08AUG19

Utilisation de lubrifiants de type correct

IMPORTANT: Pour l'entretien du tracteur, n'utiliser que des lubrifiants répondant aux spécifications décrites à la section "Ingrédients".

RA84036,000185F-28-03JUL18

Opérations d'entretien diverses

Lorsque le véhicule travaille en terrain particulièrement détrempé ou bourbeux, il convient de procéder à une lubrification supplémentaire des éléments suivants:

- Essieu avant — lubrifier l'axe-pivot et les axes de fusée (tracteurs sans pont avant).
- Essieu avant et arbre d'entraînement (tracteurs avec pont avant).
- Lubrifier les paliers de roue de l'essieu avant.
- Lubrification de tous les joints de cardan et de l'arbre de transmission à cardan entre la transmission et l'essieu de pont avant.
- Lubrification des roulements d'essieu arrière.
- Attelage 3 points—garnir tous les graisseurs.
- Chape d'attelage—garnir tous les graisseurs.

Ces tâches sont décrites aux autres sections d'entretien de ce manuel.

RA84036,0001860-28-03JUL18

Entretien du circuit de recirculation des vapeurs d'huile

Laisser votre concessionnaire agréé contrôler le filtre à gaz de carter.

RA84036,0001861-28-03JUL18

Entretien du turbocompresseur

Faire contrôler le turbocompresseur par votre concessionnaire agréé.

RA84036,0001862-28-03JUL18

Remise à neuf de la pompe d'injection

Consulter votre concessionnaire agréé pour cet entretien.

RA84036,0001863-28-03JUL18

Filtres à carburant

L'importance de la filtration des carburants pour le bon fonctionnement des circuits d'alimentation modernes ne peut guère être trop soulignée. Dû à une réglementation sur les émissions toujours plus sévère et à des moteurs de plus en plus puissants, les systèmes d'alimentation en carburant doivent fonctionner à des pressions beaucoup plus élevées. Ces hautes pressions ne peuvent être atteintes qu'avec des composants d'injection du carburant ayant des tolérances très étroites. Ces tolérances de fabrication étroites ont réduit de manière significative les capacités en matière de débris et d'eau.

Les filtres à carburant de marque John Deere ont été conçus et fabriqués spécialement pour les moteurs John Deere.

Pour protéger le moteur contre les débris et l'eau, toujours remplacer les filtres à carburant comme indiqué dans ce manuel.

DX,FILT2-28-14APR11

Pressions des pneus

La durée d'utilisation et le bon rendement des pneus dépendent d'une pression de gonflage correcte. Une pression de gonflage insuffisante entraîne une usure prématurée des pneus. Une pression trop élevée diminue la puissance de traction et augmente le patinage.

La pression de gonflage correcte dépend d'une part de la nature du travail et de la charge et d'autre part de la dimension et de la marque des pneumatiques. Pour cette raison, il est recommandé de demander conseil au concessionnaire John Deere ou au fabricant des pneus. Les pressions de gonflage figurant dans le tableau ne sont donc données qu'à titre indicatif. Les pressions de gonflage indiquées se rapportent au travail dans les champs. Si la conduite du tracteur sur route représente 20% ou plus, augmenter la pression conformément aux indications du fabricant.

NOTE: Se reporter à Charge maximale autorisée sur essieu en fonction de la monte en pneus (fonctionnement normal) dans Caractéristiques, à la section 500A de ce manuel.

Roues arrière	Roues avant
Toute monte en pneus: 160 kPa (1,6 bar; 23 psi)	Pneus 260/70-16: 240 kPa (2,4 bar; 35 psi)

Roues arrière	Roues avant
	Pneus 280/70-16: 160 kPa (1,6 bar; 23 psi)

RA84036,0001864-28-03JUL18

Inspection de tous les pneus

Inspecter les pneus et vérifier leur pression de gonflage. Pour les pressions correctes de gonflage des pneus, voir Caractéristiques à la section 500A de ce manuel.

RA84036,0001865-28-03JUL18

Sécurité lors de l'entretien du tracteur

Avant toute opération d'entretien ou réglage, désenclencher l'entraînement des équipements montés sur le tracteur et arrêter le moteur.

Ne pas changer le réglage du régulateur du moteur ni dépasser le régime moteur.

Maintenir le véhicule et les équipements en bon état de fonctionnement.

Maintenir les dispositifs de sécurité en place et en bon état de fonctionnement.

Veiller à ce que les écrous et vis soient toujours bien serrés pour que la machine soit toujours en parfait état de fonctionnement.

ATTENTION: Avant toute intervention sur le moteur, l'arrêter et le laisser refroidir. Tout contact de la peau avec des pièces de moteur chaudes peut provoquer des brûlures.

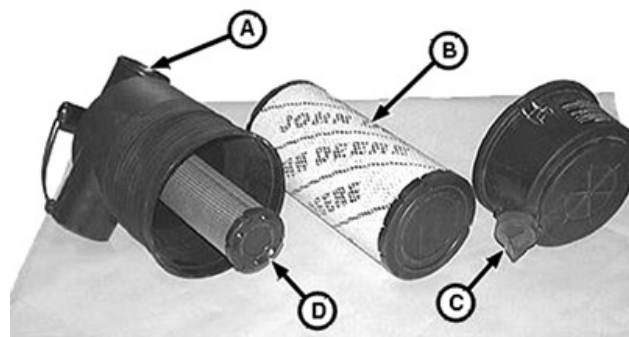
S'assurer que le levier d'inverseur est en position neutre avant de démarrer le moteur.

ATTENTION: Veiller à garder les vêtements, bijoux et cheveux longs à bonne distance des pales du ventilateur, des courroies d'entraînement et de toute autre pièce mobile.

Toute modification non autorisée de la machine affecte son fonctionnement et/ou la sécurité, et réduit sa vie utile.

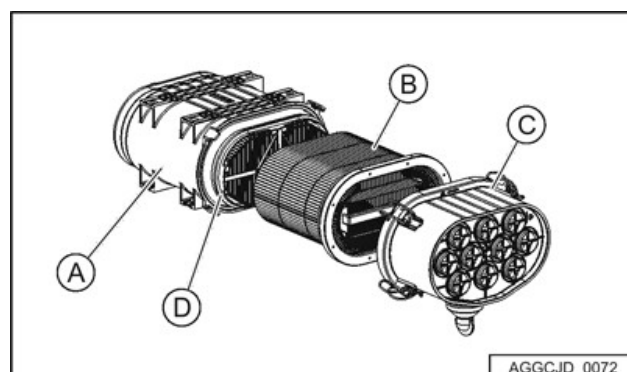
RA84036,0001866-28-03JUL18

Composants du système d'admission



LX205078—UN—11NOV13

(5075GV, 5075GN, 5075GL)



AGGCJD_0072

AGGCJD0072—UN—10MAR16

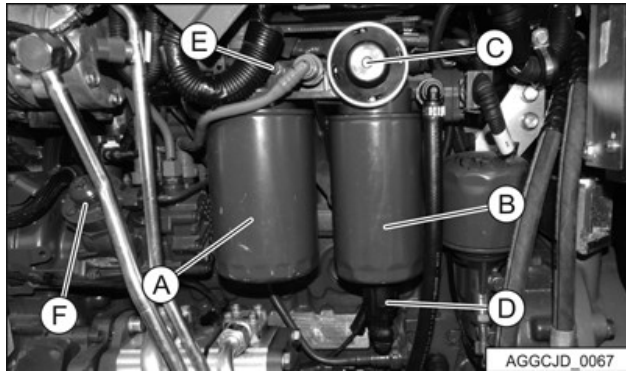
(5090GV, 5090GN, 5100GN)

- A—Cartouche du filtre à air moteur
- B—Élément primaire du filtre à air
- C—Clapet de dépoussiérage
- D—Élément de sécurité du filtre à air

L'air entre dans le système d'admission par l'extrémité ouverte de la cartouche de filtre à air moteur (A). La plus grande partie de la poussière est éliminée par l'action de turbulence d'air causée par l'élément primaire (B) du filtre à air. Cette poussière est ensuite rejetée par le clapet de dépoussiérage (C) dans le flux d'air allant vers le radiateur. Si l'élément primaire est bouché, la poussière est filtrée par l'élément de sécurité du filtre à air (D).

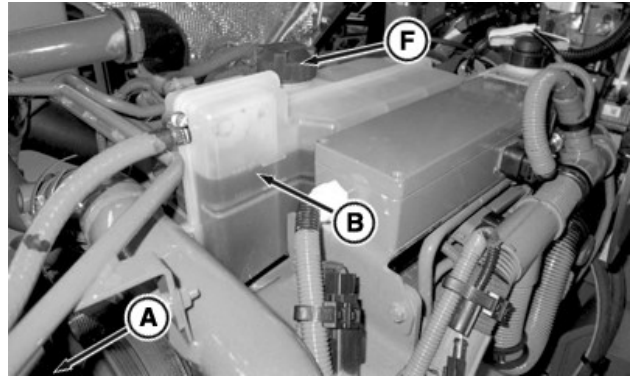
RA84036,0001867-28-09OCT18

Composants du circuit d'alimentation

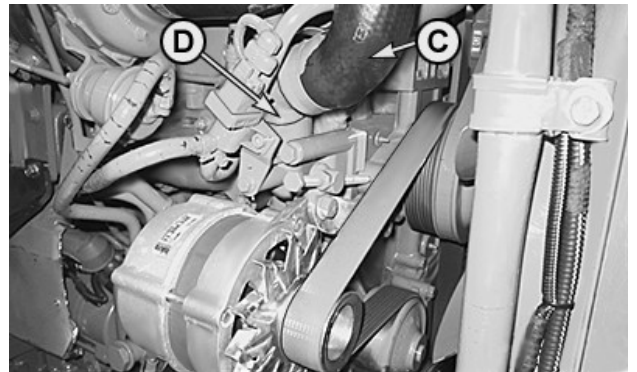


- A—Préfiltre à carburant
- B—Filtre à carburant
- C—Pompe d'amorçage
- D—Cuvette du séparateur d'eau
- E—Vis de purge du circuit d'alimentation
- F—Pompe d'alimentation

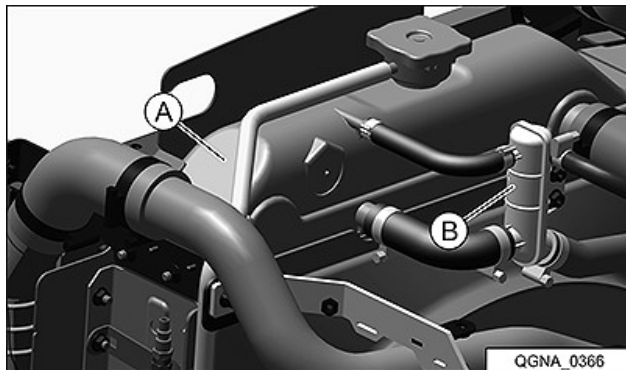
RA84036,0001868-28-03JUL18



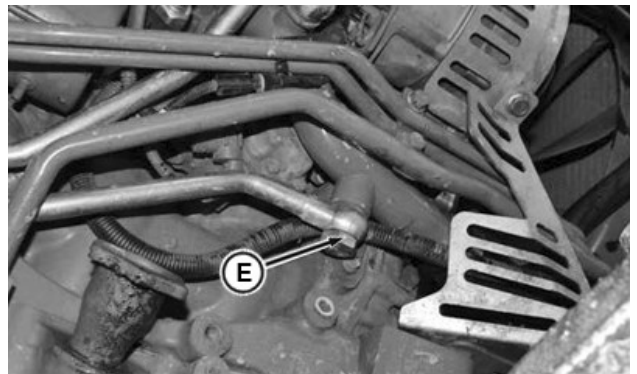
(5GL)



Composants du circuit de refroidissement du moteur



5GV, 5GN)



- A—Radiateur
- B—Niveau du réservoir
- C—Flexible supérieur du chauffage
- D—Boîtier de thermostat
- E—Bouchon de vidange
- F—Capuchon du réservoir

⚠ ATTENTION: Déposer le bouchon du radiateur uniquement quand le moteur est froid. Desserrer lentement le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression avant de le retirer complètement.

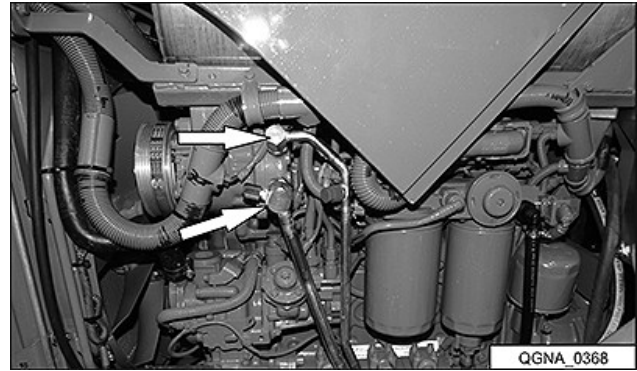
Contrôle du niveau du liquide de refroidissement. Voir Contrôle du niveau de liquide de refroidissement dans Entretien — Contrôles, section 220D de ce livret.

IMPORTANT: Ne jamais verser d'eau froide dans le circuit de refroidissement d'un moteur chaud, cela risque de fissurer le bloc-cylindres ou la culasse. **NE PAS** faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement ne serait-ce que pendant quelques minutes.

Si le liquide de refroidissement a été évacué ou vidangé, actionner le système de chauffage de cabine pendant 10 minutes au moins pour purger l'air du système avec le moteur en marche.

Contrôler le niveau du liquide de refroidissement via le réservoir de niveau de liquide de refroidissement (B). Voir Contrôle du niveau de liquide de refroidissement dans Entretien — Contrôles, section 220D de ce livret.

RA84036,0001869-28-09OCT18



QGNA0368—UN—02NOV15

Si l'effet de refroidissement n'est pas régulier, nettoyer la calandre, les panneaux latéraux, le radiateur et le condenseur. Si nécessaire, contrôler et nettoyer le filtre à air de la cabine. Si toutes ces mesures n'apportent aucune solution au problème et la climatisation ne fonctionne pas correctement, le niveau de réfrigérant du circuit est insuffisant. Voir le concessionnaire John Deere.

⚠ ATTENTION: Le réfrigérant dans le circuit est sous pression. Du réfrigérant s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau ou dans les yeux, causant des brûlures.

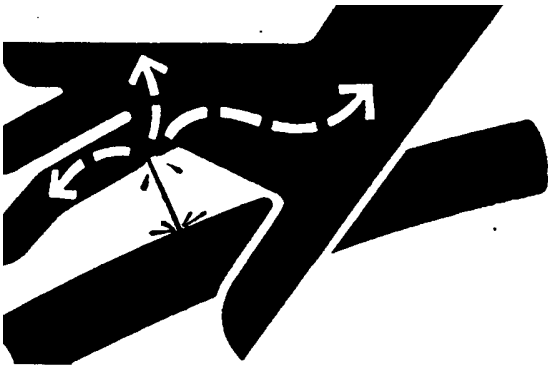
IMPORTANT: La climatisation contient du réfrigérant R-134a. Son entretien nécessite des connaissances approfondies et un équipement spécial. Voir le concessionnaire John Deere.

Lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F), enclencher la climatisation pour faire fonctionner le compresseur au moins une fois par mois pendant 10 à 15 minutes. Faire tourner le moteur à 1500 tr/min. Ceci permet de lubrifier les joints du compresseur pour éviter qu'ils ne se dessèchent et se cassent.

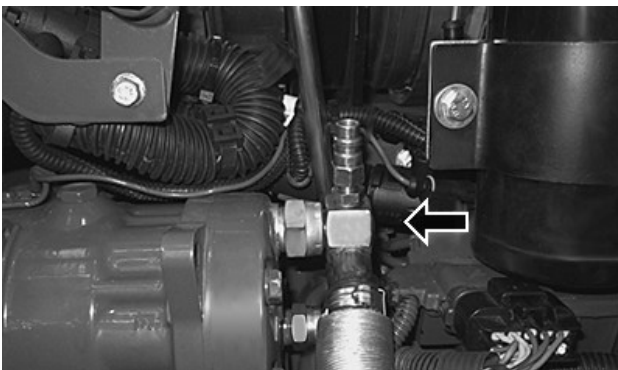
IMPORTANT: Vérifier fréquemment que les composants de la climatisation ne présentent pas de fuites ni de détériorations. Porter des vêtements de protection. Si les composants de la climatisation sont encrassés d'huile, il peut s'agir d'une fuite de réfrigérant. En cas de doute, consulter le concessionnaire John Deere.

IMPORTANT: Ne jamais ouvrir les conduites de réfrigérant, sous peine de laisser s'échapper du réfrigérant.

Climatisation



X9811—UN—23AUG88



AGCPTJD0092—UN—27MAY13

⚠ ATTENTION: Le réfrigérant est nocif pour les yeux et la peau. Si une fuite est détectée, mettre des lunettes de sécurité et des vêtements de protection. Confier les travaux d'entretien et de remise en état de la climatisation au concessionnaire John Deere, qui dispose de l'équipement approprié.

NOTE: Afin d'éviter tout dommage, toutes les opérations de nettoyage de la calandre, des panneaux latéraux, du radiateur et du condenseur, ainsi que le contrôle et le nettoyage du filtre à air de la cabine requièrent un équipement spécial.

Toute opération d'entretien nécessaire sur la climatisation doit être effectuée par le concessionnaire John Deere. Voir Intervalles d'entretien à la section 210B de ce manuel.

RA84036,000186A-28-03JUL18

Ouverture du capot moteur (Version 1)

Débloquer le loquet (A) et ouvrir le capot.

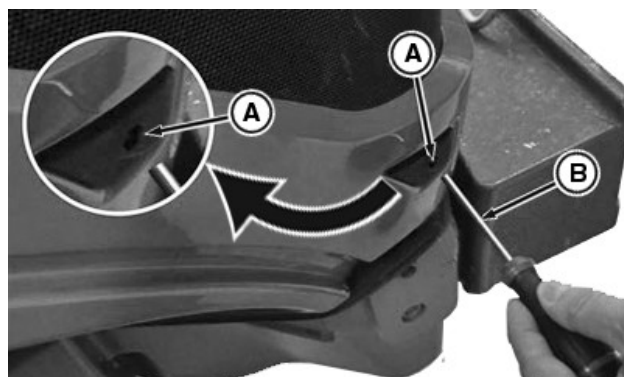


A—Loquet

AGCPTJD0088—UN—21MAY13

RA84036,000186B-28-22AUG18

Ouverture du capot moteur (Version 2)



PY28237—UN—25AUG16

Tracteurs modèles 5GV et 5GN

A—Trou
B—Outil

Pour ouvrir le capot moteur, insérer un outil approprié (B) dans le trou (A).

Pousser le loquet pour libérer le capot moteur et soulever en même temps le capot par l'avant.

Pour fermer le capot moteur, l'abaisser complètement.

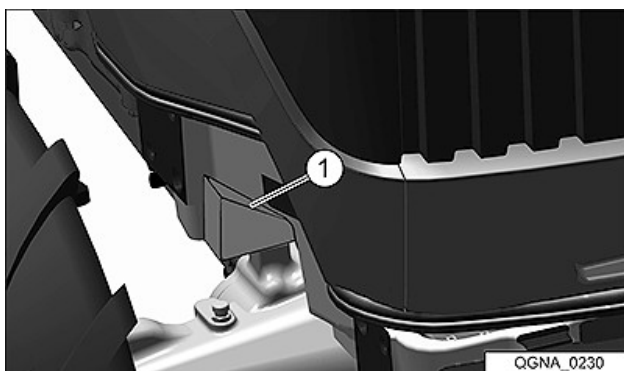
Un clic se fait entendre lorsque le taquet de blocage s'engage. Vérifier que le capot moteur est correctement fermé.

RA84036,000188D-28-22AUG18

Mise sur cric du tracteur - Points de levage

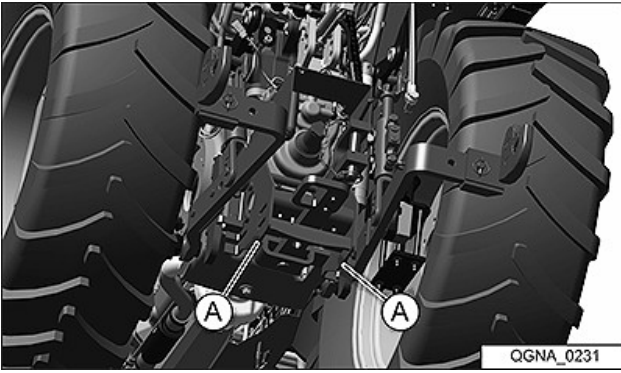
Les illustrations indiquent les points de levage recommandés pour la mise sur cric du tracteur. Utiliser un cric stable offrant une force de levage suffisante. Voir Charge et poids dans les Caractéristiques à la section 500A de ce manuel.

Lever l'arrière du tracteur:



QGNA_0230
QGNA0230—UN—02NOV15

Cales en bois



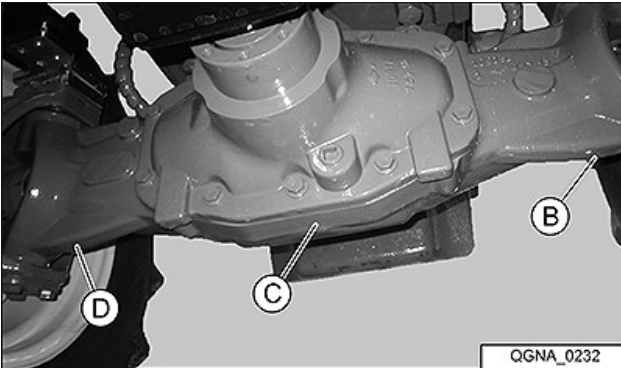
QGNA_0231

Lever l'arrière du tracteur

1—Cales en bois

A—Lever l'arrière du tracteur

Lever l'avant du tracteur:



QGNA_0232

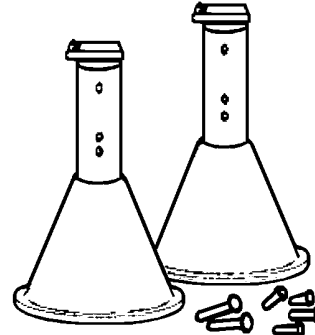
QGNA0232—UN—02NOV15



QGNA_0233

QGNA0233—UN—02NOV15

- B—Point de levage de l'extrémité droite de l'essieu pour déposer la roue avant droite (par exemple)
- C—Point de levage du centre de l'essieu (utiliser des cales en bois pour empêcher le basculement de l'essieu)
- D—Point de levage de l'extrémité gauche de l'essieu pour déposer la roue avant gauche (par exemple)
- E—Point de levage de l'avant du tracteur sous le support de masses



JT07211

JT07211—UN—14DEC06

Béquilles JT02043 et JT02044

- JT02043—Support universel, de 482 à 736 mm (19 à 29 in)
- JT02044—Support universel, de 863 à 1117 mm (34 à 44 in)

ATTENTION: N'utiliser que des dispositifs de levage homologués.

Ne soulever le tracteur au cric que sur une surface solide et plane.

Avant de procéder à toute autre opération sur le tracteur, l'étayer de manière stable à l'aide de chandelles à crémaillère appropriées. Les outils spéciaux John Deere illustrés peuvent être utilisés à cet effet. Ces supports sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere.

RA84036,000186C-28-03JUL18

Couples de serrage pour boulonnerie métrique

	4.8	8.8	9.8	10.9	12.9

TS1742—UN—31MAY18

Taille de la boulonnerie	Classe 4.8				Classe 8.8 ou 9.8				Classe 10.9				Classe 12.9			
	Tête hexagonale ^a		Embase ^b		Tête hexagonale ^a		Embase ^b		Tête hexagonale ^a		Embase ^b		Tête hexagonale ^a		Embase ^b	
	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in
M6	3,6	31.9	3,9	34.5	6,7	59.3	7,3	64.6	9,8	86.7	10,8	95.6	11,5	102	12,6	112
M8	8,6	76.1	9,4	83.2	16,2	143	17,6	156	N·m	lb·ft	N·m	lb·ft	N·m	lb·ft	N·m	lb·ft
			N·m	lb·ft	N·m	lb·ft	N·m	lb·ft	23,8	17.6	25,9	19.1	27,8	20.5	30,3	22.3
M10	16,9	150	18,4	13.6	31,9	23.5	34,7	25.6	46,8	34.5	51	37.6	55	40.6	60	44.3
M12	—	—	—	—	55	40.6	61	45	81	59.7	89	65.6	95	70.1	105	77.4
M14	—	—	—	—	87	64.2	96	70.8	128	94.4	141	104	150	111	165	122
M16	—	—	—	—	135	99.6	149	110	198	146	219	162	232	171	257	190
M18	—	—	—	—	193	142	214	158	275	203	304	224	322	245	356	263
M20	—	—	—	—	272	201	301	222	387	285	428	316	453	334	501	370
M22	—	—	—	—	365	263	405	299	520	384	576	425	608	448	674	497
M24	—	—	—	—	468	345	518	382	666	491	738	544	780	575	864	637
M27	—	—	—	—	683	504	758	559	973	718	1080	797	1139	840	1263	932
M30	—	—	—	—	932	687	1029	759	1327	979	1466	1081	1553	1145	1715	1265
M33	—	—	—	—	1258	928	1398	1031	1788	1319	1986	1465	2092	1543	2324	1714
M36	—	—	—	—	1617	1193	1789	1319	2303	1699	2548	1879	2695	1988	2982	2199

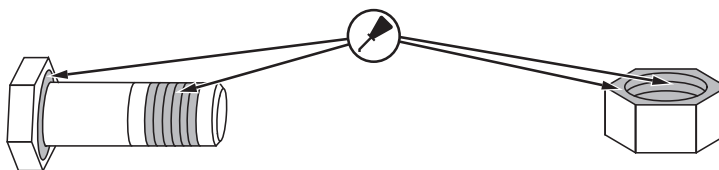
Les valeurs nominales de couple de serrage ne s'appliquent qu'avec une précision de clé de serrage supposée de 20%, obtenue par exemple avec une clé dynamométrique manuelle.

Ces valeurs NE sont PAS applicables aux cas particuliers où un couple ou des instructions de serrage différents sont donnés.

Pour les écrous de blocage, les éléments de fixation en acier inoxydable ou les écrous de boulons en U, se reporter aux instructions de serrage correspondantes.

Remplacer les éléments de fixation par des éléments de la même classe ou de classe supérieure. En cas d'utilisation d'éléments de fixation de classe supérieure, appliquer le couple de serrage d'origine.

- S'assurer que le filetage des éléments de fixation est propre.
- Appliquer une fine couche d'huile Hy-Gard™ ou équivalente sous la tête et sur le filetage de l'élément de fixation, comme montré sur l'illustration ci-dessous.
- Utiliser l'huile avec parcimonie pour éviter tout blocage hydraulique dû à de l'huile excessive accumulée dans des trous borgnes.
- Veiller à bien engager le pas de vis.



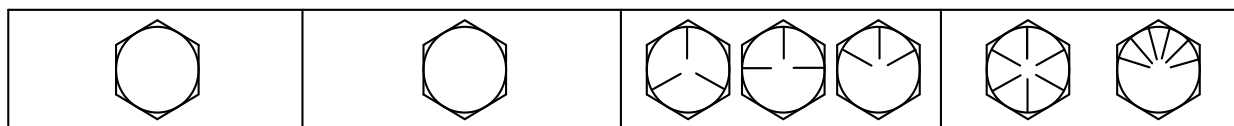
TS1741—UN—22MAY18

^aLes valeurs des colonnes "Tête hexagonale" se rapportent aux vis à tête hexagonale conformes aux normes ISO 4014 et ISO 4017, aux vis à tête creuse conformes à la norme ISO 4162, ainsi qu'aux écrous conformes à la norme ISO 4032.

^bLes valeurs des colonnes "Embase" se rapportent aux éléments de fixation hexagonaux à embase satisfaisant à la spécification B18.2.3.9M de l'ASME, ou à la norme ISO 4161 ou EN 1665.

DX,TORQ2-28-30MAY18

Couples de serrage pour boulonnerie US



TS1671—UN—01MAY03

Taille de la boulonnerie	Classe SAE 1 ^a				Classe SAE 2 ^b				Classe SAE 5, 5.1 ou 5.2				Classe SAE 8 ou 8.2			
	Tête hexagonale ^c		Embase ^d		Tête hexagonale ^c		Embase ^d		Tête hexagonale ^c		Embase ^d		Tête hexagonale ^c		Embase ^d	
	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in	N·m	lb·in
1/4	3,1	27.3	3,2	28.4	5,1	45.5	5,3	47.3	7,9	70.2	8,3	73.1	11,2	99.2	11,6	103
5/16	6,1	54.1	6,5	57.7	10,2	90.2	10,9	96.2	15,7	139	16,8	149	N·m	lb·ft	N·m	lb·ft
													22,2	16.4	23,7	17.5
3/8	10,5	93.6	11,5	102	17,6	156	19,2	170	27,3	20.1	29,7	21.9	38,5	28.4	41,9	30.9
7/16	16,7	148	18,4	163	27,8	20.5	30,6	22.6	43	31.7	47,3	34.9	60,6	44.7	66,8	49.3
1/2	25,9	19.1	28,2	20.8	43,1	31.8	47	34.7	66,6	49.1	72,8	53.7	94	69.3	103	75.8
9/16	36,7	27.1	40,5	29.9	61,1	45.1	67,5	49.8	94,6	69.8	104	77	134	98.5	148	109
5/8	51	37.6	55,9	41.2	85	62.7	93,1	68.7	131	96.9	144	106	186	137	203	150
3/4	89,5	66	98	72.3	149	110	164	121	230	170	252	186	325	240	357	263
7/8	144	106	157	116	144	106	157	116	370	273	405	299	522	385	572	422
1	216	159	236	174	216	159	236	174	556	410	609	449	785	579	860	634
1-1/8	305	225	335	247	305	225	335	247	685	505	751	554	1110	819	1218	898
1-1/4	427	315	469	346	427	315	469	346	957	706	1051	775	1552	1145	1703	1256
1-3/8	564	416	618	456	564	416	618	456	1264	932	1386	1022	2050	1512	2248	1658
1-1/2	743	548	815	601	743	548	815	601	1665	1228	1826	1347	2699	1991	2962	2185

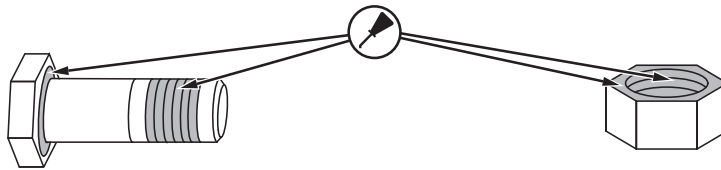
Les valeurs nominales de couple de serrage ne s'appliquent qu'avec une précision de clé de serrage supposée de 20%, obtenue par exemple avec une clé dynamométrique manuelle.

Ces valeurs NE sont PAS applicables aux cas particuliers où un couple ou des instructions de serrage différents sont donnés.

Pour les écrous de blocage, les éléments de fixation en acier inoxydable ou les écrous de boulons en U, se reporter aux instructions de serrage correspondantes.

Remplacer les éléments de fixation par des éléments de la même classe ou de classe supérieure. En cas d'utilisation d'éléments de fixation de classe supérieure, appliquer le couple de serrage d'origine.

- S'assurer que le filetage des éléments de fixation est propre.
- Appliquer une fine couche d'huile Hy-Gard™ ou équivalente sous la tête et sur le filetage de l'élément de fixation, comme montré sur l'illustration ci-dessous.
- Utiliser l'huile avec parcimonie pour éviter tout blocage hydraulique dû à de l'huile excessive accumulée dans des trous borgnes.
- Veiller à bien engager le pas de vis.



TS1741—UN—22MAY18

^aLa classe 1 concerne les vis six-pans d'une longueur supérieure à 152 mm (6 in) et les autres types de boulons et vis de quelque longueur que ce soit.

^bLa classe 2 concerne les vis six-pans (sauf les boulons hexagonaux) de longueur inférieure ou égale à 152 mm (6 in).

^cLes valeurs des colonnes "Tête hexagonale" se rapportent aux vis à tête hexagonale conformes aux normes ISO 4014 et ISO 4017, aux vis à tête creuse conformes à la norme ISO 4162, ainsi qu'aux écrous conformes à la norme ISO 4032.

^dLes valeurs des colonnes "Embase" se rapportent aux éléments de fixation hexagonaux à embase satisfaisant à la spécification B18.2.3.9M de l'ASME, ou à la norme ISO 4161 ou EN 1665.

DX,TORQ1-28-30MAY18

Intervalles d'entretien

Informations

Ce livret d'entretien contient le plan d'entretien de votre tracteur. Pour obtenir des performances optimales, un fonctionnement économique et une longue durée de vie du tracteur, veiller à ce que l'entretien soit effectué conformément aux instructions du livret d'entretien. Il est recommandé de confier les opérations d'entretien au concessionnaire John Deere qui apposera ensuite son cachet à la page correspondante de ce livret d'entretien.

Un relevé précis des travaux d'entretien effectués sur votre tracteur vous aidera à en obtenir un meilleur prix en cas de revente. Pour un acheteur éventuel, ces enregistrements seront la preuve que votre tracteur a été entretenu de façon régulière. Ce livret d'entretien constitue également une mesure supplémentaire de sécurité puisque l'historique complet du tracteur peut être retracé.

Toutes les huiles, graisses et produits d'entretien John Deere ont été conçus pour fournir à votre tracteur le maximum de protection et de performance. C'est pour cette raison que nous recommandons de n'utiliser que les produits d'entretien et les pièces de rechange John Deere.

Afin de protéger vos droits pendant la période de garantie, veillez à ce que tous les entretiens périodiques soient effectués et répertoriés. Si votre tracteur bénéficie d'une garantie étendue (John Deere PowerGard™), il est important de conserver ce registre pendant l'entière durée de la garantie.

COPYRIGHT © 2007
Deere & Company
European Office Mannheim
Tous droits réservés
Un livret John Deere Illustration™
Éditions précédentes
Copyright © 2006, 2004, 2003

*PowerGard est une marque commerciale de Deere & Company
Illustration™ est une marque commerciale de Deere & Company*

RA84036,000182B-28-03JUL18

Entretien (tous les jours/toutes les 10, 50, 250, 500 et 750 heures)

Procédure d'entretien	Effectuer toutes les opérations indiquées - En outre, effectuer l'entretien des 10 heures de service				
	Toutes les 10 h/ tous les jours	Après les 50 premières heures	Toutes les 250 heures	Toutes les 500 heures de service	Toutes les 750 heures
Éclairage - Contrôle de fonctionnement de tous les feux (y compris phares principaux)	•				
Circuit d'alimentation - Élimination de l'eau et des impuretés du filtre à carburant.	• ^a				
Moteur - Élimination des saletés autour du moteur	•				
Moteur - Contrôle du niveau d'huile	•				
Circuit de refroidissement/climatisation - Nettoyage du radiateur et du condenseur, ailettes et crépines	•				
Circuit de refroidissement - Contrôle du niveau de liquide de refroidissement	•				
Circuit hydraulique/de transmission - Contrôle du niveau d'huile	•				
Filtre à air moteur - Nettoyage du clapet de dépoussiérage	•				
Attelage trois points - Lubrification des bielles et de l'arbre de relevage (uniquement lors de travaux en terrain détrempé ou bourbeux)	•				
Chape d'attelage - Lubrification de tous les graisseurs (uniquement lors de travaux en terrain détrempé ou bourbeux)	•				
Essieu du pont avant - Lubrification de l'axe-pivot et des axes de fusée (uniquement lors de travaux en terrain détrempé ou bourbeux)	•				
Essieu du pont avant - Lubrification des roulements de roue (uniquement lors de travaux en terrain détrempé ou bourbeux)	•				
Essieu du pont avant - Lubrification de tous les joints de cardan et arbres de transmission à cardan entre boîte de vitesses et essieu du pont avant (uniquement lors de travaux en terrain détrempé ou bourbeux)	•				
Essieu arrière - Lubrification des roulements (uniquement lors de travaux en terrain détrempé ou bourbeux)	•				

Intervalles d'entretien

Procédure d'entretien	Effectuer toutes les opérations indiquées - En outre, effectuer l'entretien des 10 heures de service				
	Toutes les 10 h/ tous les jours	Après les 50 premières heures	Toutes les 250 heures	Toutes les 500 heures de service	Toutes les 750 heures
Transmission - Remplacement du filtre à huile de transmission (première et deuxième pompe), contrôle du niveau d'huile					.
Moteur - Vidange de l'huile moteur		.		.	
Moteur - Remplacement du filtre à huile moteur				.	
Embrayage et embrayage de prise de force - Contrôle de la course à vide				.	
Circuit de freinage - Contrôle du niveau d'huile			.	.	.
Circuit de freinage - Contrôle de la course à vide du frein de stationnement et des freins de service			.	.	.
Barre d'attelage - Contrôle du couple de serrage des vis de fixation			.	.	.
Système de direction - Lubrification de l'extrémité des biellettes de direction			.	.	.
Roues - Contrôle du couple de serrage des écrous de roues et de jantes (vérifier après les 10 et 50 premières heures de service puis toutes les 500 heures de service)	.	.		.	.
Essieu de pont avant ou essieu avant - Lubrification de l'axe-pivot et des axes de fusée			.	.	.
Essieu avant - Lubrification des roulements de roue			.	.	.
Pont avant - Lubrification de tous les joints de cardan et de l'arbre de transmission à cardan entre la transmission et le pont avant			.	.	.
Essieu de pont avant - Contrôle du niveau d'huile dans le corps de pont et les carters de réduction finale			.	.	.
Essieu arrière - Lubrification des roulements			.	.	.
Contrôle du circuit de sécurité au démarrage			.	.	.
Courroie d'entraînement de l'alternateur - Contrôle de l'usure et de l'endommagement, contrôle de la tension			.	.	.
Circuit alimentation - Remplacement du filtre à carburant, du préfiltre à carburant et purge du circuit d'alimentation				.	
Circuit d'alimentation - Élimination des impuretés du réservoir de carburant				.	
Système d'urée DEF - Élimination des impuretés du réservoir d'urée DEF				.	
Attelage trois points - Lubrification des bielles de relevage et de l'arbre de relevage				.	
Flexibles d'aspiration d'air - Contrôle d'étanchéité des raccords				.	
Composants de la barre et des chapes d'attelage - Contrôle d'usure et de fonctionnement de tous les composants				.	
Nettoyage du radiateur (selon le besoin, en fonction des conditions de travail)	.			.	
Contrôle de l'état de la courroie d'entraînement de l'alternateur				.	
Contrôle des régimes moteur, confier les réglages au concessionnaire John Deere					.
Axes-pivots de l'essieu avant - Confier le contrôle du jeu axial au concessionnaire John Deere					.
Cabine et arceau/cadre de sécurité - Contrôle du couple de serrage des boulons et des écrous de fixation					.

^aUn capteur génère automatiquement un message à l'écran.

RA84036,0001A3D-28-08AUG19

Entretien (toutes les 1000, 1250, 1500, 3000 heures et une fois par an)

Procédure d'entretien	Effectuer toutes les opérations indiquées - En outre, effectuer l'entretien des 10 heures de service				
	Toutes les 1000 heures	Toutes les 1250 heures de service	Toutes les 1500 heures de service	Toutes les 3000 heures	Tous les ans
Transmission - Remplacement du filtre à huile de transmission (troisième pompe - EN OPTION), contrôle du niveau d'huile				.	
Moteur - Vidange de l'huile moteur	.		.	.	.

Intervalles d'entretien

Procédure d'entretien	Effectuer toutes les opérations indiquées - En outre, effectuer l'entretien des 10 heures de service				
	Toutes les 1000 heures	Toutes les 1250 heures de service	Toutes les 1500 heures de service	Toutes les 3000 heures	Tous les ans
Moteur - Remplacement du filtre à huile moteur	•		•	•	•
Embrayage et embrayage de prise de force - Contrôle de la course à vide	•		•	•	
Circuit de freinage - Contrôle du niveau d'huile	•	•	•	•	
Circuit de freinage - Contrôle de la course à vide du frein de stationnement et des freins de service	•	•	•	•	
Barre d'attelage - Contrôle du couple de serrage des vis de fixation	•	•	•	•	
Système de direction - Lubrification de l'extrémité des biellettes de direction	•	•	•	•	
Roues - Contrôle du couple de serrage des boulons de roue et de jante	•	•	•	•	
Chape d'attelage - Lubrification de tous les graisseurs	•	•	•	•	
Essieu de pont avant ou essieu avant - Lubrification de l'axe-pivot et des axes de fusée	•	•	•	•	
Essieu avant - Lubrification des roulements de roue	•	•	•	•	
Pont avant - Lubrification de tous les joints de cardan et de l'arbre de transmission à cardan entre la transmission et le pont avant	•	•	•	•	
Essieu de pont avant - Contrôle du niveau d'huile dans le corps de pont et les carters de réduction finale	•	•	•	•	
Essieu arrière - Lubrification des roulements	•	•	•	•	
Contrôle du circuit de sécurité au démarrage	•	•	•	•	
Courroie d'entraînement de l'alternateur - Contrôle de l'usure et de l'endommagement, contrôle de la tension	•	•	•	•	
Circuit alimentation - Remplacement du filtre à carburant, du préfiltre à carburant et purge du circuit d'alimentation	•		•	•	
Circuit d'alimentation - Élimination des impuretés du réservoir de carburant	•		•	•	
Système d'urée DEF - Élimination des impuretés du réservoir d'urée DEF	•		•	•	
Attelage trois points - Lubrification des bielles de relevage et de l'arbre de relevage	•		•	•	
Flexibles d'aspiration d'air - Contrôle d'étanchéité des raccords	•		•	•	
Composants de la barre et des chapes d'attelage - Contrôle d'usure et de fonctionnement de tous les composants	•		•	•	
Contrôle des régimes moteur, confier les réglages au concessionnaire John Deere			•	•	
Axes-pivots de l'essieu avant - Confier le contrôle du jeu axial au concessionnaire John Deere			•	•	
Cabine et arceau/cadre de sécurité - Contrôle du couple de serrage des boulons et des écrous de fixation			•	•	
Circuit hydraulique/de transmission - Remplacement de l'huile de transmission et de la crépine d'aspiration			•	•	
Circuit hydraulique et de transmission - Remplacement des filtres à huile hydrauliques de transmission (première et deuxième pompe)			•	•	
Essieu du pont avant - Vidange et remplissage avec de l'huile neuve			•	•	
Circuit de freinage - Confier la vidange de l'huile du circuit de freinage au concessionnaire John Deere			•	•	
Système d'admission - Remplacement du filtre à air moteur			•	•	
Contrôle du turbocompresseur			•	•	
Entretien du circuit de recirculation des vapeurs d'huile			•	•	
Pompe d'injection, remise à neuf				•	
Remplacement du filtre à particules diesel (modèle 5075)				•	
Remplacement des filtres COD et SCR				•	
Nettoyage/remplacement du capuchon de radiateur				•	
Vidange du liquide de refroidissement du circuit de refroidissement				•	
Remplacement de la courroie d'entraînement de l'alternateur et de la pompe à eau				•	
Remplacement du filtre du module d'alimentation (système d'urée DEF)				•	
Contrôle de la ceinture de sécurité (état, fonctionnement)					•
Inspection des flexibles hydrauliques					•

Informations sur la vidange de l'huile moteur

Vidanger l'huile moteur au moins **une fois par an**. Les intervalles d'entretien varient en fonction du type d'huile moteur utilisée et de la teneur en soufre du gazole. Toujours changer le filtre à huile lors de la vidange de l'huile moteur.

Lors de chaque vidange, noter le type d'huile utilisée dans le registre des opérations d'entretien. Déterminer la prochaine vidange d'huile à l'aide du tableau ci-dessous.

Intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre:	
Après les 100 premières heures de service	Vidanger l'huile de rodage et la remplacer par l'huile moteur recommandée. Remplacer le filtre à huile moteur.
Toutes les 250 heures de service	Si des mélanges de biogazole supérieurs à B20 ou des huiles autres que celles recommandées sont utilisés.
Toutes les 500 heures de service	Si un carburant STANDARD

Intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre:	
	conforme à la norme EN 590 (2005/55 - 2005/78) est utilisé. Il est recommandé de ne pas utiliser d'additif. Un carburant BIOGAZOLE n'est autorisé que s'il est conforme à la norme EN EN 14214 - ASTM 6751 et mélangé à du carburant standard à hauteur de 20%. Si l'huile recommandée est utilisée.

Caractéristiques de l'huile, TIER 3, Phase III	Caractéristiques de l'huile, Interim Tier 4, Final Tier 4, Phases IIIB et IV
Huiles premium 10W-30 API CJ-4 / CI-4 Plus / CI-4 Huiles premium 15W-40 API CJ-4 / CI-4 Plus / CI-4	Huiles premium 10W-40 API CJ-4

RA84036,000182E-28-03JUL18

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre

Rempli avec: ☐ John DeerePlus-50™ II ☐ John DeereTorq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Plus-50 est une marque commerciale de Deere & Company
 Torq-Gard est une marque commerciale de Deere & Company

Intervalles d'entretien

Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre

Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Date:	Date:	Date:
Prochain appoint:	Prochain appoint:	Prochain appoint:
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Ou date:	Ou date:	Ou date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

Plus-50 est une marque commerciale de Deere & Company
 Torq-Gard est une marque commerciale de Deere & Company

Intervalles d'entretien

Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre

Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Date:	Date:	Date:
Prochain appoint:	Prochain appoint:	Prochain appoint:
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Ou date:	Ou date:	Ou date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

Plus-50 est une marque commerciale de Deere & Company
 Torq-Gard est une marque commerciale de Deere & Company

Intervalles d'entretien

Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre

Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Date:	Date:	Date:
Prochain appoint:	Prochain appoint:	Prochain appoint:
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Ou date:	Ou date:	Ou date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

Plus-50 est une marque commerciale de Deere & Company
 Torq-Gard est une marque commerciale de Deere & Company

Intervalles d'entretien

Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre

Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Date:	Date:	Date:
Prochain appoint:	Prochain appoint:	Prochain appoint:
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Ou date:	Ou date:	Ou date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

Plus-50 est une marque commerciale de Deere & Company
 Torq-Gard est une marque commerciale de Deere & Company

Intervalles d'entretien

Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Rempli avec: ☐ John Deere Plus-50™ II ☐ John Deere Torq-Gard™ Supreme ☐ 15W-40 CPI CJ-4 ☐ 15W-40 CPI CI-4 Plus ☐ 15W-40 CPI CI-4 ☐ 10W-30 API CJ-4 ☐ 10W-30 API CI-4 Plus ☐ 10W-30 API CI-4 Heures de service: Date: Prochain appoint: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

RA84036,0001833-28-09OCT18

Filtres à air du moteur et de la cabine, entretien

Changer les filtres à air du moteur et de la cabine tous les 2 ans ou toutes les 1500 heures de service, selon le premier des deux termes atteint.

Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Changer les filtres à air du moteur et de la cabine tous les 2 ans ou toutes les 1500 heures de service, selon le premier des deux termes atteint.

Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

NOTE: Des conditions de fonctionnement difficiles (environnement extrêmement poussiéreux par ex.) peuvent raccourcir cet intervalle d'entretien. Voir Emplacement des filtres à air cabine dans la section 220E, Entretien — Remplacement.

RA84036,0001834-28-03JUL18

Filtres à air du moteur et de la cabine, entretien

Changer les filtres à air du moteur et de la cabine tous les 2 ans ou toutes les 1500 heures de service, selon le premier des deux termes atteint.		
Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Intervalles d'entretien

Changer les filtres à air du moteur et de la cabine tous les 2 ans ou toutes les 1500 heures de service, selon le premier des deux termes atteint.

Travail effectué: Heures de service:..... Date:..... Prochain entretien: Heures de service:..... Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service:..... Date:..... Prochain entretien: Heures de service:..... Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service:..... Date:..... Prochain entretien: Heures de service:..... Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

NOTE: Des conditions de fonctionnement difficiles (environnement extrêmement poussiéreux par ex.) peuvent raccourcir cet intervalle d'entretien. Voir Emplacement des filtres à air cabine dans la section 220E, Entretien — Remplacement.

RA84036,0001835-28-09OCT18

Filtres à charbon actif dans la cabine, entretien (suivant équipement)

Remplacer les filtres à charbon actif de la cabine une fois par an ou toutes les 250 heures de service, selon le premier terme atteint.		
Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Remplacer les filtres à charbon actif de la cabine une fois par an ou toutes les 250 heures de service, selon le premier terme atteint.		
Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

*NOTE: Des conditions de fonctionnement difficiles
(environnement extrêmement poussiéreux par ex.)
peuvent raccourcir cet intervalle d'entretien.*

RA84036,0001836-28-03JUL18

Filtres à charbon actif dans la cabine, entretien (suivant équipement)

Remplacer les filtres à charbon actif de la cabine une fois par an ou toutes les 250 heures de service, selon le premier terme atteint.

Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Intervalles d'entretien

Remplacer les filtres à charbon actif de la cabine une fois par an ou toutes les 250 heures de service, selon le premier terme atteint.

Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

*NOTE: Des conditions de fonctionnement difficiles
(environnement extrêmement poussiéreux par ex.)
peuvent raccourcir cet intervalle d'entretien.*

RA84036,0001837-28-03JUL18

Filtres à charbon actif dans la cabine, entretien (suivant équipement)

Remplacer les filtres à charbon actif de la cabine une fois par an ou toutes les 250 heures de service, selon le premier terme atteint.

Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Remplacer les filtres à charbon actif de la cabine une fois par an ou toutes les 250 heures de service, selon le premier terme atteint.

Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

*NOTE: Des conditions de fonctionnement difficiles
(environnement extrêmement poussiéreux par ex.)
peuvent raccourcir cet intervalle d'entretien.*

RA84036,0001838-28-03JUL18

Filtres à charbon actif dans la cabine, entretien (suivant équipement)

Remplacer les filtres à charbon actif de la cabine une fois par an ou toutes les 250 heures de service, selon le premier terme atteint.

Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Intervalles d'entretien

Remplacer les filtres à charbon actif de la cabine une fois par an ou toutes les 250 heures de service, selon le premier terme atteint.

Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Travail effectué: Heures de service: Date: Prochain entretien: Heures de service: Ou date: Signature : Cachet du concessionnaire:

*NOTE: Des conditions de fonctionnement difficiles
(environnement extrêmement poussiéreux par ex.)
peuvent raccourcir cet intervalle d'entretien.*

RA84036,0001839-28-03JUL18

Système de refroidissement, entretien

Vidanger, rincer et remplir le circuit de liquide de refroidissement de Cool-Gard™ II neuve. La périodicité pour 5GV, 5GN et 5GF est toutes les 3000 heures de service.

Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II	Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II	Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Date:	Date:	Date:
Prochain appoint:	Prochain appoint:	Prochain appoint:
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Ou date:	Ou date:	Ou date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

Cool-Gard est une marque commerciale de Deere & Company

Vidange, rinçage et remplissage avec du liquide de refroidissement neuf Cool-Gard™ II. La périodicité pour 5GV, 5GN et 5GF est toutes les 3000 heures de service.

Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II	Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II	Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Date:	Date:	Date:
Prochain appoint:	Prochain appoint:	Prochain appoint:
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Ou date:	Ou date:	Ou date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

Système de refroidissement, entretien

Vidanger, rincer et remplir le circuit de liquide de refroidissement de Cool-Gard™ II neuve. La périodicité pour 5GV, 5GN et 5GF est toutes les 3000 heures de service.

Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II	Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II	Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Date:	Date:	Date:
Prochain appoint:	Prochain appoint:	Prochain appoint:
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Ou date:	Ou date:	Ou date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

Cool-Gard est une marque commerciale de Deere & Company

Vidange, rinçage et remplissage avec du liquide de refroidissement neuf Cool-Gard™ II. La périodicité pour 5GV, 5GN et 5GF est toutes les 3000 heures de service.

Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II	Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II	Rempli avec: ☐ Cool-Gard™ II
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Date:	Date:	Date:
Prochain appoint:	Prochain appoint:	Prochain appoint:
Heures de service:	Heures de service:	Heures de service:
Ou date:	Ou date:	Ou date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

Entretien annuel

- Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (effectuer l'entretien tous les ans ou après 500 heures de service, selon le premier terme atteint)
- Contrôle de la ceinture de sécurité (suivant équipement), bon état, fonctionnement correct
- Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel à l'aide de bandelettes-tests
- Contrôle des flexibles hydrauliques (usure, fuites).
- Serrage des vis du support de chargeur frontal.
- Changement des filtres à charbon actif (suivant équipement). *Voir Filtres à charbon actif de la cabine, entretien (suivant équipement), dans cette section.*

Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:
Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:

- Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (effectuer l'entretien tous les ans ou après 500 heures de service, selon le premier terme atteint)
- Contrôle de la ceinture de sécurité (suivant équipement), bon état, fonctionnement correct
- Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel à l'aide de bandelettes-tests
- Contrôle des flexibles hydrauliques (usure, fuites).
- Serrage des vis du support de chargeur frontal.
- Changement des filtres à charbon actif (suivant équipement). *Voir Filtres à charbon actif de la cabine, entretien (suivant équipement), dans cette section.*

Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:
Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date: Signature : Cachet du concessionnaire:

Intervalles d'entretien

Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

RA84036,000183C-28-03JUL18

Entretien annuel

- Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (effectuer l'entretien tous les ans ou après 500 heures de service, selon le premier terme atteint)
- Contrôle de la ceinture de sécurité (suivant équipement), bon état, fonctionnement correct
- Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel à l'aide de bandelettes-tests
- Contrôle des flexibles hydrauliques (usure, fuites).
- Serrage des vis du support de chargeur frontal.
- Changement des filtres à charbon actif (suivant équipement). *Voir Filtres à charbon actif de la cabine, entretien (suivant équipement), dans cette section.*

Inspection effectuée:	Inspection effectuée:	Inspection effectuée:
Date:	Date:	Date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:
Inspection effectuée:	Inspection effectuée:	Inspection effectuée:
Date:	Date:	Date:
Signature :	Signature :	Signature :
Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:	Cachet du concessionnaire:

- Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (effectuer l'entretien tous les ans ou après 500 heures de service, selon le premier terme atteint)
- Contrôle de la ceinture de sécurité (suivant équipement), bon état, fonctionnement correct
- Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel à l'aide de bandelettes-tests
- Contrôle des flexibles hydrauliques (usure, fuites).
- Serrage des vis du support de chargeur frontal.
- Changement des filtres à charbon actif (suivant équipement). *Voir Filtres à charbon actif de la cabine, entretien (suivant équipement), dans cette section.*

Inspection effectuée:	Inspection effectuée:	Inspection effectuée:
Date:	Date:	Date:

Intervalles d'entretien

Signature : Cachet du concessionnaire:	Signature : Cachet du concessionnaire:	Signature : Cachet du concessionnaire:
Inspection effectuée: Date:..... Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date:..... Signature : Cachet du concessionnaire:	Inspection effectuée: Date:..... Signature : Cachet du concessionnaire:

RA84036,000183D-28-03JUL18

Entretien des 50 heures

Après les 50 premières heures de service:

- ☐ Roues et jantes

Note : Effectuer de surcroît les vérifications d'entretien après 10 heures de service. Voir "Entretien (tous les jours / toutes les 10 heures, après les 50 premières heures, toutes les 250 heures, 500 heures et 750 heures de service)" dans cette section.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

RA84036,000183E-28-03JUL18

Entretien des 250 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
☐ Moteur, filtres à air de cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Circuit de sécurité au démarrage
☐ Batterie, contrôle du niveau d'électrolyte
☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
☐ Barre d'attelage, vis de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
☐ Moteur, courroie d'entraînement
☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
☐ Pont avant, niveau d'huile
☐ Prise de force avant, niveau d'huile
☐ Niveau de liquide de freins
☐ Freins et course à vide des pédales

REMPACEMENT:

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
☐ Essieu avant, roulement de roue
☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
☐ Essieu avant, palier de pivot
☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
☐ Roulements d'essieu arrière
☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 500 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépolluissage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Dispositif de sécurité au démarrage
- ☐ Niveau d'électrolyte de la batterie
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE**DES VIS:**

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: Vérification du couple de serrage

REMPACEMENT:

- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant, filtre de module d'alimentation d'urée DEF

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)

NOTE: Effectuer également les opérations suivantes: Entretien toutes les 250 heures de service.

* Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet fixe/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 750 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, filtres à air de cabine
- ☐ Filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau d'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Moteur, contrôle et réglage du jeu aux soupapes
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, contrôle du jeu axial

REMPACEMENT:

- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

.....
.....
.....

Entretien des 1000 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau d'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE**DES VIS:**

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Chape d'attelage: Vérification du couple de serrage

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, réglage du jeu aux soupapes
- ☐ Moteur, bandelettes de test pour contrôler l'état du liquide de refroidissement du moteur diesel
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Flexibles hydrauliques (fuite)
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Ceinture de sécurité (suivant équipement)
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement

REMPACEMENT:

- ☐ Courroie d'entraînement du moteur
- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)

* Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet fixe/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:
.....

Travail effectué par:
.....

Entretien des 1250 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau d'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide

REMPACEMENT:

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 1500 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE**DES VIS:**

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Moteur, réglage du jeu aux soupapes
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Contrôle du turbocompresseur
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Pont avant, niveau d'huile
- ☐ Essieu avant, contrôle du jeu axial de l'axe pivot d'essieu avant
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Chape d'attelage: Vérification du couple de serrage

REEMPLACEMENT:

- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Filtre à air
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Filtres à air de la cabine
- ☐ Huile de transmission/hydraulique
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Essieu du pont avant, huile dans les réductions finales et dans le carter de différentiel
- ☐ Filtre de module d'alimentation
- ☐ Huile du circuit de freinage
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Crépine d'aspiration d'huile de transmission/hydraulique
- ☐ Entretien du circuit de recirculation des vapeurs d'huile
- ☐ Entretien du turbocompresseur

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

NOTE: Effectuer également les opérations suivantes: Entretien toutes les 250, 500 et 750 heures de service

* Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet fixe/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 1750 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau d'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE**DES VIS:**

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: Vérification du couple de serrage

REMPACEMENT:**LUBRIFICATION:**

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 2000 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, réglage du jeu aux soupapes
- ☐ Moteur, bandelettes de test pour contrôler l'état du liquide de refroidissement du moteur diesel
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Flexibles hydrauliques (fuite)
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement

REMPACEMENT:

- ☐ Courroie d'entraînement du moteur
- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Filtre à huile de prise de force avant

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

*Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 2250 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau d'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Fixation du pont avant
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Essieu avant, contrôle du jeu axial de l'axe pivot de l'essieu avant

REMPACEMENT:

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service:

Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

.....
.....

Entretien des 2500 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REMPACEMENT:

- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Huile de transmission/hydraulique
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Crépine d'aspiration d'huile de transmission/hydraulique
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Filtre à huile de prise de force avant

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

* Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet fixe/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 2750 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Circuit de sécurité au démarrage, contrôle
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REEMPLACEMENT:

LUBRIFICATION

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:
.....

Entretien des 3000 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Nettoyage du clapet de dépoussiérage
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Radiateur, bouchon de pression, refroidisseur d'huile
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage
- ☐ Alternateur

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, contrôle du jeu aux soupapes
- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Moteur, capuchon de pression du radiateur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Essieu avant, contrôle du jeu axial de l'axe pivot d'essieu avant
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Contrôle du turbocompresseur
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Chape d'attelage: Vérification du couple de serrage

REEMPLACEMENT:

- ☐ Moteur, rinçage du circuit de refroidissement et remplacement du liquide de refroidissement
- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Filtre à air
- ☐ Courroie d'entraînement du moteur
- ☐ Moteur, rinçage du circuit de refroidissement et remplacement du liquide de refroidissement
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Filtre à huile de transmission (troisième pompe (option), contrôle du niveau d'huile (modèle 5GL uniquement))
- ☐ Essieu du pont avant, huile dans les réductions finales et dans le carter de différentiel
- ☐ Huile de transmission/hydraulique
- ☐ Crépine d'aspiration d'huile de transmission/hydraulique
- ☐ Moteur, système de recirculation des vapeurs d'huile
- ☐ Moteur, filtre à particules
- ☐ Moteur, filtres COD SCR
- ☐ Filtre du module d'alimentation d'urée
- ☐ Bouchon de pression du radiateur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Huile du circuit de freinage
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Filtre à huile de prise de force avant
- ☐ Pompe à eau
- ☐ Pompe d'injection

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

* Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet fixe/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

**** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.**

Nombre d'heures de service: Remarques: Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

.....
.....

RA84036,000184A-28-03JUL18

Entretien des 3250 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Circuit de sécurité au démarrage, contrôle
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REEMPLACEMENT:

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service: Remarques: Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

.....
.....

RA84036,000184B-28-03JUL18

Entretien des 3500 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Circuit de sécurité au démarrage, contrôle
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Pont avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: Vérification du couple de serrage

REMPACEMENT:

- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Filtre à huile de prise de force avant

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre d'entraînement (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

*Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 3750 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau d'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Essieu avant, contrôle du jeu axial de l'axe pivot de l'essieu avant
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REMPACEMENT:

- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service:

Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

.....
.....
.....

Entretien des 4000 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE**DES VIS:**

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, contrôle et réglage du jeu aux soupapes
- ☐ Moteur, bandelettes de test pour contrôler l'état du liquide de refroidissement du moteur diesel
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REMPACEMENT:

- ☐ Courroie d'entraînement du moteur
- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Filtre à huile de prise de force avant
- ☐ Courroie d'entraînement de l'alternateur

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

* Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet fixe/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:
.....

Travail effectué par:
.....

Entretien des 4250 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau d'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Fixation du pont avant
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Essieu avant, contrôle du jeu axial de l'axe pivot de l'essieu avant

REMPACEMENT:

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:
.....

Travail effectué par:
.....

Entretien des 4500 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Essieu avant, contrôle du jeu axial de l'axe pivot de l'essieu avant
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REMPACEMENT:

- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Filtre à air
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Essieu du pont avant, huile dans les réductions finales et dans le carter de différentiel
- ☐ Huile du circuit de freinage
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Filtre à huile de prise de force avant

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

* Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet fixe/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 4750 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Circuit de sécurité au démarrage, contrôle
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REMPACEMENT:

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

.....
.....

Entretien des 5000 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation
- ☐ Chape d'attelage: Vérification du couple de serrage

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, réglage du jeu aux soupapes
- ☐ Moteur, bandelettes de test pour contrôler l'état du liquide de refroidissement du moteur diesel
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Flexibles hydrauliques (fuite)
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement

REMPACEMENT:

- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Huile de transmission/hydraulique
- ☐ Crépine d'aspiration d'huile de transmission/hydraulique
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Filtre à huile de prise de force avant

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre d'entraînement (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 5250 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau d'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Fixation du pont avant
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Essieu avant, contrôle du jeu axial de l'axe pivot de l'essieu avant

REMPACEMENT:

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service:

Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

.....
.....

Entretien des 5500 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, reniflard du cache-culbuteurs
- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépolluissage
- ☐ Moteur, radiateur, refroidisseur d'huile
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Fixation du pont avant
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Moteur, raccord à la masse
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Chapes d'attelage***
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REMPACEMENT:

- ☐ Huile moteur**, filtre à huile moteur**
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Filtre à huile de prise de force avant

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

***Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (type fixation par crochet/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les pièces si nécessaire.

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

Entretien des 5750 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Moteur, clapet de dépoussiérage
- ☐ Moteur, filtre à carburant (élimination des résidus)

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Circuit de sécurité au démarrage, contrôle
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Niveau d'huile moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REEMPLACEMENT:

- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

Nombre d'heures de service: Remarques:

Cachet du concessionnaire:

Date:

Travail effectué par:

.....
.....

Entretien des 6000 heures

NETTOYAGE:

- ☐ Moteur, tube de dégazage du carter moteur
- ☐ Nettoyage du clapet de dépoussiérage
- ☐ Réservoir de carburant (élimination des impuretés)
- ☐ Réservoir d'urée DEF (élimination des impuretés)
- ☐ Radiateur, bouchon de pression, refroidisseur d'huile
- ☐ Filtres à air de la cabine

INSTALLATION ÉLECTRIQUE:

- ☐ Contrôle du circuit de sécurité au démarrage
- ☐ Batterie, contrôle du niveau de l'électrolyte
- ☐ Contrôle de l'éclairage
- ☐ Alternateur

CONTRÔLE DES COUPLES DE SERRAGE

DES VIS:

- ☐ Roues et jantes
- ☐ Barre d'attelage, vis de fixation
- ☐ Cabine, plate-forme de conduite et arceau/cadre de sécurité, contrôle des boulons de fixation

CONTRÔLE:

- ☐ Moteur, contrôle du jeu aux soupapes
- ☐ Moteur, contrôle des régimes moteur
- ☐ Niveau de liquide de refroidissement du moteur
- ☐ Moteur, durits d'admission (fuites)
- ☐ Moteur, capuchon de pression du radiateur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile
- ☐ Essieu de pont avant, niveau d'huile
- ☐ Essieu avant, contrôle du jeu axial de l'axe pivot de l'essieu avant
- ☐ Prise de force avant, niveau d'huile
- ☐ Liquide de frein, niveau
- ☐ Freins et course à vide des pédales
- ☐ Pédale d'embrayage, course à vide
- ☐ Commande de prise de force, course à vide
- ☐ Dispositifs d'attelage, contrôle de fonctionnement
- ☐ Composants de la barre d'attelage, attelage (à fixation par crochet ou de type rotule), dispositif d'attelage*
- ☐ Chape d'attelage: contrôle du couple de serrage

REMPACEMENT:

- ☐ Huile de transmission/hydraulique
- ☐ Huile moteur **
- ☐ Filtre à huile moteur **
- ☐ Filtre à air
- ☐ Courroie d'entraînement du moteur
- ☐ Moteur, rinçage du circuit de refroidissement et remplacement du liquide de refroidissement
- ☐ Moteur, filtre et préfiltre à carburant
- ☐ Transmission/circuit hydraulique, filtre à huile
- ☐ Filtre à huile de transmission (troisième pompe (option), contrôle du niveau d'huile (modèle 5GL uniquement))
- ☐ Essieu du pont avant, huile dans les réductions finales et dans le carter de différentiel
- ☐ Huile de transmission/hydraulique
- ☐ Crépine d'aspiration d'huile de transmission/hydraulique
- ☐ Moteur, système de recirculation des vapeurs d'huile
- ☐ Moteur, filtre à particules
- ☐ Moteur, filtres COD SCR
- ☐ Filtre du module d'alimentation d'urée
- ☐ Bouchon de pression du radiateur
- ☐ Moteur, courroie d'entraînement
- ☐ Huile du circuit de freinage
- ☐ Huile de la prise de force avant
- ☐ Filtre à huile de prise de force avant
- ☐ Pompe à eau
- ☐ Pompe d'injection

LUBRIFICATION:

- ☐ Garniture de tous les graisseurs
- ☐ Essieu avant, roulement de roue
- ☐ Essieu avant, articulations de barre d'accouplement
- ☐ Essieu avant, palier de pivot
- ☐ Essieu de pont avant, arbres de transmission à cardan
- ☐ Essieu avant, axe-pivot, axe de fusée (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Essieu avant et arbre de transmission (tracteurs avec pont avant)
- ☐ Roulements d'essieu arrière
- ☐ Attelage 3 points, garniture de tous les graisseurs.
- ☐ Graissage des roulements de roues (tracteurs sans pont avant)
- ☐ Chape d'attelage

* Contrôler l'usure sur la barre d'attelage oscillante, l'attelage (à fixation par crochet fixe/rotule), la chape d'attelage et le crochet ramasseur, et remplacer les composants si nécessaire.

** Voir "Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile" dans la section "Entretien. — Remplacement", à la section 220E du présent livret.

Intervalles d'entretien

Nombre d'heures de service: Remarques:.....

Cachet du concessionnaire:

Date:.....

Travail effectué par:

.....

.....

RA84036,0001856-28-03JUL18

Information sur les autres entretiens

IMPORTANT: Les pages suivantes servent à documenter toutes les autres opérations d'entretien. Effectuer les opérations d'entretien comme décrit dans le livret d'entretien. Se reporter au livret d'entretien pour les opérations à effectuer à chaque intervalle d'entretien.

Le tableau suivant indique les intervalles d'entretien qui s'appliquent lorsque les heures de service atteignent un certain niveau.

EXEMPLE: Une machine affichant 7500 heures de service nécessite un entretien. Déterminer au préalable quel type d'entretien doit être effectué. Le tableau indique que l'entretien des 1250 et celui des 1500 heures doivent être effectués lorsque le compteur d'heures de service affiche 7500 heures.

Nombre d'heures de service:	Entretien à effectuer:	Nombre d'heures de service:	Entretien à effectuer:
3250	250	6750	750
3500	500	7000	1000
3750	750 + 1250	7250	250
4000	2000	7500	1250 + 1500
4250	250	7750	250
4500	1500	8000	2000
4750	250	8250	750
5000	1000 + 1250	8500	500
5250	750	8750	1250
5500	500	9000	3000
5750	250	9250	250
6000	6000	9500	500
6250	1250	9750	750
6500	500	10000	1250 + 2000

Exemple montrant comment remplir un registre pour les autres entretiens:

L'entretien effectué correspond à un 1250 + 1500..... heures de service. Remarques: xxx xxx xxx	Heures de service affichées:.....7500 Date:.....xxx Signature:.....xxx Cachet:

RA84036,0001857-28-03JUL18

Carnet pour autres entretiens

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

Intervalles d'entretien

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

Intervalles d'entretien

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures.	Heures de service affichées:
Remarques:	Date:
.....	Signature :
.....	Cachet:
.....	

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures.	Heures de service affichées:
Remarques:	Date:
.....	Signature :
.....	Cachet:
.....	

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures.	Heures de service affichées:
Remarques:	Date:
.....	Signature :
.....	Cachet:
.....	

Intervalles d'entretien

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

Intervalles d'entretien

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

Intervalles d'entretien

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

Intervalles d'entretien

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures.	Heures de service affichées:
Remarques:	Date:
.....	Signature :
.....	Cachet:
.....	

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures.	Heures de service affichées:
Remarques:	Date:
.....	Signature :
.....	Cachet:
.....	

La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures.	Heures de service affichées:
Remarques:	Date:
.....	Signature :
.....	Cachet:
.....	

Intervalles d'entretien

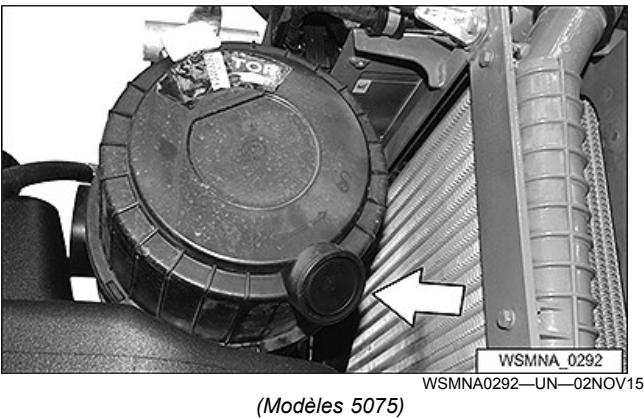
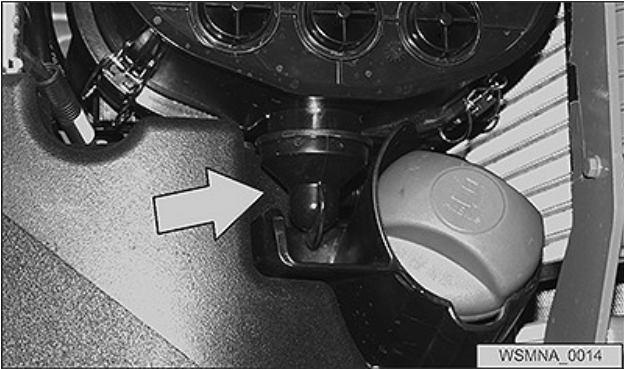
La mesure effectuée correspond à un service d'entretien des heures. Remarques:	Heures de service affichées: Date: Signature : Cachet:

RA84036,0001858-28-03JUL18

Entretien — Nettoyage

Nettoyage du clapet de dépeussierage

IMPORTANT: Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le clapet de dépeussierage n'est pas en place.

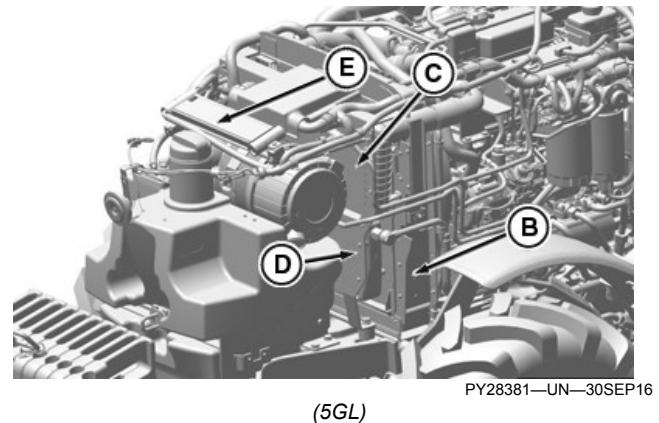
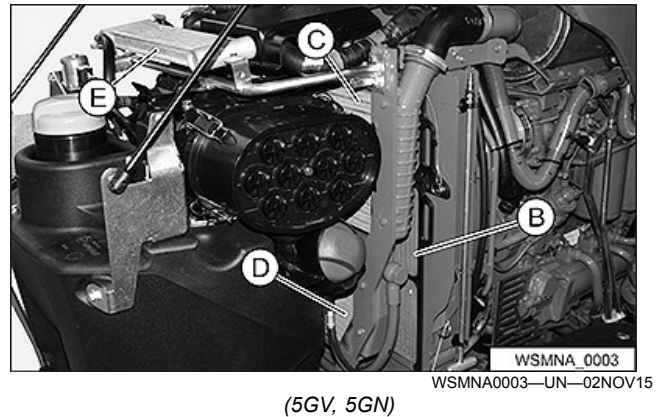


Au cours de la récolte, les graminées et la menue paille peuvent entraver le bon fonctionnement du clapet de dépeussierage. Si nécessaire, déposer et nettoyer le clapet de dépeussierage. Remplacer immédiatement un clapet endommagé.

NOTE: Dans des conditions de travail poussiéreuses, nettoyer le clapet de dépeussierage quotidiennement.

RA84036,0001825-28-09OCT18

Nettoyage du radiateur et du refroidisseur d'huile



A—Calandre
B—Radiateur
C—Refroidisseur d'air
D—Refroidisseur d'huile
E—Refroidisseur de carburant

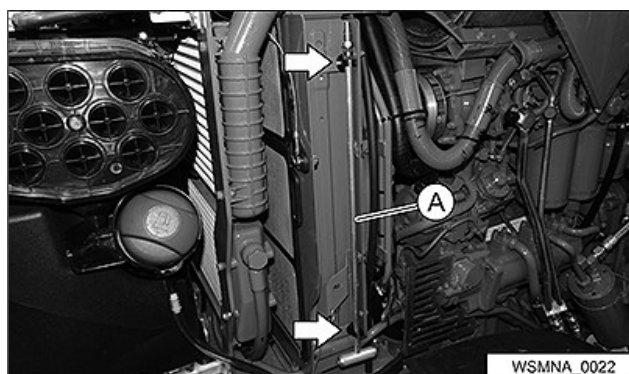
1. Si la calandre (A) est encrassée, arrêter le moteur et nettoyer la calandre à la brosse.
2. Ouvrir le capot moteur et voir si de la poussière s'est accumulée sur le refroidisseur d'air de suralimentation (C), le radiateur (B), le refroidisseur d'huile (D) et le refroidisseur de carburant (E). Si c'est le cas, le déposer à l'aide de l'outil spécifique et d'air comprimé. Voir "Radiateurs, nettoyage" dans cette section.

ATTENTION: Pour le nettoyage, réduire la pression de l'air comprimé à moins de 210 kPa (2 bar) (30 psi). S'assurer qu'aucune personne ne se trouve à proximité de la zone de nettoyage, se protéger des particules projetées et porter des vêtements et des lunettes de protection.

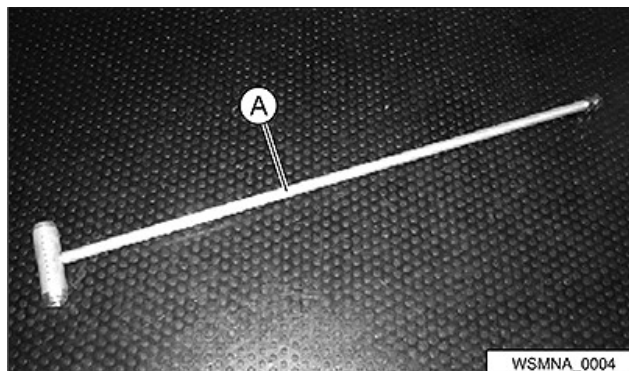
3. Si un nettoyage plus intensif est nécessaire, nettoyer le radiateur (B) par l'arrière avec de l'air comprimé ou de l'eau. Redresser avec précaution toute ailette tordue.

RA84036,0001826-28-09OCT18

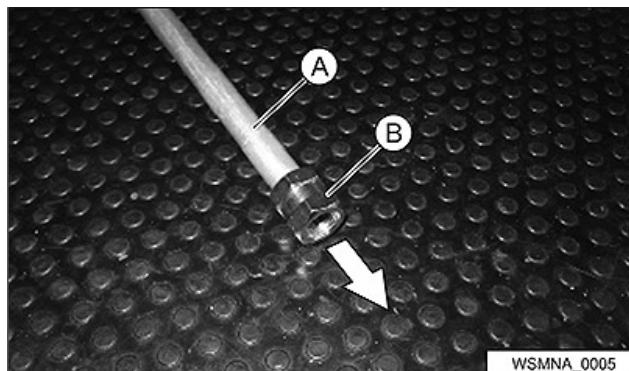
Radiateurs, nettoyage



WSMNA0022—UN—29SEP15



WSMNA0004—UN—29SEP15

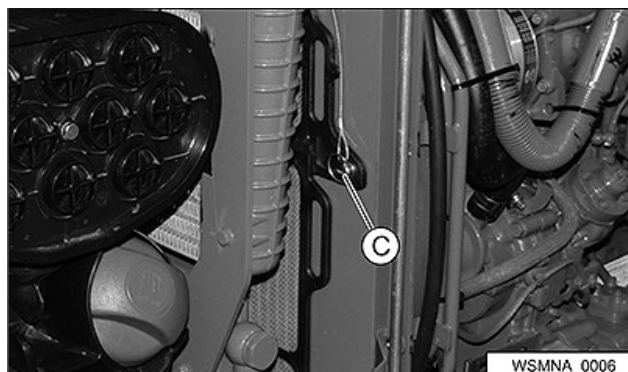


WSMNA0005—UN—29SEP15

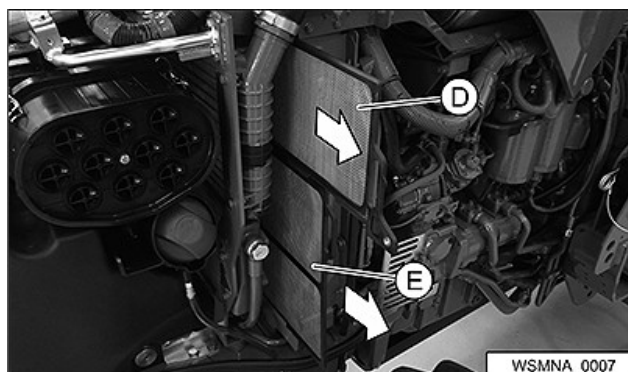
A—Outil spécial
B—Raccord

Nettoyer le radiateur à l'aide de l'outil spécial (A) fixé sur le côté gauche du radiateur.

1. Ouvrir le capot moteur.
2. Déposer le panneau latéral gauche du moteur.
3. Décrocher l'outil spécial (A) du radiateur et le brancher sur le raccord (B) de la conduite d'air comprimé.

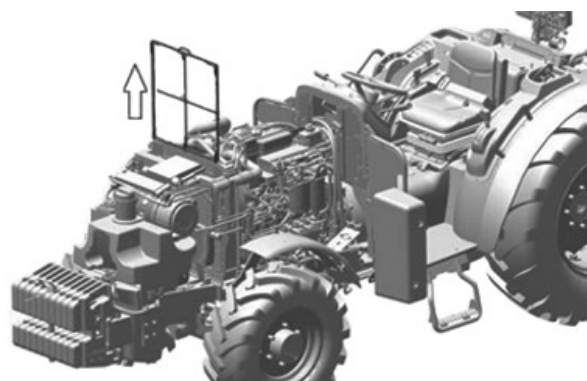


WSMNA0006—UN—29SEP15

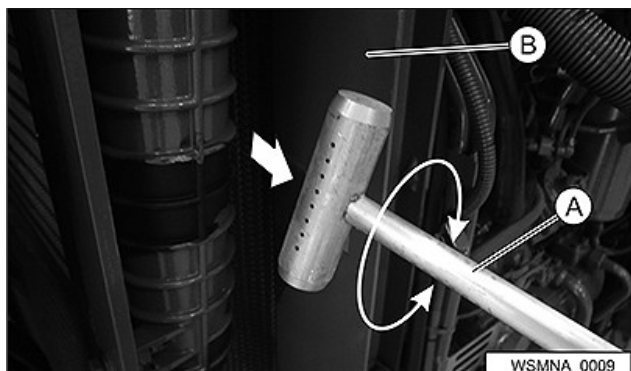
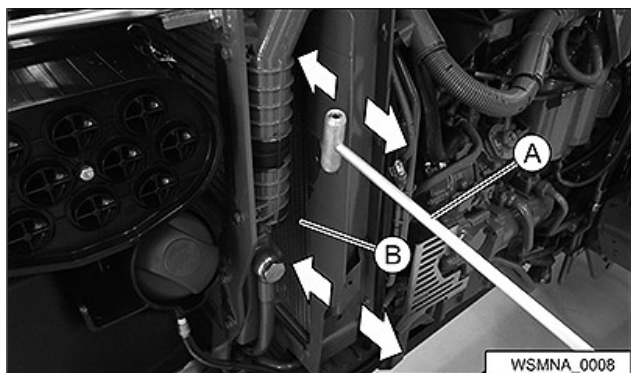


WSMNA0007—UN—29SEP15

(5GV, 5GN)

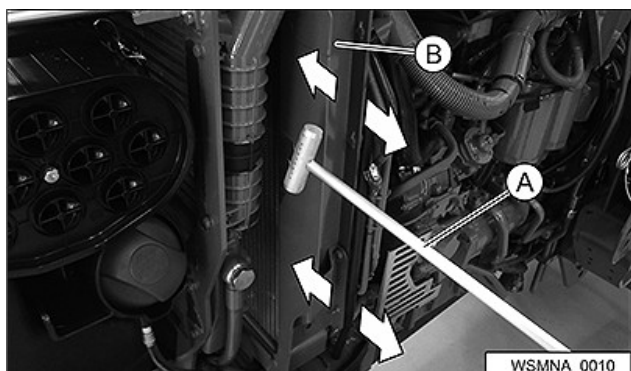


(5GL)



A—Outil spécial
B—Radiateur
C—Axe
D—Grille supérieure
E—Grille inférieure

4. Desserrer et déposer la goupille (C).
5. Déposer et nettoyer les grilles supérieure (D) et inférieure (E) afin d'accéder au radiateur.
6. Nettoyer le radiateur (B) à l'aide de l'outil (A), comme illustré.
7. Sortir l'outil spécial (A) du radiateur (B) et le tourner.



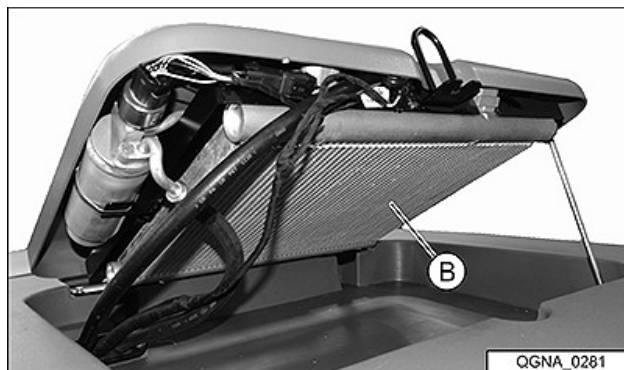
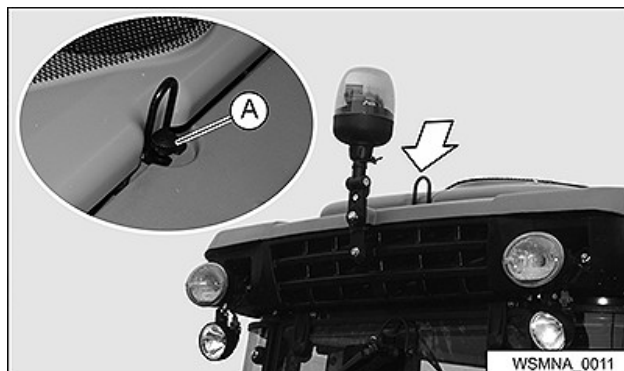
A—Outil spécial
B—Radiateur

8. Nettoyer les deux côté des radiateurs (B) à l'aide de l'outil spécial (A), comme illustré.
9. Débrancher l'outil spécial (A) de la conduite d'air comprimé et le ranger sur la gauche du radiateur.

10. Remettre en place les composants en inversant l'ordre des opérations de dépose.

RA84036,0001827-28-09OCT18

Nettoyage du condenseur de la climatisation



A—Vis
B—Condenseur

Desserrer la vis à tête moletée (A). Retirer le couvercle pour le nettoyage du condenseur (B).

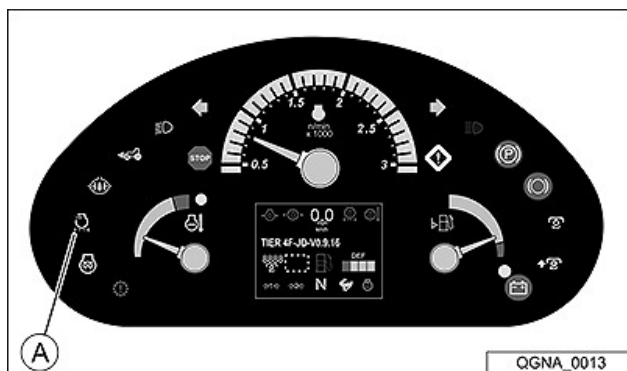
Nettoyer le condenseur (B) en soufflant de l'air comprimé.

Veiller à ne pas tordre les ailettes - Redresser les ailettes qui sont tordues.

IMPORTANT: Réduire la pression de l'air comprimé utilisé pour le nettoyage à moins de 210 kPa (2 bar) (30 psi). S'assurer qu'aucune personne ne se trouve à proximité de la zone de nettoyage, se protéger des particules projetées et porter des vêtements et des lunettes de protection.

RA84036,0001828-28-03JUL18

Entretien du filtre à air à intervalles réguliers



A—Témoin d'encrassement du filtre à air moteur

L'équipement de série du tracteur comprend un filtre à air moteur à deux éléments.

IMPORTANT: Nettoyer fréquemment la soupape de décharge. Vider la soupape aussi fréquemment que nécessaire pour éviter qu'elle se remplisse de poussière. L'élément du filtre à air moteur se bouche rapidement si on laisse la poussière remplir la soupape de décharge.

La présence de saleté est signalée quand le témoin d'encrassement du filtre à air moteur (A) est allumé. L'encrassement du filtre à air peut entraîner une perte de puissance ou une fumée excessive.

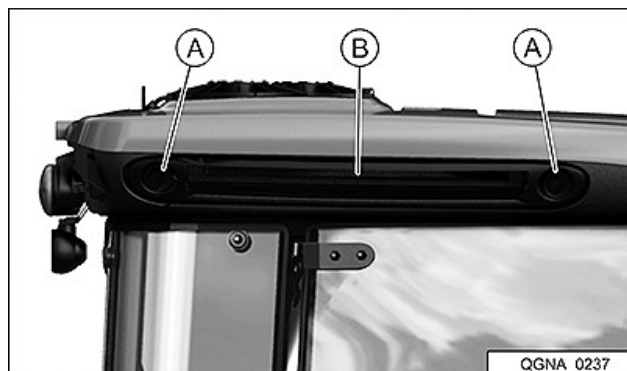
Remplacer les éléments du filtre à air au moins une fois par an. Remplacer l'élément primaire tous les cinq nettoyages.

Ne retirer l'élément de sécurité du filtre à air (plus petit) que pour le remplacer, ce qui doit normalement être effectué une fois par an.

RA84036,0001829-28-03JUL18

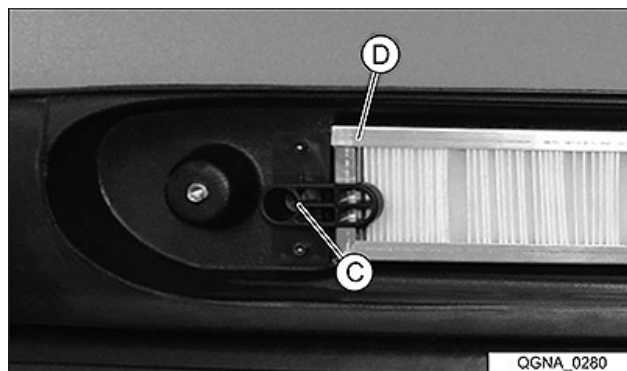
Nettoyage des filtres à air de la cabine

IMPORTANT: Les filtres à air de la cabine ne protègent pas contre l'inhalation de pesticides dangereux. Porter un masque respiratoire approprié à l'intérieur de la cabine, si le fabricant du pesticide en prescrit l'emploi.



QGNA_0237

QGNA0237—UN—02NOV15



QGNA_0280

QGNA0280—UN—02NOV15

- A—Vis
- B—Couvercle du filtre
- C—Lever
- D—Élément filtrant du filtre à air de la cabine

Lors de l'entretien de l'élément primaire du filtre à air moteur, déposer également les filtres à air de la cabine (un de chaque côté) ainsi que le filtre de recirculation. Les nettoyer en soufflant l'air comprimé depuis le côté propre.

Retirer les vis (A) et le couvercle du filtre (B). Tourner le levier (C) vers le haut, aux deux extrémités du filtre.

Déposer l'élément filtrant de la cabine (D).

Remplacer les filtres à air de la cabine en même temps que l'élément primaire du filtre moteur (après 1500 heures ou 2 ans de service, selon le premier des deux termes atteint).

RA84036,000182A-28-03JUL18

Élimination des pesticides nocifs sur les véhicules

ATTENTION: Au cours du traitement des cultures, des résidus de pesticides nocifs peuvent se déposer à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Nettoyer le véhicule conformément aux prescriptions du fabricant du pesticide.

En cas d'exposition à des pesticides nocifs, nettoyer quotidiennement l'extérieur et l'intérieur du véhicule.

1. Balayer ou aspirer le plancher de la cabine.

2. Nettoyer le revêtement intérieur de la cabine y compris celui du pavillon.
3. Laver entièrement l'extérieur du véhicule.
4. Éliminer les eaux de lavage contenant des concentrations dangereuses en agents actifs ou non en se reportant à la réglementation en vigueur.

DX,CABS2-28-24JUL01

Entretien — Installation électrique

Précautions pour l'entretien de l'installation électrique



TS204—UN—15APR13



QGNA_0264

A—Câble positif
B—Câble négatif (masse)

ATTENTION: Éviter toute formation d'étincelles ou de flammes à proximité des batteries car les gaz dégagés par l'électrolyte sont explosifs. Pour éviter toute formation d'étincelles, toujours débrancher le câble négatif (de mise à la masse) (B) en premier et toujours le rebrancher en dernier. En cas de démarrage avec une batterie d'appoint, suivre les instructions fournies à la section **Fonctionnement du moteur** (section 20).

Pour éviter tout risque de décharge électrique ou de brûlure, débrancher le câble négatif (de mise à la masse) (B) de la batterie avant de procéder à l'entretien d'un composant quelconque de l'installation électrique, puis débrancher le câble positif (A) si la batterie doit être déposée.

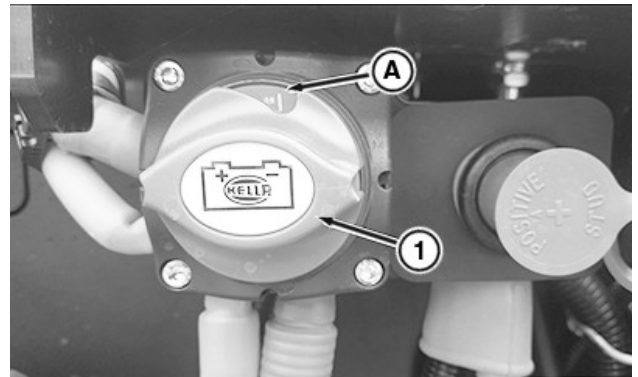
S'assurer que tous les garants des branchements électriques sont en place.

ATTENTION: La disposition des bornes de la batterie peut être différente selon les fabricants. Toujours respecter la polarité des bornes sur la batterie.

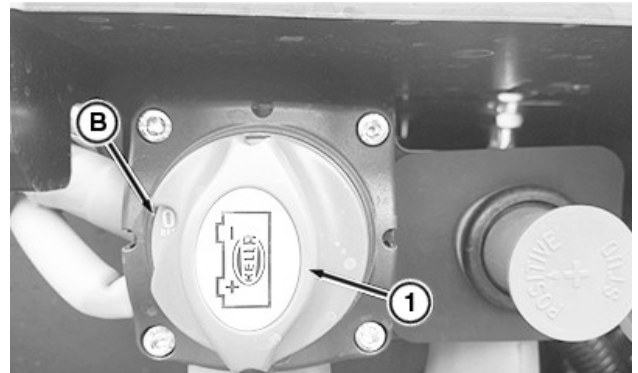
Pour éviter de faire des étincelles, brancher le câble de mise à la masse (négatif) en dernier et le débrancher en premier.

RA84036,0001813-28-10JUL18

Coupe-batterie (suivant équipement)



APY20872—UN—15JUL19



APY20873—UN—15JUL19

1—Coupe-batterie
A—Position MARCHÉ
B—Position ARRÊT

Le coupe-batterie (1) permet de couper l'alimentation batterie du reste du circuit électrique.

Le coupe-batterie est situé à l'arrière du tracteur, près du distributeur auxiliaire.

- Pour débrancher la batterie, mettre l'interrupteur (1) en position (B) = ARRÊT
- Pour brancher la batterie, mettre l'interrupteur (1) en position (A) = MARCHÉ

IMPORTANT: Le véhicule est équipé d'un coupe-batterie permettant de débrancher la batterie du circuit électrique.

Le coupe-batterie n'est pas un contacteur de sécurité et NE DOIT PAS être utilisé pour arrêter le moteur.

Ne jamais utiliser le coupe-batterie lorsque le moteur tourne encore: Couper le moteur et attendre au moins 1 minute avant de mettre le coupe-batterie sur arrêt afin d'éviter d'endommager gravement le circuit électrique/électronique du véhicule. De plus, les pics de tension qui se produisent au niveau de l'alternateur peuvent être dangereux.

IMPORTANT: Attendre au moins 1 minute après l'arrêt du moteur (contacteur de démarrage sur Arrêt) avant de tourner le coupe-batterie en position ARRÊT. Ce temps d'attente permet aux différents contrôleurs de se déconnecter correctement.

Une fois que le coupe-batterie est en position MARCHE, attendre au moins 10 secondes avant de tourner la clé de contact pour démarrer le moteur. Ce temps d'attente permet aux différents contrôleurs de fonctionner correctement.

⚠ ATTENTION: Débrancher la batterie avant de travailler sur une partie quelconque de l'installation électrique afin d'éviter les chocs électriques et les brûlures.

RA84036,0001A3F-28-08AUG19

Batterie

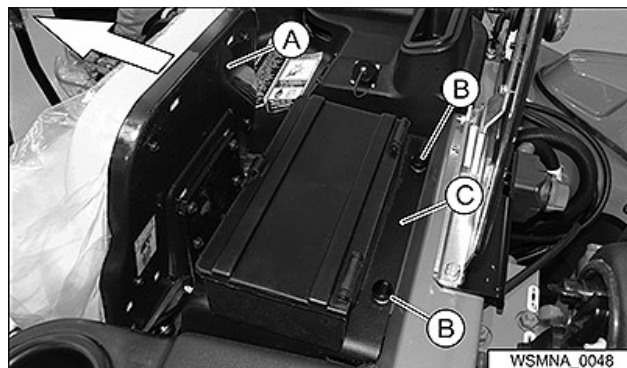
Nettoyage et contrôle de la batterie



QGNA_0265
QGNA0265—UN—02NOV15

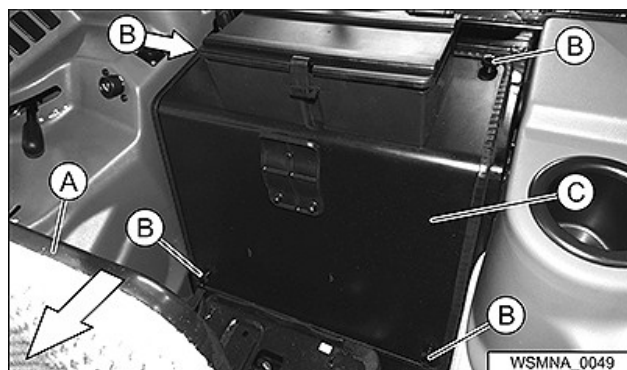
Essuyer la batterie avec un chiffon humide. Si nécessaire, nettoyer et serrer les connexions. Il n'est pas nécessaire de contrôler le niveau de fluide (batterie sans entretien).

Dépose et repose de la batterie



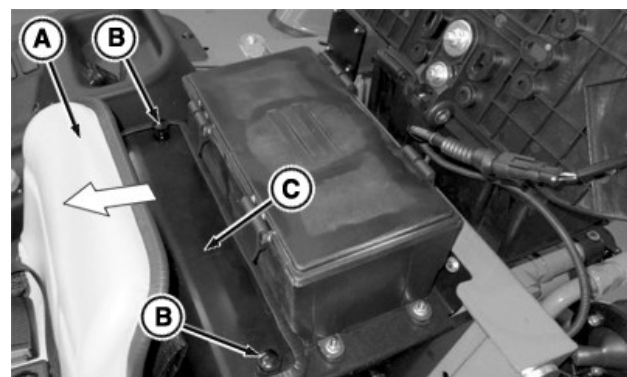
WSMNA_0048
WSMNA0048—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



WSMNA_0049
WSMNA0049—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



PY42824—UN—02JUL17

(5GL)

A—Fauteuil
B—Fixations
C—Couvercle de batterie

⚠ ATTENTION: La disposition des bornes de la batterie peut être différente selon les fabricants.

Pour éviter de faire des étincelles, brancher le câble de mise à la masse (négatif) en dernier et le débrancher en premier.

Toujours respecter la polarité des bornes sur la batterie.

Afin d'éviter les chocs électriques ou les brûlures, débrancher le câble de mise à la masse de la batterie avant de travailler sur une partie quelconque du circuit électrique.

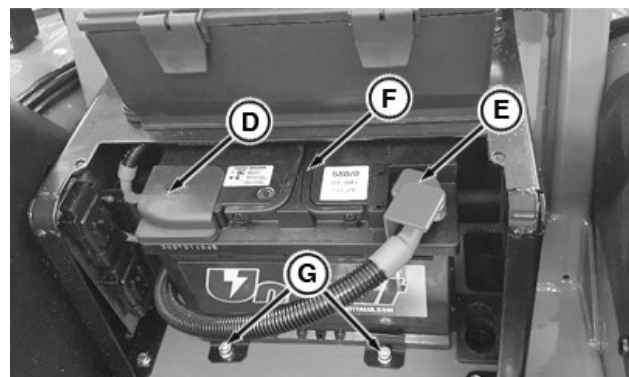
1. Débrancher la batterie. Voir coupe-batterie (suivant équipement) dans cette section.
2. Avancer le fauteuil (A).
3. Déposer les attaches (B).
4. Déposer le couvercle de batterie (C) et la boîte à outils.



(5GV, 5GN)



(5GV, 5GN)



(5GL)

D—Câble négatif (masse)
E—Câble positif
F—Batterie
G—Vis

H—Support

5. Déposer le capuchon de protection (noir) et débrancher le câble de mise à la masse (—) (D) de la batterie (F).
6. Déposer le capuchon de protection (rouge) et débrancher le câble positif (+) (E) de la batterie (F).
7. Déposer les vis (G).
8. Déposer le support en métal (H) en même temps que les platines de fusibles.
9. Retirer la batterie (F) de son support.
10. Reposer en inversant l'ordre des opérations de dépose.
11. Brancher la batterie. Voir coupe-batterie (suivant équipement) dans cette section.

Entretien



QGNA0264—UN—02NOV15

A—Câble positif
B—Câble négatif (masse)

1. Nettoyer la batterie en l'essuyant avec un chiffon humide. Maintenir les connexions (A) et (B) propres et serrées.

⚠ ATTENTION: Pour éviter de faire des étincelles, brancher le câble de mise à la masse (négatif) en dernier et le débrancher en premier. Toujours respecter la polarité des bornes sur la batterie.

2. Veiller à ce que la batterie soit toujours chargée au maximum, surtout par temps froid. En cas de branchement d'un chargeur de batterie, brancher le câble positif à la borne positive de la batterie (A). Brancher ensuite le câble négatif du chargeur sur la borne négative (B) de la batterie.

Remplacement

⚠ ATTENTION: Pour éviter de faire des étincelles, brancher le câble de mise à la masse (négatif) en dernier et le débrancher en premier. Toujours respecter la polarité des bornes sur la batterie.

Remplacer la batterie par une batterie John Deere ou d'un type équivalent.

Caractéristiques de la batterie: 12 V (100 Ah)

Charge



TS204—UN—15APR13



QGNA0264—UN—02NOV15

A—Câble positif
B—Câble négatif (masse)

Dans des conditions de travail normales, les batteries sans entretien ne nécessitent pas d'appoint d'électrolyte. Veiller à ce que la batterie soit toujours chargée au maximum, surtout par temps froid.

ATTENTION: Le gaz dégagé par les batteries est explosif. Éviter toute formation d'étincelle ou de flamme à proximité des batteries. Mettre le chargeur hors tension avant de le brancher ou de le débrancher.

1. Chargeur hors tension, brancher le câble positif du chargeur sur la borne positive de batterie (A), puis brancher le câble négatif du chargeur sur la borne négative de la batterie (B).
2. Mettre le chargeur sous tension et charger la batterie. Lors de l'utilisation du chargeur, suivre les instructions fournies par le fabricant de la batterie.
3. Mettre le chargeur sur Arrêt avant de le débrancher. Débrancher d'abord le câble négatif du chargeur, puis le câble positif.

RA84036,0001816-28-09OCT18

Remplacement des ampoules — Consignes de sécurité

Lors du remplacement d'une ampoule, toujours respecter les consignes de sécurité suivantes:

- ATTENTION:** Toujours éteindre les phares avant de remplacer une ampoule.
- ATTENTION:** Laisser d'abord l'ampoule refroidir (risque de brûlures).
- ATTENTION:** Lors du remplacement de l'ampoule, porter des lunettes et des gants de protection.
- ATTENTION:** L'ampoule est en verre et contient du gaz; elle est sous haute pression, elle risque donc de se briser.
- ATTENTION:** Ne JAMAIS utiliser des ampoules tombées par terre ou présentant des rayures en surface; elles risquent de se briser.
- ATTENTION:** S'assurer que l'ampoule est correctement emboîtée dans son support.
- ATTENTION:** Vérifier le bon état du phare et s'assurer que les joints sont correctement positionnés.

IMPORTANT: Utiliser uniquement des ampoules de 12 V du même type et de même puissance que celle devant être remplacée.

IMPORTANT: Ne jamais toucher la surface de l'ampoule, la tenir par le culot.

IMPORTANT: Éliminer soigneusement les traces de doigts sur l'ampoule à l'aide d'un chiffon propre imprégné d'alcool.

RA84036,0001817-28-03JUL18

Contrôle de l'éclairage

Contrôler que l'éclairage fonctionne correctement, en particulier avant de rouler sur la voie publique.

Se conformer aux réglementations locales.

RA84036,0001818-28-03JUL18

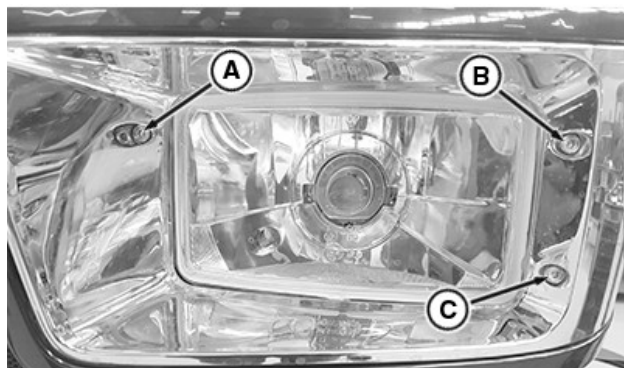
Réglage des phares principaux

- ATTENTION:** Éviter toute formation d'étincelles ou de flammes à proximité des batteries car les gaz dégagés par l'électrolyte sont explosifs.
- Pour éviter de faire des étincelles, brancher le câble de mise à la masse (négatif) en dernier et le débrancher en premier.

Toujours respecter la polarité des bornes sur la batterie.

Afin d'éviter les chocs électriques ou les brûlures, débrancher le câble de mise à la masse de la batterie avant de travailler sur une partie quelconque du circuit électrique.

Débrancher la batterie. Voir coupe-batterie (suivant équipement) dans cette section.



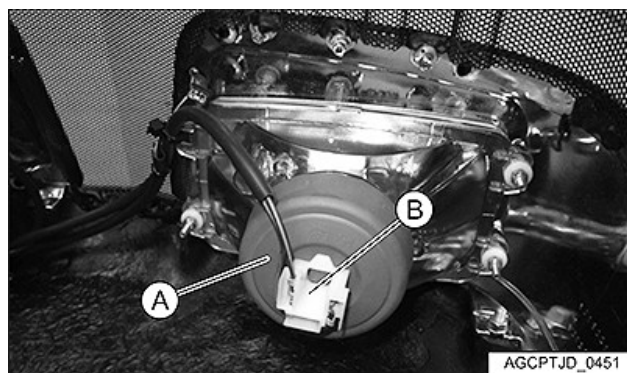
APY11203—UN—20MAY19

A—Écrou
B—Écrou
C—Écrou

1. Tourner les écrous (A) et (C) dans le sens antihoraire pour régler le feu vers le bas ou dans le sens horaire pour le régler vers le haut.
2. Pour régler le faisceau vers l'intérieur, tourner l'écrou (A) dans le sens antihoraire et les écrous (B) et (C) dans le sens horaire. Toujours tourner les écrous (B) et (C) en même temps, mais dans la direction opposée de la rotation de l'écrou (A).
3. Pour régler le faisceau vers l'extérieur, tourner l'écrou (A) dans le sens horaire et les écrous (B) et (C) dans le sens antihoraire. Toujours tourner les écrous (B) et (C) en même temps, mais dans la direction opposée de la rotation de l'écrou (A).
4. Fermer le capot et vérifier le réglage à l'aide d'un testeur de phares principaux (feux de route).

RA84036,0001A40-28-26JUL19

Remplacement des ampoules des phares principaux



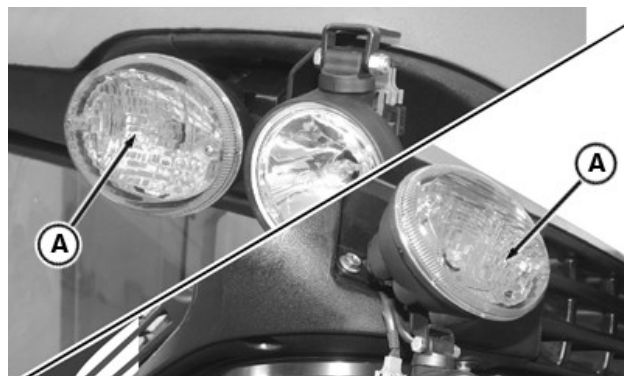
AGCPTJD_0451
AGCPTJD0451—UN—02NOV15

A—Capuchon pare-poussière
B—Connecteur

1. COUPER le contact.
2. Débrancher le connecteur (B) de la douille d'ampoule.
3. Déposer le capuchon pare-poussière (A).
4. Déposer l'ampoule.
5. Poser l'ampoule neuve, le capuchon de protection (A) et le connecteur (B).

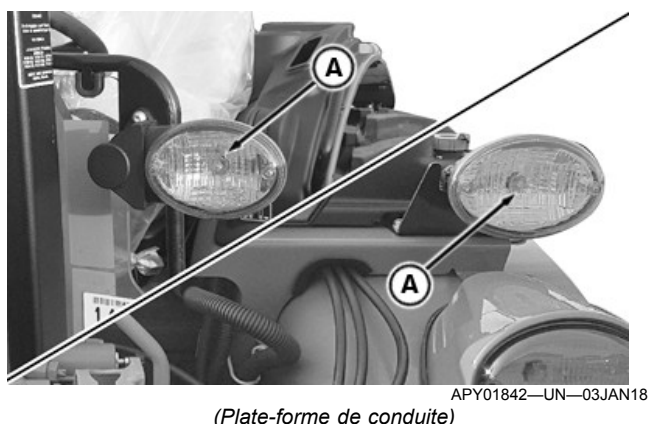
RA84036,0001A81-28-26JUL19

Remplacement des ampoules des feux de position, des feux stop, des clignotants et de l'éclairage de signalisation pour véhicules lents



APY01841—UN—03JAN18

(Cabine)

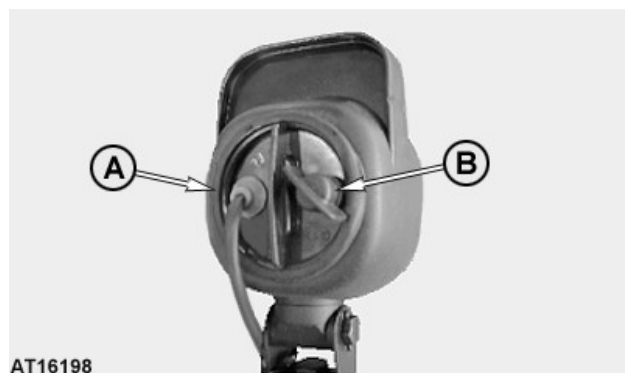


A—Diffuseur

1. COUPER le contact.
2. Déposer les deux vis et déposer le diffuseur (A).
3. Pousser l'ampoule dans la douille contre la force du ressort et la tourner pour la débloquer. Relâcher et extraire l'ampoule de la douille.
4. Glisser une nouvelle ampoule dans la douille, la pousser contre la force du ressort, puis la tourner pour la bloquer.
5. Nettoyer le diffuseur (A) et le remettre en place.

RA84036,000181B-28-09OCT18

Remplacement du phare de travail arrière



A—Phare de travail
B—Capuchon

1. COUPER le contact.
2. Déposer le capuchon (B), pousser l'ampoule dans la douille contre la force du ressort et la tourner pour la débloquer. Relâcher et extraire l'ampoule de la douille.
3. Glisser une nouvelle ampoule dans la douille, la pousser contre la force du ressort, puis la tourner pour la bloquer. Nettoyer le diffuseur et poser le capuchon (B).

RA84036,000181C-28-03JUL18

Contrôle de l'état de charge de la batterie



La batterie est de type étanche et sans entretien.

Contrôler la charge de la batterie à l'aide d'un multimètre. La tension doit être de 12 V.

IMPORTANT: Il est interdit d'ouvrir une batterie sans entretien

RA84036,0001A82-28-08AUG19

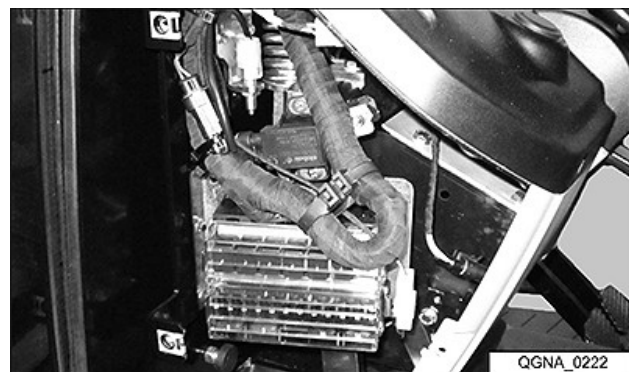
Démarrateur

Si le démarreur ne fonctionne pas à l'actionnement du contacteur de démarrage, contrôler soigneusement l'ensemble du circuit de démarrage. Contrôler la densité de l'électrolyte de la batterie à l'aide d'un acidimètre, s'assurer qu'aucun câble n'est sectionné ou dénudé et que les connexions ne sont ni desserrées, ni oxydées.

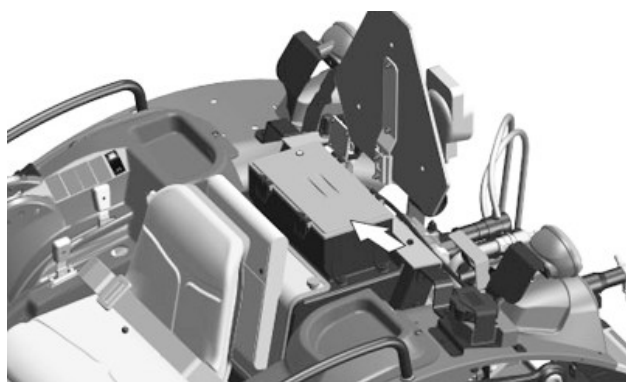
Si les contrôles ci-dessus ne parviennent pas à améliorer le fonctionnement du démarreur, consulter le concessionnaire John Deere.

RA84036,000181E-28-03JUL18

Platine de fusibles



(5GV, 5GN)



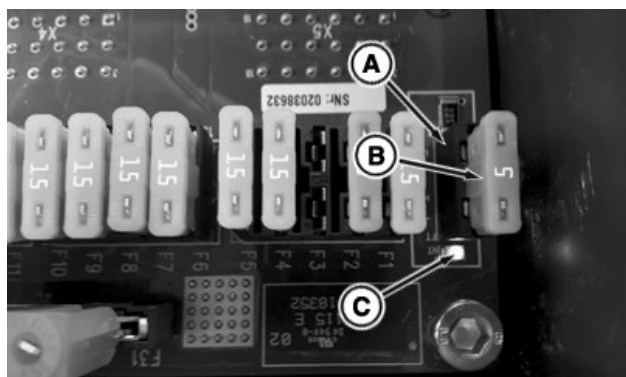
(5GL)

APY01815—UN—08DEC17

Déposer le couvercle du côté gauche du boîtier d'instruments pour accéder à la platine de fusibles principale. Voir Fusibles et relais dans Entretien - Circuit électrique, section 220B de ce manuel.

RA84036,000181F-28-09OCT18

Vérification des fusibles



PY42842—UN—11JUL17

A—Connecteur de contrôle des fusibles
B—Fusible
C—LED

Il est possible de contrôler le fusible au moyen du connecteur de contrôle des fusibles (A).

Placer le fusible (B) à contrôler sur le connecteur (A) et regarder si la LED (C) s'allume.

Si la LED (C) s'allume, le fusible est OK.

Si elle ne s'allume pas, remplacer le fusible (B).

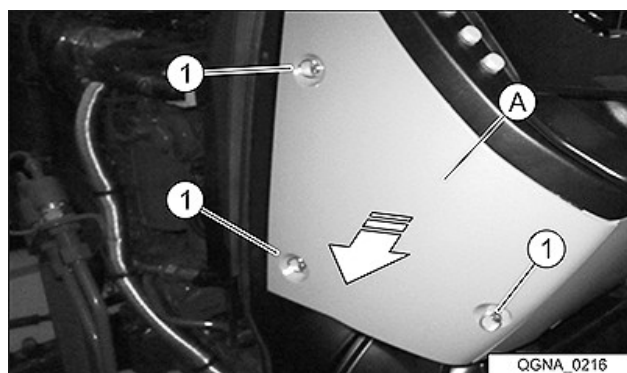
NOTE: Le contrôle du fusible peut être effectué avec le contacteur de démarrage sur ARRÊT et le coupe-batterie sur FERMÉ.

RA84036,0001822-28-03JUL18

Principaux fusibles et relais (5GV, 5GN)

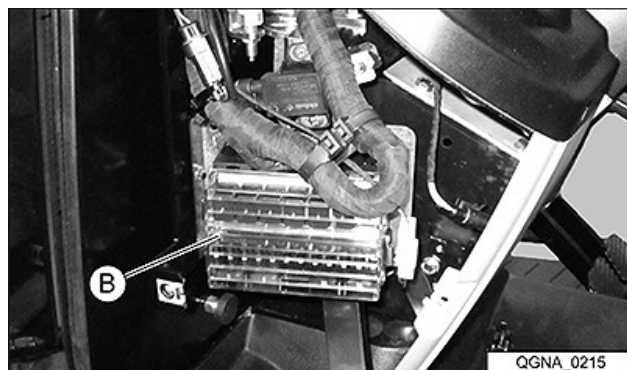
IMPORTANT: Afin d'éviter toute détérioration de l'installation électrique, ne JAMAIS installer un fusible d'un calibre supérieur à celui du fusible d'origine. Si le fusible d'origine ne tient pas la charge électrique et a tendance à sauter, demander au concessionnaire John Deere de contrôler le circuit électrique.

Platine de fusibles principale



QGNA_0216

QGNA0216—UN—02NOV15



QGNA_0215

QGNA0215—UN—02NOV15

1—Vis
A—Couvercle
B—Platine de fusibles

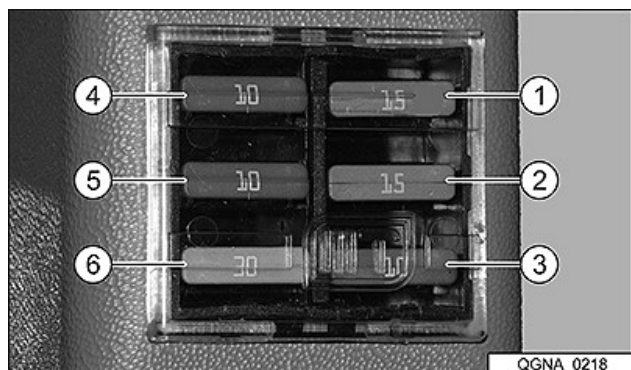
La platine de fusibles principale est située dans le panneau gauche du tableau de bord.

Desserrer les vis (1) et déposer le couvercle (A) pour accéder à la platine de fusibles (B).

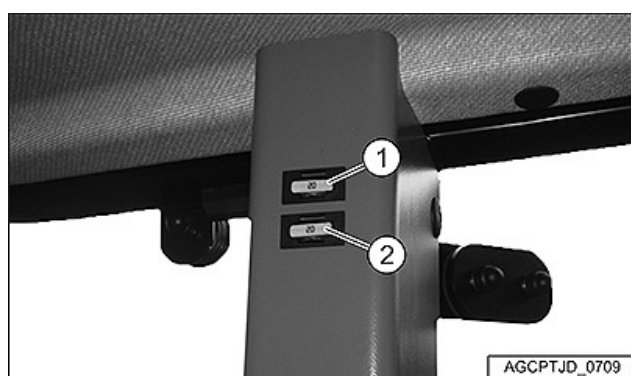
RA84036,0001820-28-09OCT18

Platine de fusibles (cabine) (suivant équipement) (5GV, 5GN)

Platine de fusibles de cabine (suivant équipement)



QGNA0218—UN—02NOV15



AGCPTJD0709—UN—02NOV15

Les fusibles de la cabine se trouvent sur le montant droit.

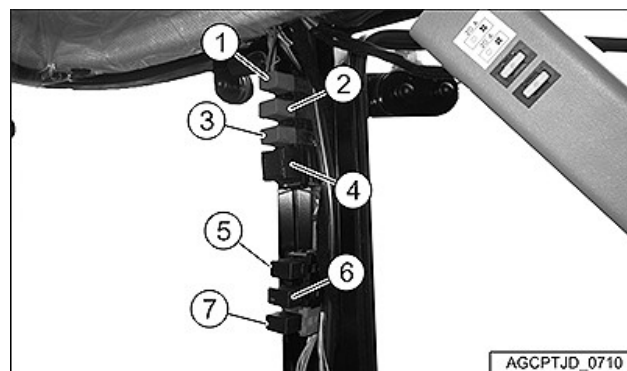
Montant droit de la cabine		
Position	Type	Fonction
1	15 A	Phares de travail avant
2	15 A	Phares de travail arrière
3	10 A	Radio (+15); essuie-glace arrière
4	10 A	Radio (+30); éclairage d'accueil
5	10 A	Essuie-glace du pare-brise et pompe de lave-glace pare-brise
6	30 A	Module de climatisation

Montant gauche de la cabine		
Position	Type	Fonction
1	15 A	Moteur de la soufflante
2	15 A	Moteur de la soufflante

RA84036,0001A41-28-15JUL19

Relais (cabine) (5GV, 5GN)

Relais dans la cabine



AGCPTJD0710—UN—02NOV15

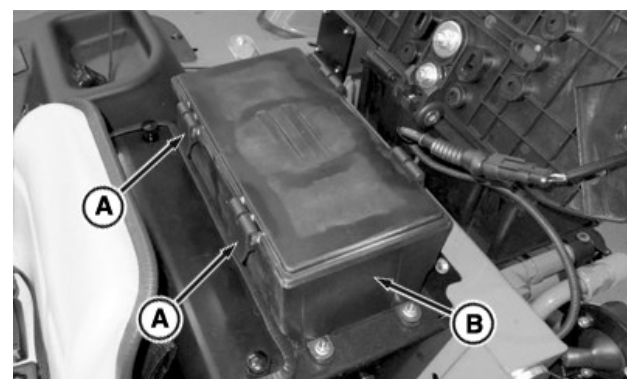
Relais dans la cabine		
Position	Type	Fonction
1	30 A	Phare de travail avant
2	30 A	Phare de travail arrière
3	30 A	Embrayage de la climatisation
4	70 A	Alimentation électrique
5	20 A	Micro relais pour soufflante (série)
6	20 A	Micro relais pour soufflante (parallèle)
7	15-25 A	Micro relais pour soufflante

RA84036,0001A42-28-15JUL19

Fusibles principaux et relais (5GL)

IMPORTANT: Afin d'éviter toute détérioration de l'installation électrique, ne JAMAIS installer un fusible d'un calibre supérieur à celui du fusible d'origine. Si le fusible d'origine ne tient pas la charge électrique et a tendance à sauter, demander au concessionnaire John Deere de contrôler le circuit électrique.

Platine de fusibles principale

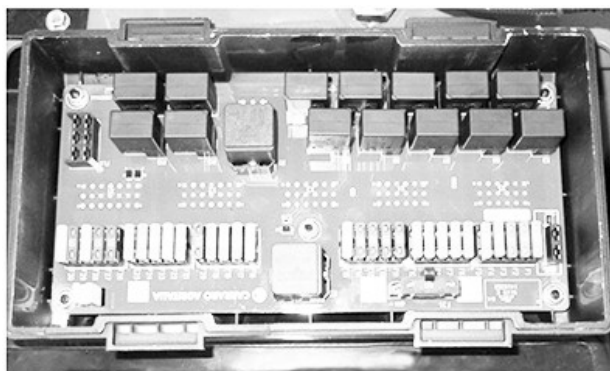


PY42841—UN—02JUL17

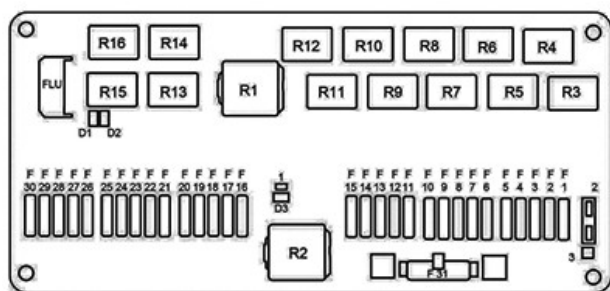
A—Bloc
B—Platine de fusibles

La platine de fusibles principale est située dans un coffret placé au-dessus du couvercle de la batterie.

Ouvrir les loquets (A) pour accéder à la platine de fusibles (B).



APY12303—UN—12OCT18



APY12302—UN—12OCT18

RELAIS		
Relais	Type	Description
R1	70 A	Solénoïde de démarreur
R2	50 A	Non utilisé
R3	30 A/15 A	Feux de route
R4	30 A/15 A	H4
R5	30 A/15 A	Feux de croisement
R6	30 A/15 A	H4
R7	30 A/15 A	Non utilisé
R8	30 A/15 A	Non utilisé
R9	30 A/15 A	Non utilisé
R10	30 A/15 A	Non utilisé
R11	30 A/15 A	Relais des feux stop, côté droit
R12	30 A/15 A	Relais des feux stop, côté gauche
R13	30 A/15 A	Non utilisé
R14	30 A/15 A	Non utilisé
R15	30 A/15 A	Activateur de la modulation de largeur d'impulsion
R16	30 A/15 A	Non utilisé

Fusibles		
Position	Type	Fonction
F1	15 A	Feux de route
F2	5 A	Feu arrière droit
F3	15 A	Feu arrière gauche
F4	15 A	Feux de croisement
F5	15 A	Non utilisé
F6	15 A	Non utilisé
F7	15 A	FEUX DE DÉTRESSE +30
F8	15 A	Fusible +30 de prise 3 broches
F9	15 A	Gyrophare, phare de travail arrière pour plate-forme de conduite
F10	15 A	Non utilisé
F11	10 A	+30 Contrôleur ECU
F12	10 A	Non utilisé
F13	10 A	Non utilisé
F14	10 A	Non utilisé
F15	20 A	Non utilisé
F16	20 A	Non utilisé
F17	15 A	Non utilisé
F18	15 A	Non utilisé
F19	30 A	Non utilisé
F20	7,5 A	Contrôleur du moteur +15
F21	15 A	Non utilisé
F22	25 A	Prise 3 plots +15
F23	15 A	Témoin STOP
F24	15 A	Vacant
F25	15 A	+15 Contrôleur ECU
F26	10 A	Capteurs
F27	10 A	Prise de force
F28	10 A	Prise de force avant et distributeur
F29	10 A	Avertisseur sonore, centrale clignotante, signalisation véhicule lent, clignotants côté droit et côté gauche
F30	20 A	Vacant
F31	50 A	Alimentation du contacteur de démarrage

AUTRE	
Position	Fonction
D1	Activation de modulation de largeur d'impulsion
D2	Activation de modulation de largeur d'impulsion
D3	Diode
1	Résistance CAN
2	Raccord de contrôle de fusible

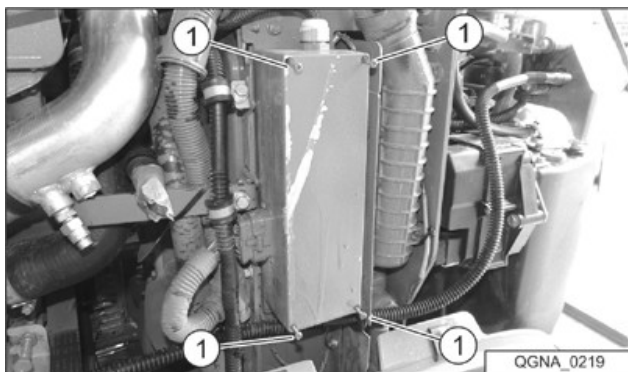
3	LED de contrôle de fusible
FLU	Filtre d'antibruit FLU (boîte 24+12 PowrReverser™)

PowrReverser est une marque commerciale de Deere & Company

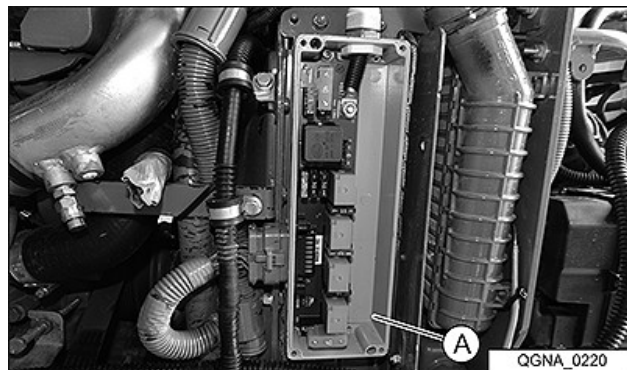
RA84036,0001A86-28-26JUL19

Fusibles et relais du moteur (5GV, 5GN)

Les autres fusibles et relais sont situés sur le côté droit du moteur, près des radiateurs.

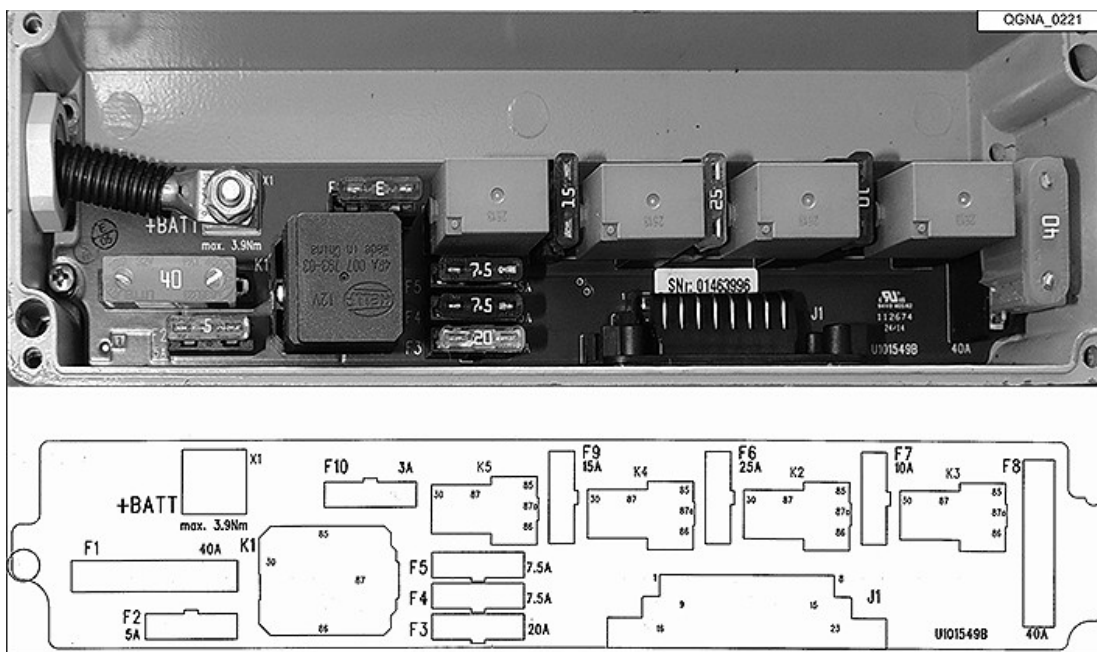


QGNA0219—UN—22DEC15



QGNA0220—UN—02NOV15

Tracteurs avec SCR (réduction catalytique sélective)
Desserrer les vis (1) et déposer le couvercle pour accéder à la platine de fusibles (A).

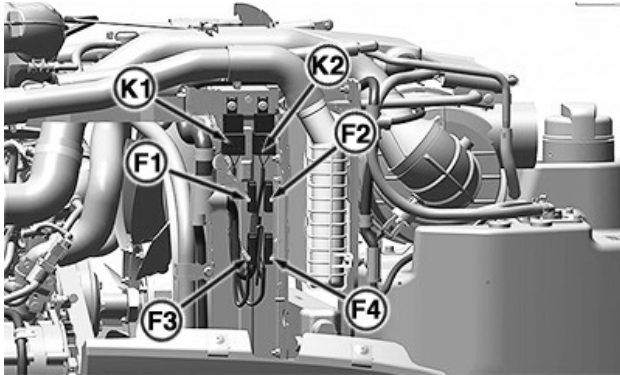


QGNA0221—UN—02NOV15

FUSIBLES		
Position	Type	Fonction
F1	40 A	Fusible principal
F2	5 A	Relais principal et solénoïde
F3	20 A	Broche 3-5 du contrôleur du moteur
F4	7,5 A	Broche 1 du contrôleur du moteur
F5	7,5 A	Solénoïdes de relais d'alimentation en courant
F6	25 A	Relais auxiliaire PS

F7	10 A	Relais SCR PS
F8	40 A	Contrôleur de chauffage, alimentation en courant
F9	15 A	Chauffe-carburant
F10	3 A	EHC (option)
RELAIS		
Position	Fonction	Taille
K1	Principal	50 A MAXIMUM
K2	Auxiliaire	15 A MINIMUM
K3	SCR	15 A MINIMUM

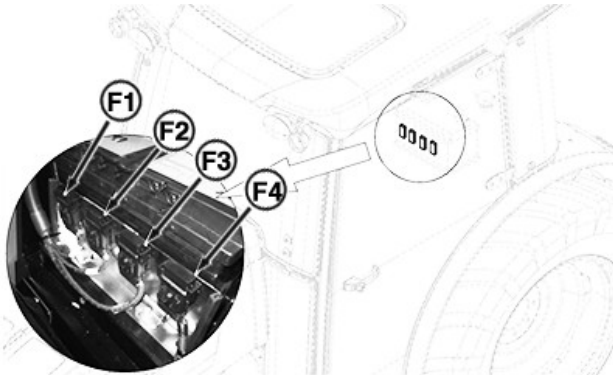
K4	Chauffe-carburant	15 A MINIMUM
K5	EHC (option)	15 A MINIMUM



APY12301—UN—12OCT18

Tracteurs sans système de réduction catalytique sélective (5GV, 5GN)

FUSIBLES		
Position	Type	Fonction
F1	7,5 A	Fusible du capteur
F2	20 A	Fusible de protection du contrôleur du moteur
F3	7,5 A	Fusible de protection du contrôleur du moteur
F4	20 A	Fusible de chauffe-carburant
RELAIS		
Position	Fonction	Taille
K1	Principal	70 A
K2	Chauffe-carburant	70 A



APY12304—UN—15OCT18

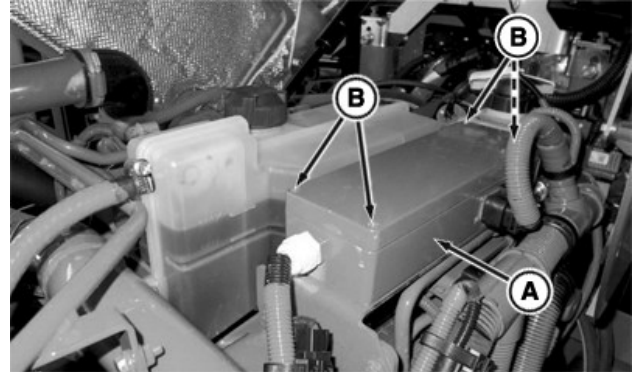
FUSIBLES		
Position	Type	Fonction
F1	50 A	Fusible du faisceau principal
F2	50 A	Fusible pour bougie de préchauffage
F3	70 A	Moteur, fusible du contrôleur du moteur

F4	70 A	Fusible MAXI de la cabine

RA84036,000189B-28-31OCT18

Fusibles et relais du moteur (5GL)

Desserrer les vis (B) et déposer le couvercle pour accéder à la platine de fusibles (A).



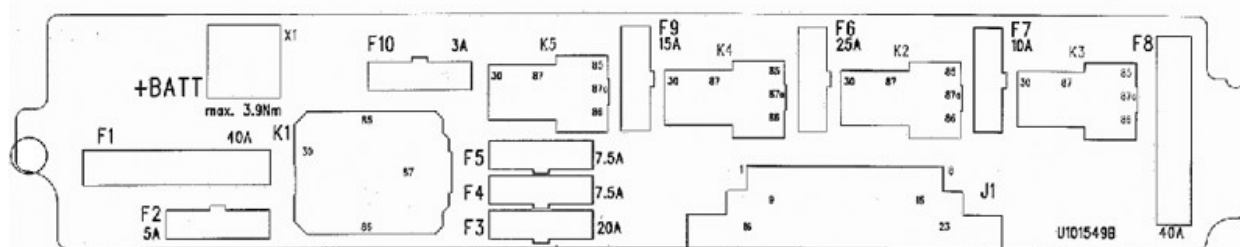
PY42847—UN—02JUL17

A—Platine de fusibles
B—Vis

FUSIBLES		
Position	Type	Fonction
F1	40 A	Fusible principal
F2	5 A	Fusible principal, relais principal et solénoïde
F3	20 A	Broche 3-5 du contrôleur du moteur
F4	7,5 A	Broche 1 du contrôleur du moteur
F5	7,5 A	Solénoïdes de relais d'alimentation en courant
F6	25 A	Non utilisé
F7	10 A	Non utilisé
F8	40 A	Non utilisé
F9	15 A	Chauffage du carburant
F10	3 A	EHC (option)

RELAIS		
Position	Type	Fonction
K1	Principal	50 A
K2	Non utilisé	15 A
K3	Non utilisé	15 A
K4	Chauffage du carburant	15 A
K5	EHC (option)	15 A

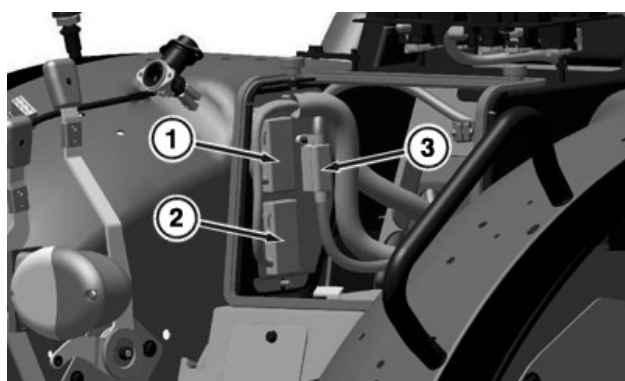
Les fusibles et relais du moteur sont situés sur le côté supérieur du moteur.



PY34440—UN—17NOV16
RA84036,000189C-28-09OCT18

Fusibles d'alimentation principale et relais supplémentaires (5GL)

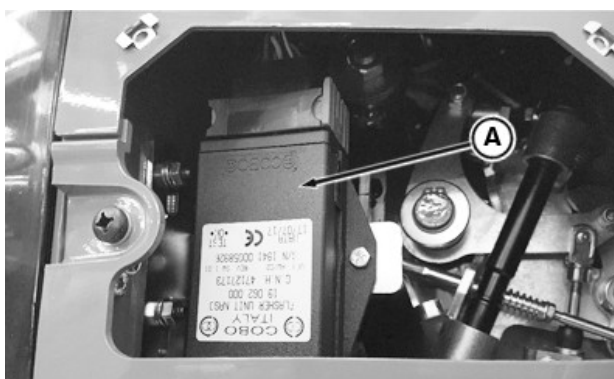
Emplacement: côté de la batterie.



PY42844—UN—02JUL17

FUSIBLES			
Position	Fusibles	Fonction	Taille
1	F01—P40	Fusible des bougies de préchauffage	60 A
2	F02—P41	Moteur, fusible du contrôleur du moteur	70 A
3	F03—P39	Fusible et relais, tableau, alimentation	125 A

Emplacement: côté gauche, sur l'habillage du tableau de bord.

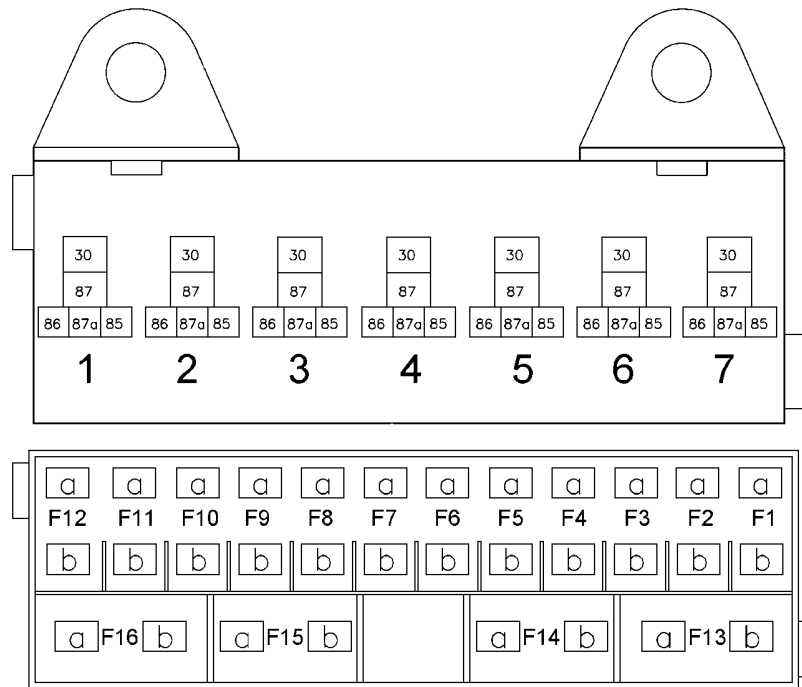


APY01843—UN—03JAN18

FUSIBLES		
Position	Fonction	Taille
1	Centrale clignotante de signalisation de véhicule lent	21 W 12 V

RA84036,000189D-28-09OCT18

Platine de fusibles et relais (boîte mécanique) (5GV, 5GN)



RELAIS	
Relais	Description
K1	Feux de croisement
K2	Feux de route
K3	Feu stop droit
K4	Feux de croisement H4 (option)
K5	Feux de croisement H4 (option)
K6	Feu stop gauche
K7	Phare de travail arrière (arceau de sécurité uniquement)

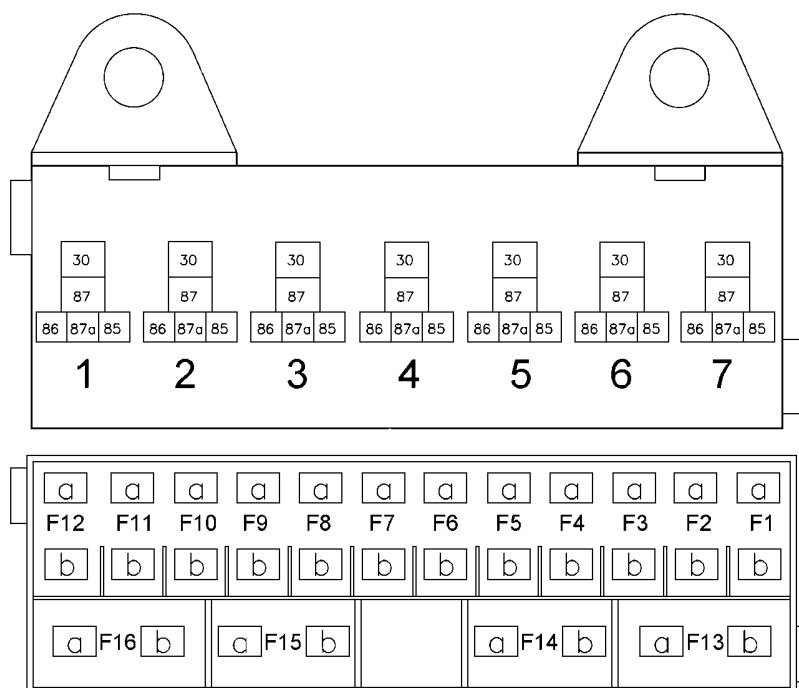
Fusibles (tracteurs avec plate-forme de conduite)		
Position	Type	Fonction
F1	7,5 A	Contrôleur du moteur +15
F2	10 A	Prise électrique 3 plots (+15)
F3	10 A	Prise électrique 3 plots (+30); allume-cigares
F4	7,5 A	Vanne de pont avant, interrupteur de pont avant, capteur de pédale d'accélération, capteur de vitesse
F5	15 A	Fauteuil à suspension; cabine + 15;

AGCPTJD0329—UN—27JUN13

Fusibles (tracteurs avec plate-forme de conduite)		
Position	Type	Fonction
		DÉPORT; réservoir de carburant auxiliaire
F6	7,5 A	Interrupteurs de prise de force; distributeur de prise de force; capteur de manette d'accélération; manoccontact de blocage du différentiel; manoccontact de pont avant mécanique; interrupteur de blocage du différentiel
F7	7,5 A	Tableau de bord +15; contacteurs Hi-Lo; HI-LO (24+24)
F8	10 A	Tableau de bord +30
F9	15 A	Gyrophare
F10	15 A	Prise d'alimentation de remorque; feux stop
F11	10 A	Avertisseur sonore, clignotants
F12	15 A	Feu jaune de véhicule lent
F13	15 A	Feux de croisement
F14	15 A	Feux de route
F15	5 A	Feux de position et feux arrière droit, rétroéclairages
F16	5 A	Feux de position et feux arrière gauche

RA84036,0001A43-28-15JUL19

Platine de fusibles et de relais (boîte PowrReverser™) (5GV, 5GN)



AGCPTJD0329—UN—27JUN13

RELAIS	
Relais	Description
K1	Feux de croisement
K2	Feux de route
K3	Feu stop droit
K4	Feux de croisement H4 (option)
K5	Feux de croisement H4 (option)
K6	Feu stop gauche
K7	Phare de travail arrière (arceau de sécurité uniquement)

Fusibles		
Position	Type	Fonction
F1	7,5 A	Contrôleur du moteur +15
F2	10 A	Prise électrique 3 plots (+15)
F3	10 A	Prise électrique 3 plots (+30); allume-cigares
F4	7,5 A	Vanne de pont avant, interrupteur de pont avant, capteur de pédale d'accélération, capteur de vitesse
F5	15 A	Fauteuil à suspension; cabine +15; DÉPORT; réservoir de carburant auxiliaire
F6	7,5 A	Interrupteurs de prise de force; distributeur de prise de force; capteur de manette d'accélération; manoccontact de blocage du différentiel; manoccontact de pont avant mécanique; interrupteur de blocage du différentiel

Fusibles		
Position	Type	Fonction
F7	7,5 A	Tableau de bord +15; contacteurs Hi-Lo; + +15, PR
F8	10 A	Tableau de bord + +30; + +30 PR
F9	15 A	Gyrophare; phare de travail de l'arceau/cadre de sécurité
F10	15 A	Prise d'alimentation de remorque; feux stop
F11	10 A	Avertisseur sonore; clignotants
F12	15 A	Feu orange de signalisation de véhicule lent
F13	15 A	Feux de croisement
F14	15 A	Feux de route
F15	5 A	Feux de position et feux arrière droit, rétroéclairage
F16	5 A	Feux de position et feux arrière gauche

RA84036,0001A44-28-26JUL19

Entretien — Contrôle des couples de serrage de la boulonnerie

Serrage des boulons de roue

Serrer les vis de roue. Voir Roues avant, pneus et largeurs de voie (section 80A) dans ce manuel.

RA84036,0001A83-28-26JUL19

Après les 4 et 8 premières heures de service

Serrage des boulons et écrous des roues arrière au couple prescrit

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures de service.



AT1284—UN—13JUN01

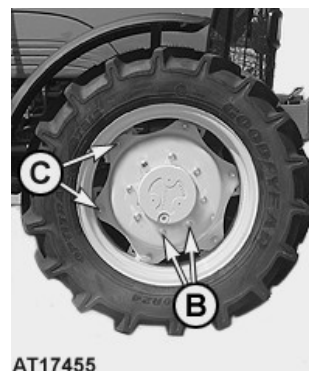
A —Voile sur flasque d'essieu
B —Jante sur voile

Valeur prescrite

Voile sur flasque d'essieu
(A)—Couple de serrage. 400 N·m (295 lb-ft)
Jante sur voile, vis M18
(B)—Couple de serrage. 280 N·m (207 lb-ft)
Jante sur voile, vis M16
(B)—Couple de serrage. 210 N·m (155 lb-ft)

Serrage des écrous du pont avant

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures de service.



AT17455—UN—20JUL07

B —Voile sur flasque d'essieu
C —Jante sur voile

Valeur prescrite

Jante sur voile (C)—Couple de serrage. 300 N·m (220 lb-ft)
Boulon M16, voile sur flasque d'essieu (B) (sur voile pour R20)—Couple de serrage. 280 N·m (207 lb-ft)
Voile sur flasque d'essieu (B), boulon M16—Couple de serrage. 210 N·m (155 lb-ft)

Serrage des écrous et boulons de roue avant au couple prescrit

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures de service.



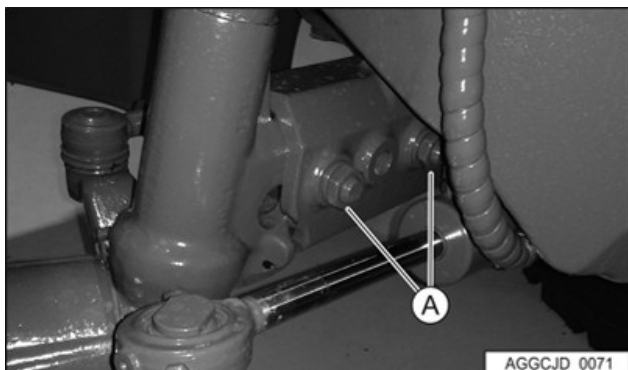
AT1285—UN—13JUN01

A—Voile sur flasque d'essieu

Valeur prescrite

Voile sur flasque d'essieu (tracteurs sans pont avant)—Couple de serrage. 175 N·m (130 lb-ft)

Essieu avant réglable (tracteur sans pont avant)



AGGCJD0071—UN—10MAR16

A —Boulons d'essieu

Valeur prescrite

Boulons essieu (A)—Couple de serrage. 150 N·m (110 lb-ft)

RA84036,0001A45-28-26JUL19

Vis de fixation de cabine / plate-forme de conduite et arceau de sécurité

Vérifier le serrage des boulons de fixation des roues.

RA84036,0001812-28-03JUL18

Entretien — Contrôles

Contrôle du couple de serrage des boulons de roue et de jante

Serrage des boulons et écrous des roues arrière au couple prescrit

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures de service.



AT1284

AT1284—UN—13JUN01

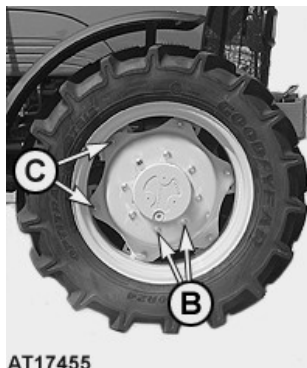
(A) —Voile sur flasque d'essieu
(B) —Jante sur voile

Valeur prescrite

Voile sur flasque d'essieu
(A)—Couple de serrage. 400 N·m (295 lb-ft)
Boulon M18, jante sur voile
(B)—Couple de serrage. 280 N·m (207 lb-ft)
Boulon M16, jante sur voile
(B)—Couple de serrage. 210 N·m (155 lb-ft)

Serrage des écrous du pont avant

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures de service.



AT17455

AT17455—UN—20JUL07

(B) —Voile sur flasque d'essieu
(C) —Jante sur voile

Valeur prescrite

Jante sur voile (C)—Couple de serrage. 300 N·m (220 lb-ft)

Boulon M16, voile sur flasque d'essieu (B) (sur voile pour R20)
—Couple de serrage. 280 N·m (207 lb-ft)
Boulon M16, voile sur flasque d'essieu (B)—Couple de serrage. 210 N·m (155 lb-ft)

Serrage des écrous et boulons de roue avant au couple prescrit

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures de service.



AT1285

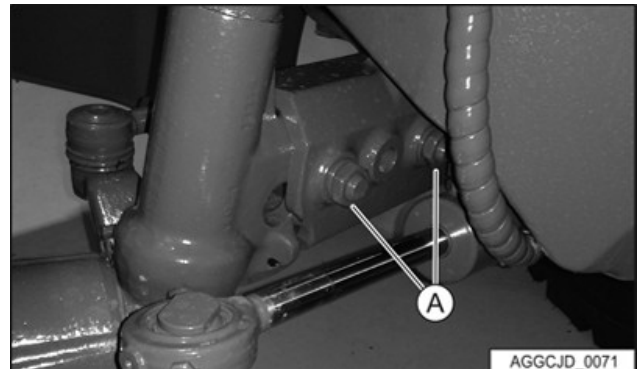
AT1285—UN—13JUN01

(A) —Voile sur flasque d'essieu

Valeur prescrite

Voile sur flasque d'essieu (tracteurs sans pont avant)—Couple de serrage. 175 N·m (130 lb-ft)

Essieu avant réglable (tracteur sans pont avant)



AGGCJD_0071

AGGCJD0071—UN—10MAR16

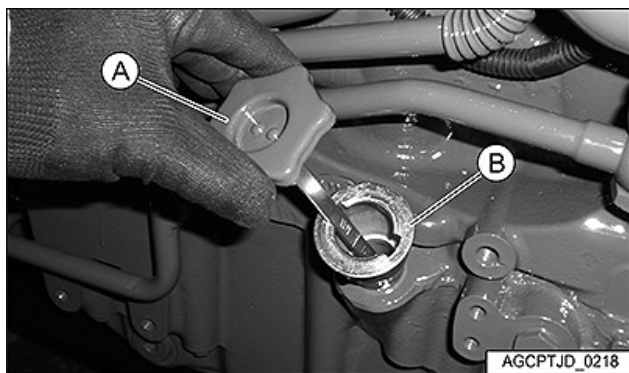
(A) —Boulons d'essieu

Valeur prescrite

(A)—Couple de serrage. 150 N·m (110 lb-ft)
RA84036,0001A46-28-15JUL19

Contrôle du niveau d'huile moteur

Garer le tracteur sur une surface plane pour contrôler le niveau d'huile.



A—Jauge d'huile
B—Goulotte de remplissage

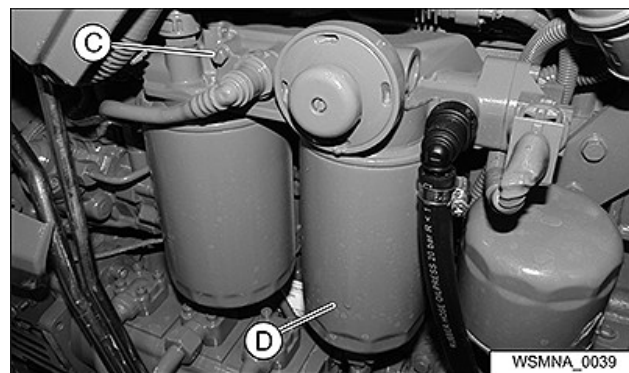
Retirer la jauge d'huile (A), l'essuyer et la réintroduire complètement. Retirer à nouveau la jauge d'huile et contrôler le niveau d'huile.

Le niveau d'huile correct se situe entre les repères sur la jauge d'huile.

IMPORTANT: NE PAS faire tourner le moteur lorsque le niveau d'huile se trouve en dessous du repère inférieur de la jauge.

Si le niveau est bas, ajouter l'huile spécifiée par la goulotte de remplissage (B) jusqu'au repère supérieur. Voir Huile moteur à la section 200C de ce manuel.

AGCPTJD0218—UN—02NOV15



A—Connecteur
B—Vis de vidange
C—Vis de purge
D—Filtre à carburant

WSMNA_0039

WSMNA0039—UN—02NOV15

⚠ ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre à carburant en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.

1. Débrancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
2. Débrancher le connecteur (A).
3. Ouvrir la vis de vidange (B) et la vis de purge (C).

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.

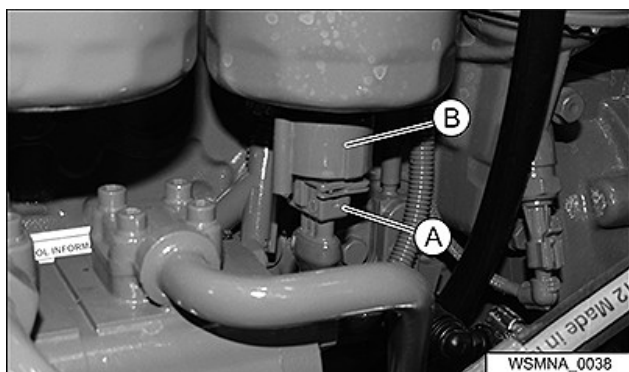
4. Resserrer la vis de vidange (B) après évacuation du carburant, de l'eau et des impuretés.

IMPORTANT: Éviter tout écoulement de carburant susceptible de contaminer la courroie d'entraînement ou l'environnement.

5. Actionner le levier d'amorçage sur la pompe d'alimentation jusqu'à ce que le carburant apparaisse au niveau de la vis de purge (C).
6. Serrer la vis de purge (C) une fois que l'air a été purgé du circuit.
7. Rebrancher le connecteur (A).
8. Brancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
9. Démarrer le moteur et le faire tourner au ralenti pendant quelques minutes afin d'éliminer l'air résiduel. Vérifier l'étanchéité du circuit d'alimentation.

RA84036,00017FA-28-10JUL18

Contrôle du filtre à carburant



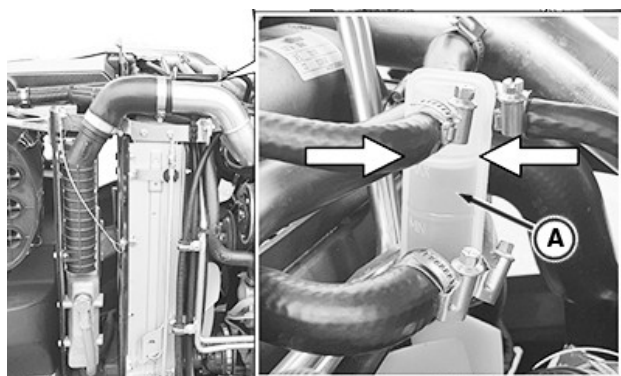
WSMNA0038—UN—02NOV15

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION: Déposer le bouchon du radiateur uniquement quand le moteur est froid. Desserrer lentement le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression avant de le retirer complètement.

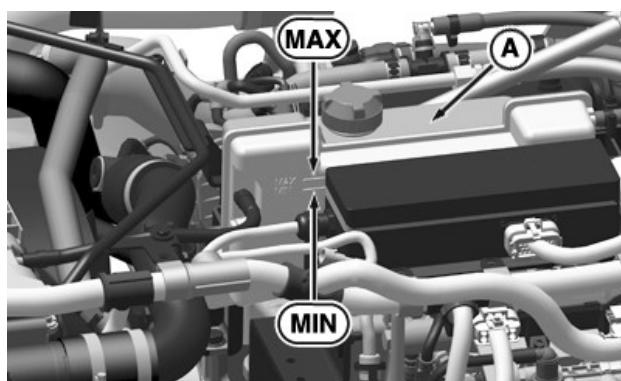


TS281—UN—15APR13



(5GV, 5GN)

APY20874—UN—16JUL19



(5GL)

PY42820—UN—02JUL17

A—Réservoir de niveau de liquide de refroidissement

Contrôler le niveau du liquide de refroidissement dans le radiateur via le réservoir de niveau de liquide de refroidissement (A).

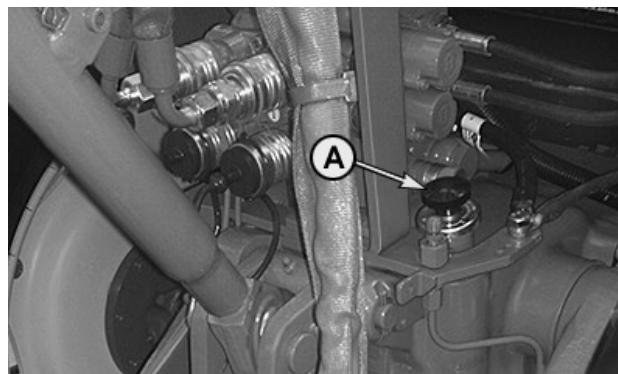
Vérifier que le niveau de liquide de refroidissement sur moteur froid est proche du repère "MAX" sur le réservoir

de carburant (A). Si nécessaire, ajouter du liquide de refroidissement.

S'il semble nécessaire de faire l'appoint du niveau plusieurs fois après de brefs déplacements, faire vérifier le système par un concessionnaire agréé.

RA84036,0001A47-28-26JUL19

Contrôle du niveau d'huile du circuit hydraulique/de transmission



AGCPTJD0377—UN—11JUL13

A—Jauge d'huile

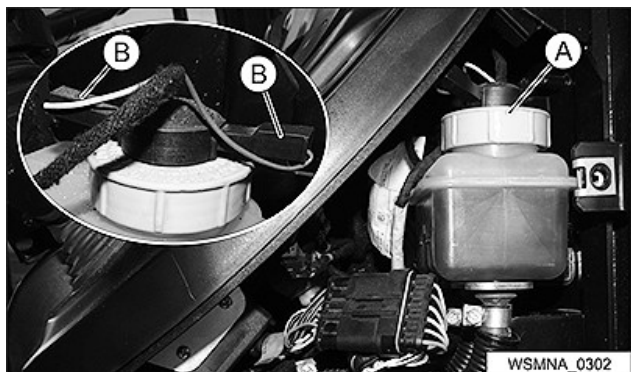
IMPORTANT: Contrôler le niveau d'huile à froid. Si possible, vérifier le niveau d'huile plusieurs heures après l'arrêt du tracteur.

1. Garer le tracteur sur un sol horizontal.
2. Engager le frein de stationnement (transmission au neutre).
3. Abaisser les barres de traction et les équipements frontaux.
4. Retirer la jauge d'huile (A) et l'essuyer. Réinsérer complètement la jauge d'huile et la retirer. Le niveau d'huile doit se trouver entre le repère "FULL" (MAX) et l'extrémité de la jauge.
5. Faire l'appoint d'huile préconisée en (A) si le niveau est insuffisant. Voir "Huile de transmission/ hydraulique" dans "Autres lubrifiants" à la section 200E du présent livret.

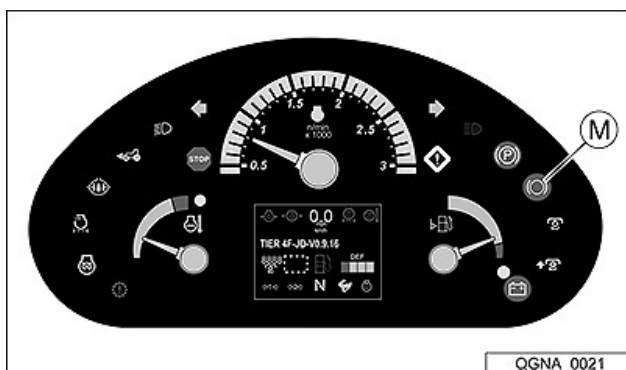
En cas d'utilisation d'équipements nécessitant une grande quantité d'huile dans le circuit hydraulique, le niveau d'huile doit se trouver au repère "XXX".

RA84036,00017FD-28-03JUL18

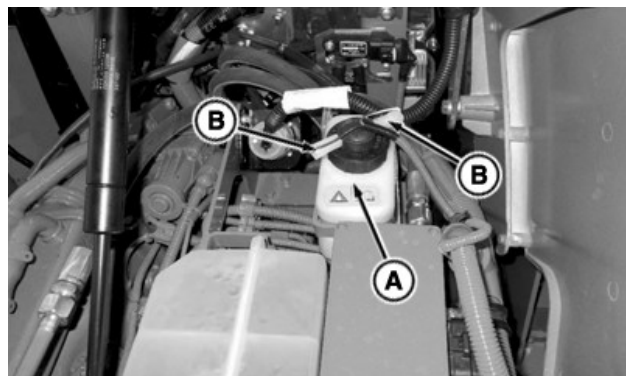
Contrôle du niveau d'huile du circuit de freinage



WSMNA0302—UN—02NOV15



QGNA0021—UN—02NOV15



(5GL)

A—Capuchon
B—Connecteurs
M—Témoin

Les freins sont actionnés hydrauliquement par un circuit indépendant et possèdent leur propre réservoir d'huile.

Si le niveau d'huile est bas, débrancher les connecteurs (B), retirer le capuchon (A) et faire l'appoint avec de l'huile John Deere Hy-Gard™ JD20D à faible viscosité ou de l'huile minérale 10W20.

Lorsque la clé de contact est sur MARCHE, le témoin (M) s'allume si le niveau d'huile du circuit de freinage est insuffisant.

Pour contrôler le circuit électrique, appuyer sur le dessus du capuchon; le témoin (M) doit s'allumer.

Si le niveau d'huile est bas, rechercher la présence de fuites.

ATTENTION: S'adresser à un concessionnaire John Deere agréé pour toute opération d'entretien à réaliser sur le circuit de freinage.

RA84036,00017FF-28-09OCT18

Contrôle du fonctionnement des freins



QGNA0214—UN—02NOV15

Arrêter le moteur et vérifier le bon fonctionnement des freins:

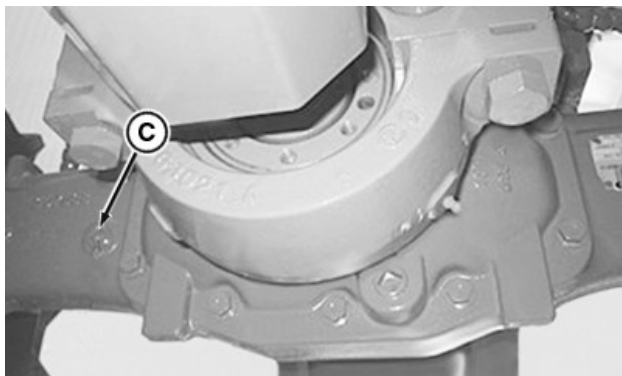
1. Enfoncer l'une après l'autre les pédales de frein gauche et droite (répéter cette opération à plusieurs reprises pour chaque pédale). Il doit y avoir une résistance perceptible au niveau de chaque pédale. Dans le cas contraire, consulter votre concessionnaire agréé.
2. Vérifier que les pédales ne descendent pas jusqu'en butée dans les 10 secondes suivant leur actionnement. Si elles s'enfoncent plus vite ou si une pédale s'enfonce plus vite que l'autre, consulter le concessionnaire John Deere.
3. Enfoncer les deux pédales en même temps. Une nette résistance doit pouvoir être décelée sur les deux pédales à la même hauteur de course environ. Si la différence de hauteur à laquelle la résistance se fait sentir est supérieure à 51 mm (2 in), consulter le concessionnaire John Deere.

IMPORTANT: Toute diminution de résistance décelable à partir du point de résistance indique une fuite dans le système de freins. Contacter votre concessionnaire agréé.

Une résistance notable et une course identique des pédales sont indispensables pour les freinages d'urgence, lorsque les deux pédales sont accouplées.

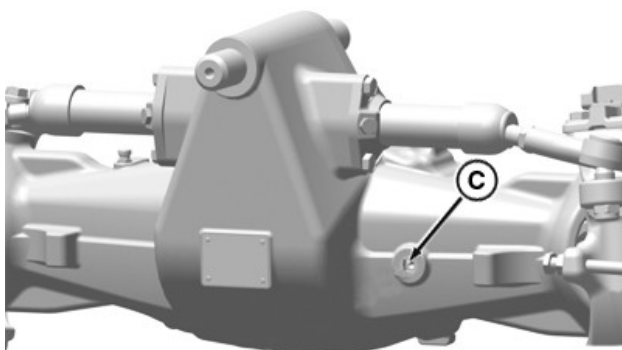
RA84036,0001800-28-03JUL18

Contrôle des niveaux d'huile de l'essieu du pont avant



(5GL)

APY11274—UN—31MAY19



(5GV, 5GN)

APY11275—UN—31MAY19

C—Bouchon de contrôle/remplissage du niveau d'huile

1. Positionner le tracteur sur une surface plane, horizontale et stable.
2. Serrer le frein à main et arrêter le moteur.
3. Retirer la clé de contact.
4. Déposer le bouchon de contrôle/remplissage d'huile (C). Faire l'appoint d'huile préconisée si le niveau est insuffisant. Voir Huile pour essieu de pont avant dans Autres lubrifiants à la section 200E de ce livret. Le niveau d'huile doit affleurer l'alésage du bouchon.
5. Réinstaller le bouchon de contrôle/remplissage d'huile (C) et le serrer au couple prescrit.

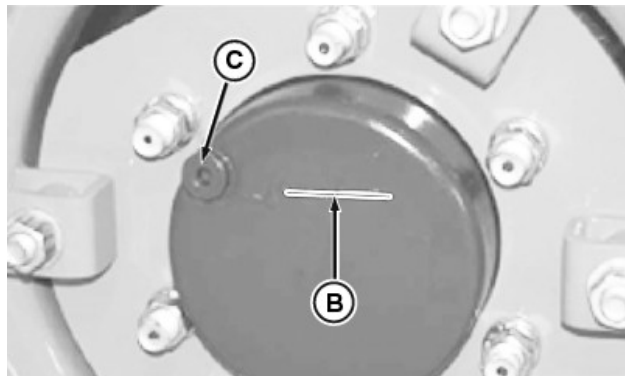
Valeur prescrite

Bouchon de contrôle/
remplissage d'huile (C)—Couple
de serrage. 70 N·m (51.4 lb-ft).

NOTE: Vidanger l'huile du carter d'essieu et des réductions finales après les 100 premières heures de service. Vidanger par la suite l'huile toutes les 1500 heures de service ou tous les 2 ans, selon la première éventualité.

RA84036,0001A4A-28-26JUL19

Contrôle des niveaux d'huile de l'essieu du pont avant (réduction finale)



(5GV, 5GN, 5GL)

APY11278—UN—31MAY19

B—Repère de niveau d'huile

C—Bouchons de contrôle

1. Tourner la roue jusqu'à ce que le repère NIVEAU D'HUILE (B) sur les réductions finales (des deux côtés) soit à l'horizontale.
2. Déposer les bouchons de contrôle (C). L'huile doit affleurer l'alésage du bouchon.
3. Faire l'appoint d'huile préconisée si le niveau est insuffisant. Voir "Huile pour essieu de pont avant" dans "Autres lubrifiants" à la section 200E de ce livret.
4. Remettre les bouchons de contrôle (C) en place et serrer au couple prescrit.

Valeur prescrite

Bouchon de contrôle (C)
(5GV)—Couple de serrage. 40 N·m (29.4 lb-ft)
Bouchon de contrôle (C)
(5GN)—Couple de serrage. 70 N·m (51.4 lb-ft)
Bouchon de contrôle (C)
(5GL)—Couple de serrage. 70 N·m (51.4 lb-ft)

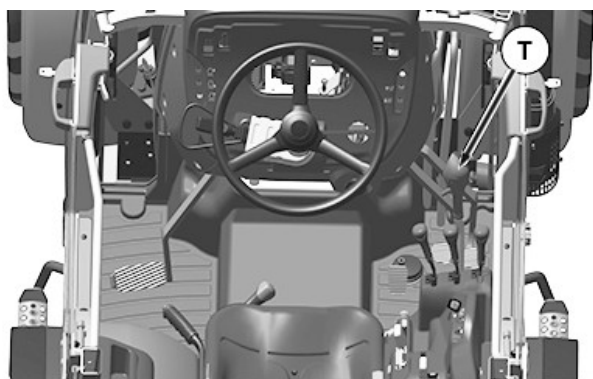
NOTE: Vidanger l'huile du carter d'essieu et des réductions finales après les 100 premières heures de service. Vidanger par la suite l'huile toutes les 1500 heures de service ou tous les 2 ans, selon la première éventualité.

RA84036,0001A4B-28-08AUG19

Contrôle du dispositif de sécurité au démarrage – Boîte 24/12 vitesses

Lorsque le contacteur de démarrage est tourné, le moteur ne doit démarrer que si le levier de vitesses (T) se trouve en position neutre et que l'interrupteur de prise de force (C) est désenclenché.

⚠ ATTENTION: S'il est possible de lancer le moteur au démarreur au cours de l'une ou des deux opérations suivantes, confier la remise en état du système de sécurité au démarrage au concessionnaire John Deere.



(5GV, 5GN)

APY20875—UN—16JUL19



(5GL)

APY20876—UN—16JUL19



(5GV, 5GN, 5GL)

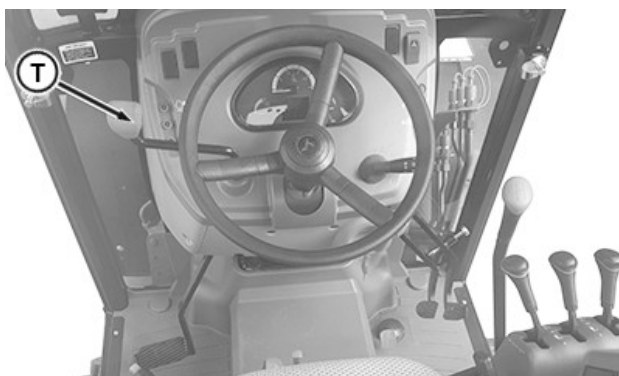
APY20877—UN—16JUL19

C—Interrupteur de prise de force
T—Levier de vitesses

1. Mettre le levier de vitesses (T) hors neutre et tourner le contacteur principal en position de démarrage. Le démarreur NE doit PAS lancer le moteur.
2. Engager l'interrupteur de prise de force (C) et amener le contacteur de démarrage en position de démarrage. Le démarreur NE doit PAS lancer le moteur.

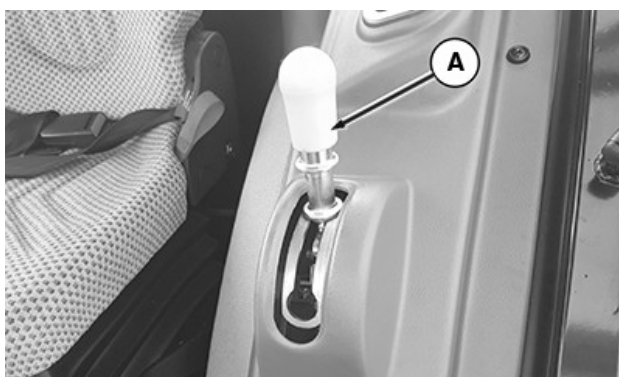
RA84036,0001A4C-28-16JUL19

Contrôle du dispositif de sécurité au démarrage – Boîte 12/12 vitesses



(5GV, 5GN)

APY20878—UN—16JUL19



(5GV, 5GN)

APY20879—UN—16JUL19

A— Levier de prise de force
T—Levier d'inverseur

Lorsque la clé de contact est tournée, le moteur ne doit démarrer que si le levier d'inverseur (T) se trouve en position neutre et que le levier de prise de force (A) est désenclenché.

⚠ ATTENTION: S'il est possible de lancer le moteur au démarreur au cours de l'une ou des deux opérations suivantes, confier la remise en état du système de sécurité au démarrage au concessionnaire John Deere.

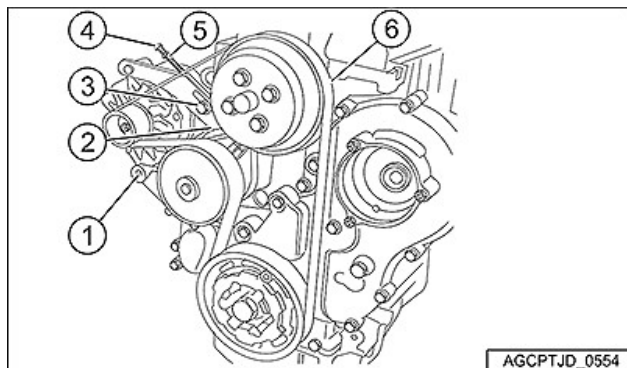
1. Mettre le levier d'inverseur (T) hors neutre et tourner le contacteur de démarrage en position de

démarrage. Le démarreur NE doit PAS lancer le moteur.

- Engager le levier de prise de force (A) et amener le contacteur de démarrage en position de démarrage. Le démarreur NE doit PAS lancer le moteur.

RA84036,0001A4D-28-16JUL19

Contrôle d'usure et de tension de la courroie



AGCPTJD0554—UN—02NOV15

- 1—Écrou
2—Ouverture de support oblong
3—Vis
4—Vis
5—Écrou de blocage
6—Ceinture

- Déposer la vis (3).
- Desserrer l'écrou de blocage (5).
- Retirer les vis (1).
- Visser la vis (4) jusqu'à ce que l'extrémité de l'ouverture de support oblong (2) soit en contact avec la vis (3).
- Vérifier l'état et la tension de la courroie (6).
- Une fois que la tension de courroie est atteinte, serrer la vis de fixation (3), l'écrou de blocage (5) et l'écrou (1).

NOTE: Pour la valeur de la tension de courroie, consulter le manuel technique composant (CTM) correspondant.

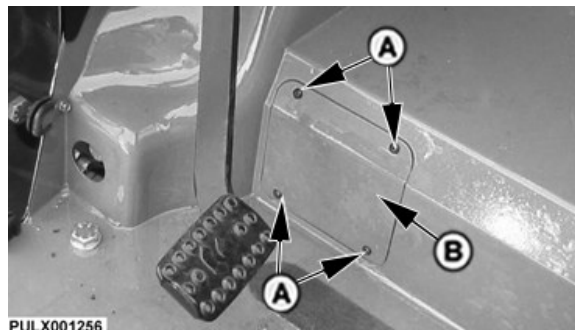
RA84036,0001AC8-28-08AUG19

Contrôle du couple de serrage des vis de fixation de barre d'attelage

Vérifier l'état de toutes les pièces (usure, détériorations). Contrôler le couple de serrage des vis de fixation. Consulter votre concessionnaire agréé pour cet entretien.

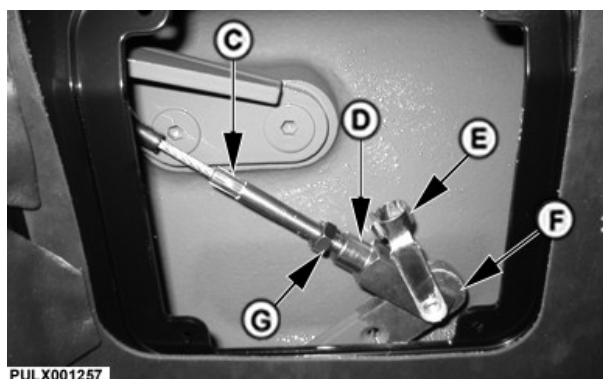
RA84036,0001805-28-03JUL18

Contrôle de la course libre de la pédale d'embrayage



PULX001256

PULX001256—UN—22JAN09



PULX001257

PULX001257—UN—22JAN09

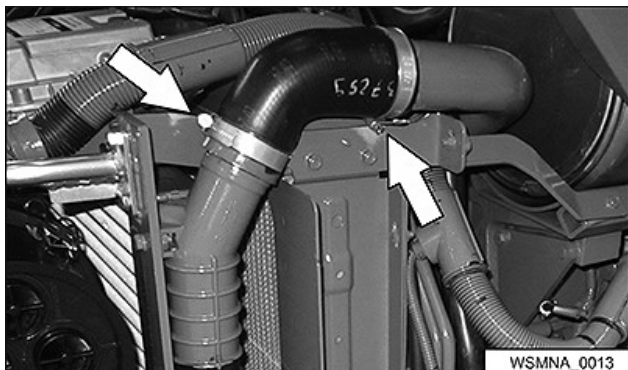
- A—Vis
B—Couvercle
C—Câble
D—Chape
E—Axe
F—Levier d'embrayage
G—Écrou de blocage

- Pour le contrôle et le réglage, desserrer les vis (A) et retirer le couvercle (B).
- Décrocher la tringlerie.
- Déplacer le levier d'embrayage (F) vers le haut, jusqu'en butée.
- Tourner la chape (D) jusqu'à ce que les orifices de la chape et du levier d'embrayage (F) soient alignés.
- Contrôler si l'axe (E) peut être inséré dans les trous.
- Accoupler le levier d'embrayage (F) et la chape (D) à l'aide de l'axe (E) et de l'écrou de blocage (G).
- Appuyer 10 fois sur la pédale d'embrayage.
- Desserrer l'écrou de blocage sur l'axe (E).
- Répéter les étapes 3 à 5.
- Tourner la chape (D) de 2,5 tours en sens antihoraire pour déplacer le levier d'embrayage (F) vers la droite.
- Accoupler le levier d'embrayage (F) et la chape (D) à l'aide de l'axe (E) et de l'écrou de blocage (G).
- Sélectionner une vitesse et s'assurer que l'embrayage ne frotte pas.

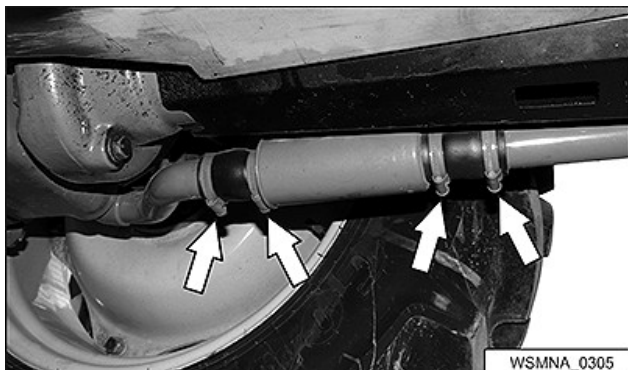
13. Le réglage est terminé si l'étape 12 est correcte. Dans le cas contraire, répéter les étapes 9 à 12 en tournant la chape (D) de 2 tours.

RA84036,0001806-28-03JUL18

Contrôle des flexibles et de leurs colliers



WSMNA0013—UN—02NOV15



WSMNA0305—UN—02NOV15

Vérifier le serrage des colliers de flexibles des circuits suivants :

- Filtre à air vers admission d'air du moteur ou turbocompresseur
- Circuit de refroidissement
- Circuit hydraulique
- Circuit d'alimentation

Contrôler tous les flexibles et vérifier l'absence de craquelures qui pourraient être à l'origine de fuites ou de défaillances. Remplacer selon le besoin.

RA84036,0001807-28-03JUL18

Contrôle des composants de la barre d'attelage et du dispositif d'attelage

Effectuer un contrôle de fonctionnement. Vérifier qu'aucun composant n'est usé ni endommagé.

RA84036,0001808-28-03JUL18

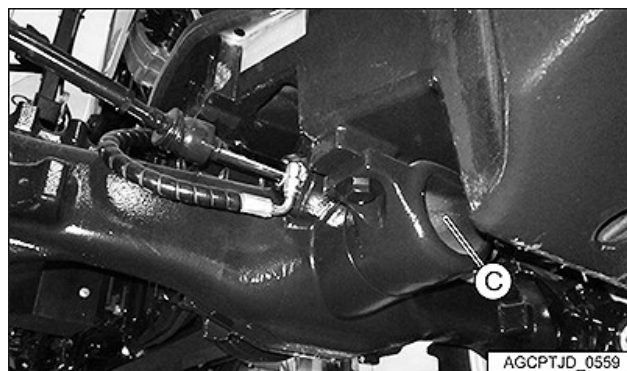
Contrôle des régimes de ralenti moteur

Régimes de ralenti du moteur	
Ralenti	800—900 tr/min (rpm)
Régime maximum à vide	2400—2500 tr/min (rpm)

Si les régimes de ralenti ne sont pas corrects, consulter votre concessionnaire agréé.

RA84036,0001809-28-10JUL18

Contrôle et lubrification de l'axe-pivot de l'essieu avant



AGCPTJD0559—UN—02NOV15

Demander au concessionnaire John Deere de contrôler l'axe-pivot (C) de l'essieu avant pour s'assurer que le jeu axial est correct.

RA84036,000180A-28-03JUL18

Contrôle de la ceinture de sécurité

Remplacer la ceinture de sécurité complète si la boulonnerie de fixation, la boucle, la ceinture ou l'enrouleur présentent des détériorations.

Contrôler la ceinture de sécurité et la boulonnerie de fixation au moins une fois par an. Déceler les signes de boulonnerie desserrée ou de ceinture abîmée: déchirures, effilochages, usure extrême ou inhabituelle, décoloration ou parties usées par frottement. Remplacer le système de ceinture uniquement par des pièces de rechange homologuées pour la machine. Voir le concessionnaire John Deere si la courroie doit être changée.

RA84036,0001A49-28-15JUL19

Contrôle de l'état du liquide de refroidissement du moteur diesel

John Deere Cool-Gard™ II Premix et Cool-Gard™ II Concentrate sont des liquides de refroidissement ne nécessitant pas d'entretien jusqu'à 6 ans ou

Cool-Gard est une marque commerciale de Deere & Company

6000 heures de service, à condition que seul du John Deere Cool-Gard™ II Premix ait été utilisé pour faire l'appoint du circuit de refroidissement. Vérifier la qualité du liquide de refroidissement une fois par an à l'aide de bandes-échantillons prévues pour être utilisées avec des liquides de refroidissement John Deere Cool-Gard™ II. Si la bandelette-test indique qu'un apport d'additif est nécessaire, ajouter du diluant pour liquide de refroidissement John Deere Cool-Gard™ II conformément aux instructions données.

RA84036,000180C-28-03JUL18

Contrôle du capuchon de pression du radiateur

Consulter votre concessionnaire agréé pour cet entretien.

RA84036,000180D-28-03JUL18

Inspection des flexibles hydrauliques

IMPORTANT: Contrôler les flexibles hydrauliques régulièrement, au moins une fois par an. Rechercher les fuites, plis, entailles, déchirures, traces de frottement, bosses, tissus exposés et autres signes d'usure ou de détérioration.

Remplacer tout flexible usé ou endommagé immédiatement.

Des flexibles de rechange sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere.

RA84036,000180E-28-03JUL18

Contrôle de l'alternateur

Consulter votre concessionnaire agréé pour cet entretien.

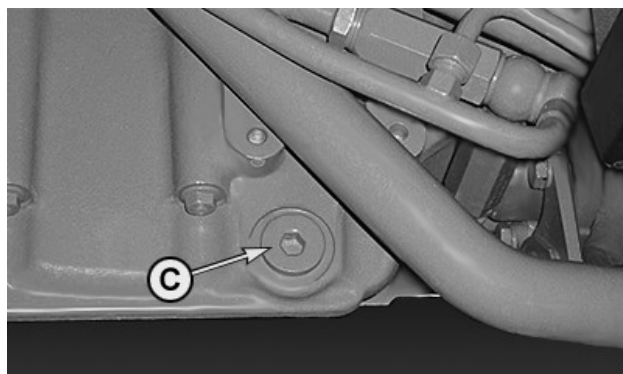
RA84036,000180F-28-03JUL18

Entretien — Remplacement

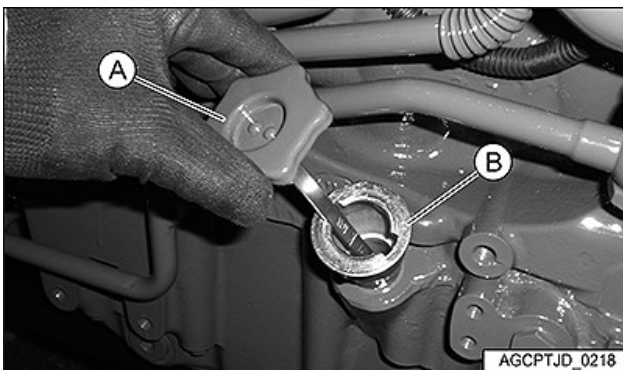
Vidange de l'huile moteur

Effectuer la vidange d'huile lorsque l'huile est chaude. Arrêter le moteur et retirer la clé de contact.

⚠ ATTENTION: Éviter des brûlures dues à de l'huile TRÈS CHAUDE. Porter des gants lors de la vidange d'huile.



AGCPTJD0512—UN—27AUG13



AGCPTJD_0218 AGCPTJD0218—UN—02NOV15

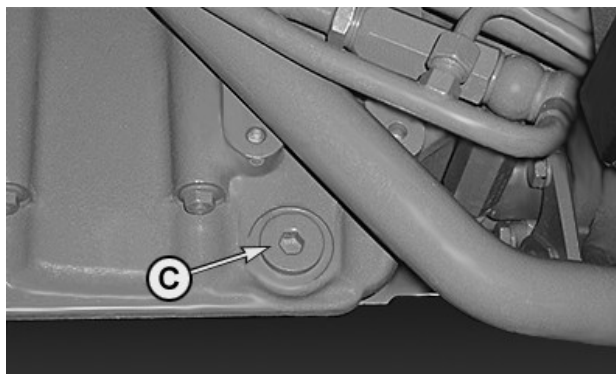
A—Jauge d'huile
B—Goulotte de remplissage
C—Bouchon de vidange

1. Déposer les deux bouchons de vidange d'huile (C) des deux côtés du moteur et vidanger l'huile. Recueillir l'huile dans un récipient approprié.
2. Poser et serrer les bouchons de vidange (utiliser des bagues d'étanchéité neuves).
3. Faire l'appoint par la goulotte de remplissage (B) de la quantité d'huile spécifiée.
4. Fermer le capot moteur, laisser tourner le moteur quelques instants et contrôler l'étanchéité de la portée du filtre et des bouchons de vidange.
5. Arrêter le moteur, attendre 15 minutes, puis recontrôler le niveau d'huile.
6. Retirer la jauge d'huile (A), l'essuyer et la réintroduire complètement. Retirer à nouveau la jauge d'huile et contrôler le niveau d'huile.
7. Le niveau d'huile doit se trouver au niveau du repère

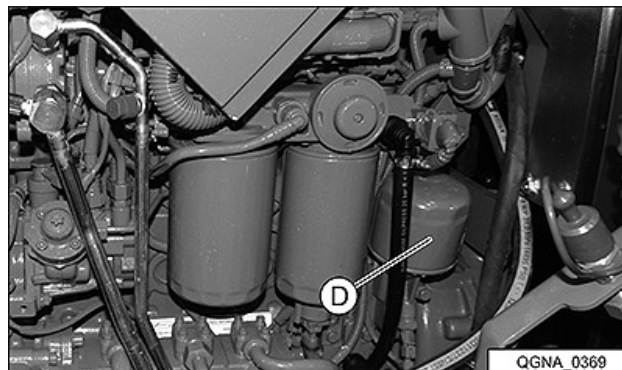
"XXX" de la jauge d'huile (A). Faire l'appoint d'huile si nécessaire.

RA84036,00017E0-28-03JUL18

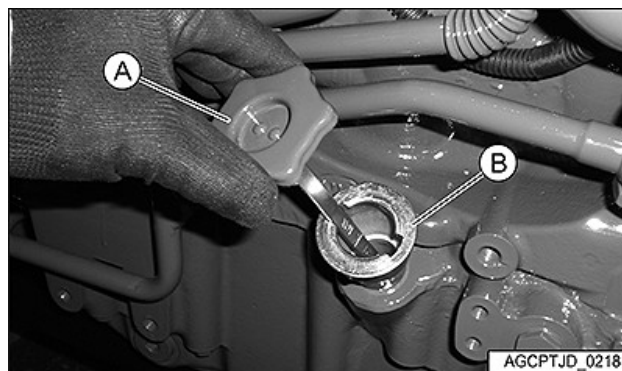
Changement de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile



AGCPTJD0512—UN—27AUG13



QGNA_0369 QGNA0369—UN—02NOV15



AGCPTJD_0218 AGCPTJD0218—UN—02NOV15

Moteur F5C

A—Jauge d'huile
B—Goulotte de remplissage
C—Bouchon de vidange
D—Filtre à huile moteur

Effectuer la vidange d'huile lorsque l'huile est chaude. Arrêter le moteur et retirer la clé de contact.

⚠ ATTENTION: Éviter des brûlures dues à de l'huile TRÈS CHAUDE. Porter des gants lors de la vidange d'huile.

1. Déposer les deux bouchons de vidange d'huile (C) des deux côtés du moteur et vidanger l'huile. Recueillir l'huile dans un récipient approprié.
2. Ouvrir le capot moteur et dévisser le filtre à huile moteur (D).
3. Enduire le joint du nouveau filtre d'une fine couche d'huile avant de poser ce dernier. Serrer le filtre à huile à la main d'un demi-tour.
4. Poser et serrer les bouchons de vidange (utiliser des bagues d'étanchéité neuves).
5. Faire l'appoint par la goulotte de remplissage (B) de la quantité d'huile spécifiée.
6. Fermer le capot moteur, laisser tourner le moteur quelques instants et contrôler l'étanchéité de la portée du filtre et des bouchons de vidange.
7. Arrêter le moteur, attendre 15 minutes, puis reconstrôler le niveau d'huile.
8. Retirer la jauge d'huile (A), l'essuyer et la réintroduire complètement. Retirer à nouveau la jauge d'huile et contrôler le niveau d'huile.
9. Le niveau d'huile doit se trouver au niveau du repère "XXX" de la jauge d'huile (A). Faire l'appoint d'huile si nécessaire.

RA84036,0001AC9-28-08AUG19

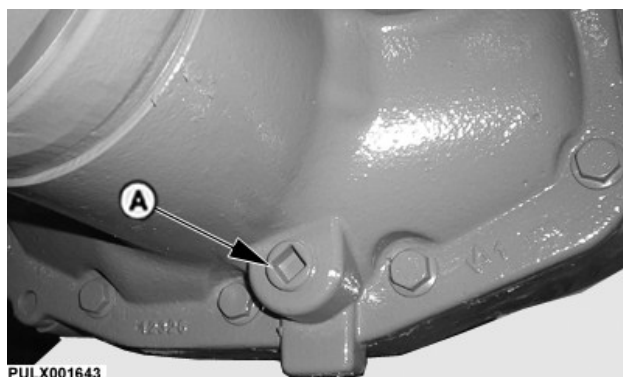
Vidange de l'huile de l'essieu du pont avant

Remplacer l'huile du carter d'essieu et des réductions finales après les 100 premières heures de service. Vidanger par la suite toutes les 1500 heures de service ou tous les 2 ans, selon la première éventualité. Toujours utiliser une huile de transmission indiquée dans Autres lubrifiants à la section 200E de ce manuel.

Toujours vidanger l'huile à chaud (par exemple, immédiatement après une période de fonctionnement prolongée).

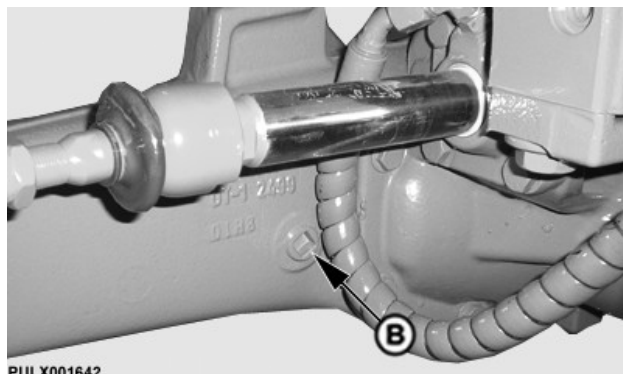
RA84036,00017E2-28-03JUL18

Vidange d'huile du carter d'essieu du pont avant



PULX001643

PULX001643—UN—26SEP08



PULX001642

PULX001642—UN—26SEP08

1. Déposer le bouchon de vidange (A) et recueillir l'huile dans un récipient approprié.
2. Remettre le bouchon de vidange (A) et le serrer au couple prescrit.

Valeur prescrite

Bouchon (A)—Couple de serrage. 70 N·m
52 lb·ft

3. Enlever le bouchon de remplissage/jauge de niveau (B).
4. Remplir avec de l'huile John Deere Hy-Gard™; voir Huile pour essieu du pont avant Autres lubrifiants à la section 200E de ce manuel. L'huile doit affleurer l'alésage du bouchon.
5. Reposer le bouchon (B) et le serrer au couple prescrit.

Valeur prescrite

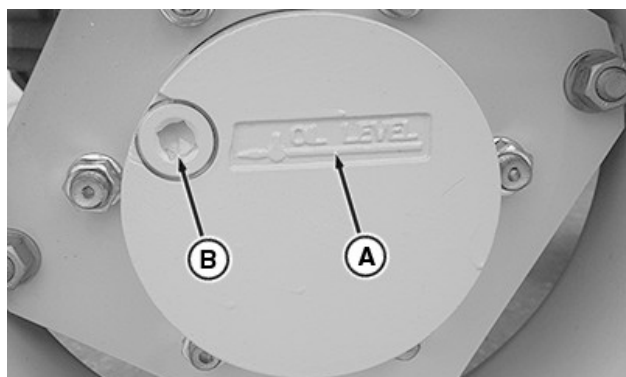
Bouchon (B)—Couple de serrage. 70 N·m
52 lb·ft

Pour les capacités, voir Capacités dans Caractéristiques à la section 500A de ce manuel.

RA84036,00017E3-28-03JUL18

Hy-Gard est une marque commerciale de Deere & Company

Vidange d'huile des réductions finales du pont avant



(5GV, 5GN, 5GL)

APY11287—UN—31MAY19

A—Repère de niveau d'huile
B—Bouchon de vidange

1. Positionner le tracteur à horizontale pour garantir que les niveaux d'huile sont corrects lors du remplissage.
2. Tourner la roue de façon à ce que le bouchon de vidange (B) se trouve en bas. Déposer le bouchon de vidange et recueillir l'huile dans un récipient approprié.
3. Tourner la roue jusqu'à ce que le repère (A) de NIVEAU D'HUILE soit horizontal.
4. Remplir avec de l'huile John Deere Hy-Gard™; voir Huile pour essieu du pont avant dans Autres lubrifiants à la section 200E de ce manuel. L'huile doit affleurer l'alésage du bouchon.
5. Remettre le bouchon de vidange (B) et le serrer au couple prescrit. Procéder de la même manière de l'autre côté.

Valeur prescrite

(5GV) bouchon de vidange
(B)—Couple de serrage. 40 N·m
29.4 lb·ft

Valeur prescrite

(5GN) bouchon de vidange
(B)—Couple de serrage. 70 N·m
51.4 lb·ft

Valeur prescrite

(5GL) bouchon de vidange
(B)—Couple de serrage. 70 N·m
51.4 lb·ft

IMPORTANT: Contrôler à nouveau les niveaux d'huile au bout de 30 minutes. Ajouter de l'huile selon les besoins.

Pour les capacités, voir Capacités dans Caractéristiques à la section 500A de ce manuel.

RA84036,0001A4E-28-16JUL19

Vidange d'huile du circuit de freinage

⚠ ATTENTION: Tout entretien du circuit de freinage doit être effectué par votre concessionnaire agréé.

RA84036,00017E5-28-03JUL18

Vidange du liquide de refroidissement moteur

Faire vidanger, rincer et remplir le circuit de refroidissement du moteur par votre concessionnaire agréé.

RA84036,00017E6-28-03JUL18

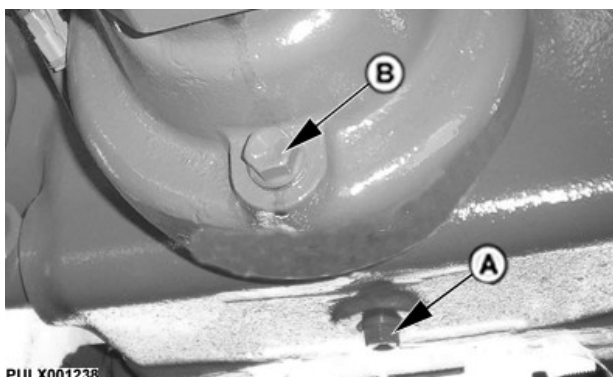
Vidange du liquide du circuit de refroidissement

Consulter votre concessionnaire agréé pour cet entretien.

RA84036,00017E7-28-03JUL18

Remplacement de l'huile hydraulique de transmission et de la crépine d'aspiration

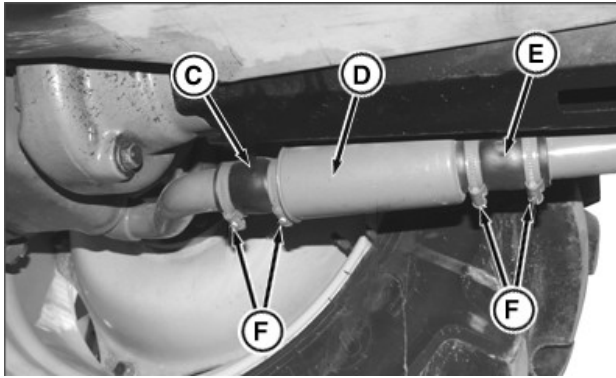
1. Débrancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.



PULX001238

PULX001238—UN—09SEP08

A—Bouchon de vidange
B—Bouchon de vidange



PY32519—UN—24NOV16

C—Flexible
D—Filtre à huile
E—Flexible
F—Collier (4)

- Retirer les bouchons de vidange (A) et (B) et vidanger l'huile de transmission. Recueillir l'huile de transmission dans un récipient.

NOTE: Disposer un récipient adéquat pour recueillir l'huile hydraulique.

- Déposer les colliers (F).
- Glisser le flexible (C) vers l'arrière et le flexible (E) vers l'avant pour remplacer le filtre à huile (D).
- Reposer toutes les pièces dans l'ordre inverse de la dépose.
- Reposer les bouchons de vidange (A) et (B).
- Refaire le plein d'huile de transmission avec la contenance prescrite.

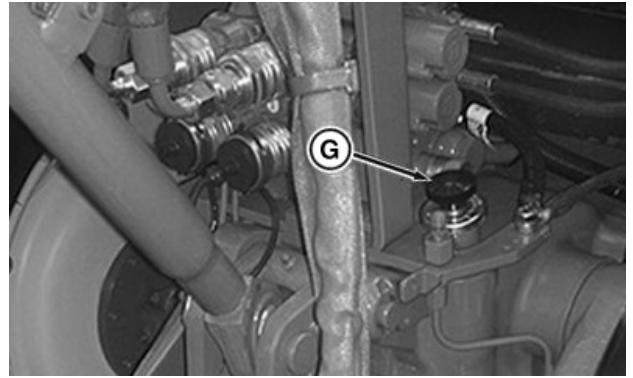
Valeur prescrite

Huile de transmission/
hydraulique, 12/12—Capacité. 39 l
10.30 gal

Valeur prescrite

Huile de transmission/
hydraulique, 24/12—Capacité. 43 l
11.40 gal

- Rebrancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
- Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs secondes.



PY32520—UN—24NOV16

G—Jauge d'huile

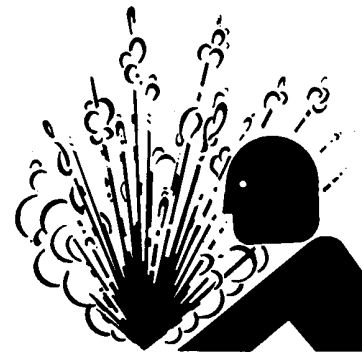
- Contrôler le niveau d'huile hydraulique. Retirer la jauge d'huile (G) et l'essuyer. Réinsérer complètement la jauge d'huile et la retirer. L'huile doit se situer entre les repères supérieur et inférieur.
- Vérifier l'étanchéité.

RA84036,0001A51-28-16JUL19

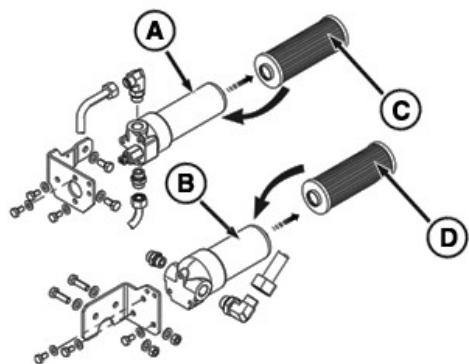
Remplacement de la cartouche du filtre à huile de transmission/hydraulique (première et deuxième pompe)

⚠ ATTENTION: Pour éviter tout risque de blessure, ne pas vidanger l'huile quand elle est très chaude.

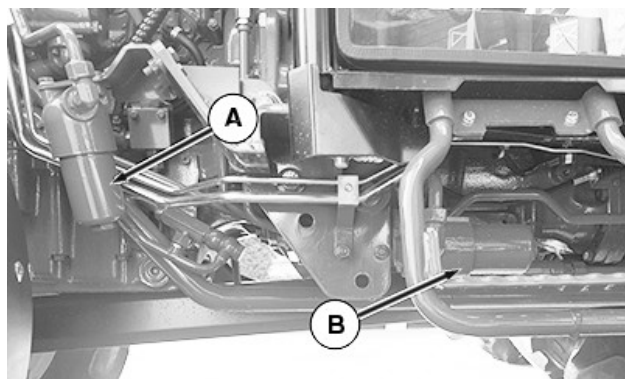
⚠ ATTENTION: Avant toute intervention sur les filtres à huile hydrauliques, s'assurer que l'huile hydraulique est froide. Porter des gants de protection imperméables. Dans le cas contraire, il existe un risque de brûlures, de blessures et/ou de problèmes de santé.



TS281—UN—15APR13

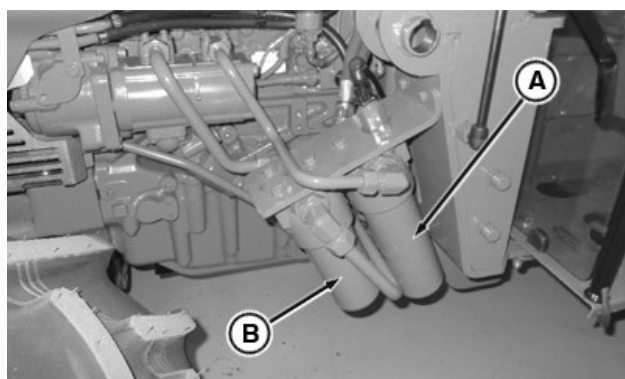


PY34430—UN—16NOV16



(5GV, 5GN)

APY20880—UN—16JUL19



(5GL)

APY01844—UN—03JAN18

A—Cuvettes de filtre hydraulique
B—Cuvettes de filtre hydraulique
C—Cartouches de filtre
D—Cartouches de filtre

1. Débrancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
2. Disposer un récipient adéquat pour recueillir l'huile hydraulique.
3. Dévisser les cuvettes de filtre hydraulique (A) et (B) à l'aide d'une clé à filtre.
4. Déposer les cartouches de filtre (C) et (D).
5. Nettoyer correctement les cuvettes de filtre (A) et (B) et leur siège.

6. Appliquer une couche d'huile sur les joints.
7. Mettre en place de nouvelles cartouches de filtre (C) et (D).
8. Reposer les cuvettes de filtre (A) et (B), et serrer au couple prescrit.

Valeur prescrite

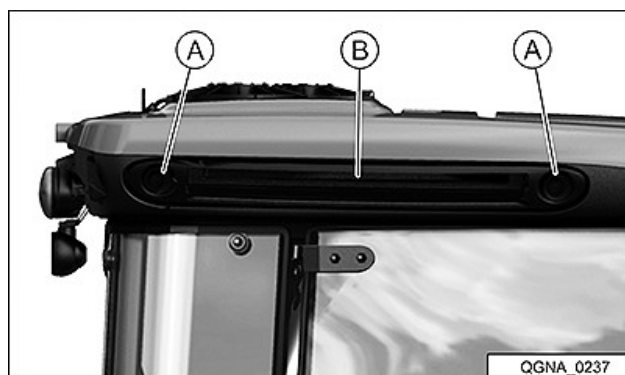
Cuvettes de filtre (A) et
(B)—Couple de serrage. 70 N·m
51.62 lb-ft

9. Rétablir le niveau d'huile de transmission avec l'huile appropriée. Voir Capacités dans "Caractéristiques" à la section 500A et Huile de transmission/hydraulique dans "Autres lubrifiants" à la section 200E du présent livret d'entretien.
10. Rebrancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
11. Faire tourner le moteur pendant plusieurs secondes.
12. Contrôler le niveau d'huile hydraulique. Voir Vérification du niveau d'huile du circuit de transmission/hydraulique, dans Entretien — Vérifications à la section 220D de ce manuel.
13. Vérifier l'étanchéité.

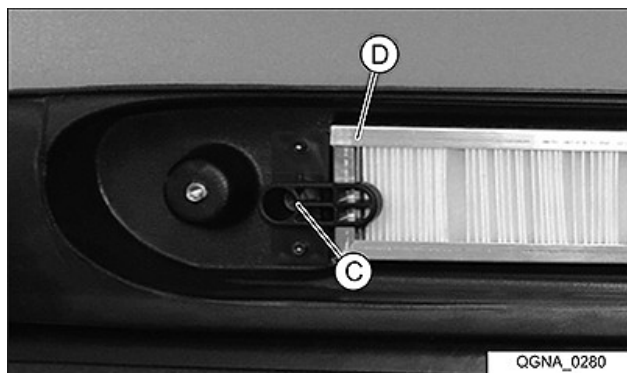
RA84036,0001A4F-28-08AUG19

Remplacement des filtres à air de la cabine

IMPORTANT: Les filtres à air de la cabine ne protègent pas contre l'inhalation de pesticides dangereux. Porter un masque respiratoire approprié à l'intérieur de la cabine, si le fabricant du pesticide en prescrit l'emploi.



QGNA_0237
QGNA0237—UN—02NOV15



QGNA_0280
QGNA0280—UN—02NOV15

- A—Vis
B—Couvercle du filtre
C—Lever
D—Élément filtrant d'air de la cabine

Remplacer les filtres à air de la cabine en même temps que l'élément primaire du filtre moteur (après 1500 heures ou 2 ans de service, selon le premier des deux termes atteint).

1. Retirer les vis (A) et le couvercle du filtre (B).
2. Tourner le levier (C) vers le haut, aux deux extrémités du filtre.
3. Déposer l'élément du filtre à air de la cabine (D), et le remplacer par un élément neuf.

RA84036,00017EA-28-03JUL18

Remplacement du filtre à particules

Consulter votre concessionnaire agréé pour cet entretien.

RA84036,00017EB-28-03JUL18

Remplacement de la courroie d'entraînement de l'alternateur

Consulter votre concessionnaire agréé pour cet entretien.

RA84036,00017EC-28-03JUL18

Remplacement de la pompe à eau

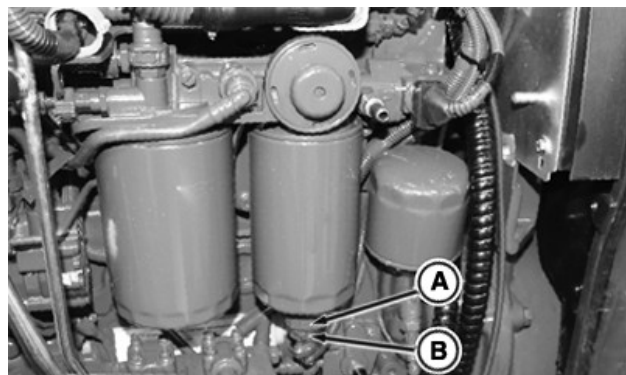
Consulter votre concessionnaire agréé pour cet entretien.

RA84036,00017ED-28-03JUL18

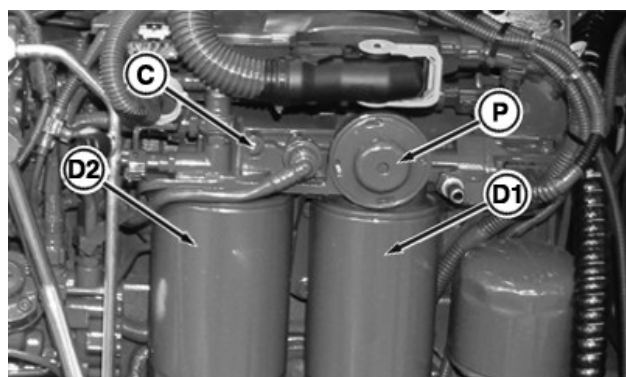
Remplacement du filtre à carburant

⚠ ATTENTION: Avant toute intervention, s'assurer que le moteur est froid.

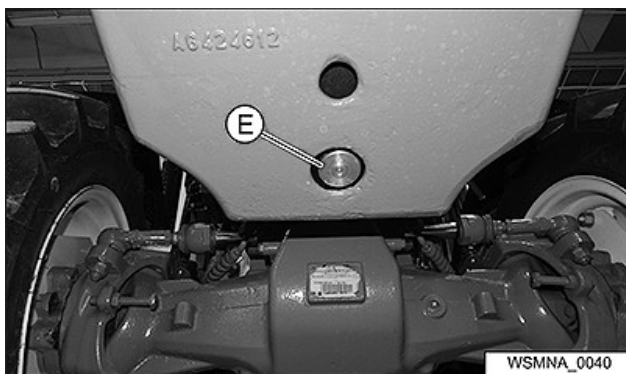
⚠ ATTENTION: Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne jamais effectuer d'opérations sur le circuit d'alimentation en fumant ou à proximité de flammes nues ou d'étincelles.



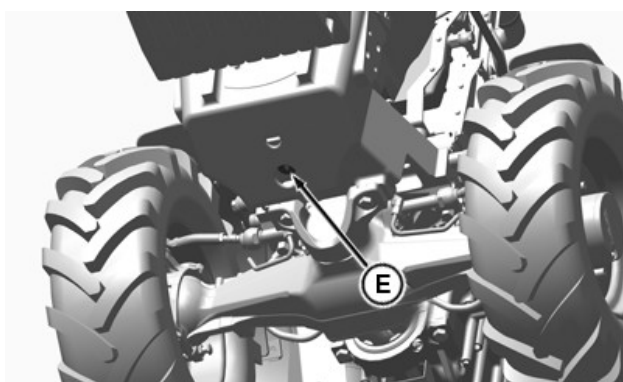
PY34429—UN—15NOV16



PY42853—UN—01AUG17

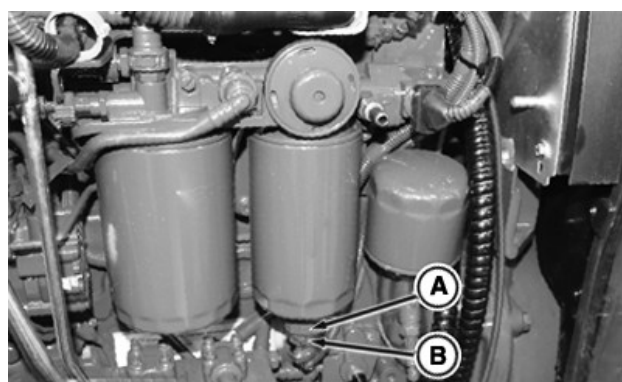


WSMNA_0040
WSMNA0040—UN—02NOV15

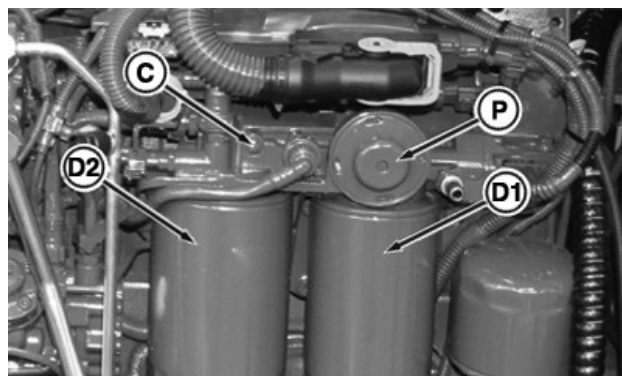


PY28364—UN—27SEP16

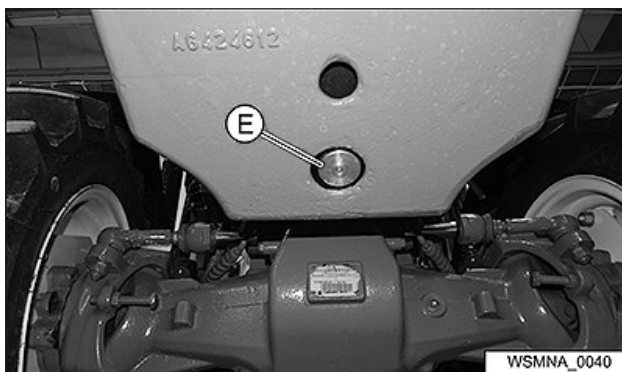
(5GL)



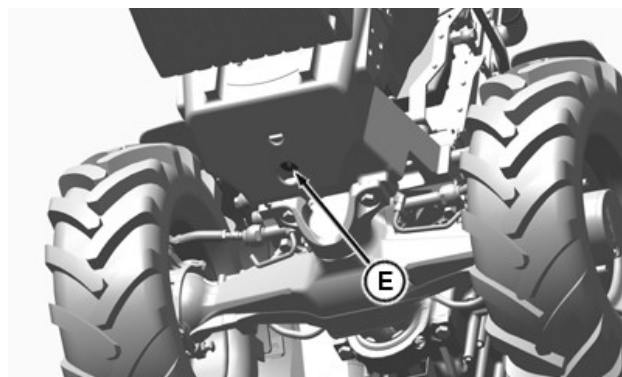
PY34429—UN—15NOV16



PY42853—UN—01AUG17



WSMNA0040—UN—02NOV15



PY28364—UN—27SEP16

(5GL)

- A—Connecteur
- B—Capteur de présence d'eau dans le carburant
- C—Vis de purge
- D1—Préfiltre à carburant
- D2—Filtre à carburant
- E—Vis de vidange du réservoir de carburant
- P—Levier d'amorçage

1. Débrancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
2. Ouvrir le capot moteur et retirer le panneau latéral gauche du moteur.
3. Débrancher le connecteur (A).
4. Placer un récipient approprié sous le capteur de présence d'eau (B) et récupérer le carburant qui s'écoule.
5. Dévisser le capteur de présence d'eau dans le carburant (B) et la vis de purge (C).

IMPORTANT: Éviter tout écoulement de carburant susceptible de contaminer la courroie d'entraînement ou l'environnement.

6. Dévisser les cartouches du préfiltre à carburant (D1) et du filtre à carburant (D2).
7. Nettoyer le siège du joint plat sur le support et appliquer un film d'huile sur le joint plat du nouveau filtre à carburant.
8. Visser les cartouches du nouveau filtre à carburant (D1) et (D2) sur leur siège et les serrer à la main. S'assurer que les joints plats sont bien en place.

Serrer selon les valeurs prescrites.

Valeur prescrite

Cartouches du filtre à carburant

(D1) et (D2)—Couple de serrage 20 N·m
14,75 lb·ft

- A—Connecteur
- B—Capteur de présence d'eau dans le carburant
- C—Vis de purge
- D1—Préfiltre à carburant
- D2—Filtre à carburant
- E—Vis de vidange du réservoir de carburant

P—Levier d'amorçage

9. Resserrer le capteur de présence d'eau dans le carburant (B) au couple prescrit (ou manuellement).

Valeur prescrite

Capteur de présence d'eau dans le carburant (B)—Couple de serrage. $1,8 \pm 0,65 \text{ N}\cdot\text{m}$
1.32 lb-ft

10. Actionner le levier d'amorçage (P) sur la pompe d'alimentation jusqu'à ce que le carburant apparaisse au niveau de la vis de purge (C).
11. Serrer la vis de purge (C) une fois que l'air a été purgé du circuit.
12. Brancher le connecteur (A).
13. Brancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
14. Démarrer le moteur et le faire tourner au ralenti pendant quelques minutes afin d'éliminer l'air résiduel. Vérifier l'étanchéité du circuit d'alimentation.
15. Si le préfiltre à carburant (D1) contient de l'eau, disposer un récipient adéquat pour recueillir le carburant. Ouvrir la vis de vidange du réservoir de carburant (E) et purger l'humidité et les sédiments accumulés du réservoir.
16. Resserrer la vis de vidange (E) au couple prescrit après évacuation de l'eau et des impuretés.

Valeur prescrite

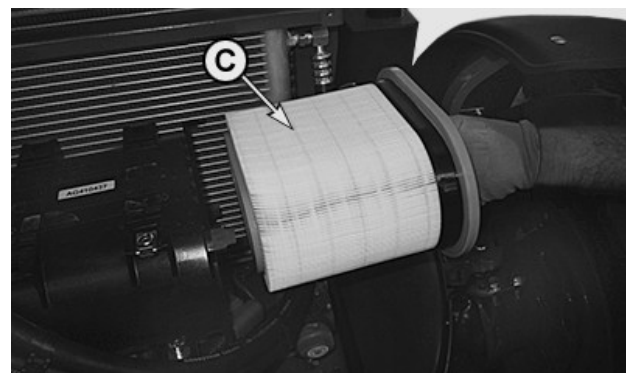
Vis de vidange (E)—Couple de serrage. $30 \text{ N}\cdot\text{m}$
22.12 lb-ft

17. Mettre en place le panneau latéral gauche du moteur et fermer le capot moteur.

RA84036,00017EE-28-09OCT18

Remplacement et nettoyage du filtre à air du moteur

IMPORTANT: Ne jamais faire tourner le moteur lorsque l'élément principal du filtre à air n'est pas monté.

WSMNA_0023
WSMNA0023—UN—02NOV15

AGCPTJD0510—UN—27AUG13



AGCPTJD0543—UN—16DEC13

Modèles 5075



AGCPTJD0544—UN—16DEC13

Modèles 5075

A—Verrouillage
B—Couvercle
C—Élément de filtre primaire

Si le témoin du filtre à air s'allume en cours de travail, il est nécessaire de procéder à la dépose et au nettoyage de l'élément de filtre primaire (C).

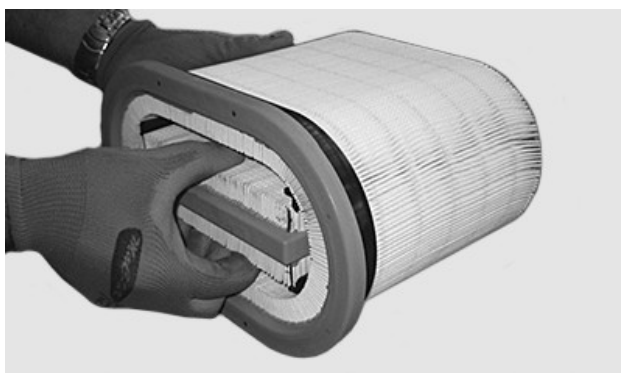
Il est possible de repousser légèrement l'intervalle d'entretien du filtre et d'attendre la prochaine occasion par ex. L'efficacité du filtre n'en sera pas affectée.

L'élément de filtre primaire (C) peut être nettoyé jusqu'à 5 fois. Ensuite, il doit être remplacé toutes les 1500 heures de service ou tous les 2 ans, selon le premier terme atteint.

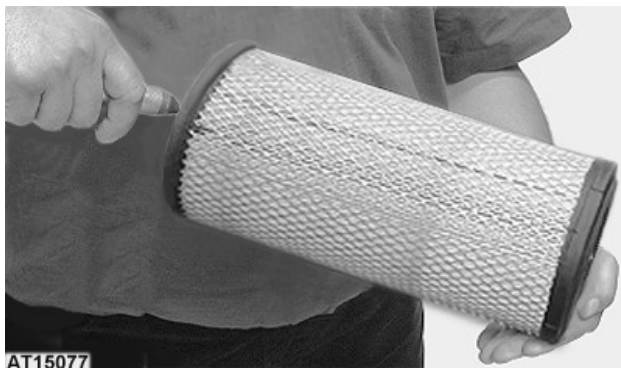
1. Ouvrir le capot moteur et débloquer les verrouillages (A). Retirer le couvercle (B).
2. Extraire l'élément de filtre primaire (C) du boîtier.
3. Reposer en inversant l'ordre des opérations de dépose.
4. Poser le couvercle (B) et engager les loquets (A).

IMPORTANT: Ne jamais fermer le capot moteur ni mettre le moteur en marche tant que le filtre n'est pas verrouillé.

Nettoyage d'un élément filtrant poussiéreux



AGCPTJD0502—UN—27AUG13



AT15077

AT15077—UN—06AUG03

Modèles 5075

S'il n'est pas possible d'éliminer la poussière par simple tapotement, nettoyer l'élément à l'air comprimé en introduisant la buse de pulvérisation dans l'élément et en soufflant de l'intérieur vers l'extérieur.

La pression ne doit pas dépasser 600 kPa (6 bar; 90 psi).

Remplacer l'élément si le témoin du filtre à air reste allumé après cette opération.

Élément filtrant secondaire (sécurité)



AGCPTJD0503—UN—27AUG13



AGCPTJD0547—UN—16DEC13

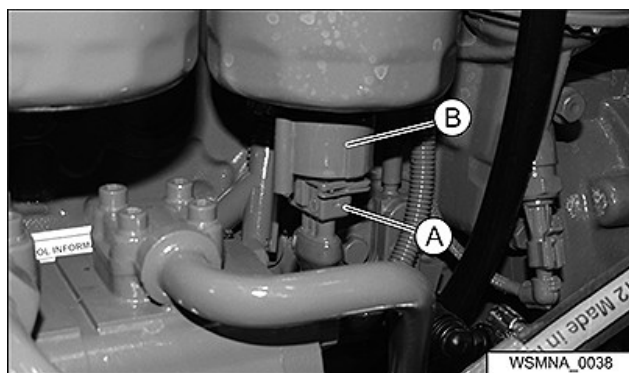
Modèles 5075

Cet élément filtrant doit être remplacé s'il est endommagé. Le remplacer après cinq changements de l'élément principal, ou après 1500 heures de service.

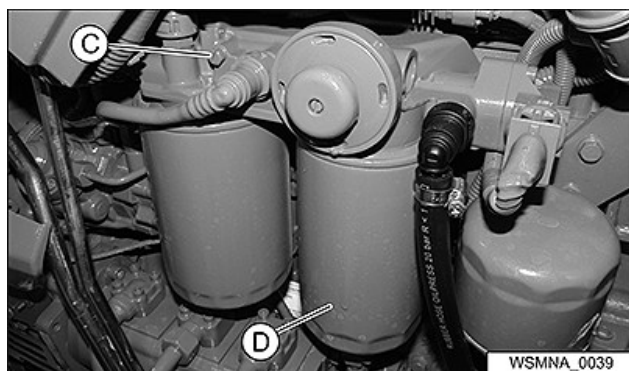
IMPORTANT: Toujours remplacer l'élément de sécurité du filtre à air. Ne pas essayer de le nettoyer.

RA84036,00017EF-28-03JUL18

Purge de l'eau et des sédiments du filtre à carburant



WSMNA0038—UN—02NOV15



WSMNA0039—UN—02NOV15

- A—Connecteur
B—Vis de vidange
C—Vis de purge
D—Filtre à carburant

⚠ ATTENTION: ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre à carburant en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.

1. Débrancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
2. Débrancher le connecteur (A).
3. Ouvrir la vis de vidange (B) et la vis de purge (C).

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.

4. Resserrer la vis de vidange (B) après évacuation du carburant, de l'eau et des impuretés.

IMPORTANT: Éviter tout écoulement de carburant susceptible de contaminer la courroie d'entraînement ou l'environnement.

5. Actionner le levier d'amorçage sur la pompe

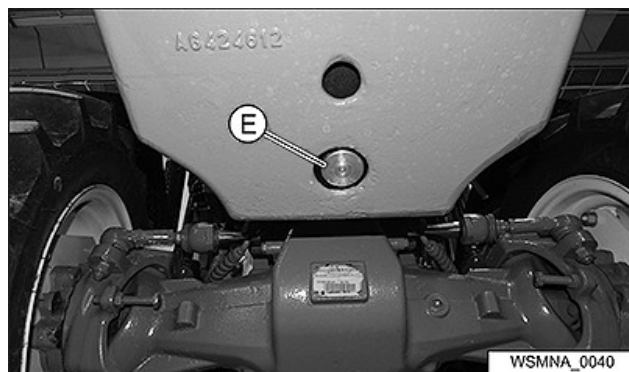
d'alimentation jusqu'à ce que le carburant apparaisse au niveau de la vis de purge (C).

6. Fermer la vis de purge (C) une fois que l'air a été purgé du circuit.
7. Rebrancher le connecteur (A).
8. Brancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
9. Démarrer le moteur et le faire tourner au ralenti pendant quelques minutes afin d'éliminer l'air résiduel. Vérifier l'étanchéité du circuit d'alimentation.

RA84036,00017F0-28-10JUL18

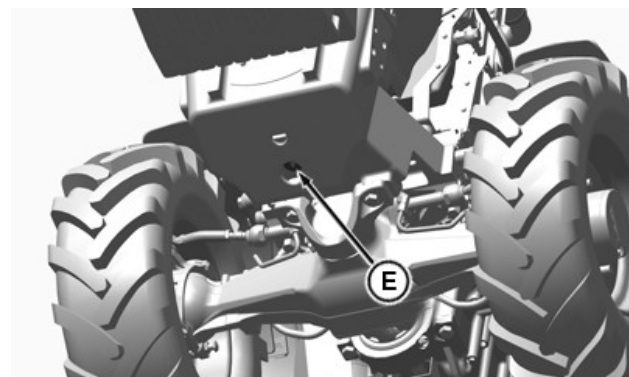
Purge de l'eau et des sédiments du réservoir de carburant

⚠ ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre à carburant en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.



WSMNA0040—UN—02NOV15

(5GV, 5GN)



PY28364—UN—27SEP16

(5GL)

E—Vis de vidange

Disposer un récipient adéquat pour recueillir le carburant qui s'écoule.

Ouvrir la vis de vidange du réservoir de carburant (E) et purger l'eau de condensation et les sédiments accumulés du réservoir. Resserrer la vis de vidange (E) à la main après évacuation de l'eau et des impuretés.

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.

RA84036,00017F1-28-09OCT18

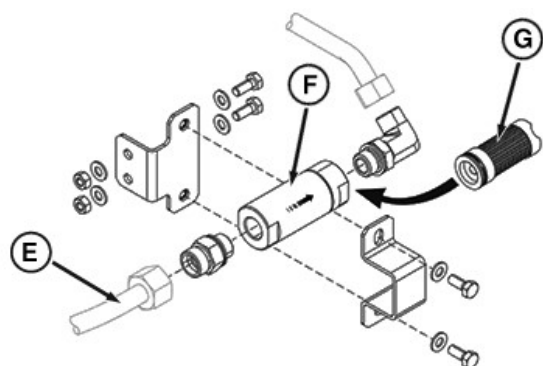
Remplacement de la cartouche du filtre à huile de transmission/hydraulique (troisième pompe)

⚠ ATTENTION: Pour éviter tout risque de blessure, ne pas vidanger l'huile quand elle est très chaude.

⚠ ATTENTION: Avant toute intervention sur les filtres à huile hydrauliques, s'assurer que l'huile hydraulique est froide. Porter des gants de protection imperméables. Dans le cas contraire, il existe un risque de brûlures, de blessures et/ou de problèmes de santé.

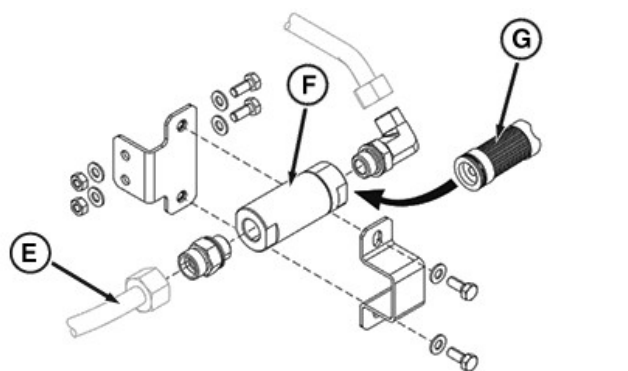


TS281—UN—15APR13



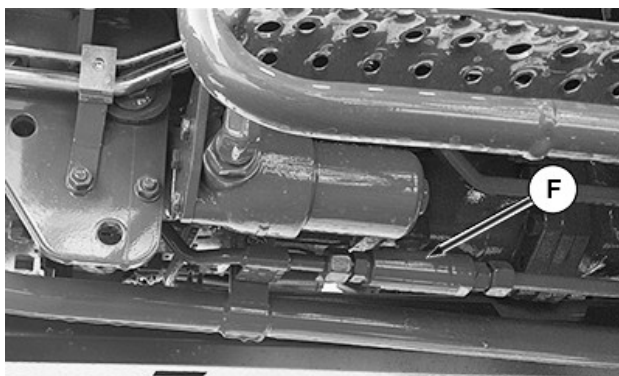
Dépose

PY33430—UN—20OCT16



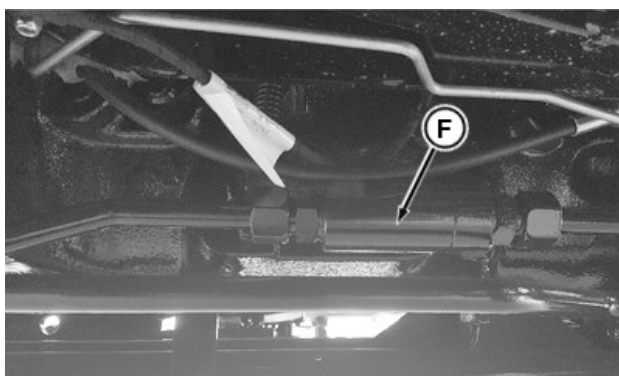
Pose

PY33432—UN—20OCT16



(5GV, 5GN)

APY20881—UN—17JUL19



(5GL)

APY01845—UN—03JAN18

E—Conduite d'huile
F—Capuchon de filtre
G—Cartouche de filtre

1. Débrancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
2. Disposer un récipient adéquat pour recueillir l'huile hydraulique.
3. Débrancher la conduite d'huile (E).
4. Dévisser le couvercle du filtre (F).
5. Déposer la cartouche du filtre (G).

6. Nettoyer correctement le capuchon de filtre (F) et son siège.
7. Appliquer une couche d'huile sur le joint plat.
8. Installer la cartouche neuve filtre (G).
9. Reposer le capuchon de filtre (F) et le serrer au couple prescrit.

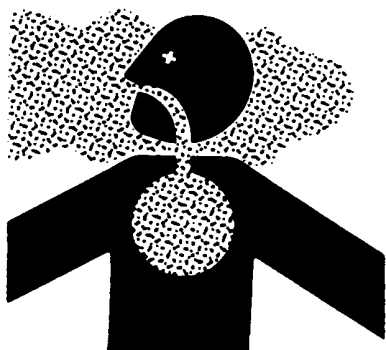
Valeur prescrite

Capuchon de filtre (F)—Couple
de serrage. 70 N·m
51.62 lb-ft

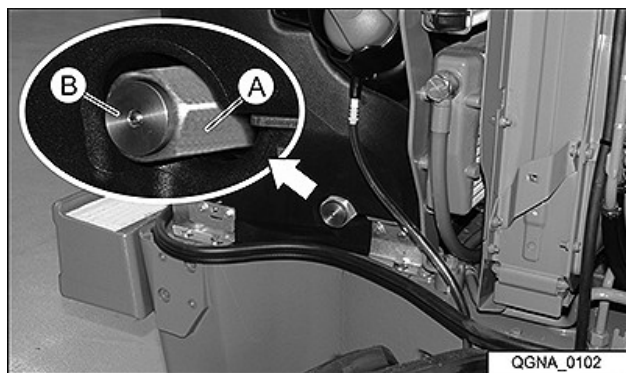
10. Rebrancher la conduite d'huile (E).
11. Rétablir le niveau d'huile de transmission avec l'huile appropriée. Voir Capacités dans "Caractéristiques" à la section 500A et Huile de transmission/hydraulique dans "Autres lubrifiants" à la section 200E du présent livret d'entretien.
12. Rebrancher la batterie. Voir Coupe-batterie (suivant équipement), dans Entretien — Circuit électrique, section 220B.
13. Faire tourner le moteur pendant plusieurs secondes.
14. Contrôler le niveau d'huile hydraulique. Voir Vérification du niveau d'huile du circuit de transmission/hydraulique, dans Entretien — Vérifications à la section 220D de ce manuel.
15. Vérifier l'étanchéité.

RA84036,0001A50-28-16JUL19

Purge des sédiments du réservoir d'urée DEF



TS220—UN—15APR13



QGNA0102—UN—02NOV15

A—Rallonge
B—Vis de vidange

ATTENTION: Travailler uniquement dans des zones ventilées

Manipuler l'urée DEF avec précaution. Ne pas manger ni boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Toujours arrêter le moteur avant de travailler sur la machine.

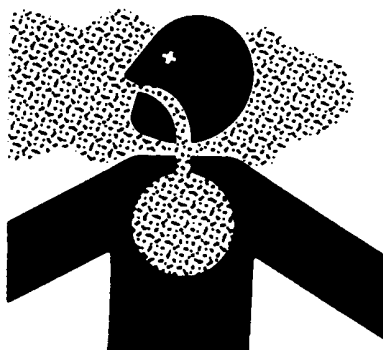
1. Ouvrir le capot moteur.
2. Déposer le panneau latéral gauche du moteur.
3. Maintenir la rallonge (A) bloquée avec un outil adapté.
4. Dévisser la vis de vidange du réservoir d'urée DEF (B) pour purger l'humidité et les sédiments accumulés du réservoir. Resserrer la vis de vidange (B) quand l'urée DEF qui s'écoule du raccord est claire.

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le liquide qui s'écoule.

IMPORTANT: En cas de fuite de fluide, nettoyer la zone concernée uniquement à l'eau.

RA84036,00017F3-28-03JUL18

Remplacement du filtre du module d'alimentation



TS220—UN—15APR13

ATTENTION: Travailler uniquement dans des zones ventilées.

Manipuler l'urée DEF avec précaution. Ne pas manger ni boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Toujours arrêter le moteur avant de travailler sur la machine.

NOTE: Placer un petit récipient sous le capuchon de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.

4. Déposer le filtre du module d'alimentation (C) et le remplacer par un filtre neuf.
5. Visser le capuchon du filtre (B) au couple prescrit.

Valeur prescrite

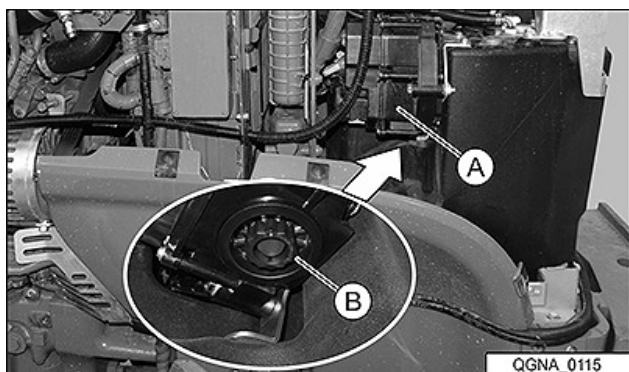
Capuchon de filtre (B)—Couple
de serrage. 20-25 N·m
15-18 lb·ft

IMPORTANT: Toujours remplacer l'élément filtrant du module d'alimentation, ne pas essayer de le nettoyer.

Toujours remplacer le filtre du module d'alimentation par une pièce de rechange d'origine.

En cas de fuite de fluide, nettoyer la zone concernée uniquement à l'eau.

RA84036,00017F4-28-03JUL18



QGNA_0115
QGNA0115—UN—02NOV15



QGNA0116—UN—21DEC15

A—Module d'alimentation
B—Capuchon de filtre
C—Filtre de module d'alimentation

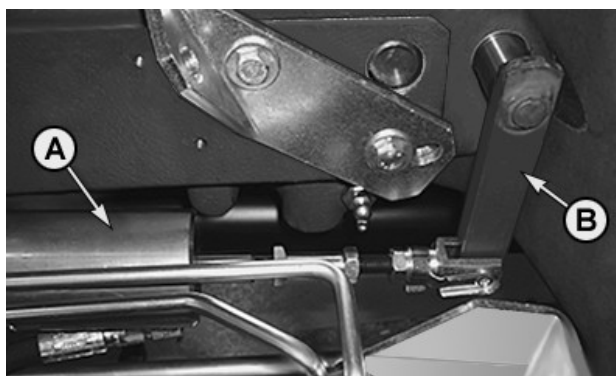
1. Ouvrir le capot moteur.
2. Retirer le panneau latéral droit du moteur.
3. Dévisser le capuchon de filtre (B) du module d'alimentation (A).

Remplacement des filtres COD SCR

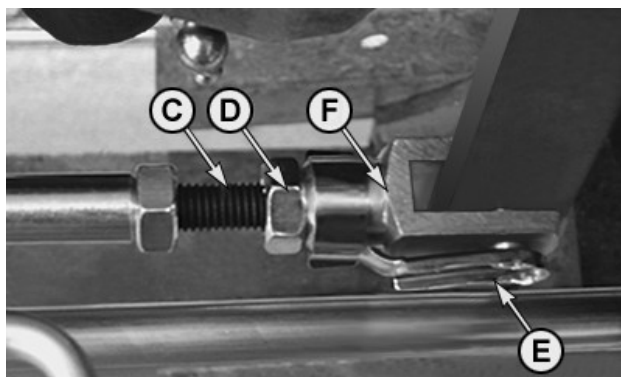
Consulter votre concessionnaire agréé pour cet entretien.

RA84036,00017F5-28-03JUL18

Réglage de la tringlerie d'embrayage de prise de force



AGCPTJD0518—UN—15JAN14



AGCPTJD0519—UN—15JAN14

A—Actionneur
B—Lever de prise de force
C—Tige
D—Écrou de blocage
E—Goupille clip
F—Chape

1. Desserrer l'écrou (D).
2. Retirer la goupille (E) de la chape (F).
3. Déplacer le levier de prise de force (B) vers la gauche jusqu'en butée (le roulement de prise de force touche les doigts d'embrayage).
4. En maintenant le levier de prise de force (B) en position, tourner la chape (F) de sorte à aligner son orifice sur celui du levier de prise de force (B).
À partir de ce point, tourner la chape (F) de 1,5 tour pour étendre la tige (C).
5. Appairer le levier de prise de force (B) et la chape (F) à l'aide de la goupille (E) et serrer l'écrou (D).

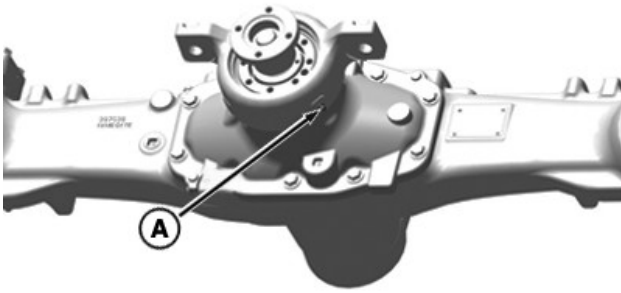
RA84036,00017F6-28-03JUL18

Entretien — Lubrification

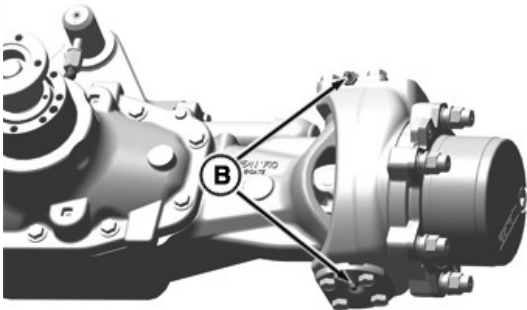
Lubrification de l'essieu du pont avant

Appliquer plusieurs coups de pompe à graisse aux graisseurs (A), (B), (C) et (D).

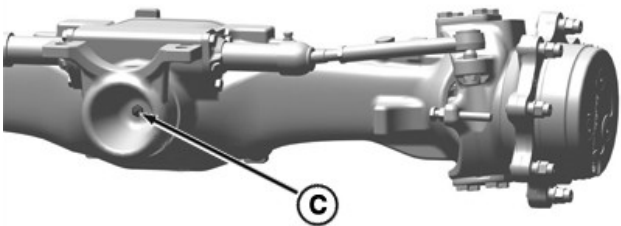
RA84036,0001ACA-28-08AUG19



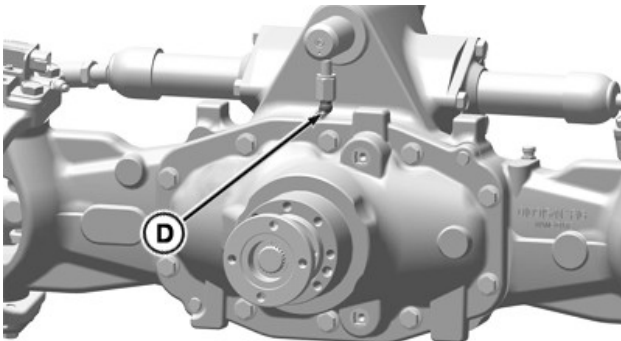
PY34404—UN—15NOV16



PY34405—UN—15NOV16



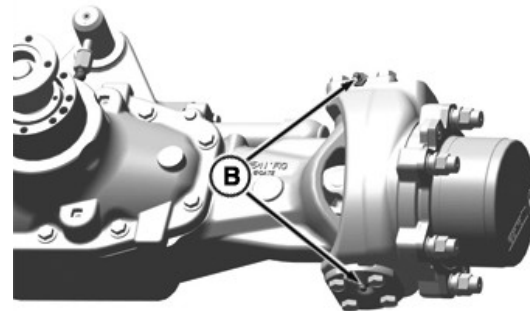
PY34406—UN—15NOV16



PY34407—UN—15NOV16

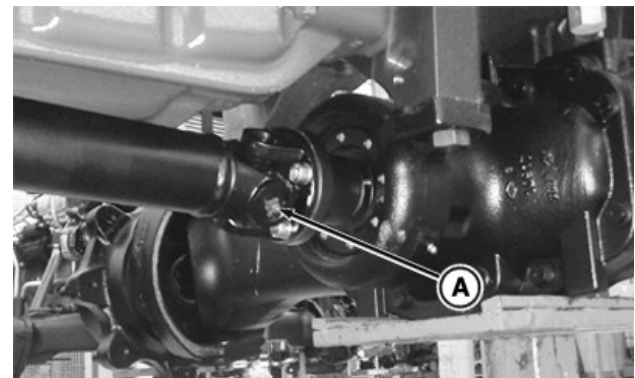
A—Graisseur
B—Graisseur
C—Graisseur
D—Graisseur

Lubrification des axes de fusée de l'essieu avant

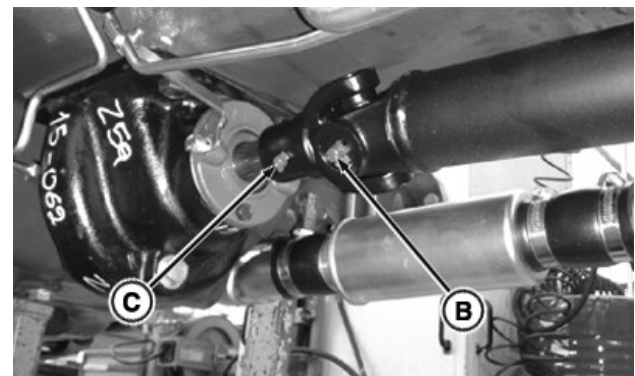


PY34405—UN—15NOV16

Sur les tracteurs équipés d'un pont avant, garnir de plusieurs coups de pompe à graisse universelle les graisseurs supérieurs et inférieurs de l'axe de fusée d'essieu avant (B).



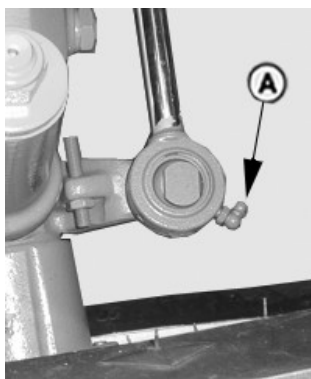
PY34408—UN—15NOV16



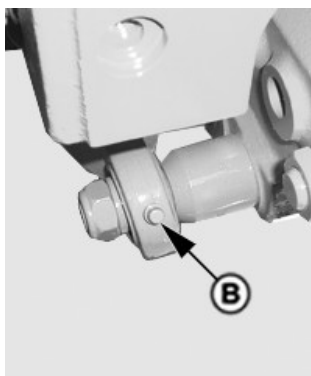
PY34409—UN—15NOV16

A—Graisseur
B—Graisseur
C—Graisseur

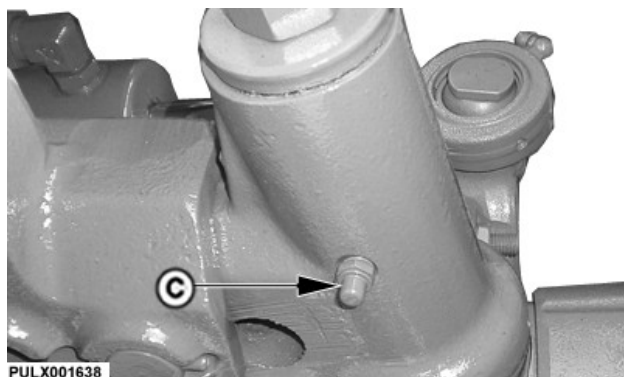
Sur les tracteurs équipés d'un pont avant, garnir de plusieurs coups de pompe à graisse universelle les graisseurs (A), (B) et (C).



PULX001646—UN—26SEP08



PULX001644—UN—26SEP08



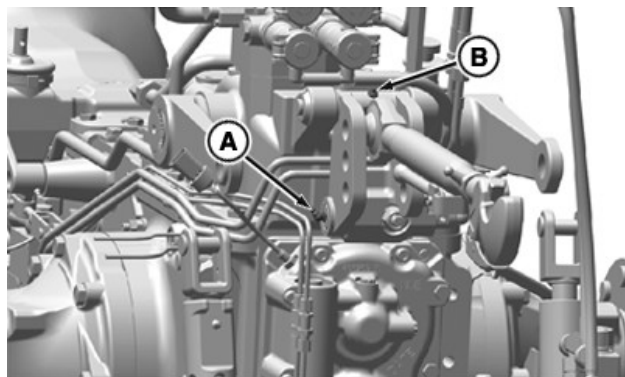
PULX001638

PULX001638—UN—26SEP08

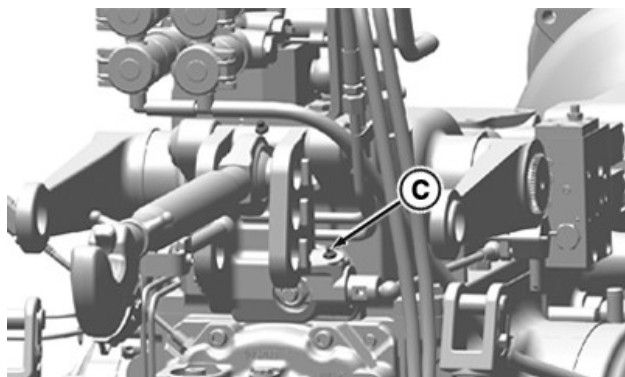
Sur les tracteurs équipés d'un essieu avant réglable, garnir de plusieurs coups de pompe à graisse universelle les graisseurs (A), (B) et (C).

RA84036,00017DA-28-03JUL18

Lubrification de l'attelage trois points



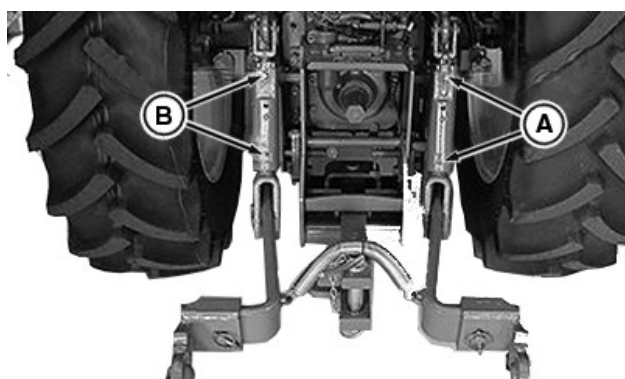
PY34413—UN—15NOV16



PY34414—UN—15NOV16

A—Graisseur
B—Graisseur
C—Graisseur

1. Garnir de plusieurs coups de pompe à graisse universelle les graisseurs (A), (B) et (C).



PY28262—UN—25AUG16

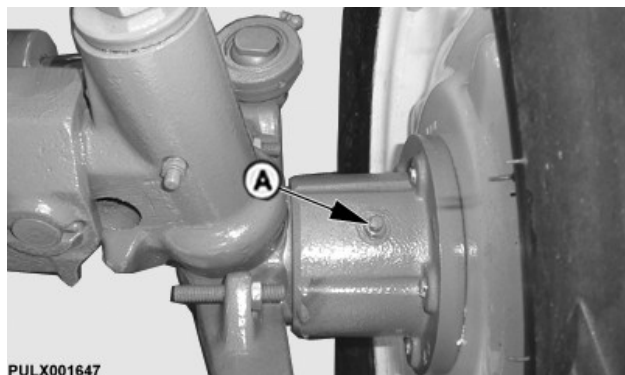
A—Bielle de relevage droite
B—Bielle de relevage gauche

2. Lubrifier l'attelage 3 points à des intervalles plus fréquents en cas de fonctionnement dans un environnement humide et boueux.

Garnir de plusieurs coups de pompe à graisse universelle les bielles de relevage droite (A) et gauche (B). Voir Autres lubrifiants, section 200E dans ce manuel.

RA84036,00017DB-28-10JUL18

Lubrification des paliers de moyeu (tracteurs sans pont avant)



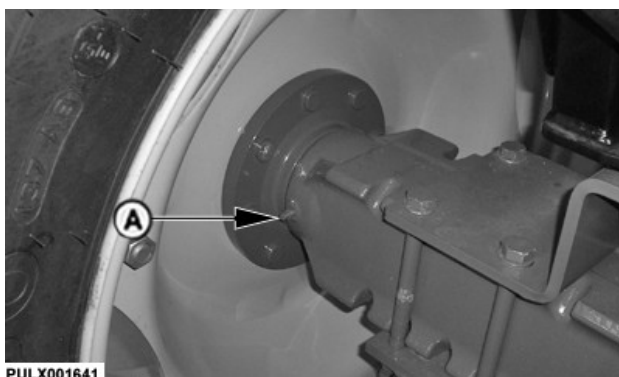
PULX001647

PULX001647—UN—26SEP08

Garnir de plusieurs coups de pompe à graisse universelle les paliers de moyeu (A) de chaque côté.

RA84036,00017DC-28-03JUL18

Lubrification des paliers de l'essieu arrière



PULX001641

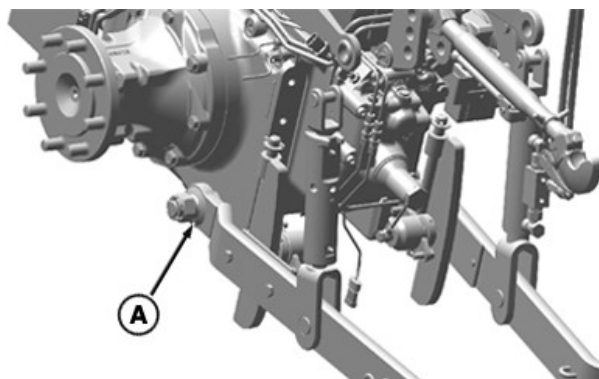
PULX001641—UN—26SEP08

La conception de l'essieu arrière dépend de la configuration du tracteur

Garnir de plusieurs coups de pompe à graisse universelle les graisseurs (A) des paliers de l'essieu arrière, de chaque côté. Voir Autres lubrifiants, section 200E dans ce manuel.

RA84036,00017DE-28-10JUL18

Lubrification des barres de traction



PY34416—UN—15NOV16

A—Barres de traction

Lubrifier les barres de traction (A) de chaque côté en donnant plusieurs coups de pompe à graisse universelle.

RA84036,00017DD-28-03JUL18

Lubrification

Lubrifier les éléments suivants toutes les 10 heures de service, si le tracteur est utilisé sur un terrain détrempé ou bourbeux:

- Axe-pivot de l'essieu avant
- Axes de fusée de l'essieu avant
- Extrémités des barres d'accouplement

Garnir avec une graisse universelle prescrite. Voir Autres lubrifiants, section 200E et Intervalles de vidange, section 210B dans ce manuel.

RA84036,00017DF-28-10JUL18

Pannes et remèdes

Codes de diagnostic - Information opérateur

Les codes de diagnostic primordiaux sont mémorisés dans le contrôleur. Certains codes de diagnostic

apparaissent automatiquement sur l'affichage numérique. Pour plus d'informations, voir le tableau.

RA84036,00017D2-28-03JUL18

Moteur - Pannes et remèdes

Symptôme	Problème	Solution
Le moteur ne démarre pas ou démarre difficilement	Procédure de démarrage incorrecte.	Revoir la procédure de démarrage.
	Réservoir vide.	Contrôler le réservoir de carburant.
	Présence d'air dans le circuit d'alimentation.	Purger le circuit d'alimentation.
	Levier d'amorçage en position haute.	Abaissier le levier d'amorçage.
	Temps froid.	Utiliser la procédure d'aide au démarrage par temps froid.
	Régime faible du démarreur.	Voir Le démarreur tourne trop lentement.
	Huile du carter-moteur trop épaisse.	Utiliser une huile de viscosité appropriée.
	Type de carburant incorrect.	Consulter le fournisseur du carburant; utiliser du carburant convenant aux conditions de travail.
	Présence d'eau, d'impuretés ou d'air dans le circuit d'alimentation.	Vidanger, rincer, remplir et purger le circuit.
	Filtre à carburant colmaté.	Remplacer l'élément filtrant.
	Injecteurs encrassés ou défectueux.	Demander au concessionnaire John Deere de contrôler les injecteurs.
	Le dispositif d'arrêt de la pompe d'injection ne se réarme pas.	Amener le contacteur principal de la position OFF (arrêt) en position ON (marche).
	Vanne d'arrêt de carburant fermée.	Ouvrir la vanne d'arrêt de carburant.
Le moteur cogne	Manque d'huile.	Ajouter de l'huile.
	La pompe d'injection tourne irrégulièrement.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Température du liquide de refroidissement insuffisante.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Surchauffe du moteur.	Voir Le moteur surchauffe.

Symptôme	Problème	Solution
Le moteur tourne irrégulièrement ou cale fréquemment	Température du liquide de refroidissement insuffisante.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Filtre à carburant colmaté.	Remplacer l'élément filtrant.
	Présence d'eau, d'impuretés ou d'air dans le circuit d'alimentation.	Vidanger, rincer, remplir et purger le circuit.
	Injecteurs encrassés ou défectueux.	Demander au concessionnaire John Deere de contrôler les injecteurs.
	Type de carburant incorrect.	Utiliser un carburant approprié.
Température du moteur inférieure à la température de service normale	Thermomètre ou capteur de température défectueux.	Vérifier le thermomètre, le transmetteur et les connexions.
Puissance insuffisante	Surcharge du moteur.	Réduire la charge ou rétrograder.
	Régime maximum à vide trop bas.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Restriction d'air d'admission.	Procéder à l'entretien du filtre à air moteur.
	Filtre à carburant colmaté.	Remplacer l'élément filtrant.
	Type de carburant incorrect.	Utiliser un carburant approprié.
	Surchauffe du moteur.	Voir Le moteur surchauffe.
	Température du moteur inférieure à la température de service normale.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Jeu des soupapes mal réglé.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Injecteurs encrassés ou défectueux.	Demander au concessionnaire John Deere de contrôler les injecteurs.
	La pompe d'injection tourne irrégulièrement.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Panne de turbocompresseur.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Fuite au niveau du joint du collecteur d'échappement.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Outil mal réglé.	Voir le livret d'entretien de l'équipement.
	Conduite d'alimentation obstruée.	Nettoyer ou remplacer la conduite d'alimentation.
	Conduite de retour colmatée.	Nettoyer ou remplacer la conduite de retour.

Symptôme	Problème	Solution
	Lestage incorrect.	Adapter le lest à la charge.
Pression d'huile faible	Niveau d'huile bas.	Ajouter de l'huile.
	Type d'huile incorrect.	Effectuer une vidange et remplir le carter-moteur d'huile de viscosité et de qualité appropriées.
Consommation d'huile élevée	Huile du carter moteur trop fluide.	Remplacer par une huile de viscosité appropriée.
	Fuites d'huile.	Vérifier les conduites, joints et bouchons de vidange.
	Tube d'aération du carter moteur encrassé.	Nettoyer le tube d'aération.
	Turbocompresseur défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
Émission de fumée blanche	Carburant de type incorrect.	Utiliser un carburant approprié.
	Température du moteur trop basse.	Laisser chauffer le moteur jusqu'à sa température normale de service.
	Thermostat défectueux.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Injecteurs défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Le moteur tourne irrégulièrement.	Voir le concessionnaire John Deere.
Émission de fumée noire ou grise	Mauvais type de carburant	Utiliser un carburant approprié.
	Filtre à air colmaté ou encrassé.	Procéder à l'entretien du filtre à air moteur.
	Surcharge du moteur.	Réduire la charge ou rétrograder.
	Injecteurs encrassés.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Le moteur tourne irrégulièrement.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Panne de turbocompresseur.	Voir le concessionnaire John Deere.
Surchauffe du moteur	Faisceau ou caches du radiateur encrassés.	Éliminer toutes traces de saleté.
	Surcharge du moteur.	Rétrograder ou réduire la charge.
	Niveau d'huile moteur insuffisant.	Contrôler le niveau d'huile. Faire l'appoint si nécessaire.

Symptôme	Problème	Solution
Consommation de carburant élevée.	Niveau du liquide de refroidissement insuffisant.	Remplir le radiateur au niveau approprié, vérifier que le radiateur, le vase d'expansion et les flexibles sont bien serrés et qu'ils ne présentent pas de fuites.
	Capuchon de radiateur défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Courroie de ventilateur détendue ou défectueuse.	Régler la tension de la courroie et remplacer cette dernière si nécessaire.
	Rinçage du circuit de refroidissement nécessaire.	Rincer le circuit de refroidissement.
	Thermostat défectueux.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Thermomètre ou capteur de température défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Carburant de grade incorrect.	Utiliser un carburant approprié.
	Type de carburant incorrect.	Utiliser un carburant approprié.
	Filtre à air colmaté ou encrassé.	Procéder à l'entretien du filtre à air moteur.
	Surcharge du moteur.	Réduire la charge ou rétrograder.
	Jeu des soupapes mal réglé.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Injecteurs encrassés.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Le moteur tourne irrégulièrement.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Outil mal réglé.	Voir le livret d'entretien de l'équipement.
	Température du moteur trop basse.	Contrôler le thermostat.
	Lestage excessif.	Adapter le lest à la charge.
	Turbocompresseur défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Système d'admission d'air encrassé.	Vérifier le circuit.
	Tube d'aération du carter moteur colmaté.	Nettoyer le tube d'aération.

Pannes et remèdes - Transmission

Symptôme	Problème	Solution
L'huile de transmission surchauffe	Manque d'huile.	Faire l'appoint avec une huile appropriée.
	Filtre à huile de transmission/ hydraulique colmaté.	Remplacer le filtre.
	Fuite hydraulique interne	Voir le concessionnaire John Deere.
	Réglage incorrect de la tringlerie de rétroaction du relevage	Régler la tringlerie. Voir le concessionnaire John Deere.
	Le moteur hydraulique n'est pas correctement branché.	Voir le concessionnaire John Deere.
Pression dans la transmission insuffisante.	Manque d'huile.	Faire l'appoint avec une huile appropriée.
	Filtre à huile de transmission/ hydraulique colmaté.	Remplacer le filtre.

RA84036,00017D4-28-03JUL18

Freins - Pannes et remèdes

Symptôme	Problème	Solution
La pédale est trop molle.	Présence d'air dans le circuit.	Voir le concessionnaire John Deere.
La pédale redescend	Fuite du joint de piston de frein arrière.	Voir le concessionnaire John Deere.
Course de pédale excessive	Présence d'air dans le circuit.	Voir le concessionnaire John Deere.
Les freins résistent pendant le transport	Freins déréglés.	Voir le concessionnaire John Deere.

RA84036,00017D5-28-03JUL18

Arbre de relevage et attelage 3 points à raccord rapide, pannes et remèdes

Symptôme	Problème	Solution
Le dégagement est insuffisant pour le transport.	Barre de poussée trop longue.	Régler la barre de poussée.
	Bielles de relevage trop longues.	Régler les bielles de relevage.
	L'équipement n'est pas à l'horizontale.	Mettre à l'horizontale l'équipement.
	Équipement mal réglé.	Voir le livret d'entretien de l'équipement.
	Barre de poussée dans les trous supérieurs.	La déplacer dans les trous inférieurs.

Symptôme	Problème	Solution
	Réglage trop court des chaînes stabilisatrices.	Allonger les chaînes.
Abaissement lent de l'attelage	Bouton de réglage de la vitesse de descente du relevage mal réglé.	Tourner le bouton de réglage de la vitesse de descente.
L'attelage ne monte pas ou monte lentement.	Charge excessive sur l'attelage.	Réduire la charge.
	L'attelage ne monte pas ou monte lentement.	Régler le diviseur de débit et / ou modifier la position attribuée.
	Niveau d'huile bas.	Faire l'appoint avec l'huile appropriée.
	Huile hydraulique trop froide.	Laisser l'huile se réchauffer.
	Filtre à huile de transmission/ hydraulique colmaté.	Remplacer le filtre.
L'équipement ne fonctionne pas à la profondeur désirée	Crépine à huile de transmission/ hydraulique colmatée.	Nettoyer ou remplacer le tamis.
	Bielles de relevage trop courtes.	Régler les bielles de relevage.
	Pénétration insuffisante.	Consulter le livret d'entretien de l'équipement
	Réglage incorrect de la butée.	Régler la butée.
Pas de réponse de l'attelage ou réponse insuffisante au contrôle d'effort	Réglage incorrect du levier de réglage d'effort.	Voir section Relevage et attelage trois points.
	Barre de poussée dans les trous supérieurs.	La déplacer dans les trous inférieurs.
	Levier de contrôle d'effort sur ARRÊT.	Actionner le levier vers l'arrière.
	Bielles de relevage trop courtes.	Régler les bielles de relevage.
	Diviseur de débit fermé	Régler le diviseur de débit et / ou modifier la position attribuée.
	Pénétration insuffisante.	Voir le livret d'entretien de l'équipement.
	Vitesse de descente trop lente.	Régler la soupape de vitesse de descente.
Réponse excessive du relevage	Barre de poussée dans les trous inférieurs.	Déplacer la barre de poussée dans les trous supérieurs.
	Réponse de la soupape de sensibilité excessive	Régler la soupape de sensibilité.

Symptôme	Problème	Solution
L'attelage descend trop vite	Vitesse de descente trop rapide.	Régler la vitesse de descente.

RA84036,00017D6-28-03JUL18

Pannes et remèdes des vérins hydrauliques de commande à distance

Symptôme	Problème	Solution
Le mouvement du vérin de commande à distance est inversé	Branchement incorrect des flexibles.	Intervertir les flexibles.
Impossibilité de brancher les flexibles	Embouts mâles de flexibles incorrects.	Les remplacer par des embouts conformes à la norme ISO.
Le vérin de commande à distance ne relève pas la charge	Charge trop lourde.	Réduire la charge.
	Diviseur de débit fermé.	Régler le diviseur de débit.
	Branchement incorrect des flexibles.	Les brancher correctement.
	Taille incorrecte du vérin de commande à distance.	Utiliser un vérin de taille correcte.
Le retour automatique en position neutre du levier du distributeur auxiliaire n° 2 ne fonctionne pas et le mouvement du vérin commandé à distance est inversé	Branchement incorrect des flexibles.	Intervertir les flexibles.

RA84036,00017D7-28-03JUL18

Installation électrique - Pannes et remèdes

Symptôme	Problème	Solution
La batterie ne se charge pas	Connexions desserrées ou oxydées.	Nettoyer et resserrer les connexions.
	Batterie sulfatée ou usée.	Remplacer la batterie.
	Courroie de ventilateur détendue ou défectueuse.	Retendre ou remplacer la courroie.
Le témoin du circuit de charge s'allume quand le moteur tourne	Régime moteur faible.	Augmenter le régime.
	Batterie défectueuse.	Remplacer la batterie.
	Alternateur défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Patinage de la courroie de ventilateur.	Tendre la courroie.
Le démarreur ne se lance pas	Levier de vitesses en prise.	Amener le levier au neutre.
	Levier de prise de force en position enclenchée.	Amener le levier de prise de force en position désenclenchée.

Symptôme	Problème	Solution
	Sortie de la batterie insuffisante.	Recharger la batterie ou la remplacer.
	Fusible grillé.	Remplacer le fusible.
Le démarreur tourne lentement.	Sortie de la batterie insuffisante.	Recharger la batterie ou la remplacer.
	Huile du carter-moteur trop épaisse.	Remplacer par une huile de viscosité appropriée.
	Connexions desserrées ou oxydées.	Nettoyer et resserrer les connexions lâches.
L'éclairage ne fonctionne pas tandis que le reste du circuit électrique fonctionne	Fusible grillé.	Remplacer le fusible.
Installation électrique hors fonction	Connexion de batterie défectueuse.	Nettoyer et resserrer les connexions.
	Plaques sulfatées ou batteries usées.	Remplacer la batterie.
	Fusible grillé.	Remplacer le fusible.
Relais coincé(s) ou hors fonction; défaillances répétées.	La diode qui protège l'installation électrique contre la formation d'arc électrique est défectueuse.	Remplacer le module de diode.

Remisage

Remisage prolongé

Les préparatifs au remisage conseillés ci-dessous sont valables pour un remisage de la machine pouvant durer jusqu'à un an. Une fois cette période écoulée, faire tourner le moteur jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de service et actionner quelques fonctions hydrauliques. Renouveler ensuite les préparatifs au remisage.

IMPORTANT: À chaque fois que le tracteur n'est pas utilisé pendant plus de six (6) mois, suivre la procédure de remisage suivante pour réduire les risques de corrosion et de détérioration.

Changer l'huile moteur et remplacer le filtre. Changer l'huile de transmission et remplacer le filtre. Une huile usagée n'assure pas une protection suffisante.

Nettoyer le filtre à air moteur.

Il n'est pas nécessaire de procéder à la vidange et au rinçage du circuit de refroidissement si l'entreposage du moteur ne dure que quelques mois. Toutefois, si le remisage dure un an ou plus, il est recommandé de vidanger le circuit de refroidissement, de le rincer et de le remplir de liquide de refroidissement propre. Utiliser du liquide de refroidissement approprié.

Remplir le réservoir de carburant.

Déposer la courroie de ventilateur/alternateur, si désiré.

Déposer et nettoyer la batterie. La remiser dans un endroit sec et frais et veiller à la maintenir pleinement chargée.

Nettoyer l'extérieur du tracteur avec de l'eau douce et procéder aux retouches de peinture nécessaires avec une peinture de bonne qualité.

Enduire de graisse ou de produit anticorrosion toutes les surfaces métalliques (usinées) exposées aux intempéries et ne pouvant être peintes.

Obturer soigneusement toutes les ouvertures telles que reniflard et tuyau d'échappement.

Remiser la machine dans un endroit sec et abrité. Si le tracteur doit être remisé à l'extérieur, le couvrir d'une bâche imperméable ou de tout autre matériau de protection adéquat et utiliser un ruban adhésif solide et imperméable.

Mettre le tracteur sur chandelles, de manière à ce que les pneus ne reposent pas sur le sol. Protéger les pneus de la chaleur et du rayonnement solaire.

Bloquer la pédale d'embrayage en position désengagée.

RA84036,00017D0-28-03JUL18

Remise en service du tracteur

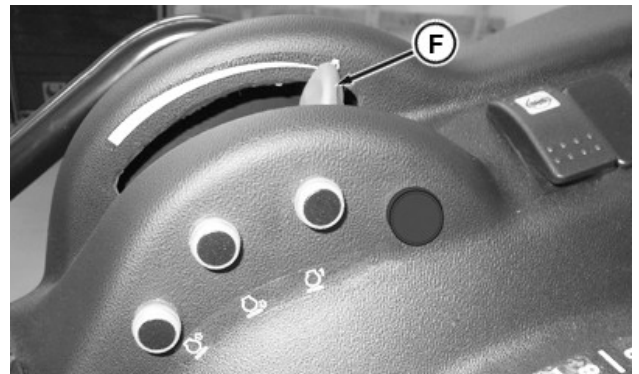
1. Vérifier la pression de gonflage des pneus, voir Caractéristiques à la section 500A de ce manuel.

2. Déboucher tous les orifices qui ont été bouchés lors du remisage du tracteur.
3. Reposer la batterie.

IMPORTANT: En cas de grippage du compresseur de climatisation sur les tracteurs avec cabine, ne pas mettre le moteur en marche avec l'embrayage du compresseur enclenché. Une détérioration de la courroie d'entraînement ou du compresseur peut en résulter.

4. Tracteur avec cabine: s'assurer que la poulie du compresseur tourne librement et qu'elle n'est pas grippée.
5. Régler la tension de la courroie de l'alternateur/du ventilateur. Sur les tracteurs avec cabine, régler la tension de la courroie d'entraînement du compresseur.
6. Relâcher la pédale d'embrayage.
7. Vérifier les niveaux d'huile moteur, d'huile de transmission/hydraulique et de liquide de refroidissement. En ajouter si nécessaire.
8. Vidanger une petite quantité de carburant pour éliminer l'eau de condensation accumulée dans le réservoir de carburant.
9. Remplir le réservoir de carburant.
10. Procéder aux opérations d'entretien à effectuer selon les instructions toutes les 10 heures, 250 heures et 500 heures de service. Voir Entretien (tous les jours/toutes les 10 heures, après les 50 premières heures, toutes les 250 heures, 500 heures et 750 heures de service), à la section 210B de ce manuel.

IMPORTANT: NE PAS actionner le démarreur plus de 20 secondes d'affilée. Attendre au moins 2 minutes avant de procéder à un nouvel essai pour que le démarreur ait le temps de refroidir.



F—Manette d'accélération

APY01857—UN—07FEB18

11. Actionner la manette d'accélération (F) à fond en arrière et lancer le moteur au démarreur pour permettre à la pression d'huile de s'établir.

12. Brancher le câble électrique sur le solénoïde d'arrêt de la pompe d'injection de carburant.
13. Démarrer le moteur. Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes. Le laisser réchauffer doucement et contrôler tous les circuits avant de mettre le tracteur sous charge.

RA84036,00017D1-28-03JUL18

Caractéristiques

Moteur

Modèle de tracteur	5075	5090	5090 GIP	5100	5100 GIP
Type de moteur	F5DFL413C*E	F5GFL413L*B	F5GFL413K*B	F5GFL413J*B	F5GFL413H*B
Aspiration	Turbocompresseur et post-refroidissement air/air		Turbocompresseur et post-refroidissement air/air		Turbocompresseur et post-refroidissement air/air
Puissance au régime nominal (selon la directive 97/68 CEE)	55 kW (75 ch) à 2300 tr/min	67 kW (91 ch) à 2300 tr/min	71 kW (97 ch) à 2300 tr/min	75 kW (102 ch) à 2300 tr/min	77 kW (105 ch) à 2300 tr/min
Couple maximal	321 N·m à 1500 tr/min	366 N·m à 1500 tr/min		401 N·m à 1500 tr/min	404 N·m à 1500 tr/min
Nombre de cylindres	4	4		4	
Alésage	99 mm (3,89 in)	99 mm (3,89 in)		99 mm (3,89 in)	
Course	110 mm (4,32 in)	110 mm (4,32 in)		110 mm (4,32 in)	
Cylindrée	3387 cm ³ (206,7 in ³)	3387 cm ³ (206,7 in ³)		3387 cm ³ (206,7 in ³)	
Taux de compression	17 : 1	17 : 1		17 : 1	
Séquence d'allumage	1—3—4—2	1—3—4—2		1—3—4—2	
Jeu aux soupapes					
Jeu aux soupapes d'admission	0,25 +/- 0,05	0,25 +/- 0,05		0,25 +/- 0,05	
Jeu aux soupapes d'échappement	0,50 +/- 0,05	0,50 +/- 0,05		0,50 +/- 0,05	
Ralenti	800—900 tr/min	800—900 tr/min		800—1000 tr/min	
Ralenti accéléré	2400—2500 tr/min	2400—2500 tr/min		2400—2500 tr/min	
Régime nominal du moteur	2300 tr/min	2300 tr/min		2300 tr/min	
Plage de travail	1200—2300 tr/min	1200—2300 tr/min		1200—2300 tr/min	
Capacité d'huile moteur (filtre à huile compris)	9,5 l (2.50 gal)	9,5 l (2.50 gal)		9,5 l (2.50 gal)	
Régime moteur de fonctionnement des prises de force					
Prise de force arrière 540 tr/min	1938 tr/min	1938 tr/min		1938 tr/min	
Prise de force arrière 540E tr/min	1648 tr/min	1648 tr/min		1648 tr/min	

RA84036,000186E-28-03JUL18

Système de post-traitement JD

Système de post-traitement	5075 GV—5075GN	5075 GL	5090GV—5090GN	5100GV—5100GN
	Catalyseur d'oxydation diesel + FAP (sous capot)	Catalyseur d'oxydation diesel + FAP (hors capot)	Catalyseur d'oxydation diesel + SCR (sous capot)	Catalyseur d'oxydation diesel + SCR (sous capot)

MS76789,000066E-28-05DEC18

Charge en suie du filtre à particules

Charge en suie	Inférieure à 90 %	90%—130%	130%—170%	170%—230%	Supérieure à 230 %
Action requise	Aucune action	Régénération automatique possible (gérée par le contrôleur ECU)	Régénération automatique activée, régénération manuelle requise	Réduction modérée du régime moteur (réduction de 25% du régime moteur). <i>NOTE: Consulter un concessionnaire agréé.</i>	Réduction forte du régime moteur (réduction de 55% du régime moteur). <i>NOTE: Consulter un concessionnaire agréé.</i>

MS76789,000066F-28-19DEC18

Boîte de vitesses

Transmission	Disponibilité
Boîte 12/12 vitesses synchronisées (modèles de tracteurs 5GN et 5GV uniquement)	
Boîte 24/12 vitesses synchronisées avec électrohydraulique gamme haute/basse et contacteur de débrayage sur le levier de vitesses	
Sélection des vitesses	Manette
Commande de passage des vitesses	Manuel
Réduction finale	Satellite
Embrayage	
Boîte 12/12 vitesses (modèles de tracteurs 5GN et 5GV uniquement)	Double, sec
Boîte 24/12 vitesses	Prise de force, embrayage électrohydraulique à bain d'huile

RA84036,0001870-28-03JUL18

Circuit hydraulique

Type	Position et commande de traction
Pompe	Tandem à engrenages
Cylindrée de la pompe	
Direction	11 cm ³ (0,67 in ³)
Équipement	25 cm ³ (1,53 in ³)
Équipement (en option)	11 cm ³ (0,67 in ³)
Débit ^a (1 gal/min = 3,7854 l/min)	
Direction	29,8 l/min (7,9 gal/min)
Équipement	66,8 l/min (17,65 gal/min)
Équipement (en option)	28,9 l/min (7,6 gal/min)
Pression maximale	
Direction	19000—19500 kPa (190—195 bar) (2756—2683 psi)
Équipement	19000—19500 kPa (190—195 bar) (2756—2683 psi)
Direction	Transmission hydrostatique
Débit des distributeurs auxiliaires ^a	59 l/min (15,6 gal/min)
Configuration de base	10—36 l/min (2.64—9.52 gal/min)

Caractéristiques

- 2 pompes + régulateur de débit, configuration	8—40 l/min (2.11—10.58 gal/min)
- 3 pompes + régulateur de débit, configuration	0—32 l/min (0—8.46 gal/min)

^aDébit à 90% de la capacité de pompe et régime moteur nominal

RA84036,0001871-28-03JUL18

Installation électrique

Type	12 V, masse négative
Batterie	12 V, 100 Ah
	12 V, 80 Ah (5GL)
Alternateur ^a	95 A
Démarrreur	12 V, 4,2 kW

^aTracteurs à cabine

RA84036,0001A52-28-16JUL19

Circuit d'alimentation

Type	Système d'injection de la rampe commune haute pression

RA84036,0001875-28-03JUL18

Capacités

Capacité du réservoir de carburant

Modèles de tracteurs	Tracteur sans prise de force avant		Réservoir de carburant auxiliaire (OPT)	
	L	gal	L	gal
5090 / 5100	75,5	19,9	20	5,28
TRACTEURS 5075 GV / 5075 GN	86	22,7		
5075GL	74	19,6	—	—

Réservoir d'urée DEF, total (modèles de tracteur 5GV et 5GN uniquement)	10,3 L (10,92 qt)
Réservoir d'urée DEF, utile (modèles de tracteur 5GV et 5GN uniquement)	9,3 L (9,88 qt)
Circuit de refroidissement	
Tracteurs sans cabine	10 l (10,6 qt)
Tracteurs avec cabine	12 l (12,72 qt)
Carter moteur (avec changement de filtre)	
	9,5 l (10.04 qt)
Circuit de transmission/hydraulique ^a	
— Boîte 12/12 avec pont avant	39 l (10.30 gal)
— Boîte 24/12 avec pont avant	43 l (11,4 gal)
Essieu du pont avant	
5GV	
Réductions finales, chacune	0,6 L (0,6 qt)
Carter d'essieu	4 l (4.24 qt)
5GN	
Réductions finales, chacune	0,4 l (0.42 qt)
Carter d'essieu	3 l (3.18 qt)

Caractéristiques

5GL	
Réductions finales, chacune	0,6 L (0,6 qt)
Carter d'essieu	3,5 l (3,7 qt)
Système de freinage	
Réservoir d'huile	0,5 l (0.53 qt)
Climatisation (modèles de tracteur 5GV et 5GN uniquement)	
Réfrigérant R-134a	0,8 kg (28,21 oz)

^aLe volume d'huile varie en fonction de la configuration du circuit hydraulique

RA84036,0001A53-28-17JUL19

Niveau sonore

Niveau sonore maximum au passage - Méthode de mesure conforme à la Directive 2009/63/CE											
Modèles	5GV				5GN						5GL
	5075		5090		5075		5090		5100		5075
Système d'échappement	Horizontal	Vertical	Horizontal	Vertical	Horizontal	Vertical	Horizontal	Vertical	Horizontal	Vertical	Horizontal
En mouvement dB (A)	80,0	79,0	81,0	80,0	79,0	79,0	79,0	79,0	79,0	79,0	82,0
À l'arrêt dB (A)	82,0	81,0	79,0	80,0	82,0	82,0	82,0	82,0	82,0	82,0	81,0
Régime moteur (tr/min)	2450		2450		2450		2450		2450		2450

Niveau sonore maximal aux oreilles de l'opérateur - Méthode de mesure conforme à la Directive 2009/76/CE, annexe II											
Modèles	5GV				5GN						5GL
	5075		5090		5075		5090		5100		5075
Système d'échappement	Horizontal	Vertical	Horizontal	Vertical	Horizontal	Vertical	Horizontal	Vertical	Horizontal	Vertical	Horizontal
Arceau/cadre de sécurité	85,0	84,0	84,0	85,0	85,0	85,0	85,0	85,0	85,0	85,0	86,0
Cabine fermée dB (A)	81,0	80,0	79,0	80,0	79,0	77,0	79,0	77,0	79,0	77,0	—
Cabine ouverte dB (A)	82,0	81,0	81,0	81,0	81,0	79,0	81,0	79,0	81,0	79,0	—
Régime moteur (tr/min)	2450		2450		2450		2450		2450		2450

MS76789,0000655-28-16OCT18

Freins

Type	Freins multidisques à bain d'huile
Nombre de disques de chaque côté	5
Diamètre extérieur des disques	165 mm (6,5 in)
Diamètre intérieur des disques	110 mm (4,3 in)

Frein de stationnement . . . Levier mécanique, active le frein de service

Assistance au freinage . . . Engagée automatiquement lorsque les freins sont actionnés

RA84036,0001876-28-09OCT18

Attelage trois points

Catégorie d'attelage trois points - I, II et 1N

Caractéristiques

Attelage trois points	kg	lb
Force de levage maximale	2400	5290
Capacité de relevage de l'attelage à 610 mm .	1630	3593
Capacité de levage max. du vérin supplémentaire – Rotules ^a	3040	6700

^aEn option (3 tonnes)

RA84036,0001877-28-03JUL18

Charges et masses

Charges verticales maximales autorisées

Barre d'attelage + chape .	750 kg (1653 lb)

NOTE: Dans certains pays, la réglementation en vigueur peut limiter les charges par essieu et le poids total en charge à des valeurs inférieures à celles indiquées dans les tableaux.

RA84036,0001878-28-03JUL18

Charges tractables

En fonction du mode de freinage de la charge tractée, les poids et vitesses de déplacement suivants sont autorisés:

Charge tractable maximum 8000 kg (17637 lb)

La réglementation en vigueur limite les poids et/ou les vitesses de déplacement à des valeurs inférieures à celles indiquées ici.

RA84036,0001879-28-03JUL18

Poids d'expédition

Poids d'expédition des tracteurs avec pont avant						
	5GV		5GN		5GL	
	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Avant	1140	1230	1170	1240	1360	2992
Arrière	1470	1860	1550	1870	1545	3399
Poids	2610	3090	2740	3110	2905	6391

Poids d'expédition des tracteurs sans pont avant				
	5GV		5GN	
	kg	lb	kg	lb
Avant	1035	1085	1040	1125
Arrière	1465	1710	1540	1860
Poids	2500	2795	2580	2895

NOTE: La tare (conformément à la directive 74/150 CEE) correspond au poids à vide du tracteur en état de marche, sans accessoires en option, mais avec liquide de refroidissement, huiles, réservoir de carburant plein, outils et conducteur (75 kg) (165 lb).

Charge maximale autorisée sur les tracteurs sans pont avant				
	5GV		5GN	
	kg	lb	kg	lb
Avant	1800	3968	1800	3968
Arrière	3000	6614	3000	6614
Poids	4100	9039	4200	9259
Total 3 t	3500	7716	3500	7716
Charge maximale autorisée sur les tracteurs avec pont avant				

Caractéristiques

	5GV		5GN	
	kg	lb	kg	lb
Avant	2000	4409	2200	4850
Arrière	3000	6614	3100	6834
Total*	4100	9039	4400	9700
Total 3 t	3500	7716	3500	7716

RA84036,000187A-28-09OCT18

Charges maximales admissibles sur essieu et masses totales

Charge maximale autorisée sur les tracteurs sans pont avant				
	5GV		5GN	
	kg	lb	kg	lb
Avant	1800	3968	1800	3968
Arrière	3000	6614	3000	6614
Poids	4100	9039	4200	9240
Total 3 t	3500	7716	3500	7716

Charge maximale autorisée sur les tracteurs avec pont avant						
	5GV		5GN		5GL	
	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Avant	2000	4400	2200	4850	2000	4400
Arrière	3000	6614	3100	6834	2500	5500
Total ^a	4100	9039	4400	9700	4200	9240
Total 3 t	3500	7716	3500	7716	3500	7716

^aDans certains pays, cette valeur est limitée à 3500 kg (7716 lb)

NOTE: Le poids total maximal autorisé correspond au poids du tracteur et de l'équipement autorisé pour une conduite sur les voies publiques jusqu'à 40 km/h (25 mph), cependant sans la capacité excédante de l'essieu individuel et des pneus.

ATTENTION: Ne jamais dépasser la masse totale maximale admissible.

IMPORTANT: Respecter la capacité de charge des pneus.

NOTE: Dans certains pays, la réglementation en vigueur limite les charges par essieu et le poids total en charge à des valeurs inférieures à celles indiquées ci-dessus.

Charge maximale autorisée sur essieu selon la monte en pneus (fonctionnement normal)

IMPORTANT: Ne jamais dépasser la charge maximale autorisée sur essieu avant, même si la capacité de charge des pneus est supérieure.

NOTE: Les charges sur essieu indiquées pour l'utilisation normale s'appliquent à des vitesses de déplacement de 40 km/h (25 mph) maximum, à la pression de gonflage des pneus recommandée.

NOTE: Dans certains pays, la réglementation en vigueur peut limiter les charges par essieu et le poids total en charge à des valeurs inférieures à celles indiquées dans les tableaux.

RA84036,000187B-28-03JUL18

Caractéristiques

NOTE: La capacité de charge maximale sur les pneus dépend de la pression des pneus prescrite. En cas d'utilisation de pneus avec une capacité de charge dépassant la capacité de charge du pont avant, il est possible de réduire la pression des pneus prescrite sans conséquence sur la charge autorisée de l'essieu avant. Ceci peut représenter un avantage en cas de travail sur terrain difficile. En cas de diminution de la pression des pneus, utiliser les tableaux de capacité de charge et les pressions de pneus recommandées par le fabricant.

5GV sans pont avant											
Charge maximale autorisée sur essieu avant 1800 kg (3968 lb)											
Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3000 kg (6614 lb)											
Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage	
		kg		bar				kg		bar	
9,5 R28	109 A8	kg	2060	bar	1,6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3,3
		lb	4542	psi	23			lb	2954	psi	48
280/85 R28	118 A8	kg	2640	bar	1,6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3,3
		lb	5820	psi	23			lb	2954	psi	48
360/70 R24	122 A8	kg	3000	bar	1,6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3,3
		lb	6614	psi	23			lb	2954	psi	48
320/85 R28	124 A8	kg	3200*	bar	1,6	6.50-16	8 PR	kg	1500	bar	4,2
		lb	7055*	psi	23			lb	3307	psi	61
340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1,6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3,3
		lb	7275*	psi	23			lb	2954	psi	48
* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.											
5GV avec pont avant											
Charge maximale autorisée sur essieu avant 2000 kg (4409 lb)											
Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3000 kg (6614 lb)											
Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage	
		kg		bar				kg		bar	
250/85 R28	112 A8	kg	2240	bar	1,6	6.50-16	99 A8	kg	1550	bar	3,2
		lb	4938	psi	23			lb	3417	psi	46
250/85 R28	112 A8	kg	3200*	bar	1,6	6.00-16	8 PR	kg	1400	bar	4
		lb	7055*	psi	23			lb	3086	psi	58
280/85 R28	118 A8	kg	2640	bar	1,6	260/70 R16	109 A8	kg	2060*	bar	2,4
		lb	5820	psi	23			lb	4542*	psi	35
280/85 R28	118 A8	kg	2640	bar	1,6	6.50-16	99 A8	kg	1550	bar	3,2
		lb	5820	psi	23			lb	3417	psi	46
320/85 R24	122 A8	kg	3000	bar	1,6	6.50-16	99 A8	kg	1550	bar	3,2
		lb	6614	psi	23			lb	3417	psi	46
360/70 R24	122 A8	kg	3000	bar	1,6	240/70 R16	104 A8	kg	1800	bar	2,4
		lb	6614	psi	23			lb	3968	psi	35
360/70 R28	125 A8	kg	3300*	bar	1,6	280/70 R16	112 A8	kg	2240*	bar	2,4
		lb	7275*	psi	23			lb	4938*	psi	35
320/85 R28	124 A8	kg	3200*	bar	1,6	7.50 R16	100 A8	kg	1600	bar	3,2
		lb	7055*	psi	23			lb	3527	psi	46
340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1,6	10.0/75-15.3	8 PR	kg	2300*	bar	3
		lb	7275*	psi	23			lb	5071*	psi	44

Caractéristiques

340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1,6	260/70 R16	109 A8	kg	2060*	bar	2,4
		lb	7275*	psi	23			lb	4542*	psi	35
340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1,6	6.50-16	99 A8	kg	1550	bar	3,2
		lb	7275*	psi	23			lb	3417	psi	46
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1,6	7.50 R16	100 A8	kg	1600	bar	3,2
		lb	7716*	psi	23			lb	3527	psi	46
320/85 R24	122 A8	kg	3000	bar	1,6	260/70 R16	109 A8	kg	2060*	bar	2,4
		lb	6614	psi	23			lb	4542*	psi	35
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1,6	8.25-16	8 PR	kg	1800	bar	2,4
		lb	7716*	psi	23			lb	3968	psi	35
420/70 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1,6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2,4
		lb	9083*	psi	23			lb	5203*	psi	35

* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.

5GN sans pont avant											
Charge maximale autorisée sur essieu avant 1800 kg (3968 lb)											
Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3100 kg (6834 lb)											
Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage	
280/85 R28	118 A8	kg	2640	bar	1,6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3,3
		lb	5820	psi	23			lb	2954	psi	48
320/85 R28	124 A8	kg	3200*	bar	1,6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3,3
		lb	7055*	psi	23			lb	2954	psi	48
340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1,6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3,3
		lb	7275*	psi	23			lb	2954	psi	48
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1,6	6.50-16	8 PR	kg	1500	bar	4,2
		lb	7716*	psi	23			lb	3307	psi	61
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1,6	7.50-16	8 PR	kg	1740	bar	3,7
		lb	7716*	psi	23			lb	3836	psi	54

* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.

5GN avec pont avant											
Charge maximale autorisée sur essieu avant 2200 kg (4850 lb)											
Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3100 kg (6834 lb)											
Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage	
320/85 R28	124 A8	kg	3200*	bar	1,6	7.50 R16	100 A8	kg	1600	bar	3,2
		lb	7055*	psi	23			lb	3527	psi	46
380/70 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1,6	260/70 R16	109 A8	kg	2060	bar	2,4
		lb	7275*	psi	23			lb	4542	psi	35
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1,6	7.50 R16	100 A8	kg	1600	bar	3,2
		lb	7716*	psi	23			lb	3527	psi	46
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1,6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2,4
		lb	7716*	psi	23			lb	5203*	psi	35
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1,6	8.25-16	8 PR	kg	1800	bar	2,9
		lb	7716*	psi	23			lb	3968	psi	42
420/70 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1,6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2,4
		lb	9083*	psi	23			lb	5203*	psi	35
380/85 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1,6	7.50 R18	102 A8	kg	1700	bar	3,2
		lb	9083*	psi	23			lb	3748	psi	46

Caractéristiques

380/85 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1,6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2,4
		lb	9083*	psi	23			lb	5203*	psi	35
280/85 R28	118 A8	kg	3300*	bar	1,6	260/70 R16	109 A8	kg	2060	bar	2,4
		lb	7275*	psi	23			lb	4542	psi	35
480/65 R28	139 A8	kg	4860*	bar	1,6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2,4
		lb	10714*	psi	23			lb	5203*	psi	35

* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.

Charge maximale autorisée sur essieu avant: 2000 kg (4409 lb)											
Charge maximale autorisée sur essieu arrière: 2500 kg (5511 lb)											
5GL transmission quatre roues motrices - Poids maximal techniquement autorisé: 4200 kg (9259 lb)											
Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus, valeur donnée pour 2 pneus par essieu		Pression de gonflage	
360/70 R20	120 A8	kg	2800	bar	1,6	240/70 R16	104 A8	kg	1800	bar	2,4
		lb	6172	psi	23			lb	3967	psi	35
360/70 R24	122 A8	kg	3000	bar	1,6	280/70 R16	112 A8	kg	2240	bar	2,4
		lb	6612	psi	23			lb	4937	psi	35
360/70 R24	122 A8	kg	3000	bar	1,6	260/70 R16	109 A8	kg	2060	bar	2,4
		lb	6612	psi	23			lb	4540	psi	35
380/70 R20	122 A8	kg	3000	bar	1,6	260/70 R16	109 A8	kg	2060	bar	2,4
		lb	6612	psi	23			lb	4540	psi	35
380/70 R20	122 A8	kg	3000	bar	1,6	180/95 R16 (6.50 R16)	105 A8	kg	1850	bar	3,2
		lb	6612	psi	23			lb	4077	psi	46
380/70 R24	125 A8	kg	3000	bar	1,6	280/70 R16	112 A8	kg	2240	bar	2,4
		lb	6612	psi	23			lb	4937	psi	35
380/70 R24	125 A8	kg	3000	bar	1,6	280/70 R18	114 A8	kg	2360	bar	2,4
		lb	6612	psi	23			lb	5201	psi	35
440/65 R24	128 A8	kg	3950	bar	1,6	280/70 R18	114 A8	kg	2360	bar	2,4
		lb	8705	psi	23			lb	5201	psi	35

RA84036,000187C-28-03JUL18

Capacité de charge des pneus sur tracteurs avec chargeur frontal

La capacité de charge d'un tracteur avec chargeur frontal est obtenue en multipliant la capacité de charge du pneu par le pourcentage indiqué dans le tableau (la

capacité de charge varie d'un fabricant de pneus à un autre).

Pour obtenir des valeurs précises, lire les informations techniques du fabricant.

Capacité de charge autorisée en %					
Vitesse		Sans pont avant	Avec pont avant	Avec pont avant	Avec pont avant
		pneus PR ^a	pneus PR ^a	pneus A6 ^a	pneus A8 ^b
km/h	mph	%	%	%	%
8	5,0	150	140	150	150
15	9,0	—	—	134	134
20	12,5	135	120	123	123
25	15,5	115	107	111	111
30	18,5	100	100	100	107
35	21,5	—	—	95	103

Caractéristiques

Capacité de charge autorisée en %					
40	25,0	—	—	90	100

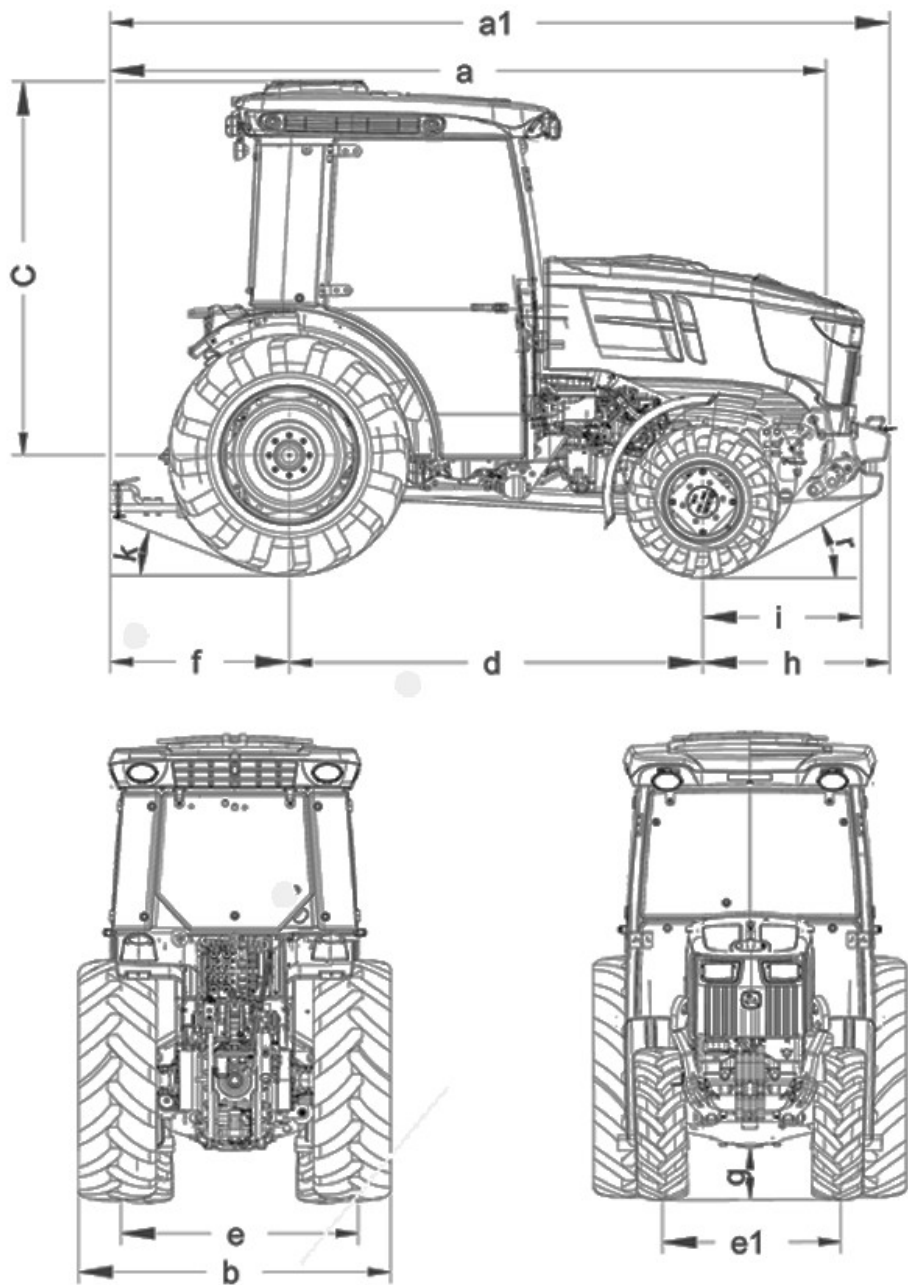
^apneus jusqu'à 30 km/h (18,5 mph)

^bpneus jusqu'à 40 km/h (25 mph)

NOTE: Avec un chargeur frontal, la vitesse de déplacement maximale est de 8 km/h (5 mph). La largeur de voie avant maximale avec un chargeur frontal est de 1,80 m (71 in).

RA84036,000187D-28-03JUL18

Dimensions (cabine) (5GV, 5GN)



(5GV, 5GN)

PY34451—UN—18NOV16

Dimensions (cabine) (5GV, 5GN) Toutes les cotes sont en mm.			
		GV	VERT
a	2RM	3857	3857
	4RM	3857	3857
a1	2RM	4283	4283
	4RM	4283	4283
b max	2RM	1676	1822
	4RM	1676	1822

Caractéristiques

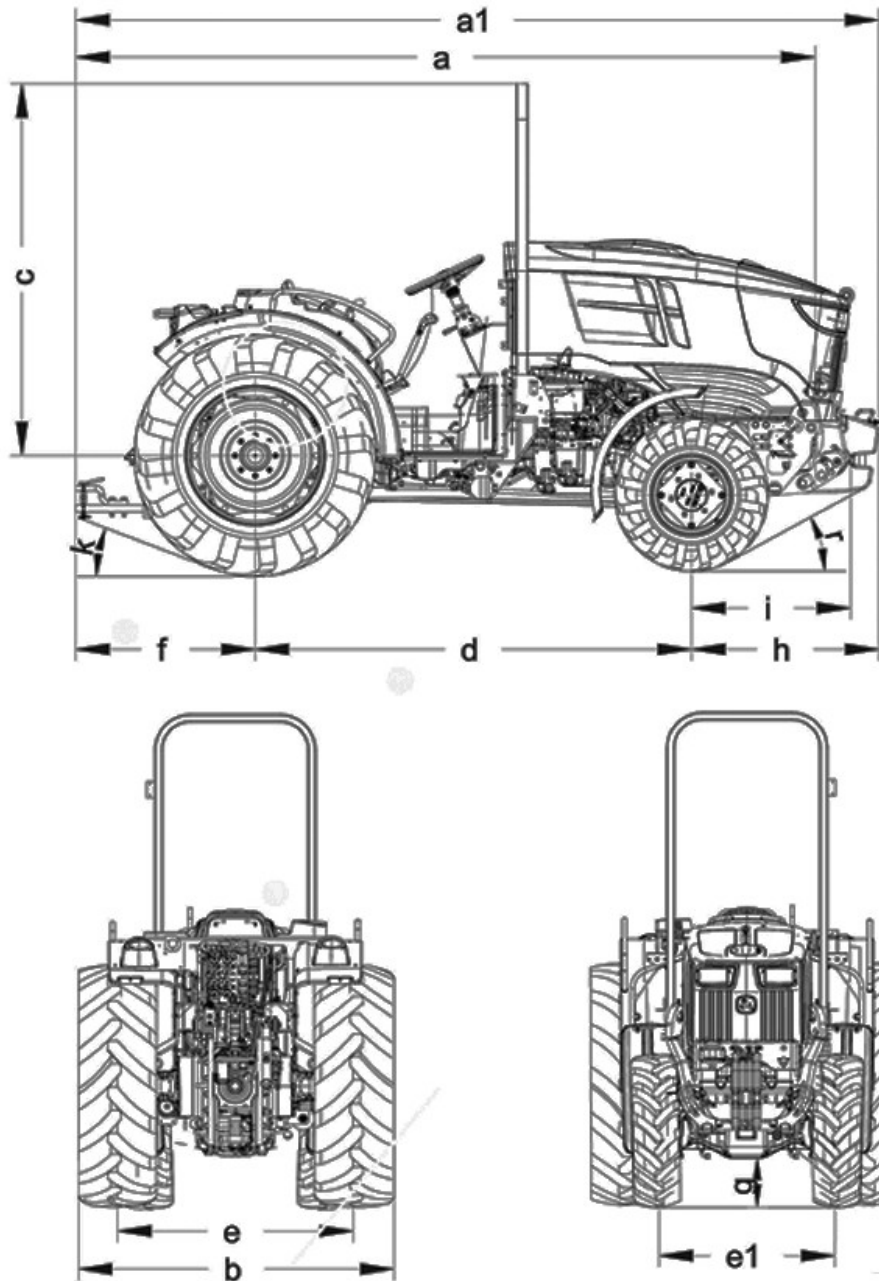
c	2RM	1780	1780
	4RM	1780	1780
d	2RM	2098	2098
	4RM	2098	2098
e1	2RM	776—974	776—974
	4RM	838—1048	922—1112
e	2RM	756—1279	955—1359
	4RM	783—1279	955—1360
f	2RM	1065	1065
	4RM	1065	1065
g	2RM	306—423	336—423
	4RM	207—324	239—326
h ^a	2RM	1069	1069
	4RM	1069	1069
i	2RM	923	923
	4RM	923	923
r ^b	2RM	29°	29°
	4RM	28°	30°
k ^b	2RM	13°	15°
	4RM	13°	15°
Pneus avant	2 roues motrices	6,50—16	7.50—16
	4RM	7.50—16	7.50—18
Pneus arrière	2 roues motrices	320/85 R28	340/85 R28
	4RM	340/85 R28	380/85 R28

^aAvec lest

^bValeurs déterminées avec pneu à rayon minimum

RA84036,0001A54-28-08AUG19

Dimensions (arceau/cadre de sécurité) (5GV, 5GN)



PY34452—UN—18NOV16

Dimensions (arceau/cadre de sécurité) (5GV, 5GN) Toutes les cotes sont en mm.			
		GV	VERT
a	2RM	3857	3857
	4RM	3857	3857
a1	2RM	4283	4283
	4RM	4283	4283
b max	2RM	1676	1822
	4RM	1676	1822
c ^a	2RM	1952	1952
	4RM	1952	1952

Caractéristiques

d	2RM	2098	2098
	4RM	2098	2098
e1	2RM	776—974	776—974
	4RM	838—1048	922—1112
e	2RM	756—1279	955—1359
	4RM	783—1279	955—1360
f	2RM	1065	1065
	4RM	1065	1065
g	2RM	306—423	336—423
	4RM	207—324	239—326
h ^b	2RM	1069	1069
	4RM	1069	1069
i	2RM	923	923
	4RM	923	923
r ^c	2RM	29°	29°
	4RM	28°	30°
k ^c	2RM	13°	15°
	4RM	13°	15°
Pneus avant	2 roues motrices	6.50-16	7.50-16
	4RM	7.50-16	7.50-18
Pneus arrière	2 roues motrices	320/85 R28	340/85 R28
	4RM	340/85 R28	380/85 R28

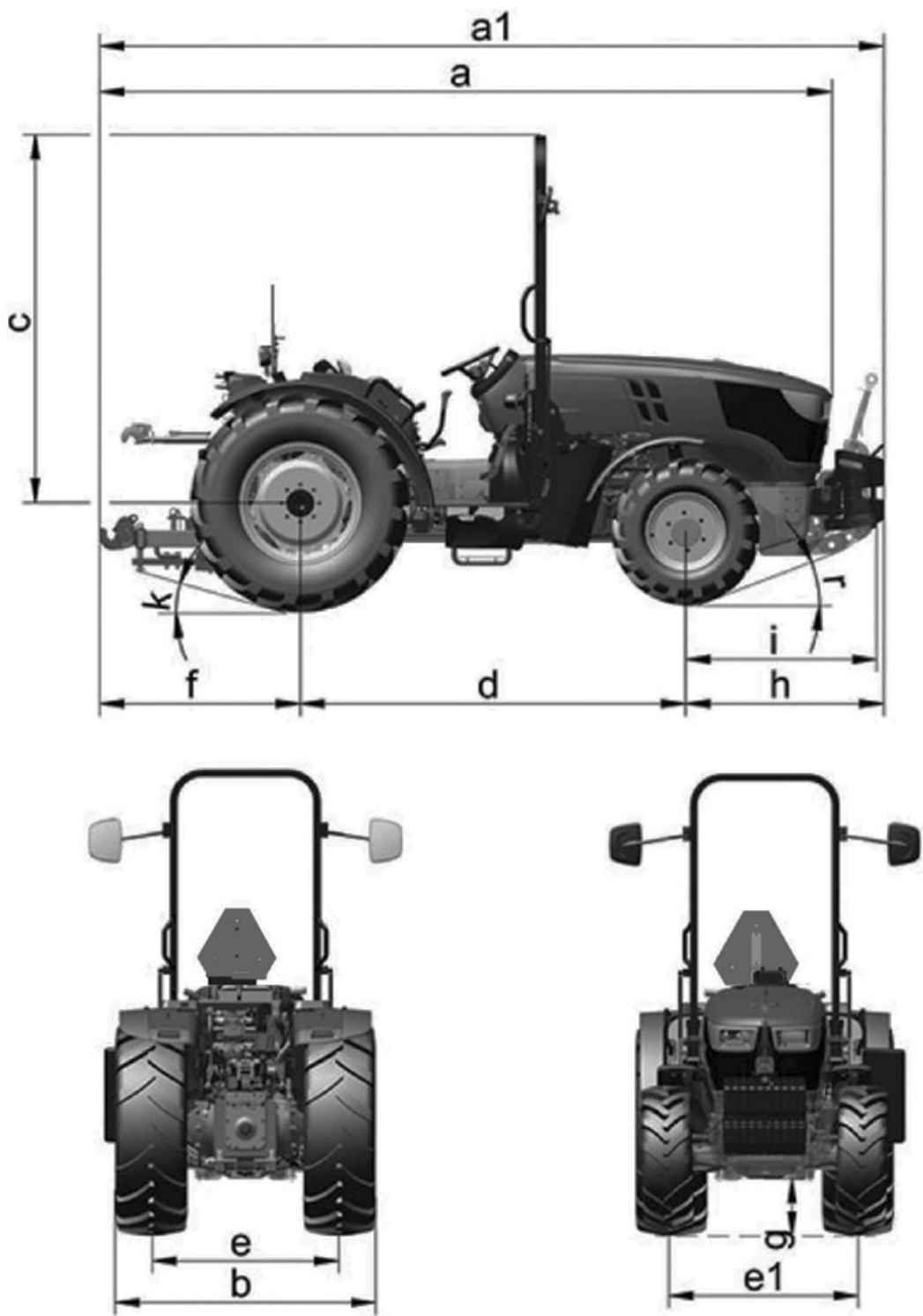
^aHauteur au-dessus de l'essieu arrière, alignée avec le document d'homologation

^bAvec lest

^cValeurs déterminées avec pneu à rayon minimum

RA84036,0001A55-28-08AUG19

Dimensions (plate-forme de conduite) (5GL)



APY01847—UN—17JAN18

Dimensions (plate-forme de conduite) (5GL) Toutes les cotes sont en mm.		
		5GL
a	4RM	3959
a1	4RM	4340

Caractéristiques

b max	4RM	1776
c ^a	4RM	1987
d	4RM	2085
e1	4RM	1011—1278
e	4RM	965—1321
f	4RM	1083
g	4RM	225—300
h ^b	4RM	1172
i	4RM	1033
r ^c	4RM	21°
k ^c	4RM	9°
Pneus avant	Transmission quatre roues motrices	280/70 R16
Pneus arrière	4 roues motrices	380/70 R24

^aHauteur au-dessus de l'essieu arrière, alignée avec le document d'homologation

^bAvec lest

^cValeurs déterminées avec un rayon minimum

RA84036,0001A56-28-08AUG19

Remarque de sécurité concernant l'installation ultérieure des composants et/ou des appareils électriques ou électroniques

La machine est équipée de composants électroniques dont le fonctionnement peut être affecté par les radiations électromagnétiques d'autres appareils. Ses effets pouvant être dangereux, suivre les conseils de sécurité suivant:

Toute modification de l'installation électrique à bord du tracteur est interdite. L'installation ultérieure de composants et/ou d'appareils électriques ou électroniques sur la machine doivent utiliser uniquement les prises et les connecteurs fournis à cet effet. Dans tous les cas, le conducteur doit vérifier si l'installation affecte l'électronique ou d'autres composants. Ceci s'applique tout particulièrement pour:

- Les moniteurs/contrôleurs d'outils
- Les moniteurs de performances
- Les systèmes audio/vidéo, les systèmes de communication

Veiller également à ce que les composants électriques/électroniques installés ultérieurement soient conformes à la directive européenne CEM 89/336/CEE dans sa version en vigueur et à ce qu'ils portent le sigle CE.

Si des systèmes de communication mobile (par ex. communication radio, téléphone) doivent être installés ultérieurement, il faut respecter les conditions supplémentaires suivantes:

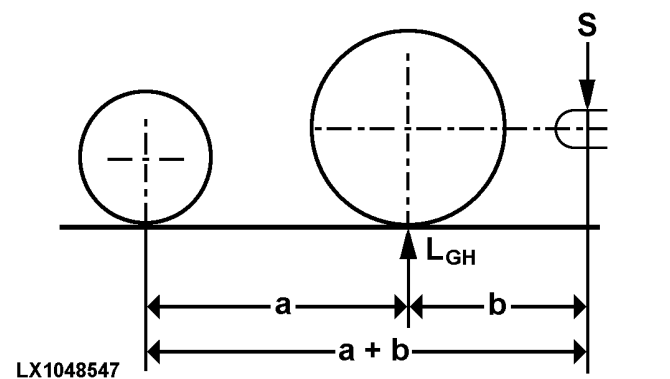
- Seuls des dispositifs homologués conformes aux réglementations nationales en vigueur (par ex. l'homologation BZT en Allemagne) doivent être installés.
- Le dispositif doit être correctement fixé.

- Des dispositifs portables ou mobiles peuvent être utilisés dans le véhicule uniquement lorsqu'ils sont raccordés à une antenne fixe extérieure.
- Les émetteurs doivent être installés à part de l'électronique du véhicule.
- Le montage de l'antenne doit être effectué dans les règles. Veiller à établir un bon branchement à la masse entre l'antenne et la masse du véhicule.

Le câblage, l'installation et l'alimentation maximale permise doivent être conformes à la notice de montage du fabricant de la machine.

RA84036,0001881-28-03JUL18

Calcul de la charge verticale maximale autorisée sur le dispositif d'attelage



LX1048547—UN—20JUL09

Calcul de la charge verticale maximale autorisée sur la chape d'attelage en fonction de l'indice de charge (LI)

- L'indice de charge est inscrit sur le flanc du pneu. Si l'indice n'est pas fourni, se référer à la capacité de charge des pneus indiquée par le fabricant.

- L'indice de charge est donné avec un indice de vitesse (SI).
- En règle générale, la capacité de charge des pneus (en kg) peut être obtenue directement à partir de l'indice de charge; voir le tableau suivant:

LI	kg	LI	kg	LI	kg	LI	kg
90...	600	111...	1090	132...	2000	153...	3650
91...	615	112...	1120	133...	2060	154...	3750
92...	630	113...	1150	134...	2120	155...	3875
93...	650	114...	1180	135...	2180	156...	4000
94...	670	115...	1215	136...	2240	157...	4125
95...	690	116...	1250	137...	2300	158...	4250
96...	710	117...	1285	138...	2360	159...	4375
97...	730	118...	1320	139...	2430	160...	4500
98...	750	119...	1360	140...	2500	161...	4625
99...	775	120...	1400	141...	2575	162...	4750
100...	800	121...	1450	142...	2650	163...	4875
101...	825	122...	1500	143...	2725	164...	5000
102...	850	123...	1550	144...	2800	165...	5150
103...	875	124...	1600	145...	2900	166...	5300
104...	900	125...	1650	146...	3000	167...	5450
105...	925	126...	1700	147...	3075	168...	5600
106...	950	127...	1750	148...	3150	169...	5800
107...	975	128...	1800	149...	3250	170...	6000
108...	1000	129...	1850	150...	3350	171...	6150
109...	1030	130...	1900	151...	3450	172...	6300
110...	1060	131...	1950	152...	3550	173...	6500

En règle générale, l'indice de vitesse A8 est valable pour une vitesse maximale de 40 km/h (25 mph), alors que l'indice de vitesse B est valable pour une vitesse maximale de 50 km/h (31 mph). Si l'indice de vitesse est différent, se conformer aux instructions du fabricant.

Calculer la charge verticale maximale de la chape d'attelage comme suit:

$$S = \frac{(H_{\max} - L_{GH}) * a}{a + b}, \text{ où}$$

$H_{\max}$ = la plus petite des valeurs entre 2* la capacité de charge d'un pneu sur l'essieu arrière et la charge maximale d'essieu arrière autorisée en kg

L_{GH} = la masse en kg s'exerçant sur le sol via les roues arrière (à confirmer en pesant)

a = l'empattement (la distance horizontale entre les essieux avant et arrière)

b = le surplomb arrière (la distance horizontale entre le centre de l'essieu arrière et le centre du point d'attelage)

Exemple de calcul de la charge verticale maximale de la chape d'attelage:

Para- mètres: Masse à vide sur l'essieu arrière L_{GH} = 1800 kg
 Empattement a = 2100 mm
 Surplomb b = 600 mm
 Marquage du pneu = 130A8
 Vitesse du tracteur maximale autorisée = 40 km/h (25 mph)
 Charge d'essieu arrière autorisée = 3500 kg
 $H_{\max}$ = 3500 kg
 (1900 kg * 2 = 3800 kg, charge d'essieu arrière = 3500 kg)

$$S = \frac{(3500 \text{ kg} - 1800 \text{ kg}) * 2100 \text{ mm}}{2100 \text{ mm} + 600 \text{ mm}} = 1322 \text{ kg}$$

ATTENTION: Au moins 20% de la masse à vide du véhicule doit être sur l'essieu avant.

La charge verticale du dispositif d'attelage ne doit pas excéder la limite prescrite par le fabricant.

RA84036,0001882-28-03JUL18

Méthode de calcul de la masse autorisée

Calcul de la masse du tracteur et de la masse de la remorque autorisées à partir de la valeur D

Les dispositifs d'attelage agréés par la CE et soumis à un essai dynamique disposent toujours d'une valeur D. Elle se calcule de la manière suivante:

$$D = \frac{G * A * B}{A + B}, \text{ où}$$

D = Valeur D du relevage

G = Constante de gravitation 9,81 m/s²

A = Masse du tracteur

B = Masse de la remorque

Pour calculer la masse de la remorque pour une valeur D donnée et une masse du tracteur donnée, ou pour calculer la masse du tracteur pour une valeur D donnée et une masse de la remorque donnée, utiliser les formules suivantes:

$$\text{Masse du tracteur } A = \frac{D * B}{G * B - D}$$

$$D * A$$

Masse de la remorque $B = \frac{G * A - D}{9,81 \text{ m/s}^2 * 7000 \text{ kg} - 55000 \text{ N}}$

*NOTE: Si, lors du calcul "A", le produit "G*B" dépasse la valeur "D" ou si, lors du calcul "B", le produit "G*A" dépasse la valeur "D", alors le résultat de ce calcul est négatif. Cependant, la valeur "D" est suffisante pour toutes les combinaisons masse de tracteur et masse de remorque.*

Exemple de calcul de la masse de la remorque autorisée:

Para- mètres: Valeur D = 55 kN = 55000 N
Masse du tracteur A = 7000 kg

$$B = \frac{55000 \text{ N} * 7000 \text{ kg}}{9,81 \text{ m/s}^2 * 7000 \text{ kg} - 55000 \text{ N}} = 28163 \text{ kg}$$

Respecter impérativement la masse tractée et la masse du tracteur autorisées!

RA84036,0001883-28-03JUL18

Vibrations

Tous les fauteuils du conducteur approuvés par John Deere sont des composants homologués, conformément à la directive 78/764/CEE, autorisant une accélération pondérée réelle du mouvement vibratoire mesurée au niveau du siège (un wS) équivalente à $\leq 1,25 \text{ m/s}^2$.

Conformément à la directive 2002/44/CE, cette valeur NE doit PAS être utilisée pour mesurer la contrainte exercée par les vibrations! S'adresser au concessionnaire John Deere le plus proche pour mesurer la contrainte exercée par les vibrations.

Les mesures de réduction des vibrations peuvent comprendre les points suivants :

- Style de conduite correct; ne pas conduire trop vite, par exemple
- Tracteur correctement lesté
- Fauteuil du conducteur correctement réglé
- Pression des pneus correcte

RA84036,0001884-28-03JUL18

Remarque de sécurité concernant l'installation ultérieure des composants et/ou des appareils électriques ou électroniques

La machine est équipée de composants électroniques dont le fonctionnement peut être affecté par les radiations électromagnétiques d'autres appareils. De telles interférences peuvent être dangereuses. Respecter par conséquent les consignes de sécurité suivantes:

Toute modification de l'installation électrique à bord du tracteur est interdite. L'installation ultérieure de composants et/ou d'appareils électriques ou électroniques sur la machine doivent utiliser uniquement les prises et les connecteurs fournis à cet effet. Dans tous les cas, le conducteur doit vérifier si l'installation affecte l'électronique ou d'autres composants. Ceci s'applique tout particulièrement pour:

- Les moniteurs/contrôleurs d'outils
- Les moniteurs de performances
- Les systèmes audio/vidéo, les systèmes de communication

Veiller également à ce que les éléments électriques/ électroniques montés ultérieurement soient conformes à la directive européenne CEM 2004/108/CE dans sa version en vigueur et à ce qu'ils portent le sigle CE.

Si des systèmes de communication mobile (par ex. communication radio, téléphone) doivent être installés ultérieurement, il faut respecter les conditions supplémentaires suivantes:

- Ne doivent être montés que des appareils conformes aux règlements en vigueur dans le pays (par exemple l'agrément D.G.PT en France).
- Le dispositif doit être correctement fixé.
- Des dispositifs portables ou mobiles peuvent être utilisés dans le véhicule uniquement lorsqu'ils sont raccordés à une antenne fixe extérieure.
- Les émetteurs doivent être installés séparément de l'électronique du véhicule.
- L'antenne doit être installée de manière professionnelle, avec une bonne liaison à la masse entre l'antenne et la masse du véhicule.

Le câblage, l'installation et l'alimentation maximale permise doivent être conformes à la notice de montage du fabricant de la machine.

RA84036,0001885-28-03JUL18

Garantie limitée de batterie

NOTE: Applicable seulement en Amérique du nord.
 Pour une garantie complète de machine, se référer à la déclaration de garantie John Deere. Prendre contact avec le concessionnaire John Deere pour en obtenir un exemplaire.

Prestations sous garantie

L'acheteur doit demander des prestations sous garantie d'un concessionnaire John Deere autorisé à vendre les batteries John Deere, et présenter la batterie d'origine au concessionnaire avec les codes de couvercle supérieur intacts.

Remplacement à titre gracieux

Toute batterie neuve devenue inutilisable (pas simplement déchargée) en raison de vices de matériaux et d'exécution dans les 90 jours suivant la date d'achat sera remplacée à titre gracieux. Les frais d'installation seront couverts par la garantie si (1) la batterie inutilisable avait été installée par une usine ou un concessionnaire John Deere, (2) la défaillance s'est produite dans les 90 jours suivant l'achat et (3) la batterie de rechange est installée par un concessionnaire John Deere.

Règlement au pro rata

Toute batterie neuve devenue inutilisable (pas simplement déchargée) à cause de vices de matériaux et d'exécution plus de 90 jours suivant l'achat, mais avant l'expiration de la période de règlement applicable, sera remplacée sur paiement du prix courant de la batterie, moins sa valeur calculée au pro rata pour la période restante de service. La période de règlement applicable est calculée sur la base du Code de garantie imprimé sur le dessus de batterie et dans le tableau ci-dessous. Les frais d'installation ne sont plus couverts sous la garantie au-delà de 90 jours après la date d'achat.

Exclusions

La rupture de la cuve, du couvercle ou des bornes.

La dépréciation ou les dégâts causés par le manque de maintenance raisonnable et nécessaire ou par une maintenance incorrecte.

Les frais de transport, d'expédition ou de déplacement pour le service sous garantie.

Limites des garanties tacites et des recours de l'acheteur

Selon le degré permis par la loi, ni John Deere ni ses sociétés affiliées ne font de garanties, représentations ou promesses quant à la qualité, à la performance et à l'absence de défauts des produits couverts par cette garantie. LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN BUT PARTICULIER, SELON LE DEGRÉ APPLICABLE, SERONT LIMITÉES EN DURÉE À LA PÉRIODE DE RÈGLEMENT APPLICABLE DÉFINIE ICI. LES SEULS RECOURS DE L'ACHETEUR EN CE QUI CONCERNE LA RUPTURE OU L'EXÉCUTION D'UNE GARANTIE QUELCONQUE SUR LES BATTERIES JOHN DEERE SONT CEUX DÉFINIS ICI. EN AUCUN CAS LE CONCESSIONNAIRE, JOHN DEERE OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS. (Note: Certains états n'admettent pas les limitations sur la durée des garanties tacites ni l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou indirects. Il se peut donc que ces limitations et exclusions ne s'appliquent pas dans le présent cas). Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques et il peut également avoir d'autres droits qui varient selon les états.

Absence de garantie du concessionnaire

Le concessionnaire vendeur ne fait aucune garantie de lui-même et il n'a aucune autorité pour prendre une représentation ou un engagement quelconque au nom de John Deere, ni pour modifier de quelque façon que ce soit les clauses ou limitations de la présente garantie.

Période de règlement au pro rata en mois

Code de garantie	Période de garantie
A	40 mois
B	36 mois
C	24 mois

NOTE: Si la batterie ne comporte pas d'étiquette de code de garantie, elle tombe sous le code de garantie "B".

DX,BATWAR,NA-28-16APR92

Déclaration FPT — EPA de garantie du contrôle d'émissions non routières—allumage par compression

Déclaration de garantie de l'agence de protection de l'environnement des EU (EPA)

FPT Industrial S.p.A. garantit à l'acheteur final et à chaque acheteur consécutif que le moteur est conçu, construit et équipé conformément aux règlements de l'agence de protection de l'environnement des EU (EPA) applicables au moment de la fabrication, et qu'il est exempt de défauts de matériau ou de fabrication l'empêchant de satisfaire à ces règlements pendant une période de:

- 2 ans ou 1 500 heures de fonctionnement, selon le premier terme atteint, pour des moteurs n'excédant pas 19 kW (25 ch)
- 5 ans ou 3 000 heures de fonctionnement, selon le premier terme atteint, pour des moteurs supérieurs ou égaux à 19 kW (25 ch)

NOTE: Cette garantie s'applique à toutes les unités en fonctionnement dans les États-Unis ou au Canada.

COUVERTURE

L'année-modèle, la classe de moteur diesel, et la détermination de l'application d'émission pour votre moteur sont identifiées sur l'étiquette d'information de contrôle d'émissions. Cette étiquette est apposée sur l'une des zones suivantes du moteur: le haut du cache-culbuteurs du moteur, le côté droit du carter d'huile, et le côté droit du couvercle de distribution avant du moteur. La période de garantie commence à la date de vente de l'équipement neuf au premier acheteur au détail. La présence de l'étiquette de contrôle d'émissions indique que le moteur est conforme aux normes applicables. Toute pièce du système anti-pollution qui s'est avérée défectueuse pendant l'utilisation normale sera remise en l'état ou remplacée pendant la période de garantie.

Le propriétaire du moteur a la responsabilité d'effectuer l'ensemble de l'entretien nécessaire figurant en liste dans le manuel du propriétaire. FPT Industrial S.p.A. ne refusera pas de prendre en charge une demande au titre de la garantie uniquement parce qu'il n'existe aucune trace écrite de l'entretien; toutefois, une demande au titre de la garantie peut être refusée si un manque d'entretien est la cause de la panne d'une pièce sous garantie.

Pour l'entretien et les remises en l'état, il est recommandé d'utiliser des pièces de rechange FPT Industrial S.p.A. Des pièces de rechange pour maintenir la qualité conçue d'origine pour votre moteur certifié suivant la norme d'émissions. L'utilisation d'autres pièces que FPT Industrial S.p.A. n'annule pas la garantie sur les autres composants sauf si l'utilisation de telles pièces endommage les pièces sous garantie.

Le fabricant est responsable des endommagements des autres composants du moteur dus à la panne d'une pièce garantie du système anti-pollution. FPT Industrial S.p.A. décline toute responsabilité pour des pannes résultant d'une remise en l'état incorrecte ou de l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine FPT Industrial S.p.A. ou qui ne sont pas approuvées par FPT Industrial S.p.A..

COUVERTURE DE COMPOSANT

Les moteurs neufs certifiés et enregistrés pour la vente comportent les éléments suivants couverts par la garantie applicable pour les émissions, en fonction du niveau d'émissions du moteur, et si ces éléments ont été installés en premier sur le moteur neuf comme équipement d'origine:

Circuit d'injection de carburant: • Pompe d'injection de carburant • Injecteurs de carburant • Conduites d'injection de carburant	Circuit d'induction d'air: • Collecteur d'admission • Système de turbocompresseur (y compris le collecteur d'échappement) • Refroidisseur d'air de suralimentation	Système d'électrovanne de la pompe (PVC): (le cas échéant) • Vanne PCV • Capuchon de remplissage d'huile	Dispositif de post-traitement d'échappement: (le cas échéant) • Catalyseur d'oxydation diesel (COD) • Filtre à particules diesel (DPF) • Réduction catalytique sélective (SCR) • Réservoir d'urée DEF et circuits de distribution
Systèmes d'enrichissement de démarrage à froid Contrôleurs électroniques, capteurs, solénoïdes, et les faisceaux utilisés dans les systèmes énumérés ci-dessus		Circuits de recirculation des gaz d'échappement: (EGR) • Ensemble soupape EGR • Refroidisseur EGR	

EXCLUSIONS DE GARANTIE SUR LES ÉMISSIONS

- Remises en l'état découlant d'endommagements dus au rangement, à des négligences d'entretien de l'équipement, à une modification, à une utilisation non conforme de l'équipement, à une collision ou à d'autres accidents, au vandalisme ou à d'autres incidents, ou au fonctionnement au-delà de la capacité nominale et des spécifications.
- Remises en l'état dues à un usage incorrect ou à la négligence, incluant, entre autres: fonctionnement sans liquide de refroidissement ni lubrifiants appropriés, adaptation du circuit d'alimentation en dehors des spécifications de l'équipement, vitesse excessive, stockage, démarrage, réchauffement ou mise à l'arrêt non conformes, utilisation de carburant inadapté ou de carburant, d'huile ou d'autres fluides souillés.
- Opérations d'entretien normales telles que opérations de contrôle et réglages du moteur, nettoyage du système de carburant, contrôles, ajustements et réglages par cales.
- Éléments remplacés à la demande du client.
- Coûts de main d'œuvre pour du travail effectué par toute autre personne qu'un concessionnaire agréé par contrat pour la remise en
- Demandes portant sur l'inspection ou la remise en état d'unités après un stockage ou une utilisation précédente.
- Remise en l'état découlant de services effectués par des agents non agréés par FPT Industrial S.p.A..
- Remises en l'état découlant de modifications non autorisées sur le produit, ou de l'utilisation de pièces ou accessoires étrangers à FPT Industrial S.p.A.
- Dépose, remplacement ou repose d'équipements ou de composants en option étrangers à FPT Industrial S.p.A.
- Prime facturée pour main-d'heure supplémentaire ou dépenses hors atelier.
- Préjudice économique y compris manque à gagner, perte de récolte, location d'équipement ou autres dépenses.
- Modification non autorisée ou mise à jour d'une machine ne présentant pas de panne entrant dans le cadre de la garantie.
- Tous les coûts d'approvisionnement de l'atelier du concessionnaire effectuant les remises en l'état comprenant entre autres: solvants, produits de nettoyage, produits anticorrosion, loctite, produit d'étanchéité, adhésif, produit absorbant, serviettes d'atelier, etc.

l'état de l'équipement, sauf si ce travail peut bénéficier des dispositions spéciales (par ex. main d'œuvre extérieure).

- Tous les frais de voyage pour des prestations tels que le remorquage, des appels de service, ou le transport d'une unité vers et à partir de l'endroit où sont effectués des travaux couverts par la garantie.
- Frais d'entretien normaux comprenant entre autres: lubrifiants, liquides de refroidissement, fluides, carburant, filtres, et le travail qui y est associé. Les lubrifiants, filtres et liquides de refroidissement peuvent bénéficier du remboursement dans le cadre de la garantie si leur remplacement est DIRECTEMENT DÙ à un défaut de matériau ou de fabrication.

- Panne de la machine, de ses équipements ou accessoires en raison de travaux sur le champ ou de chargement inappropriés.
- Tous les autres coûts pour l'analyse du liquide de refroidissement, du carburant ou du lubrifiant (huile) comprenant l'approvisionnement et les recommandations de laboratoire.
- Coûts en relation avec le nettoyage de la machine en vue de sa préparation au service.

EPA Non-road Emissions Control Warranty Statement—Compression Ignition

US Environmental Protection Agency (EPA) Warranty Statement

FPT Industrial S.p.A. warrants to the ultimate purchaser and each subsequent purchaser that the engine is designed, built and equipped so as to conform with US Environmental Protection Agency (EPA) regulations applicable at the time of manufacture and that it is free from defects in workmanship or material which would cause it not to meet these regulations for a period of:

- 2 years or 1,500 hours of operation, whichever occurs first, for engines less than 19 kW (25 Hp)
- 5 years or 3,000 hours of operation, whichever occurs first, for engines greater than or equal to 19 kW (25 Hp)

NOTE: This warranty applies to all units operated in the United States or Canada.

COVERAGE

The model year, class of diesel engine, and emission application determination for your engine are identified on the Emission Control Information Label. This label is affixed to one of the following areas of the engine: the top of engine's rocker arm cover, the right-hand side of the oil pan, and the right-hand side of the engine front gear cover. The warranty period begins on the date the new equipment is sold to the first retail purchaser. The presence of the emission control label is the indication that the engine conforms to the applicable standards. Any emission control system parts which are proven defective during normal use will be repaired or replaced during the warranty period.

The engine owner has responsibility to perform all the required maintenance listed in the Owner's Manual. FPT Industrial S.p.A. will not deny an emission warranty claim solely because no record of maintenance exists; however, a claim may be denied if failure to perform maintenance resulted in the failure of a warranted part.

It is recommended that replacement parts used for maintenance or repairs be FPT Industrial S.p.A. Service Parts to maintain the quality originally designed into your emission certified engine. The use of non- FPT Industrial S.p.A. parts does not invalidate the warranty on other components unless the use of such parts causes damage to warranted parts.

The manufacturer is liable for damages to other engine components caused by the failure of any warranted emission control system part. FPT Industrial S.p.A. is not responsible for failures resulting from improper repair or the use of parts that are not genuine FPT Industrial S.p.A. or FPT Industrial S.p.A. approved parts.

COMPONENT COVERAGE

New engines certified for sale and registered will have the following items covered by the emission warranty, depending on the emission level of the engine, if the items were first installed on the new engine as original equipment:

Fuel injection system:

- Fuel injection pump
- Fuel injectors
- Fuel injection lines

Cold Start Enrichment Systems
Electronic Control Units, Sensors,
Solenoids, and Wiring harnesses
used in above systems

Air induction system:

- Intake manifold
- Turbocharger system (includes exhaust manifold)
- Charge air cooler

Positive Crankcase Ventilation (PCV) system: (if applicable)

- PCV valve
- Oil fill cap

Exhaust Gas Recirculation Systems: (EGR)

- EGR valve assembly
- EGR cooler

Exhaust after treatment Devices: (if applicable)

- Diesel Oxidation Catalyst (DOC)
- Diesel Particulate Filter (DPF)
- Selective Catalytic Reduction (SCR)
- Diesel Exhaust Fluid (DEF) tank and dispensing systems

LX235622—UN—21JAN16

EMISSION WARRANTY EXCLUSIONS

- Repairs arising from storage deterioration, failure to maintain the equipment, negligence, alteration, improper use of the equipment, collision or other accident, vandalism, or other casualty, or operation beyond rated capacity or specification.
- Repairs arising from abuse or neglect, including but not limited to: operation without adequate coolant or lubricants, adjustments to the fuel system outside equipment specifications, over-speeding, improper storage, starting, warm-up, or shutdown practices, incorrect fuel or contaminated fuel, oil or other fluids.
- Normal maintenance services, such as engine tune-ups, engine fuel system cleaning, checks, adjustments, shimming,
- Items replaced due to customer demand.
- Labor charges performed by anyone except a dealer authorized by contract to repair the equipment, unless they qualify under special provisions (i.e. outside labor).
- Any and all travel costs for items such as towing, service calls, or transporting a unit to and from the place where the warranty service is performed.
- Normal maintenance costs, including but not limited to: lubricants, coolants, fluids, fuel, filters, and associated labor. Lubricants, filters, and coolants may qualify for warranty reimbursement if they require replacement as a DIRECT RESULT of a defect in material or workmanship.
- Claims involving the inspection or reconditioning of units after storage or prior use.
- Repairs arising from service performed by agents not approved by FPT Industrial S.p.A.
- Repairs arising from any unauthorized modification to the product or the use of non- FPT Industrial S.p.A. parts, implements or attachments.
- Removal, replacement, or installation of non- FPT Industrial S.p.A. optional equipment, attachments or components.
- Premiums charged for overtime labor costs or out of shop expenses.
- Economic loss including lost profits, crop loss, equipment rental, or other expense.
- Unauthorized modification or updating machines without a warrantable failure.
- Any and all costs of dealer shop supplies incurred with repairs, including but not limited to: solvents, cleaners, anti-seize lubricants, loctite, sealant, adhesive, oil-dry, shop towels, etc.
- Failure of the machine, its implements or attachments caused by improper field application or loading.
- Any and all costs for coolant, fuel, or lube (oil) analysis including supplies and lab recommendations.
- Cost associated with cleaning of machine in preparation for servicing.

LX235620—UN—21JAN16
RA84036,0001886-28-03JUL18

Déclaration FPT — CARB de garantie relative au contrôle d'émission non routières— Allumage par compression

DÉCLARATION DE GARANTIE RELATIVE AU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE DROITS ET OBLIGATIONS DANS LE CADRE DE LA GARANTIE

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités concernant la garantie, veuillez contacter NAFTA Technical Service Group par téléphone au 1-630-481-2905 ou par e-mail: fpt-na-warranty@fptindustrial.com.

DÉCLARATION DE GARANTIE DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE:

California Air Resources Board (CARB) et FPT Industrial S.p.A. ont le plaisir de vous expliquer les conditions de garantie relatives au système antipollution de 2015 à 2017 des moteurs diesel non routiers. En Californie les moteurs fortement chargés neufs non routiers doivent être conçus, construits et équipés de telle sorte qu'ils soient conformes aux réglementations antipollution très strictes en vigueur dans cet état. FPT Industrial S.p.A. doit garantir le système antipollution de votre moteur sur la période de temps indiquée ci-dessous, à condition qu'il n'y ait eu aucune utilisation abusive, négligence ou aucun entretien inadéquat de votre moteur. Le système de contrôle des émissions peut inclure des pièces telles que le circuit d'injection de carburant et le circuit d'admission. Les flexibles, courroies, connecteurs et autres ensembles associés aux émissions peuvent également être inclus. En cas de problème couvert par la garantie, FPT Industrial S.p.A. remettra en l'état votre moteur non-routier renforcé gratuitement, incluant le devis, les pièces et la main d'oeuvre.

COUVERTURE DE LA GARANTIE DU FABRICANT:

Les moteurs renforcés neufs non routiers 2015-2017 sont garantis pendant 5 ans ou 3000 heures, selon la première éventualité. En cas de défaillance d'une pièce du système antipollution de votre moteur, cette pièce sera remise en l'état ou remplacée par FPT Industrial S.p.A.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE:

En tant que propriétaire d'un moteur non routier, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis stipulé dans votre livret d'entretien. FPT Industrial S.p.A. vous recommande de conserver tous les reçus relatifs aux opérations d'entretien effectuées sur votre moteur fortement chargé, mais ne peut cependant exclure sa responsabilité simplement du fait de l'absence de tels reçus ou de votre impossibilité à réaliser toutes les opérations de maintenance pré-programmées.

• Toutefois, en tant que propriétaire d'un moteur non routier, vous devez être conscient que FPT Industrial S.p.A. peut vous refuser le bénéfice de la garantie en cas de défaillance de votre moteur non routier, ou d'une pièce, en raison d'abus, de négligence, d'entretien inadéquat ou de modifications non approuvées.

• Votre moteur est conçu pour fonctionner avec du carburant uniquement. Si un autre carburant est utilisé, le moteur risque de ne plus fonctionner conformément aux exigences relatives aux émissions en vigueur en Californie.

• Il est de votre responsabilité de lancer la procédure de garantie. CARB vous suggère de présenter votre moteur non routier à un CONCESSIONNAIRE JOHN DEERE dès qu'un problème survient. Les remises en l'état sous garantie doivent être effectuées par le concessionnaire aussi rapidement que possible.

NOMENCLATURE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION POUR LA CALIFORNIE:

Circuit d'injection de carburant:

- Pompe d'injection de carburant
- Injecteurs
- Conduites d'injection de carburant

Circuit d'induction d'air:

- Collecteur d'admission
- Système de turbocompresseur (y compris le collecteur d'échappement)
- Refroidisseur d'air de suralimentation

Système d'électrovanne de la pompe (PVC) (en cas d'équipement):

- Distributeur PCV
- Capuchon de remplissage d'huile

Circuits de recirculation des gaz d'échappement:(EGR)

- Ensemble soupape EGR
- Refroidisseur EGR

Dispositif de post-traitement

d'échappement: (le cas échéant):

- Catalyseur d'oxydation diesel (COD)
- Filtre à particules (FAP)
- Réduction catalytique sélective (SCR)
- Réservoir d'urée DEF et circuits de distribution

Systèmes d'enrichissement de démarrage à froid

Contrôleurs électroniques, capteurs, solénoïdes, et les faisceaux utilisés dans les systèmes énumérés ci-dessus

Différents éléments utilisés dans les systèmes mentionnés ci-dessus tels que flexibles, courroies, connecteurs, tubes, joints plats et éléments de fixation

Étiquettes d'information du système antipollution

CARB Non-road Emissions Control Warranty Statement—Compression Ignition

CALIFORNIA EMISSIONS CONTROL WARRANTY STATEMENT YOUR WARRANTY RIGHTS AND OBLIGATIONS

If you have any questions regarding your warranty rights and responsibilities, you should contact NAFTA Technical Service Group at 1-630-481-2905 or email: fpt-na-warranty@fptindustrial.com.

CALIFORNIA EMISSIONS CONTROL WARRANTY STATEMENT:

California Air Resources Board and FPT Industrial S.p.A. are pleased to explain the emission control system warranty on 2015 through 2017 off-road diesel engines. In California, new heavy-duty off-road engines must be designed, built and equipped to meet the State's stringent anti-smog standards. FPT Industrial S.p.A. must warrant the emission control system on your engine for the periods of time listed below provided there has been no abuse, neglect or improper maintenance of your engine. Your emission control system may include parts such as the fuel injection system and the air induction system. Also included may be hoses, belts, connectors and other emission-related assemblies. Where a warrantable condition exists, FPT Industrial S.p.A. will repair your heavy-duty off-road engine at no cost to you including diagnosis, parts and labor.

MANUFACTURER'S WARRANTY COVERAGE:

The 2015-2017 heavy-duty off-road engines are warranted for 5 years or 3000 hours, whichever comes first. If any emission related part on your engine is defective, the part will be repaired or replaced by FPT Industrial S.p.A..

OWNER'S WARRANTY RESPONSIBILITIES:

As the off-road engine owner, you are responsible for the performance of the required maintenance listed in your owner's manual. FPT Industrial S.p.A. recommends that you retain all receipts covering maintenance on your off-road engine, but (manufacturer's name) cannot deny warranty solely for the lack of receipts or for your failure to ensure the performance of all scheduled maintenance.

- As the off-road engine owner, you should however be aware that FPT Industrial S.p.A. may deny you warranty coverage if your off-road engine or a part has failed due to abuse, neglect, improper maintenance or unapproved modifications.
- Your engine is designed to operate on (fuel) only. Use of any other fuel may result in your engine no longer operating in compliance with California's emissions requirements.
- You are responsible for initiating the warranty process. The ARB suggests that you present your off-road engine to a JOHN DEERE DEALER as soon as a problem exists. The warranty repairs should be completed by the dealer as expeditiously as possible.

CALIFORNIA EMISSION CONTROL WARRANTY PARTS LIST:

Fuel injection system:

- Fuel injection pump
- Fuel injectors
- Fuel injection lines

Air induction system:

- Intake manifold
- Turbocharger system (includes exhaust manifold)
- Charge air cooler

Positive Crankcase Ventilation (PCV) system (if applicable):

- PCV valve
- Oil fill cap

Exhaust Gas Recirculation Systems: (EGR)

- EGR valve assembly
- EGR cooler

Exhaust after treatment Devices (if applicable):

- Diesel Oxidation Catalyst (DOC)
- Diesel Particulate Filter (DPF)
- Selective Catalytic Reduction (SCR)
- Diesel Exhaust Fluid (DEF) tank and dispensing systems

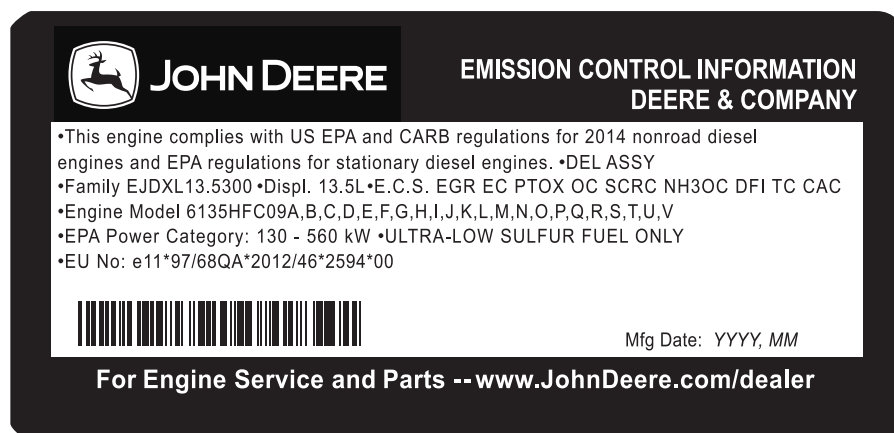
Cold Start Enrichment Systems

Electronic Control Units, Sensors, Solenoids, and Wiring harnesses used in above systems

Miscellaneous items used in above systems, such as hoses, belts, connectors, tubing, gaskets, and mounting hardware

Emission Control Information Labels

Autocollant de certification du système de contrôle des émissions



Autocollant de certification du système de contrôle des émissions

RG24291—UN—18SEP13

⚠ ATTENTION: Des lois prévoyant des peines sévères en cas de fraudes relatives au contrôle des émissions sont susceptibles de s'appliquer à l'utilisateur ou au concessionnaire.

La garantie relative au contrôle des émissions s'applique aux moteurs commercialisés par John Deere qui ont été certifiés par l'Environmental Protection Agency (EPA) (organisme de réglementation de l'environnement aux États-Unis) et/ou le California Air Resources Board (CARB) (organisme de réglementation de l'environnement en Californie), utilisés aux États-Unis et au Canada pour les équipements non routiers. La présence d'un autocollant relatif au contrôle des émissions similaire à celui illustré signifie que le moteur a été certifié par l'EPA et/ou le CARB. Les garanties de l'EPA et du CARB ne s'appliquent qu'aux moteurs neufs munis de l'autocollant de certification apposé sur le moteur et vendus comme décrit ci-dessus, dans ces régions. La présence d'un numéro EU signifie que le moteur a été certifié par les pays de l'Union européenne suivant la directive 97/68/CE. Les garanties relatives au contrôle des émissions de l'EPA et/ou du CARB ne s'appliquent pas aux pays de l'Union européenne.

Sur l'autocollant relatif au contrôle des émissions du moteur figure une année de régulation de l'EPA et/ou du CARB valable pour les États-Unis. Cette année de régulation détermine la déclaration de garantie valable pour le moteur. Voir sous Déclaration de garantie relative au contrôle des émissions non routières de l'EPA—Allumage par compression et Déclaration de garantie relative au contrôle des émissions non routières du CARB—Allumage par compression. Pour consulter d'autres déclarations de garantie de l'année de régulation, aller sur www.JohnDeere.com ou contacter le concessionnaire John Deere le plus proche pour obtenir de l'aide.

Lois relatives au(x) système(s) de contrôle des émissions

L'EPA et le California ARB des États-Unis interdisent la dépose ou la mise hors service de tout dispositif ou élément de conception installé sur ou dans les moteurs/l'équipement conformément aux réglementations applicables relatives aux émissions, avant ou après la vente et la livraison des moteurs/de l'équipement à l'acheteur final.

DX,EMISSIONS,LABEL-28-01AUG14

Numéros de série

Plaques d'identification

Chaque tracteur porte les plaques constructeurs représentées dans ces pages. Les lettres et chiffres inscrits sur les plaques identifient un composant ou un ensemble. TOUS ces caractères sont nécessaires pour la commande de pièces ou l'identification d'un tracteur ou d'un composant. Ils sont également importants pour permettre à la police de retrouver le tracteur en cas de vol. Noter EXACTEMENT tous ces caractères dans les espaces prévus.

RA84036,0001732-28-18JUN18



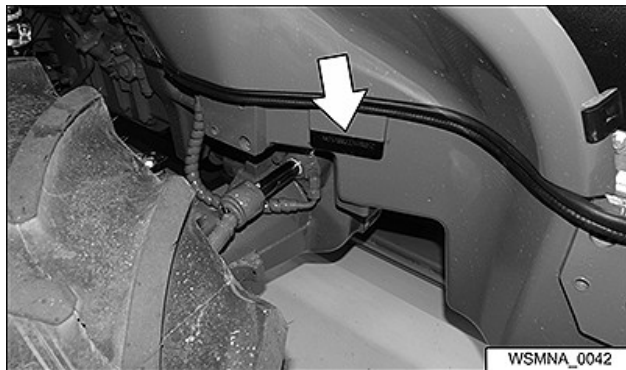
WSMNA0090—UN—02NOV15

Plate-forme ouverte

En fonction des différents règlements nationaux en vigueur, les dimensions et l'emplacement de la plaque de numéro d'identification (A) peuvent varier dans certains pays.

RA84036,0001733-28-18JUN18

Numéro d'identification du produit



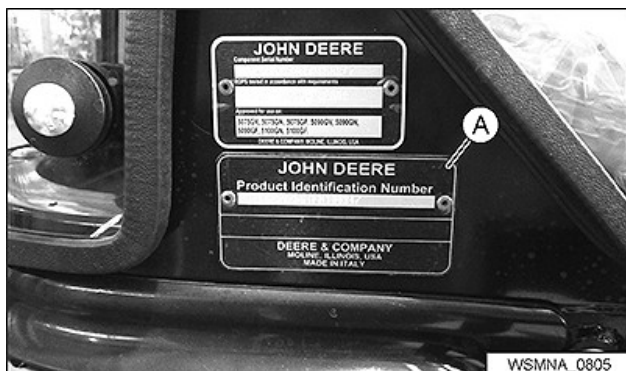
WSMNA0042—UN—02NOV15

Le numéro d'identification du produit se trouve du côté droit du support avant.

Numéro d'identification produit (17 caractères)

*																	*

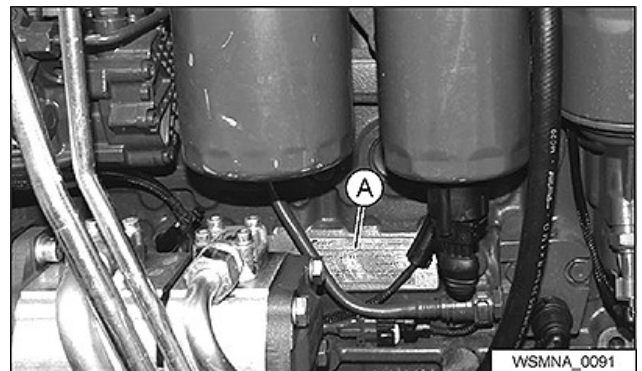
Plaques de numéro d'identification du produit



WSMNA0805—UN—02NOV15

Version cabine

Numéro de série du moteur



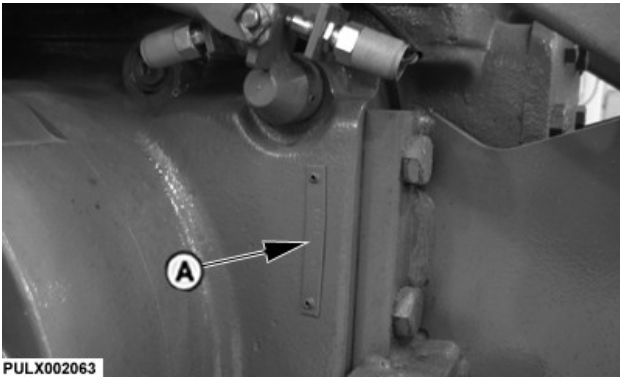
WSMNA0091—UN—02NOV15

La plaque constructeur du moteur se trouve sur le côté droit du moteur.

Numéro de série du moteur _____

RA84036,0001734-28-18JUN18

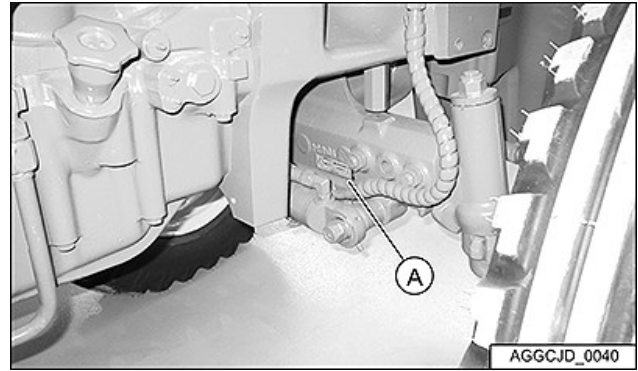
Numéro de série de la boîte de vitesses



PULX002063—UN—12OCT08

Le numéro de série de la boîte de vitesses (train motopropulseur) (A) se trouve à l'arrière de la machine, dans le coin inférieur gauche du carter de prise de force.

RA84036,0001735-28-18JUN18

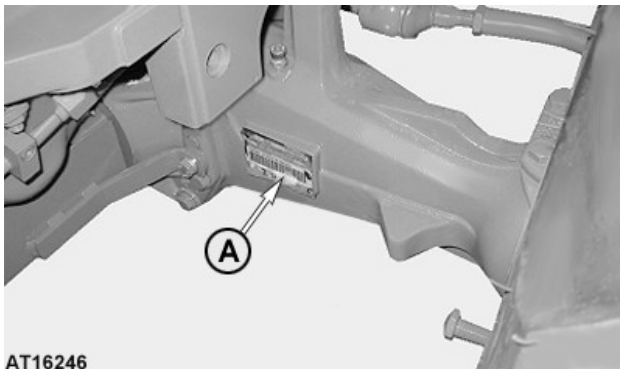


AGGCJD0040—UN—02NOV15

Tracteur sans pont avant

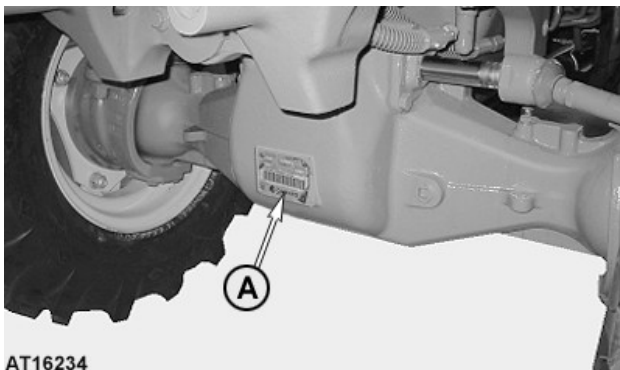
La plaque constructeur (A) du pont avant se trouve à l'arrière du corps de pont, côté droit.

Numéro de série de l'essieu avant



AT16246—UN—11FEB03

Tracteur avec pont avant



AT16234—UN—11FEB03

Tracteur avec pont avant

Numéro de série du pont avant _____

RA84036,0001736-28-18JUN18

Changement de propriétaire

Liste des propriétaires

Identification de la machine	
Numéro de série:	Modèle de tracteur:
Numéro de moteur:	Numéro d'immatriculation:

1er changement de propriétaire	
Premier propriétaire:	Deuxième propriétaire:
Adresse:	Adresse:
Date d'achat: Nombre d'heures de service à l'achat:	Cachet du concessionnaire (<i>seulement si vendu par un concessionnaire</i>)

2e changement de propriétaire	
Deuxième propriétaire:	Troisième propriétaire:
Adresse:	Adresse:
Date d'achat: Nombre d'heures de service à l'achat:	Cachet du concessionnaire (<i>seulement si vendu par un concessionnaire</i>)

3e changement de propriétaire	
Troisième propriétaire:	Quatrième propriétaire:
Adresse:	Adresse:

Changement de propriétaire

..... 	
Date d'achat: Nombre d'heures de service à l'achat:	Cachet du concessionnaire (<i>seulement si vendu par un concessionnaire</i>)

RA84036,0001731-28-18JUN18

Entretien — Inspection avant livraison

Opérations d'entretien

Les inspections, réglages et opérations d'entretien suivants ont été effectués avant la livraison de la machine.

1. Les niveaux d'huile des systèmes suivants ont été contrôlés et réajustés si nécessaire: ☐ 1,1 Huile moteur* ☐ 1,2 Huile de transmission/hydraulique* ☐ 1,3 Huile pour essieu de pont avant* ☐ 1,4 Liquide de frein* 2. Les vis et écrous des composants suivants ont été serrés au couple prescrit: ☐ 2,1 Roues et jantes ☐ 2,2 Masses supplémentaires (suivant équipement) ☐ 3. Tous les graisseurs ont été garnis. ☐ 4. Les garants et les protections ont été contrôlés. ☐ 5. La charge de la batterie a été contrôlée et la batterie a été rechargée si nécessaire. ☐ 6. Toutes les commandes de la cabine ont été contrôlées (chauffage, soufflante, essuie-glace et lave-glace pare-brise). ☐ 7. Première mise en service de la climatisation selon les consignes de rodage (compresseur raccordé et climatisation activée).*** ☐ 8. Le réglage du fauteuil du conducteur fonctionne correctement. ☐ 9. Ceinture de sécurité contrôlée (suivant équipement). ☐ 10. Les phares principaux ont été réglés.** ☐ 11. L'éclairage fonctionne correctement.	☐ 12. Les indicateurs et témoins lumineux du tableau de bord fonctionnent correctement. ☐ 13. L'interrupteur de sécurité au démarrage fonctionne correctement. ☐ 14. Le dispositif d'arrêt du moteur fonctionne correctement. ☐ 15. Le dispositif de passage des vitesses fonctionne correctement. ☐ 16. Fonctionnement correct des prises de force. ☐ 17. Le relevage fonctionne correctement. ☐ 18. Les distributeurs auxiliaires fonctionnent correctement. ☐ 19. Les chapes d'attelage fonctionnent correctement. ☐ 20. La pression des pneumatiques a été contrôlée et rectifiée si nécessaire. ☐ 21. L'angle de braquage du pont avant a été contrôlé. ☐ 22. Les ailes pivotantes ont été réglées. ☐ 23. La direction fonctionne correctement. ☐ 24. Frein de stationnement contrôlé. ☐ 25. Freins de service contrôlés.	☐ 27. Réglages du levier multifonction contrôlés (suivant équipement). ☐ 28. Peinture et autocollants en parfait état. ☐ 29. Un essai de conduite a été effectué. ☐ 30. Le pincement a été contrôlé, le tracteur étant lesté au maximum. 31. Les systèmes suivants ont été contrôlés et ne présentent pas de fuites: ☐ 31,1 Circuit de refroidissement du moteur ☐ 31,2 Circuit de carburant ☐ 31,3 Circuit hydraulique ☐ 31,3 Circuit de freinage

Les inspections, réglages et opérations d'entretien suivants ont été effectués avant la livraison de la machine.

* *Faire l'appoint avec de l'huile, uniquement si le niveau d'huile se situe au repère minimum ou en-dessous.*

** *La conformité de l'éclairage aux réglementations locales a été contrôlée; si nécessaire, effectuer un réglage (ainsi qu'un réglage des feux supplémentaires, suivant équipement).*

*** *Pour plus de détails, voir la notice d'informations supplémentaires dans la cabine.*

Date et signature du concessionnaire/technicien de service après-vente:

RA84036,000170E-28-13JUN18

Copie concessionnaire

Numéro de série: _____

Numéro du livret d'entretien: _____ Problème: _____

Numéro du moteur: _____

Nom du propriétaire: _____

Adresse: _____

Modèle de véhicule: _____

N° d'enregistrement: _____

Date de livraison: _____

Nombre d'heures de service à la livraison: _____

Concessionnaire: _____

Cachet du concessionnaire: _____

Chez le concessionnaire

☐ Inspection avant livraison effectuée (voir les pages suivantes)	☐ Les équipements et options spécifiés par le client sont montés/présents
☐ Présence de tous les formulaires et documents requis	☐ Réglages de voie effectués comme prescrit
☐ Autocollants en place	

Sur le lieu de livraison, en présence du client:

Indiqués et expliqués

☐ Tous les autocollants de sécurité sur la machine	☐ Entretien et contrôle des pneumatiques
☐ Emplacement de tous les numéros de série sur la machine	☐ Suivi des lubrifications et entretiens périodiques
☐ Livret d'entretien	☐ Conditions et procédure de garantie
☐ Points de lubrification sur la machine et les équipements	

Démonstration de l'utilisation de la machine

☐ Fauteuil du conducteur	☐ Éclairage
☐ Consoles/affichages numériques	☐ Essuie-glaces
☐ Blocage du différentiel	☐ Chauffage
☐ Boîte de vitesses	☐ Climatisation
☐ Mise en marche et arrêt	☐ Prises de force
☐ Direction	☐ Relevage et distributeurs auxiliaires
☐ Freins	☐ Dispositif d'attelage hydraulique
☐ Commande de vitesse	☐ Réglage de l'attelage trois points

Je soussigné, confirme avoir réceptionné le tracteur en parfait état et accompagné de son livret d'entretien. J'ai reçu le livret d'entretien. Tous les travaux nécessaires relatifs à la livraison ont été effectués et j'ai été informé des mesures assurant un fonctionnement en toute sécurité et des opérations quotidiennes d'entretien obligatoires telles qu'elles sont stipulées dans la liste de contrôle à la livraison sur la page suivante.

Signature du propriétaire: _____

Date: _____

Copie au propriétaire

Numéro de série: _____

Numéro du livret d'entretien: _____ Problème: _____

Numéro du moteur: _____

Nom du propriétaire: _____

Adresse: _____

Modèle de véhicule: _____

N° d'enregistrement: _____

Date de livraison: _____

Nombre d'heures de service à la livraison: _____

Concessionnaire: _____

Cachet du concessionnaire: _____

Chez le concessionnaire

☐ Inspection avant livraison effectuée (voir les pages suivantes)	☐ Les équipements et options spécifiés par le client sont montés/présents
☐ Présence de tous les formulaires et documents requis	☐ Réglages de voie effectués comme prescrit
☐ Autocollants en place	

Sur le lieu de livraison, en présence du client:

Indiqués et expliqués

☐ Tous les autocollants de sécurité sur la machine	☐ Entretien et contrôle des pneumatiques
☐ Emplacement de tous les numéros de série sur la machine	☐ Suivi des lubrifications et entretiens périodiques
☐ Livret d'entretien	☐ Conditions et procédure de garantie
☐ Points de lubrification sur la machine et les équipements	

Démonstration de l'utilisation de la machine

☐ Fauteuil du conducteur	☐ Éclairage
☐ Consoles/affichages numériques	☐ Essuie-glaces
☐ Blocage du différentiel	☐ Chauffage
☐ Boîte de vitesses	☐ Climatisation
☐ Mise en marche et arrêt	☐ Prises de force
☐ Direction	☐ Relevage et distributeurs auxiliaires
☐ Freins	☐ Dispositif d'attelage hydraulique
☐ Commande de vitesse	☐ Réglage de l'attelage trois points

Date et signature du concessionnaire/de l'instructeur:

RA84036,0001710-28-13JUN18

Index

A

Accrochage d'équipements à l'attelage 3 points	60E-7
Affichage numérique - Interface utilisateur	30C-1
Affichage numérique - Réglage initial	30C-7
Affichage numérique - Réglages	30C-1
Alerte de mauvaise qualité d'urée DEF	20C-4
Alerte défaillances / falsification du système SCR	20C-5
Alertes d'urée DEF	20C-1
Appariements des pneus	80-2
Approvisionnement en carburant, éviter tout risque dû à l'électricité statique	05-4
Arbre de relevage et attelage 3 points à attelage rapide	
Pannes et remèdes	300A-5
Arceau/cadre de sécurité	90-2
Arceau/cadre de sécurité (ROPS)	90-1
Arrêt du moteur	20-5
Arrêt du tracteur	50C-1
Attelage 3 points	60E-7
Attelage, mise à niveau	60E-9
Avertissement général de réduction catalytique	20B-1, 20C-6
Axe-pivot de l'essieu avant	
Vérification	220D-8
Axes de fusées de l'essieu avant, lubrification	220F4

B

Barre d'attelage	
Sélection de la position	60C-6
Barre de poussée, positionnement	
Positionnement de la barre de poussée	60E-9
Barres de traction à raccord rapide (à crochet)	60E-6
Batterie	220B-2, 220B-6
Garantie	500A-20
Batterie volante, démarrage du moteur	20-4
Batteries, sécurité de manipulation	
Sécurité, manipulation des batteries	05-13
Biogazole	200A-2
Blocage du différentiel	50B-1
Boîte à outils	90I-1
Boîte de vitesses, fonctionnement des leviers de sélection	50E-3, 50L-2
Boîte de vitesses, passage des vitesses	50E-1, 50L1

C

Cabine	
Issues de secours	90-1
Cale d'immobilisation	50C-3
Cales de débattement	60E-8
Capacité de charge des pneus	500A-6
Capot moteur	
Ouvert	210-8

Caractéristiques

Attelage trois points	500A-4
Capacités	500A-3
Charges maximales autorisées sur essieu	500A-6
Circuit d'alimentation	500A-3
Circuit hydraulique	500A-2
Freins	500A-4
Installation électrique	500A-3
Moteur	500A-1
Niveau sonore	500A-4
Poids d'expédition	500A-5
Poids total autorisé	500A-6
Transmission	500A-2
Carburant	
Biogazole	200A-2
Diesel	200A-1
Manipulation et stockage	200A-1
Pouvoir lubrifiant	200A-2
Charges et masses	500A-5
Charges tractables	500A-5
Chauffage	90F-1
Circuit	
Réduction de la consommation	50D-1
Circuit de refroidissement du moteur	
Composants	210-6
Clapet de dépoussiérage	220A-1
Clignotants	90G-6
Climatisation	210-7
Commandes	90F-1
Codes de diagnostic	300A-1
Codes, informations opérateur	300A-1
Combustible	
Stockage	210-2
Commandes du véhicule	30-5
Commandes du véhicule (tracteurs à cabine)	300A-4
Composants de l'attelage	60E-1
Composants du circuit d'alimentation	210-6
Composants du système d'admission	210-5
Conduite du tracteur sur la voie publique	110-2
Consignes de sécurité	
Remplacement d'ampoule	220B-4
Contacteur d'éclairage	90G-4
Contacteurs dans la cabine	90F-3
Contacteurs de cabine	90F-3
Contrôle annuel	
Flexibles hydrauliques	220D-9
Contrôle d'effort, utilisation	
Utilisation du contrôle d'effort	60E-3
Contrôle des flexibles et de leurs colliers	220D-8
Contrôle des instruments après le démarrage du moteur	30A-2
Contrôle du dispositif de sécurité au démarrage – Boîte 24/12 vitesses	220D-6
Contrôle du fonctionnement des freins	220D-4
Contrôle du gazole	200A-2
Contrôle du niveau d'huile du circuit de	

transmission/hydraulique	220D-3
Contrôle du niveau de carburant	30A-3
Conversion de distributeur auxiliaire double/ simple effet	70B-5
Conversion des attelages	60E-6
CoolScan	200-1
Coupe-batterie	220B-1
Couples de serrage pour boulonnerie Boulonnerie US	210-10
Métrique	210-9
Couples de serrage pour boulonnerie métrique	210-9
Couples de serrage pour boulonnerie US	210-10

D

Démarrage avec une batterie d'appoint	20-4
Démarrage du moteur	20-1
Démarreur	220B-6

E

Écart entre l'équipement et les pneus	80-2
Éclairage	90G-1, 90G-2
Éclairage, contrôle	220B-4
Effets du froid sur les moteurs diesel	200A-4
Éliminer les impuretés du réservoir d'urée DEF	220E-12
Entretien 750 h	220D-8
Tous les jours ou toutes les 10 heures	220D-1
Entretien des pneus en toute sécurité	80-1
Entretien du circuit de recirculation des vapeurs d'huile	210-4
Entretien du filtre à carburant	220E-10
Entretien du turbocompresseur	210-4
Essieu du pont avant mécanique Huile	200E-1
Essieu du pont avant, vidange d'huile	220E-2
Étayage du tracteur	210-8
Éviter le fonctionnement au ralenti	30A-4
Éviter tout risque dû à l'électricité statique lors de l'approvisionnement en carburant	05-4

F

Feux de position avant et feux arrière	90G-5
Feux de route, réglage	220B-4
Filtre à air du moteur	220E-8
Filtre à air moteur Entretien/intervalles réguliers	220A-4
Filtre à carburant	220E-6
Vérification	220D-2
Filtre à gaz de carter	210-4
Filtre à huile (moteur)	220E-1
Filtre à huile moteur	220E-1
Filtre à particules	20B-1

Filtre d'échappement, sécurité Sécurité, filtre d'échappement	05-16
Filtre de module d'alimentation	220E-13
Filtres à air de la cabine	220A-4
Filtres à carburant Filtres, carburant	210-4
Flexibles hydrauliques, contrôle annuel	220D-9
Fonctionnement de la prise de force arrière (version mécanique)	60C-3
Fonctionnement des leviers de sélection de la boîte de vitesses Leviers de sélection de la boîte de vitesses ..	50E-2
Fonctionnement par temps froid	20A-1
Formation du conducteur	10A-1
Frein de stationnement	50C-1, 50C-3
Frein, frein de stationnement	50C-3
Freins Utilisation des freins	50C-2
Frottement du levier de commande du relevage, réglage	60E-10
Fusibles Calibre/Fonction	220B-7
Localisation	220B-7

G

Garantie Déclaration de garantie du contrôle d'émissions non routières—Allumage par compression EPA.....	500A-21
Déclaration de garantie relative au contrôle d'émission non routières — allumage par compression CARB.....	500A-23
Garantie de batterie	500A-20
Gazole	200A-1
Gazole, contrôle	200A-2
Glossaire	00-1
Graisse pour systèmes de graissage automatisés	200E-2

H

Huile Essieu du pont avant mécanique	200E-1
Hydraulique	200E-1
Transmission	200E-1
Huile du circuit de freinage	220D-4
Huile moteur	200C-1
Huile pour essieu de pont avant	200E-1
Huile, huile moteur	200C-1
Hydraulique, huile	200E-1

I

Indicateur de température du liquide de refroidissement	30A-3

Information relative à l'utilisation du livret

d'entretien	10A-1
Installation électrique - Pannes et remèdes ..	300A-7
Instruments et témoins	30A-1
Interrupteur des clignotants	90G-4
Interrupteur des feux de détresse	90G-7
Interrupteur du gyrophare	90G-8
Interrupteurs des phares de travail	90G-7
Issues de secours	90-1

L

Largeur de voie de l'essieu avant, réglage ...	80A-1
Largeur de voie, essieu avant, réglage	80A-1
Lest	
Limites	100-1
Sélection du lest	100-1
Lestage	
Tracteurs à pont avant	100-2
Leviers de commande	
Identification des raccords	70B-3
Leviers de commande du relevage	60E-2
Leviers des distributeurs auxiliaires	70B-1
Leviers des distributeurs auxiliaires et raccords	70B-3
Liquide de refroidissement	
Climats chauds	200D-1
Contrôle	200D-2
Mélange avec concentré, qualité de l'eau	200D-2
Moteur diesel	
Moteur avec chemises de cylindre humides.....	200D-1
Livret	
Portée	10A-1
Lubrifiants	
Mélange	200E-2
Lubrifiants, sécurité	200E-2
Lubrification des roulements de l'essieu	
arrière	220F-3
Lubrification des roulements de moyeu	220F-3

M

Masses frontales	100-2
Mélange de lubrifiants	200E-2
Messages, avertissement de réduction catalytique	20B-1, 20C-6
Mesure du patinage des roues arrière	100-1
Moteur	
Butée	20-5
Changement de régime moteur	20-6
Démarrage	20-1
Réchauffage	30A-4
Moteurs avec turbocompresseur	20-1
Moteurs diesel, effets du froid	200A-4

N

Nettoyage du condenseur de la climatisation	220A-3
Nettoyage du filtre à gaz d'échappement	20B-1
Nettoyage du filtre à gaz d'échappement, généralités	20B-1, 20B-4
Nettoyage du radiateur	220A-1
Nettoyage du radiateur et du refroidisseur d'huile	220A-1
Niveau d'huile moteur, contrôle	220D-1
Niveau de liquide de refroidissement, vérification	220D-3
Numéro d'identification du produit	500B-1
Numéro de série du moteur	500B-1
Numéros d'identification	500B-1
Numéros de série	
Transmission	500B-2

O

Oilscan	200-1

P

Paliers de l'essieu arrière, lubrification	220F-3
Pannes et remèdes	
Arbre de relevage	300A-5
Attelage 3 points à attelage rapide	300A-5
Freins	300A-5
Moteur	300A-1
Transmission	300A-5
Vérins hydrauliques à distance	300A-7
Pannes et remèdes	
Installation électrique	300A-7
Pannes et remèdes - Freins	300A-5
Pannes et remèdes moteur	300A-1
Paramètres d'affichage	30C-1
Pare-soleil	90I-1
Passage des vitesses	50E-1, 50L-1
Phares supplémentaires H4	90G-8
Pincement	
Réglage	80A-3
Pincement	
Vérification	80A-2
Plafonnier	90G-9
Platine de fusibles	220B-6
Pneus	
Contrôle	210-5
Pneus, montage	80-2
Pneus, sécurité de l'entretien	05-19
Points de levage au cric	210-8
Pont avant	50A-1
Positionnement des extrémités des barres de traction	60E-6
Pouvoir lubrifiant du gazole	200A-2
Précautions pour l'entretien de l'installation électrique	220B-1
Prélèvement maximum d'huile autorisé	70-1
Préparation de l'équipement	60E-5

Pressions des pneus	210-4
Prise de force	
Attelage d'un équipement entraîné	60C-2
Garant	60C-1
Prise de force arrière (version mécanique) ...	60C-3
Prise de remorque 7 broches	90H-1
Purge de l'eau et des sédiments du filtre à carburant	220E-10
Purge de l'eau et des sédiments du réservoir de carburant	220E-10

R

Raccord de retour au carter	70A-4
Raccordement des flexibles sous pression ...	70A-2
Radiateurs, nettoyage	220A-2
Réchauffage du moteur	30A-4
Redémarrage d'un moteur calé	20-5
Régénération, filtre à particules	20B-1
Régimes de prise de force	60C-5
Régimes de ralenti moteur, contrôle	220D-8
Régimes de ralenti, contrôle	220D-8
Régimes moteur	20-6
Réglage de l'angle de braquage	80B-1
Réglage de la tringlerie d'embrayage de prise de force	
Tringlerie d'embrayage de prise de force ...	220E-13
Réglage de la vitesse de descente	60E-5
Réglage de la voie	80A-5
Réglage des feux de route	220B-4
Réglage du fauteuil du conducteur	90A-1
Réglages	
Fauteuil du conducteur	90A-1
Vitesse de descente	60E-5
Réglages FAP	20B-1
Régulateur automatique de régime	50E-4
Réinitialisation du message d'entretien de l'huile	210-3
Relais	
Calibre/Fonction	220B-7
Emplacement	220B-7
Relevage, vitesse de descente	60E-5
Remisage du tracteur	400-1
Remise en service du tracteur	400-1
Remorquage du tracteur	110-1
Remplacement d'ampoule	
Consignes de sécurité	220B-4
Remplacement des ampoules des feux de position, des feux stop et des clignotants ..	220B-5
Remplacement des filtres à air de la cabine ..	220E-5
Remplacement du filtre à huile moteur	220E-1
Remplacement du phare de travail arrière ...	220B-6
Remplissage du réservoir d'urée DEF	20-6
Réservoir d'urée DEF	20-6
Réservoir d'urée DEF - Nettoyage du filtre	20-6
Retour au carter	70A-4
Rodage	220C-1

Roues	
Serrage	80A-1
Roues arrière, limitation de largeur de voie ...	80C-1
Roulements de moyeu, lubrification	220F-3

S

Sécurité	
Pneus, sécurité de l'entretien	05-19
Protection contre le bruit	05-2
Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains irréguliers ou accidentés	05-11
Rester à l'écart des arbres de transmission en rotation	05-5
Sécurité de l'entretien	05-15
Sécurité de l'utilisation du tracteur	05-7
Vitesses de sécurité pour le transport d'un équipement remorqué	05-10
Sécurité de fixation d'arceau de sécurité	
Arceau de sécurité, fixation correcte	05-4
Sécurité de l'utilisation du tracteur	05-7
Sécurité, attention aux fuites de liquides sous pression	
Attention aux fuites de liquides sous pression	05-20, 210-1
Sécurité, lubrifiants	200E-2
Sécurité, manipuler le carburant avec précaution — Prévenir les incendies	
Prévention des incendies, sécurité de manipulation du carburant	05-2
Sécurité, prévention des incendies	
Prévention des incendies	05-3
Sécurité, serrage des boulons/écrous de fixation des roues	
Serrage des boulons/écrous de fixation des roues	05-19
Sécurité, travaux forestiers	
Usage limité pour travaux forestiers	05-8
Sécurité, utilisation du marchepied et des mains courantes	
Utilisation correcte du marchepied et des mains courantes	05-6
Sélection d'une vitesse	50E-3, 50L-2
Soufflante	90F-1
Soupape de diviseur de débit	70B-5
Stationnement du tracteur	50C-3
Stockage des lubrifiants	
Lubrifiants, stockage	200E-2
Stockage du carburant	200A-1
Surveillance des régimes de fonctionnement et de ralenti du moteur	30A-4
Système de contrôle des émissions	
Autocollant de certification	500A-26

T

Tableau des couples de serrage

Boulonnerie US	210-10
Métrique	210-9
Témoin de l'alternateur	30A-2
Témoin de pression d'huile	30A-2
Témoin des feux de croisement et des feux de route	90G-5
Témoin du filtre à air moteur	30A-3
Témoin du filtre à huile	30A-3
Témoin du filtre à huile de transmission	30A-3
Témoins	30A-2
Termes de mise en garde, compréhension	05-1
Tracteur, arrêt	50C-1
Transmission, huile	200E-1
Transmission, pannes et remèdes	300A-5

U

Urée DEF - Remplissage du réservoir d'urée

DEF	20-6
Usure et tension de la courroie	220D-7
Utilisation d'embouts de flexibles appropriés ..	70A-1
Utilisation du contrôle de position du relevage Contrôle de position du relevage	60E-2

V

Vérins hydrauliques à distance

Pannes et remèdes	300A-7
Vitesse de descente, attelage	60E-5
Vitesses de déplacement	50D-2
Vitesses de sécurité pour le transport d'un équipement remorqué	05-10

Nous vous aidons à faire votre travail

Pièces de rechange John Deere



TS100—UN—23AUG88

Nous sommes en mesure de fournir dans les plus brefs délais les pièces de rechange John Deere d'origine nécessaires et ainsi de réduire au minimum les immobilisations.

Nous disposons d'un important stock de pièces en tout genre pour répondre sans délai à tous les besoins.

DX,IBC,A-28-04JUN90

Personnel après-vente qualifié



TS102—UN—23AUG88

Pour le personnel après-vente John Deere "l'école" n'est jamais finie.

Nos mécaniciens suivent régulièrement des stages afin de connaître à fond les machines qui leur sont confiées. L'apprentissage des méthodes d'entretien les plus récentes vient parfaire leurs connaissances.

Une base solide sur laquelle on peut compter.

DX,IBC,C-28-04JUN90

Outils adéquats



TS101—UN—23AUG88

Nos techniciens disposent d'appareils de mesure et d'outils de précision leur permettant de déceler et de remédier rapidement à toute défaillance pour éviter toute perte de temps et donc d'argent.

DX,IBC,B-28-04JUN90

Service rapide



TS103—UN—23AUG88

Notre objectif est de prêter assistance de façon rapide et efficace; et ce surtout "où" et "quand" cela est nécessaire.

Selon les circonstances, nous pouvons effectuer les travaux sur place ou dans nos ateliers. Faire appel à nous, c'est être sûr d'être entendu.

**LA SUPÉRIORITÉ DU SERVICE APRÈS-VENTE
JOHN DEERE: ÊTRE LÀ EN CAS DE BESOIN.**

DX,IBC,D-28-04JUN90

